

**Univerzita Karlova**  
Filozofická fakulta  
Ústav českých dějin

Historické vědy – české dějiny

**Věra Soukupová**

**La construction de la réalité historique  
chez le chroniqueur Jean Froissart**

**Konstrukce historické reality v díle kronikáře  
Jeana Froissarta**

**The Construction of a Historical Reality  
in Jean Froissart's Chronicles**

**Dizertační práce**

Vedoucí práce: prof. Martin Nejedlý, prof. Jean-Marie Moeglin

2016



UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

ÉCOLE DOCTORALE 1

Laboratoire de recherche « Jeux et enjeux des pouvoirs du V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle » (UMR 8596)

T H È S E

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

Discipline : Histoire médiévale

Présentée et soutenue par :

**Věra VEJRYCHOVÁ (épouse SOUKUPOVÁ)**

le 21 janvier 2017

**La construction de la réalité historique  
chez le chroniqueur Jean Froissart**

**Sous la direction de :**

M. Jean-Marie MOEGLIN – Professeur, Université Paris-Sorbonne

M. Martin NEJEDLÝ – Professeur, Université Charles

**Membres du jury :**

M. Michel ZINK – Professeur, Collège de France, Université Paris-Sorbonne

Mme Marie BLÁHOVÁ – Professeur, Université Charles

Mme Estelle DOUDET – Professeur, Université Stendhal – Grenoble 3

M. Godfried CROENEN – Docteur, Université de Liverpool

Prohlášení :

Prohlašuji, že jsem dizertační práci napsala samostatně s využitím pouze uvedených a řádně citovaných pramenů a literatury a že práce nebyla využita v rámci jiného vysokoškolského studia či k získání jiného nebo stejného titulu.

V Praze, dne 20. 10. 2016

## Remerciements

Je voudrais, au tout début de ma thèse et au bout des recherches qui m'ont conduite jusqu'ici, remercier ceux qui ont bordé ce long parcours. En premier lieu, ma gratitude va vers Monsieur Martin Nejedlý qui m'a attirée vers les études médiévales et vers Jean Froissart en particulier, alors que j'étais encore sous le charme des salons français du XVII<sup>ème</sup> siècle. Ma reconnaissance va aussi, dans une mesure qui n'est en rien moindre, à Monsieur Jean-Marie Moeglin qui a bien voulu m'accepter comme doctorante en cotutelle et, durant ces longues années, diriger des pas qui n'étaient pas toujours très sûrs. Je suis bien consciente de l'immense patience dont mes deux directeurs ont fait preuve et je les en remercie, tout autant que pour leurs conseils judicieux et les directions très fécondes qu'ils ont données à mon travail.

Je dois beaucoup de gratitude à mes collègues pragois, qui m'ont accueilli chaleureusement à mon arrivée sur les terres des médiévistes et qui ont depuis orienté de façon importante mon cheminement. Les discussions et la collaboration avec Jaroslav Svátek, Václav Žůrek, Vojtěch Bažant, Martin Šorm, Jan Vojtíšek et bien d'autres m'ont toujours été une grande source d'inspiration.

Un remerciement particulier va à Nicolas Richard qui s'est montré disposé à faire face à mes textes, denses et pas toujours facilement lisibles. Sans sa relecture et ses précieuses corrections, mon écriture n'eût pu venir à bout du défi de rédiger ce travail en français.

Et enfin, je voudrais exprimer ma gratitude à Pavel Soukup, qui m'est depuis le moment que je le connais une ressource intellectuelle sans pareille et qui a patiemment accompagné de ses conseils, de son soutien moral et de son aide pratique la rédaction de cette thèse.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b> .....	6
Froissart dans l'historiographie moderne .....	7
Les fondements théoriques et conceptuels .....	18
La mouvance textuelle et la réécriture : quelques notes méthodologiques .....	24
<b>I<sup>ère</sup> partie</b>	
<b>LES FACETTES D'UNE IDENTITÉ ET L'APPRÉHENSION DU MONDE</b> .....	31
<b>Chapitre I</b>	
<b>UN CHRONIQUEUR HENNUYER ENTRE LES « NATIONS »</b> .....	35
L'ancrage identitaire de Jean Froissart .....	36
Nommer la « nation » .....	42
Définir la nation .....	45
Perception de l'étranger et « mouvance » de l'imaginaire .....	56
<b>Chapitre II</b>	
<b>LE CHRONIQUEUR À GAGES : LES LIENS DE FROISSART AVEC SES MÉCÈNES</b> .....	64
Dédicataires et commanditaires des <i>Chroniques</i> .....	66
<i>Robert de Namur : un dédicataire problématique</i> .....	69
<i>Gui de Blois : « vrai » commanditaire des Chroniques</i> .....	76
<i>Enguerrand VII de Coucy : un dédicataire disparu?</i> .....	82
Le mécénat littéraire dans les œuvres de fiction de Jean Froissart .....	92
« Le plaigny moult grandement ». Froissart, ses patrons et ses liens affectifs .....	105
Conclusion .....	119
<b>II<sup>e</sup> partie</b>	
<b>L'AUTEUR, LE RÉCIT ET LA CONSTRUCTION DE L'AUTORITÉ</b> .....	123
<b>Chapitre I</b>	
<b>LE « JE » ET LA CONSTRUCTION DU TEXTE</b> .....	127
Le « Je-conteur » .....	129
Le « Je-metteur en mémoire » .....	132
Le « Je-juge des événements et moralisateur » .....	134
Le « Je-régisseur des informations » .....	137

<b>Chapitre II</b>	
<b>LA SIGNATURE : L'AUTEUR ET LE PROLOGUE</b> .....	142
La forme de la signature auctoriale .....	145
La place de la signature auctoriale .....	147
Les éléments de la signature auctoriale .....	148
<b>Chapitre III</b>	
<b>LA MISE EN SCÈNE DE L'AUTEUR-TÉMOIN</b> .....	156
<b>Chapitre IV</b>	
<b>LA CONSTRUCTION DE L'AUTORITÉ AUCTORIALE</b> .....	170
« Jou, sire Jehan Froissart, darrains venus depuis monseigneur Jehan le Bel en cel ouvrage » : une autorité fragile .....	171
« Je, acteur de ceste histoire » : perspective autobiographique ou poids d'un témoignage ? .....	175
<i>Froissart authentifie son récit par le renvoi à d'autres sources</i> .....	179
<i>Froissart garantit par sa présence l'authenticité du récit</i> .....	180
<i>Froissart met en scène ses sources</i> .....	183
<i>Froissart se présente en témoin oculaire</i> .....	188
Conclusion .....	194
<i>Mise en scène du « moi » ou mise en scène des sources ?</i> .....	199
<b>III<sup>e</sup> partie</b>	
<b>LES SOURCES ET LA VÉRACITÉ RÉFÉRENTIELLE</b> .....	203
<b>Chapitre I</b>	
<b>LES SOURCES ÉCRITES</b> .....	207
<i>Vraye Hystoire du proeu et gentil roy Edowart de Jean le Bel</i> .....	208
<i>Le rapport discursif au texte de Jean le Bel</i> .....	209
<i>Les méthodes de travail avec le texte-source</i> .....	217
Les sources diplomatiques : l'autorité des documents « absents » ? .....	226
<i>Documents diplomatiques authentiques</i> .....	228
<i>L'exploitation des lettres</i> .....	240
<b>Chapitre II</b>	
<b>LES SOURCES ORALES</b> .....	256
Les hérauts – porteurs de la communication textuelle .....	256
Le système de références aux sources orales et leur mise en scène .....	258
<i>Les sources orales anonymes</i> .....	258
<i>La figure du « vieil écuyer » : entre l'anonymat et l'autorité du témoignage</i> .....	262
<i>Les sources orales nommées et les procédés de leur mise en récit</i> .....	266
Conclusion .....	276

## IV<sup>e</sup> partie

### LA RÉALITÉ HISTORIQUE ET LE RÉCIT CHRONIQUEUR ..... 279

#### Chapitre I

#### LA « RÉALITÉ HISTORIQUE » ..... 280

##### L'événement et la matière ..... 282

*Qu'est l'événement et comment est-il accessible au chroniqueur?* ..... 284

*Comment les événements sont-ils reconstitués dans le texte?* ..... 294

##### Temporalité et ordre du récit ..... 301

*Le temps linéaire et l'organisation du récit* ..... 303

*La reconstitution du temps « réel » dans le récit* ..... 310

#### Chapitre II

#### LA NATURE DU RÉCIT HISTORIQUE ..... 317

« Dedens ces croniques abrégies vous y trouverés otant de grans fais d'armes que en nulles ystoires » : le discours sur le genre ..... 317

La forme du récit : dépositaire de la vérité ..... 322

Augmenter le récit : l'élaboration des causalités ..... 337

#### Chapitre III

#### RECRÉER « LA RÉALITÉ HISTORIQUE » ..... 354

##### Écriture mémorielle et la mémoire des faits ..... 355

*Le poids de la mémoire* ..... 357

*La mémoire et le texte : une reconstitution difficile* ..... 364

##### Le récit historique comme « effet du réel » ..... 372

*Recréer les espaces* ..... 373

*L'immédiat de la situation et l'art de la circonstance* ..... 377

##### Conclusion ..... 384

## Épilogue

### JEAN FROISSART : FONDATEUR D'UNE HISTORIOGRAPHIE

#### CHEVALERESQUE ..... 388

##### Jean Froissart et le défi de la neutralité ..... 389

*La neutralité de Froissart dans le conflit franco-anglais* ..... 391

*Froissart et la scène politique française à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle* ..... 397

##### Les filiations froissartiennes (et pas seulement) dans l'historiographie bourguignonne .. 403

*Jean Froissart et les chroniqueurs du XV<sup>e</sup> siècle* ..... 405

*L'écriture historique dans une société divisée* ..... 410

#### CONCLUSION ..... 420

#### BIBLIOGRAPHIE ..... 430

#### RÉSUMÉ, SHRNUŤÍ, SUMMARY ..... 468

## INTRODUCTION

Le chroniqueur Jean Froissart, né dans une famille de la bourgeoisie valenciennoise dans le comté de Hainaut dans la décennie 1330 (1333 est avancée comme une date possible, mais on retient le plus souvent celle de 1337), est une figure des plus connues du Moyen Âge et ce, non seulement parmi les médiévistes, mais également dans le public cultivé francophone. Sa biographie détaillée a depuis longtemps été élaborée, grâce à ses écrits et à des documents extérieurs, par les grands érudits et éditeurs de son œuvre dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1860, Paulin Paris, appuyé sur les recherches plus anciennes sur la vie du chroniqueur hennuyer écrites par Jean-Baptiste de La Curne de Saint-Palaye ou Joseph Dacier, en proposa une synthèse condensée.<sup>1</sup> Sept ans plus tard, le baron Kervyn de Lettenhove fit précéder son étude des manuscrits placée en tête de son édition par un parcours exhaustif débutant par l'enfance de Jean Froissart en Hainaut puis passant à son voyage en Angleterre et son séjour à la cour de sa compatriote la reine Philippa dans les années 1360 et suivant, après la mort de celle-ci, les autres étapes liées à Venceslas de Luxembourg et de Brabant, à Gui de Blois et vers la fin de sa vie à Aubert de Bavière.<sup>2</sup> Les chercheurs qui depuis entreprennent des études froissartiennes puisent, quant aux données biographiques, surtout dans ces travaux de base.<sup>3</sup>

La biographie de Froissart est donc écrite. Non qu'il soit impossible d'y ajouter des connaissances supplémentaires comme l'a montré Godfried Croenen dans son étude sur les rapports de Froissart avec ses mécènes.<sup>4</sup> Cependant, c'est surtout dans le domaine des interprétations que le champ des recherches sur Froissart progresse à l'heure actuelle. Notre propre enquête, qui ne s'est pas dirigée vers les fonds d'archives, s'attachera à lecture de l'œuvre de Froissart, et surtout de ses *Chroniques*. Nous tenterons d'en dégager les contours

---

<sup>1</sup> Paulin PARIS, *Nouvelles recherches sur la vie de Froissart et sur les dates de la composition de ses Chroniques*, Paris 1860.

<sup>2</sup> Joseph KERVYN DE LETTENHOVE, « Étude sur la vie de Froissart », in : *Œuvres de Froissart. Chroniques*, t. 1/1, Bruxelles 1867 (réédition Osnabrück 1967), p. 1-464.

<sup>3</sup> Pour les résumés les plus importants citons Mary DARMESTETER, *Froissart*, Paris 1894 ; Frederick SHEARS, *Froissart : Chronicler and poet*, London 1930 ; Julia BASTIN, *Froissart. Chroniqueur, romancier, poète*, Bruxelles 1948 ; Peter DEMBOWSKI, *Jean Froissart and his Meliador. Context, Craft and Sense*, Lexington 1983 ; Michel ZINK, *Froissart et le temps*, Paris 1998.

<sup>4</sup> Godfried CROENEN, « Froissart et ses mécènes : quelques problèmes biographiques », in : *Froissart dans sa forge*, éd. Michel Zink – Odile Bombarde, Paris 2006, p. 9-27.



de l'homme et de ses perspectives. Il serait sans doute superflu de parcourir en manière de synthèse les repères biographiques qui ne sont que trop connus et qui, d'ailleurs, seront rappelés en lien avec les questions particulières de l'écriture historique froissartienne que nous suivrons tout au long de notre étude. De même, l'érudition historique, qui s'est intéressée à la figure du chroniqueur hennuyer dès l'époque moderne avec l'historiographe du roi Henri II, Denys Sauvage, jusqu'à l'activité sans précédent qu'a connue le XIX<sup>e</sup> siècle, est bien présentée dans les études et ouvrages synthétiques sur le chroniqueur plus ou moins récents ; nous en éviterons donc la répétition fastidieuse.<sup>5</sup> Nous considérons en revanche opportun de retracer les axes principaux de la recherche froissartienne depuis les dernières décennies, afin de pouvoir mieux articuler quelles sont les préoccupations et accents de notre recherche.

### Froissart dans l'historiographie moderne

Depuis les années 1980, le regard que les spécialistes posent sur Jean Froissart a subi des changements radicaux. Le chroniqueur, si longtemps moqué par les historiens modernes, a été en quelque sorte « récupéré » par les études littéraires. Le rapprochement entre les deux disciplines – l'histoire et la littérature – dans le domaine donne des impulsions nouvelles dans la façon d'envisager les textes, ce qui a rendu possible une recherche fructueuse dans ce champ où se croisent nécessairement des méthodologies diverses. C'est Froissart en tant qu'historien de son temps qui jouit désormais d'un intérêt particulier. Si nous disons « historien de son temps », c'est pour préciser qu'il s'agit, pour ces chercheurs, non pas d'appliquer les critères de la science historique moderne aux auteurs médiévaux, mais de s'attacher à étudier l'écriture historique en lien avec les conceptions contemporaines de l'histoire, du temps, du sens moral, en lien aussi avec les bornes et limites d'ordre formel. Les aspects littéraires qui sont inhérents à toute écriture historique – puisque raconter l'histoire implique la composition langagière des idées en une série logique – sont donc pris en compte aussi bien par les historiens que par les littéraires.

Le glissement dans ce domaine peut être illustré par le contraste entre, d'un côté l'ensemble des articles réunis dans le volume *Froissart : Historian* paru en 1981,<sup>6</sup> et de l'autre

---

<sup>5</sup> Nous renvoyons particulièrement à la synthèse de Charles RIDOUX, « Deux éditeurs de Froissart : Kervyn et Siméon Luce », in : *Actes du colloque international Jehan Froissart*, éd. Marie-Madeline Castellani – Jean-Charles Herbin, Paris 2006, p. 213-225.

<sup>6</sup> *Froissart : Historian*, éd. John J. N. PALMER, Woodbridge 1981.

les ouvrages, contemporains ou de peu postérieurs, de George Diller.<sup>7</sup> L'éditeur du volume *Froissart : Historian*, John Palmer, a lui même contribué avec une étude tout à fait intéressante au problème brûlant de la composition du livre I,<sup>8</sup> mais l'ensemble vise surtout à confronter la réalité historique avec le texte de Froissart en dévoilant ses imprécisions, ses fautes, ses lacunes. Pour pouvoir justement évaluer un récit chroniqueur, il est de toute évidence nécessaire de le mettre en rapport avec d'autres sources ; le mérite de chacun des contributeurs réside donc dans leur capacité à juger le récit froissartien à l'aune du contexte historique précis. Et cependant, il est non moins nécessaire de comprendre pourquoi le chroniqueur a effectué des choix concrets en étudiant les principes qui régissaient la composition de son récit historique. Aussi George Diller s'est-il proposé d'étudier les interférences entre la figure du narrateur, son texte et les faits qui sont l'objet de son récit. Avec les travaux de George Diller, Peter Ainsworth et Michel Zink s'ouvre largement, au cours des années 1980 et 1990, la voie d'une étude de la construction du récit, susceptible de dévoiler la sédimentation d'un agrégat d'idées et d'images, qui prennent forme en fonction de déterminismes multiples – les horizons de l'auteur, sa position dans la société, ses sources, le caractère de sa chronique, les buts de son écriture... Cette direction trouvait un précédent dans le travail ancien mais toujours stimulant de Frederick Shears paru en 1930<sup>9</sup> ; mais l'étude de la « fabrique de l'histoire » froissartienne ne connut cependant son plein essor qu'à partir des dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle.<sup>10</sup>

La fusion méthodologique que nous avons signalée se manifeste également dans toutes les grandes rencontres froissartiennes organisées depuis la moitié des années 1990. Les actes du colloque *Froissart Across the Genres*, qui a eu lieu en 1995, témoignent non seulement d'un recentrement nouveau sur les liens entre l'œuvre historiographique, poétique et romanesque de Froissart, mais aussi d'une attention nouvelle aux questions de la (re)construction auctoriale du récit historique.<sup>11</sup> En 2004, deux colloques importants ont été organisés à l'occasion du sixième centenaire de la mort supposée de Froissart. L'ouvrage publié à l'issue du colloque *Froissart dans sa forge*, qui glose d'ailleurs avec un humour fin sur

---

<sup>7</sup> George DILLER, « Robert d'Artois et l'historicité des Chroniques de Froissart », *Moyen Âge* 86, 1980, p. 217-231 ; IDEM, *Attitudes chevaleresques et réalités politiques chez Froissart. Microlectures du premier livre des Chroniques*, Genève 1984.

<sup>8</sup> John J. N. PALMER, « Book I and its Sources », in : *Froissart : Historian*, p. 7-24.

<sup>9</sup> Cf. la note 3.

<sup>10</sup> L'expression est reprise au titre de l'ouvrage important de Peter AINSWORTH, *Jean Froissart and the Fabric of History*, Oxford 1990.

<sup>11</sup> *Froissart Across the Genres*, éd. Donald MADDOX – Sara STURM-MADDOX, Gainesville 1998.

la date choisie pour cet anniversaire,<sup>12</sup> a scruté en même temps la « littéralité » des écrits de Jean Froissart et leur « historicité » en étudiant les grands thèmes élaborés par le chroniqueur de Hainaut dans le contexte de l'écriture historiographique de son époque. Le titre même de la publication signale que l'objectif est tourné vers l'historien et poète de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle au travail. Confronté qu'il était à des problèmes particuliers de son époque (le conflit armé et la volonté continue de le terminer, les misères sociales entraînées par les guerres et les mouvements de mécontentement, etc.) mais aussi à certains modèles d'écriture ainsi qu'aux goûts de son public, Froissart « forge » sa matière de façon à la fois originale et respectueuse des traditions.

Cette même année, les historiens et les littéraires se sont retrouvés ensemble dans la ville natale du chroniqueur pour un colloque centré lui aussi sur les questions liées à la manière de construire un récit particulier (les actions tragiques de Gaston III de Foix-Béarn ou les débuts de la révolte gantoise de 1379-1385), à l'intertextualité historiographique ou à la mixité générique de l'œuvre froissartienne.<sup>13</sup> Il y a lieu de signaler ici qu'une partie non-négligeable de contributions s'oriente vers l'étude des manuscrits froissartiens,<sup>14</sup> important axe de recherche dont nous parlerons plus en détail un peu plus loin dans cette partie introductive. Une troisième grande rencontre a marqué les recherches sur Jean Froissart. Le colloque *Froissart à la cour de Béarn* tenu en octobre 2006 à Pau et à Orthez, un « lieu de mémoire » froissartien, a restreint son optique quant à la matière choisie, mais certainement pas quant aux approches méthodologiques et aux problématiques étudiées.<sup>15</sup> Limiter l'attention aux passages de l'œuvre de Froissart relatifs à son voyage dans le Midi à la fin de l'année 1389 n'a en rien empêché de continuer à approfondir les perspectives sur les méthodes d'écriture de notre auteur, et a permis d'explorer davantage ses rapports avec la culture de cour.

---

<sup>12</sup> « Froissart est un historien si peu digne de foi qu'il a été incapable de nous donner avec précision la date de sa mort [...]. Le Haut Comité des Célébrations de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a pris l'heureuse initiative de suppléer à son insuffisance en décidant qu'il était mort en 1404... », *Froissart dans sa forge*, éd. Michel ZINK – Odile BOMBARDE, Paris 2006, p. 7.

<sup>13</sup> *Actes du colloque international Jehan Froissart*, éd. Marie-Madeline CASTELLANI – Jean-Charles HERBIN, Paris 2006.

<sup>14</sup> Les articles de Peter AINSWORTH, « Rois, reines et capitaines : échos de parti pris dans quelques manuscrits des Chroniques de Froissart », p. 9-51, de Jacques LEMAIRE, « Une copie prestigieuse du Trésor amoureux : le ms. Bruxelles, BR, 11140. Considérations philologiques et codicologiques », p. 143-163 et de Anne-Béregère ROTHEMBURGER, « Les Chroniques de Froissart dans la bibliothèque communale d'Amiens : histoire d'une appropriation 1794-1900 », p. 227-257.

<sup>15</sup> *Froissart à la cour de Béarn. L'écrivain, les arts et le pouvoir*, éd. Valérie FASSEUR, Turnhout 2009.

Tout un domaine de recherche, exploré tant par les historiens que par les littéraires, naît de l'existence de plusieurs rédactions du livre des *Chroniques*. Cette « archéologie » textuelle, qui retrace les différentes écritures et réécritures, permet d'orienter davantage l'étude de la construction d'un récit historique vers les questions liées à l'intentionnalité auctoriale, aux principes de la méthode narrative et à ses possibles transformations, ou encore à la qualité des renseignements et au travail avec les sources. Il est naturellement tout à fait intéressant d'insérer la « série froissartienne » dans un contexte historiographique plus large afin de déconstruire un événement. Nicole Chareyron a appliqué cette méthode en comparant les récits contemporains pour étudier par exemple l'exécution de Raoul d'Eu, comte de Guines, malheureusement sans en tirer de véritables conclusions.<sup>16</sup> De façon plus convaincante, étudiant les rapports contemporains des chroniqueurs sur la jacquerie, Marie-Thérèse de Medeiros a réussi à saisir différents discours en fonction des écritures spécifiques dont elle pouvait dresser une sorte de typologie.<sup>17</sup> Jean-Marie Moeglin a pour sa part choisi d'« épilucher » les couches sédimentées dans une étude diachronique du récit de la reddition de Calais en 1347.<sup>18</sup>

Ce type d'approche permet de saisir les aléas et jeux d'intertextualité, de découvrir des réseaux d'informations et de récits en circulation, ou de constater au contraire une situation éclatée où chaque texte raconte une autre chose. Étudier seulement les différentes versions d'un même événement raconté par Froissart a cependant ses mérites propres. La comparaison de quelques passages choisis peut éclaircir les traits caractéristiques des textes particuliers. George Diller, qui a frayé cette voie par son étude de Robert d'Artois et puis par celle d'autres épisodes, a pu dégager des préoccupations tout à fait distinctes de la dernière version du premier livre par rapport aux rédactions précédentes.<sup>19</sup> Analyser les textes du premier livre en série comparative est devenu une méthode fructueuse pour mettre en lumière l'évolution des conceptions froissartiennes de la société et du monde contemporain de façon générale,<sup>20</sup> ou bien pour suivre l'épanouissement de sa conscience « auctoriale ».<sup>21</sup>

---

<sup>16</sup> Nicole CHAREYRON, *Jean le Bel. Le Maître de Froissart, Grand Imagier de la guerre de Cent Ans*, Bruxelles 1996, p. 89-104.

<sup>17</sup> Marie-Thérèse de MEDEIROS, *Jacques et chroniqueurs. Une étude comparée de récits contemporains relatant la Jacquerie de 1358*, Paris 1979.

<sup>18</sup> Jean-Marie MOEGLIN, *Les bourgeois de Calais : essai sur un mythe historique*, Paris 2002.

<sup>19</sup> Cf. la note 7.

<sup>20</sup> Par ex. Gerald NACHTWEY, « Scapegoats and conspirators in the chronicles of Jean Froissart and Jean le Bel », *Fifteenth-Century Studies* 36, 2011, p. 103-125.

<sup>21</sup> Laurence HARF-LANCNER, « De la prouesse du chevalier à la gloire du clerc : les prologues des *Chroniques* de Froissart », in : *Seuils de l'œuvre dans le texte médiéval*, éd. Emmanuèle Baumgartner – Laurence Harf-Lancner, Paris 2002, p. 147-175.

Le point faible de cette approche consiste dans l'incertitude quant à la chronologie de la composition des rédactions respectives. Ainsi, certaines conclusions reposent-elles sur une chronologie relative supposée et le danger est de « tordre » les textes pour les faire correspondre à cette « progression ». <sup>22</sup> La vision du premier livre proposée par Jean-Marie Moeglin évite l'idée de cette progression et met en revanche l'accent sur les particularités de chacune d'entre elles. Ainsi, sans qu'il soit nécessaire de mettre un texte particulier en lien avec la situation du chroniqueur et avec l'existence (ou non) d'autres textes à un moment donné, il est possible d'affirmer une cohérence d'écriture et un projet qui sous-tend cette rédaction. <sup>23</sup>

Si nous venons de beaucoup insister sur la recherche orientée vers la construction du récit historique, cet axe de questionnement est cependant loin d'épuiser les champs de recherche. Depuis la naissance de la science historique moderne, les *Chroniques* de Froissart sont considérées comme une peinture haute en couleurs mais gravement déformée de la société de ce temps. <sup>24</sup> Grâce à la critique postmoderne, qui a de façon conceptuelle problématisé les relations entre un récit historique et la réalité historique, il n'est plus pertinent de vouloir lire un texte historiographique comme un miroir exact des événements. Pourtant, un texte ne peut jamais être séparé du contexte de sa naissance, car il s'enracine dans un ensemble mental, culturel et social « du possible ». C'est donc la recherche des empreintes du temps à travers les structures de pensée qui guident les recherches des historiens et des littéraires influencés par l'anthropologie historique – type d'investigation qui a connu son apogée dans les années 1990. <sup>25</sup>

La critique à laquelle nous avons livrée l'approche positiviste des textes médiévaux ne doit pas obscurcir l'utilité des recherches dans le domaine des pratiques sociales et culturelles qui laissent leur traces, elles aussi, dans les récits de chroniqueurs. Trois grands thèmes dominent les études froissartiennes : l'histoire militaire, l'histoire politique et

---

<sup>22</sup> Nous pensons notamment à certaines conclusions formulées par L. HARF-LANCNER, *ibidem* (pour notre argumentation voir le chapitre II de notre II<sup>e</sup> partie), et à Marie-Thérèse de MEDEIROS, « De l'Ourthe à la Tyne : Jean le Bel, un précurseur de la destruction des mythes ? », in : *Et c'est la fin pour quoy sommes ensemble. Hommage à Jean Dufournet. Littérature, Histoire et Langage du Moyen Âge*, éd. Emmanuèle Baumgartner, Paris 1993, t. 2, p. 949-953, voir notre chapitre I de notre III<sup>e</sup> partie.

<sup>23</sup> Jean-Marie MOEGLIN, « Froissart, le métier d'historien et l'invention de la guerre de Cent Ans », *Romania* 124, 2006, p. 429-470.

<sup>24</sup> Cf. l'aperçu qu'en propose G. DILLER, *Attitudes chevaleresques*, p. 2-3.

<sup>25</sup> Un travail représentatif à cet égard est celui de Martin NEJEDLÝ, *La représentation des pouvoirs et des hiérarchies dans les Chroniques de Jean Froissart*, Villeneuve d'Ascq 1998. Il existe une quantité d'études qui explorent la façon froissartienne d'envisager « l'autre » dans la perspective anthropologique et culturelle. Nous en donnerons les références ultérieurement.

l'histoire diplomatique. Arrêtons-nous d'abord sur le premier domaine cité. Le texte, entièrement voué au récit de guerres, de rencontres armées et de faits d'armes ne peut logiquement que susciter l'intérêt des spécialistes de cette branche historique. Déjà en 1981, Philippe Contamine a proposé (bien que plutôt timidement) de réorienter la compréhension des *Chroniques*, traditionnellement jugées assez sévèrement du fait du caractère très stéréotypé des récits concernant les événements militaires : les informations fournies par Froissart sont inexactes et détournées, filtrées par sa vision chevaleresque du monde, les effectifs exagérés, et qui plus est, le chroniqueur manque d'expérience de guerre, aussi bien de la bataille rangée que du siège. Tout en reconnaissant cette critique comme fondée, Philippe Contamine suggère de lire les renseignements apportés par les textes froissartiens comme un système de convictions que le chroniqueur partageait avec son public et qui lui permettaient de raconter la guerre d'un point de vue qui faisait souvent fi de l'exactitude historique.<sup>26</sup> Plus récemment, la lecture de la couche guerrière du récit de Jean Froissart a débouché sur deux approches qui connaissent depuis un certain temps une grande fortune dans les études médiévales de façon générale. D'une part, on déconstruit un événement militaire (l'exemple typique est celui de la bataille) en analysant dans une étude comparée les perspectives proposées par différentes sources narratives.<sup>27</sup> D'autre part, on réévalue et on réhabilite le récit chroniqueur, en soulignant que certains aspects rapportés se révèlent tout à fait utiles pour la compréhension des enjeux stratégiques des rencontres décrites.<sup>28</sup>

La deuxième grande thématique traditionnelle que nous avons évoquée en lien avec les recherches sur Froissart relève de l'histoire politique. Tout comme dans l'histoire militaire, là aussi le déplacement des perspectives dans les dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle a permis aux historiens et aux littéraires de revenir à Froissart. Si la reconstruction de l'histoire événementielle à partir des récits chroniqueurs n'est plus au centre des intérêts, un

---

<sup>26</sup> Philippe CONTAMINE, « Froissart : art militaire, pratique et conception de la guerre », in : *Froissart : Historian*, p. 132-144.

<sup>27</sup> Par ex. Françoise AUTRAND, « La déconfiture. La bataille de Poitiers à travers quelques textes français des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », in : *Guerre et société en France, en Angleterre et en Bourgogne, XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, éd. Philippe Contamine – Charles Giry-Deloison – Maurice Keen, Villeneuve d'Ascq 1991, p. 93-121 ; François DA ROCHA CARNEIRO, « La bataille de Cassel dans les récits des Chroniques », in : *Le Nord de la France entre épopée et chronique*, éd. Emmanuelle Poulain-Gautret – Jean-Pierre Arrignon – Stéphane Curveiller, Arras 2005, p. 309-318 ou Kelly DEVRIES, « The Tactics of Crécy », in : *The Battle of Crécy. A Casebook*, éd. Michael Livingston – Kelly DeVries, Liverpool 2015, p. 447-467.

<sup>28</sup> Parmi les études récentes par ex. Andrew AYTON, « Crécy and the Chroniclers », in : *The Battle of Crécy, 1346*, éd. Andrew Ayton – Philip Preston, Woodbridge 2005, p. 287-350 ; João GOUVEIA MONTEIRO, « The Battle of Aljubarrota (1385) : A Reassessment », *The Journal of Medieval Military History* 7, 2009, p. 75-103 ; Guilhem PÉPIN, « Towards a rehabilitation of Froissart's credibility : the non fictitious Bascot de Mauléon », in : *The soldier experience in the fourteenth century*, éd. Adrian Bell – Anne Curry, Woodbridge 2011, p. 175-190.

autre champ fécond s'est ouvert : l'histoire des représentations et des idéologies politiques. Les rapports entre les pouvoirs, les rituels et cérémonies, ou encore les idéaux du gouvernement royal constituent des thèmes à la fois politiques, culturels et sociaux qui permettent d'étudier la façon dont les textes historiographiques projettent dans des situations concrètes, uniques car historiques, certains modèles de comportement idéal.<sup>29</sup> Ainsi, ces petits « miroirs au prince » insérés dans les chroniques se présentent-ils comme le fruit d'une réflexion personnelle d'un auteur particulier, formulée cependant sur l'arrière-fond d'une culture plus générale aux valeurs communes. Pour concrétiser : la comparaison du récit du Religieux de Saint-Denis avec celui de Froissart oppose non seulement deux individus, mais deux visions de la réalité ancrées dans leurs insertions institutionnelles très différentes.<sup>30</sup>

Le domaine de l'histoire politique est assez étroitement lié au dernier champ que nous avons évoqué – à la diplomatie et à la communication publique de manière générale. Les *Chroniques*, malgré l'importance centrale qu'elles accordent aux faits d'armes, peuvent et sont lues comme un récit d'une longue recherche de la paix. La série des négociations diplomatiques retracée par Froissart, si elle offre relativement peu d'éléments pour la reconstruction précise des événements, s'avère en revanche riche en observations sur les aspects sociaux de ces rencontres et les modalités d'échange entre les deux parties.<sup>31</sup> La communication symbolique s'impose dans la société médiévale dans tous les niveaux d'interaction sociale, que ce soit entre le seigneur et ses sujets, au sein de la noblesse, dans l'espace urbain, etc. Parmi les gestes, signes et devises lourds de sens, les entrées royales constituent l'un des rituels par excellence du pouvoir politique qui s'engage dans la voie de

---

<sup>29</sup> Les travaux que nous avons déjà évoqués de M. NEJEDLÝ, *La représentation des pouvoirs*, p. 269-296 et de P. AINSWORTH, *Jean Froissart and the Fabric of History*, étudient les aspects de la représentation des pouvoirs et des idéaux politiques. Nous pouvons ajouter par ex. Michel ZINK, « La fin des *Chroniques* de Froissart et le tragique de la cour », in : *The Court and Cultural Diversity : Selected Papers from the Eighth Triennial Congress of the International Courtly Literature Society*, éd. Evelyn Mullally – John Thompson, Woodbridge – Rochester 1997, p. 79-95 ou Peter AINSWORTH, « Royalty Reflected in the Chronicles of Froissart », in : *Every Inch a King : Comparative Studies in Kings and Kingship in the Ancient and Medieval Worlds*, éd. Lynette Mitchell, Leiden 2012, p. 215-244.

<sup>30</sup> Cf. Bernard GUENEE, « Fiction et réalité dans l'œuvre du Religieux de Saint-Denis : l'exemple de la paix de Tournai (1385) », *Revue des langues romanes* 97, 1993, n° 1 (= *Écrire l'histoire à la fin du Moyen Age*, éd. Jean Dufournet – Liliane Dulac), p. 3-13.

<sup>31</sup> Signalons surtout les travaux de Françoise AUTRAND, « Froissart, historien de la paix », in : *Froissart dans sa forge*, p. 67-82 ; EADEM, « La paix impossible : les négociations franco-anglaises à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle », in : *Nicopolis 1396-1996*, éd. Jacques Paviot – Martine Chauney-Bouillot, Dijon 1997 (= *Annales de Bourgogne* 68), p. 11-22.

la communication « publique ». <sup>32</sup> Froissart en tant que témoin direct nous a légué une description détaillée de la joyeuse entrée d'Isabeau de Bavière à Paris en 1389 qui a attiré et attire toujours beaucoup d'attention. <sup>33</sup>

Un axe de recherche qui est à la fois classique et absolument indispensable à toute étude dans le domaine de l'histoire médiévale et qui voit, depuis plusieurs décennies déjà, un nouvel essor dans le cas de Jean Froissart est celui de recherches sur les manuscrits et leur transmission. Une impulsion importante vient évidemment de nouvelles éditions qui s'orientent, logiquement, vers les manuscrits encore inédits ou édités partiellement par Kervyn de Lettenhove et Siméon Luce et ses successeurs dans la Société de l'histoire de France, Gaston Raynaud et Léon et Albert Mirot. <sup>34</sup>

Du fait de sa tradition manuscrite très riche, le livre I a joui de la plus grande attention. Déjà au début des années 1970 avait vu le jour une édition du manuscrit de Rome Reg. Lat 869 contenant la dernière rédaction du livre I, préparée par George Diller. <sup>35</sup> Par les soins du chercheur américain, l'édition du manuscrit 486 de la Bibliothèque municipale d'Amiens, sortie en cinq volumes au cours des années 1990, a rendu accessible de manière très commode cette autre rédaction du premier livre. <sup>36</sup> L'édition des *Chroniques* de Froissart dans la collection Lettres gothiques, qui inclut seulement une partie du livre I, reproduit le ms. BNF fr. 6477, choisi par Siméon Luce pour base de son édition pour la SHF. <sup>37</sup> Ce même ouvrage contient également l'édition du livre II, concrètement du manuscrit de New York Pierpont Morgan Library M. 804. <sup>38</sup> Le livre III s'est vu également publié à partir d'un autre témoin que celui choisi pour l'édition plus ancienne de SHF, c'est à dire le manuscrit BNF fr.

---

<sup>32</sup> Notons à la marge que malgré une explosion d'études sur ce sujet dans les dernières années, l'existence de l'espace public au Moyen Âge est toujours sujette à la discussion. Voir *L'espace public au Moyen Âge. Débats autour de Jürgen Habermas*, éd. Patrick BOUCHERON – Nicolas OFFENSTADT, Paris 2011.

<sup>33</sup> Cf. M. NEJEDLÝ, *La représentation des pouvoirs*, p. 220-268, 297-385 qui analyse les différents niveaux auxquels s'articule la communication symbolique ou Bernard RIBEMONT, « L'entrée d'Isabeau de Bavière à Paris : Une fête textuelle pour Froissart », in : *Feste und Feiern im Mittelalter. Paderborner Symposium des Mediävistenverbandes*, éd. Detlef Altenburg – Jörg Jarnut – Hans-Hugo Steinhoff, Sigmarigen 1991, p. 515-522.

<sup>34</sup> *Œuvres de Froissart. Chroniques*, éd. Joseph KERVYN DE LETTENHOVE, 25 vol., Bruxelles 1867-1877 (réédition Osnabrück 1967) [désormais : *Chroniques*, éd. Kervyn] ; *Chroniques de J. Froissart*, éd. Siméon LUCE – Gaston RAYNAUD – Léon MIROT – Albert MIROT, 15 vol., Paris 1869-1975 [désormais : *Chroniques*, éd. SHF].

<sup>35</sup> Jean FROISSART, *Chroniques. Début du premier livre. Édition du manuscrit de Rome Reg. Lat. 869*, éd. George Diller, Genève 1972 [désormais : *Chroniques, ms. de Rome*].

<sup>36</sup> Jean FROISSART, *Chroniques. Livre I. Le manuscrit d'Amiens, Bibliothèque municipale n° 486*, éd. George Diller, 5 vol., Genève 1991-1998 [désormais : *Chroniques, ms. d'Amiens*].

<sup>37</sup> Jean FROISSART, *Chroniques. Livre I (première partie, 1325-1350) et livre II, rédaction du manuscrit de New York, Pierpont Morgan Library M. 804*, éd. George Diller – Peter Ainsworth, Paris 2001 [désormais : *Chroniques. Livres I et II*, éd. LG], p. 71-680.

<sup>38</sup> *Ibidem*, p. 713-1048.



2650. Il s'agit du manuscrit de la Bibliothèque municipale de Besançon 865 qui a joui d'abord d'une édition partielle dans le deuxième volume des *Lettres gothiques*,<sup>39</sup> et trois années plus tard d'une édition complète.<sup>40</sup> Ce catalogue d'éditions doit être complété par l'édition du livre IV. Alberto Varvaro a choisi comme son manuscrit de base le IV 467 de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Une première édition, mais seulement partielle, a paru dans le deuxième volume des *Lettres gothiques*.<sup>41</sup> L'édition complète de ce manuscrit est toute récente ; elle a vu le jour en 2015. Elle vient heureusement suppléer au manque d'une édition fiable du livre IV, jusqu'alors publié seulement par Kervyn à partir du manuscrit de Breslau (Rhediger 4), toutefois avec de nombreuses interventions de l'éditeur qui ne sont pas signalées.<sup>42</sup>

Les traditions manuscrites de chacun des quatre livres des *Chroniques* ont reçu une certaine attention, mais l'état des connaissances est souvent proportionnel aux difficultés qu'impose le nombre des témoins préservés. Le texte du livre I, contenu dans plus d'une cinquantaine de manuscrits, pose aux chercheurs le plus de problèmes. Après Kervyn de Letenhove et Siméon Luce, qui ont tenté le premier classement systématique de familles manuscrites, Susan Wales a consacré sa thèse aux problèmes des rapports entre les différentes branches manuscrites et les différentes rédactions du livre I. Son travail, soutenu en 1988 à l'université de Sydney, reste malheureusement inédit, malgré des hypothèses tout à fait capitales pour les recherches froissartiennes.<sup>43</sup> Les éditions modernes des manuscrits de Rome et d'Amiens ainsi que la nouvelle édition du BNF fr. 6477 sont soucieuses surtout de présenter les particularités de ces textes ou de rendre la problématique accessible à un public plus large, sans tenter une étude plus complexe.<sup>44</sup> Une mise à jour des connaissances sur cette tradition extrêmement compliquée a été présentée en 1994 par Alberto Varvaro, qui est par ailleurs lié surtout à l'étude et à l'édition du livre IV. Varvaro a constaté en poussant un soupir qu'« un quadro aggiornato e affidabile dei mss. delle cronache di Froissart oggi non

---

<sup>39</sup> Jean FROISSART, *Chroniques. Livre III (du Voyage en Béarn à la campagne de Gascogne) et livre IV (années 1389-1400)*, éd. Peter Ainsworth – Alberto Varvaro, Paris 2004 [désormais : *Chroniques. Livres III et IV*, éd. LG], p. 89-323.

<sup>40</sup> Jean FROISSART, *Chroniques. Livre III. Le manuscrit Saint-Vincent de Besançon, Bibliothèque municipale, ms. 865*, éd. Peter Ainsworth, Genève 2007.

<sup>41</sup> *Chroniques. Livres III et IV*, éd. LG, p. 343-861.

<sup>42</sup> *Chroniques de France et d'Angleterre. Livre quatrième*, éd. Alberto VARVARO, Bruxelles 2015 [désormais : *Chroniques*, éd. Varvaro].

<sup>43</sup> Susan WALES, *Froissart, Book I: manuscripts and texts*, thèse soutenue à l'Université de Sydney en 1988. Nous voudrions vivement remercier Godfried Croenen. Grâce à sa gentillesse, nous avons pu consulter cette thèse inédite.

<sup>44</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 11-34 ; *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. i-iv ; *Chroniques. Livres I et II*, éd. LG, p. 61-69.

esiste, né è facile redigerlo ».45 Son article et sa suite présentent une liste actualisée des manuscrits du livre I avec les notices bibliographiques de base.46 Notre compréhension de cette première partie des *Chroniques* a considérablement progressé grâce aux articles consacrés au manuscrit de la Newberry Library MS f.37 que Godfried Croenen considère comme encore une autre rédaction du premier livre.47

La tradition manuscrite du livre II a été étudiée par l'érudition moderne dans une mesure bien moindre. Peter Ainsworth a consacré deux études au ms. M 804 de la Pierpont Morgan Library en lien avec son édition.48 Il a également écrit un article sur le problème des frontières mouvantes entre les livres I et II et sur la question de savoir si le livre II n'est pas un produit d'interventions éditoriales sans qu'il n'ait jamais existé comme projet à part dans l'esprit de Froissart.49 Son texte se veut cependant bien plutôt une invitation à une étude plus approfondie qu'une conclusion clairement formulée à partir d'une argumentation suivie. En revanche, les traditions manuscrites postérieures ont été récemment étudiées avec beaucoup de minutie par Peter Ainsworth50 et Godfried Croenen51 pour le livre III et par Alberto Varvaro pour le livre IV.52

Si nous avons cru utile d'inclure dans notre introduction cet aperçu des efforts éditoriaux des dernières décennies et des progrès des connaissances sur les traditions des livres respectifs, nous devons en même temps signaler que les recherches froissartiennes à orientation codicologique ne se limitent pas à la volonté d'établir un *stemma codicum* ou d'éclaircir les rapports entre différentes familles ou branches textuelles (même si ce travail reste important malgré les leçons – toutes aussi légitimes – de la nouvelle philologie).

---

<sup>45</sup> Alberto VARVARO, « Il libro I delle *Chroniques* di Jean Froissart. Per una filologia integrata dei testi et delle immagini », *Medioevo Romano* 19, 1994, p. 3-36, ici p. 5.

<sup>46</sup> Ibidem, p. 6-14. Cette étude est complétée par IDEM, « Due note sui manoscritti delle *Chroniques* di Jean Froissart », *Medioevo Romano* 19, 1994, p. 293-301.

<sup>47</sup> Paul SAENGER, « A lost manuscript of Froissart refound : Newberry Library Manuscript f 37 », *Manuscripta* 19, 1975, p. 15-26 et Godfried CROENEN, « A „refound“ manuscript of Froissart revisited : Newberry MS F.37 », *French Studies Bulletin* 31, 2010, p. 56-60.

<sup>48</sup> Peter AINSWORTH, « A Parisian in New York : Pierpont Morgan Library MS M. 804 Revisited », in : *Text and Image : Studies in the French Illustrated Book from the Middle Ages to the Present Day*, éd. David Adams – Adrian Armstrong, Manchester 1990, p. 127-151 ; IDEM in : *Chroniques. Livres I et II*, éd. LG, p. 691-712.

<sup>49</sup> Peter AINSWORTH, « Froissart and his second book », in : *War, Government and Power in Late Medieval France*, éd. Christopher Allmand, Liverpool 2000, p. 21-36.

<sup>50</sup> *Chroniques. Livres III et IV*, éd. LG, p. 89-323, p. 51-87.

<sup>51</sup> Godfried CROENEN, « Les manuscrits 864-865 de Besançon et la production parisienne », in : Jean FROISSART, *Chroniques. Livre III. Le manuscrit Saint-Vincent de Besançon*, p. 39-47 ; IDEM, « La tradition manuscrite du Troisième Livre des *Chroniques* de Froissart », in : *Froissart à la cour de Béarn*, p. 15-59.

<sup>52</sup> *Chroniques. Livres III et IV*, éd. LG, p. 343-861, p. 327-341 ; *Chroniques*, éd. Varvaro, p. i-xxix ; Alberto VARVARO, « Problèmes philologiques du Livre IV des *Chroniques* de Jean Froissart », in : *Patrons, Authors and Workshops. Books and Book Production in Paris around 1400*, éd. Godfried Croenen – Peter Ainsworth, Louvain 2006, p. 255-277.

L'étude de la production des manuscrits avec une attention particulière portée au marché des livres et aux mécanismes qui présidaient à leur production, aux recherches prosopographiques qui rendent possible de connaître plus en détail les personnes concrètes impliquées, mais aussi les rapports entre les commanditaires et les producteurs, s'avère être un champ très fécond. Grâce aux travaux de Richard et Mary Rouse, le milieu des libraires et copistes parisiens est particulièrement bien connu.<sup>53</sup> Godfried Croenen a joint à cette recherche un examen minutieux des rapports entre la commande des *Chroniques* chez Pierre de Liffol au début de la deuxième décennie du XV<sup>e</sup> siècle et la fabrication d'un ensemble de manuscrits « apparentés ».<sup>54</sup> Marie-Hélène Tesnière a pour sa part examiné le cercle autour du chancelier Arnaud de Corbie et les connexions avec l'atelier de Raoul de Tainguy dont sont issues plusieurs copies des *Chroniques* de Froissart.<sup>55</sup>

Une piste naturelle de cette recherche mène aux programmes iconographiques et à la représentation du pouvoir. Dans les années 1990, cette première exploration du lectorat de Jean Froissart au XV<sup>e</sup> siècle et des rapports avec la communication – on a utilisé le terme « propagande » – politique est liée aux noms de deux dames, Laetitia Le Guay et Laurence Harf-Lancner.<sup>56</sup> Ces dernières années, c'est surtout l'ancien froissartologue Peter Ainsworth qui s'est consacré à ce domaine des représentations visuelles des idéologies véhiculées par les manuscrits.<sup>57</sup>

Le dernier domaine où se déploient avec bonheur les recherches froissartiennes est très contemporain : c'est celui des *digital humanities* qui représentent incontestablement une direction très dynamique qui ouvre largement l'éventail des possibilités tant sur le plan

---

<sup>53</sup> Mary ROUSE – Richard ROUSE, *Manuscripts and their makers : Commercial book producers in medieval Paris, 1200-1500. Illiterati et uxorati*, 2 vol., London – Turnhout 2000.

<sup>54</sup> Godfried CROENEN – Mary ROUSE – Richard ROUSE, « Pierre de Liffol and the manuscripts of Froissart's *Chronicles* », *Viator* 33, 2002, p. 261-283. Les textes de G. Croenen cités dans la note 51 sont également relatifs à ces recherches.

<sup>55</sup> Marie-Hélène TESNIERE, « Les manuscrits copiés par Raoul Tainguy : un aspect de la culture des grands officiers royaux au début du XV<sup>e</sup> siècle », *Romania* 107, 1986, p. 282-368.

<sup>56</sup> Laurence HARF-LANCNER – Laetitia LE GUAY, « L'illustration du livre IV des *Chroniques* de Froissart : les rapports entre texte et image », *Le Moyen Âge* 96, 1990, p. 93-112 ; Laurence HARF-LANCNER, « Image and propaganda : the illustration of Book I of Froissart's *Chroniques* », in : *Froissart Across the Genres*, p. 220-250 ; Laetitia LE GUAY, *Les princes de Bourgogne lecteurs de Froissart. Les rapports entre le texte et l'image dans les manuscrits enluminés du livre IV des Chroniques*, Turnhout 1998.

<sup>57</sup> Peter AINSWORTH, « Representing royalty : kings, queens and captains in some early fifteenth-century manuscripts of Froissart's *Chroniques* », in : *The medieval chronicle IV*, éd. Erik Kooper, Amsterdam – New York 2006, p. 1-37 ; Peter AINSWORTH – Inès VILLELA-PETIT, « Deux cycles d'illustrations des *Chroniques* de Froissart comparés », *Art de l'enluminure* 31, 2009, p. 46-89 ; Peter AINSWORTH, « Les familles royales dans les *Chroniques* de Jean Froissart : entre textes et images », in : *Familles Royales, vie publique, vie privée aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, éd. Christiane Raynaud, Aix-en-Provence 2010, p. 19-37 ; IDEM, « Les représentations de villes dans les manuscrits de Froissart : d'un codex à l'autre », in : *Villes en guerre*, éd. Christiane Raynaud, Aix-en-Provence 2008, p. 13-42.

éditorial qu'au niveau de la recherche. Déjà, en 2004, Peter Ainsworth esquissait la voie vers le numérique en appelant notamment à un approfondissement de la recherche sur les aspects iconographiques des manuscrits froissartiens.<sup>58</sup> Depuis 2007, les universités de Sheffield et Liverpool dirigent conjointement le projet « The Online Froissart ».<sup>59</sup> Outre la visualisation de plus d'une dizaine de fascimilés, la web-plateforme rend accessible un grand nombre de transcriptions des manuscrits qu'elle permet d'étudier de façon très efficace, par exemple grâce à la fonction de collation de plusieurs textes etc. Avec toute sa complexité, l'édition « The Online Froissart » s'empare d'une grande gamme des possibilités ouvertes par le monde du numérique sans se déconnecter des traditions plus classiques de la recherche.

Ce parcours à travers quelques dernières décennies de recherche que nous venons de présenter nous a permis de suivre les études froissartiennes du contexte historiographique du dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'au moment présent. Nous constatons la durabilité de certaines approches (l'analyse du récit historique et sa construction, les études codicologiques); certains thèmes et concepts méthodologiques subissent en revanche des évolutions, connaissant des périodes de plus grand intérêt parmi les historiens et puis laissant la place à d'autres champs de recherche (par ex. l'anthropologie politique qui a connu un sommet dans le cas de Froissart dans les années 1990, l'histoire militaire qui connaît actuellement un « revival »). Le dernier point de notre aperçu situe la recherche sur Froissart dans le monde le plus contemporain où les études médiévales (mais pas seulement) peuvent profiter des avantages des technologies modernes. Notre propre recherche a été beaucoup facilitée grâce à l'édition numérique mise en place par l'équipe de « The Online Froissart » sous la direction de Peter Ainsworth et Godfried Croenen.

### **Les fondements théoriques et conceptuels**

Le titre de notre thèse commence, rappelons-le, par les mots « la construction de la réalité historique ». Ainsi, notre titre contient-il déjà la formulation des questions fondamentales de notre recherche : un texte, et plus précisément un récit ne saurait être une empreinte pure et simple des événements qu'il relate. Mais avant de spécifier les grands axes

---

<sup>58</sup> Peter AINSWORTH, « Froissart et ses manuscrits : textes, images, codex et ressources électroniques », in : *Froissart dans sa forge*, p. 213-230 ; IDEM, « Technologies nouvelles, manuscrits virtuels : la guerre de Cent Ans à travers les *Chroniques* de Jean Froissart », *Reading Medieval Studies* 34, 2008, p. 21-34.

<sup>59</sup> <https://www.hrionline.ac.uk/onlinefroissart/index.jsp>

du questionnement qui seront les nôtres, retraçons l'histoire de la problématisation des rapports entre la réalité historique et le récit historique.

La critique structuraliste, influencée par le formalisme russe et, d'une façon plus éloignée, par la linguistique de Ferdinand de Saussure, a été amené à réfléchir sur les liens qui existent entre le monde de l'expérience et les représentations textuelles de ce monde. Le récit qui se veut le miroir de la réalité s'articule depuis la distinction platonicienne à travers la *diegesis*, « récit pur », et la *mimesis*, c'est-à-dire l'imitation.<sup>60</sup> Or, comme les termes de Platon, retravaillés ensuite par Aristote, s'appliquent à la représentation dramatique et comme aucun récit, comme le constate Gérard Genette, n'est en mesure d'imiter l'histoire qu'il raconte, il s'agit forcément d'illusion de mimesis « qui est la seule mimesis narrative ».<sup>61</sup> « Le récit d'événements, quel qu'en soit le mode, continue Genette, est toujours récit, c'est-à-dire transcription du (supposé) non-verbal en verbal ».<sup>62</sup> En tant qu'effet du langage, le récit ne peut qu'adopter les principes qui lui sont propres. De même que la langue opère sur l'attribution du signifiant à un signifié, le récit substitue le sens (*meaning*) à la copie directe des événements racontés.<sup>63</sup> Constatant ainsi l'impossibilité de traduire directement la réalité dans un récit, Genette, Barthes, White et d'autres s'interrogent sur la nature du récit historique.

Le travail de l'historien consiste, selon la théorisation de Roland Barthes, dans l'organisation des *signifiés* en une structure cohérente, en dotant cette structure de sens.<sup>64</sup> Ces *signifiés* ne sont autre chose que des faits historiques, mais des faits qui sont déjà identifiés comme tels par l'historien. En se référant à Lévi-Strauss, Hayden White parle en effet du « chaos des faits » dont la réalité est inévitablement constituée et où il est nécessaire d'opérer des choix.<sup>65</sup> Mais ces choix des faits historiques ne sont jamais fortuits. Selon White, ils sont sujets à des objectifs concrets dans un effort d'explication et d'interprétation de l'histoire qui est inhérent à tout récit historique. Adoptant ses termes, nous pouvons dire que le choix de la séquence des faits est sujet à un « paradigme explicatif » de l'auteur.<sup>66</sup> La réalité

---

<sup>60</sup> Cf. Gérard GENETTE, *Figures III*, Paris 1972, p. 184.

<sup>61</sup> Ibidem, p. 185.

<sup>62</sup> Ibidem, p. 186.

<sup>63</sup> « narrative ceaselessly substitutes meaning for the straightforward copy of the events », Hayden WHITE, « The Value of Narrativity in the Representation of Reality », *Critical Inquiry* 7, 1980, p. 5-27, ici p. 6.

<sup>64</sup> Roland BARTHES, « Le discours de l'histoire », in : *Le bruissement de la langue : Essais critiques IV*, Paris 1993, p. 153-166, plus particulièrement p. 163 et sqq.

<sup>65</sup> « Confronted with a chaos of facts, the historian must choose, sever and carve them up for the narrative purposes », Hayden WHITE, *Tropics of Discourse. Essays in Culture Criticism*, Baltimore – London 1978, p. 55-56.

<sup>66</sup> H. WHITE, *Tropics of Discourse*, p. 51-80.

historique est donc créée en fonction de sa perspective qui s'impose dans le travail qu'il effectue avec les documents et que la critique anglosaxonne désigne après White comme « emplotment ». <sup>67</sup> Par conséquent, tout récit historique, du fait de sa subjectivité incontournable, doit être considéré comme idéologique et comme l'une des multitudes de lectures possibles.

Cette séparation conceptuelle du récit de l'unique et inébranlable vérité historique conduit à d'autres affirmations dont les conséquences pour la science historique ne sont pas moindres. La reconstitution des faits dans le discours historique signifie pour Barthes que « le fait n'a jamais qu'une existence linguistique » alors que « tout se passe comme si cette existence n'était que la „copie“ pure et simple d'une autre existence, située dans un champ extra-structural, le „réel“ ». <sup>68</sup> Barthes comme White assimilent la naissance de l'histoire en tant que discipline au XIX<sup>e</sup> siècle à la grande illusion que la narrativité seule est capable de rendre compte du réel, mettant un signe d'égalité entre les faits et la vérité par opposition au récit fictif. White appelle cette conviction fondamentale « fiction of factual representation ». <sup>69</sup> Or, la césure entre la réalité et le récit qui veut en rendre compte ainsi que sa soumission aux structures de langue et de pensée ont pour conséquence, selon ces auteurs, que le récit historique est autoréférentiel et qu'il ne diffère pas, en ultime instance, d'un récit fictif. <sup>70</sup>

Assez tôt, les critiques littéraires ont réagi contre ce scepticisme narratologique en s'efforçant de formuler de façon théorique les frontières entre un récit de fiction et un récit historique. Gérard Genette a tenté de chercher les signes de la non/fictionnalité dans les marques formelles comme l'ordre chronologique des événements ou le mode du récit. Ce dernier d'après Genette interdit d'attribuer une psychologie aux « personnages » à moins qu'elle ne soit justifiée par un document. <sup>71</sup> L'objection que nous pourrions faire à cette définition est celle-ci : qu'elle relève des conceptions (post)modernes de l'écriture historique, et qu'elle n'est certainement pas valable pour l'historiographie médiévale (encore qu'il soit difficile de définir proprement une « psychologie des personnages »). Un troisième trait distinctif du récit factuel est selon Genette la focalisation et les niveaux de narration : « La distinction de niveau est sans doute ici la plus pertinente, car le souci de vraisemblance ou de simplicité détourne généralement le récit factuel d'un recours trop massif aux narrations du second degré : on imagine mal un historien ou un mémorialiste laissant à l'un de ses

---

<sup>67</sup> Ibidem, p. 60-61.

<sup>68</sup> R. BARTHES, « Le discours de l'histoire », p. 164-165.

<sup>69</sup> H. WHITE, *Tropics of Discourse*, p. 121-134.

<sup>70</sup> Ibidem, p. 121-134.

<sup>71</sup> Gérard GENETTE, *Fiction et diction*, Paris 1991.

personnages le soin d'assumer une part importante de son récit. [...] La présence du récit métadiégétique est donc un indice assez plausible de fictionalité ».<sup>72</sup> Nous avons voulu citer la conclusion de Genette en entier car elle montre là encore combien les catégories modernes sont peu compatibles avec les textes médiévaux, et plus particulièrement avec les textes froissartiens. Il est de notoriété publique que les *Chroniques* incluent dès le livre III de longs passages où le chroniqueur laisse parler ses « personnages ». Et pourtant, comme nous le verrons dans la partie III de notre thèse, cette pratique n'implique nullement aux yeux de Froissart l'atténuation de la véridicité de son propos et vise au contraire à l'appuyer.

Il est sans doute difficile de trouver un concept opératoire de manière générale, délimitant les frontières fragiles entre les récits factuels et fictifs. Lubomír Doležel souligne que la narrativisation seule ne transforme pas l'histoire en fiction.<sup>73</sup> À la base de la théorie des mondes fictifs, il propose que la différence essentielle repose dans le fait que les textes historiques reflètent le monde (world-imaging texts), alors que les textes fictifs construisent un monde (world constructing texts).<sup>74</sup>

La réaction plus adéquate pour le travail historique est à chercher du côté des historiens, et surtout de Roger Chartier qui a su formuler une position ferme qui ne rejette pas complètement les impulsions conceptuelles des structuralistes mais qui ne renonce pas à la légitimité de la revendication fondamentale de l'histoire en tant que discipline – son rapport avec la réalité historique. Il défend d'abord l'idée que la réalité sociale est accessible à l'historien par d'autres traces que celles purement discursives (ou textuelles). Et puisque le discours lui-même naît à partir des déterminants d'ordre social, donc extérieurs à lui-même, il ne peut donc être compréhensible qu'au moment où l'historien arrive à connaître les conditions qui présidaient à sa production.<sup>75</sup> Le deuxième « défi », comme le dit Chartier, concerne la référentialité du récit historique, niée des positions des narratologues radicaux. Chartier admet le caractère foncièrement narratif du discours historique, mais celui-ci produit un savoir contrôlable et vérifiable car il ne se détache pas de la réalité du passé dans

---

<sup>72</sup> Ibidem, p. 79.

<sup>73</sup> La critique de Doležel se fonde sur l'argumentation suivante : L'identification opérée par H. White est due à son appréhension de la fiction comme un récit mimétique : les deux discours, historique et fictif, visent selon lui à représenter la réalité. Et seule la ressemblance formelle le conduit à affirmer qu'il n'y a entre eux aucune différence. Cf. Lubomír DOLEŽEL, *Heterocosmica : fiction and possible worlds*, Baltimore – London 1998.

<sup>74</sup> Ibidem, p. 24.

<sup>75</sup> Roger CHARTIER, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris 1998, p. 99-123.

la mesure où celle-ci se donne à lire. Sans dire nécessairement une seule vérité historique, le discours historique ne peut ne pas tendre vers la vérité.<sup>76</sup>

La voie médiane, conciliatoire et à la fois optimiste qu'a formulée Roger Chartier guidera également nos questionnements. Sans vouloir postuler une coupure infranchissable entre l'historien à la recherche des faits et la réalité passée ou présente qu'il affronte au cours de sa quête, nous pensons que l'appréhension du monde n'est pas directe, immédiate, mais qu'elle est sujette à des choix. C'est à travers ces choix que l'historien – dans notre cas le chroniqueur – identifie les événements historiques. Inspirés par Paul Veyne, nous nous greffons sur sa conception de l'intrigue : il s'agit de la part de l'historien d'appliquer de manière délibérée une vision qui est la sienne à la lecture de la réalité. Celle-ci détermine ensuite le traitement qu'il fait subir à cette réalité et aussi son interprétation.<sup>77</sup> Comme l'a constaté Monika Otter, l'historien opère la sélection d'un nombre potentiellement infini d'événements.<sup>78</sup> Attribuer à notre chroniqueur médiéval la conscience de ces aspects inhérents à la production du récit historique relèverait évidemment d'un anachronisme grossier. En revanche, il nous semble qu'analyser son texte comme le fruit de choix qu'il dut effectuer en créant son intrigue et en construisant, à partir de celle-ci, son récit historique, a toute sa légitimité.

Pour exprimer la voie que nous souhaitons prendre en étudiant les *Chroniques*, nous voudrions nous appuyer sur une très belle formulation d'Alain Boureau : « Je ne pense pas céder aux sirènes relativistes ou formalistes qui font de tout processus historique une narration englobant un réel inaccessible ou inexistant. [...] Insister sur la puissance d'un modèle narratif producteur de pensées et de structures ne saurait dispenser d'examiner l'usage de chaque récit comme un fait historique dont on doit chercher les circonstances, les agents et les effets. »<sup>79</sup> Les *Chroniques* de Froissart représentent un récit qui vise à reconstruire de façon véridique la réalité historique que l'auteur a pu connaître. Or, il évoluait dans un système de valeurs qui déterminaient la manière dont il concevait le monde du réel. Si son écriture était comme tout récit soumise à des principes universels de la narrativité comme l'a montré Hayden White, elle s'inscrivait en même temps dans un contexte culturel et littéraire précis qui exerçait une influence décisive sur la façon dont il pouvait raconter et dont il racontait effectivement l'histoire.

---

<sup>76</sup> Ibidem, p. 108-115.

<sup>77</sup> Paul VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, Paris 1978, notamment p. 51 et sqq.

<sup>78</sup> Monika OTTER, *Inventiones : fiction and referentiality in twelfth-century English historical writing*, Chapel Hill 1996, p. 10-11.

<sup>79</sup> Alain BOUREAU, *L'événement sans fin. Récit et christianisme au Moyen Âge*, Paris 1993, p. 10.



Le champ de cette recherche ne peut sûrement pas être considéré comme une *terra incognita*. Dans notre survol historiographique, nous avons présenté comme très importante l'orientation vers une étude de la construction du récit froissartien qui s'avère fructueuse depuis déjà plusieurs décennies. Peter Ainsworth a formulé dans son travail intitulé symptomatiquement *Jean Froissart and the Fabric of History* certaines des questions qui seront aussi parties de nos préoccupations. Et s'y sont ajoutées bien d'autres recherches dans ce domaine auxquelles nous sommes évidemment très redevables. Force est de constater cependant que ces travaux, s'ils proposent des analyses pertinentes de passages ou d'aspects choisis, n'envisagent pas la problématique de la construction du récit historique froissartien de façon complexe et surtout pour l'ensemble des *Chroniques*. L'entreprise qui sera la nôtre s'organisera en trois parties qui tâcheront chacune dans une perspective différente de scruter les divers aspects de ce processus.

La première partie s'attachera à capter Froissart comme un « individu social », c'est-à-dire comme un auteur unique et en même temps évoluant dans un réseau culturel concret, qui était formatif de son identité. Ces déterminants, substantiellement sociaux et pourtant, en ultime instance, personnels car intériorisés, orientaient sa lecture de la réalité ainsi que sa reconstruction narrative. Ces influences et valeurs, nous les étudierons à travers les empreintes discernables à l'intérieur du récit chroniqueur et nous les confronterons à l'œuvre poétique de Jean Froissart, qui se fait souvent biographique et est beaucoup plus intime. La deuxième partie de notre thèse sera consacrée aux différents rapports que le chroniqueur établit entre lui-même et ses textes : nous étudierons les modalités et fonctions de sa présence auctoriale dans le récit. Dans la troisième partie, nous examinerons un autre aspect fondamental de la manière dont Froissart relie son récit avec la réalité historique. Il s'agira de la question classique des sources du récit. Cependant, notre préoccupation principale ne sera pas leur identification à travers la déconstruction textuelle, mais l'analyse de leur présentation. Cette perspective, qui peut sembler de prime abord trop « littéraire », nous permettra de nous interroger sur le discours d'autorité d'un texte historique, qui était de toute évidence très important pour notre chroniqueur. La quatrième partie enfin renouera avec les problèmes de la reconstitution de la réalité historique que nous avons brièvement présentés dans cette partie de notre introduction. L'accès aux événements historiques et le concept même de l'événement, la temporalité du récit et les liens entre les différents niveaux de temps, les déterminations formelles et les moyens mimétiques sont les axes principaux de

notre questionnement qui cherchera à concevoir l'ensemble des principes que Jean Froissart a mis en place pour mener à bien son entreprise historiographique.

### **La mouvance textuelle et la réécriture : quelques notes méthodologiques**

Si nous avons parcouru dans la partie précédente les postulats théoriques sur lesquels nous nous appuyons, nous n'avons pas encore touché au problème général de toute recherche sur les textes médiévaux, qui a des implications importantes sur la méthodologie du travail. Le corpus de nos sources semble parfaitement bien défini : nous étudierons l'œuvre de Jean Froissart, et notamment ses *Chroniques*. Or, la notion même de l'œuvre médiévale est très problématique. Pour Paul Zumthor, cette œuvre n'est jamais atteignable ; elle est uniquement manifestée par des manuscrits (textes).<sup>80</sup> Assez récemment, Patrick Moran a proposé de renverser ce schéma et se situer du côté de la réception : « de la mouvance/variance manuscrite émerge une œuvre consensuelle, puisque tenant du genre dans l'ordre de la lecture. Le complexe compris dans un texte est au Moyen Âge composé au minimum « du manuscrit, du lecteur/auditeur, du copiste, de l'éventuel récitant et de l'auteur premier ». <sup>81</sup> Sans devoir nécessairement trancher entre l'appréhension de l'œuvre en tant que l'objet lié à l'auteur ou au contraire comme existante dans la perspective de son récepteur, nous ne pouvons pas éviter la notion de son instabilité et de sa fluidité. Paul Zumthor a désigné ce phénomène typique de la littérature médiévale sous le vocable de mouvance textuelle.<sup>82</sup> Bernard Cerquiglini utilise le terme de la « variance », mais lui aussi met en garde contre une conception essentialiste du texte.<sup>83</sup>

Certes, Zumthor a formulé ses conclusions d'abord pour les formes poétiques qui étaient d'une part destinées à la performance ou du moins à la lecture à haute voix et qui, d'autre part, se moulaient dans un ensemble topique partagé par cette culture courtoise. En revanche, il nous semble plus simple d'attribuer à un travail historiographique une portion bien plus importante d'originalité et ainsi, reliant celui-ci avec un auteur concret, de parler d'une « œuvre ». Nous ne renonçons pas à ce terme, tout en tenant compte de son statut problématique. Analyser une œuvre historiographique dans le contexte plus large de

---

<sup>80</sup> Paul ZUMTHOR, *Essai de poétique médiévale*, Paris 1972, p. 64-75.

<sup>81</sup> Patrick MORAN, « Le texte médiéval existe-t-il ? Mouvance et identité textuelle dans les fictions du XIII<sup>e</sup> siècle », in : *Le texte médiéval : de la variante à la recreation*, éd. Cécile Le Corner-Rochelois – Anne Rochebouet – Anne Salamon, Paris 2012, p. 13-25, ici p. 23.

<sup>82</sup> P. ZUMTHOR, *Essai de poétique médiévale*, p. 64-75.

<sup>83</sup> Bernard CERQUIGLINI, *Éloge de la variante : histoire critique de la philologie*, Paris 1989.

l'écriture de l'histoire mais aussi comme un artefact unique, attribuable à une personne ancrée dans un temps et dans une situation sociale concrets, suppose une volonté auctoriale. Or, les problèmes relatifs à la manière dont un texte médiéval circulait, aux formes de sa transmission, bref, aux conditions sous lesquelles il a pu parvenir jusqu'à nous ne peuvent pas ne pas être pris en compte.

Si nous n'ignorons pas que, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, certains auteurs contrôlaient en partie la copie de leurs textes, il est indéniable que la partie la plus importante de la production des manuscrits leur échappait, étant sujette à la logique du marché des livres.<sup>84</sup> De plus, dans le cas de Froissart, la diffusion de ses écrits historiques n'a véritablement commencé qu'après sa mort.<sup>85</sup> La conviction que les textes peuvent être facilement révélateurs des intentions de l'auteur est donc, en absence d'autre évidence que celle des textes eux-mêmes dans de multiples variantes, quelque peu délicate. Dans le contexte de réécriture constante qui caractérise l'approche froissartienne, un tel procédé comme l'abréviation, et donc l'omission de certaines choses qui pourraient être interprétées comme le résultat des transformations intentionnelles en termes de « vision de la réalité », relèvent souvent de l'intervention des libraires ou copistes.<sup>86</sup>

Notons à ce propos les remarques intéressantes d'Olivier Delsaux. Il a montré que les textes autographes, supposément « lavés du péché de mouvance », en réalité subissaient des interventions plus ou moins importantes de la part de l'auteur, souvent même en vue de faciliter la tâche au copiste. Ces changements sont le plus souvent d'ordre stylistique. Delsaux affirme que « l'auteur relisant son texte agit en fait comme un copiste et non comme un remanieur, ce qui tendrait à remettre en cause l'identification de certains remaniements supposés remonter à l'auteur, qui pourraient n'être que la transcription d'un scribe particulièrement interventionniste ».<sup>87</sup>

Comment donc éviter des interprétations trop faciles qui voudraient voir dans le moindre changement des significations d'ordre idéologique, et non pratique ? Dans l'idéal, il

---

<sup>84</sup> Parmi la littérature très riche sur le sujet, nous renvoyons à l'étude qui traite le cas des *Chroniques* de Jean Froissart en particulier : Godfried CROENEN – Sofie LOOMANS, « Scribes or Copy Editors ? Scribal Behaviour and the Production of Manuscript Versions of Jean Froissart's *Chronicles* in Fifteenth-Century Paris », in : *The Online Froissart*, éd. Peter Ainsworth – Godfried Croenen, v. 1.5, Sheffield : HRIOnline, 2013, surtout la note 8. Consultable à l'adresse <http://www.hrionline.ac.uk/onlinefroissart/apparatus.jsp?type=intros&intro=f.intros.GC-SLo>.

<sup>85</sup> De façon synthétique Bernard GUENEE, *Du Guesclin et Froissart. La fabrication de la renommée*, Paris 2008, p. 180-184. Pour plus de détails voir notre épilogue, p. 403-405.

<sup>86</sup> G. CROENEN – S. LOOMANS, « Scribes or Copy Editors ? ».

<sup>87</sup> Olivier DELSAUX, « Variantes d'auteur ou variance de copiste : „l'écriture“ en moyen français face à la mouvance de ses manuscrits », in : *Le texte médiéval*, p. 145-158.

serait souhaitable de comparer toutes les variantes. Cela serait évidemment une tâche gargantuesque qui n'est guère possible pour l'ensemble des *Chroniques*, dont nous prenons l'étude pour objectif. Notre travail s'appuiera donc surtout sur les éditions. Les passages contenus dans le livre I seront le plus souvent envisagés « en série », c'est-à-dire dans l'étude comparée de différentes rédactions. Les manuscrits seront consultés seulement en vue d'inclure le texte de la rédaction A du premier livre dans la comparaison ou dans les passages des livres postérieurs qui, eux aussi, relèvent des rédactions différentes. Nous espérons que l'existence des éditions modernes des différents manuscrits et la possibilité de consulter un nombre relativement grand de textes nous aidera à éviter les raccourcis possibles dus à la frontière parfois difficilement saisissable entre le travail auctorial et le travail de scribe.

Un deuxième aspect essentiel de la production littéraire médiévale est lié à la notion de la réécriture. Daniel Poirion a caractérisé ce phénomène comme une circulation des matrices thématiques qui sont saisies par chaque auteur de façon un peu différente mais qui renvoient toujours à une histoire qui a déjà été racontée.<sup>88</sup> Les grands ensembles thématiques de Lancelot et la quête de saint-graal ou la matière antique de la chute de Troie ne sont que les exemples les plus patents de ces thématiques toujours à la disposition d'auteurs et de publics nouveaux afin d'ouvrir l'espace à des jeux d'intertextualité. Cette pratique, nous la trouvons également chez Froissart. Michel Zink, Laurence Harf-Lancner et d'autres ont étudié la matière des mythes ovidiens que notre auteur a su savamment insérer dans son texte historiographique pour en faire un cadre interprétatif des événements récents, et de façon encore plus créatrice, il les a entrelacés dans ses poésies.<sup>89</sup> Notre intérêt cependant va se porter vers une autre dimension de la réécriture – vers la révision continue de ses œuvres historiographiques.

Cette pratique ne représente rien d'extraordinaire. Elle relève tout d'abord d'une volonté de mettre au point le récit précédent par enrichissement des sources. Cet effort se fait voir par exemple chez l'historien Bernard Gui qui corrige et continue le texte de ses *Flores chronicorum* entre 1319 et 1330, alors que la première rédaction en a été achevée dès 1315. En même temps, Gui travaillait simultanément sur d'autres projets historiques qui se

---

<sup>88</sup> Daniel POIRION, « Écriture et réécriture au Moyen Âge », *Littérature* 41, 1981, n° 1 (= Intertextualité et roman en France, au Moyen Âge), p. 109-118.

<sup>89</sup> Michel ZINK, « Froissart et la nuit du chasseur », *Poétique* 41, 1980, p. 60-77, repris in : *Les voix de la conscience. Parole du poète et parole de Dieu dans la littérature médiévale*, Caen 1992, p. 117-134 ; Laurence HARF-LANCNER, « La chasse au blanc cerf dans le *Méliador*. Froissart et le mythe d'Actéon », *Marche romane* 30, 1980, p. 143-152 ; EADEM, « Chronique et roman : les contes fantastiques de Froissart », in : *Autour de roman. Études présentées à Nicole Cazauran*, Paris 1990, p. 49-65.

proposaient d'offrir sous des formes différentes, en fonction des publics, l'histoire de l'Église, l'histoire du monde et l'histoire des rois de France. Le souci d'exactitude se conjugue chez lui avec la volonté de rédiger ces œuvres diverses de manière accessible, d'où les deux mouvements simultanés d'augmentation et d'abréviation.<sup>90</sup>

Jean Froissart ne s'est pas mêlé de projets historiographiques différents. Sa rédaction des *Chroniques* est sous-tendue par certaines visions unifiantes qui donnent la cohérence à l'ensemble de ses textes, alors même que son écriture – le fait est indéniable – fait preuve d'évolutions importantes au cours de sa carrière. Sauf le livre IV, tous les textes précédents des *Chroniques* existent dans au moins deux rédactions. Dans le livre III, les écarts ne sont pas très grands et se rapportent surtout à la toute fin du récit.<sup>91</sup> Quant au livre II – précisons que nous suivrons la désignation traditionnelle de cette unité textuelle, alors même que les objections critiquant le bien-fondé de cette conception nous semblent tout à fait recevables – Godfried Croenen a constaté, il y six ans, que le manuscrit de la Newberry Library f. 37 contient une rédaction très différente de celle publiée par Gaston Raynaud pour la Société de l'Histoire de France, étant peut-être rédigé seulement après le retour de Froissart d'Angleterre car il semble contenir des développements originaux relatifs aux événements anglais.<sup>92</sup> Ce manuscrit n'a pas encore été soumis à un examen systématique et nos propres recherches se concentreront davantage sur la réécriture du livre I.

La question épineuse des révisions que Froissart apporta à son texte du premier livre est depuis le XIX<sup>e</sup> siècle une pomme de discorde dans les études froissartiennes. Nous ne voulons pas répéter les arguments avancés par les différentes parties au cours de plus d'un siècle de recherche. Pierre Courroux en a récemment présenté un aperçu solide dans sa thèse ; nous nous permettons donc de renvoyer à son travail.<sup>93</sup> Les remarques suivantes seront consacrées à ces aspects de cette problématique qui ont des conséquences directes sur notre étude. Les rédactions du livre I sont à l'heure actuelle identifiées au nombre de quatre, et jusqu'à six. Celle du manuscrit d'Amiens et du manuscrit de Rome ne font pas de doute. En outre, Siméon Luce a identifié la « rédaction ordinaire » (A) et la « rédaction ordinaire révisée » (B).<sup>94</sup> Godfried Croenen a rajouté encore la rédaction C, qui représente, selon lui, le

---

<sup>90</sup> Cf. Anne-Marie LAMARRIGUE, *Bernard Gui (1261-1331) : un historien et sa méthode*, Paris 2000, p. 51-55.

<sup>91</sup> Voir notre chapitre IV de notre II<sup>e</sup> partie, p. 185, et en particulier la note 258.

<sup>92</sup> G. CROENEN, « A „refound“ manuscript of Froissart revisited », p. 56-60.

<sup>93</sup> Pierre COURROUX, *L'Écriture de l'histoire dans les chroniques française (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris 2016, p. 352-361.

<sup>94</sup> Siméon LUCE, « Introduction au premier livre des *Chroniques* de J. Froissart », in : *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/1, p. vii-xliii.

texte retravaillé de la version B et qui est contenu dans le ms. Newberry f. 37.<sup>95</sup> Et finalement, l'abrégé du premier livre préservé dans le ms. BNF fr. 10144 devrait être lui aussi considéré comme une rédaction à part, car il est bien plus étendu que ce que l'on suggérerait jusqu'ici.<sup>96</sup>

Or, l'existence de ces six rédactions est mise en doute par les problèmes qui accompagnent la rédaction A. Celle-ci représente en particulier un nœud gordien. La plus grande partie de cette rédaction est identique à la version B, mais le début diffère de toutes les autres rédactions et surtout, elle contient une interpolation des *Grandes Chroniques de France* pour les années 1350-1356. La fin apporte d'autres aspects troublants : quatre manuscrits s'achèvent en 1372, tandis que d'autres continuent au-delà de la rédaction B, jusqu'en 1379. Les rédactions A et B deviennent différentes exactement au moment où les « textes courts », qui sont en même temps les témoins les plus anciens de la rédaction A, se terminent. Quant à l'interpolation des *Grandes Chroniques de France*, Siméon Luce et Kervyn pensaient tous les deux que c'était Froissart qui avait recopié cette partie dans son texte.<sup>97</sup> Susan Wales réfute cette hypothèse (ou plutôt la solution « faute de mieux ») en soulignant que Froissart n'a jamais eu recours à cette source dans d'autres parties de son texte et que l'interpolation n'était pas insérée au même endroit dans tous les manuscrits, certains d'entre eux omettant une scène. Wales pense que cette interpolation a été copiée dans un manuscrit de la rédaction A d'où il a été repris dans d'autres, puisque les textes de cette rédaction témoignent des mêmes variantes.

À la base de tous ces arguments, Susan Wales propose la solution suivante : la première version du livre I, qui a été composée pour Robert de Namur, est perdue, ou bien préservée uniquement dans la dédicace et dans les quelques premiers chapitres de la version A telle que nous la connaissons aujourd'hui. Le reste de cette rédaction est le texte copié de la rédaction B et des *Grandes Chroniques* et elle ne peut donc pas être considérée comme la version auctoriale de Froissart.<sup>98</sup> Cette hypothèse nous paraît intéressante mais nous manquons d'éléments à la base de nos propres recherches pour l'accepter entièrement. Nous y reviendrons cependant en lien avec plusieurs aspects que nous étudierons, notamment dans la première partie. En revanche, une question qui ne doit pas être laissée ouverte est celle de la chronologie de ces rédactions.

---

<sup>95</sup> G. CROENEN, « A „refund“ manuscript of Froissart revisited », p. 56-60.

<sup>96</sup> Cf. George DILLER, « Introduction », in : *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. x, estime la longueur de l'abrégé à un sixième du premier livre.

<sup>97</sup> S. LUCE, « Introduction », in : *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/1, p. xxx-xxxii ; Joseph KERVYN DE LETTENHOVE, « Recherches sur l'ordre et la date des diverses rédactions des *Chroniques* », in : *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 1/2-3, p. 73-74.

<sup>98</sup> S. WALES, *Froissart, Book I*, p. 146-213 (le résumé de son analyse détaillée est aux p. 207-213).

Si nous laissons de côté l'abrégé et que nous considérons la rédaction A comme un texte ayant sa valeur propre, nous arrivons aisément à la suite A – B – C – ms. de Rome. Toute la difficulté consiste dans le fait de savoir où il faut insérer la rédaction d'Amiens. Son éditeur George Diller a (plutôt timidement) soutenu sa primauté.<sup>99</sup> Jean-Marie Moeglin a pour sa part proposé, à la lecture des prologues et des parties initiales des rédactions respectives, d'insérer la rédaction d'Amiens entre les deux rédactions ordinaires : Froissart a composé d'abord ce que nous connaissons comme le texte A, il a mis ensuite en place un autre projet historiographique représenté par la rédaction d'Amiens pour revenir enfin à son premier essai mais dont il a entrepris la révision.<sup>100</sup> Le plus récemment, Godfried Croenen s'est prononcé pour une chronologie qui met le ms. d'Amiens en tête de la série des textes qui nous sont parvenus, acceptant l'hypothèse de Susan Wales sur le caractère non auctorial de la rédaction A.<sup>101</sup> En fonction des mentions textuelles, il croit que la rédaction d'Amiens n'a pas pu être composée avant 1384, date de la mort de Louis d'Anjou auquel Froissart fait référence au passé. L'abrégé est selon Croenen à situer avant la composition de la rédaction B car il représente une version intermédiaire entre les rédactions d'Amiens et l'ordinaire révisée. Quant à la rédaction B, il date sa rédaction du début des années 1390 alors que la révision entreprise dans la rédaction C doit être placée dans la seconde moitié de cette décennie.

Il nous a semblé important de parcourir rapidement ces opinions sur la chronologie relative des rédactions du livre I. Notre étude s'appuie dans une mesure importante sur la comparaison entre ces différents textes qui nous permettront de sonder les stratégies d'écriture et les traits typiques de chaque rédaction. Sans suggérer que la méthode historique froissartienne doive nécessairement être envisagée dans la perspective évolutive – il est tout aussi légitime d'appréhender chaque version des événements comme un projet autonome – la mise en série chronologique nous semble utile dans la mesure où elle est susceptible d'expliquer certains aspects des transformations de la manière dont Froissart rend compte de la réalité historique. Par ailleurs, l'approche « autonomisante » n'en est pas pour autant exclue, nous semble-t-il, dans le modèle évolutif. La chronologie des rédactions que nous

---

<sup>99</sup> G. DILLER, « Introduction », in : *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. ix-xxx.

<sup>100</sup> J.-M. MOEGLIN, « Froissart, le métier d'historien », p. 431-432.

<sup>101</sup> L'étude a été publiée dans l'anthologie des sources relatives à la bataille de Crécy et la présentation de chaque rédaction constitue un texte à part, toutefois sans autre titre que celui de la source. Nous nous permettons d'y faire référence sous le titre que l'auteur a donné lui-même à son texte avant la publication mais avec la pagination correspondante : Godfried CROENEN, « The Battle of Crécy according to Jean Froissart : Dating the „Amiens“, „Abridged“, „B“ and „C“ Redactions of Book I of Froissart's *Chronicles* », in : *The Battle of Crécy*, p. 396-405, 407-411.

faisons nôtre est celle suggérée par Godfried Croenen et nous pensons apporter dans notre thèse quelques arguments pour soutenir son hypothèse.

Notre recherche sur les *Chroniques* de Jean Froissart, et par occurrence aussi sur son œuvre poétique, s'insère dans les voies bien frayées des études sur l'historiographie médiévale. Elle a pu abondamment puiser dans les travaux de Bernard Guenée, véritable « grand ancêtre » dans ce domaine, aussi bien que dans ceux de ses nombreux successeurs. La très riche historiographie allemande moderne, très orientée vers la fonctionnalité de l'écriture historique dans les rapports avec la sphère politique et institutionnelle, nous a été également d'un appui important ; du côté anglo-saxon, de nombreuses impulsions ont nourri notre réflexion sur les liens entre l'écriture de l'histoire et ses aspects littéraires. Malgré la quantité énorme d'études sur Froissart et sur les différents aspects de son travail écrites jusqu'à nos jours, nous espérons que notre thèse sera susceptible de jeter plus de lumière sur les conceptions froissartiennes de l'historiographie, sur ses méthodes de travail et finalement aussi sur la signification de son entreprise dans le contexte de la production tardo-médiévale. À la fin de cette introduction, nous nous permettons de faire appel à la constatation de Michel Zink qui, nous semble-t-il, exprime à merveille le défi que représente tout travail sérieux sur le chroniqueur hennuyer : « La difficulté avec Froissart est qu'il est trop connu sans l'être assez ».<sup>102</sup>

---

<sup>102</sup> M. ZINK, « La fin des *Chroniques* de Froissart », p. 81.



## I<sup>ère</sup> partie

### LES FACETTES D'UNE IDENTITÉ ET L'APPRÉHENSION DU MONDE

Chaque œuvre à caractère littéraire impose au chercheur un dilemme d'interprétation. Il n'est pas en effet facile de naviguer entre l'individualité de l'auteur, son caractère personnel qui regimbe à être compris à travers une structure sociétale, et les déterminants plus généraux qui font d'un individu une créature sociale et culturelle. Le problème de la naissance de l'individualité est un grand thème historiographique, mais l'affirmation de soi dès l'époque médiévale ne fait plus de doute parmi les historiens, et notamment parmi les médiévistes.<sup>1</sup> La recherche du salut qui ne peut être que personnel, la pratique de l'examen de conscience en vue de la confession, qui se fait plus fréquente à partir du XII<sup>e</sup> siècle, conduisent à une prise de conscience de soi.<sup>2</sup> Mais cette conscience ne reste pas cantonnée au domaine de la vie spirituelle ; elle se traduit dans les activités orientées vers le monde d'ici-bas, comme la création littéraire. Notamment à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, les textes historiographiques à caractère (auto)biographique tout comme les compositions poétiques relèvent d'une subjectivité de la voix narrative.<sup>3</sup> Une mise à nu de soi se laisse discerner dans la littérature de cette époque, et cela malgré des contraintes génériques très fortes, qui s'opposent à l'individuation du chant poétique tissé autour de sujets communs.<sup>4</sup>

Avant d'étudier les questions de subjectivité et d'autorité dans les *Chroniques* de Jean Froissart, nous souhaitons nous positionner dans une perspective opposée et dégager les influences qui participaient de son orientation identitaire, tout en gardant conscience du caractère unique de sa personnalité, ainsi que du potentiel créatif et créateur qui était le sien.

---

<sup>1</sup> Cf. Jean-Claude SCHMITT, « La découverte de l'individu : une fiction historiographique », in : idem, *Le corps, les rites, le temps. Essais d'anthropologie médiévale*, Paris 2001, p. 241-262 qui passe en revue la tradition historiographique.

<sup>2</sup> Parmi les travaux les plus importants Marie-Dominique CHENU, *L'éveil de la conscience dans la civilisation médiévale*, Montréal – Paris 1969 ; Aron GOUREVITCH, *La Naissance de l'individu dans l'Europe médiévale*, Paris 1997, notamment p. 115-217 pour les liens entre la religion, sa pratique et l'individu.

<sup>3</sup> Voir le travail fondateur de Michel ZINK, *La subjectivité littéraire : autour du siècle de saint Louis*, Paris 1985.

<sup>4</sup> À ce titre voir surtout les travaux de P. ZUMTHOR, *Essai de poétique médiévale* ; IDEM, « Les narrativités latentes dans le discours lyrique médiéval », in : *The Nature of Medieval Narrative*, éd. Minnette Grundmann-Gaudet – Robin Jones, Lexington 1980, p. 39-55.

Les approches appliquées aujourd’hui dans le domaine des sciences sociales pour étudier la question épineuse de l’identité se basent sur l’idée d’*intersectionality*.<sup>5</sup> Une fusion s’est opérée entre les postulats des *gender history*, *postcolonial studies* et autres champs de recherche pour arriver à concevoir l’homme comme un point d’intersection entre plusieurs déterminants à caractère dominant, tels le genre (sexe culturel), la race, ou encore la classe. L’élaboration de ces théories est de toute évidence surtout motivée par la critique de « systèmes de domination et d’exclusion ».<sup>6</sup> Ces théories proposent cependant une conceptualisation qui se révèle tout à fait pertinente pour notre propos. Il s’agit d’envisager notre auteur dans son contexte socio-culturel, en tant que « lieu » où se croisent différentes catégories identitaires (c’est le concept de *multiple identities*). L’identité est dans cette optique comprise comme une catégorie non fondée ontologiquement, mais construite et toujours en voie de devenir au travers de pratiques sociales et d’actes de langage (la performativité de l’identité).<sup>7</sup> Mais cette fluidité identitaire n’est que très difficilement accessible pour la période qui nous intéresse.<sup>8</sup> Notre démarche consiste par conséquent à établir des influences que nous supposons à l’œuvre dans le cas de Jean Froissart et qui doivent être cherchées surtout à partir de la structure sociétale du temps, selon le mot de Walter Pohl, « individuals are hardly ever idiosyncratic, but are also defined by their social roles and relationships to others ».<sup>9</sup>

C’est pourquoi nous considérons nécessaire d’étudier d’abord l’ancrage identitaire de Jean Froissart ainsi que l’évolution de la manière dont il s’identifiait dans le monde. Nous aborderons ce problème au travers de la notion des sentiments d’appartenance, et plus spécifiquement de l’appartenance à des communautés ethniques, linguistiques et culturelles. Ce questionnement nous amènera à analyser la conception froissartienne de la pluralité du monde qui lui était contemporain, surtout en lien avec l’idée des « nations ». Notre deuxième chapitre de cette I<sup>ère</sup> partie sera consacré à un autre domaine qui conditionnait son accès à

---

<sup>5</sup> Pour un aperçu de cette approche avec d’autres références voir Carolyn PEDWELL, *Gender, embodiment and cultural practice: towards a relational feminist approach*, thèse de doctorat soutenue à London School of Economics and Political Science en 2007, p. 44-64, accessible à l’adresse électronique <http://etheses.lse.ac.uk/81/>.

<sup>6</sup> À titre d’exemple *Intersections: cultures, sexualités et genres*, éd. Shari BROTMAN – Joseph LEVY, Québec 2008, surtout p. 17-90.

<sup>7</sup> L’évolution du concept et des approches vis-à-vis de ces notions sont retracés par Lenka ŘEZNIKOVA, « Identita/alterita », in *Koncepty a dějiny. Proměny pojmů v současné historické vědě*, éd. Lucie Storchová et alii, Praha 2014, p. 233-243.

<sup>8</sup> Nous renvoyons à l’étude très inspiratrice de David Gary SHAW, *Necessary conjunctions: the social self in medieval England*, New York 2005 qui repose la question du rapport entre l’individu et son existence dans la société à travers la reconstitution minutieuse des réseaux sociaux à l’échelle du quotidien.

<sup>9</sup> Walter POHL, « Archeology of identity: introduction », in : *Archaeology of identity – Archäologie der Identität*, éd. Walter Pohl – Mathias Mehofer, Wien 2010, p. 9-23, ici p. 11.

l'écriture, c'est-à-dire aux relations avec ses mécènes et autres bienfaiteurs, qui lui permirent, à proprement parler, de mener à bien son entreprise historiographique et littéraire. Ce facteur, il est vrai, relève davantage des contraintes d'ordre social que d'une catégorie strictement identitaire, et pourtant, il fournit à notre auteur des points de repère pour s'identifier dans le monde, pour « jouer un rôle social » dans le sens goffmanien.<sup>10</sup>

Le choix de ces deux déterminants et facteurs, pour arbitraire qu'il soit, nous semble être justifié d'abord par le caractère de la société tardomédiévale, de même que par la situation particulière dans laquelle naquit et eut à se mouvoir notre chroniqueur, et enfin par le texte même des *Chroniques*, où émergent avec une force certes variable, mais clairement visible ces différents aspects de l'identité de l'auteur. Mais notre intérêt n'est pas volonté de déconstruire le texte pour atteindre la personnalité de l'auteur. Cette approche est, après la leçon structuraliste, assez hasardeuse. Or, tout en admettant les possibilités de capter dans une mesure limitée l'auteur derrière son œuvre, nous nous intéressons surtout à la contribution de chacun de ces aspects à la structuration de la narration historique de Jean Froissart, c'est-à-dire à la façon et l'importance avec lesquelles ils entraient dans la manière dont le chroniqueur rendait compte de la réalité. Avec cette optique, nous ne sommes plus dans la sphère de l'identité « objective » d'un Froissart historique, mais bien plutôt dans le domaine de la construction de son identité à travers son écriture.<sup>11</sup> Nous pouvons faire nôtre l'affirmation de George Diller, que le texte des *Chroniques* « communique avec la mentalité de l'écrivain et de ses contemporains, avec des traditions littéraires, et avec des gestes d'une période historique ».<sup>12</sup>

Vouloir étudier l'empreinte des identités diverses de l'auteur sur son œuvre soulève évidemment le problème d'intentionnalité et du caractère réfléchi de ces catégories. Même si nous ne visons pas à étudier les pratiques sociales de notre chroniqueur, il pourrait être utile de l'approcher en terme d'*habitus*, dans le sens que celui-ci représente des valeurs intériorisées et structures mentales conditionnées par la naissance, l'éducation, bref par le milieu social, tout en agissant comme une force organisatrice de la cognition et entrant en interaction avec le « capital social » (position occupée au sein de la société) et les

---

<sup>10</sup> Cf. Erving GOFFMAN, *The Presentation of Self in Everyday Life*, London 1956.

<sup>11</sup> L'articulation entre l'individu et son être social est traitée de façon très inspiratrice dans la perspective anthropologiste par Elizabeth TONKIN, *Narrating our pasts. The social construction of oral history*, Cambridge 1992, p. 113-136.

<sup>12</sup> G. DILLER, *Attitudes chevaleresques*, p. 7-8.

circonstances sociales actuelles (tels les liens avec des protecteurs).<sup>13</sup> Le dynamisme et l'instabilité qui sont inhérents à la notion d'*habitus* nous aideront à comprendre les évolutions ou possibles inconsistances des affirmations et jugements que Froissart porte sur diverses affaires tout au long des *Chroniques*. Même si les connaisseurs de l'œuvre froissartienne admettent en général l'évolution de ses opinions sur la société, surtout en lien avec le livre IV et la dernière rédaction du premier livre,<sup>14</sup> nous pensons que tenir compte du caractère essentiellement instable non seulement de l'identité de l'auteur, mais aussi de son existence sociale, bien que celles-ci ne soient pas accessibles directement à travers le texte, peut offrir une nouvelle lecture de certains aspects des *Chroniques*.

---

<sup>13</sup> Nous y entendons le concept élaboré par Pierre Bourdieu. Pour une synthèse de la théorie d'*habitus* voir Karl MATON, « Habitus », in : *Pierre Bourdieu. Key Concepts*, éd. Michael Grenfell, Durham 2008, p. 49-65.

<sup>14</sup> C'est surtout Peter Ainsworth qui a souligné en premier ces aspects des *Chroniques* : P. AINSWORTH, *Jean Froissart and The Fabric of History* ; IDEM, « Le vaillant homme, li peuples (...) et auquns clers : Froissardian Perspectives on Late Fourteenth-Century Society », in : *Orders and Hierarchies in Late Medieval and Renaissance Europe*, éd. Jeffrey Denton, London 1999, p. 56-73.

## Chapitre I

### UN CHRONIQUEUR HENNUYER ENTRE LES « NATIONS »

Une grande partie de la production historiographique médiévale se lie à un milieu politique, social ou religieux particulier qui définit et modèle son appréhension du monde contemporain ainsi que du passé. L'écriture historique se voit souvent instrumentalisée en vue de forger ou d'affirmer une identité collective concrète. Dans le contexte de la guerre de Cent ans, où s'inscrit l'œuvre de notre chroniqueur, la catégorie des identités « nationales » s'impose avec force car le grand conflit qui opposa les royaumes de France et d'Angleterre, mais aussi leurs alliés de deux côtés, a été souvent considéré comme le moment où se forge une nouvelle compréhension de l'appartenance identitaire. Certes, les opinions sur l'existence du sentiment national avant l'époque moderne sont loin d'être unanimes. Dans son travail célèbre *Imagined Communities*, Benedict Anderson a nié la possibilité d'une identification de l'ordre du national à une époque qui ne dispose pas des moyens efficaces de communication (comme l'imprimerie). La création d'une communauté dont les membres ne s'identifient pas sur la base de la connaissance personnelle mais sur celle d'un système commun de signes et de valeurs suppose en effet que cet ensemble de symboles puisse être diffusé de façon efficace.<sup>15</sup> Or les médiévistes n'avaient qu'à relever ce défi pour sonder les différentes manières de s'(auto)identifier. Sans que l'on puisse nécessairement comparer la situation des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles avec les accents que prirent la formulation du sentiment national moderne à l'époque du romantisme, les nations semblent bien se dessiner sur la carte de l'Europe médiévale, tout en rentrant en interaction – nous évitons intentionnellement le terme « en conflit » – avec les appartenances et solidarités régionales.<sup>16</sup> Les identités communes émergent autour des appartenances dynastiques,<sup>17</sup> même si les

---

<sup>15</sup> Benedict ANDERSON, *Imagined communities : reflection on the origin and spread of nationalism*, London – New York 1983.

<sup>16</sup> Cf. les articles classiques de Karl WERNER, « Les nations et le sentiment national en France médiévale », *Revue historique* 244, 1970, p. 285-304 et de Bernard GUENEE, « État et nation en France au Moyen Âge », *Revue historique* 237, 1967, p. 17-30 ; *Identité régionale et conscience nationale en France et en Allemagne du Moyen Âge à l'époque moderne*, éd. Rainer BABEL – Jean-Marie MOEGLIN, Sigmaringen 1997 et relativement récemment les actes issus du congrès de la SHMESP à Prague en 2013 : *Nation et nations au Moyen Âge*, Paris 2014.

<sup>17</sup> Cf. Pierre MONNET, « Nation et nations au Moyen Âge : introductions », in : *Nation et nations au Moyen Âge*, p. 9-34. L'articulation entre différents enjeux de l'écriture historiographique orientée vers la

enjeux linguistiques et ethniques pouvaient jouer un rôle tout aussi important dans la définition d'une communauté.<sup>18</sup>

Jean Froissart se proposa de traiter du grand conflit franco-anglais et des grands faits d'armes qui y furent accomplis. Cependant, l'extension de la guerre à des régions voisines, l'implication dans celle-ci des terres de l'Empire, de l'Écosse ou des royaumes ibériques l'amena pourtant à rendre compte de nombreux pays et de leurs habitants. Notre chroniqueur fut donc confronté à la nécessité de dire le multiple et c'est la manière dont il appréhende sa diversité ethnique, linguistique, culturelle, où se dégage sa propre façon de s'identifier dans le monde. Nous nous proposons donc d'étudier d'abord son ancrage identitaire, c'est-à-dire les références qui permettent de comprendre comment il s'insérait dans le monde où il évoluait. Ces points de repère nous permettront ensuite d'évaluer le reflet dans les *Chroniques* des différentes entités et communautés, ou éventuellement les évolutions des perspectives froissartiennes sur ces questions.

### **L'ancrage identitaire de Jean Froissart**

Le pays natal de notre chroniqueur, le comté de Hainaut, relevait géographiquement de l'ancienne Basse Lotharingie, étant scindée entre l'appartenance à la sphère politique impériale et l'appartenance à la sphère linguistique francophone.<sup>19</sup> L'identification des populations de cette région avec leur comté ou principauté n'était guère évidente, et notamment pour la noblesse qui fit pendant toute la période médiévale preuve d'une grande mobilité à l'échelle internationale, se gardant pendant longtemps de s'identifier à une « patrie ». Ce concept ne s'imposa donc que relativement tard et se mélangea avec d'autres sentiments d'appartenance.<sup>20</sup>

Le développement culturel du Hainaut dans le premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle et surtout l'habileté diplomatique de Guillaume I<sup>er</sup> fit de ce petit comté un acteur important sur

---

construction d'une identité collective, dynastique et nationale, est étudiée par ex. dans Jean-Marie MOEGLIN, *Les Ancêtres du prince : propagande politique et naissance d'une histoire nation*, Genève – Paris 1985.

<sup>18</sup> Une courte réflexion sur le sujet est proposée par Béatrice GUION, « Langues et nations XIII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles », *Revue française d'histoire des idées politiques* 36, 2012, p. 227-232. Pour une étude de cas voir par ex. Aude MAIREY, « Nation, identité, communauté ? Quelques réflexions sur la littérature anglaise des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », in : *Nation et nations au Moyen Âge*, p. 107-122, ici p. 121.

<sup>19</sup> Cf. de façon synthétique Jean-Marie MOEGLIN, *L'Empire et le Royaume : entre indifférence et fascination : 1214-1500*, Villeneuve d'Ascq 2011, notamment p. 17-41.

<sup>20</sup> Cf. Godfried CROENEN, « Regions, Principalities and Regional Identity », in : *Regions and landscapes : reality and imagination in late medieval and early modern Europe*, éd. Tom Scott – Peter Aisworth, Berlin 2000, p. 139-153.

l'échiquier politique européen. Les mariages avantageux l'apparentèrent à l'empereur Louis de Bavière, au jeune roi d'Angleterre, mais aussi au comte de Juliers et à Robert de Namur.<sup>21</sup> L'alliance matrimoniale de Philippa et d'Édouard III ménagea l'espace pour un échange culturel important dont profita également le jeune Froissart, fasciné par les valeurs de la chevalerie et de la courtoisie raffinée.<sup>22</sup> Cette origine s'imprégna-t-elle dans la façon dont il retraça son parcours à travers l'Europe occidentale? Comment le texte des *Chroniques* nous permet-il de reconstruire l'identité de Jean Froissart?

George Diller a intitulé l'un de ses articles, portant sur la conception froissartienne de la langue, « Pour la cause de ce que j'estoie François ». <sup>23</sup> Par cette phrase, le chroniqueur explique son accueil chaleureux à Orthez, but de son voyage à la cour de Gaston III. Pour l'auteur, cette auto-identification curieuse et unique ne doit pas être comprise en termes politiques, mais linguistiques. « L'écrivain revendique pour lui-même, non pas un attachement politique quelconque, mais l'honneur d'une grande œuvre en langue française », écrit Diller.<sup>24</sup> En effet, la compréhension du français dont Froissart témoigne sur les pages de ses *Chroniques* est formée par sa naissance dans la zone francophone mais en dehors des frontières du Royaume de France. Cette expérience l'amène à considérer le français comme un moyen d'exister dans différents pays sans s'y sentir étranger, lui assignant ainsi une fonction fondamentale d'intégration. Mais qui plus est, elle érige cette langue aux yeux de notre chroniqueur en un élément formatif d'une identité culturelle au-delà des frontières géographiques et politiques. L'association aux valeurs universelles de la courtoisie et de la chevalerie passe nécessairement, chez lui, par la maîtrise du français. En attestent les mentions des seigneurs étrangers que Froissart rencontra au cours de sa vie et dont il note la capacité à s'exprimer en cette langue – David Bruce, Gaston III, Richard II.<sup>25</sup> Seul le français se voit attribuer par Froissart le statut de langue des cours les plus brillantes,

---

<sup>21</sup> Pour la protection culturelle à la cour de Hainaut voir par ex. Martine CLOUZOT, « Roi des ménestrels, ménestrel du roi ? Statuts, fonctions et modèles d'une „autre“ royauté aux XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », in : *Les Autres rois : Études sur la royauté comme notion hiérarchique dans la société au bas Moyen Âge et au début de l'époque moderne*, éd. Torsten Hiltmann, München 2010, p. 24-43. La littérature sur la situation politique en Hainaut est présentée par Jean DEVAUX, « From the court of Hainaut to the court of England. The exemple of Jean Froissart », in : *War, Government and Power in Late Medieval France*, éd. Christopher Allmand, Liverpool 2000, p. 1-20. Pour la politique matrimoniale de Guillaume I<sup>er</sup>, et notamment celle regardant Philippa voir Karl PETIT, « Le mariage de Philippa de Hainaut, reine d'Angleterre (1328) », *Le Moyen Âge* 87/3-4, 1981, p. 373-385.

<sup>22</sup> J. DEVAUX, « From the court of Hainaut to the court of England ».

<sup>23</sup> George DILLER, « Pour la cause de ce que j'estoie François. Langue(s) et loyauté(s) dans les Chroniques de Froissart », *Le Moyen Âge* 104, 1998, p. 461-471.

<sup>24</sup> G. DILLER, « Pour la cause de ce que j'estoie François », p. 471.

<sup>25</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 779 ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 3, 76 ; *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 376 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 167). Cf. G. DILLER, « Pour la cause de ce que j'estoie François », p. 469.

de l'aristocratie la plus noble, de la littérature la plus fine. Notons que cette prédilection pour le monde des cours nobiliaires, pour les exploits militaires et les valeurs courtoises ne doit pas être comprise en opposition à l'origine bourgeoise de Jean Froissart. Bien au contraire, elle s'ancre dans un milieu où, depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, la bourgeoisie se fait à l'image de la société noble, avec des goûts identiques pour la littérature, le spectacle ou encore les tournois souvent inspirés par les textes arthuriens ou les chansons de geste. C'est dans cette riche culture portée par le sens de l'histoire que s'inscrivent les orientations de Froissart vers l'écriture.<sup>26</sup>

George Diller a sans doute raison d'estimer que les *Chroniques* sont un monument écrit à la gloire de la langue française. En même temps, il faut souligner que c'est précisément la langue qui fournit à Froissart un repère identitaire tout à fait fondamental. Sans qu'il soit possible d'affirmer son monolinguisme, il n'est pas non plus possible d'affirmer le contraire. Nous sommes en droit de supposer que Froissart maîtrisait le latin, en ayant reçu les rudiments au cours de ses études mais, à notre connaissance, les *Chroniques* ne fournissent aucun élément qui permette de dire que Froissart pouvait interroger ses informateurs en d'autres langues que le français.<sup>27</sup>

Pour revenir à la question de l'auto-identification comme « françois » contenue au début du livre III, un autre passage des *Chroniques*, relatif à la visite de Froissart en Angleterre en 1395, permet d'y réfléchir encore d'un point de vue différent. Le chroniqueur vieilli étant rentré au pays où il avait jadis vécu une petite dizaine d'années heureuses, ne rencontre tout d'abord que des déceptions.<sup>28</sup> C'est donc avec une grande joie qu'il se voit proposer le compagnonnage d'un chevalier anglais, Guillaume de Lisle.<sup>29</sup> Ce chevalier, note Froissart, l'identifie comme « estrangier et des marces de France car toutes gens de la langue gallicque de quelle contree et nation que ilz soient, ilz [les Anglais] les tiennent Franchois ». <sup>30</sup> Cette glose confirme la dimension extra-nationale de la langue française, mais aussi la possibilité de mésinterprétation si, sur la base de la pratique linguistique, l'on juge du pays d'origine. Dans le premier cas, où Froissart décrit son accueil dans l'auberge à la Lune à

---

<sup>26</sup> Cf. Graeme SMALL, « Chroniqueurs et culture historique au bas Moyen Âge », in : *Valenciennes aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, éd. Ludovic Nys – Alain Slamagne, Valenciennes 1996, p. 271-296.

<sup>27</sup> Nous nous opposons ainsi à des conclusions de Zrinka STAHULJAK, « Jean Froissart's *Chroniques* : Translatio and the Impossible Apprenticeship of Neutrality », in : *The Politics of Translation in the Middle Ages and Renaissance*, éd. Renate Blumenfeld-Kosinski – Luise von Flotow – Daniel Russell, Tempe – Ottawa 2001, p. 121-142.

<sup>28</sup> Voir Marie-Thérèse de MEDEIROS, « Voyage et lieux de mémoire. Le retour de Froissart en Angleterre », *Le Moyen Âge* 98, 1992, p. 419-428.

<sup>29</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 361 et sqq. (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 144 et sqq.).

<sup>30</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 362 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 144).



Orthez, la phrase « j'estoie françois » peut bien être simplement la référence non à une auto-identification, mais à une identification erronée de la part de ces étrangers qui, à partir de la langue maternelle concluent fautivement à l'origine. Toujours est-il que, même si cette hypothèse est vraie, la langue reste une source importante de son identité et qu'elle oriente de façon importante, comme nous le verrons, le regard que notre chroniqueur pose sur les réalités culturelles et sociales de son temps.

Un deuxième élément qui constitue chez Froissart le sentiment d'une appartenance est son pays d'origine. Dans les premiers textes, la louange du Hainaut se fait surtout par le biais de la gloire des champions natifs de ce pays, tel Gauthier Mauny. Le pays n'est pourtant que rarement mis en lien avec le chroniqueur lui-même. C'est à partir du moment où il commence à mettre en scène sa personne, ses entrevues, ses voyages et ses souvenirs que les références à « sa nation » deviennent fréquentes. Il le rappelle dans un entretien avec Espan de Lion, dans un passage qui précède de peu l'affirmation mentionnée « pour la cause de ce que j'estoie françois ». Froissart y promet d'enregistrer tout ce que son compagnon de route lui a raconté dès qu'il sera de retour « en la conté de Haynnaut et en la ville de Valenciennes, dont je suy de nation ».<sup>31</sup> Cette articulation entre son origine d'un pays et d'une ville spécifiques et l'écriture des *Chroniques* trouve encore plusieurs échos dans les textes postérieurs. Dans l'entretien avec Bascot de Mauléon, toujours pendant son séjour en Béarn, Froissart garantit à son interlocuteur la mémoire perpétuelle de ses faits : « ... se Dieu me doint retourner en mon pays et en ma nacion, de ce que je vous ay oy dire et compter, et de tout ce que je auray veu et trouvé sur mon voyage, qui appartiengne que je en face memoire en la noble et haulte hystoire, de laquelle le gentil conte Guy de Blois m'a ensonnié et ensomnie, je le croniqueray et escripray ».<sup>32</sup> De même, les informateurs du chroniqueur durant son séjour tardif en Angleterre sont assurés de retrouver leur histoire captée à jamais par écrit dès que l'auteur des *Chroniques* rentrera « en la conté de Haynnault, dont je suy de nation ».<sup>33</sup> Ainsi, l'origine hennuyère de Jean Froissart est-elle mentionnée presque exclusivement en rapport avec son travail d'écriture.

Ces retours au pays d'origine, qui lui permettent de rédiger le texte des *Chroniques* à partir de ses notes, marquent le rythme des livres III et IV et dans une certaine mesure deviennent un lieu du récit où se croisent le discours de l'auteur et celui de ses sources. Il

---

<sup>31</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 70.

<sup>32</sup> *Ibidem*, p. 115.

<sup>33</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 383 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 179). Cf. l'entrée en matière des affaires portugaises et le récit de Pacheco, *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 237.

faut néanmoins préciser que Froissart ne revient pas en Hainaut porté par un sentiment de mal du pays ; il y revient parce que c'est là où se trouve sa prébende, de laquelle il fit sa « forge littéraire ».<sup>34</sup> Nous voyons pourtant que l'aspect pratique se conjugue avec une affinité. De façon discrète mais perceptible, Froissart glisse dans ses commentaires auctoriales les contours d'un *amor patriae*. « Besoignes touchans ma nacion m'ont esté si fresches et si enclinans à ma plaisance »,<sup>35</sup> justifie-t-il dans le prologue du livre III ses choix narratifs qui l'avaient amené à consacrer de longs passages à la guerre en Flandre où furent impliqués également ses mécènes Venceslas et Jeanne de Brabant ou Gui de Blois.

L'amour discret du pays natal, d'ailleurs jamais prononcé véritablement, est rapporté avant tout à lui-même, c'est-à-dire au chroniqueur en tant que sujet parlant. Mais si Froissart s'identifie avec le Hainaut, il ne s'identifie jamais avec les Hennuyers en tant que membre d'une communauté ethnique ou nationale. Ceci ne veut pas pour autant dire qu'il ne se rendait pas compte du rôle majeur que l'origine commune pouvait jouer et jouait effectivement dans l'établissement des réseaux sociaux, des alliances et patronages. Dans la louange funèbre de sa première protectrice et mécène la reine Philippa, Froissart chante sa générosité envers tous et le soutien tout particulier vis-à-vis de ses compatriotes : « la bonne dame, royne d'Engleterre, [...] si naturellement avoit toutdis amé chiaus et celles de le nation de Haynaut, le pays dont elle fu née ».<sup>36</sup> L'amour naturel et le soutien des Hennuyers à la cour anglaise s'appliquent évidemment de prime abord au chroniqueur lui-même. Mais le cercle hennuyer sous la protection de la reine était bien plus large.<sup>37</sup>

L'idée d'une cohésion naturelle entre les ressortissants d'un même pays est articulée dans un autre passage des *Chroniques*, dans le deuxième livre. Lorsque Froissart raconte la trahison et la mort d'Yvain de Galles, héritier présomptif des princes de Galles, qui était actif aux côtés des Français, par l'un de ses compatriotes, il thématise le lien de solidarité qui se crée sur la base d'une langue et d'une origine communes. Un Jean Lamb (Jacques Lambes comme dit Froissart), envoyé en 1378 auprès d'Yvain pour le piéger et le tuer, « partout passoit, car il se disoit à estre des gens à chel Yeuwain de Gales, pour tant que il parloit assés bon francois et sçavoit galois, et disoit que il venoit de la terre de Gales pour parler à Yewain. De che estoit il assés legierement creus... ».<sup>38</sup> Une première identification est donc extérieure

---

<sup>34</sup> Pour la notion de la « forge littéraire » voir chapitre II de notre II<sup>e</sup> partie, p. 153.

<sup>35</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 1.

<sup>36</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 181.

<sup>37</sup> Cf. G. SMALL, « Chroniqueurs et culture historique au bas Moyen Âge » ; J. DEVAUX, « From the court of Hainaut to the court of England ».

<sup>38</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 75-76.

et elle se fait grâce à ces deux éléments que Lamb partage avec Yvain.<sup>39</sup> Mais dans un deuxième temps, lorsque Lamb arrive effectivement auprès d'Yvain, il le convainc tout aussi facilement : « chis Lambe [...] se engenilla devant lui, et lui dist en son langaige que il estoit yssus hors de Gales pour lui veoir et servir. Yeuwains, qui nul mal n'i pensoit, le crut legierement et l'en sceut bon gré, et lui dist tantost que son service il voloit bien avoir, et puis lui demanda des nouvelles [dou país] ». <sup>40</sup> C'est donc d'une part la promesse d'un soutien général dans le pays de Galles du droit d'Yvain qui gagne à Lamb la confiance de ce dernier, mais aussi la culture linguistique, jointe à l'appartenance géographique qui est estimée avoir joué un rôle non négligeable et provoqué un sentiment du partage et de solidarité « naturelle ». Sans s'identifier personnellement avec cette identification collective, le chroniqueur hennuyer projette son identité d'origine ainsi qu'une sorte de solidarité politique avec la maison comtale de Hainaut en la personne de sa chère mécène la reine Philippa.

Jean Froissart, tel qu'il se donne à voir sur les pages des *Chroniques*, se définit par deux sentiments d'appartenance fondamentaux – la pratique du français et l'origine hennuyère et valenciennoise. La perception du propre et de l'étranger se construit pour lui, comme pour tout homme, à partir d'un ensemble d'identités emboîtées. Sur le plan religieux, Froissart ressent comme étranger tout ce qui se situe en dehors de l'œcoumène chrétien ; à l'intérieur de cette identité, il fait partie d'une culture construite plutôt dans un sens vertical, qui se superpose dans une large mesure avec la pratique extra-nationale mais socialement limitée du français. Dans la perspective de son ancrage identitaire spécifique, les « nations » apparaissent comme figures de l'altérité. La façon de les envisager est chez Froissart une combinaison de la reproduction des hétérostéréotypes et de l'équation selon laquelle le plus éloigné, le plus exotique, mérite la description la plus détaillée. Mais la place qui leur est assignée dans les *Chroniques* ne relève aucunement d'une approche systématique. Froissart est très loin de s'intéresser au monde de façon encyclopédique, envisageant les communautés différentes selon des catégories descriptives bien définies.<sup>41</sup> L'image qu'il en communique est souvent assez hétérogène. Les récits relativement compacts et détaillés de certains peuples comme les Écossais, les habitants de la Péninsule ibérique, Irlandais ou Frisons sont tributaires surtout de la vision de ses informateurs et se concentrent donc à

---

<sup>39</sup> Selon *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 22, p. 25 Lamb était en réalité non pas gallois, mais irlandais.

<sup>40</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 76.

<sup>41</sup> Cf. Patrick GAUTIER-DALCHE, *L'Espace de l'histoire. Rôle de la géographie dans les chroniques universelles*, in : *L'historiographie médiévale en Europe*, éd. Jean-Philippe Genet, Paris 1991, p. 287-300.

chaque fois sur des aspects particuliers.<sup>42</sup> Les observations sur d'autres peuples, dont il avait une certaine connaissance directe (par exemple des Allemands), sont dispersées à travers le texte entier, laissant transparaître un jugement personnel du chroniqueur. Et enfin, Froissart brode ici et là, au fil de sa grande narration, des commentaires sur les Anglais et sur les Français, deux communautés qui, bien qu'étrangères, lui étaient intimement connues. Pour mieux évaluer la manière dont le chroniqueur projette sa propre identité dans le discours sur ces différentes entités et pour comprendre comment celui-ci se cristallise par la rencontre avec d'autres discours, étudions d'abord la façon de *dire* une communauté.

### Nommer la « nation »

Les *Chroniques* de Froissart sont remplies de personnages de différentes origines et de communautés des gens, perçues comme des entités aux traits caractéristiques propres. La façon de nommer un tel ensemble de population lié par une identité partagée n'est pas, de manière générale, évidente dans les sources médiévales.<sup>43</sup> Les termes répertoriés depuis longtemps par les chercheurs pour les sources latines n'entrent souvent pas dans l'usage vernaculaire avec leurs significations originelles. Ainsi, l'expression latine « gens » devient-elle en moyen français tout à fait générique, ce qui empêche de l'utiliser comme synonyme d'ethnonymes, parce que même si elle pouvait être rapportée à l'ensemble de la population d'un pays, elle ne serait jamais dépourvue de son sens premier (« ensemble de personnes »).<sup>44</sup>

Le mot « communauté » ne se rapporte jamais à un ensemble étatique ou ethnique ; il apparaît chez Froissart uniquement dans le sens social du *commun*. « Langue », qui est bien attestée en Bohême pour le début du XIV<sup>e</sup> siècle en vernaculaire,<sup>45</sup> est dans l'espace francophone plutôt propre aux documents diplomatiques. Telles sont au moins les conclusions provisoires basées sur l'analyse lexicologique de quelques chroniques non-latines du XIV<sup>e</sup> siècle.<sup>46</sup> À part « Langue d'oc », et plus rarement « Langue d'oïl », le mot ne

---

<sup>42</sup> Voir infra.

<sup>43</sup> Voir Gustave DUPONT-FERRIER, « Sur l'emploi du mot „province“ notamment dans le langage administratif de l'ancienne France », *Revue historique* 161, 1929, p. 278-303.

<sup>44</sup> Cf. <http://www.atilf.fr/dmf/>. Le dictionnaire du moyen français donne aussi « groupe ethnique ou religieux » comme signification. Mais, à notre sens, celle-ci reste très rare et dans tous les emplois supplantée par la signification première. Voir par ex. *Chroniques, ms. de Rome*, p. 221.

<sup>45</sup> Cf. *Staročeská kronika tak řečeného Dalimila*, éd. Jiří DANHELKA, 3 vol., Praha 1988-1995. Cf. aussi Éloïse ADDE-VOMACKA, *La chronique de Dalimil. Les débuts de l'historiographie nationale en langue vulgaire au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris 2016, p. 104-111.

<sup>46</sup> L'analyse lexicologique comparative concerne à côté des *Chroniques* de Froissart la *Chronique des règnes de Jean II et Charles V*, éd. Roland DELACHENAL, Paris 1910-1920 ; la *Chronique des quatre premiers Valois*, éd.

s’y rapporte jamais à un ensemble de gens.<sup>47</sup> L’utilisation du mot « nation » est en revanche très fréquente chez Froissart, et ceci même par rapport à d’autres sources narratives écrites en français de cette époque.<sup>48</sup> C’est pourquoi nous voudrions nous arrêter sur les différentes significations qu’il peut revêtir et de les confronter à celles qui ont déjà été relevées par les recherches précédentes.

L’emploi sans doute le plus courant est dans son sens premier, tel que présenté chez Isidore de Séville, qui met en relation étroite un individu et la terre de son origine.<sup>49</sup> Il s’agit donc du syntagme formé par le mot « nation » suivi d’un toponyme, définissant ainsi un individu, plus rarement un groupe d’individus, à travers la situation géographique.<sup>50</sup> Cette appartenance initiale à un endroit précis, qui est le fondement identitaire, peut être urbaine, régionale, ou étatique. Ces significations correspondent évidemment aux différents types de sentiments de solidarité, qui ne s’excluent pas mutuellement, mais qui se superposent et s’entrecroisent.<sup>51</sup> Aussi est-il tout à fait fréquent que ces catégories figurent l’une à côté de l’autre dans les énumérations sans qu’il y ait, entre elles, un rapport hiérarchique explicite.

Si nous laissons de côté les identifications urbaines et régionales, qui apparaissent de manière constante tout au long du texte, nous constatons que le mot « nation », lorsqu’il est lié explicitement à un pays concret, ou lorsqu’il présente une extension, opposition ou idée de la diversité dans des syntagmes tels que « d’estragnes nations », « autres nations », « de quelconques nations qu’ils fussent », a pour signifié dans la très grande majorité des emplois le pays d’origine, ou le pays dans le sens général.<sup>52</sup> En revanche, les cas sont plus rares où le sémème du lien explicite avec le pays s’estompe au profit des représentants des populations. Cette signification correspond à la notion originale du mot latin *gens*. Il est parfois difficile de

---

Siméon LUCE, Paris 1862 ; la *Chronique normande du XIV<sup>e</sup> siècle*, éd. Auguste MOLINIER – Émile MOLINIER, Paris 1882 ; la *Chronique de Mont Saint-Michel*, éd. Siméon LUCE, Paris 1879-1883.

<sup>47</sup> Pour la désignation de Languedoc voir Philippe CONTAMINE, « La royauté française à l’origine de la patria occitana ? », in : *Identité régionale et conscience nationale*, p. 207-217.

<sup>48</sup> Cf. l’étude d’Isabelle GUYOT-BACHY, « Le lexique de la „nation“ dans l’historiographie royale française (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) », in : *Nation et nations au Moyen Âge*, p. 93-105 où l’auteur constate l’usage fréquent du mot « nation de France » au XIII<sup>e</sup> siècle (étudiant le texte de Primat) mais le recul dans le siècle suivant (chez Richard Lescot) alors même qu’elle constate l’existence d’une communauté correspondante au royaume de France.

<sup>49</sup> B. GUENEE, « État et nation en France au Moyen Âge ».

<sup>50</sup> Pour les cas, où le mot « nation » est suivi du nom de pays dans le sens étatique voir par ex. *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 141 ; t. 7, p. 181 ; t. 11, p. 166 ; t. 12, p. 155 ; *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 113, 529, 591, 621 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 155 ; t. 16, p. 55, 148, 189).

<sup>51</sup> *Identité régionale et conscience nationale*, p. 9.

<sup>52</sup> Pour les exemples voir *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 60, 141 ; t. 8, p. 216 ; t. 9, p. 156 ; t. 10, p. 101, 188 ; t. 14, p. 5 ; *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 8, 113, 529, 591, 621 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 2, 155 ; t. 16, p. 55, 148, 189).

déterminer le sens exact et il est impossible de séparer par une frontière étanche les deux significations parce qu'elles font partie d'un seul champ sémantique, mais dans les cas où le mot « nation » est opposé à des ethnonymes, il se rapporte incontestablement à la communauté des habitants, au peuple d'un pays. Cependant, cet usage n'est guère attesté dans le premier livre sauf dans la rédaction tardive du manuscrit de Rome : « Ensi disoient li Escoçois, et non pas euls tant seulement, mais toutes aultres nations... »,<sup>53</sup> ou « bataille sus mer des Espagnols et des Englois fu moult dure car ces deus nations sont toutes gens marins ». <sup>54</sup>

À partir du deuxième livre, l'emploi du mot « nation » dans le sens de la communauté apparaît avec une fréquence égale, quoique très basse.<sup>55</sup> Nous pouvons donc situer le début de l'utilisation de ce mot avec cette signification dans les années 1390 car il n'est certainement pas attesté dans les parties copiées sur la chronique de Jean le Bel ni dans les développements du premier livre dans les rédactions précédant celle de Rome. Il est tout aussi frappant que nous n'ayons pas relevé cet usage dans d'autres chroniques vernaculaires du XIV<sup>e</sup> siècle.<sup>56</sup> Sans prétendre à l'exhaustivité de notre analyse lexicologique, il nous paraît possible de conclure d'une part à une utilisation plutôt très timide de ce terme dans le sens véritablement national pour cette période, et d'autre part à son évolution au cœur même des *Chroniques*, ce qui peut refléter une maturation du concept de la nation chez Jean Froissart, comme nous essayerons de montrer dans le développement qui suit.

---

<sup>53</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 221.

<sup>54</sup> *Ibidem*, p. 887.

<sup>55</sup> Voici les exemples relevés de cet usage : « Urbain qui se disoit pappes et que li Roumain et li Alemant et pluseurs autres nations tenoient à pappe », *Chroniques*, éd. SHF, t. 10, p. 172 ; « chils Urbains, ouquel li Englois et pluseurs autres nacions creoient... », *Chroniques*, éd. SHF, t. 11, 86 ; « ilz [Alemans] sont convoiteux durement plus que nul autres nation », *Chroniques*, éd. SHF, t. 15, p. 13 ; « Ils [Turcs] feroient les mauls sans nombre aux Cypriens et autres nations chrestiennes », *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 117, alors que l'édition de Varvaro omet sur cet endroit le mot « nations » : « Ilz feroient moult de maux par mer aux Cipriens et aux crestiens sur les bondes de Rodes », *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 342 ; « le pape Boniface estant à Romme, lequel les Rommains, les Allemans, les Hongres, les Lombars, les Venissiens, les Anglois et toutes les nations du monde crestiennes tenoient à vray pape, fors seullement la nation de France », *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 346 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 124) ; « chief de tous les Franchois et des nations nommees », *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 410 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 218) ; « les fuians, Franchois et d'aultres nations, Allemans, Behaignons, Escochois, Flamens et aultres », *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 478 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 330).

<sup>56</sup> B. GUENEE, « État et nation en France au Moyen Âge » parle de l'usage fréquent de l'expression « nation de France » en se référant à l'analyse de G. DUPONT-FERRIER, « Sur l'emploi du mot „province“ ». Ses exemples sont pourtant plus tardifs, datant du XV<sup>e</sup> siècle. Cf. aussi l'article cité d'I. GUYOT-BACHY, « Le lexique de la „nation“ », p. 104-105.

## Définir la nation

Le problème des nations au Moyen Âge a été repensé dans l'historiographie moderne notamment par rapport à la (pré)existence de l'État,<sup>57</sup> au rôle de la société politique,<sup>58</sup> et aux mythes des origines et à leur fonction génératrice d'une imagination de la nation.<sup>59</sup> Les critères de base, imposés par le nationalisme moderne, ceux du partage culturel et l'unité linguistique, dont la littérature vernaculaire serait un des vecteurs principaux, sont aussi au cœur du questionnement.<sup>60</sup> Récemment, on a proposé d'envisager en termes d'habitus ces traits unifiants qui sont à la base de l'identité commune, quoique celle-ci puisse être implicite, c'est-à-dire que tous les membres de la communauté n'en soient pas nécessairement conscients.<sup>61</sup> Froissart, lui, n'élabore aucune théorie de la nation à proprement parler, mais tous ces éléments sont discutés dans les *Chroniques*. Il s'agit de voir à quel point ils peuvent devenir constitutifs d'une nation, ou être compris comme tels.

Si l'on a constaté que l'identité dynastique est le fondement du sentiment de nationalité au Moyen Âge, cela touche au problème des relations à l'intérieur du corps politique, et surtout de divers membres avec la tête. Froissart développe le motif de l'unité nécessaire entre le roi et son peuple sous différents angles, et notamment le ms. de Rome thématise le problème de l'accord à l'intérieur du corps politique au moment où le royaume d'Angleterre se dirige vers la guerre avec la France. Néanmoins, les rédactions A/B du premier livre s'arrêtent déjà sur cette question. En 1369, à l'aube de la réouverture du conflit, un effort de propagande est déployé sur les deux rives de La Manche pour convaincre les populations de la justice de ce nouvel engagement militaire. Froissart note les prédications saisissantes de Guillaume de Dormans et d'autres dignitaires ecclésiastiques en vue de gagner l'adhérence de différentes régions françaises et francophones à la cause de

---

<sup>57</sup> Cf. par ex. B. GUENEE, « État et nation en France au Moyen Âge » ; Susan RAYNOLDS, *Kingdoms and Communities in Western Europe*, Oxford 1984.

<sup>58</sup> Par ex. Jean-Philippe GENET, *La genèse de l'État moderne. Culture et société politique en Angleterre*, Paris 2003.

<sup>59</sup> Susan RAYNOLDS, « Medieval Origins Gentium and the Community of the Realm », *History* 68, 1983, p. 375-390 ; Colette BEAUNE, *Naissance de la nation France*, Paris 1985 ; *Concepts of National Identity in the Middle Ages*, éd. Simon FORDE – Lesley JOHNSON – Alan MURRAY, Leeds 1995 ; *Imagining a medieval English nation*, éd. Kathy LAVEZZO, Minneapolis – London 2004.

<sup>60</sup> Thorlac TURVILLE-PETRE, *England the nation : language, literature and national identity*, New York 1996.

<sup>61</sup> Sergiu MISCOIU, *Naissance de la nation en Europe : théories classiques et théorisations constructivistes*, Paris 2010.

Charles V.<sup>62</sup> De même, le roi anglais essaie-t-il de convaincre son peuple des torts infligés par les Français.<sup>63</sup> Et Froissart de conclure :

« Au voir dire, il estoit de necessité, à l'un roy et l'autre, puisque guerrier voloient, que il fesissent mettre en termes et remoustrer à leur peuple l'ordonance de leur querelle, par quoi çascuns entendesist de plus grant volenté à conforter son signeur, et de ce estoient il tout resvilliet en l'un royaume et en l'autre ».<sup>64</sup>

La communauté est pensée comme un ensemble politique, comme un État à proprement parler, et cette communauté se réalise à travers l'unité du souverain avec son peuple, en d'autres termes, par l'allégeance au roi. Le contexte de la guerre offre un large espace à la problématisation de ce lien. Lorsque Charles VI reçoit en février 1390 l'ambassade anglaise venue proposer les négociations de paix, Froissart raconte qu'il « fist tres bonne chiere à messire Thomas de Persy et aux Anglois, mais en leur compaignie avoit ung chevallier le quel on appelloit messire Robert Bricquet, que il ne veoit pas trop volentiers pour tant que il estoit de la nation de son roialme de France et tousjours avoit esté ou navarois ou anglois et encore estoit il de la cambre du roy d'Angleterre ».<sup>65</sup> Le chroniqueur se montre clairement préoccupé par la question de son infidélité, puisqu'il la développe davantage à travers la dissonance entre un très bel accueil réservé aux seigneurs anglais et la réticence de la cour de France vis-à-vis d'un seigneur considéré comme déloyal.<sup>66</sup>

La thématization de la déloyauté dans l'engagement militaire renvoie à un système politique relevant surtout des principes et liens féodaux, et non d'un imaginaire de la nation constitué par des sentiments patriotiques. Et pourtant, il n'est pas négligeable que Froissart, non seulement gratifie les comportements déloyaux à plusieurs reprises par des qualifications péjoratives, mais aussi les mette explicitement en lien avec le pays d'origine. Les soudoyers bretons et poitevins sont appelés « mescheans gens » puisqu'ils se battent au côté des Anglais mais quand ils décident de revenir « devers nostre nation », c'est-à-dire de rejoindre Bernard Du Guesclin, ils deviennent tout d'un coup figures de la loyauté et se montrent efficaces contre leur véritable ennemi.<sup>67</sup> L'expression « mauvais François » est

---

<sup>62</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 124-126.

<sup>63</sup> *Ibidem*, p. 126.

<sup>64</sup> *Ibidem*, p. 126.

<sup>65</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 196 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, 287). Contrairement à ce qu'affirme Froissart, seulement les deux autres membres de l'ambassade, Thomas Percy et Louis Clifford, sont attestés dans les sources diplomatiques, *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 194, n. 304.

<sup>66</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 196-198 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 287-290).

<sup>67</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 4, p. 239-241 ; de même *Chroniques*, éd. SHF, t. 8, p. 111-114.



employée contre ceux qui à côté d'autres nations, de l'extérieur comme de l'intérieur du royaume, refusent de cesser les combats après la conclusion de paix de 1360 et veulent remédier à leur pauvreté en nuisant à la France.<sup>68</sup> La louange de la défense du pays d'origine est d'ailleurs incluse dans un des premiers poèmes de Froissart, le *Temple d'Honneur*. Le poète y conseille par la bouche de l'Honneur au jeune marié Désir :

« crueuls a tes anemis  
Pour **ton pays et pour ta terre**  
Dois tu moult bien entrer en guerre ».<sup>69</sup>

Cet appel relève évidemment du genre des miroirs aux princes, qui considèrent la vaillance du prince mise au service de son pays comme partie de l'exercice du bon gouvernement. Et par exemple les plaintes contre les Anglais d'un Juvénal des Ursins dans les années quarante du siècle suivant font du manque d'engagement au profit de son pays le cible de leur critique de la politique de Charles VII.<sup>70</sup> Le choix du vocabulaire dans le cas des combattants déloyaux et les commentaires dans les *Chroniques* laissent cependant entrevoir que, pour Froissart, c'était toute la communauté, et non seulement sa tête, qui devait participer à cette vertu. En revanche, il n'est pas aisé de définir exactement cette communauté. Si elle doit inclure naturellement les gens d'origine commune, elle peut s'étendre à des sympathisants divers car l'expression « bon François » ou « bon Anglais » signale une adhésion et orientation politique, comme le montre l'exemple du sénéchal de Hainaut Jean de Werchin qui parvint à convaincre le duc Aubert de Bavière de ne pas s'allier au roi d'Angleterre en 1369.<sup>71</sup>

L'appartenance à une collectivité politique est certainement comprise par Jean Froissart en termes de sentiment puisqu'elle s'exprime par l'expression « estre de coer françois », qui représente une motivation profonde d'agir en accord avec la communauté du pays, même si elle peut se conjuguer avec les sentiments plus prosaïques d'un profit plus

---

<sup>68</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 254 ; de même *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 60.

<sup>69</sup> *Temple d'Honneur*, in : Jean FROISSART, *Dits et débats*, éd. Anthime Fourier, Genève 1979, p. 91-127, ici. p. 106, v. 430-433.

<sup>70</sup> Cf. Peter LEWIS, « Jean Juvénal des Ursins and the Common Literary Attitude towards Tyranny in Fifteenth-Century France », *Medium Aevum* 39, 1965, p. 103-121 (réédition in : *Essays in Later Medieval French History*, London 1985, p. 169-187) ; Gisela NAEGLER, « „Qui desiderat pacem, preparat bellum“ : guerre et paix chez Jean Juvénal des Ursins et Enea Silvio Piccolomini », in : *Frieden schaffen und sich verteidigen im Spätmittelalter/Faire la paix et se défendre à la fin du Moyen Âge*, éd. Gisela Naegle, München 2012, p. 267-314.

<sup>71</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 127.

important.<sup>72</sup> La situation après la conclusion de la paix de 1360 fournit à notre auteur une matière particulièrement belle pour décrire les changements de loyauté de ceux qui furent obligés de passer sous la souveraineté du roi d'Angleterre. La Rochelle s'y refusa, selon Froissart, pendant toute une année.<sup>73</sup> Les suppliques adressées à Jean II, priant qu'ils ne soient pas mis « en mains estragnes », « ens ès mains des Englès » sont écrites en « douces, amiables et piteuses parolles » et le roi pour sa part ressent « grant pitié d'yaus », mais leur hommage au roi d'Angleterre doit être fait pour le bien commun du royaume entier.<sup>74</sup> Ce vocabulaire, qui joue sur le registre de l'émotionnel, n'a rien d'extraordinaire en soi puisque la relation entre le seigneur et ses sujets doit se faire en termes d'amour mutuel.<sup>75</sup> Cependant, l'insistance de la part du chroniqueur confère à la situation de La Rochelle une dimension sacrificielle, mais aussi d'exemplarité : « Nous aourrons les Englès des lèvres, mais li coers ne s'en mouvera ja »,<sup>76</sup> déclarent les plus notables de la ville qui sont, avec la noblesse, porteurs et garants de la fidélité dynastique. De manière générale, nous ne notons aucun doute de la part du chroniqueur sur le fait que la jonction de la solidarité d'ordre politique à celle définie par l'origine ne soit que naturelle. Or, cette jonction suppose l'existence d'un cadre étatique, comme affirmait Bernard Guinée, dans lequel peut se mouler un *amor patriae*. Dans ces cas, l'acte de fidélité politique va bien au-delà d'un simple changement d'allégeance puisqu'il tient non seulement à une volonté, mais aussi à une nature.<sup>77</sup> En revanche, les situations où cette condition n'est pas remplie peuvent mener à une confusion d'identités, ou même donner naissance à de véritables concurrences de ces deux sentiments.

Froissart thématise cette question pour la « grande Guyenne » où s'imposèrent, notamment avec la présence du prince de Galles à partir de 1363, de nouvelles exigences de fidélité.<sup>78</sup> L'entrelacement et la hiérarchie de ces solidarités diverses est de manière éloquente

---

<sup>72</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 4, p. 240 ; de même *Chroniques*, éd. SHF, t. 8, p. 111-112.

<sup>73</sup> Pour ces négociations de plusieurs mois voir *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. xvii-xviii, n. 6. Cf. aussi Jonathan SUMPTION, *The Hundred Years War II: Trial by Fire*, Philadelphia 1999, p. 453 qui souligne le rôle des motivations de ces bourgeois soucieux surtout de ne pas perdre leurs privilèges municipaux.

<sup>74</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 58.

<sup>75</sup> Cf. Lydwine SCORDIA, « L'amour du roi est-il une composante politique de la „nation France“ au XIII<sup>e</sup> siècle ? », in : *Nation et nations au Moyen Âge*, p. 217-229 qui répond au point d'interrogation de son titre par l'affirmative.

<sup>76</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 59.

<sup>77</sup> Voir *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 125.

<sup>78</sup> Cf. Roland DELACHENAL, *Histoire de Charles V*, 5 vol., Paris 1909-1931, t. 2, p. 331-336. Il est symptomatique que Delachenal souligne les protestations et résistances des populations qui devaient passer sous le contrôle du roi d'Angleterre : « Des protestations durent se produire fréquemment, que les procès-verbaux de prise de possession ont passées sous silence. On n'y trouve que les réserves formulées par les nouveaux sujets d'Édouard III pour le maintien de leurs privilèges et de leurs franchises. Mais il est certain que l'exécution du traité de Brétigny causa dans plusieurs provinces un très vif mécontentement, parfois une vraie

articulée dans le discours des barons d'Aquitaine au prince Édouard concernant leur possible engagement dans le conflit dynastique en Castille et le profit qu'ils voudraient en tirer car la campagne aurait tout autre but que de contribuer à accroître ou défendre « les besongnes de nostre chier signeur vostre père ou pour les vostres ou pour vostre honneur ou de nostre pays... ».<sup>79</sup> La notion d'honneur de « nostre pays » – pays qui n'est pas identique à celui de leur roi – est ainsi juxtaposée à d'autres loyautés, qui sont plus vassaliques que proprement dynastiques. L'attachement de l'ancienne Guyenne anglaise à la couronne d'Angleterre ne fait pas de doute. En même temps cependant, les liens identitaires se construisaient en superposition avec d'autres rapports, comme l'a montré Guilhem Pépin dans son étude des cris de guerre dans les armées anglo-gasconnes. L'auteur y insiste sur le sentiment identitaire très fort qui se rattache à l'Angleterre, mais confirme la conscience nette d'appartenance à un ensemble territorial propre.<sup>80</sup> Dans le récit froissartien, cette dichotomie devient très tôt conflictuelle. Non qu'il s'agisse d'une lutte nationale, parce que la tension entre le prince de Galles et le seigneur d'Albret naît de la jalousie et de la peur implicite que le premier ressent vis-à-vis de son vassal jugé trop puissant. De même le mécontentement plus général de la population en Guyenne à la fin des années soixante est dû avant tout à la taxation excessive et à l'absence de justice. Cependant, la question de la nationalité devient un vecteur et peut-être aussi un catalyseur du conflit. L'entourage anglais du prince se positionne en effet comme étranger par rapport aux populations locales ce qui se traduit par le fait que tous les offices sont occupés par « de **purs Englés** » et « nulx de le **nation des pays** ».<sup>81</sup> Froissart l'atteste par son propre expérience : « Car je, qui ay ditié ceste hystoire du temps que je fus à Bourdiaux et que le prince ala en Espagne, l'orgueil des Englois estoit si grant en l'ostel du prince que ilz n'avisioient nulle nacion fors que la leur ».<sup>82</sup> Cette situation dans laquelle manque un autre élément de cohésion que les liens de vassalité, est donc potentiellement dangereuse, même si elle ne comporte pas de danger en soi. Au moment où Charles V hésite sur l'acceptation des appels gascons faits auprès du Parlement de Paris, ses

---

consternation. Il y eut à cette époque, dans toute la France du Centre et de l'Ouest, un réveil manifeste du sentiment national », p. 333-334. Cf. Richard BARBER, *Edward, Prince of Wales and Aquitaine. A Biography of the Black Prince*, Woodbridge 1996, p. 175-181. Pour les questions administratives, voir Pierre CHAPLAIS, « The Court of Sovereignty of Guyenne (Edward III – Henry VI) and its Antecedents », in : *Documenting the Past. Essays in Medieval History Presented to George Paddy Cuttino*, éd. Jeffrey Hamilton – Patricia Bradley, Woodbridge 1989, p. 137-153.

<sup>79</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 207.

<sup>80</sup> Guilhem PEPIN, « Les cris de guerre „Guyenne!“ et „Saint Georges!“ . L'expression d'une identité politique du duché d'Aquitaine anglo-gascon », *Le Moyen Age* 112, 2006, p. 263-281.

<sup>81</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 453.

<sup>82</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 204.

barons s'emploient à le convaincre de la justice de la nouvelle guerre. Ils avancent, entre autre, l'antipathie « naturelle » des Gascons vis-à-vis des Anglais :

« Chiers sires, emprès hardiement, et vous y avés cause. Et sachiés, sitos que vous l'arés empris, vous verés et trouverés que les trois pars dou pays de la ducé d'Aquitaine se tourneront devers vous, prelat, conte, baron, chevalier, escuier et bourgeois de bonnes villes, vechi comment et pourquoi. [...] Et sont cil de Poito, de Saintonge, de Limozin, de Roerge, de Quersin et de le Rocelle, de tel nature qu'il ne poeent amer les Englès, quel samblant qu'il leur moustrent. Et li Englès ossi, qui sont orgueilleus et presumptueus, ne les poeent osi amer ne fisent onques, et encores maintenant mins que onques mais, mais les tiennent en grant despit et vieuté ».<sup>83</sup>

L'argumentation développée par le conseil du roi et par ses barons cible les prétendus maux causés en Guyenne par la politique fiscale du prince de Galles, mais également l'exclusion des gens du pays de l'accès aux offices.<sup>84</sup> Ces conséquences concrètes d'une politique jugée défavorable et oppressante sont néanmoins enchâssées dans un discours sur les inclinations naturelles des régions particulières du sud-ouest, pour la plupart passées aux mains des Anglais par le traité de Brétigny-Calais.

La coexistence de deux communautés d'origine différente en Guyenne est signalée également par le bilinguisme. De la même façon que la distribution des offices est fermée à tous les non-Anglais, la communication est bloquée par le fait que le prince de Galles souhaite ne pas se faire comprendre en dehors de son entourage anglais.<sup>85</sup> Il n'est guère étonnant que cette exclusion linguistique se pratique – au niveau du récit froissartien – exactement dans les situations qui engendrent des tensions avec les seigneurs du pays, mais il est intéressant de noter l'intérêt que le chroniqueur porte à la langue. Ici, elle remplit toutes les fonctions importantes formulées par le nationalisme moderne. Elle est un élément essentiel de culture partagée, elle a le rôle d'unification face à une communauté linguistique étrangère et elle est le moyen de faire valoir sa propre nationalité et le pouvoir politique qui y correspond.

Pour notre chroniqueur, le rôle de la langue est multiple. C'est d'abord une espèce de seuil vers une culture. « On rencontre beaucoup de langues dans les *Chroniques*. Seulement,

---

<sup>83</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 91-2.

<sup>84</sup> Pour une critique de l'historiographie moderne qui depuis Jules Michelet jugeait traditionnellement très négativement la politique du prince de Galles en Guyenne voir Guilhem PEPIN, « The Parliament of Anglo-Gascon Aquitaine : the three estates of Aquitaine (Guyenne) », *Nottingham Medieval Studies* 52, 2008, p. 131-163, ici p. 134, n. 14.

<sup>85</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 218, 232.

en général, c'est dans leur altérité que le chroniqueur les perçoit », constate avec justesse George Diller.<sup>86</sup> Dans la conception froissartienne du monde, le français non seulement est sa langue de référence mais en outre représente un sommet de la civilisation. Quand Isabeau de Bavière arrive à la cour de Hainaut pour se préparer à son mariage avec le roi de France, la duchesse Marguerite « endoctrinoit tous les jours en manières et en contenance le jone fille de Baivière, quoique de sa nature elle estoit propre et pourveue de sens et de doctrine, mais point de françois elle ne savoit ».<sup>87</sup> À travers l'absorption de la langue, la jeune fille absorbe les valeurs de perfection que celle-ci véhicule. L'apprentissage de la langue étrangère est mentionné encore par l'écuyer Henry Christede, prisonnier en Irlande, où il s'assimile au point de s'y marier et de pratiquer le gaélique au sein de sa famille même après son retour en Angleterre.<sup>88</sup>

Ainsi, pour Froissart, la langue peut-elle certainement être constitutive d'une appartenance culturelle, aussi bien que source d'affinités particulières. Une autre question est si elle peut aussi être constitutive d'une nation. Les mentions des langues se font en effet de plus en plus nombreuses vers la fin des *Chroniques*, surtout dans la dernière rédaction du premier livre. Les personnes s'expriment davantage en anglais, ce que le chroniqueur ne tarde pas à noter : « Li rois les requelli de une parole tant seullement, ce fu que il dist en son langage : „Bien venant“ »,<sup>89</sup> écrit Froissart à propos de l'accueil de l'ambassade écossaise par Édouard III. Par le biais de ces personnages, il crée l'impression que la pratique du français se perd irréversiblement au profit de l'anglais, comme en témoigne un long développement sur les difficultés de communication rencontrées par les ducs de Lancastre et de Gloucester au cours des négociations à Leulinghem en 1393.<sup>90</sup> Cette attention accrue aux enjeux

---

<sup>86</sup> G. DILLER, « Pour la cause de ce que j'estoie françois », p. 463.

<sup>87</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 11, p. 228.

<sup>88</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 379-380 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 171-174). Voir aussi Claire SPONSLER, « The Captivity of Henry Chrystede: Froissart's *Chroniques*, Ireland, and Fourteenth-Century Nationalism », in : *Imagining a medieval English nation*, p. 304-339. La graphie du nom de l'écuyer varie selon les textes : M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 82 parle de *Crystede* ; M.-T. de MEDEIROS, « Voyage et lieux de mémoire », p. 423 et sqq. emploie la forme *Chrysthead* ; George DILLER, « Froissart's 1389 Travel to Béarn. A Voyage Narration to the Center of the *Chroniques*, in : *Froissart Across the Genres*, p. 50-60, ici p. 58 dit « Cristede » ; C. SPONSLER, « The Captivity of Henry Chrystede » utilise la forme *Chrystede* ; *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 376, n. 584 emploie la forme *Christede* que nous adoptons pour notre part.

<sup>89</sup> *Chroniques*, ms. de Rome, p. 211.

<sup>90</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 340-341 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 114-115). Pour les négociations voir aussi Henri MORANVILLE, « Conférences entre la France et l'Angleterre, 1388-93 » *Bibliothèque de l'École des Chartes* 1, 1889, p. 355-380 et John PALMER, « Anglo-French peace negotiations, 1390-1396 », *Transactions of the Royal Historical Society* 16, 1966, p. 81-94 qui cherche à corriger certaines conclusions de Moranville. Sur l'aspect linguistique, dans une grande dépendance toutefois du récit froissartien, Françoise AUTRAND, « L'écrit et l'oral dans les négociations diplomatiques entre France et Angleterre XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle », in :

linguistiques se traduit finalement par la thématization de la langue en tant que véritable instrument politique de propagande. Pendant le parlement de Westminster assemblé sur la question du droit d'Édouard III à la couronne de France « se leva uns clers d'Engleterre licenciés en drois et en lois, et moult bien pourvus de trois langages, de latin, de françois et dou langage englés. [...] Si parla atemprement et remonstra tout en hault et [en] englois, a la fin que il fust mieuls entendus de toutes gens, car tousjours sçut on mieuls ce que on voelt dire et proposer ens ou langage ou on est d'enfance introduit ». <sup>91</sup> L'unité de la pensée, l'adhésion à un même désir de s'engager au profit du royaume passe, dans cette rédaction tardive des événements du début de la guerre, par la communication efficace et par le partage linguistique. Pour Froissart, l'anglais est certainement la langue dont il se préoccupe le plus. Il la perçoit en relation dichotomique avec le français ; le progrès de l'anglais devient forcément dévastateur pour la langue qui est la sienne et à laquelle il associe les valeurs de la culture chevaleresque et courtoise universelle. Il ne se pose pas véritablement la question de savoir si c'est la langue qui crée la nation ou la nation qui impose l'unification linguistique mais, pour lui, ces deux processus sont connexes.

Le sentiment national, ou du moins sa promotion à travers la société politique, est souvent étudié en rapport avec les mythes d'origine. Froissart cependant passe sous silence toute fonction unificatrice du passé. Quand il fait référence au roi Arthur, ce n'est pas en tant qu'héros anglais, mais que figure chevaleresque, et qu'un des neuf preux. Du même pour Charlemagne du côté français. Les *Chroniques* contiennent par ailleurs très peu de développements où l'histoire est instrumentalisée pour démontrer une appartenance. Un tel est lié à la réticence de certains seigneurs des marches sud-ouest du royaume d'entrer dans l'obéissance du roi d'Angleterre et de devenir « englés ». Ces seigneurs se réfèrent à une charte de Charlemagne stipulant qu'aucun roi de France n'a le droit d'aliéner ses terres aquitaines. <sup>92</sup> Leur argumentation vise à prouver qu'historiquement et juridiquement, ils sont liés au royaume de France et pour le démontrer, ils choisissent une figure d'ancienneté et d'importance majeures. Mais si leur désir de maintenir le lien établi depuis cette époque très lointaine exprime un sentiment de solidarité, il s'agit d'une solidarité avec l'État, et non avec sa population. L'histoire donc ne possède pas dans le texte froissartien le potentiel de construire une identité collective dans le sens national.

---

*Negociar en la edad media/Négociar au Moyen Âge*, éd. María Teresa Mallol – Jean-Marie Moeglin – Stéphane Péquignot – Manuel Sánchez Martínez, Barcelona 2005, p. 303-319.

<sup>91</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 232. G. DILLER, « Pour la cause de ce que j'estoie françois », p. 461-471 recense avec plus de minutie les différentes remarques et commentaires de Froissart à propos des langues.

<sup>92</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 57.

Tous les éléments que nous venons de passer en revue se trouvent condensés dans un passage – un seul de ce genre pour l'ensemble du texte – contenu dans le manuscrit d'Amiens. Il rapporte l'argumentation des Anglais soutenant la nécessité de joindre l'Écosse à leur royaume au moyen de l'hommage-lige de David Bruce à Édouard III. Les raisons qui sont avancées pendant la session du parlement, et qui représentent un *casus belli* parfaitement justifié, touchent d'abord à l'absence de province ecclésiastique en Écosse et à la similitude de leur monnaie. Ensuite, il est proclamé que les Écossais « ont touttez telx loix et telz coustummez que li Englez ont et ung meysme langage. Dont il appert que li royaumes d'Eschoce se depent et descent dou royaumes d'Engleterre ». <sup>93</sup> Ce raisonnement est finalement complété par la référence à l'époque où les deux pays étaient gouvernés par un seul roi. <sup>94</sup> Si les seigneurs anglais font appel à une argumentation historique, c'est pour prouver la suprématie féodale de l'Angleterre sur l'Écosse puisque c'est ainsi que le royaume fut divisé entre les fils du roi, le cadet ayant été obligé de reconnaître la situation de dépendance de l'Écosse. Une nationalité distincte n'est pas, dans la pensée des Anglais, la garantie, ni même la nécessité d'un cadre étatique indépendant. En revanche, le partage de la langue et l'existence d'un espace unifié du droit sont perçus comme des preuves suffisantes de la nécessité de l'union. Remarquons à la marge du problème que selon Jean-Philippe Genet, l'administration anglaise regardait effectivement les relations anglo-écossaises non comme « inter-state relations », mais comme relations vassaliques alors même que la papauté, le royaume de France et d'autres États européens considéraient l'Écosse comme un royaume indépendant. <sup>95</sup>

Dans le texte froissartien, l'union désirée par les Anglais ne se ferait pas sur le plan national. Elle se ferait uniquement sur le plan politique. Froissart n'a donc aucune difficulté à penser deux nations à l'intérieur d'un État, comme nous l'avons vu déjà pour la Guyenne anglaise, même si une telle coexistence pouvait être source de conflits. En Bohême aussi, les sentiments de solidarité communautaire dirigés contre une autre communauté ethnique et linguistique ne sont pas présents de manière continue, mais ils surgissent au moment de crises d'ordre politique, économique ou religieux. <sup>96</sup>

---

<sup>93</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 122.

<sup>94</sup> *Ibidem*, t. 1, p. 122.

<sup>95</sup> Jean-Philippe GENET, « Scotland in the Later Middle Ages : A Province or a Foreign Kingdom for the English ? », in : *Contact and Exchange in Later Medieval Europe. Essays in Honour of Malcolm Vale*, éd. Hannah Skoda – Patrick Lantschner – R. L. J. Shaw, Woodbridge 2012, p. 127-143.

<sup>96</sup> Au sein d'une bibliographie très riche voir surtout František GRAUS, *Die Nationenbildung der Westslawen im Mittelalter*, Sigmaringen 1980 ; Ferdinand SEIBT, « Natio bohémica », in : *Deutsche in den böhmischen Ländern*, éd. Hans Rothe, Köln – Weimar – Wien 1992, t. 1, p. 29-46 ; Martin NODL, « Nacionalismus a národní

Froissart ne conceptualise finalement pas la question de la nation. Il discute des loyautés, il est conscient des affinités créées par une origine commune, par le partage de la langue. Pourtant, l'existence de différentes communautés est pour lui une évidence que les *Chroniques* ne cessent pas de constater. Ce sont les traits caractéristiques de chacune d'elles, leurs spécificités « naturelles », puisque créées en liaison avec le territoire auquel l'on est attaché par naissance, qui les distinguent essentiellement l'une de l'autre et donc qui les définissent.

À cette définition peut participer également une inimitié inhérente entre deux nations – inimitié qui leur est naturelle et qui est liée à leur position limitrophe. Au fil de l'écriture, la notion d'ennemi archétypal, immémorial et constant, émerge dans les *Chroniques*.<sup>97</sup> Cette idée est pourtant le fruit d'une réflexion relativement tardive de l'auteur. Il est vrai que son récit se présente dès le début comme une série de relations binaires, mais celles-ci sont conçues comme des conflits politiques. C'est le cas de la guerre franco-anglaise, la matière principale des *Chroniques*, mais aussi des luttes entre le Portugal et la Castille dans les années 1380. Lourenço Fogaça, l'ambassadeur portugais auprès du duc de Lancastre, qui rapporte à ce dernier les événements récents en Portugal jusqu'à la bataille d'Aljubarrota, lui fait part aussi de la haine mutuelle entre ces deux nations :

« Bien croy monseigneur, dist l'escuier qui parloit, que se la fille [du roi Fernand I<sup>er</sup>] eust esté ung filz, que toute la communauté de Portingal se fust plus enclinée et plus tost que elle ne fait ne ja ne front, si comme ilz dient, car ilz aroient plus chier à mourir que de estre en la subjection de ceulx du royaume de Castille. Ne oncques ces deux royaumes ne peuvent parfaitement amer l'un l'autre, mais se sont patr trop de fois herriez et guerriez, si comme les Escoçois heent et guerrient à leur povoir ceulx de ce pays, si comme vous savez ». <sup>98</sup>

---

vědomí na počátku 14. století a Karlova snaha o bezkonfliktní obraz soužití zemských Čechů a Němců », in : *Tři studie o době Karla IV.*, Praha 2006, p. 65-105. M. Nodl admet la possibilité que l'auteur de la « chronique de Dalimil » ne traduit pas une situation sociale polarisée dramatiquement sur le critère national, mais qu'il essaye d'introduire dans une pensée structurée sur la base des hiérarchies sociales un nouveau principe dans la définition de ce qu'est une communauté. Ses conclusions diffèrent de celles d'É. ADDEVOMACKA, *La chronique de Dalimil* qui accepte l'interprétation classique de ce texte. Les questions du nationalisme médiéval tchèque pendant la période hussite ont été étudiées par František ŠMAHEL, *Idea národa v husitských Čechách*, Praha 2000. Pour une synthèse en français voir Martin NEJEDLÝ, « Le concept de la nation en Bohême au XIV<sup>e</sup> et au début du XV<sup>e</sup> siècle », in : *Nation et nations au Moyen Âge*, p. 231-243.

<sup>97</sup> Cette idée est attestée dans d'autres sources : pour les Tchèques et Allemands voir F. GRAUS, *Die Nationenbildung der Westslawen*, p. 92 ; pour les Irlandais et Anglais voir James LYDON, « Nation and Race in Medieval Ireland », in : *Concepts of National Identity in Middle Ages*, p. 103-124. Mais cette représentation binaire de la réalité se retrouvait dès l'Antiquité, voir William JONES, « The Image of the Barbarian in Medieval Europe », in : *Medieval Ethnographies. European Perceptions of the World Beyond*, éd. Joan-Pau Rubiés, Farnham 2009, p. 349-378.

<sup>98</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 251-252.



Il est pourtant significatif que Froissart lui-même n'envisage pas cette guerre autrement qu'en termes de querelle dynastique et que même dans les passages qui doivent provenir de ses informateurs béarnais, castillans ou autres, qui avaient lutté aux côtés du roi Henri de Trastamare, il ne change pas de perspective. Ce n'est qu'au moment où il est confronté à une autre source, le chevalier portugais Fernandez Pacheco qu'il interroge à Middlebourg à son retour du Foix-Béarn, qu'il intègre dans son texte, ou plus précisément dans le discours de Fogaça devant le duc de Lancastre, cette dimension nationale. Dans cette nouvelle perspective, les Portugais sont présentés comme une communauté opprimée et menacée par l'ennemi extérieur. Le deuxième récit de la bataille d'Ajubarrota, fait par Fogaça, contient clairement une allusion à la binarité de leurs natures opposées : les Castillans sont dépeints comme des barbares ayant recours aux pires violences, tandis que les Portugais (« Luscebonnois ») traitent leurs ennemis de manière civilisée.<sup>99</sup>

Une place importante dans cette conception binaire des nations revient à la relation anglo-écossaise, comme le remarque d'ailleurs Fogaça dans le passage cité. Cependant, alors que les *Chroniques* abondent dès les premières pages des récits de leurs guerres, ce n'est qu'à partir du livre III que le discours sur la nature de ces deux communautés respectives commence à être articulé. Ce sont d'abord par les Français, Geoffroy de Charny et ses compagnons, qui joignent par une expédition navale en 1385 leurs alliés dans la lutte contre les Anglais, qui constatent : « Par li nature li Escuchois ne pooient amer les Engles ». <sup>100</sup> Ensuite, les Écossais eux-mêmes confirment une relation naturelle de haine mutuelle avec les Anglais, accentuant particulièrement la continuité de leurs conflits depuis « le premier temps ». <sup>101</sup> La même constatation, quoique plus laconique, est faite par Robert d'Artois à propos des Allemands qui « onques ne peurent amer les François ». <sup>102</sup> Ainsi, dès la fin du

---

<sup>99</sup> Ibidem, p. 263-264. Cette construction binaire est un phénomène très fréquents dans la peintures des civilisations étrangères. La littérature là-dessus est très vaste, et un bon résumé de la problématique est proposé par W. JONES, « The Image of the Barbarian in Medieval Europe ». Dans notre étude introductive Vojtěch BAZANT – Věra VEJRYCHOVA, « Narativní utváření odlišnosti v pozdním středověku », in : *Kacíři, barbaři, nepřátelé Odlišnost a stereotypy v pozdním středověku*, éd. Vojtěch Bažant – Věra Vejrychová, Praha 2016, p. 11-30, nous avons réfléchi aux différentes frontières mouvantes de ces oppositions binaires, qu'elles soient ethniques, religieuses ou politiques.

<sup>100</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 11, p. 176. Pour une analyse du récit froissartien de l'expédition voir Martin NEJEDLÝ, « „Do jakého Pruska nás to ten admirál zavlékł?“ Periferie Evropy pohledem kronikáře Jeana Froissarta », in : *Staletí objevů, diplomacie a válek. Sborník k 60. narozeninám Aleše Skřivana*, Praha 2005 (= Acta Universitatis Carolinae – Philosophica et historica 1, 2003, Studia Historica 55), p. 345-360.

<sup>101</sup> *Chroniques*, ms. de Rome, p. 236-237.

<sup>102</sup> Ibidem, p. 265.

deuxième livre, mais surtout à partir du récit de Pacheco, une histoire « nationale » des guerres, reposant sur la notion d'ennemi archétypal, se voit développée.

### Perception de l'étranger et « mouvance » de l'imaginaire

La perception de l'étranger peut-elle être considérée chez Froissart comme une construction en miroir? Son identité s'imprègne-t-elle dans la manière d'envisager les différentes communautés ethniques, linguistiques, politiques? Nous avons déjà mentionné que les *Chroniques* prêtent attention à toute une série de peuples étrangers. Ceux qui sont, selon la perspective médiévale, placés à la périphérie extrême du monde chrétien se voient consacrer des récits quasi ethnographiques. Notamment les Écossais et les Irlandais sont présentés comme des peuples particulièrement sauvages.<sup>103</sup> Les constituants de cette sauvagerie, touchant principalement au domaine de la nourriture, des vêtements, et également à la manière de mener le combat, ont été minutieusement étudiés et nous ne développerons pas davantage ces questions.<sup>104</sup> Il est à noter que de nombreuses assertions sur ces deux nations s'inscrivent dans une longue tradition de visions stéréotypées.<sup>105</sup> En revanche, l'image que les *Chroniques* en transmettent n'est en aucun cas unanime. Dans certaines parties, les Écossais peuvent effectivement revêtir l'aspect de créatures véritablement rudimentaires méritant d'être comparés aux Prussiens, ceux-ci synonymes de la pire barbarie (païenne en plus),<sup>106</sup> alors que, dans d'autres, Froissart célèbre leur vaillance et leur courtoisie qui sont en parfait accord avec les valeurs civilisées.<sup>107</sup> De même l'image des Irlandais n'est pas complètement noire ou blanche. En 1395, Froissart rencontra au cours

---

<sup>103</sup> Pour le regard de Jean Froissart sur les Écossais, la bibliographie est particulièrement riche : Armel DIVERRES, « Jean Froissart's Journey to Scotland », *Forum for Modern Language Studies* 1, 1965, p. 54-63 ; Emmanuèle BAUMGARTNER, « Écosse et Écossais : l'entrelacs de la fiction et de l'histoire dans les *Chroniques* et dans le *Méliador* de Froissart », in : *L'image de l'autre européen, XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, éd. Jean Dufournet – Adelin Charles Fiorato – Augustin Redondo, Paris 1992, p. 11-21 ; M.-T. de MEDEIROS, « De l'Ourthe à la Tyne » ; Philippe CONTAMINE, « Froissart et Écosse », in : *Des chardons et des lys. Souvenir et présence en Berry de la vieille alliance franco-écossaise*, Bourges 1992, p. 30-44 et IDEM, « Froissart and Scotland (Survey of Froissart observations on Scotland, including his use of the chronicler Jean le Bel of Liège) », in : *Scotland and the Low Countries, 1124-1994*, éd. Grant Simpson, East Linton 1996, p. 43-58. L'Irlande et les Irlandais chez Froissart ont été étudiés par Jeanne-Marie BOIVIN, « L'Irlande et les Irlandais dans l'œuvre de Froissart : métamorphoses d'un mythe », in : *Et c'est la fin pour quoy sommes ensemble*, t. 1, p. 227-241 ; C. SPONSLER, « The Captivity of Henry Chrystede ».

<sup>104</sup> Cf. notamment M. NEJEDLÝ, *La représentation des pouvoirs*, p. 297-342.

<sup>105</sup> Cf. J. LYDON, « Nation and Race in Medieval Ireland », p. 103-112.

<sup>106</sup> M. NEJEDLÝ, « „Do jakého Pruska nás to ten admirál zavlekl?“ », p. 345-360. Pour la perception de la Prusse voir Alan MURRAY, « The Saracens of the Baltic : Pagan and Christian Lithuanians in the Perception of English and French Crusaders to Late Medieval Prussia », *Journal of Baltic Studies* 41, 2010, p. 413-429.

<sup>107</sup> Par ex. *Chroniques*, éd. SHF, t. 15, p. 119-155.

de son voyage en Angleterre un écuyer anglais d'Henry Christede qui (nous l'avons mentionné plus haut), grâce à sa longue captivité en Irlande, avait fini par en maîtriser la langue et même à y nouer un lien matrimonial. Le regard complètement stéréotypique qui préside au début de son « récit irlandais » se transforme en une problématisation des échanges interculturels qui introduit la même nuance que nous observons dans les commentaires sur les Écossais provenant de son expérience directe.

Les deux exemples font ressortir un conflit de vues où les hétérostéréotypes véhiculés par la tradition littéraire rentrent en concurrence avec l'expérience vécue. Chez Froissart, nulle volonté de vouloir harmoniser et synthétiser les différentes perspectives ; il reproduit délibérément les discours de ses sources qui créent ainsi une polyphonie de voix et d'images à l'intérieur du texte. Parfois cependant, le chroniqueur s'approprie le point de vue de ses informateurs. Un exemple patent en est fourni par les descriptions de la campagne du duc de Lancastre en Galice en 1386.<sup>108</sup> Les passages consacrés à cette campagne traduisent une expérience des difficultés extrêmes liées à un climat difficilement supportable.<sup>109</sup> D'où tout un développement sur le motif de la détermination climatique qui met en correspondance le caractère du pays avec celui de ses habitants, et dépeint amplement l'incompatibilité absolue des soldats anglais avec les conditions naturelles locales, incompatibilité née d'une autre nourriture, d'un autre vin, d'un autre soleil et qui ont pour conséquence la nature chaude et sèche des populations ibériques.<sup>110</sup> Encore cette fois, Froissart dut puiser à une source directe, fort probablement un participant de la campagne, qu'il eut l'occasion de rencontrer pendant son voyage dans le Midi de 1389-1390 ou après. En effet, le récit des affaires ibériques dans le texte précédent du livre I et II, pourtant très développé, ne fait aucune allusion à cette théorie du déterminisme climatique sauf une petite allusion à « l'air dou païs » que le jeune fils du comte de Cambridge, marié à l'héritière du Portugal, ne pourrait pas supporter.<sup>111</sup> Ce thème est ensuite développé avec bonheur dans le récit consacré au siège de Mahdia en 1390 par les

---

<sup>108</sup> Pour le contexte historique cf. Peter RUSSELL, *The English Intervention in Spain and Portugal in the time of Edward III and Richard II*, Oxford 1955, p. 400-448.

<sup>109</sup> Le traitement de la Péninsule ibérique dans les *Chroniques* a été étudié par Marie-Thérèse de MEDEIROS, *Hommes, terres et histoire des confins. Les marges méridionales et orientales de la Chrétienté dans les Chroniques de Froissart*, Paris 2003 et par Béatrice LEROY, « Espagnols et Portugais dans les *Chroniques* de Froissart », *Revue de Pau et du Béarn* 3, 1975, p. 57-80.

<sup>110</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 209-210 ; t. 14, p. 82-101.

<sup>111</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 10, p. 199.

armées croisées.<sup>112</sup> Froissart raconte comment un « sarrasin » parmi les défenseurs du port conseille de laisser les Croisés accoster et attendre que le climat local travaille à leur faveur :

« La grant challeur du soleil et la painne que ilz auront de estre toudis prestz en armes pour la doubtance de nous, les mettera legierement en une enfermetté et maladie par incidense aventureuse et ce que ilz ne sont point fais ne nourris de nostre air, par quoy ilz morront communement ».<sup>113</sup>

Et ce prélude au drame et à l'échec de la campagne contre les infidèle débouche sur un commentaire du chroniqueur où il s'identifie avec les assiégeants non sur le plan politique ou religieux, mais sur le plan culturel : « aussi ilz sont trop plus pres du soleil que **nous** ne soions. Et les vins que les Crestiens avoient et qui de Puille et de Calabre venoient, estoient secqs et chauls et hors de la complexion franchoise, dont plusieurs le comparoient [...]. À considerer raison, **je ne sçay** comment la painne et le gros air et secq sans nulle doulcheur et **par especial les Franchois porter pouoient**, car de nulle bonne yaue ilz ne recouvroient ».<sup>114</sup> Les stéréotypes, qui sont des jugements tout faits sur d'autres groupes, fondés sur la simplification et généralisation de la réalité, non seulement construisent l'*autre*, mais par la représentation en miroir permettent de s'identifier dans un « nous » collectif.<sup>115</sup> Dans ce cas, Froissart n'identifie pas l'autre et lui-même comme une partie de l'ensemble national, mais civilisationnel – identification qui était pour lui de première importance.

Son intérêt pour les motifs climatiques, éveillé par les témoins de la campagne anglaise en Galice se transpose encore dans un autre domaine. Dans plusieurs passages du livre IV, Froissart « médicalise » ces phénomènes en observant les effets de la chaleur et du refroidissement radical comme en témoignent les récits de la mort du comte d'Armagnac et de Gaston III,<sup>116</sup> ou les conséquences de l'excès de l'humidité retenue dans le corps lorsqu'il décrit la cause de la maladie de Charles VI.<sup>117</sup>

Sur l'autre pôle du spectre de l'étrangeté, à l'opposé des peuples et paysages exotiques, ne sont pas exclusivement placés les Hennuyers, compatriotes de Froissart ;

---

<sup>112</sup> Cf. Norman HOUSLEY, *The Later Crusades. From Lyons to Alcazar 1274-1580*, Oxford 1992, p. 285-290. Pour la version froissartienne de cette Croisade voir Henry LUBLINSKI-BODENHAM, « The interpreter or interpreters in Froissart Account of the siege of Mahdia (1390) », *Romanische Forschungen* 90, 1978, p. 254-259.

<sup>113</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 155 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 220).

<sup>114</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 164 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 236).

<sup>115</sup> Robert FRANK, « Qu'est-ce qu'un stéréotype ? », in : *Une idée fausse est un fait vrai. Les stéréotypes nationaux en Europe*, éd. Jean-Noël Jeanneney, Paris 2000, p. 17-26.

<sup>116</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 210-212, 224-225 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 308-311, 325-326).

<sup>117</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 298 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 48-49).

occupent en effet cette place tous les peuples de la sphère francophone – nous venons de le voir dans le passage sur le siège de Mahdia. Ainsi, les frontières linguistico-culturelles empiètent-elles de manière décisive sur les frontières géopolitiques. Les principautés et seigneuries de la frontière impériale avec la France (Brabant, Hainaut, Cambésis etc.) sont dans l'esprit de Froissart vaguement attachées à ce grand ensemble étatique qu'est l'Empire mais se distinguent profondément de la majorité absolue de ses habitants. Ces derniers sont perçus comme autres, différents, masse sans différenciation verticale, nobles comme peuple étant porteurs des mêmes traits caractéristiques peu appréciés. En revanche, tout ce qui relève de l'identité propre du chroniqueur n'est pas soumis à un jugement global. Aucune caractéristique, aucune image qui distinguerait ces « nations » d'autres. Ce qui serait à imputer au chroniqueur n'est attribué ni aux Hennuyers, ni aux autres peuples qui devinrent plus tard partie des Pays-Bas bourguignons, ni aux Français. S'il parle des Hennuyers, c'est le plus souvent dans un rapport de glorification ; celle-ci ne touche pas la population dans son ensemble, mais seulement quelques-uns de ses représentants, qui se firent remarquer par des faits d'armes dignes de gloire. De manière analogue, nous constatons l'absence de volonté ou besoin d'évaluation des Français. Les commentaires sur leur caractère collectif sont prononcés par d'autres personnages des *Chroniques*, fréquemment mus par une attitude d'inimitié, et dénonçant leur orgueil et subtilité excessive.<sup>118</sup>

Cette perception de soi comme appartenant à une communauté culturelle se conjugue avec l'appropriation de l'espace et une sensibilisation envers la fragmentation des identités sur le plan régional. Ainsi, des énumérations sont très fréquentes où Froissart distingue les Français des Bretons, Flamands, Gascons et souvent aussi des Normands et Picards. Lorsque les « Français » apparaissent dans les énumérations à côté des représentants d'autres régions françaises, il semble probable que le terme n'a pas la signification générique de tous les habitants du royaume, mais qu'il se rapporte à une unité territoriale restreinte au domaine royal. En revanche, les représentants d'autres États sont regardés en bloc, y compris les Allemands malgré l'énorme fragmentation territoriale de l'Empire.<sup>119</sup>

La seule nation qui subisse une évolution allant du connu à l'étranger est l'Angleterre et les Anglais. Le jeune Froissart, accueilli dans l'hôtel de la reine Philippa, y retrouva un lien avec son pays et évolua dans une société de cour francophone. Et même si la composition du

---

<sup>118</sup> « Li François sont grant et orgueilleus », *Chroniques, ms. de Rome*, p. 363 ; « ces François sont grans et beubenceux », *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 159 ; « sachiez que ces François sont trop soubtilz et voient trop cler ... », *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 31.

<sup>119</sup> De cette catégorie est exclue la partie Nord-Ouest de l'Empire qui était familière à notre auteur.

premier livre est postérieure à son séjour en Angleterre, elle renvoie à cette expérience d'appartenance culturelle et linguistique. Sous le règne d'Édouard III, le pays devint pour lui le siège de la Prouesse et le concept transnational de la chevalerie, propre au noyau civilisationnel des *Chroniques*, s'étendit à ceux de la nation d'Angleterre qui sont porteurs de ces valeurs. Dès le début du récit, le trait dominant du caractère anglais est donc l'idée de vaillance extraordinaire. Tout au long des *Chroniques*, cette vaillance se manifeste par les gestes et faits d'armes mais, dans le contexte politique anglais dans les années 1380 et 1390, où s'affrontaient le parti désirant la paix et celui qui voulait renouer avec l'héritage d'Édouard III, les discours sur cette vertu anglaise devinrent bien plus ambigus. Les rétrospectives formulées tant par les voix concrètes qu'anonymes rappelèrent nostalgiquement qu'en « en ces jours estoient Anglois doubtez et cremus, et parloit-on de nous par tout le monde ». « ces jours estoit redoubtée à merveilles la nation d'Angleterre ».<sup>120</sup> Mais cette prouesse tant glorifiée et remémorée par le duc de Gloucester et ses sympathisants pouvait revêtir aux yeux d'autres nations une dimension négative et devenir pure cruauté et désir du sang. Le connétable Bernard Du Guesclin et Olivier de Clisson déclarèrent devant le conseil royal : « ... les quels victoires ont trop grandement adamagié vostre royaume et les nobles qui y sont et les [les Anglais] ont enorgueillis que il ne prisent ne amirent nulle nation fors la leur, pour les grans raençons que il en ont pris et eus, de quoi il sont enrichi et enhardi ».<sup>121</sup> Et Olivier de Clisson ajoute que les Anglais « en bataille ce sont les plus confortées gens dou monde ; car, com plus voient grant effusion de sanch, soit des leurs ou de leurs ennemis, tant sont il plus chaut et plus arresté de combatre ».<sup>122</sup>

Ces discours du côté anglais et français sont basés sur l'idée du caractère exceptionnel des Anglais, mais alors que dans le premier cas, ils sont présentés comme excellents sur d'autres nations, ils deviennent dans le deuxième cas plus pervers que toutes les autres nations. Ce dernier point de vue est à plusieurs reprises avancé par des témoins fiables – par ceux, qui connaissent la nature des Anglais de leur propre expérience, tels Olivier de Clisson qui « a esté avoech yaus nourris d'enfance : si cognoist trop mieulz leurs conditions et leurs

---

<sup>120</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 216. Une leçon décidément fautive est proposée dans le ms. de Besançon : « En ces jours estoit doubté **en Angleterre** et parloit on de nous par tout le monde », Besançon, Bibliothèque municipale, ms. 865, fol. 331r (nous nous référons à l'édition électronique : *The Online Froissart*, consultable à l'adresse <http://www.hrionline.ac.uk/onlinefroissart> ; désormais : *Chroniques*, ms. de Besançon 865). *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 12, p. 146 : « en ces jours estoit redoubtée à merveilles la nation d'Angleterre et parloit-on de nous par tout le monde ».

<sup>121</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 8/2, p. 161-162.

<sup>122</sup> *Ibidem*, p. 162.

manières que nulz de nous », <sup>123</sup> ou les Écossais qui ont subi tant de guerres par leur faute. <sup>124</sup> Le chroniqueur lui-même adopte progressivement cette perspective. Déjà, dans les livres III et IV, il se positionne clairement du côté de la paix et dénonce les discours anglais en faveur de la guerre. Pourtant, ce n'est pas encore l'affaire de toute la nation, seulement de ceux qui « deffendoient le mal avant que le bien ». <sup>125</sup> C'est après l'expérience décevante de 1395 qu'il construit, dans la dernière rédaction du premier livre, l'image de la nation entière comme guerrière par nature. L'ouverture même de la matière de la guerre franco-anglaise porte sur cette affirmation que « Englés sont de merveilleuses conditions, chaut et boullant, tos esmeu en ire, tart apaisié ne amodé en douçour ». <sup>126</sup> Il place ensuite la nature anglaise, violente et désireuse des armes, au coeur de l'argumentation de Robert d'Artois lorsqu'il essaie de convaincre Édouard III de son bon droit au trône de France. <sup>127</sup> Et enfin, il affirme, en tant qu'un de ceux qui « congnoissent la nature et condition des Engles » que « desous solel, ne sont gens plus perilleus ne merveilleus a tenir, ne plus divers que sont Englois ». <sup>128</sup>

Un tel discours sur les Anglais, qui se développe à la fin de la carrière historiographique de Jean Froissart, reflète avant tout une conscience marquée par la confrontation du souvenir et de la nouvelle réalité, qui se traduit par la maturation du concept de la nation défini d'abord par une altérité linguistique vis-à-vis de l'auteur. Les traits qui caractérisaient dès le début les couches basses s'élargissent à l'ensemble du corps politique et la différenciation sociale, que nous avons constatée comme le signe de la perception interne du chroniqueur, pratiquement disparaît. Ainsi, la description tardive des Anglais représente-t-elle le regard le plus complexe sur un comportement conçu véritablement comme national, mu par une nature commune à tout le pays, et influente sur le déroulement de l'histoire, parce qu'agissant au profit de l'ensemble (ou de ce qui est présenté comme tel).

\* \* \*

Notre étude de Froissart comme historien de la guerre de Cent ans, sans être engagée dans l'une et l'autre partie, devait nécessairement partir de son propre ancrage identitaire. Le

---

<sup>123</sup> Ibidem, p. 162.

<sup>124</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 220-221.

<sup>125</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 215.

<sup>126</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 42. Sur ce point, voir aussi Laurence HARF-LANCNER, « Froissart, les Anglais et leur roi », in : *Froissart dans sa forge*, Paris 2004, p. 53-66.

<sup>127</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 228-230.

<sup>128</sup> Ibidem, p. 221.

jeune chroniqueur, éprouvant surtout un sentiment d'appartenance à son pays d'origine et, à la limite, une solidarité avec ses ressortissants, s'identifiait sur la base de ses structures mentales initiales avec une communauté culturelle transnationale définie par le recours au français. Le regard qu'il posait sur le monde était très hiérarchique, déterminé par la centralité de ce qu'il connaissait, de là où il évoluait. Ainsi, le poids des stéréotypes tombait-il surtout sur les communautés et peuples qui n'étaient « ni tout à fait les mêmes, ni tout à fait autres », pour jouer sur le titre d'un article de Fanny Moghaddasi.<sup>129</sup> Les Allemands qui étaient pour Froissart une figure de l'altérité malgré la proximité territoriale, ou les Espagnols étaient clairement jugés comme inférieurs et dotés de caractéristiques peu flatteuses.<sup>130</sup> Les peuples plus exotiques étaient décrits de manière plus complexe. Mais toujours est-il que dans ce genre d'information, le chroniqueur était dans une large mesure dépendant de ses sources. C'est aussi pourquoi sa perception des nations s'articulait autour des notions liées à la guerre et aux vertus militaires.

La matière géographiquement assez dispersée des *Chroniques* a amené Jean Froissart à envisager la multiplicité politique, ethnique, linguistique et culturelle, ce qui explique aussi la fréquence très grande du terme « nation ». Nous avons constaté que la plupart des occurrences renvoyaient de façon classique à l'origine et au pays d'origine, et non à une communauté de gens. Cet usage pourtant fait son apparition progressivement dans le texte, et cela à la différence d'autres textes historiographiques contemporains rédigés en français. Ce glissement du vocabulaire reflète, pensons-nous, une transformation de la perspective froissartienne et une sensibilité de plus en plus vive aux discours sur les identités collectives véhiculés par ses informateurs. L'idée d'un Froissart « vierge », complètement insensible à toute notion d'appartenance à une communauté d'ordre national, dépourvu par la suite de sa voix pour se faire la voix des autres, ne correspond évidemment pas à la complexité des *Chroniques*. Certes, nous avons beaucoup insisté sur la dépendance – délibérée – du chroniqueur par rapport à ses sources et à leurs points de vue car il nous semble que c'est un point souvent négligé dans les études froissartiennes. Nous n'entendons cependant pas évacuer de son texte la vision propre de l'auteur et sa contribution créatrice à l'œuvre

---

<sup>129</sup> Fanny MOGHADDASSI, « Ni tout à fait le même, ni tout à fait un autre : le sens du topos dans la représentation de l'étranger à la fin du Moyen Âge », in : *Texte et contexte : Littérature et histoire de l'Europe médiévale*, éd. Marie-Françoise Alamichel – Robert Braid, Paris 2011, p. 507-518.

<sup>130</sup> Cf. les études de Martin NEJEDLÝ, « Les relations internationales dans les Chroniques de Jean Froissart (l'image de l'autre au service de sa vision du monde) », *Prague Papers on History of International Relations* 1, 1998, p. 22-44 ; IDEM, « La Bohême et ses habitants vus par quatre auteurs français du Moyen Âge (Guillaume de Machaut, Eustache Deschamps, Jean Froissart, Jean d'Arras) », *Listy filologické* 128, 2005, p. 21-34.



historiographique qui était la sienne. Affirmons plutôt que son ancrage identitaire se diversifia en fonction du cheminement de sa vie. Ce fut moins la découverte d'autres pays, régions et peuples à travers l'expérience du voyage qui fut formatrice pour sa perception de l'étranger et qui contribua à une maturation du concept de la nation que la rencontre avec d'autres façons d'envisager ces réalités, avec d'autres discours sur l'identité, qui lui permirent de voir derrière les royaumes et dynasties des peuples avec leurs propres sentiments d'appartenance et une manière de se définir par rapport aux autres communautés, souvent les plus proches.

Et après, de façon décisive, ce fut la confrontation de la nouvelle réalité anglaise de 1395 et 1399 par rapport à son expérience de jeunesse, échappée à jamais. Elle enracina définitivement dans la certitude sa prise de conscience progressive de l'importance de l'unité linguistique d'une communauté, où la fidélité politique, qui est le résultat naturel d'un attachement au pays d'origine, fusionne de façon nouvelle avec d'autres éléments, participant d'une même identité. Ainsi émerge le concept de nation, unie et politiquement active en but de son bien commun. Mais ceci était possible uniquement parce que pour Froissart, l'Angleterre était devenue autre.

## Chapitre II

### LE CHRONIQUEUR À GAGES : LES LIENS DE FROISSART AVEC SES MÉCÈNES

La problématique du mécénat littéraire constitue à côté du mécénat artistique un champ de recherche bien balisé, pour le milieu français notamment, depuis l'étude minutieuse de Daniel Poirion.<sup>131</sup> Le cas de Froissart ne fait pas exception. L'on peut même affirmer que les études systématiques sur Froissart, « un brillant satellite des cours périphériques »,<sup>132</sup> ne se départent jamais de la question de ses rapports avec ses différents patrons et « chers maîtres ». <sup>133</sup> Pourtant, la notion même de mécénat à l'époque médiévale est loin d'être claire. Si certains chercheurs proposent de l'envisager avant tout en termes de dépendance mutuelle,<sup>134</sup> d'autres suggèrent d'y voir une négociation entre le commanditaire et le client,<sup>135</sup> les modalités de ces rapports étant bien sûr fort variées. En effet, certaines études dans le domaine du patronage se sont proposées d'accentuer le fait que le lien entre une commande particulière et la forme de cette œuvre n'ait rien d'évident et qu'il soit au contraire soumis à de nombreuses variations au gré du temps, des personnes et des milieux concrets, ou encore des déterminations génériques.<sup>136</sup> Dans la sphère de la production littéraire, le statut de poète de cour, qui s'y trouve attaché en tant que « *familiaris* », implique certainement des relations bien différentes de celle que peut entretenir un poète et chroniqueur à la recherche permanente de soutiens.<sup>137</sup> Cette précarité amène-t-elle automatiquement à encenser et à flatter les commanditaires ou (peut-être encore davantage) les destinataires souhaités des compositions littéraires? Joachim Bumke ouvre par cette

---

<sup>131</sup> Daniel POIRION, *Le poète et le prince. L'évolution du lyrisme courtois de Guillaume de Machaut à Charles d'Orléans*, Paris 1965.

<sup>132</sup> *Ibidem*, p. 665.

<sup>133</sup> M. DARMESTETER, *Froissart* ; F. SHEARS, *Froissart : Chronicler and poet* ; P. DEMBOWSKI, *Jean Froissart and his Meliador* ; M. ZINK, *Froissart et le temps*.

<sup>134</sup> Douglas KELLY, « The Genius of the Patron : the Prince, the Poet and Fourteenth-Century Invention », *Studies in the Literary Imagination* 20, 1987, p. 77-97, réédition in : *Chaucer's French Contemporaries : the poetry-poetics of self and tradition*, éd. R. Barton Palmer, New York 1999, p. 1-27 (c'est à cette dernière édition que nous renverrons).

<sup>135</sup> L'introduction au volume *Patrons and Professionals in the Middle Ages*, éd. Paul BINSKI – Elizabeth A. NEW, Donington 2012, p. 1-4.

<sup>136</sup> Voir par ex. *L'artiste et le commanditaire aux derniers siècles du Moyen Âge (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.)*, éd. Fabienne JOUBERT, Paris 2001.

<sup>137</sup> L'introduction de Godfried Croenen au volume *Patrons, Authors and Workshops. Book and Book Production in Paris around 1400*, éd. Godfried CROENEN – Peter AINSWORTH, Louvain – Paris – Dudley 2006, p. 1-19.

constatation un volume important sur le mécénat littéraire,<sup>138</sup> désignant la question de la flatterie obligée comme un éternel dilemme existentiel des poètes, et surtout des poètes errants.<sup>139</sup> Pourtant, les interventions directes dans la création d'une œuvre de la part des mécènes sont sans doute une modalité, mais non une pratique exclusive.<sup>140</sup>

Jean Froissart, pratiquant des genres divers mais en tout cas dépendant du soutien financier, est généralement considéré comme une sorte de girouette tournant au gré du vent d'un côté et puis d'un autre en fonction du patron dont il recherchait la faveur à un moment particulier.<sup>141</sup> Selon les grands éditeurs des *Chroniques* du XIX<sup>e</sup> siècle, les différentes rédactions du premier livre auraient exactement suivi dans leur teneur les dédicaces. Ainsi, « la rédaction faite pour Robert de Namur doit être considérée avant tout comme un monument élevé par une âme enthousiaste, par une main amie et pieuse à la gloire anglaise », écrit Siméon Luce.<sup>142</sup> En revanche, la version d'Amiens, qui est supposée clairement pro-française, doit signaler qu'elle fut composée déjà à la demande de Gui de Blois.<sup>143</sup> De façon générale, l'empreinte des patrons dans les textes froissartiens est considérée comme bien apparente.<sup>144</sup> Puisque « la guerre de Cent Ans dont il chante les exploits et les prouesses individuelles est aussi celle qui est menée par ses commanditaires ; il doit donc satisfaire une clientèle qui l'entretient ». <sup>145</sup> Certains historiens vont jusqu'à dire qu'il est « francophile avec Gui, anglophile avec Robert, et bourguignon dans la quatrième rédaction, influencée par Guillaume d'Ostrevant ». <sup>146</sup> Ce « pacte encomiastique », pour reprendre

---

<sup>138</sup> Joachim BUMKE, *Literarisches Mäzenatentum. Ausgewählte Forschungen zur Rolle des Gönners und Auftraggebers in der mittelalterlichen Literatur*, Darmstadt 1982, p. 1.

<sup>139</sup> Joachim BUMKE, *Mäzene im Mittelalter. Die Gönner und Auftraggeber der höfischen Literatur in Deutschland 1150-1300*, München 1979, p. 68-72.

<sup>140</sup> Cf. J. BUMKE, *Literarisches Mäzenatentum*, p. 14.

<sup>141</sup> Significatif est par ex. le compte-rendu qu'en donne Karl Julius HOLZKNECHT, *Literary Patronage in the Middle Ages*, London 1966 (1<sup>ère</sup> édition en 1923), p. 146-147.

<sup>142</sup> S. LUCE, « Introduction », in : *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/1, p. xxiv. Cf. aussi John HENNEMAN, « The Age of Charles V », in : *Froissart : Historian*, p. 36-49, en particulier p. 37 selon qui la première rédaction (il ne précise pas laquelle mais il pense probablement à la chronologie de Siméon Luce) témoigne de « strong initial sympathy for the English », une attitude qu'il aurait révisé dans la deuxième rédaction.

<sup>143</sup> J. KERVYN DE LETTENHOVE, « Recherches sur l'ordre et la date des diverses rédactions des *Chroniques* », in : *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 1/2-3, p. 25-26, 37-41 ; de même John PALMER, « Book I (1325-78) and its sources », in : *Froissart : Historian*, p. 7-42, en particulier p. 20-21 qui utilise l'argument que le ms. d'Amiens est engagé dans un sens pro-français pour affirmer que cette version a dû être retravaillée par quelqu'un d'autre que Froissart lui-même.

<sup>144</sup> Cf. P. DEMBOWSKI, *Jean Froissart and his Meliador*, p. 59.

<sup>145</sup> Christiane BOUSQUET, « L'image de l'ennemi dans les chroniques de la guerre de Cent Ans », in : *Images de la guerre de Cent Ans*, edd. Daniel Couty – Jean Maurice – Michèle Guéret-Laferté, Paris 2002, p. 65-79, ici p. 68.

<sup>146</sup> J. BASTIN, *Froissart. Chroniqueur, romancier, poète*, p. 8.

l'expression de Marie-Thérèse de Medeiros,<sup>147</sup> semble donc être évident. Or, si nous ne prétendons pas ajouter d'éléments historiques aux relations et liens que notre auteur entretenaient avec différents personnages nobiliaires, nous souhaitons en revanche reconsidérer le problème de ce mécanisme « automatique » qui définirait le mécénat comme une empreinte obligée dans l'ouvrage avec lequel il est lié, textuellement, inter textuellement ou extra textuellement. Notre attention se portera notamment sur les *Chroniques* : dans la première partie, nous examinerons les rapports entre dédicataires et commanditaires en lien avec la matière et le récit historique froissartien. La deuxième partie s'attachera à explorer la question du rôle que peut jouer le genre de la composition pour la représentation du patron, en comparant les *Chroniques* avec les commandes poétiques et romanesques. Et finalement dans la troisième partie, nous envisagerons le mécénat comme une force organisatrice du récit, étudiant les figures des patrons ou maîtres qui ne sont pas explicitement liés à l'élaboration du texte. Nous espérons en effet qu'apporter des nuances au sein du groupe des patrons de Froissart au lieu de les traiter comme un tout homogène pourra aider à mieux comprendre quelles raisons amènent le chroniqueur à forger à certains d'eux une place plus significative qu'à d'autres.

### **Dédicataires et commanditaires des *Chroniques***

L'un des traits distinctifs des chroniques est le rapport discursif à la vérité. Aussi fantasques que les récits historiographiques puissent être, ils ne sont pas autoréférentiels et se présentent comme le reflet d'une réalité extérieure.<sup>148</sup> Cela ne les empêche évidemment pas de construire la narration de façon consciemment et délibérément manipulatoire, mais le lien entre la « réalité » et l'écriture se place sous le signe d'un régime de vérité tout particulier. Supposer que le patron doive nécessairement imposer ses points de vue au chroniqueur pourrait de façon dangereuse orienter la lecture du texte. Souvent, une approche à rebours peut se révéler fructueuse, comme l'a montré Patrick Geary dans ses analyses des récits historiographiques « proféminins » qui l'ont amené à identifier les intérêts

---

<sup>147</sup> Marie-Thérèse de MEDEIROS, « Le pacte encomiastique. Froissart, ses *Chroniques* et ses mécènes », *Le Moyen Âge* 94, 1988, p. 237-255.

<sup>148</sup> Il s'agit d'un problème vaste auquel nous nous consacrerons en détail dans les chapitres ultérieurs. Cf. de façon synthétique P. COURROUX, *L'écriture de l'histoire*, p. 819-851.

de princesses concrètes à une histoire qui leur conviendrait, ou mieux, qui conviendrait à leur famille.<sup>149</sup>

Aucune mention explicite dans les *Chroniques* ne montre les mécènes de Froissart s'interposant dans leur élaboration soit pour influencer la matière, soit pour corriger le texte. En revanche, une telle imposition de la volonté du commanditaire est attestée pour la chronique de Jean le Bel, qui servit de source première à Froissart. Selon le témoignage d'un autre chroniqueur liégeois, Jean d'Outremeuse, le récit présenté à Jean de Hainaut et autres seigneurs de son entourage fut approuvé et corrigé « a leur vraie volenteit, sens finction ».<sup>150</sup> Le fondement de l'information consiste sans doute dans l'attestation de la vérité par l'un des protagonistes de l'histoire, confirmant ainsi sa valeur ; il n'en reste pas moins que l'autorité d'effectuer cette correction provient non du statut de témoin, mais de celui de commanditaire dont jouissait Jean de Hainaut par rapport à la chronique de Jean le Bel.<sup>151</sup> Dans les prologues des *Chroniques*, deux seigneurs sont explicitement désignés comme commanditaires. Pourtant, ces dédicaces sont interprétées de façon très différente.

Gui de Blois, dédicataire non seulement des livres III et IV,<sup>152</sup> mais aussi d'une rédaction tardive du premier livre contenue dans le manuscrit de Newberry Library f. 37,<sup>153</sup> est selon Marie-Thérèse de Medeiros le seul patron qui soit proprement lié à l'écriture historique de Jean Froissart, puisque ces dédicaces formulent explicitement son intérêt à l'élaboration des *Chroniques*. En revanche, la dédicace de la version A du premier livre à Robert de Namur n'y serait qu'une formule rhétorique obligée par la tradition et vide de sens plus profond.<sup>154</sup> En effet, malgré l'affirmation que Froissart avait travaillé « a la priere et requeste d'un mien chier seigneur et maistre, monseigneur Robert de Namur, seigneur a qui je vueil devoir amour et obeissance »,<sup>155</sup> la formule est troublante. Son omission dans la rédaction ordinaire révisée et, qui plus est, l'absence de référence à Robert de Namur dans la

---

<sup>149</sup> Patrick GEARY, *Women at the beginning. Origin myths from the Amazons to the Virgin Mary*, Princeton – Oxford 2006. Cette question est très souvent analysée en lien avec le mécénat littéraire anglonormand, voir par ex. Diana TYSON, « Patronage of French Vernacular history Writers in the Twelfth and Thirteenth Centuries », *Romania* 100, 1979, p. 180-222.

<sup>150</sup> Jean D'OUTREMEUSE, *Ly myreur des histours*, éd. Stanislas Bormans, t. 6, Bruxelles 1880, p. 322. Cf. aussi Martine THIRY-STASSIN, « Jean de Hainaut, comte de Beaumont et de Chimay, entre Jean le Bel et Jean Froissart », in : *Autour du XV<sup>e</sup> siècle. Journées d'étude en l'honneur d'Alberto Varvaro*, Genève 2008, p. 229-240.

<sup>151</sup> N. CHAREYRON, *Jean le Bel*, p. 51-54.

<sup>152</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 1-2 ; *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 7-8 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 1-2).

<sup>153</sup> P. SAENGER, « A lost ms. of Froissart refound » ; G. CROENEN, « A „refound“ manuscript of Froissart revisited ».

<sup>154</sup> M.-T. de MEDEIROS, « Le pacte encomiastique », p. 238-239.

<sup>155</sup> Besançon, Bibliothèque municipale, ms. 864, fol. 1v (nous nous référons à l'édition électronique : *The Online Froissart*, éd. Peter Ainsworth – Godfried Croenen, v. 1.5, Sheffield : HRIOOnline, 2013, consultable à l'adresse <http://www.hrionline.ac.uk/onlinefroissart> ; désormais : *Chroniques*, ms. de Besançon 864).

célèbre liste des mécènes et maîtres de Froissart dans *Le Joli Buisson de Jonece* de 1373,<sup>156</sup> apportent bien des difficultés pour comprendre la nature du lien qui unissait le chroniqueur avec ce patron.<sup>157</sup> De plus, il faut remarquer que le prologue de l'abrégé du premier livre préservé dans le manuscrit BNF fr. 10144 fait la référence au livre composé pour Robert de Namur où celui-ci est désigné comme « mon très-chier et redoubté seigneur ».<sup>158</sup>

Comme nous l'avons exposé dans l'introduction, Susan Wales a proposé de considérer la plus large portion de la rédaction A comme non-authentique. Seul le prologue contenant la dédicace à Robert de Namur et le tout début de cette version représenteraient la partie originale du texte qui constitue, selon Wales, le premier texte des *Chroniques* en prose, composé à l'instigation de ce seigneur après 1373.<sup>159</sup> Tenant compte de cette hypothèse, nous nous lancerons dans l'examen comparé des rédactions traditionnellement désignées comme A et B et également dans celle d'Amiens pour déterminer les similitudes et/ou différences dans la mise en récit de cette figure dans les *Chroniques*.

Un dernier dédicataire, sinon commanditaire, est cherché en lien avec le prologue de la rédaction d'Amiens. Malheureusement, aucune trace textuelle n'en subsiste, excepté une mention de promesse donnée « à messires et mestrez où coummencement de mon livre ».<sup>160</sup> Différentes hypothèses ont été formulées. Kervyn de Lettenhove attribuait la commande de la version d'Amiens à Gui de Blois, mais il expliquait l'absence de la dédicace par la timidité du chroniqueur qui « au début de ses travaux historiques, n'avait osé demander ni à Gui de Blois, ni à aucun autre seigneur, qu'il lui fût permis de placer leur nom et d'inscrire leur patronage à la première page de ses *Chroniques* ».<sup>161</sup> Dans un article paru en 2006 dans les actes du colloque *Froissart dans sa forge*, Godfried Croenen a attribué cette dédicace disparue

---

<sup>156</sup> Jean FROISSART, *Le Joli Buisson de Jonece*, éd. Anthime Fourrier, Genève 1975 [désormais : *Le Joli Buisson de Jonece*], p. 55-59.

<sup>157</sup> Il est sans doute intéressant de noter que pour Siméon Luce, qui considérait la version A comme indubitablement pro-anglaise, l'absence de Robert de Namur dans la liste de 1373 ne constituait pas un argument pour la datation de cette version, contrairement à Kervyn, qui pour cette raison fixa l'année 1373 comme *terminus a quo* de la rédaction A. Cf. S. LUCE, « Introduction », in : *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/1, p. xxii-xxv.

<sup>158</sup> L'abrégé a été édité dans *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 17, p. 1-573. Dans le prologue, Froissart déclare : « Pour che que dou temps passé j'ay mis mon estudie à ordonner et traitier des guerres des deux rois [...], et que à la contemplation de mon très-chier et redoubté seigneur monseigneur Robert de Namur, seigneur de Renais en Flandres et de Biaufort-sur-Meuse, je en fich ung grant livre en prose... » (p. 1).

<sup>159</sup> S. WALES, *Froissart, Book I*, p. 129-145.

<sup>160</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 2, p. 50 ; voir aussi G. CROENEN, « Froissart et ses mécènes », p. 27, n. 69.

<sup>161</sup> J. KERVYN DE LETTENHOVE, « Recherches sur l'ordre et la date des diverses rédactions des *Chroniques* », in : *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 1/2-3, p. 45-46. Il nous semble que le geste d'omettre le nom d'un commanditaire prestigieux, surtout s'il s'était agi véritablement d'un encouragement explicite de la part du seigneur, est difficilement conciliable avec les pratiques habituelles du mécénat à cette époque. La dédicace de cette version à Gui de Blois est reprise par J. BASTIN, *Froissart. Chroniqueur, romancier, poète*, p. 8.

à Enguerrand VII de Coucy.<sup>162</sup> En retenant cette dernière hypothèse, nous disposons donc, avec ce trio de seigneurs attachés à notre chroniqueur, de trois « types » de dédicataires : un dédicataire personnellement engagé dans l'écriture des *Chroniques* en terme d'intérêt, un dédicataire formel et un dédicataire supposé. En parcourant le texte en lien avec chacun d'eux, nous tenterons de repérer et contextualiser les mentions qui en sont faites pour voir s'il s'agit véritablement, du côté de Froissart, d'approches différentes. Ainsi pourrions-nous mieux cerner les positions du chroniqueur par rapport à l'écriture de l'histoire à l'égard de ses bienfaiteurs.

### *Robert de Namur : un dédicataire problématique*

Le comté de Namur est mentionné relativement tôt dans les *Chroniques*, en lien avec Robert d'Artois. En effet, ce seigneur, banni du royaume de France chercha naturellement le refuge auprès de son neveu, le comte de Namur. Mais lorsque celui-ci se trouva exposé aux menaces de Philippe VI, il cessa d'assurer la protection de son oncle qui s'enfuit alors en Brabant. Tel était le récit que faisait des événements Jean le Bel et que Froissart reprit dans les versions ordinaires.<sup>163</sup> La rédaction d'Amiens rajoutait quelques détails, en donnant les noms des frères du jeune comte – dont Robert – et en précisant que les deux cadets étaient en très bas âge.<sup>164</sup>

Par la suite, la rédaction d'Amiens liait le comté de Namur uniquement aux préparatifs de la guerre franco-anglaise. Selon ce récit, plusieurs « bonnes gens », dont le roi de Bohême, le duc de Lorraine, le comte de Bar, le comte de Namur, Jeanne de Valois et d'autres encore, contribuèrent à l'intervention diplomatique du pape en 1337 afin d'organiser une rencontre entre Philippe VI et Édouard III à Valenciennes.<sup>165</sup> La papauté fut évidemment incluse dans les différentes négociations et discussions de toute la seconde moitié des années 1330 ; pourtant, la rédaction d'Amiens est la seule source à parler de cet

---

<sup>162</sup> G. CROENEN, « Froissart et ses mécènes », p. 21-27.

<sup>163</sup> *Chronique de Jean le Bel*, éd. Jules VIARD – Eugène DEPRESZ, 2 vol., Paris 1904-1905, t. 1, p. 96 ; *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 26r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 100 ; Chicago, Newberry Library, MS f. 37, 2 vol. (nous nous référons à l'édition électronique : *The Online Froissart*, consultable à l'adresse <http://www.hrionline.ac.uk/onlinefroissart> ; désormais : *Chroniques*, ms. de Chicago f. 37.1-2), ici vol. 1, fol. 18r.

<sup>164</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 1, p. 155-156. Froissart ne nomme que trois frères du comte Jean – Guillaume, Robert et Louis, omettant Gui, Henri et Philippe, qui sont tous morts dans les années 1330. Ses mentions touchent donc seulement « les enfants de Namur », qu'il put connaître de son vivant, excepté l'aîné, Jean, qu'il reprend à Jean le Bel.

<sup>165</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 1, p. 184-185.

épisode.<sup>166</sup> Si on laisse de côté la question de sa véracité, on doit malgré tout se rendre à l'évidence que, pour Froissart, il s'insère merveilleusement dans la trame de son récit, en lui permettant d'exposer la malice de Philippe VI pour l'opposer à la bonne volonté des autres protagonistes, soucieux d'empêcher la guerre d'éclater.<sup>167</sup> Enfin, la rédaction d'Amiens mentionne, à la différence des rédactions A et B, Robert de Namur en lien avec son mariage. En effet, lorsque Froissart parle de la mort de Guillaume I<sup>er</sup> de Hainaut en 1337, il se montre beaucoup plus laudateur que dans les rédactions ordinaires. En énumérant tous les descendants du comte qui regrettent sa mort, le chroniqueur fait mention de sa fille Isabelle qui « depuis eut monseigneur Robert de Namur espouset ».<sup>168</sup>

Devrions-nous donc conclure que c'est la rédaction d'Amiens qui favorise le dédicataire de la version A ou sa famille de façon générale? La prudence commande d'examiner ces mentions dans un contexte plus large pour expliquer le rôle du seigneur de Namur ou de ses proches dans ces épisodes. Tout d'abord, à propos de la volonté de prévenir la guerre, force est de constater que le frère aîné de Robert de Namur ne joue avec d'autres qu'un rôle secondaire, le premier étant réservé à la comtesse de Hainaut, Jeanne de Valois.<sup>169</sup> D'autre part, la mention du mariage de Robert de Namur à la fille du comte de Hainaut n'a pas non plus une signification particulière. Car toutes les filles de Guillaume sont définies dans le texte par le statut que leur procurent leurs mariages (« roynne d'Allemaigne », « roynne d'Engleterre », « comtesse de Jullers »). En ce sens, la simple logique commandait de situer Isabelle, dont le mariage eut lieu postérieurement aux faits rapportés, dans le réseau des alliances matrimoniales pour ainsi parachever la louange de Guillaume de Hainaut, qui avait su mener cette politique de façon extraordinairement habile. Et, point important à noter, ce même texte est contenu également dans l'abrégé,<sup>170</sup> ce qui montre la mouvance des motifs, sans égard véritable à la commande ou à la présence d'une dédicace.

---

<sup>166</sup> L'étude de base pour les relations diplomatiques à cette époque est Eugène DEPRES, *Les préliminaires de la guerre de cent ans. La papauté, la France et l'Angleterre (1328-1342)*, Paris 1902, p. 152-153 pour la question.

<sup>167</sup> Voir J.-M. MOEGLIN, « Froissart, le métier d'historien ».

<sup>168</sup> Voir sur la question George DILLER, « Froissart : patrons and texts », in : *Froissart : Historian*, p. 145-160.

<sup>169</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 1, p. 184-191, 195. L'implication de Jeanne de Valois est corroborée par la *Chronique de Flandre*, in : *Istorie et croniques de Flandres*, éd. Joseph KERVYN DE LENTTENHOVE, t. 1, Bruxelles 1879, p. 361, repris par la *Chronographia regum francorum*, éd. Henri MORANVILLE, t. 2, Paris 1893, p. 33. Ces textes notent le voyage de Jeanne de Valois en compagnie de Jean de Hainaut à Paris, mais aucun ne parle explicitement d'une rencontre prévue entre les deux rois à Valenciennes, et encore moins d'un consentement de la part de Philippe VI. Les autres seigneurs et dames qui se seraient entremis dans les échanges diplomatiques selon le ms. d'Amiens ne sont pas mentionnés.

<sup>170</sup> *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 17, p. 53.



En somme, nous constatons un désintérêt général du début des *Chroniques* pour la famille de Robert de Namur, et ceci dans les versions ordinaires encore plus que dans le manuscrit d'Amiens, où l'on retrouve au moins quelques mentions. Cette attitude de Froissart correspond à l'omission complète de l'implication de Jean, Gui et Philippe de Namur dans la guerre anglo-écossaise (1333–1335) dont parle Jean le Bel. Le chanoine de Liège décrit le désir des jeunes seigneurs rejoindre Édouard III au siège de Berwick, leur rencontre inattendue avec un groupe d'Écossais et leur emprisonnement avant même qu'ils aient pu arriver à Berwick. L'épisode, tout en restant inachevé, car le Bel admet son ignorance quant à leur destin futur, est à ses yeux suffisamment important pour qu'il y consacre plusieurs pages.<sup>171</sup> Son récit, quoique très imprécis quant aux événements relatifs à cette guerre, contient un fond de vérité, puisque Gui de Namur voyagea effectivement en Écosse en 1335 et fut emprisonné avant de s'échapper aussitôt.<sup>172</sup> Froissart étend considérablement la narration de la matière écossaise, surtout dans la version d'Amiens ; pourtant la mention des frères namurois n'a sa place dans aucune des versions du premier livre.

Qu'en est-il dans les parties postérieures, où Robert de Namur lui-même pouvait déjà jouer un rôle propre puisqu'il avait l'âge suffisant pour être impliqué dans les affaires ? La première véritable apparition est placée dans les versions ordinaires à l'année 1347. L'épisode se concentre sur le personnage de Robert, retraçant brièvement ses aventures, pour l'insérer dans la grande matière des *Chroniques* :

« En ce temps estoit nouvellement revenu en la conté de Namur du voyage de Prusce et du Saint-Sepulcre cil gentil et vaillant chevalier messire Robert de Namur et l'avoit li sires de Spontin fait chevalier en la Sainte Terre. Messire Robert estoit pour ce temps moult jeune et n'avoit encores esté priés de l'un roy ne de l'autre. Toutefois il estoit plus enclin assés a estre engloys que françois pour l'amour de monseigneur Robert d'Artoys son oncle, que le roy d'Engleterre avoit moult amé. Si s'avisa que il vendroit devant Calais veoir le roy d'Enleterre et la royne et les seigneurs qui la estoient. Si se ordenna selonc ce et se mist en bon arroy et riche, ainsi comme a lui appartenoit, et que toutdis il aloit par le chemin. Il exploita tant par ces journees que il vint au siege de Calais l'onourablement acompaignié de chevaliers et d'escuiers et ce representa au roy, qui liement le recut et aussi fist madame la royne. Si entra grandement en leur amour et en leur grace pour la cause de ce que il portoit le nom de monseigneur Robert d'Artoys son oncle, que jadis avoient tant amé et ouquel il avoient trouvé grant conseil. Si devint en ce temps le dit messire Robert de Namur

---

<sup>171</sup> *Chronique de Jean le Bel*, t. 1, p. 114-117.

<sup>172</sup> Cf. Ranald NICHOLSON, *Edward III and the Scots. The Formative Years of Military Career 1327-1335*, Oxford 1965, surtout p. 213-214.

homs feal au roy d'Engleterre et li donna le dit roy .III<sup>c</sup>. livres a l'estrelin de pension par an, et li assigna sus les coffres et a estre païé a Bruges. Depuis se tint ledit messire Robert delés le roy et la royne au siege devant Calais tant que la ville fu gaigee ainsi comme vous orrés en avant recorder ». <sup>173</sup>

Certaines informations sur Robert de Namur, que l'on trouve dans le ms. BNF fr. 2655 ici reproduit, ne sont pas contenues dans la leçon proposée par le ms. de Besançon BM 864. <sup>174</sup> Le dernier omet en particulier la précision sur le voyage en Prusse et sur son adoubement. Ces différences doivent pourtant être comprises comme relevant du travail des scribes. En effet, les fluctuations orthographiques laissées de côté, nous trouvons les mêmes détails et dans la leçon sous-archétypale de la version A et dans le texte de la version B. <sup>175</sup> En revanche, il ne nous semble pas anodin que cet épisode, tout en apparaissant dans les versions ordinaires, manque entièrement dans le manuscrit d'Amiens. Une version légèrement différente de cet épisode apparaît dans l'abrégé. <sup>176</sup> La rédaction de Rome la reproduit, mais sous une forme plus succincte. <sup>177</sup> La comparaison de cette partie dans les différents textes montre clairement que son développement le plus complet se situe dans la rédaction A et B. Or, si nous l'avons citée en entier, c'est qu'il dépeint Robert de Namur en jeune héros au moment constitutif du rôle qu'il va jouer dans les *Chroniques*. Empruntant abondamment aux topoï romanesques, Froissart le capte au retour de son voyage d'initiation, <sup>178</sup> lorsque le nouveau chevalier décide de prêter sa loyauté au seigneur avec lequel il est lié par l'intermédiaire d'un parent. Il lui rend visite au moment de son triomphe et se présente lui-même comme un seigneur parfait et plein d'honneur.

Cette image trouve son écho dans le récit de la bataille navale de Winchelsea en 1350. <sup>179</sup> De nouveau, il est dit que Robert de Namur est « nouvellement revenus d'outremer » lorsqu'il rejoint le roi Édouard. Celui-ci est empli de joie et le nomme chef d'un navire important (nommé « Sale dou Roy »). Tout le récit est très pittoresque, offrant des détails tels que les ménestrels jouaient une nouvelle danse allemande apportée par John Chandos. Dans

---

<sup>173</sup> Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 2655 [désormais *Chroniques*, ms. BNF fr. 2655], fol. 154r-154v.

<sup>174</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 149v.

<sup>175</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 4, p. 37-38.

<sup>176</sup> *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 17, p. 241-242.

<sup>177</sup> *Chroniques*, ms. de Rome, p. 809.

<sup>178</sup> Si nous parlons d'un voyage d'initiation, ce n'est pas parce qu'il se serait agi du premier voyage de Robert de Namur en Prusse, mais parce que Froissart le présente comme tel. Robert de Namur effectua le premier de ses quatre pèlerinages en Prusse peut-être dès 1340 (ou 1345). Voir Werner PARAVICINI, *Die Preußenreisen des europäischen Adels*, t. 1, Sigmaringen 1989, p. 76.

<sup>179</sup> Voir Graham CUSHWAY, *Edward III and the War at Sea. The English Navy 1327-1377*, Woodbridge 2011, p. 136-145, surtout p. 139 pour Robert de Namur.

la même veine, le combat est décrit avec beaucoup de minutie et Robert en devient l'un des protagonistes (même si c'est son valet qui fait preuve d'un courage particulièrement louable).<sup>180</sup> Ce récit se trouve dans la version B, et il est sans grands changements pour notre propos repris dans la rédaction de Rome.<sup>181</sup> Pour ce qui est de la version A, la narration de ces événements y correspond chronologiquement à l'interpolation des *Grandes Chroniques de France*, et notre partie en est par conséquent omise. Susan Wales utilise cette circonstance d'une part pour réfuter l'idée de Siméon Luce et de Kervyn de Lettenhove que Froissart aurait lui-même choisi de copier ces passages des *Grandes Chroniques* alors que celles-ci ne contiennent pour ces années aucune mention du dédicataire de la version A des *Chroniques*, et d'autre part pour montrer que par conséquent, cette partie ne peut pas relever des intentions auctoriales.<sup>182</sup> Mais un autre texte encore rend compte de la victoire de Winchelsea et de la présence de Robert de Namur. La version abrégée raconte assez amplement le gros de cet épisode. Quelques détails manquent pourtant, par exemple la mention du retour de Robert de Namur de son pèlerinage.<sup>183</sup> De nouveau donc, nous constatons que la rédaction B offre un récit le plus développé.

Robert de Namur apparaît une nouvelle fois au moment où la guerre entre la France et l'Angleterre menace d'éclater en 1369 ; Édouard III s'assure alors de ses alliés. « Jentil chevalier monseigneur Robert de Namur », comme l'appelle la rédaction d'Amiens, promet au roi d'Angleterre son aide militaire,<sup>184</sup> parce qu'au dire des versions ordinaires, il « tousjours avoit esté bon anglois et loyal... ».<sup>185</sup> Le manuscrit d'Amiens se contente ensuite de mentionner son implication dans la campagne du duc de Lancastre la même année sans ajouter d'appréciation particulière,<sup>186</sup> alors que les deux versions ordinaires s'attardent à décrire la joie de Lancastre à recevoir l'aide de son « bel oncle ».<sup>187</sup>

---

<sup>180</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 4, p. 89, 91, 95-97 ; cf aussi *Chroniques*, ms. de Chicago f. 37.1, fol. 132r-v, 133v. G. CUSHWAY, *Edward III and the War at Sea*, p. 139-140 renvoie au témoignage de Geoffroi le Baker : *Chronicon Galfridi Le Baker de Swynebroke*, éd. Edward Maunde THOMPSON, Oxford 1889, p. 110-101. Le récit de ce dernier ne dit pourtant rien sur Robert de Namur et il y manque le côté pittoresque de la narration de Froissart. Nous sommes d'avis qu'il a du tenir ses renseignements d'une source orale présente à la bataille.

<sup>181</sup> *Chroniques*, ms. de Rome, p. 881-890.

<sup>182</sup> S. WALES, *Froissart, Book I*, p. 151-152.

<sup>183</sup> *Chroniques*, éd. Kervyn, p. 17, p. 271-273.

<sup>184</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 3, p. 479, t. 4, p. 54.

<sup>185</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 307r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 159.

<sup>186</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 4, p. 66, 68.

<sup>187</sup> « Guerres ne demoura après ce qu'il fut la venuz que cil gentil chevalier messire Robert de Namur en grant arroy le vint servir a cent lances de bien bonnes gens d'armes, de chevaliers et escuiers en sa compagnie. De sa venue fut le dit duc moult resjouiz, et lui dist : „Mon bel oncle, vous nous estes le bien venuz...“ », *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 309r et sqq. ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 165-166.

Une dernière mention assez modeste de Robert de Namur au cours du premier livre concerne sa présence à la bataille de Baesweiler en 1371. Elle est contenue dans la rédaction d'Amiens,<sup>188</sup> et de façon encore plus passagère dans l'abrégé ;<sup>189</sup> elle manque en revanche dans les rédactions ordinaires qui omettent entièrement l'épisode de cette bataille humiliante pour le duc de Brabant. Froissart se retient de tout jugement concernant le fait que Robert de Namur, qui faisait partie du camp anglais, soutenait alors Venceslas de Luxembourg contre les alliés d'Édouard III.<sup>190</sup> L'omission de la bataille de Baesweiler dans les rédactions A et B ne peut pas motivée par le désir de taire un exploit peu glorieux des Namurois, ni même par la honte qui tomba sur la tête de cet autre patron de Froissart qu'était Venceslas de Brabant. De façon surprenante en effet, nous lisons dans l'abrégé la louange de son ennemi principal Édouard de Gueldre : « y fu mors messire Édouwart de Gueldre qui pour che tamps estoit la fleur de chevalerie en Allemaigne ». <sup>191</sup> Malgré les incertitudes concernant la date de la rédaction de ce texte, nous ne devons guère douter qu'à ce moment, Froissart avait déjà noué des liens avec la cour brabançonne. Ne reste qu'à conclure que l'intérêt de Froissart ne se situe pas véritablement du côté de ses patrons. En outre, les glissements dont les textes font preuve relèvent surtout de l'économie du récit qui, elle, diffère d'une rédaction à l'autre.

Si l'on regarde rapidement les apparitions de Robert de Namur dans les livres suivants, l'on constate qu'il est mentionné plusieurs fois dans les affaires touchant la guerre de Flandre (1379-1385),<sup>192</sup> ou encore comme combattant au côté de Richard II lors des troubles en Angleterre (1381).<sup>193</sup> Sa présence est aussi remarquée à la cour de Bruxelles lorsqu'y passe Simon Burley pour négocier le mariage de Richard II avec Anne de Bohême.<sup>194</sup> Il s'y trouve alors en effet, de même que son frère, dans l'entourage d'autres patrons de Froissart, Aubert de Bavière et le comte de Blois.<sup>195</sup> Et lorsque la princesse Anne entreprend

---

<sup>188</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 4, p. 141-142.

<sup>189</sup> *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 17, p. 510-511.

<sup>190</sup> Dans *La Prison amoureuse*, Froissart accuserait cependant Robert de Namur, qui fut dans d'autres sources accusé d'avoir trahi Venceslas lors de cette bataille, de ne pas avoir soutenu son allié. Cf. Claude THIRY, « Allégorie et histoire dans la Prison amoureuse de Froissart », *Studi francesi* 61-62, 1977, p. 15-29, surtout p. 18. Cf. aussi Jana FANTYSOVA-MATEJKOVA, *Wenceslas de Bohême. Un prince au carrefour de l'Europe*, Paris 2013, p. 333-336 qui souligne que le récit de la bataille de Baesweiler est inséré dans le cadre de la guerre franco-anglaise. Effectivement, le chroniqueur met en évidence les liens de causalité : la campagne du duc de Lancastre ne put se réaliser du fait que les alliés d'Édouard aient été tués (cas du duc de Gueldre) ou emprisonnés (cas des frères de Namur).

<sup>191</sup> *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 17, p. 511.

<sup>192</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 10, p. 59, 139.

<sup>193</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 10, p. 90, 99, 103, 111.

<sup>194</sup> L'ambassade eut lieu entre juin et décembre 1380. Voir les notes de S. LUCE dans *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. ci.

<sup>195</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 209.

effectivement son voyage en Angleterre, Froissart note après la conclusion du mariage, tout à la fin de l'épisode : « Et toudis fu en sa compagnie depuis que elle vint à Trec en Alemaigne, chils gentils et loyaux chevaliers, messires Robers de Namur (...) de quoi le rois d'Engletière et li baron li seurent grant gret ». <sup>196</sup>

Il serait fastidieux de poursuivre l'énumération des références faites à Robert de Namur dans les livres postérieurs. Contentons-nous de constater qu'aucun déclin des apparitions de ce seigneur ou de ses parents ne s'y laisse voir. Les mentions de lui sont au contraire relativement nombreuses, mais seulement dans la mesure où la famille de Namur est impliquée dans les affaires plus générales qui constituent la matière historique de Froissart. En d'autres termes, ses membres ne sont pas privilégiés par rapport aux autres et par conséquent, l'espace de la narration leur est consacré surtout en lien avec d'autres figures importantes du récit, tant celles de la région frontalière (des futurs « Pays-Bas bourguignons »), que les deux rois de France et d'Angleterre.

\* \* \*

En nous fondant sur notre parcours, nous constatons que la présence de Robert de Namur dans le premier livre est assez timide. Les variantes et incohérences textuelles entre la rédaction d'Amiens, l'abrégé et les rédactions A et B, qui sont évidentes à la lumière du bilan que nous venons de dresser, amènent à conclure que Froissart se laissait guider surtout par sa vision générale des événements dans les différentes versions du livre I. Une omission de Robert de Namur ne correspond point à une volonté de supprimer cette personne en particulier dans telle ou telle rédaction, mais bien plutôt à une approche différente vis-à-vis de cette matière concrète (par exemple sa présence à la bataille de Baesweiler). Reste à déterminer le problème des rapports entre les rédactions A et B en lien avec le dédicataire de la première d'entre elles. Notre étude est trop succincte pour nous permettre de confirmer les hypothèses de Susan Wales. L'analyse des mentions de Robert de Namur montre cependant que ce seigneur est traité de façon similaire dans les deux textes. Si la rédaction A est, sauf l'interpolation des *Grandes Chroniques de France*, un texte auctorial, il en résulte que la commande de Robert de Namur n'influença en rien la composition de l'ouvrage qui lui était dédié puisque celui-ci ne diffère pas de la rédaction B. Si Susan Wales a raison et la rédaction A n'existe pas réellement comme une œuvre composée par Jean Froissart et les parties

---

<sup>196</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 10, p. 168.

relatives à Robert de Namur, sauf la dédicace, proviennent de la rédaction B, nous pouvons du moins constater un certain développement dans la façon de présenter Robert de Namur dans la série comparative manuscrit d'Amiens – abrégé – rédaction B. Le prologue de l'abrégé faisant référence au patronage de ce seigneur au moment de la rédaction primitive du premier livre pourrait signifier que Robert de Namur ne cessa pas d'être un maître cher à notre chroniqueur après l'achèvement de celle-ci. Le traitement qu'il reçoit dans la rédaction B vient à l'appui de cette impression.

En effet, si nous réfléchissons à l'image de Robert de Namur dans les *Chroniques*, nous constatons qu'il est surtout présenté en allié loyal d'Édouard III. La première scène durant le siège de Calais est tout à fait emblématique : il est décrit au moment de prendre le parti du roi d'Angleterre. Ensuite tant la bataille de Winchelsea que le renouvellement de la guerre mentionnent sa fidélité aux Anglais et l'aide qu'il leur a apportée. En ce sens, les rédactions ordinaires (c'est surtout la rédaction B qui est importante ici pour appuyer notre argumentation) se montrent effectivement plus soucieuses d'esquisser un portrait discrètement plus flatteur que la rédaction d'Amiens. Il nous paraît donc possible d'affirmer que Froissart avait intentionnellement souligné le lien qui unissait son patron avec le roi d'Angleterre dans les versions ordinaires, et ceci de telle sorte que ces mentions le mettent à l'honneur. Une telle interprétation pourtant ne doit pas mener à conclure que la version A soit pro-anglaise.

#### *Gui de Blois : « vrai » commanditaire des Chroniques*

Si, généralement, Gui de Blois est lié à l'élaboration des continuations du premier livre, Kervyn de Lettenhove lui attribuait déjà la rédaction « amiennoise » de celui-ci, avançant qu'elle était favorable à ce seigneur important associé par les liens du sang à la famille royale française.<sup>197</sup> Afin de comprendre les possibles évolutions de son personnage en tant qu'acteur des *Chroniques*, regardons, comme nous l'avons fait pour Robert de Namur, les endroits et les circonstances où ce seigneur apparaît dans les différentes rédactions et livres.

Observons d'abord le premier livre. Le jeune Gui de Blois apparaît dans les *Chroniques* en lien avec son statut d'otage en Angleterre suite au traité de Brétigny-Calais.<sup>198</sup>

---

<sup>197</sup> Voir note 161 de notre I<sup>ère</sup> partie.

<sup>198</sup> Pour le contexte historique et surtout les listes des otages français voir Françoise BERIAC-LAINE – Chris GIVEN-WILSON, *Les prisonniers de la bataille de Poitiers*, Paris 2002.

Toutes les rédactions en font la remarque, sans lui accorder une place plus spéciale.<sup>199</sup> C'est ensuite son voyage en Prusse, où il est fait chevalier et où il se distingue par des exploits contre les païens, qui est rappelé. Les mentions dans le ms. d'Amiens et les rédactions ordinaires ne diffèrent pas quant au contenu, mais s'insèrent dans le récit de façon à dénoter des choses différentes. Le manuscrit d'Amiens proclame qu'il observe l'ordre temporel : « En ce meysme tamps [...] estoit revenus à Paris messires Guis de Blois ». <sup>200</sup> Mais aussitôt, Froissart revient en arrière pour raconter les circonstances de la délivrance de ce seigneur. Aucun motif d'ordre de la narration ne justifie l'insertion de ce passage au milieu des affaires espagnoles, après la bataille de Nájera et le retour du prince de Galles en Aquitaine. Gui de Blois est donc mentionné sans être véritablement inclus dans « l'intrigue », et, qui plus est, sa participation au voyage en Prusse est fautiveusement antidatée par le chroniqueur.<sup>201</sup> Les rédactions A, B et C situent le retour de Gui en 1370, au milieu des campagnes militaires des frères du roi de France en Aquitaine, et mettent en avant le désir du nouveau chevalier de rejoindre ses parents aussitôt qu'il en apprend les nouvelles. C'est là donc le motif premier pour lequel Froissart le mentionne.<sup>202</sup> Dans ces versions, Gui de Blois n'est donc pas situé dans le contexte de sa captivité, mais il est présenté plutôt comme un jeune homme courageux souhaitant faire preuve de ses capacités militaires. Dans les deux cas, celui de Robert de Namur et de Gui de Blois, le pèlerinage tant armé (en Prusse) que non-armé (en Terre Sainte) est noté plutôt brièvement et semble surtout avoir pour fonction de « colorer » le récit de leur implication dans la guerre franco-anglaise.<sup>203</sup> Dans le *Le Joli Buisson de Jonece*, Froissart avance le rôle du clerc comme celui qui est nécessaire pour répandre la louange des seigneurs partant en « lointains pellerinages ». <sup>204</sup> Mais les *Chroniques* ne font en lien avec les deux seigneurs qu'un mince écho à cette conception de la prouesse chevaleresque manifestée dans les campagnes croisées. Non que les mentions de ces voyages de formation de tout

---

<sup>199</sup> La liste des otages : *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 251 ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 55 ; la présence de Gui de Blois au côté de Jean II arrivé en Angleterre en 1364 : *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 291. Dans ce cas, le ms. d'Amiens le met en rapport de parenté avec le roi, les rédactions ordinaires n'ajoutant pas ces précisions : *Chroniques, ms. de Besançon 864*, fol. 235v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 96.

<sup>200</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 445.

<sup>201</sup> Le voyage eut lieu en 1368/9, W. PARAVICINI, *Die Preußenreisen*, t. 1, p. 96.

<sup>202</sup> *Chroniques, ms. de Besançon 864*, fol. 324v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 222 ; *Chroniques, ms. de Chicago f. 37.2*, fol. 5v.

<sup>203</sup> Gui de Blois est encore à la fin du premier livre mentionné quand il rejoint le duc d'Anjou à Saint-Omer alors que se mènent les pourparlers avec les Anglais à Bruges (1375) : *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 4, p. 318 ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 8, p. 191 ; *Chroniques, ms. de Chicago f. 37.1*, fol. 43r. La version A est un peu moins laudative par rapport au grand état dans lequel Gui de Blois se présenta auprès de son parent : *Chroniques, ms. de Besançon 864*, fol. 368r.

<sup>204</sup> *Le Joli Buisson de Jonece*, p. 60, v. 401. Cf. aussi P. DEMBOWSKI, *Jean Froissart and his Meliador*, p. 33-36.

jeune seigneur désireux de s'attirer la gloire par les grands faits d'armes manquent entièrement de brio, mais elles ne se distinguent pas par l'enthousiasme qui accompagne le récit de la mort héroïque d'un James Douglas au cours de la croisade contre les « Sarrasins » de Grenade.<sup>205</sup>

Ce survol de l'ensemble du premier livre fait apercevoir que le manuscrit d'Amiens ne se fait en aucun cas plus flatteur vis-à-vis du seigneur de Châtillon, et ne lui prête même pas un intérêt particulier. Les différentes façons de l'envisager dans les diverses rédactions du premier livre sont à notre sens à imputer à l'ordre de l'écriture. La version d'Amiens montre un récit en quelque sorte « décousu », discontinu, que les chercheurs ont déjà constaté pour certains passages.<sup>206</sup> Pour ce qui est de la rédaction C dont la dédicace appartient à Gui de Blois, nos conclusions ne sont malheureusement que partielles. Les passages du manuscrit de Chicago f. 37 que nous avons pu consulter nous mènent cependant à penser que ce personnage ne subit pas un traitement fondamentalement différent des versions ordinaires A/B.

Le livre II est davantage marqué par la présence de Gui de Blois. Cependant, nous l'avons déjà constaté pour Robert de Namur, c'est surtout la matière même qui amène Froissart à parler plus abondamment de son patron – en ce moment encore non avoué sur les pages des *Chroniques*. En effet, l'implication de Gui dans la guerre flamande constitue le fond sur lequel Froissart peut faire ressortir les caractéristiques de celui-ci. Bien que faisant partie de l'armée de Charles VI combattant à Roosebeke, Gui n'est certainement pas dépeint comme un héros de guerre.<sup>207</sup> Il se distingue bien plutôt dans l'art de la diplomatie qu'il déploie au côté d'Enguerrand de Coucy après cette bataille pour préserver les pays de Hainaut du pillage.<sup>208</sup> Aussi Froissart note-t-il qu'à la fin de cette campagne, Gui de Blois retourna à Valenciennes où il fut très bien accueilli, ayant gagné l'amour de ses habitants. Et Froissart clôt cet épisode anticipant l'itinéraire du comte pour l'année suivante – détails qui témoignent de sa proximité d'avec le comte.<sup>209</sup> De même, lorsque le chroniqueur explique la volonté de Gui de participer malgré sa maladie à la campagne contre l'évêque de Norwich

---

<sup>205</sup> Froissart tient ce récit de la *Chronique de Jean le Bel*, t. 1, p. 86-88, mais il l'amplifie pour souligner le courage de Douglas qu'il appelle par erreur Guillaume, *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 21v-22r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 81-82.

<sup>206</sup> Cf. Peter AINSWORTH, « Collationnement, montage et jeu parti : le début de la campagne espagnole du Prince Noir (1366-67) dans les *Chroniques* de Jean Froissart », *Le Moyen Âge* 100, 1994, p. 369-411.

<sup>207</sup> Cf. pour l'analyse de ce sujet M.-T. de MEDEIROS, « Le pacte encomiastique », p. 238-243.

<sup>208</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 137r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 11, p. 64-66.

<sup>209</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 138v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 11, p. 71-72.



l'année suivante, les informations trahissent leur source privilégiée.<sup>210</sup> Et encore d'autres détails laissent entrevoir le lien étroit entre le chroniqueur et son seigneur. Ainsi, la mort du duc d'Anjou lui fournit-il matière à cette remarque, que Gui de Blois s'empressa de reconforter et conseiller la veuve du duc, qui était sa parente.<sup>211</sup>

Le livre II témoigne donc d'une certaine progression dans la façon dont Gui de Blois rentre dans le récit froissartien. Le chroniqueur met volontiers en relief certaines de ses qualités sans en faire toutefois un héros. Le lien qui les unit reste implicite, à l'exception du manuscrit de la Newberry Library f. 37. Mais là encore, dans la mesure que nous avons pu déjà observer, on ne voit pas de changements substantiels quant à la place de Gui de Blois dans le texte. En revanche, les prologues des livres III et IV, ainsi que la dédicace de la version C du livre I et du livre II, formulent clairement l'intérêt de ce seigneur pour l'élaboration des *Chroniques* et le désignent comme un véritable commanditaire.<sup>212</sup> Il n'est pourtant pas sans intérêt de comparer les formulations des prologues dédiés à ce seigneur avec celui de la rédaction A du premier livre :

« Dont pour moy acquitter envers tous ainsi que drois est, j'ay emprins ceste histoire a poursuivre sur l'ordonnance et fondation devant dite, **a la priere et requeste** d'un mien chier seigneur et maistre, monseigneur Robert de Namur, seigneur a qui je vueil devoir amour et obeissance ».<sup>213</sup>

« Et le fis, compillay, dittay et ordonnay a le requeste, contemplation et plaisance de hault prinche et renomme, monssigneur Guy de Chastillon, conte de Blois, signeur d'Avasnes, de Chimay et de Biaumont, de Sconnechove et de la Gode, mon bon maistre et souverain signeur ».<sup>214</sup>

« **À la requeste, contemplation et plaisance** de tres hault et noble prince, mon tres chier seigneur et maistre Guy de Chastillon, conte de Bloiz... ».<sup>215</sup>

Nous constatons que les formulations dans les dédicaces à Gui de Blois ne diffèrent pas substantiellement de la toute première dédicace connue des *Chroniques*. Elles utilisent les mêmes expressions figées. Il est vrai que les dédicaces postérieures à celle-ci ajoutent les

---

<sup>210</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 153r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 11, p. 125.

<sup>211</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 168v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 11, p. 184-185.

<sup>212</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 1-2 ; *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 7-8 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 1-2).

<sup>213</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 1v.

<sup>214</sup> Il s'agit là du prologue du livre I, *Chroniques*, ms. de Chicago f. 37.1, fol. 2r. Celui-ci qui correspond exactement au prologue du livre III, *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 1-2. *Chroniques*, ms. de Besançon 865, fol. 201r propose une leçon légèrement différente.

<sup>215</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 7-8 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 1).

mots « [à la] contemplation et plaisance ». Ces deux mots ne renvoient cependant pas, à notre avis, à un sentiment de plaisir du seigneur de Châtillon vis-à-vis du texte froissartien, mais toujours à sa volonté, n'ajoutant donc pas un autre aspect sémantique à l'expression « requête ».

Comment justifier l'affirmation que les prologues postérieurs avaient plus de signification que celui dédié au seigneur « absent » ? Tout d'abord, ces renvois ne sont pas contenus uniquement dans les prologues. Froissart met en scène le lien entre le commanditaire et son écriture historique à plusieurs occasions encore dans les livres III et IV : par exemple au moment où il promet à Bascot de Mauléon de mettre par écrit tout ce que celui-ci lui avait raconté pendant le voyage de notre chroniqueur en Béarn.<sup>216</sup> Marie-Thérèse de Medeiros a sans doute raison en affirmant que la place dévolue à Gui de Blois dans les prologues des deux derniers livres va de pair avec la place que Froissart revendique pour lui-même,<sup>217</sup> et nous ajouterions que cette perspective se lit aussi à travers d'autres passages incorporés directement dans le récit. Avec la défense et à la fois la glorification de son travail d'écriture, il met en exergue l'importance du soutien procuré par le seigneur de Blois. Cette présence du mécène dans le texte est donc due surtout à la perception plus affirmée de sa propre tâche d'historien. C'est pourquoi nous n'en trouvons des traces que dans une mesure plus limitée dans les livres précédents, où il n'est jamais question de ce lien entre le chroniqueur et son patron.

Mais un autre aspect rend la place de Gui de Blois unique dans l'univers des *Chroniques*. C'est le discours que Froissart écrit sur le lien qui l'unit à ce seigneur en particulier et sur la vérité de son écriture. En effet, lorsqu'il rappelle les conflits qui opposaient les Blois et les Montfort dans le duché de Bretagne,<sup>218</sup> il déclare :

---

<sup>216</sup> « de ce que je vous ay oy dire et compter, et de tout ce que je auray veu et trouvé sur mon voyage, qui appartienne que je en face memoire en la noble et haulte hystoire, de laquelle le gentil conte Guy de Blois m'a ensonnié et ensomnie, je le croniqueray », *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 115. Pour le voyage de Froissart à Midi et son récit voir infra. Notons que certains manuscrits du livre IV insèrent au moment où Froissart parle des négociations de paix en 1392 un long passage qui reprend le prologue du livre IV : « Vous avés ouy cy-dessus recorder au précédent livre de ceste haute et excellente histoire, à la requeste, contemplation et plaisance de très-haut et noble prince, mon très-cher seigneur et maistre, Guy de Chastillon, conte de Blois », *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 79. Pour la littérature sur les négociations voir la note 90 de notre I<sup>ère</sup> partie.

<sup>217</sup> M.-T. de MEDEIROS, « Le pacte encomiastique », p. 240-241.

<sup>218</sup> Pour la problématique de la guerre voir Michael JONES, *Ducal Brittany 1364-1399. Relations with England and France during the reign of Duke John IV*, Oxford 1970. Même si l'auteur traite de la période postérieure à ces événements, un résumé de la situation précédente est offert dans le premier chapitre, p. 1-21. Voir aussi IDEM, « The Breton Civil War », in : *Froissart : Historian*, p. 64-81. Cf. aussi Eugène DEPRES, « La querelle de Bretagne. De la captivité de Charles de Blois à la majorité de Jean IV de Montfort (1347-1362) », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne* 7, 1926, n° 1, p. 25-60. Cette étude ne contient que la première

« ... ceste histoire pas n'est corrompue pour faveur nulle que j'aye à monseigneur Guy, conte de Bloys, qui me commanda de la ordonner comme veoir povés et qui bien m'en a payé tellement que je m'en contente grandement, pour tant qu'il fut nepveu et si prochain que fils au conte Loys de Bloys... Nennil vraiment, car je ne veuil parler que de la vérité et aler parmy le trenchant sans coulourer ne l'un, ne l'autre, et aussi le gentil sire et conte qui me fist l'istoire présente mettre sus et ainsi édifier, ne vould mie que je la compillasse autrement que vraye ». <sup>219</sup>

Plusieurs points retiennent notre attention. D'abord, Froissart juge nécessaire d'apprécier le mécénat de Gui de Blois en termes de son contentement. Mais aussi de mettre en avant leur volonté unique vis-à-vis de ce qui est le défi essentiel de l'œuvre commanditée. Leur relation du patronage littéraire est donc présentée comme parfaitement harmonieuse, c'est-à-dire que le pouvoir du mécène, donc celui de l'argent, n'a pas d'emprise sur l'auteur puisque les attitudes idéologiques sont partagées.<sup>220</sup> Mais puisque Froissart rend cette harmonie explicite, il est sous-entendu que la commande effectivement créait un espace de négociation et d'influence possible de la part du patron, ne serait-ce qu'un souhait passif d'être présenté sous une lumière propice. Cela est à comparer avec le désir de Jean de Hainaut de corriger le texte de la chronique de Jean le Bel, comme nous l'avons mentionné au début. Rien de tel dans le récit de Froissart. S'il s'efforce de présenter la dépendance économique de l'élaboration de son œuvre comme problématique en termes de fonctionnement du système, il prend soin de le nier dans son cas particulier grâce aux opinions partagées avec son mécène. Leur relation est donc mise en avant plutôt comme une collaboration à l'histoire véridique en dépit de leur lien hiérarchique.

Un autre point devrait nous retenir. La remarque de Froissart ne touche pas Gui de Blois personnellement, mais sa famille de façon générale. Même si donc une commande littéraire est une affaire qui se passe entre deux individus, elle entre toutefois dans des liens plus complexes qui fondent les identités familiales. Pour cette raison, il est important d'analyser les empreintes des mécènes de Froissart à partir de ces réseaux.

Conformément à ce discours sur le lien entre l'écriture des *Chroniques* et leur commande – qui est à notre connaissance unique – Froissart, n'hésite pas à semer son récit de

---

partie : « Pendant la captivité de Charles de Blois (1347-1356) », la deuxième partie n'a jamais vu le jour malgré l'annonce d'une suite à la fin de l'article. La partie publiée est cependant d'une grande valeur surtout dans la perspective des relations diplomatiques.

<sup>219</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 222-224.

<sup>220</sup> Bien que la question ne soit pas exactement la même, cf. D. KELLY, « The Genius of the Patron », p. 19-22, où l'auteur souligne la dépendance mutuelle en termes de sentiment artistique entre le poète et son patron. Cette dépendance, telle que nous la comprenons, est, contrairement à ce qu'affirme Kelly, avant tout discursive, de même que l'harmonie d'opinions dont parle Froissart dans le passage cité.

remarques ou jugements critiques vis-à-vis du seigneur de Blois. Le dossier est bien étudié et nous ne souhaitons pas y revenir.<sup>221</sup> Notre dernière réflexion portera sur l'image que les *Chroniques* veulent léguer de ce patron de loin le plus important pour une bonne part de leur élaboration. S'il est impliqué dans quelques affaires internationales (bataille de Roosebeke), s'il apparaît comme victime des marchandages concernant son héritage, ou comme un amateur de la bonne chère, la caractéristique fondamentale de ce seigneur est bien sa position de patron. Et celle-ci n'est donnée à nul autre. Cette place d'exception se lit finalement dans le passage où Froissart rapproche ses deux seigneurs bien-aimés. Lorsqu'il s'adonne à la louange funèbre de Venceslas de Luxembourg, il associe à ses meilleures qualités aussi Gui de Blois, « mon bon maistre, monseigneur Guy, le conte de Blois, qui ces hystoires me recommanda à faire ».<sup>222</sup> Alors que Venceslas a le droit à un éloge particulièrement élaboré, ce n'est qu'au seigneur de Blois que le chroniqueur relie l'existence des *Chroniques*.

#### *Enguerrand VII de Coucy : un dédicataire disparu?*

Dans son article sur les mécènes de Froissart, Godfried Croenen a montré que le seigneur de Coucy avait pris un soin particulier de la carrière ecclésiastique de Froissart en l'aidant à obtenir dès 1378 l'expectative d'un canonicat de Lille.<sup>223</sup> Cet événement, ainsi que la place importante dont Enguerrand de Coucy jouit dans le récit froissartien, l'ont amené à suggérer que c'était à lui que Froissart avait dédié la rédaction d'Amiens.<sup>224</sup> Son hypothèse de l'attribution de la dédicace à cet homme important, lié par mariage à la fille d'Édouard III et diplomate apprécié par la cour de France, n'a pas été, à notre connaissance, reprise ni pour être confirmée, ni pour être réfutée.<sup>225</sup> En étudiant la position de Robert de Namur et de Gui de Blois dans les *Chroniques*, nous avons constaté que ces deux patrons n'amènent pas véritablement le chroniqueur à leur forger une place d'honneur. Nous avons vu en effet que,

---

<sup>221</sup> Voir la note 207 de notre I<sup>ère</sup> partie.

<sup>222</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 14, p. 159.

<sup>223</sup> G. CROENEN, « Froissart et ses mécènes », p. 21-25.

<sup>224</sup> *Ibidem*, p. 26-27.

<sup>225</sup> Pour les données biographies sur Enguerrand VII de Coucy, nous renvoyons au travail de Barbara TUCHMAN, *A Distant Mirror : The calamitous 14th century*, London 1979 qui offre, malgré les objections que l'on pourrait faire par rapport à ses interprétations de cette époque, une synthèse utile de la vie de ce seigneur, qui ne s'est pas vu consacrer une autre étude biographique. Cf. aussi la notice de Maurice KEEN, « Coucy, Enguerrand (VII) de, earl of Bedford (c. 1340-1397) », in : *Oxford Dictionary of National Biography*, éd. Colin Matthew – Brian Harrison, Oxford 2004, consultable à l'adresse <http://www.oxforddnb.com/view/article/53074?docPos=1>

si le seigneur de Blois est mentionné en tant que commanditaire du texte, c'est en lien avec l'écriture froissartienne, non avec ses propres exploits. Par conséquent, il est problématique de se baser sur le traitement textuel du sire de Coucy pour appuyer le témoignage des sources diplomatiques et comptables. Nous voudrions cependant procéder à une comparaison des différentes versions du premier livre et retracer ensuite les épisodes les plus importants, où ce seigneur ou sa famille apparaissent, afin de déterminer les divergences s'il y en a dans le portrait de ce patron quelque peu énigmatique. Pour des raisons pratiques, nous nous sommes limités à comparer la version d'Amiens avec la version B du premier livre. Voici le tableau des occurrences relevées :

	<b>événement/année</b>	<b>ms. d'Amiens</b>	<b>éd. SHF</b>
1	arrivée d'Isabelle à Paris, 1325 (Coucy présent à la cour)	t. 1, p. 10	t. 1.2, p. 15
2	sacre de Philippe VI, 1328 (Coucy présent)	t. 1, p. 101	x (cf. 1.2, p. 84)
3	Édouard III assiège Cambrai, 1339 (Coucy défend vaillamment)	t. 1, p. 270	t. 1.2, p. 162
4	renforcement de la défense, 1339	t. 1, p. 275	t. 1.2, p. 166
5	chevauchée des Anglais, 1339 (pays du sire de Coucy détruit)	t. 1, p. 278	t. 1.2, p. 171
6	armée de Philippe VI, 1340 (Coucy dans l'énumération)	t. 2, p. 63	t. 2, p. 55
7	conférence d'Arras, 1340 (Coucy fait partie de l'ambassade)	t. 2, p. 94	x (cf. t. 2, p. 84-86)
8	Jean de Monfort à Paris, 1341 (Coucy présent à la cour)	t. 2, p. 138	x (cf. t. 2, p. 102-3)
9	duc de Normandie à Nantes, 1342	t. 2, p. 294	t. 3, p. 30
10	siège d'Angoulême, 1345-6	t. 2, p. 353	t. 3, p. 109
11	siège d'Agen, 1346	t. 2, p. 357	t. 2, p. 357

Ces références font clairement voir que le sire de Coucy est présent dans les *Chroniques* dès le début, et ceci dans les deux versions examinées. Dans ces cas, il ne s'agit cependant pas d'Enguerrand VII de Coucy, le patron de Froissart, mais de son père, mort au milieu des années 1340.<sup>226</sup> Certes, la logique mise en place dans la justification de son traitement de la guerre de Bretagne, que nous avons commentée en lien avec Gui de Blois, suggère que si Froissart voulait faire un portrait particulièrement laudateur d'un de ses patrons, il étendait sa louange à toute la famille. L'image que le début des *Chroniques* propose d'Enguerrand VI de Coucy ne distingue en rien ce seigneur parmi d'autres. La rédaction B en omet quelques mentions, mais c'est parce qu'elle traite ces passages tout différemment et l'omission n'est donc pas centrée seulement sur la figure de Coucy (n° 2, 8 de notre tableau), ou bien elle fournit des informations divergentes de l'ensemble, telle la composition de l'ambassade à Arras en 1340 (n° 7). Dans tous les autres cas, le sire de Coucy père figure dans les énumérations sans être mis en relief, sauf un cas, qui peut bien correspondre à son rôle réel durant le siège de Cambrai.<sup>227</sup> Il faut donc conclure que les mentions d'Enguerrand VI de Coucy ne sont pas porteuses dans le récit froissartien d'une attention particulière à cette famille.

#### Mentions d'Enguerrand VII de Coucy

	événement/année	ms. d'Amiens	éd. SHF
1	terre de « jone sire de Coucy », 1359	t. 3, p. 221	t. 5, p. 216
2	otages fr. en Angleterre 1360	t. 3, p. 251	t. 6, p. 55
3	Gui de Blois rachète sa liberté (grâce au sire de Coucy)	t. 3, p. 445	t. 7, p. 100
4	autre intervention diplomatique	t. 3, p. 466	x (t. 7, p. 100–102)
5	voyage de Coucy en Lombardie, 1371/2	t. 4, p. 53	t. 7, p. 208–209
6	Coucy chef des Compagnies, 1375	t. 4, p. 342–343	t. 8.2, p. 214–216
7	Coucy chargé de traiter de paix, 1376	t. 4, p. 350	t. 8.2, p. 223
8	autre mission diplomatique, 1376 (Coucy nommé parmi d'autres)	t. 4, p. 353	t. 8.2, p. 226

<sup>226</sup> B. TUCHMAN, *A Distant Mirror*, p. 61 ; M. KEEN, « Coucy, Enguerrand ».

<sup>227</sup> Nous n'avons malheureusement trouvé aucune mention du rôle qu'Enguerrand VI de Coucy aurait joué lors de la campagne de Cambrésis et Thiérache, cf. Jonathan SUMPTION, *The Hundred Years War I: Trial by Battle*, Philadelphia 1991, p. 278–282.

Dans ce deuxième tableau qui représente les mentions relevées dans le reste du premier livre, une seule mention est omise dans la version ordinaire par rapport à la rédaction d'Amiens (l'assistance diplomatique du sire de Coucy à la délivrance de Béraud II de Clermont, le dauphin d'Auvergne, n° 4).<sup>228</sup> En effet, ce dernier seigneur n'est pas mentionné parmi les otages libérés dans la rédaction ordinaire et par conséquent, le nom de Coucy y disparaît de même. En outre, nous avons constaté que, curieusement, lorsque Froissart parle dans la version d'Amiens du retour de Prusse (n° 3) de Gui de Blois, il en profite pour faire un ex-cursus rétrospectif concernant sa délivrance grâce au sire de Coucy. Nous devons donc constater que, si Froissart ne choisit pas sa matière en fonction de l'éventuel commanditaire ou dédicataire du manuscrit d'Amiens afin de louer ses mérites, il s'empare de ces occasions pour les mentionner. L'effet en revanche n'est pas entièrement sans ambiguïté : l'intervention d'Enguerrand de Coucy est dans les deux rédactions clairement mise en lien avec ses intérêts personnels. En tant que gendre d'Édouard III, il jouissait de certaines terres et revenus assignés par le roi et c'est ainsi qu'il vint en possession du comté de Soissons, auquel les Blois renoncèrent en guise de rançon. Ses bons conseils et efforts diplomatiques sont donc conduits de telle façon qu'il puisse lui-même en tirer profit, bien que la critique de Froissart ne soit formulée à ce propos que de façon implicite.

Un autre épisode important de la vie de ce patron est celui de son voyage en Lombardie en 1371/2. Froissart l'explique par le contexte de guerre renouvelée entre la France et l'Angleterre.<sup>229</sup> La version d'Amiens présente comme unique le destin de ce seigneur lié à deux rois ennemis par des rapports de vassalités : « En ce tamps [...] eschei li sires de Couchy mesire Engherans en .I. dur parti ». <sup>230</sup> En revanche, la rédaction ordinaire historicise cet épisode en en faisant un phénomène politique d'une ampleur considérable : « En ce temps, estoient aucun chevalier de France et d'Aquitaine et de Gascongne, en grant anoi de ce qu'il veoient ensi la guerre des deux rois mouteplier, et par especial li sires de Couci... ». <sup>231</sup> Et le chroniqueur enchaîne par un autre cas semblable. Grâce à la mise en scène du manuscrit d'Amiens, le désengagement du sire de Coucy de la guerre et son départ à

---

<sup>228</sup> Curieusement, ce seigneur n'est pas identifié parmi les otages français par F. BERIAC-LAINE – Ch. GIVEN-WILSON, *Les prisonniers de la bataille de Poitiers*, surtout p. 178.

<sup>229</sup> Selon B. TUCHMAN, *A Distant Mirror*, p. 247-248, p. 252 et sqq. Coucy disparaît des sources entre 1369 et l'automne 1371 où l'on note sa présence en Savoie. M. KEEN, « Coucy, Enguerrand » relate que Coucy était entre 1372 et 1374 au service du pape Grégoire XI et s'engagea contre les Visconti puis fut de retour en France en 1374.

<sup>230</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 4, p. 53.

<sup>231</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 208.

l'étranger apparaissent comme un coup de génie, puisqu'ils lui permettent d'échapper de façon honorable à une situation dangereuse. Il est d'ailleurs décrit comme « sages et percevans chevaliers ». Ces aspects, manquant dans la rédaction ordinaire, sont susceptibles de créer une image légèrement différente dans les deux rédactions.

Le vocabulaire reflétant une certaine « sagesse politique », ou du moins une capacité à trouver d'élégantes solutions dans les situations défavorables, voire critiques, transparaît dans d'autres épisodes encore. Lorsqu'Enguerrand de Coucy fut chargé de mener les Grandes Compagnies dans l'Empire pour regagner l'héritage de sa mère en Suisse actuelle, les deux textes parlent de façon identique de « friches et gentils chevaliers de grant providense ». L'aventure outre-Rhin tourne mal et Coucy selon la version froissartienne « comme sages et imaginatis chevaliers » décide de rentrer en cachette en France, afin d'échapper au déshonneur ou même à la prison allemande. Et lorsqu'il apparaît aussitôt inopinément en France, il parvient à défendre sans problème sa décision puisqu'il était « richement enlangagiés ».<sup>232</sup> Les deux textes racontent ensuite de façon identique comment il fut, pour ses qualités rhétoriques généralement reconnues, chargé de traiter de paix avec le roi d'Angleterre.<sup>233</sup>

Le don de l'éloquence, toujours mis en exergue chez Enguerrand de Coucy comme un trait particulièrement caractéristique, ne se déploie pas seulement dans le domaine de la pratique politique et militaire.<sup>234</sup> Dans une mesure non moins importante, il se fait valoir dans son savoir-faire courtois.<sup>235</sup> Dans le texte froissartien, la courtoisie constitue en effet une capacité tout à fait nécessaire à un grand seigneur.<sup>236</sup> L'aisance de la communication, la capacité d'acquiescer des grâces et le comportement rempli de douceur, propice à l'apaisement des conflits – ces qualités, placées au cœur de la notion de courtoisie, semblent trouver leur conjonction idéale dans la personne d'Enguerrand VII de Coucy. Bien qu'elles soient accolées à beaucoup d'autres héros des *Chroniques*, ce n'est pas par elles que ceux-ci se distinguent, ou

---

<sup>232</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 4, p. 349 ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 8/2, p. 222.

<sup>233</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 4, p. 350 ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 8/2, p. 223.

<sup>234</sup> D'autres exemples dans ce domaine par ex. *Chroniques*, éd. SHF, t. 15, p. 28, 38-40, 51, 107.

<sup>235</sup> Cf. par ex. Karl UITTL, « Remarks on Medieval *Courtoisie* : Poetry and Grace », *Modern Philology* 1, 1994, p. 199-210.

<sup>236</sup> Voir notre article : Věra VEJRYCHOVA, « La fête comme l'expression des hiérarchies culturelles dans les *Chroniques* de Jean Froissart », *Camenuiae* 9, 2013, p. 1-17, accessible sur l'adresse électronique <http://www.paris-sorbonne.fr/Camenuiae-no-9-novembre-2013>. Cf. aussi « l'auto-portrait » que Froissart fait par l'intermédiaire d'un personnage allégorique dans le *Joli Buisson de Jonece* : « Il est [...] courtois et gens//Acoitable à toutes gens// [...]//Avisés et à point parlans/De grant grasce et de bon renom//Et porte bon los et bon nom », p. 185, v. 3937-3943.



même elles peuvent à l’occasion leur faire défaut.<sup>237</sup> Ainsi, lorsque Froissart survole son expérience personnelle avec les seigneurs du plus haut rang qu’il put rencontrer dans sa vie, il affirme : « [...] et [fut] par especial le sire de Coucy, tant à mon advis, en toutes choses souverain maistre et celle grace luy portoient seigneurs et dames partout, fuist en France, en Angleterre, en Allemaigne, en Lombardie [...] ». <sup>238</sup> De même, dans le récit des noces de Philippe de Bourgogne avec Marguerite de Flandre en juin 1369, les versions ordinaires du premier livre affirment qu’Enguerrand de Coucy « bien affreoit en une feste, et mieulz le savoit faire que nulz autres ». <sup>239</sup> Quand on considère ces louanges de la part du chroniqueur, on note à quel point il est curieux que la version d’Amiens ne souffle pas mot de la présence de Coucy à cette fête. <sup>240</sup>

Pour Michael Schwarze, Enguerrand VII de Coucy incarne un nouveau type de héros qui s’installe progressivement dans les *Chroniques* (surtout à partir du livre III) et qui indiquerait une nouvelle éthique. Il s’agit d’un « héros pragmatique » dont les principaux traits seraient l’attachement à la valeur de l’argent, à la discipline et l’habileté communicative. Ce modèle est d’après l’auteur en contradiction avec l’éthique proprement chevaleresque qui domine la narration froissartienne surtout au début, sans pour autant disparaître totalement. Lui-même serait une démonstration du mélange des deux codes (notamment lors de la croisade en Hongrie de 1396). <sup>241</sup> Sans vouloir contredire les observations judicieuses de Michael Schwarze, il nous semble utile de préciser que les deux éthiques coexistent dans le discours historique de Jean Froissart dès le début de ses *Chroniques*. <sup>242</sup> Après avoir retracé les quelques épisodes de la vie du sire du Coucy tels que

---

<sup>237</sup> V. VEJRYCHOVA, « La fête comme l’expression des hiérarchies », p. 5-8. Le plus proche de celui du sire de Coucy est probablement le portrait honorifique de Venceslas de Luxembourg, où Froissart met également l’accent sur la sociabilité du duc décrit comme « large, douls, courtois et tout amiable », *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 13, p. 17.

<sup>238</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 15, p. 39-40.

<sup>239</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 130 ; le même récit est contenu dans la version A, *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 299r.

<sup>240</sup> *Chroniques*, ms. d’Amiens, t. 3, p. 479-480.

<sup>241</sup> Michael SCHWARZE, *Generische Wahrheit – höfischer Polylog im Werk Jean Froissarts*, Stuttgart 2003, p. 289-296 et IDEM, « Froissart sous l’empreinte du pouvoir », in : *Froissart à la cour de Béarn*, p. 73-84, notamment p. 79-83.

<sup>242</sup> Cf. par ex. l’analyse du comportement pragmatique de Jean III de Brabant par G. DILLER, *Attitudes chevaleresques*, p. 33-54 ; ou les études concernant les « héros ambigus » de Peter AINSWORTH, « Ceci n’est pas un conte : The Story of Mérigot Marchès in the Fourth Book of Froissart’s *Chroniques* », *Fifteenth-Century Studies* 16, 1990, p. 1-22 ; IDEM, « Du berceau à la bière : Louis de Male dans le deuxième livre des *Chroniques* de Froissart », in : *Dies illa : Death in the Middle Ages*, éd. Jane Taylor, Liverpool 1984 (= *Vinaver Studies in French* 1), p. 125-152.

Froissart en rend compte, nous ne pensons pas non plus qu'à la fin de sa vie, il ait perdu la faveur du chroniqueur.<sup>243</sup>

Il est sûr que Froissart avait manifestement entretenu d'assez étroites relations avec Enguerrand de Coucy comme le montre encore le début du livre IV, où il l'appelle « ung de mes seigneurs et maistres ».<sup>244</sup> Cependant, il est intéressant de remarquer aussi le contenu de cette rencontre telle qu'elle est racontée par Froissart. En effet, le sire de Coucy demande à notre auteur des nouvelles de différents seigneurs et pays et il lui pose la question à propos de « ung sien grant amy, **ung mien seigneur et maistre**, le conte Beraut Dauffin d'Auvergne ».<sup>245</sup> Il s'agit de la même personne mentionnée uniquement dans le manuscrit d'Amiens en lien avec sa libération d'Angleterre grâce à l'intervention de Coucy, alors que les rédactions ordinaires n'en parlent pas. Or, la proximité entre le chroniqueur et le comte d'Auvergne, qui est bien plus discrète que le lien avec le sire de Coucy, se lit clairement lorsque Froissart renvoie à ce seigneur comme à une de ses sources dans le contexte de l'invasion en Angleterre ratée de 1386 : « Le daulfin d'Auvergne me dist se Dieu li peust aidier ses gens avoient en pourveances bien mis VII<sup>m</sup>. Frans, mais oncques ilz n'en purent refaire VII<sup>c</sup>. Frans ».<sup>246</sup> Ces quelques traces textuelles montrent donc un seigneur qui figure bel et bien parmi les patrons de Froissart dans le *Le Joli Buisson* et qui probablement offrit à notre chroniqueur un certain soutien financier :

« Et Beraus li contes daufins  
D'Auvergne, qui tant par est fins  
Amoureux et chevalereus!  
Il n'est felenés ne ireus, [...]  
Et sen fil le duch de Bourbon  
Loÿs, ai je trouvé moult bon ;  
Plusieurs donc m'ont donné li doi ».<sup>247</sup>

Cette comparaison nous montre un aspect crucial de la méthode historiographique de Jean Froissart et aussi un principe important de son attitude envers ceux qui lui procuraient un soutien matériel. Si Enguerrand de Coucy jouit d'une attention assez significative de la part

---

<sup>243</sup> M. SCHWARZE, « Froissart sous l'empreinte du pouvoir », p. 79-84.

<sup>244</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 8 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 3).

<sup>245</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 9 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 3).

<sup>246</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 101. Cf. la leçon bien différente du ms. de Besançon 865 : « Le daulhin d'Auvergne me dist se Dieu li peust aidier ses que par sa foy il avoit la des pourveances pour XM frans pour luy, mais il n'en ot pas mille de retour », *Chroniques*, ms. de Besançon 865, fol. 304v. Pour le projet de la campagne voir infra dans notre IV<sup>e</sup> partie, p. 339.

<sup>247</sup> *Le Joli Buisson de Jonece*, p. 56-57, v. 283-285, 291-293.

de notre chroniqueur, c'est parce que « matière oblige ». Son implication dans les affaires était simplement assez importante pour que Froissart lui portât intérêt. Mais en même temps, il n'en fit pas une figure sans ombre ni sans blâme. Son portrait est plutôt ambigu : s'il est maître ès diplomatie, il sait parfois en user mal<sup>248</sup> ; s'il est généralement admiré et aimé en société, il peut employer son charme à son propre bénéfice<sup>249</sup> ; s'il peut faire preuve d'un courage extraordinaire et véritablement chevaleresque, il peut en même temps mettre hasardeusement en péril la vie de ses hommes.<sup>250</sup> Les aspects négatifs ne sont certainement pas prédominants, mais les nuances critiques montrent que Froissart ne conclut pas purement et simplement un « pacte encomiastique » avec ses patrons et maîtres. Si nous avions voulu explorer l'image d'un autre patron mentionné dans le *Le Joli Buisson de Jonece*, nous en serions probablement arrivés aux mêmes constatations et conclusions. Avec Enguerrand VII de Coucy, ce n'est pas une relation d'exception parmi les patrons de Froissart que nous lisons dans les *Chroniques*. Celles-ci rendent bien plutôt compte d'une personnalité particulièrement visible de son temps. Le texte seul ne suffit donc pas à prouver que ce seigneur est le dédicataire de la version d'Amiens.

Les différences entre les rédactions ne sont pas assez significatives pour que l'on puisse affirmer qu'une version est pro-Namur et l'autre pro-Coucy. Elles mènent plutôt à des confusions. En effet, l'absence, dans les versions ordinaires, de toute remarque sur la délivrance de Béraud d'Auvergne, « seigneur et maistre » de Froissart, de la prison anglaise signifie-elle que celles-ci furent écrites avant la rédaction d'Amiens – puisque Froissart n'avait aucune raison de l'omettre intentionnellement ? Ou bien, le fait que Froissart ne parle pas du sire de Coucy lors des noces de Philippe de Bourgogne dans la version d'Amiens est-il significatif ? Pourquoi laissa-il échapper une si belle occasion de flatter son maître ? Nous ne pensons pas que ces divergences proviennent de l'ordre chronologique des rédactions. Elles sont bien plutôt des témoins d'une écriture très complexe où l'insertion des patrons dépend du traitement de la matière historique : c'est alors l'intention sous-tendant le récit de

---

<sup>248</sup> Nous faisons référence à son implication dans la vente du comté de Blois. Lorsque Froissart raconte cette affaire, il n'est, là encore, pas explicitement critique envers Coucy mais il ne cache pas le rôle qu'il y joua, *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 253-256 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 371-374). Il le rappelle de façon plus âpre lors de la mort du comte de Blois : « Le sire de Coucy, son [de Gui de Blois] cousin germain, qui moru à Burscle en Turquie, fu moult coupable de ce fait », *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 539 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 16, p. 71).

<sup>249</sup> Voir la note 230 de cette partie.

<sup>250</sup> Cf. M. SCHWARZE, *Generische Wahrheit*, p. 289-296. Contrairement à cet auteur, nous pensons cependant que la mort de Coucy est traitée sur un ton assez élogieux et qu'elle ne peut être opposée au récit de la mort de Gui de Blois qui, malgré les louanges décernées à ce seigneur, est davantage centré sur sa politique financière désastreuse, *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 514, 539 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 16, p. 30, 71).

« grands événements » qui amène Froissart à mentionner ou non les personnes de ceux à qui il devait sa reconnaissance. On ne devrait donc pas trop facilement lier ces différences à l'intention auctoriale. Ainsi rejoignons-nous l'opinion formulée par George Diller dans son étude des passages sur la mort de Guillaume de Hainaut au début du premier livre : « While the space which Froissart allocates to this episode may in some way reflect his relations with his patrons, these relationships cannot in themselves explain the singular textual variations from one version to another ».<sup>251</sup>

Un argument nous conduit cependant à rejeter la dédicace à Coucy. Nous avons vu que son traitement dans le livre I est comparable à la façon dont Froissart parle de Robert de Namur, le dédicataire avoué de la rédaction A (ou de sa version primitive). Mais si Froissart n'avait pas écarté ce dernier de son récit dans les rédactions et livres postérieurs, quand bien même nous n'avons pas d'évidence des relations plus étroites, il est en revanche indiscutable qu'Enguerrand de Coucy entretenait avec le chroniqueur hennuyer les contacts personnels au moins jusqu'au tournant des années 1380 et 1390. S'il avait joué un rôle important au point de devenir le dédicataire du premier livre, n'aurait-il pas le droit – du simple fait de la durabilité de leurs rapports – à un certain éloge retrospectif, un peu à la façon de celui dispensé plus tard à Philippe de Hainaut?

\* \* \*

L'analyse des trois types de dédicataires qui sont à repérer dans les *Chroniques* visait à dévoiler certains mécanismes de l'écriture historique de Jean Froissart et à aider à comprendre quelle fut sa conception du mécénat. Dans tous les trois cas, celui de Robert de Namur, de Gui de Blois et d'Enguerrand de Coucy, nous constatons que le texte ne reflète que dans une mesure minimale le lien extraordinaire entre le chroniqueur et ces seigneurs. En effet, ce lien ne dicte ni le choix de la matière, ni un ton exclusivement élogieux à leur égard. L'attitude de Froissart envers ses patrons reste assez sobre ; il se saisit toutefois volontiers des occasions de mettre en exergue leurs qualités dominantes, faisant d'eux certains « héros – types ».<sup>252</sup>

---

<sup>251</sup> G. DILLER, « Froissart : patrons and texts », p. 148.

<sup>252</sup> Cf. Pierre BERTHIAUME, *Personae et personnages dans les récits médiévaux : l'illusion anthropomorphique*, Laval 2008, p. 301-308. L'auteur analyse la construction littéraire des personnages dans les romans et recueils d'*exempla* mais ses conclusions nous semblent riches d'inspiration pour des textes historiographiques médiévaux comme le nôtre.

Une large partie de cette étude a été consacrée à la comparaison des différentes rédactions du premier livre afin de déterminer s'il est possible d'y retrouver les traces des orientations et engagements personnels dictés par les liens privilégiés de Jean Froissart avec le monde des seigneurs. Le manuscrit d'Amiens notamment constitue une énigme, puisqu'il a été fort probablement destiné à un seigneur concret. Le texte ne privilégie ni Gui de Blois, comme le pensait Kervyn de Lettenhove, ni Enguerrand de Coucy, comme l'a suggéré assez récemment Godfried Croenen. Qui plus est, la comparaison de ces passages – supposés plus facilement biaisés que d'autres – fait ressortir une complexité qui ne permet pas de tirer facilement des conclusions générales quant aux intentions de l'auteur.

La mise en place du mécénat littéraire en lien avec les *Chroniques* n'est réalisée que dans le cas de Gui de Blois. Froissart prend ainsi soin non seulement de mettre en relief le grand mérite de ce seigneur, mais aussi de justifier la véridicité du récit, surtout dans les passages qui traitent de lui ou de sa famille. Le chroniqueur le présente comme un patron idéal qui partage une même vision de l'écriture de l'histoire que son obligé. C'est justement avec une conscience accrue de sa tâche que Froissart met en scène son bienfaiteur. Mais cela nous amène à une question intrigante : si d'autres seigneurs, qui auraient joui d'un privilège semblable dans le passé – et nous pensons surtout à Enguerrand de Coucy –, avaient persévéré dans de bonnes relations avec Froissart, pourquoi n'en soufflerait-il mot *a posteriori* ?

Revenir à notre question centrale : comment le mécénat en tant qu'institution et en tant que situation historique avec des acteurs concrets organise-il l'élaboration du texte froissartien ? Nous sommes amenés à constater que, pour Froissart, une dédicace contenue dans les *Chroniques* ne crée pas à elle seule un espace d'exception et ne garantit pas une place particulière au sein du récit. Mais nous pouvons pourtant explorer d'autres systèmes de valeurs qui sont susceptibles de régir l'écriture historique. Dans la partie suivante, nous examinerons le cas de Venceslas de Luxembourg et nous réfléchirons à la question de savoir comment les commandes poétiques et romanesques pouvaient influencer la représentation du patron, prenant ainsi en compte le rôle du genre littéraire et la nature du lien que celui-ci peut impliquer.

## Le mécénat littéraire dans les œuvres de fiction de Jean Froissart

Depuis l'étude importante de Michel Zink, les chercheurs s'accordent à attribuer aux livres III et IV des *Chroniques* une forme largement mémorielle.<sup>253</sup> Pour les étapes précédentes de sa vie, nous ne trouvons cependant dans son histoire qu'une maigre poignée de détails personnels. La poésie, en revanche, lui offre un support pour « se raconter ». En effet, sa création poétique se veut, dans la veine de Guillaume de Machaut, surtout subjective. Mais en dehors de la poésie lyrique avec des pièces brillantes telles que sont l'*Espinette amoureuse* ou le *Joli Buisson de Jonece*, c'est aussi la poésie de circonstance et ses dits qui nous fournissent des éléments relatifs à la carrière de notre chroniqueur. Par exemple le *Dit dou flourin*, composé à l'occasion de la perte de l'argent que Froissart avait reçu en don de Gaston de Foix comme expression de sa reconnaissance pour les services littéraires que le Hennuyer lui avait dispensés durant plusieurs semaines, tourne en méditation sur le temps passé marqué par les faveurs des différents seigneurs et sur la valeur de son œuvre.<sup>254</sup>

La lecture réaliste des poèmes, qui a souvent guidé les recherches sur la vie de Froissart, part de la prémisse que le poète se donne à voir dans ses pièces diverses en manière autobiographique. Or, toute autobiographie est nécessairement de caractère construit, et d'autant plus celle liée au genre poétique. Aussi Laurence de Looze a-t-elle proposé de parler, dans le cas des compositions poétiques médiévales à nature subjective, de « pseudo-autobiographie ».<sup>255</sup> Le poids du temps qui modèle les souvenirs pour les harmoniser avec la représentation que le poète se fait de sa vie passée, leur assujettissement aux buts d'une écriture qui veut créer un portrait flatteur de Froissart écrivain en rendent difficile l'interprétation « objective ». La vérité de la vie passée est nécessairement la vérité du poète.<sup>256</sup> L'image que Froissart nous montre de son passé lointain et récent ne saurait correspondre à son reflet fidèle ; et pourtant, elle est révélatrice de ses aspirations, ainsi que de leur renouvellement sous le poids des circonstances.

Les attitudes littéraires dépendent chez Froissart du genre de telle sorte que l'image de la réalité peut s'en trouver complètement altérée. En effet, la poésie offre un cadre pour projeter la réalité sur l'écran de la narration fictive, tout en restant engagée dans un dialogue

---

<sup>253</sup> M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 63-87.

<sup>254</sup> *Le dit dou florin*, in : *Œuvres de Froissart. Poésies*, éd. Auguste SCHELER, t. 1, Bruxelles 1870, p. 220-234.

<sup>255</sup> Laurence DE LOOZE, *Pseudo-Autobiography in the Fourteenth Century*, Gainesville 1997, surtout p. 1-42.

<sup>256</sup> William KIBLER, « Self-delusion in Froissart's *Espinette amoureuse* », *Romania* 97, 1976, p. 77-98, ici p. 81-82 suggère que le fond idéologique de la poésie est tellement dominant que toute lecture réaliste voulant chercher derrière le texte des réalités extratextuelles serait d'avance erronée.

avec la culture et le milieu social qui est à la fois son inspiration et le destinataire. Enquêtons donc pour voir si les formes poétiques composées par Jean Froissart sont susceptibles de refléter des pratiques sociales de mécénat différentes de celles liées à l'écriture des *Chroniques*.

La mise en place du mécénat littéraire se trouve condensée dans une pièce déjà mentionnée, *Le Joli Buisson de Jonece*, composé en 1373. Le poète y nomme à l'instigation de Philosophie les seigneurs « qu'il a veüs et dont il a les dons eüs ». <sup>257</sup> À côté de leur courtoisie, leur gentillesse et d'autres vertus, c'est donc forcément leur largesse qui est louée en premier lieu. Ces renvois directs à l'aspect matériel du mécénat trouvent des échos ailleurs, à travers des formulations allégoriques. Ainsi, dans le *Temple d'Honneur*, une pièce datant probablement de 1363, la largesse représente-t-elle le dernier degré de la perfection chevaleresque. <sup>258</sup> C'est aussi en lien avec cette vertu que l'instance narrative (l'Honneur) met en avant les héros les plus vénérés au Moyen Âge : Alexandre, Jules César, Arthur, Charles de France, Godefroi de Bouillon, Charles [sic] de Bohême. <sup>259</sup> Cette exhortation à la largesse est certes dans le *Temple d'Honneur* mise en lien avec la réalisation des conquêtes militaires, comme le confirment les exemples cités. Il s'agit cependant aux yeux de l'Honneur non seulement de s'assurer du pouvoir, mais aussi de la bonne renommée. Ainsi l'auteur renvoie-t-il implicitement à ceux qui contribuent grandement à la gloire d'un prince – aux poètes et aux historiens. Or, dix ans plus tard, dans *Le Joli Buisson de Jonece*, Froissart affirme qu'une partie naturelle des services que le poète s'engage à remplir auprès de son seigneur est de se charger de son éloge public :

« Mes tous cheulz qu'a present vous livre  
M'ont largement donné et fet  
Si les recommande et de fet  
Ensi qu'on doit, et sans fourfaire,  
Ses mestres et ses signeurs faire ». <sup>260</sup>

L'attitude des seigneurs est en revanche située dans le domaine des émotions : les sentiments positifs vis-à-vis de leur protégé sont en effet mentionnés à plusieurs reprises. <sup>261</sup>

---

<sup>257</sup> *Le Joli Buisson de Jonece*, p. 54-55, v. 227-228 [la citation est modifiée en fonction du pronom à la troisième personne].

<sup>258</sup> *Temple d'honneur*, in : J. FROISSART, *Dits et débats*, p. 91-127. La largesse est la seule vertu qui ne soit pas puisée dans le système éthique ni classique, ni chrétien. Cf. l'introduction d'A. FOURRIER, *ibidem*, p. 41-42.

<sup>259</sup> *Temple d'honneur*, in : J. FROISSART, *Dits et débats*, p. 113-117.

<sup>260</sup> *Le Joli Buisson de Jonece*, p. 58, v. 334-338.

Ces quelques tendances générales dans la définition du mécénat littéraire, que nous venons de repérer, peuvent être examinées de façon plus concrète à travers les compositions liées à Venceslas de Luxembourg et de Brabant. L'intérêt de ce seigneur et de son épouse pour les arts, et notamment pour la poésie, est bien connu.<sup>262</sup> Les sources comptales prouvent que Froissart entretenait des contacts avec la cour de Bruxelles déjà dans les années 1360. Mais ce fut surtout après la mort de la reine Philippa que Froissart trouva en ce couple des fidèles mécènes.<sup>263</sup> Malgré son attribution à la protection de Gui de Blois, souvent répétée dans la littérature, ce fut grâce à Venceslas et Jeanne que Froissart obtint la cure d'Estinnes en 1373.<sup>264</sup>

Deux grandes compositions littéraires de Jean Froissart sont liées à Venceslas de Luxembourg : *La Prison amoureuse* et *Méliador*, un roman d'inspiration arthurienne. *La Prison amoureuse* est un poème composé suite à l'emprisonnement de Venceslas après la bataille de Baesweiler de 1371. On a constaté, quant à sa matière historique, la volonté du poète de dissocier au maximum cette réalité par le jeu subtil d'effacement, de transposition et d'allégorisation afin d'en faire une véritable *consolatio*.<sup>265</sup> Dans la perspective de notre questionnement, cette pièce est intéressante surtout pour avoir mis en place de façon bien plus élaborée que *Le Joli Buisson* la relation entre le poète et son mécène. Certains chercheurs veulent lire les lettres, que les deux protagonistes Flos (le poète) et Rose (le seigneur amoureux) échangent dans le cadre du poème, comme une correspondance réelle.<sup>266</sup> Mais

---

<sup>261</sup> « Qui ne m'i voient pas envis », *Le Joli Buisson de Jonece*, p. 57, v. 306 ; « Et li sires de Moriaumés // De qui je sui asseés amés », *ibidem*, p. 58, v. 327-328 ; « Seurement je vous affi // Je en sui mies si haÿs », *ibidem*, p. 59, v. 370-371.

<sup>262</sup> Surtout Alexandre PINCHART, « Études sur l'histoire des arts au Moyen Âge. La cour de Jeanne et Wenceslas et les arts en Brabant pendant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle », *Revue trimestrielle* 6, 1855, n° 2, p. 5-31 ; 13, 1857, n° 1, p. 25-67 ; Frank KIRSCH, « Mécénat littéraire à la maison de Luxembourg, l'exemple de Guillaume de Machaut et Jean Froissart », in : *Le Luxembourg en Lotharingie. Luxembourg im lotharingischen Raum. Mélanges Paul Margue*, éd. Paul Dostert – Michel Pauly – Jean Schroeder, Luxembourg 1993, p. 321-337 ; Remco SLEIDERINK, *De stem van de meester. De hertogen van Brabant en hun rol in het literaire leven (1106-1430)*, Amsterdam 2003 ; J. FANTYSOVA-MATEJKOVA, *Wenceslas de Bohême*, p. 428-442.

<sup>263</sup> J. KERVYN DE LETTENHOVE, « Étude sur la vie de Froissart », in : *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 1/1, p. 176-188 ; l'introduction à l'édition de Jean FROISSART, *Méliador : roman comprenant les poésies lyriques de Wenceslas de Bohême, duc de Luxembourg et de Brabant*, éd. Auguste Lognon, t. 1, Paris 1895 [suite : *Méliador*], p. 62-74 ; P. DEMBOWSKI, *Jean Froissart and his Meliador*, p. 47-54.

<sup>264</sup> A. LOGNON in : *Méliador*, t. 1, p. 67 ; G. CROENEN, « Froissart et ses mécènes », p. 15-18.

<sup>265</sup> Cf. C. THIRY, « Allégorie et histoire dans la Prison amoureuse de Froissart », p. 15-29 ; Keith BUSBY, « Froissart's Poetic Prison : Enclosure as Image and Structure in the Narrative Poetry », in : *Froissart Across the Genres*, p. 81-100 ; Fabienne POMEL, « Les sens enclos : potentialités allégoriques de la métaphore carcérales dans la Prison amoureuse de Froissart », in : *Réalités, images, écritures de la prison au Moyen Âge*, éd. Jean-Marie Fritz – Silvère Menegaldo, Dijon 2012, p. 117-133.

<sup>266</sup> Surtout William KIBLER, « Poet and Patron : Froissart's Prison amoureuse », *L'esprit créateur* 18, 1978, p. 32-46. F. KIRSCH, « Mécénat littéraire à la maison de Luxembourg », p. 321-337 pense qu'un échange réel



même si elles sont fictives, ce qui est l'opinion que nous adopterions,<sup>267</sup> elles reflètent nécessairement les concepts de ce qui était concevable et surtout susceptible de plaire au duc.

Deux images se dessinent à partir de la structure épistolaire : le morceau offre en effet un glissement entre le vocabulaire du service et celui de « l'amitié littéraire ».<sup>268</sup> Rose et Flos se nomment mutuellement « chiers et especiaus amis », « chiers maistres et grans amis », ou semblablement,<sup>269</sup> et dans une de ces lettres à Rose, la personne poétique de Froissart note :

« ...Rose qui s'escript mes amis  
Et pou tel ossi le rechooi  
Car en li matere aperchoi  
Qui a la mienne s'accompagne  
Et fust or contes de Campagne  
Dux de Braibant ou d'Osterice  
Puis qu'il a le coer gai et frice  
Amoureux et je l'ai otel  
**nous sommes auques tout yeuel** ».<sup>270</sup>

Cette égalité proclamée dans la mesure où les deux hommes souffrent du sentiment amoureux qui les pousse à composer des déclarations amoureuses à leurs dames respectives, s'entremêle avec un deuxième thème – celui du service.<sup>271</sup> C'est en effet l'engagement au fidèle service à l'Amour qui constitue l'ouverture du poème,<sup>272</sup> et lorsque, à la fin, Flos commente la mise de cette collection de lettres et de poésies en recueil, il se réfère à la déclaration initiale de service :

« Je voel mettre en premiere face  
De l'ouvrage que j'ai empris  
En nom de loenge et de pris

---

de lettres sur la composition poétique entre Froissart et Venceslas donna l'impulsion à la création d'un échange épistolaire fictif, mais que les pièces poétiques incluses dans le poème sont effectivement de Venceslas.

<sup>267</sup> Cf. aussi Silvère MENEGALDO, « Les relations entre poète et mécène dans la Prison amoureuse de Jean Froissart », in : *Patrons, Authors and Workshops*, p. 239-254.

<sup>268</sup> F. SHEARS, *Froissart : Chronicler and poet*, p. 33 parle de « literary partnership ».

<sup>269</sup> Jean FROISSART, *La Prison amoureuse*, éd. Anthime Fourrier, Paris 1974 [désormais : *La Prison amoureuse*], p. 60, 65, 68, 72-73, 81.

<sup>270</sup> *La Prison amoureuse*, p. 64, v. 807-815.

<sup>271</sup> Cf. l'analyse de S. MENEGALDO, « Les relations entre poète et mécène », p. 239-254.

<sup>272</sup> *La Prison amoureuse*, p. 37. Voir aussi la louange de la loyauté : c'est par la loyauté que les grands seigneurs gagnent leurs guerres, *ibidem*, p. 38-39 ; lui-même se nomme « compagnon loyal » de Rose, *ibidem*, p. 65.

Le merite que chil desservent  
Qui loyaument leur signeur servent ». <sup>273</sup>

Certes, le maître proclamé est l'Amour : c'est à lui qu'est explicitement lié le vocabulaire du service, tant entre l'homme et l'Amour, qu'entre l'homme et la femme ; c'est lui qui permet de formuler le rapport d'égalité entre les deux protagonistes amoureux, ou même d'affirmer la supériorité du poète qui est invité à commenter les compositions poétiques de Rose, alors que les siennes ne sont jamais sujettes au jugement de ce dernier. C'est donc une relation d'amitié et de communion spirituelle et à la fois une relation hiérarchique de maître à disciple.

Il nous semble cependant évident que *La Prison amoureuse* est en même temps l'invitation à un deuxième niveau de lecture qui sous-tend ce renversement de la hiérarchie sociale. La figure du commanditaire se dessine, peut-être avec des contours un peu flous, sous celle d'un compagnon et disciple en matière de poésie : le poème central de la composition, le mythe de Pynoteüs et Neptisphelé, est composé à la demande de Rose, <sup>274</sup> et le livre même naît à partir des lettres et de la poésie échangées à la requête de Rose. <sup>275</sup> Mais ces commandes de Rose laissent toujours les mains libres au poète ; sa dame en revanche entre dans le processus de création de façon plus décisive en imposant (courtoisement et par l'intermédiaire de Rose) ses désirs et en suggérant des changements de la matière poétique. <sup>276</sup>

Un deuxième point qui fait pleinement transparaître la réalité matérielle du mécénat littéraire se laisse repérer dans *La Prison amoureuse*. À la fin du poème, Flos formule en effet le désir que ses efforts lui valent une gratification : « Mes je tieng a si pourveüe//La discretion des sus dis [ma dame et Rose]//Que, dou present et de jadis//Tout ira par paie euwireuse ». <sup>277</sup> Il serait néanmoins injuste de réduire les préoccupations de Froissart à une question de rémunération. Conscient de la valeur de sa parole poétique, il cherche tout aussi bien l'appréciation esthétique de son ouvrage. <sup>278</sup>

---

<sup>273</sup> *La Prison amoureuse*, p. 166, v. 3783-3787.

<sup>274</sup> Il demande « un petit dittié amoureux, qui se traitast sus aucune nouvelle matere », *La Prison amoureuse*, p. 82. Pour l'inspiration ovidienne de ce mythe voir Douglas KELLY, « Les inventions ovidiennes de Froissart : réflexions intertextuelles comme imagination », *Littérature* 41, 1981, p. 82-92 ; plus particulièrement K. BUSBY, « Froissart's Poetic Prison », p. 92-93.

<sup>275</sup> *La Prison amoureuse*, p. 163.

<sup>276</sup> Ibidem, p. 168-169. Cf. aussi Brooke H. FINDLEY, « Deadly Words, Captive Imaginations : Women and Poetic Creation in Jean Froissart's Prison Amoureuse », *French Forum* 32, 2007, n° 3, p. 1-21, surtout p. 12.

<sup>277</sup> *La Prison amoureuse*, p. 176, v. 3895-3898.

<sup>278</sup> « Car je seroie mal contens // Que, se j'avoie mis mon temps // Mon coer, m'amour et ma saison // Tant qu'en l'Amoureuse Prison // Faire et ditter, soit rime ou prose // Ou nom de ma dame et de Rose // Et ma painne ne fust veüe », *La Prison amoureuse*, p. 176, v. 3888-3894.

Nous avons mentionné le fait que certains chercheurs considèrent les lettres insérées dans *La Prison amoureuse* comme réelles. Ainsi, W. Kibler affirme-t-il que les instructions et demandes de Rose traduisent une influence tout à fait structurante sur la composition du poème.<sup>279</sup> Nous ne partageons pas ce point de vue. Le poème propose, à notre sens, différentes perspectives de la création poétique, valorisant non seulement le soutien financier des mécènes, mais aussi et surtout leur intérêt personnel et l'estime du poète. Flattant les deux côtés, renversant la hiérarchie sociale usuelle tout en la préservant en même temps, *La Prison amoureuse* tend le miroir de l'idéal à la réalité du mécénat. En tant que pièce s'inspirant des événements de la vie du patron pour lui apporter une consolation poétique, le poème reflète une certaine influence de celui-ci sur la composition. Nous ne pensons pas pour autant que toutes les lettres adressées à Flos relèvent d'une imposition, comme l'affirmait W. Kibler. Il s'agit plutôt d'un échange courtois qui aurait pu se passer de la même façon entre les personnes d'un même rang social. Qu'en est-il avec le second grand ouvrage lié à Venceslas de Luxembourg, *Méliador*?

Tout d'abord, il est nécessaire de résumer le débat autour de sa création. Auguste Lognon, le premier éditeur du roman, avança l'hypothèse qu'une première version de *Méliador* vit le jour encore pendant le séjour de Froissart en Angleterre.<sup>280</sup> Parmi les chercheurs les plus importants qui se sont voués à l'exploration de ce vaste roman, Armel Diverres, était convaincu que ce fut sa visite en Écosse de 1365 qui fournit à Froissart la matière du récit.<sup>281</sup> Ce point de vue, comprenant donc la composition qui précéderait le lien étroit entre Froissart et Venceslas de Luxembourg, est partagé par l'éditrice moderne du roman, Nathalie Bragantini-Maillard.<sup>282</sup> Peter Dembowski pensait en revanche que l'essentiel de *Méliador* avait été écrit entre 1373 et 1383, sans exclure toutefois une possible existence d'une esquisse antérieure (*proto-Méliador*).<sup>283</sup> Aucun de ces chercheurs n'a nié l'influence de Venceslas sur l'œuvre, mais il s'agit de savoir si, au moment de commanditer le remaniement du récit, il s'intéressa à une matière déjà largement développée, ou s'il entra de façon plus décisive dans l'élaboration de cette « version Venceslas ». C'est ce que propose

---

<sup>279</sup> W. KIBLER, « Poet and Patron : Froissart's Prison amoureuse », p. 41.

<sup>280</sup> A. LOGNON in : *Méliador*, t. 1, p. 52-63,

<sup>281</sup> Pour les arguments concernant la chronologie du roman voir surtout Armel DIVERRES, « Two versions of Froissart's Meliador », in : *Studies in Medieval French Language and Literature presented to Brian Woledge*, Genève, 1988, p. 37-48 ; IDEM, « The Geography of Britain in Froissart's Meliador », in : *Medieval Miscellany presented to Eugene Vinaver*, éd. F. Whitehead – A. H. Diverres – F. E. Sutcliffe, Manchester 1965, p. 97-112.

<sup>282</sup> Jean FROISSART, *Melyador. Roman en vers de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle*, éd. Nathalie Bragantini-Maillard, 2 vol., Genève 2012, ici t. 1, p. 50-69.

<sup>283</sup> P. DEMBOWSKI, *Jean Froissart and his Meliador*, p. 56-59.

Jana Fantysová-Matějková dans sa thèse sur Venceslas de Luxembourg publiée en 2013. Selon ses conclusions, le couple ducal de Brabant joua en effet le rôle d'un déterminant du premier ordre dans la composition de *Méliador*. Ils auraient fourni à Froissart la matière du roman, qui aurait sa préfiguration dans des événements tout à fait réels. Fantysová-Matějková suggère que le mariage du héros principal avec Hermondine reflète le mariage entre Philippe de Bourgogne et la nièce de la duchesse Jeanne, Marguerite de Flandre.<sup>284</sup> Le duc et son épouse durent également jouer un rôle dans les négociations du mariage entre Venceslas de Bohême et Jeanne de Bavière, fille du duc de Hainaut Albert, ce qui fournirait la matière pour la ligne du récit menant au mariage entre Agamanor et Phénomée.<sup>285</sup> Et un troisième mariage réel aurait servi d'inspiration au mariage romanesque de Sagremort et Sebille – celui d'Anne de Bohême et de Richard II.<sup>286</sup>

Cette interprétation de *Méliador* qui voit une réalité historique s'intégrer de façon tout à fait déterminante dans la narration romanesque, aussi intéressante soit-elle, repose sur certains points problématiques, qui sont en rapport avec notre questionnement. Pour Jana Fantysová-Matějková, la matière des négociations matrimoniales étaient pour le couple ducal qui fut sans héritiers – les trois protagonistes du roman doivent tous représenter leurs neveux ou nièces – une affaire aussi bien émotionnelle que pragmatique, « car comment comprendre autrement le fait que les ducs de Brabant voulurent tenir dans le roman le rôle des parents de deux protagonistes amoureux ? »<sup>287</sup> Or, nous ne le savons qu'à travers l'identification – hypothétique – de ceux-ci avec le couple royal de Cornouaille. Et encore quand bien même Venceslas et Jeanne se seraient complus dans un tel portrait littéraire, aucune preuve positive ne permet d'affirmer leur volonté directe d'être dépeints de cette façon. Ainsi s'enferme-t-on dans un raisonnement circulaire. Or *Méliador* est-il vraiment un roman d'actualité politique ?<sup>288</sup> Pour analyser cette hypothèse, essayons de parcourir les événements censés servir d'inspiration au récit dans les *Chroniques*. Le récit du mariage de

---

<sup>284</sup> J. FANTYSOVA-MATEJKOVA, *Wenceslas de Bohême*, p. 287-298. L'auteur juge l'implication du couple dans les négociations comme importante, sur la base des échanges diplomatiques entre les cours impliquées et des itinéraires retracés (p. 281-287).

<sup>285</sup> Ibidem, p. 305 et sqq. L'auteur admet que l'implication du duc et duchesse de Brabant n'est pas très visible dans les sources. C'est la proximité de rapports entre le Brabant et le Hainaut, ainsi que la présence de Venceslas au mariage à Nuremberg, qui devraient soutenir cette hypothèse (p. 305-306 et 318).

<sup>286</sup> Il s'agit des épisodes qui manquent dans la première rédaction du roman (ms. B, relié vers 1376-1377), et qui ne sont pas achevés dans la deuxième rédaction, J. FANTYSOVA-MATEJKOVA, *Wenceslas de Bohême*, p. 320-321.

<sup>287</sup> Ibidem, p. 323, 324

<sup>288</sup> Il faut souligner que déjà A. Diverres interprétait *Méliador* comme un roman politique, sauf qu'il l'attribuait à Édouard III : Armel DIVERRES, « Froissart's Meliador and Edward III's Policy towards Scotland », in : *Mélanges offerts à Rita Lejeune*, Gembloux 1969, t. 2, p. 1399-1409.

1369 est plutôt succinct et sous aucun aspect n'avance le rôle de Venceslas et de Jeanne.<sup>289</sup> Si un mariage aussi lourd de conséquences pour les relations européennes comme celui-ci ne retint l'attention de Froissart que de façon bien furtive,<sup>290</sup> il n'est pas étonnant qu'il ne dise pas un mot du mariage bien moins retentissant de Jeanne de Bavière avec Venceslas de Luxembourg, fils de l'empereur Charles IV, qui fut conclu l'année suivante.<sup>291</sup>

Le chroniqueur suit en revanche de près les négociations touchant au mariage de Richard II et d'Anne de Bohême.<sup>292</sup> La cour brabançonne est mentionnée dans tous les passages relatifs aux négociations et préparatifs du mariage.<sup>293</sup> Le rôle du duc et de la duchesse est de servir en quelque sorte de relais et de fournir les sauf-conduits aux ambassadeurs, ou même à la princesse Anne en route vers Calais : l'importance de leur intervention auprès de la cour royale de France est soulignée par l'exclusivité de leur position : « ...leur escripsient li rois [de France] et si oncle que, à leur [duc et duchesse de Brabant] prière et contemplation et **non d'autrui**, il faisoient celle grace à leur cousine de Behaigne ». <sup>294</sup>

Nous voyons que c'est seulement à partir du livre II (mariage de Richard II et d'Anne) que les *Chroniques* prêtent une attention véritable aux affaires qui créeraient la trame

---

<sup>289</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 479-480 ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 130. Pour les références à d'autres versions voir la note 239 de cette partie.

<sup>290</sup> Pour l'importance du mariage de 1369, nous renvoyons à quelques travaux essentiels : Fritz QUICKE, *Les Pays-Bas à la veille de la période bourguignonne, 1356-1384*, Paris – Bruxelles 1947, p. 145-160 ; Wim BLOCKMANS – Walter PREVENIER, *The Promised Lands. The Low Countries under Burgundian Rule (1369-1530)*, Philadelphia 1999, p. 16-18 ; Bertrand SCHNERB, *L'État bourguignon*, Paris 1999, p. 60-63. Tous ces ouvrages interprètent le mariage comme un coup diplomatique porté surtout par Charles V aux perspectives d'un mariage anglais avec l'héritière de la Flandre. Voir aussi Charles ARMSTRONG, « La politique matrimoniale des ducs de Bourgogne de la maison de Valois », *Annales de Bourgogne* 40, 1968, p. 5-58, 89-139.

<sup>291</sup> Pour le mariage de Venceslas IV avec Jeanne de Bavière cf. Jiří SPEVACEK, *Václav IV. K předpokladům husitské revoluce*, Praha 1986, p. 65-70.

<sup>292</sup> Voir J. SPEVACEK, *Václav IV.*, p. 138-140 ; dans un contexte plus large Édouard PERROY, *L'Angleterre et le grand schisme d'Occident*, London 1933, p. 129-165 ; de façon succincte Marek SUCHÝ, « England and Bohemia in the Time of Anne of Luxembourg. Dynastic Marriage as a Precondition for Cultural Contact in the late Middle Ages », in : *Prague and Bohemia. Medieval Art, Architecture and Cultural Exchange in Central Europe*, éd. Zoë Opačić, London 2009, p. 8-21. En dernier lieu voir l'étude minutieuse de J. FANTYSOVA-MATEJKOVA, *Wenceslas de Bohême*, p. 529-542.

<sup>293</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 209, 245 ; t. 10, p. 165-169. En réalité, contrairement à ce que dit Froissart, les négociations furent commencées par le cardinal Pileus da Prata au nom de Venceslas IV et l'ambassade du duc de Teschen précéda celle de Simon Burley. D'après un document édité dans les *Fœdera*, les opinions divergent sur le fait de savoir si Anne fut accompagnée à Calais par Jeanne de Brabant ou par Élisabeth, comtesse de Leuchtenberg. Cf. M. SUCHÝ, « England and Bohemia », p. 17, n. 23. Le sauf-conduit est cependant adressé à « Dominam Lantegravissam de Lucembergh », cf. Thomas RYMER, *Fœdera, conventiones, literae et cujuscunque generis acta publica*, t. 7, 2<sup>ème</sup> édition, London 1728, p. 343.

<sup>294</sup> Selon Froissart, le conseil du roi de France avait projet de capturer la princesse Anne pour empêcher les alliances entre l'Angleterre et la Bohême. Or ce fut à la prière de Venceslas et Jeanne qu'il abandonnèrent ce plan, *Chroniques*, éd. SHF, t. 10, p. 167.

narrative de *Méliador*. Cette constatation correspond, il est vrai, aux tendances générales dans la façon dont Froissart parle dans son œuvre historiographique du couple ducal de Brabant. Nous ne voulons pas étudier en détail la présence de Venceslas dans les *Chroniques*, question déjà bien étudiée.<sup>295</sup> Il est pourtant utile de souligner certains aspects jusqu'alors peu remarqués. Si Froissart bénéficiait du soutien et des grâces des seigneurs de Brabant tout au long des années 1370 et jusqu'à la mort de Venceslas en 1383, nous constatons cependant que le duc et la duchesse ne marquent cette période dans le récit que de façon tout à fait discrète : la cour de Bruxelles est mentionnée lors du passage de Pierre de Lusignan lorsque celui-ci faisait le tour de toutes les cours européennes importantes pour exhorter à prendre la croix.<sup>296</sup> Venceslas et Jeanne figurent à cette occasion dans toutes les versions du premier livre ; les rédactions ordinaires cependant diminuent leur caractère « exclusif », en faisant éloge surtout des fêtes organisées par Louis de Flandre.<sup>297</sup> Le même traitement se retrouve dans les épisodes consacrés au couronnement de Charles V. Le manuscrit d'Amiens raconte que le duc de Normandie « par especial pria son bel oncle le ducq de Braibant » de venir, alors que les versions ordinaires suppriment le caractère unique de Venceslas en ajoutant encore une fois la mention de Louis de Flandre.<sup>298</sup>

Bien plus de mentions sont contenues dans le livre II, lorsque Froissart traite de la guerre en Flandre, où le duc de Brabant joua plusieurs fois le rôle d'intermédiaire dans les négociations entre le comte et ses sujets rebelles.<sup>299</sup> Cependant, son implication n'est pas thématifiée de façon particulière ; le plus souvent, il intervient aux côtés de son épouse et d'Albert de Bavière. Il est d'ailleurs symptomatique que ces deux seigneurs servent au narrateur de référence quand il décrit l'insolence de Philippe d'Artevelde d'imiter un

---

<sup>295</sup> Surtout M.-T. de MEDEIROS, « Le pacte encomiastique », p. 243-249 ; et le plus récemment J. FANTYSOVA-MATEJKOVA, *Wenceslas de Bohême*, p. 281-417.

<sup>296</sup> Pour la question de la croisade prêchée cf. surtout Nicolas JORGA, *Philippe de Mézières (1327-1405) et la croisade au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris 1893 (réédition London 1973) ; N. HOUSLEY, *The Later Crusades*, p. 39-41 ; Marie RADKOVSKA, « Le Songe du Vieil Pelerin : l'idée de croisade rêvée et vécue chez Philippe de Mézières », *La noblesse et la croisade à la fin du Moyen Âge*, éd. Martin Nejedlý – Jaroslav Svátek, Toulouse 2009, p. 31-42. Pour la place de Pierre de Lusignan dans les *Chroniques* de Froissart voir M.-T. de MEDEIROS, *Hommes, terres et histoire des confins*, p. 209-220.

<sup>297</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 3, p. 281 ; cf. *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 232v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 85-86. Pour la construction du récit de ce « grand tour européen », cf. V. VEJRYCHOVA, « La fête comme l'expression des hiérarchies », p. 12-14.

<sup>298</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 3, p. 296 ; cf. *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 239r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 109. À comparer également la tonalité un peu différente du récit du couronnement : *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 3, p. 318 ; *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 244v plus succinct ; et *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 133 donnant plus de détails.

<sup>299</sup> Sur la question F. QUICKE, *Les Pays-Bas à la veille de la période bourguignonne*, notamment p. 297-335.

comportement seigneurial.<sup>300</sup> L'éloge funèbre de Venceslas, inséré dans la trame chronologique, s'achève dans un soupir : « De la mort dou noble ducq furent couroucié tout chil qui l'amoient ». <sup>301</sup> Si nous pouvons supposer que Froissart était également concerné par cette dernière affirmation, il préfère pourtant se cacher derrière un « tout chil » anonyme et collectif. Dans le deuxième éloge, inclus dans le livre III, lorsque Froissart parle des démêlés entre le Brabant et la Gueldre, il n'hésite plus à mettre en avant son regret personnel de sa mort, jugement de celui qui a « escript et cronisie ceste hystoire » et qui était « moult privé et accointié de luy ». <sup>302</sup> Si le chroniqueur expose son intimité avec le feu duc, c'est pour se porter garant de ce qu'il raconte – déclarant quelles étaient les préoccupations de Venceslas et les problèmes auxquels il voulait apporter remède. Le regret de sa mort précoce est en effet articulé non au travers de la perte d'un ami ou d'un maître, mais au travers du dommage général pour le monde divisé par la querelle schismatique et par d'autres maux. L'explicitation du lien entre Froissart et Venceslas de Luxembourg n'a donc pas pour fonction première de montrer l'affection que le chroniqueur lui portait – bien que la tonalité du passage trahisse l'investissement émotionnel –, mais d'appuyer son propos et de garantir la vérité de la narration.

Un glissement dans la façon dont Froissart traite les événements de la vie du duc Venceslas s'opère également dans le récit de la bataille de Baesweiler. Ces épisodes ayant été minutieusement analysés, nous noterons uniquement l'extension et l'approfondissement de la matière narrative dans le troisième livre des *Chroniques* par rapport au premier récit bien succinct proposé dans le manuscrit d'Amiens. <sup>303</sup> Les deux moments – les éloges de Venceslas et les récits du conflit avec les ducs de Juliers et de Gueldre – illustrent une évolution importante dans la manière dont le chroniqueur rend compte de ce personnage qui joua un rôle tout à fait essentiel dans sa vie durant une quinzaine d'années.

Résumons donc nos constatations afin de pouvoir revenir à l'hypothèse de Jana Fantysová-Matějková sur la commande de *Méliador*. Le premier livre des *Chroniques* ne prête que peu d'attention au couple ducal de Brabant, alors qu'au moins une partie de la rédaction de ce texte a dû se faire pendant la période où Froissart bénéficia de leur patronage. Ce manque d'attention particulière à leur adresse pourrait expliquer le fait que Froissart laisse

---

<sup>300</sup> « et se vestoit de sanguines et d'escarlattes, et se fourroit de menu vairs, ensi que faisoit li dus de Braibant ou li contes de Hainnau... », *Chroniques*, éd. SHF, t. 10, p. 243.

<sup>301</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 11, p. 155.

<sup>302</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 14, p. 159.

<sup>303</sup> Le premier récit *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 4, p. 142 ; l'extension dans *Chroniques*, éd. SHF, t. 14, p. 156-171. Pour la comparaison de ces récits avec celui offert par *La Prison amoureuse* voir J. FANTYSOVÁ-MATEJKOVÁ, *Wenceslas de Bohême*, p. 333-348.

dans son récit historiographique quasiment de côté les deux premiers mariages supposés de *Méliador*, contenus dans le premier livre. L'absence totale d'une mise en lien entre ses mécènes et la conclusion des deux mariages est pourtant suspecte – sur le plan chronologique, nous considérons en effet probable que ces passages aient pu être écrits, au moins dans une des rédactions du livre I, plus ou moins au même moment, c'est-à-dire dans la première moitié des années 1380. Quant à l'intérêt assez marqué pour le mariage de Richard et d'Anne, il semble de nouveau en cohérence avec l'espace grandissant dévolu aux patrons de Froissart dans le livre II.

Devons-nous donc conclure à une dissociation complète de l'écriture romanesque et historiographique au moment de la rédaction de *Méliador* ? Cette dissociation se serait progressivement effacée au cours de la deuxième moitié des années quatre-vingts, lorsque Froissart se serait non seulement décidé à insérer la matière romanesque dans les *Chroniques*, mais aussi lorsqu'il aurait commencé à exploiter le rôle de « marieuse » de Jeanne de Brabant ?<sup>304</sup> Une telle rupture nous paraît un peu trop dramatique pour pouvoir être acceptée. Il est cependant nécessaire de constater que l'analyse des *Chroniques* et leur comparaison avec *Méliador* ne saurait être entièrement en mesure de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse selon laquelle la trame narrative du roman aurait été suggérée par le couple de mécènes brabançons et qu'elle reflète des événements politiques réels. Cependant, sur la base des arguments apportés *supra* et surtout sur la base de la méthode analytique de Jana Fantysová-Matějková, qui nous semble peu appropriée, nous sommes enclins à considérer que le rôle de Venceslas et de Jeanne dans la composition du roman fut plutôt celui de récepteurs passionnés par une matière traditionnelle, mais investie d'une nouvelle sensibilité courtoise.<sup>305</sup>

Si l'intérêt du duc de Brabant non seulement pour la « consommation » de la littérature, mais aussi pour sa production, comme le prouve amplement l'insertion de ses poésies dans le *Méliador*,<sup>306</sup> trouve son reflet dans la création poétique de Jean Froissart, il est en revanche entièrement absent de l'image que l'auteur donne de ce seigneur dans les *Chroniques*. Venceslas de Luxembourg y apparaît sous les traits d'un seigneur exemplaire : sage, débonnaire, vivant du sien, et surtout parfaitement enraciné dans la culture courtoise.

---

<sup>304</sup> L'expression est celle de Françoise AUTRAND, *Charles VI*, Paris 1986, p. 137.

<sup>305</sup> Michel ZINK, « *Méliador* and the inception of a new poetic sensibility », in : *Froissart Across the Genres*, p. 155-175.

<sup>306</sup> Cf. Daisy DELOGU, « Armes, amour, écriture. Figure de l'écrivain dans le *Méliador* de Jean Froissart », *Médiévales* 41, 2001, p. 133-148 ; Didier LECHAT, « Les chevaliers-poètes dans le *Méliador* de Froissart », *Bien Dire et Bien Apprendre : Revue de médiévistique* 25, 2007, p. 71-85.



Mais même si un tel comportement comprend implicitement le soutien des arts aussi bien que de la littérature, nous ne trouvons nul renvoi au prince poète, sauf une exception. À la cour de Gaston Fébus, lorsque Froissart présenta son roman et en fit la lecture, il désigna Venceslas de Bohême, duc de Luxembourg comme son commanditaire et auteur des poésies insérées.<sup>307</sup> Avec cette exception, qui est faite surtout pour flatter les relations prestigieuses de Froissart lui-même,<sup>308</sup> le mécénat proprement littéraire n'a aucun véritable impact sur la façon dont Froissart traite son patron et dont il conçoit leurs rapports.

L'étude de la mise en scène du mécénat littéraire dans les œuvres de fiction de Jean Froissart fait cependant ressortir certains aspects qui relèvent des conceptions différentes de cette institution sociale qu'est le mécénat littéraire dans les deux genres non-fictif et fictif. Certes, les similitudes ne sont pas absentes. De même que dans ses *Chroniques*, Froissart mentionne dans sa poésie l'estime des patrons qui est nécessaire pour donner du sens à son œuvre.<sup>309</sup> Comme nous avons vu dans *Le Joli Buisson de Jonece*, cette appréciation peut être articulée en terme d'amour, de sentiment chaleureux du patron envers son protégé. Un autre trait qui rapproche les deux genres touche à la question matérielle, évoquée explicitement et dans les poésies, et dans les *Chroniques* (en une seule occurrence cependant).

Les rapprochements qui peuvent se faire entre l'image du mécénat créée dans les poésies de Froissart et la conception qui s'en dessine dans les *Chroniques* ne sauraient pourtant masquer les profondes divergences. Deux aspects notamment les font ressortir. C'est tout d'abord la question de l'éloge. En effet, Froissart conclut avec ses patrons, auxquels il dédie ses compositions poétiques, un véritable pacte encomiastique. Il le conçoit comme une dimension naturelle des rapports entre le mécène et le poète, puisque ce rapport est pensé en termes de service. Et service comprend *per definitionem* deux participants (celui qui sert et celui qui est servi). La production littéraire est donc, comme nous l'avons vu, inextricablement liée à la notion de l'échange. Rien de tel n'est évidemment formulé dans le texte historiographique. Dans son discours sur l'écriture de l'histoire, Froissart refuse explicitement un penchant quelconque qui aurait pu être motivé par le soutien reçu d'un seigneur (en l'occurrence de Gui de Blois).<sup>310</sup>

---

<sup>307</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 75-76.

<sup>308</sup> Cf. M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 27-28.

<sup>309</sup> C'est notamment Michel Zink qui a beaucoup insisté sur ce point : *ibidem*, p. 19-35, 181-192. Dans une perspective un peu différente cf. G. DILLER, « Froissart's 1389 Travel to Béarn ».

<sup>310</sup> Nous pouvons à ce propos noter les constatations de Kristen FIGG, « Accounts of a royal entry : genre, audience, and history in Froissart's *Chronicles* and *Pastourelles* », *Queeste : Tijdschrift over middeleeuwse letterkunde in de Nederlanden* 12, 2005, p. 127-140 qui remarque que la différence dans la manière dont Froissart présente les événements actuels dans les pastourelles et dans les *Chroniques* tient essentiellement

Le deuxième point de divergence concerne la question de l'intervention des mécènes dans la création littéraire. Dans l'étude de l'image que Froissart a léguée de ses patrons dans les *Chroniques*, nous n'avons pas repéré de souhaits concrets que ceux-ci auraient formulés vis-à-vis du style ou de la matière de composition et qui feraient référentiel à la réalité de leurs rapports. Ainsi, les *Chroniques* se présentent-elles comme une œuvre autonome, dépourvue de toute influence extérieure nuisible à la vérité du propos, malgré sa dépendance du soutien financier noble. De telles remarques en revanche apparaissent dans le cadre de la fiction poétique de Froissart. Nous avons vu qu'il commente les désirs de son correspondant dans *La Prison amoureuse*, ainsi que ceux de sa bien-aimée, exprimant très concrètement comment il devrait procéder, quel thème il devrait inclure et développer dans l'ouvrage commandité.

Selon Marie-Thérèse de Medeiros, l'on pourrait supposer que l'activité poétique ouvrait théoriquement à Froissart l'espace pour la louange de ses protecteurs, et qu'il pouvait ainsi se concentrer sur la narration de la vérité dans l'écriture historique.<sup>311</sup> En réalité, Froissart lui-même formule cette différence fondamentale qui définit tout autrement le rapport avec le patron en matière d'écriture poétique et d'écriture historiographique. William Kibler a constaté qu'à l'occasion de ses rencontres avec les grands seigneurs, Froissart a toujours eu recours non aux *Chroniques*, mais à son œuvre poétique.<sup>312</sup> Cette pratique fait justement écho à la conception de la poésie comme un échange. Or, l'entreprise de composer les *Chroniques* avait pour Froissart un tout autre but, dont les idéaux se laissent lire de façon limpide dans l'image qu'il donne du mécénat.

---

au public : « What we seem to have, then, in the pastourelles, is a record of how Froissart chose to present an historical event not for posterity, but in a nearly contemporaneous, often celebratory, oral performance to an audience who had themselves either witnessed the event or had personal connections to those involved in it » (p. 131).

<sup>311</sup> M.-T. de MEDEIROS, « Le pacte encomiastique », p. 237.

<sup>312</sup> W. KIBLER, « Self-delusion in Froissart's *Espinette amoureuse* », p. 78 : « It should not pass unnoticed that on each of these important occasions [meeting with Gaston, Richard II] Froissart turned not to his *Chroniques*, but to his poetry to please his important host. Although he seems to have abandoned poetry more and more after the early 1370's in order to concentrate on the researching and writing of his *Chroniques*, Froissart nonetheless turned back to it whenever he wished to show himself of greatest advantage ».

## « Le plaigny moult grandement »

### Froissart, ses patrons et ses liens affectifs

L'entreprise historiographique froissartienne, nous l'avons dit, a pour but de ne pas tenir compte de la situation changeante de l'auteur. Les circonstances sociales dans lesquelles il évoluait se reflètent en effet de façon bien plus discrète dans ses *Chroniques*, que dans ses poésies. Si la force organisatrice du récit n'est pas à imputer aux patrons qui furent explicitement liés à la rédaction de son texte, y eut-il tout de même une influence retraçable provenant du milieu qui conditionnait le statut social de notre chroniqueur ? Y avait-il une influence du milieu qui avait un impact direct sur son « capital social » ? Dans cette dernière partie, nous nous proposons d'explorer cette question en nous concentrant sur la figure de Jeanne de Brabant.

Selon Marie-Thérèse de Medeiros, Jeanne de Brabant aurait contribué, à côté d'Albert de Bavière et de Guillaume d'Ostrevant, à l'élaboration des *Chroniques*, en fournissant à Froissart une lettre de recommandation pour Richard II, lui permettant ainsi de poursuivre sa quête.<sup>313</sup> Ces trois seigneurs se joignirent alors à Gui de Blois, qui munit Froissart de lettres pour Gaston de Foix,<sup>314</sup> et à Philippa qui fit le même pour David Bruce (bien que cela ne soit mentionné que dans la version de Rome).<sup>315</sup> Malgré cette faveur que la duchesse Jeanne dispensa à Froissart lorsqu'il voulut entreprendre son dernier voyage en Angleterre – qui témoigne donc de la persistance d'un certain attachement – le moment crucial de son patronage était déjà passé. Il était en effet lié à celui de son mari, sans pourtant jouir de cette aura d'une sorte de complicité littéraire que l'on suppose habituellement entre Froissart et Venceslas.

L'image qui est transmise dans les *Chroniques* de la duchesse de Brabant est celle d'un modèle de vertus féminines, d'une championne de la sociabilité, mais surtout d'une femme en politique. De même que son mari, elle apparaît à peine dans le premier livre et ses implications dans les négociations nuptiales au côté de son mari ne sont reflétées qu'assez modestement. La mort de Venceslas s'inscrit dans le contexte agité de la guerre flamande, elle même encadrée par le conflit franco-anglais. Et c'est au milieu de ces affaires compliquées qu'émerge la figure de sa veuve comme une femme forte, certes désolée et abandonnée, mais prête à travailler activement à l'apaisement et au renforcement des

---

<sup>313</sup> Cf. M.-T. de MEDEIROS, « Le pacte encomiastique », p. 239-240 ; *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 141.

<sup>314</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 2

<sup>315</sup> *Chroniques*, ms. de Rome, p. 127, 779.

alliances susceptibles d'apporter la stabilité à cette région. Nous souhaitons analyser les épisodes cruciaux qui rendent compte de l'image dont Jeanne de Brabant est investie dans le récit historique de Jean Froissart, pour pouvoir l'enchâsser dans le réseau d'autres personnalités importantes dans la vie du chroniqueur et pour pouvoir enfin évaluer le véritable poids du mécénat chez cet auteur.

\* \* \*

La guerre en Flandre relève d'une part de la « tradition » des révoltes citadines contre l'autorité seigneuriale, s'inscrivant dans un long processus de la formation d'un État moderne,<sup>316</sup> et d'autre part est reliée par des intérêts économiques, dynastiques et religieux (le problème du schisme et des différentes obédiences) au conflit franco-anglais.<sup>317</sup> Si les seigneurs des pays avoisinants voulaient aider le comte de Flandre à mettre les Gantois à genoux par un blocus économique, le soutien discret des villes brabançonnaises et liégeoises força le duc et la duchesse de Brabant, le régent de Hainaut et l'évêque de Liège à une politique de conciliation où ceux-ci devaient servir de médiateurs.<sup>318</sup>

Les *Chroniques* ne manquent pas de mentionner ces interventions jointes de Jeanne au côté de son époux et des autres intéressés. Une première mention touche à l'ambassade de François Ackerman, un des capitaines gantois, à Bruxelles. C'est en effet la duchesse seule qui accueillit les suppliants de Gand car le duc était à ce moment en Luxembourg, comme le note Froissart.<sup>319</sup> Malgré les « merveilleuses oppinions » tenues contre le comte de Flandre, Jeanne se montra diligente à envoyer une ambassade à Tournai pour traiter la paix entre les partis opposés.<sup>320</sup> S'il manque une autre source pour confirmer le récit que Froissart fait de cette réception par la duchesse, il est en revanche sûr que Venceslas avait entrepris à sa suite des démarches auprès d'Albert de Bavière et surtout auprès du comte Louis en faveur de la

---

<sup>316</sup> La révolte en lien avec les princes des futurs Pays-Bas bourguignons est traitée par F. QUICKE, *Les Pays-Bas à la veille de la période bourguignonne*, p. 299-367, 409-411. Pour la synthèse de la guerre voir Roger DEMUYNCK, « De Gentse Oorlog (1379-1385). Oorzaken en karakter », *Handelingen Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent* 5, 1951, p. 305-318. Dans une perspective diachronique Marc BOONE, *Gent en de Bourgondische hertogen ca 1384 – ca 1453 : Een sociaal-politieke studie van een staatsvormingsproces*, Bruxelles 1990 ; et Élodie LECUPPRE-DESJARDIN, *La ville des cérémonies : essai sur la communication politique dans les anciens Pays-Bas bourguignons*, Turnhout 2004.

<sup>317</sup> F. QUICKE, *Les Pays-Bas à la veille de la période bourguignonne*, p. 297-394 ; succinctement W. BLOCKMANS – W. PREVENIER, *The Promised Lands*, p. 22-27 ; J. SUMPTION, *The Hundred Years War III. Divided Houses*, Philadelphia 2009, p. 413-557.

<sup>318</sup> Jan van HERWAARDEN, « The War in the Low Countries », in : *Froissart : Historian*, p. 101-117, ici p. 107.

<sup>319</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 10, p. 205 et sqq.

<sup>320</sup> « ... pour Dieu et pour pitié, je m'en ensonniierai volontiers », *Chroniques*, éd. SHF, t. 10, p. 206.

conférence de Tournai (avril 1382).<sup>321</sup> Et la chose intéressante – Froissart n’en souffle mot. Il dit en revanche que « si travillient madame la duchoisse de Braibant, li evesque de Liège et li dus Aubers que une assemblée de leurs consauls [...] fust assignés ». <sup>322</sup> Le duc Venceslas disparaît en quelque sorte pour laisser la place dans la diplomatie à son épouse. <sup>323</sup>

Dans la version froissartienne, l’œuvre pacificatrice de la duchesse de Brabant se réalise aussi lors de la conclusion de la paix finale à Tournai en 1385 : « A le priière de madame de Braibant, de madame de Bourgogne et de madame de Nevers, li dus de Bourgogne pardonna tout, et fu la pais criée, acordée, escripte et seelée... ». <sup>324</sup> Certes, Jeanne de Brabant n’est pas seule à prendre l’initiative. Mais la présence féminine et l’appel à la pitié du duc ont un sens profond chez notre chroniqueur. Si nous parcourons d’autres récits de cet épisode, ce rôle des femmes est complètement évacué. <sup>325</sup> La susceptibilité des femmes d’adoucir les cœurs des hommes lorsqu’ils jugent et de contribuer ainsi à la réconciliation est reprise abondamment dans les derniers siècles du Moyen Âge, surtout en lien avec l’exercice du pouvoir féminin. <sup>326</sup> Le choix narratif qu’opère Froissart n’est donc pas anodin et s’inscrit dans une topique bien exploitée. <sup>327</sup> D’ailleurs, lui-même puisait déjà dans son récit de la prise

---

<sup>321</sup> Son voyage à Mons et puis son passage par la Flandre sont attestés dans les comptes, cf. F. QUICKE, *Les Pays-Bas à la veille de la période bourguignonne*, p. 317-318.

<sup>322</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 10, p. 208.

<sup>323</sup> Cf. *ibidem*, p. 210 et F. QUICKE, *Les Pays-Bas à la veille de la période bourguignonne*, p. 318-319 qui considère Venceslas comme faisant partie de toutes les négociations tout en se basant sur l’interprétation froissartienne quant au comportement de Louis de Flandre vis-à-vis de la conférence de Tournai. Venceslas n’est pas non plus mentionné par Philippe d’Artevelde lorsqu’il rend compte à ses concitoyens des résultats de la diète, alors qu’il parle de la duchesse de Brabant, d’Albert de Bavière et de l’évêque de Liège, *Chroniques*, éd. SHF, t. 10, p. 215.

<sup>324</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 11, p. 297-298.

<sup>325</sup> Pour l’analyse complexe de ce récit froissartien et la comparaison avec d’autres sources cf. Věra VEJRYCHOVA, « Conclure la paix avec les révoltés. La Paix de Tournai (1385) dans les *Chroniques* de Jean Froissart », *Questes – Bulletin des jeunes chercheurs médiévistes* 26, 2013, p. 57-73, accessible à l’adresse <http://questes.free.fr>.

<sup>326</sup> Parmi la littérature classique, Paul STROHM, *Hochon’s Arrow : The Social Imagination of Fourteenth-Century Texts*, Princeton, 1992, p. 95-119 ; Lois HUNEYCUTT, « Intercession and the High-Medieval Queen : The Esther Topos », in : *Power of the Weak. Studies on Medieval Women*, éd. Jennifer Carpenter – Sally-Beth MacLean, Urbana 1995, p. 126-146 et John PARSONS, « The Queen’s Intercession in Thirteenth-Century England », *ibidem*, p. 147-177 ; en lien avec l’enseignement de Christine de Pizan Tracy ADAMS, « Moyennerresse de traictié de paix : Christine de Pizan’s Mediators », in : *Healing the Body Politic*, éd. Karen Green – Constant Mews, Turnhout 2005, p. 176-200. En lien avec les chroniques tchèques cf. Věra VEJRYCHOVA, « Figures des reines dans les chroniques tchèques du XIV<sup>e</sup> siècle : idéal, pouvoir, transgressions », *Médiévales* 67, 2015, p. 31-48 et de façon plus détaillée EADEM, « Role královny a jejich reflexe ve Zbraslavské kronice », *Studia mediaevalia Bohemica* 7, 2015, p. 55-79.

<sup>327</sup> Notre interprétation diverge des vues de Thérèse de HEMPTINNE, « Marguerite de Male et les villes de Flandre. Une princesse naturelle aux prises avec le pouvoir des autres (1384-1405) », in : *Femmes de pouvoir, femmes politiques durant les derniers siècles du Moyen Âge et au cours de la première Renaissance*, éd. Éric Bousmar – Jonathan Dumont – Alain Marchandisse – Bertrand Schnerb, Bruxelles 2012, p. 477-492, surtout p. 485-486.

de Calais en 1347. Dans ces circonstances particulièrement dramatiques, la reine Philippa « moult ençainte », pleurant à genoux tendrement,<sup>328</sup> remplit exactement la même fonction auprès de son mari intransigeant vis-à-vis des bourgeois calaisiens.<sup>329</sup> Le recours à ce motif dans les deux situations atteste chez Froissart non seulement le sens de la dramatisation littéraire, mais aussi et surtout la conception qu'il avait du pouvoir féminin – de la duchesse de Brabant en premier lieu. Si son rôle – à côté de la comtesse de Flandre et de sa fille – a dans le texte pour but de tendre le miroir de l'idéal à l'exercice du pouvoir, dans la réalité, elle fut incontestablement impliquée dans la conclusion de la paix puisqu'elle figure en tête des témoins et garants du traité de Tournai.<sup>330</sup>

La participation à l'apaisement des conflits était donc considérée comme un domaine propre à des femmes engagées en politique. Or, dans les yeux de la duchesse Jeanne, la voie la plus efficace pour atteindre la paix et la stabilité était celle des alliances matrimoniales solides qui garantiraient un certain équilibre des pouvoirs. Froissart formule cette idée très clairement :

« Se li [la duchesse] desplaisoit grandement li tourbles que elle veoit en Flandres, et volentiers i eüst mis conseil, paix et atemprance, se elle peuist, car elle veoit et entendoit tous les jours que li Gantois se fortéfioient des Englès [...]. Outre encores veoit elle le duc Aubert, bail de Hainnau, et la duchoise sa femme avoir des biaux enfans, dont il en i avoit jusques à deus fils et filles tous mariavles. [...] La bonne dame desus dite, considerans toutes ces choses [...] s'avisa que elle metteroit ces deus dus ensamble, le duc de Bourgogne et le duc Aubert, et elle seroit moienne de tous les traitiés, et ossi elle prieroit au duc de Bourgogne pour ceux de Gand venir à merchi ».<sup>331</sup>

Jeanne est présentée comme une femme active, « son avis et imaginacion ne se volt mies endormir ».<sup>332</sup> C'est elle qui prend l'initiative, alors qu'aucun des deux seigneurs concernés ne songea avant elle à se renforcer contre les Anglais par une alliance mutuelle. C'est aussi grâce à la duchesse Jeanne qu'est surmonté le désaccord initial quant au double mariage, demandé par la comtesse Marguerite de Hainaut.<sup>333</sup> Les mariages de Guillaume de

---

<sup>328</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 155r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 4, p. 62 ; *Chroniques*, ms. de Rome, p. 848. Ce récit n'est que légèrement esquissé dans la version des *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 3, p. 47.

<sup>329</sup> Cf. John PARSONS, « The Pregnant Queen », in : *Medieval Mothering*, éd. John Parsons – Bonnie Wheeler, London – New York 1996, p. 39-61 ; J.-M. MOEGLIN, *Les bourgeois de Calais*, p. 33-48, 92-93.

<sup>330</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 11, p. 308.

<sup>331</sup> *Ibidem*, p. 186-187.

<sup>332</sup> *Ibidem*, p. 187.

<sup>333</sup> « ... et mout en ot de paine et de frait, pour remettre ces signeurs et ces dames en la cité de Cambrai ensamble, car mout desiroit que li mariage se fesissent, pour confremer en bonne amour et en unité

Hainaut avec Marguerite de Bourgogne et de Jean de Bourgogne avec Marguerite de Hainaut à Cambrai, un moment de festivités grandioses tenues après les Pâques 1385, sont dans les *Chroniques* de Froissart présentés comme le triomphe de la duchesse Jeanne de Brabant.

Cette initiative pourtant ne s'arrête pas au « mariage entre la maison de Bavière et de Bourgogne ». Froissart se réfère à des sources anonymes,<sup>334</sup> selon lesquelles « par le promovement la duchoise de Braibant, on traita là [à Cambrai] un mariage secretement dou jone roi de France et de madame Isabel, fille au duc Estienne de Baivière ».<sup>335</sup> Cette dame, de nouveau, agit pour démontrer à tous les grands seigneurs les avantages diplomatiques et politiques de cette alliance, qui serait de plus en accord parfait avec la volonté du feu roi Charles V. Ainsi, par transposition, Froissart fait de la duchesse de Brabant en quelque sorte la réalisatrice de son testament politique. Dans la suite du récit, le chroniqueur remonte le temps pour expliquer les vraies racines de ce projet. Le mariage fut en effet d'abord proposé à Frédéric de Bavière, l'oncle de la jeune princesse, par les oncles du roi lors de la campagne contre l'évêque de Norwich en 1383 : « Et estoit avenut, que li oncles dou roi, enssi que singeur se devisent ensamble, li avoient demande mout amiablement si il n'avoit nulle fille à marier ».<sup>336</sup> La naissance du projet matrimonial avec la maison de Bavière est donc présentée comme le résultat d'une politique fort peu préméditée, voire d'une coïncidence. La première proposition se prouve cependant décevante parce que le père de la jeune Isabeau, le duc Étienne de Bavière, ne souhaite pas marier sa fille trop loin, quand bien même elle serait reine de France.<sup>337</sup>

En ce moment, après un écart temporel assez important, la duchesse de Brabant, informée de cette proposition, redonne vie au plan et s'entremet de telle sorte qu'elle réussit à négocier l'envoi d'Isabeau auprès d'elle afin qu'elle soit montrée au roi. Ainsi, le narrateur crée-t-il une opposition entre la diplomatie vouée à l'échec des ducs de Berry et de Bourgogne, avec lesquels la duchesse Jeanne d'ailleurs entretient un comportement que l'on pourrait qualifier de mentor. À leurs objections : « Voire, dame [...], mais nous n'en oons

---

Flandres, Braibant et Hainnau ensamble ». Ibidem, p. 189 (et sq.). Les réticences des Bourguignons vis-à-vis de ce deuxième mariage se firent apparentes dans le montant de la dot : Philippe le Hardi paya 100 000 francs à sa fille, alors que Albert de Bavière devait payer la somme énorme de 200 000 francs, voir C. ARMSTRONG, « La politique matrimoniale des ducs de Bourgogne », p. 89-105. Froissart affirme que les deux Marguerite reçurent chacune 100 000 francs, *Chroniques*, éd. SHF, t. 11, p. 194.

<sup>334</sup> « ... voellent li aucun dire, sicom je fui adont enfourmés », *Chroniques*, éd. SHF, t. 11, p. 223.

<sup>335</sup> Ibidem, p. 223.

<sup>336</sup> Ibidem, p. 225.

<sup>337</sup> Ibidem, p. 225-226.

nelles nouvelles [des négociations du mariage] », elle répond avec aplomb : « Or vous taissiés, [...], je le ferai traire avant, et en orés nouvelles en cel esté sans nulle faute ». <sup>338</sup> Ainsi, encore cette fois-ci, Froissart lui impute-t-il presque tous les mérites dans la conclusion du mariage royal.

Comment pouvons-nous évaluer le rôle que Jeanne de Brabant joua dans toutes ces affaires internationales de première importance ? Une partie de la littérature sur le sujet considère que les mariages de Cambrai furent orchestrés par Philippe de Bourgogne. Évidemment, prévenir une alliance entre le Hainaut et l'Angleterre était un véritable enjeu, comme le dit Froissart, mais en ce moment, la duchesse de Brabant aurait été plutôt sous l'influence de son neveu, et non le contraire. <sup>339</sup> Il en va de même dans le cas du mariage de Charles VI avec Isabeau. <sup>340</sup> Dans son article sur la politique matrimoniale des ducs de Bourgogne, Charles Armstrong considère également que Jean de Nevers se maria avec Marguerite de Bavière par la volonté de Philippe le Hardi, qui voulait empêcher une alliance avec un prince anglais. <sup>341</sup>

Une autre partie des historiens affirme en revanche le rôle primordial de Jeanne de Brabant. Ces travaux suivent surtout le récit de Froissart (qui est parfois l'unique source à laquelle ils font référence). Ainsi, Sergio Boffa assigne-t-il le mérite des trois mariages de 1385 à la duchesse Jeanne. <sup>342</sup> Bertrand Schnerb est du même avis. <sup>343</sup> Et Françoise Autrand elle aussi épouse entièrement la vue proposée par Froissart sur le rôle de Jeanne et dans les mariages de Cambrai (qu'elle aurait négociés pour Philippe de Bourgogne) et dans celui du roi, jusqu'au récit romanesque de l'amour entre le jeune Charles et Isabeau :

« Le mariage [du roi] a laissé très peu de traces dans les sources. Rien dans les comptes, rien dans les lettres ni les documents diplomatiques. Tout ce que l'on sait vient de Froissart, heureusement bien informé d'une affaire qui touchait à la fois des cours où il était bien introduit et son "bon et joli pays de Hainaut" ». <sup>344</sup>

---

<sup>338</sup> Ibidem, p. 226-227.

<sup>339</sup> W. BLOCKMANS – W. PREVENIER, *The Promised Lands*, p. 29-32.

<sup>340</sup> Ibidem, p. 32.

<sup>341</sup> C. ARMSTRONG, « La politique matrimoniale des ducs de Bourgogne », p. 6.

<sup>342</sup> Sergio BOFFA, « The Duchy of Brabant between France, Burgundy and England : geopolitics and diplomacy during the Hundred Years War (1383-1430) », in : *The Hundred Years War III. Further Considerations*, éd. L. J. Andrew Villalon – Donald J. Kagay, Leiden – Boston 2013, p. 475-497, surtout p. 477-479.

<sup>343</sup> B. SCHNERB, *L'État bourguignon*, p. 88-90.

<sup>344</sup> F. AUTRAND, *Charles VI*, p. 153, 137-158.



Outre ces opinions divergentes sur le rôle de duchesse Jeanne, il y a une troisième voie qui entend concilier les deux positions.<sup>345</sup> Fritz Quicke, après avoir décrit l'entente des princes des futurs Pays-Bas à la fin des années 1370 et dans la première moitié des années 1380, résume que cette cohésion était due à la « sagesse et la haute autorité morale » de Philippe le Hardi. « La duchesse de Brabant intervenant sur le plan sentimental a elle aussi renforcé les liens entre nos princes ».<sup>346</sup> Mais comment faut-il comprendre l'expression « le plan sentimental » ? S'il s'agit des alliances matrimoniales, l'on peut à peine parler d'une affaire sentimentale. Pour pouvoir mieux asseoir le récit que Froissart fait de ces trois mariages, essayons de parcourir un autre type d'informations.

#### Les itinéraires de la duchesse de Brabant<sup>347</sup>

mi-mai 1384	Hal et Hoogstraeten	rencontre avec la comtesse de Hainaut
début août 1384	Hal	rencontre avec la comtesse de Hainaut
janvier 1385	Cambrai	rencontre avec le duc de Bourgogne, sa femme et sa fille
début avril 1385	Cambrai	mariage du roi

#### Les itinéraires de Philippe le Hardi<sup>348</sup>

mi- mars 1384	séjour à Hal
mars 1384 (5 jours)	Bruxelles
fin mars 1384	Bruxelles
fin mars 1384	Mons (Hainaut)
16-26 janvier 1385	Cambrai avec sa femme et sa fille

Ces itinéraires permettent en effet de voir clairement une rencontre de Jeanne de Brabant avec la famille de Bourgogne à Cambrai trois mois avant la conclusion du mariage. C'est bien ce qu'en dit Froissart. Selon lui cependant, le projet n'existait alors que dans la tête de la

<sup>345</sup> C'est aussi Richard VAUGHAN, *Philip the Bold. The Formation of the Burgundian State*, Woodbridge 2002, p. 86 qui considère Philippe le Hardi comme auteur des mariages, mais poussé par la duchesse de Brabant.

<sup>346</sup> F. QUICKE, *Les Pays-Bas à la veille de la période bourguignonne*, p. 386-394, notamment p. 394.

<sup>347</sup> Fritz QUICKE, « Itinéraire de Jeanne, duchesse de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg (1383-1404) », *Bulletin de la Commission Royale* 98, 1934, p. 155-218, ici p. 166-167, 170-171.

<sup>348</sup> Ernest PETIT, *Itinéraire de Philippe de Hardi et de Jean sans Peur, ducs de Bourgogne (1363-1419) d'après les comptes de dépenses de leur hôtel*, Paris 1888, p. 165, 173.

duchesse Jeanne.<sup>349</sup> C'est pour cela qu'elle en parla d'abord au duc de Bourgogne et Albert de Bavière, sans que leurs épouses soient présentes à ces discussions. Froissart donc construit les négociations « en deux tours » dont le second devait avoir lieu pendant le Carême avec, cette fois-ci, tous les protagonistes.<sup>350</sup> Or, nous ne retrouvons pas de trace de cette seconde phase, qui fut selon son témoignage particulièrement dramatique. Si les itinéraires reconstruits de la duchesse de Brabant pour l'an 1384 ne disent pas grand-chose de ses possibles initiatives, il est en effet peu probable que la rencontre hivernale à Cambrai ait été organisée sans des négociations préalables quelconques.<sup>351</sup>

L'implication de la duchesse Jeanne dans les préparatifs du troisième mariage, celui de Charles VI, est encore plus mystérieuse, tout comme l'ensemble de cette affaire. Sans pouvoir reconstruire les négociations, nous pouvons du moins admettre la possibilité que la princesse Isabeau passa effectivement par la cour brabançonne, comme le raconte Froissart. Elle dut y arriver autour de la Pentecôte (qui tombait cette année le 21 mai).<sup>352</sup> D'après l'itinéraire de la duchesse, l'on peut établir sa présence à Bruxelles depuis la mi-mai jusqu'au 8 juin, lorsqu'elle se rendit à Tervueren près de Bruxelles pour y rester un mois, avant de partir le 9 juillet à Amiens pour assister aux noces.<sup>353</sup> Isabeau put donc très bien profiter de l'accueil de Jeanne et rester trois jours à Bruxelles, comme l'affirme le chroniqueur, avant de continuer en Hainaut.<sup>354</sup>

La duchesse de Brabant fut-elle donc réellement une marieuse exceptionnellement douée ? La comparaison des dates nous amène à constater que Froissart relate assez correctement toute une série de faits. Cependant, sans pouvoir (et vouloir) exclure la duchesse de Brabant en tant que figure-clé de tous ces événements, nous sommes convaincus de ce que le chroniqueur construit son récit à l'aide de références topiques et de dramatisations littéraires afin de présenter une femme qui tient avec fermeté les rênes de la situation internationale, touchant de près le destin de son pays. La mise au second plan du duc de Bourgogne dans ces événements représente le revers de cette mise en exergue de Jeanne de Brabant. Sur fond romanesque, notamment dans le cas du mariage royal, Froissart

---

<sup>349</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 11, p. 188.

<sup>350</sup> *Ibidem*, p. 190.

<sup>351</sup> La tâche d'éclaircir la part jouée par Jeanne n'est pas facilitée non plus par le fait que Alphonse VERKOOREN, *Inventaire des chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des pays d'Outre-Meuse*, 4 parties en 14 vol., Bruxelles 1910-1988 semble omettre les années 1383-1386 : II<sup>e</sup> partie allant jusqu'en 1383 et III<sup>e</sup> partie comprenant les années 1386-1427.

<sup>352</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 11, p. 224.

<sup>353</sup> F. QUICKE, « Itinéraire de Jeanne, duchesse de Brabant », p. 172.

<sup>354</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 11, p. 227.

présente celle-ci en modèle de la noblesse féminine, mais en modèle qui se distingue surtout par une clairvoyance et des capacités de négociation extraordinaires.

Si la figure de la duchesse a une véritable force structurante dans la construction du récit – une force que nous n’avons pas repérée dans le cas des patrons « officiels » de Froissart, comment l’expliquer en lien avec cette dame? Dans le livre III, Froissart veut d’éclaircir les méandres du conflit entre le Brabant et la Gueldre. Lorsqu’il doit parler de la défaite humiliante des Brabançons à Ravenstein en 1388, il laisse échapper un soupir :

« A painne puis-je recorder ne escrire, pour honneur, la honteuse desconfiture qui fut ce jour sus les Braibanchons, mais **ou cas que j’en ay promis**, si comme je ennarray ens ou chief de mon livre, ou cas que je vueil tout cronisier et faire juste hystoire, **il m’en fault faire vraye et bonne ennarracion**, sur qui que la fortune tourne ». <sup>355</sup>

Ce discours sur le conflit entre ses émotions et l’obligation du chroniqueur dévoile un engagement personnel, qu’il ne se sent pas obligé de taire, puisque l’investissement émotionnel ne corrompt pas son objectivité, comme il a soin de le préciser. La tristesse du résultat de cette bataille, bien qu’elle ne soit pas explicitement liée à la duchesse de Brabant, trahit un penchant décidé du chroniqueur. Ce même discours à la fois émotionnel et légitimant se retrouve dans le passage où Froissart raconte la vente du comté de Blois au duc d’Orléans. Il introduit cet épisode par les mots : « ...parlerons d’une autre [matière] moult piteuse, voire pour le conte Guy de Blois, lequel en ceste histoire et ailleurs je nomme et ay nommé mon seigneur et maistre ». <sup>356</sup> Et plus loin dans le texte, il justifie la vérité de son histoire qui n’est nullement ternie par son affection pour le seigneur de Blois : « Ainsi ou aucques pres se porterent ces marchandises et je les ay escriptes au plus justement que j’ay peu à la fin que en tamps advenir par la memoire de mon escripture la verité en soit sceue ». <sup>357</sup>

Malgré la vérité proclamée du récit, Froissart déploie dans les deux cas certaines stratégies narratives de déculpabilisation. Gui de Blois – le fait est connu – est décrit comme mal conseillé, comme victime de la convoitise qui se cachait derrière le complot des oncles du roi et de sa famille la plus proche. <sup>358</sup> Pour Jeanne de Brabant, la justification vaut encore

---

<sup>355</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 15, p. 94.

<sup>356</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 221 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 323).

<sup>357</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 255 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 374).

<sup>358</sup> Voir Alain MARCHANDISSE, « Milan, les Visconti, l’union de Valentine et de Louis d’Orléans, vus par Froissart et par les auteurs contemporains », in : *Autour du XV<sup>e</sup> siècle. Journées d’étude en l’honneur d’Alberto Varvaro*, éd. Paola Moreno – Giovanni Palumbo, Genève 2008, p. 93-116, surtout p. 111-112.

davantage, parce que contrairement à Gui, elle agit toujours avec perspicacité, essayant de s'assurer de soutiens, elle-même étant « une femme et desormais ancienne ». <sup>359</sup> En réalité, Froissart entasse petit à petit des inculpations contre le duc de Bourgogne : c'est en lui que la duchesse Jeanne met sa confiance. C'est lui qui s'engage effectivement à aider sa tante, mais ne s'acquitte de sa promesse que de façon bien insuffisante. <sup>360</sup>

Le rapprochement entre ces deux personnalités ainsi que l'analyse précédente du rôle que la duchesse Jeanne de Brabant joue dans le livre II (et dans une moindre mesure dans les livres III et IV<sup>361</sup>), révèle la véritable conception froissartienne du rapport entre le mécénat en tant qu'institution sociale et l'écriture historique. En fait, les rapports « institutionnalisés » n'exercent pas une influence réelle. Ce sont bien plutôt les liens affectifs qui régissent la façon dont Froissart conçoit et construit son récit historique. Or, cette affectivité n'est quasiment pas saisissable dans le premier livre. Comme tout évolue chez Froissart au fil de sa vie et de sa carrière, l'expression de ses sentiments s'inscrit également dans un mouvement du dévoilement personnel progressif. S'il peut paraître absurde que Jeanne de Brabant se dessine en tant qu'une des figures dominantes du récit au moment où elle ne remplit plus la fonction du soutien matériel à notre chroniqueur, cette absurdité apparente s'éclaircit tout de suite, lorsque nous mettons l'attitude du chroniqueur en parallèle avec la manière dont il traite la reine Philippa de Hainaut, l'épouse d'Édouard III. Certes, cette dame est l'objet de son admiration dès le début des *Chroniques*.<sup>362</sup> Mais c'est surtout dans la dernière rédaction du premier livre où la reine devient l'écran sur lequel Froissart projette la nostalgie de sa jeunesse, en la transformant en un symbole d'une floraison générale sous son

---

<sup>359</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 14, p. 179.

<sup>360</sup> « Enfin le duc de Bourgoingne fist la response et leur dist : „Vous retournerez devers nostre belle ante, et le nous saluerez biaucoup de foiz, et luy baillerez ces lettres du roy et les nostres aussy, et lui direz que toutes ses besoingnes sont nostres, sans nul moyen, et que elle ne s'esbahisse en riens, car elle sera reconfortée tellement que elle s'en perchevra et que le pays de Braibant n'y aura ne blasme, ne dommaige.“ » *Chroniques*, éd. SHF, t. 14, p. 182-184 ; cf. *Chroniques*, éd. SHF, t. 15, p. 97, 100.

<sup>361</sup> Dans le livre III, la duchesse apparaît surtout dans les passages relatifs au conflit avec la Gueldre, voir *supra*. Dans le livre IV, Froissart mentionne qu'elle accueillit à la requête du roi de France le duc d'Irlande : *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 30-32 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 32-34) ; elle fournit à Froissart les lettres de recommandation pour Richard II et ses oncles : *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 359-360 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 141) ; elle défend à ses sujets de Brabant de participer à l'expédition dangeureuse en Frise et Froissart souligne la reconnaissance des femmes qui n'ont pas à craindre la mort de leurs proches : *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 450 (*Chroniques*, éd. Kervyn, p. 284).

<sup>362</sup> Elle est mentionnée dans le prologue de la version A, *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 1v. Il faut cependant souligner que les remarques particulièrement laudatives se trouvent au début de *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 1, p. 23, 112.

règne.<sup>363</sup> Il est d'ailleurs intéressant d'observer comment l'expression d'admiration et de gratitude du chroniqueur vis-à-vis de Philippa s'installe progressivement dans le texte. Pour étudier l'image d'Édouard III dans la chronique de Jean le Bel, Bernard Guenée a suivi le changement des qualificatifs accolés à ce roi.<sup>364</sup> Si nous empruntons sa méthode, nous constatons que le ms. d'Amiens, malgré quelques louanges qui sont uniques à cette rédaction, n'emploie pas une seule fois l'expression « bonne » ni « noble », qui sont typiques des écrits postérieurs, ne mentionnant même pas la mort de la reine.

Dans la rédaction A (et de même dans la version B), nous retrouvons la désignation de la reine comme « noble » d'abord dans un discours rapporté.<sup>365</sup> Dans l'épisode de la prise de Calais, le chroniqueur parle déjà de la « noble royne d'Angleterre », au moment où celle-ci attendrit le cœur de son mari par ses prières et par ses pleurs.<sup>366</sup> Et lorsqu'il déplore sa mort, il la désigne comme « la plus gentil royne, plus large et plus courtoise qui oncques regnast en son temps ».<sup>367</sup> Philippa continue à paraître dans le texte même après sa mort et ces mentions la qualifient généralement de « bonne » ou « noble » dans le livre II,<sup>368</sup> ou par les deux attributs dans le livre III : « ...la noble royne d'Angleterre, la bonne royne Phelippe qui fu en mon joene temps ma damme et maistresse... »,<sup>369</sup> remarque Froissart lorsqu'il mentionne l'intervention de la reine au profit de Charles de Blois et de sa libération. Si Bernard Guenée a pu interpréter le passage du « jeune » vers le « noble » roi Édouard comme l'expression d'une vision politique, il n'est pas possible de parler d'une transformation dans le cas de la reine Philippa chez Froissart. Ce que nous observons est la mise en place progressive de sa *memoria*. Dans le ms. de Rome, la reine cesse en quelque sorte d'être « noble » pour Froissart, et reste surtout « bonne ».<sup>370</sup> Elle est dépeinte comme une figure aimante, veillant sur le bien-être de sa famille,<sup>371</sup> de son peuple,<sup>372</sup> et qui est aimée en retour de tout le monde.<sup>373</sup> Cette

---

<sup>363</sup> M.-T. de MEDEIROS, « Le pacte encomiastique », p. 251-255, même si nous ne partageons pas l'interprétation de Philippa comme une fée mélusinienne que l'auteur propose surtout sur la base de *Chroniques, ms. de Rome*, p. 159. Voir aussi M. NEJEDLÝ, *La représentation des pouvoirs*, p. 282-284.

<sup>364</sup> Bernard GUENÉE, « Jean Le Bel et le „noble roi Édouard“ », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 152, 2008, p. 1685-1693.

<sup>365</sup> « ilz [les gens du comte de Montfort] en furent grandement contens [des dons reçus], disans qu'il [Édouard III] estoit un noble roy et vaillant et [Philippa] une noble royne », *Chroniques, ms. de Besançon* 864, fol. 76r ; de même *Chroniques*, éd. SHF, t. 2, p. 102.

<sup>366</sup> *Chroniques, ms. de Besançon* 864, fol. 155r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 4, p. 62

<sup>367</sup> *Chroniques, ms. de Besançon* 864, fol. 313r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 182.

<sup>368</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 208 ; t. 10, p. 84.

<sup>369</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 122.

<sup>370</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 127-128, 159.

<sup>371</sup> *Ibidem*, p. 890.

<sup>372</sup> *Ibidem*, p. 159

<sup>373</sup> *Ibidem*, p. 157.

mémoire se conjugue donc surtout avec l'idée de sa bonté et de sa générosité, mais aussi avec la « création » de Froissart homme de lettres avant la lettre.<sup>374</sup> Ainsi, le travail de mémoire ouvre-t-il la voie à l'expression d'une affection fortement ressentie pour sa compatriote. Et cette affection exerce une influence véritablement structurante sur la conception des événements que Froissart réécrit dans l'ultime rédaction du premier livre.

Des sentiments aussi forts, pouvons-nous en repérer dans le cas d'autres patrons ou personnalités qui croisèrent le chemin de Jean Froissart ? Une des figures les plus imposantes est de toute évidence Gaston III de Foix-Béarn. Le prince, qui fascina son époque, fascina le chroniqueur hennuyer et continue à fasciner les chercheurs au travers du récit froissartien. C'est surtout le voyage à la cour de ce prince qui a suscité jusqu'ici le plus d'attention.<sup>375</sup> Cependant, force est de constater que Gaston Phébus est une figure qui transparaît dans toute la narration du livre III. Froissart décrit avec minutie non seulement sa propre visite,<sup>376</sup> mais lorsqu'il parle des chefs d'armées qui participaient aux diverses guerres ibériques, il mentionne à plusieurs reprises leur passage par la cour de Béarn. Ces moments, ou d'autres affaires encore, lui fournissent l'occasion de louer la générosité du conte Gaston,<sup>377</sup> ou sa grande sagesse et prudence qui savait faire fi des marmousets.<sup>378</sup> Aussi dans le livre IV, une place considérable lui est-elle assignée, d'abord en lien avec l'hommage à Charles VI et la conclusion du traité sur l'héritage du comté,<sup>379</sup> puis avec la mort et les obsèques de Gaston III,<sup>380</sup> et finalement avec la mort de son fils bâtard au « bal des ardents », où Froissart met en relief l'amour paternel du prince.<sup>381</sup>

---

<sup>374</sup> Cf. le prologue au livre IV : *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 7-8 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 2).

<sup>375</sup> La littérature sur le sujet est immense, nous nous limiterons à signaler ici quelques travaux importants : F. S. SHEARS, *Froissart : Chronicler and poet*, p. 46-59 ; Pierre TUCOO-CHALA, « Froissart dans le Midi pyrénéen », in : *Froissart : Historian*, p. 118-131 ; Peter AINSWORTH, « Knife, Key, Bear and Book : poisoned metonymies and the problem of translatio in Froissart's later *Chroniques* », *Medium Aevum* 59, 1990, p. 91-113, repris dans *Jean Froissart and The Fabric of History*, p. 151-171 ; G. DILLER, « Froissart's 1389 Travel to Béarn » ; Kevin BROWNLEE, « Mimesis, authority and murder : Jean Froissart's voyage en Béarn », in : *Translatio studii : Essays by his students in honor of Karl D. Uitti*, éd. Renate Blumenfeld-Kosinski – Kevin Brownlee – Mary B. Speer – Lori Walters, Amsterdam – Atlanta 2000, p. 65-85 ; Michel-André BOSSY, « Donnant, donnant : les échanges entre Froissart et ses interlocuteurs à la cour de Gaston Phébus », in : *Courtly literature and clerical culture/Höfische Literatur und Klerikerkultur/Littérature courtoise et la culture cléricale*, éd. Christoph Huber – Henrike Lähnemann – Sandra Linden, Tübingen 2002, p. 29-38 ; *Froissart à la cour de Béarn*.

<sup>376</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 75-117.

<sup>377</sup> *Ibidem*, t. 14, p. 126-127.

<sup>378</sup> *Ibidem*, t. 12, p. 227, 293 ; t. 13, p. 197-198 ; t. 15, 232.

<sup>379</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 58-63 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 71-79).

<sup>380</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 224-233 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 326-339).

<sup>381</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 326 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 92).

Plusieurs chercheurs ont déjà souligné que Froissart concentre en Gaston III de Foix-Béarn toutes les qualités principales désirables chez un prince, faisant de lui un seigneur idéal.<sup>382</sup> Jacqueline Cerquiglini-Toulet suggère que si Froissart décrit Gaston comme « sage et subtil », il l'associe davantage à un clerc qu'à un chevalier.<sup>383</sup> Or, de multiples exemples montrent que ce sont tout autant les qualités liés à la prudence, à la sagesse pratique, que Froissart associe fréquemment à des hommes de guerre ou des hommes politiques.<sup>384</sup> Quoiqu'il en soit, il est certain que le chroniqueur n'essaie pas de dissimuler son admiration pour cette figure énigmatique et puissante. Mais plus encore, il articule une préoccupation toute personnelle quant à son destin et au destin de sa seigneurie :

« En oiant compter son compte de la mort du filz au conte de Foeis eus et **pris-je grant pitié et le plainy moult grandement** pour l'amour du gentil conte son pere, que je veoie et trouvoie seigneur de si haulte recommandacion, si noble, si large du sien donner et si courtois, et pour l'amour aussi du pays, qui demoroit en grant different et par deffaulte d'iretier ».<sup>385</sup>

Si la pitié ressentie par le chroniqueur relève davantage d'une stratégie de déculpabilisation du seigneur de Foix-Béarn,<sup>386</sup> enveloppé de tout une série d'événements suspects,<sup>387</sup> elle n'en est pas moins significative de l'engagement émotionnel du narrateur. L'expression des sentiments doit non seulement attester que Gaston III était plus une victime de lui-même qu'un meurtrier aux yeux de Froissart, mais signale, là encore, une relation personnelle de celui-ci à l'égard de sa matière historique, qui en devient imprégnée.

Les traces des sympathies du chroniqueur se laissent lire vis-à-vis de bien d'autres héros de son récit. Parmi ceux qui sont dans *Le Joli Buisson* désignés comme patrons de

---

<sup>382</sup> M. NEJEDLÝ, *La représentation des pouvoirs*, p. 469-488 ; M. SCHWARZE, « Froissart sous l'empreinte du pouvoir », p. 73-84 ; Véronique LAMAZOU-DUPLAN, « Froissart à Orthez : prince modèle ou modèle pour le prince ? De la réécriture de l'histoire au miroir », in : *Froissart à la cour de Béarn*, p. 85-109.

<sup>383</sup> Jacqueline CERQUIGLINI-TOULET, « Soleil d'or, soleil noir. Des princes et de leurs noms chez Jean Froissart », in : *Froissart à la cour de Béarn*, p. 64-71.

<sup>384</sup> De façon plus générale, voir Jean DEVAUX, « L'image du chef de guerre dans les sources littéraires », in : *Images et représentations princières et nobiliaires dans les Pays-Bas bourguignons et quelques régions voisines (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, Neuchâtel 1997 (= Publication du Centre européen d'études bourguignonnes 37), p. 115-129.

<sup>385</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 89.

<sup>386</sup> M.-T. de MEDEIROS, « Le pacte encomiastique », p. 250-251 souligne cette stratégie dans la façon dont Froissart construit l'image de l'amour paternel à l'égard de son fils naturel Yvain. Pour la complexité des significations et la mise en narration de la mort du jeune Gaston voir P. AINSWORTH, « Knife, Key, Bear and Book » ; Véronique LAMAZOU-DUPLAN, « Froissart et le drame d'Orthez : chronique ou roman ? », in : *Actes du colloque international Jehan Froissart*, p. 111-141.

<sup>387</sup> Pierre TUCOO-CHALA, *Gaston Fébus et la vicomté de Béarn (1343-1391)*, Bordeaux 1959, p. 316-321 ; Claudine PAILHES, *Gaston Fébus : le prince et le diable*, Paris 2007, p. 217-235.

Froissart, le régent et puis comte de Hainaut, Hollande et Zélande, Albert de Bavière, et son fils Guillaume d'Ostrevent jouent un rôle assez important. Albert de Bavière s'entrelace par la narration à la guerre de Flandre, assistant aux négociations de paix avec les autres princes de la région, sans revêtir toutefois l'importance de la duchesse de Brabant. Avec son fils, il figure en première place parmi les seigneurs qui fournissent à Froissart des lettres de recommandation lorsqu'il prend la décision d'aller en Angleterre en 1395.<sup>388</sup> Mais le « bon duc Aubert » est surtout présenté comme une figure paternelle : à deux occasions, il conseille son fils, qui cherche auprès de lui un avis, avec une grande perspicacité politique. Lorsque Guillaume souhaite participer aux joutes à la cour d'Angleterre, il essaie de l'en détourner de peur que le roi de France et ses oncles ne l'interprètent comme une alliance contre eux – paroles dont la justesse se confirma par la suite.<sup>389</sup> Une deuxième fois, Guillaume désire rejoindre l'armée des croisés pour « le voyage de Hongrie ». Là encore, son père critique la motivation en vue de la vaine gloire et lui propose d'effectuer une campagne plus profitable pour son héritage – une campagne en Frise. Cette fois-ci, les avis d'Albert de Bavière sont bien entendus : « La parole du père au fils esleva très-grandement le coeur du jeune conte ».<sup>390</sup>

Ces passages peuvent être mis en parallèle avec la relation entre le duc de Juliers et son fils Guillaume, devenu le duc de Gueldre. Lorsque le jeune Guillaume « n'avoit pas pris le conseil ne l'advis à son pere » et en 1388, défia le roi de France, le duc de Juliers se présenta en personne devant le roi venu à la tête de l'armée pour se mettre à genoux et prier d'excuser son fils de sa folie.<sup>391</sup> Et bien que cette affaire s'achevât plutôt au profit du jeune présomptueux, ce fut aussi parce qu'il obéit enfin à son père et présenta ses excuses à Charles VI. En parallèle, Guillaume d'Ostrevent n'écoula d'abord pas non plus les conseils de son père et son entêtement eut en effet des conséquences... Leur relation est pourtant présentée de façon beaucoup plus harmonieuse et surtout, le chroniqueur, tout en donnant raison au père sage, défend le fils certes étourdi, mais sincère, contre les accusations d'avoir trahi la cause française :

---

<sup>388</sup> « Et en parlay à mes chiers seigneurs qui pour le temps régnoient, monseigneur le duc Aubert de Bavière, conte de Haynnau, de Hollande et de Zéellande et sire de Frise, et à monseigneur Guillemme son fils pour ces jours conte d'Ostrevan, et à ma très-chière et honnourée dame, madame Jehenne la duchesse de Brabant et de Luxembourg, et à mon très-hier et grant seigneur monseigneur Enguerran seigneur de Coucy... ». *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 141.

<sup>389</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 175-184 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 255-269).

<sup>390</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 415-416 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 227-228).

<sup>391</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 15, p. 176-178, 187-188.



« Ainsi et en divers pourpos langaigoient les Franchois et accusoient de mal et de contraire le joenne conte d'Ostrevan, là où il n'avoit nulle coulpe [...], toutes gens doivent sçavoir, se ilz le veullent entendre, que oncques n'y ot parolles ne aliance qui peüst porter prejudice au roialme de France fors amour et courtoisie ; mais on ne puet defendre à parler les envieux ». <sup>392</sup>

Et Froissart de clore ce passage par ces mots un peu curieux : « Nous nous souffrerons à parler de ceste matiere ; encore en avons nous parlé trop longuement ». <sup>393</sup> C'est presque comme s'il se sentait *obligé* de prendre la défense de son seigneur et patron et d'exposer longuement son innocence.

Les deux seigneurs, le père et le fils de la famille de Bavière, sont enchâssés dans le récit de telle façon qu'ils prennent des contours assez positifs. Mais si Froissart s'engage en tant que narrateur pour attester les intentions parfaitement honorables de Guillaume d'Ostrevant, comme il s'engageait pour déculpabiliser Gaston III de Foix-Béarn, nous ne repérons pas pour autant de trace d'une admiration et d'autres sentiments pareils à l'égard de ces deux seigneurs.

## Conclusion

Dans son étude sur George Chastelain, Jean-Claude Delclos a montré comment le chroniqueur savait inventer un discours de vérité et d'impartialité malgré le fait qu'il était payé pour écrire une chronique « a l'ordonnance de son devant dit tres redoubté seigneur ». C'est qu'il situait son lien avec le duc, lien qu'il n'essayait d'ailleurs pas de cacher, sur un plan surtout affectif. Puisqu'il admirait sincèrement Philippe le Bon, il ne considérait pas son éloge comme s'écartant de la vérité. Cette affection « à le complaire » l'amenait cependant à faire « esplucemens de vérité, oster le superflu, radouber le mauvais ». Chastelain produisait donc un discours sur la façon dont il approchait les faits historiques en fonction de ce qu'il jugeait comme son obligation à l'égard de son prince, mais non en opposition à la vérité. Avec la mort du duc, sa rhétorique changea pourtant et désormais, il se présenta comme responsable de son écriture uniquement devant Dieu qui voyait son entreprise véridique. Et devant Dieu, le chroniqueur était responsable d'accorder à chacun la part de louange ou de critique qu'il méritait. <sup>394</sup>

---

<sup>392</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 181-182 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 265).

<sup>393</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 184 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 269).

<sup>394</sup> Jean-Claude DELCLOS, « Je doncques, George Chastelain : de l'histoire commandée au jugement personnel », *Revue des langues romanes* 97, 1993, p. 75-92.

Nous avons vu, surtout dans cette dernière partie, que Froissart exprimait à l'occasion ses sentiments personnels vis-à-vis des héros de son récit, surtout lorsqu'il était amené à raconter leurs tristes destins. Mais les expressions de l'affection ne se limitaient pas à des commanditaires ou patrons dans le sens le plus large. Ainsi, par exemple, quand il notait l'exécution de Simon Burley en 1388, il déclarait : « Car, quoyque je escripse de sa mort honteuse, j'en fuy bien courrouchiez, mais faire le me convient pour verifiez l'histoire et tant que de moy je le plaindy grandement, car de ma jonesse je l'avoie trouvé bien doux chevalier... ». <sup>395</sup>

De même que Chastelain, notre chroniqueur accompagnait de notes explicatives ces « intrusions » de sa vie dans la narration. Leur but était de défendre la méthode scrupuleusement impartiale qu'il avait faite sienne. Cette défense de l'impartialité, qui pourrait être corrompue par les penchants personnels du chroniqueur, est à rapprocher du discours sur la vérité que Froissart tient lorsqu'il parle des guerres en Bretagne en lien avec Gui de Blois, au passage que nous avons commenté. Le souci de Froissart était que l'on puisse considérer son histoire comme fautive du fait que le conte de Blois était son commanditaire et qu'il lui avait fort bien payé son travail. Une relation inscrite dans la réalité sociale – celle du mécénat et de l'échange conséquent du service contre la paie – exigeait aux yeux du chroniqueur la défense contre les accusations supposées venues de l'extérieur. En revanche, lorsqu'il laissait entrevoir des sentiments de partialité vis-à-vis de ceux qui n'étaient pas engagés dans cette relation « institutionnalisée », il se référait à un « pacte » qu'il avait conclu de son propre gré avec lui-même et avec les lecteurs : « ... mais ou cas que j'en ay promis [...], il m'en fault faire vraye et bonne ennarracion ». <sup>396</sup> Cette défense donc n'était pas, pour ainsi dire, motivée de l'extérieur mais provenait d'une nécessité ressentie par le chroniqueur.

L'amitié, l'admiration, ou de simples sympathies qui émergent dans le texte des *Chroniques* ne sont pas nécessairement liées à ceux qui avaient procuré à Froissart une forme de soutien (accueil à la cour, lettres de recommandation, récompense financière). Cette dimension pourtant ne peut pas être sous-estimée. Ce n'est pas véritablement la commande d'une œuvre, qu'elle soit historiographique ou poétique, ni le soutien financier qui exercent une influence sur l'organisation du récit. Ce rôle échoit aux affections personnelles que le chroniqueur laisse transparaître et qu'il ne considère pas comme opposées à son objectivité. Ces penchants, nous l'avons dit, ne sont pas présents dans le texte dès le début. Leur

---

<sup>395</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 14, p. 41.

<sup>396</sup> *Ibidem*, t. 15, p. 94.

émergence, qui s'inscrit dans la progression de la carrière froissartienne, ne fait son apparition qu'avec le livre II. Par conséquent, ces liens sont mis en place souvent postérieurement au temps réel du mécénat. Le cas de Jeanne de Brabant et surtout de Philippa de Hainaut, dont la *memoria* imprègne les derniers écrits de Froissart, l'attestent parfaitement. Force est de constater que ce n'est pas vraiment le changement dans les relations avec ses bienfaiteurs qui modifie la tonalité du récit et la place qui leur est attribuée, mais l'évolution de l'écriture historique de Jean Froissart. Ce qui relève donc des influences d'ordre social, ce qui constitue son « capital », c'est-à-dire surtout ses relations avec des gens de pouvoir, se voit dénué de signification dans la composition des *Chroniques*. À la différence de la poésie, qu'il composait souvent en vue d'une récompense, adoptant alors un ton élogieux et flatteur,<sup>397</sup> Froissart n'écrivait pas les *Chroniques* pour plaire *a priori* à quelqu'un. D'ailleurs l'ordre du duc d'Anjou, mécontent du portrait que les *Chroniques* dressaient de lui, de faire saisir en décembre 1381 les cahiers que Froissart faisait enluminer à Paris, illustre bien la réussite du chroniqueur dans le dessein qu'il avait formé.<sup>398</sup>

Le glissement que nous avons constaté s'impose non dans le choix de la matière, mais dans la façon dont le chroniqueur interprète les événements et dans le choix du sens qu'il leur assigne. L'analyse du lieu d'occurrence des commanditaires et patrons dans les *Chroniques* et de la façon de les envisager fait ressortir une tendance à souligner leurs caractéristiques positives majeures. Ces traits, Froissart les enchâsse avec habileté dans sa matière pour en faire des sortes de personnages-types, souvent – mais pas toujours – exemplaires, sans pourtant les dénuer d'un profil propre, tout à fait singulier et même critique à certains égards. Ainsi, Enguerrand de Coucy devient-il un diplomate habile et courtisan parfait, Gaston de Foix un seigneur sage et plein de prudence, Jeanne de Brabant une dame qui veille à faire conclure des alliances propices favorisant sa direction politique, Philippa de Hainaut une reine parfaite assurant la prospérité et le bonheur de son pays. Les deux grands mécènes de sa vie, Gui de Blois et Venceslas de Luxembourg résistent, il est vrai, à une catégorisation trop simple, étant liés à certaines circonstances malheureuses (l'absence de l'héroïsme chevaleresque ou même les batailles perdues, et la « perte » de l'héritage).

---

<sup>397</sup> Outre les poèmes que nous avons déjà commentés, ce sont par ex. les pastourelles à l'occasion des mariages de Marie de Berry avec Louis de Blois : *Oeuvres de Froissart. Poésies*, éd. Auguste SCHELER, t. 2, Bruxelles 1871, p. 334-337, et de Jean de Berry avec Jeanne de Boulogne, *ibidem*, p. 337-339, la pastourelle sur la libération de Venceslas de Luxembourg, *ibidem*, p. 316-318 ; la pastourelle sur le don des lévriers à Gaston III, *ibidem*, p. 321-323.

<sup>398</sup> J. KERVYN DE LETTENHOVE, « Étude sur la vie de Froissart », in : *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 1/1, p. 286-287.

Ce procédé ne doit cependant pas être compris comme une falsification de l'histoire. Un tel jugement serait fort anachronique. La façon dont Froissart insère ses patrons et mécènes dans le courant de l'histoire n'est pas en contradiction avec son engagement de raconter la vérité. Ces relations fonctionnent plutôt comme une structure mentale au travers de laquelle le chroniqueur interprète le monde. Évidemment, il ne s'agit pas de dire qu'il avait créé ces portraits de façon inconsciente, sans y mettre aucune intentionnalité. Nous pensons plutôt que chaque historien médiéval dispose d'un certain répertoire d'images qui lui permettent de procurer un sens à des événements racontés en rapprochant les figures de son récit à ces « cas-modèles ». Pour Froissart, il n'était que naturel et évident d'opérer ce rapprochement avec les personnages de ses mécènes.

## II<sup>e</sup> partie

### L'AUTEUR, LE RÉCIT ET LA CONSTRUCTION DE L'AUTORITÉ

Dans la perspective de la critique littéraire moderne, le titre de ce chapitre peut paraître un peu provocateur. Il est vrai que la mort proclamée de l'auteur<sup>1</sup> pourrait particulièrement convenir au champ d'études médiévales, où il est souvent illusoire de chercher à tout prix un nom auquel pourrait être attribuée telle ou telle composition. Ce désir d'attribution, qui a fait l'objet de la critique structuraliste,<sup>2</sup> a toujours sa place parmi les méthodes de base, susceptible qu'elle est, croit-on souvent, d'ouvrir à elle seule la voie à la compréhension d'une œuvre d'art.<sup>3</sup> Cependant, même si un nom sort de la brume de l'anonymat pour s'apposer à un texte, l'œuvre qui se propose aux lecteurs modernes est loin d'être le produit direct et non problématique d'un esprit créateur.<sup>4</sup> Dans l'introduction à un volume relativement récent, les éditeurs résument trois différentes approches du texte médiéval.<sup>5</sup> Tout d'abord, il peut être envisagé comme une unité autonome sans lien avec le contexte de son élaboration.<sup>6</sup> Une deuxième perspective considère le texte comme le produit d'un auteur. Ce type de lecture se concentre sur la recherche des intérêts, la culture et l'expérience de cette instance créatrice. Enfin, une troisième approche est celle du texte comme produit d'une communauté d'interprétation. Se référant au concept de « social

---

<sup>1</sup> Roland BARTHES, « La mort de l'auteur », in : *Le bruissement de la langue : Essais critiques IV*, Paris 1984, p. 61-67.

<sup>2</sup> Michel FOUCAULT, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », in : idem, *Dits et écrits I*, Paris 2001, p. 789-821. Foucault a critiqué la lecture individualiste derrière l'acte de création et proposé d'y voir plutôt un discours, dont « l'auteur » devient la réalisation en un moment concret.

<sup>3</sup> Une réflexion méthodologique et conceptuelle récente sur ce problème dans le domaine de l'art médiéval est fournie par Milena BARTLOVA, *Skutečná přítomnost. Středověký obraz mezi ikonou a virtuální realitou*, Praha 2012, surtout p. 43-69.

<sup>4</sup> Nous pensons notamment aux travaux de Paul ZUMTHOR, qui a beaucoup insisté sur « les modèles narratifs latents » et les « structures profondes » derrière les œuvres littéraires médiévales, *Essai de poétique médiévale*, particulièrement p. 64-106 ; *Le masque et la lumière. La poétique des Grands Rhétoriciens*, Paris 1978, p. 56-77. Voir plus récemment Jérôme MEIZOZ, *La fabrique des singularités : postures littéraires II*, Genève 2011.

<sup>5</sup> *Chronicling History : chroniclers and Historians in Medieval and Renaissance Italy*, éd. Sharon DALE – Alison WILLIAMS LEWIN – Duane OSHEIM, Pennsylvania 2007, p. ix-xix.

<sup>6</sup> Référence est faite ici notamment à l'approche formulée par Hayden White. Voir notre introduction, p. 18-24.

memory »;<sup>7</sup> les auteurs décrivent les chroniques comme une empreinte de la structure mentale du temps de leur élaboration puisqu'elles doivent nécessairement véhiculer les préoccupations des contemporains. Cette dernière conception n'est pas loin de ce que l'historiographie allemande associe avec la notion de *Zeitgeschichte*, lorsque la chronique est comprise comme un témoignage collectif qui fonctionne comme un miroir d'une époque.<sup>8</sup> Dans le chapitre introductif, nous avons pourtant esquissé une autre perspective encore, qui se prête particulièrement bien à l'étude des textes médiévaux, qui ne sont jamais les mêmes et dont le caractère fondamental est la variance. Ainsi, au lieu d'un auteur responsable de la totalité de la production première du sens, un ensemble de facteurs humains qui contribuent à l'élaboration de ce qui nous parvient en tant que texte avec toute sa matérialité est mis en avant.

Si peu de chercheurs historiens et littéraires voudraient complètement écarter toute la complexité liée à la création d'un texte médiéval et à sa préservation et recopiage durant les siècles, il faut bien concéder que les perspectives doivent être ajustées à des situations concrètes. Dans les études froissartiennes, il y a évidemment lieu de s'interroger sur les interventions diverses non autoriales, mais ce champ de recherche n'a pour l'instant bénéficié que d'une attention bien limitée en comparaison avec la quête de la voix d'auteur qui est dominante dans la lecture de ses textes. Évidemment, certaines trouvailles qui résultent des comparaisons des manuscrits différents peuvent être difficiles à évaluer. Un exemple frappant est celui du « Froissart de Breslau » que David Aubert a copié pour Antoine de Bourgogne.<sup>9</sup> Les changements, que Laetitia Le Guay y a repérés par rapport au ms. BNF fr. 2654 édité par J. A. Buchon et qui semblent contribuer à remodeler la signification de certains passages, peuvent provenir du scribe aussi bien que de Froissart.<sup>10</sup> Plusieurs autres chercheurs ont aussi signalé que David Aubert avait systématiquement recours aux modifications stylistiques afin de rendre son texte plus intelligible aux lecteurs contemporains.<sup>11</sup> En présence d'une rédaction du livre IV, seule la comparaison avec d'autres

---

<sup>7</sup> James FENTRESS – Chris WICKHAM, *Social Memory*, Oxford 1992.

<sup>8</sup> Parmi une littérature extrêmement riche, nous nous référons à un beau texte de František GRAUS, « Funktionen der spätmittelalterlichen Geschichtsschreibung », in: *Geschichtsschreibung und Geschichtsbewusstsein im späten Mittelalter*, éd. Hanz Patze, Sigmaringen 1987, p. 11-55, où l'auteur pose très clairement les enjeux de cette perspective, parlant entre autres des « Denkschablonen » qui déterminent la pensée de chroniqueur.

<sup>9</sup> L. LE GUAY, *Les princes de Bourgogne lecteurs de Froissart*, p. 27-29.

<sup>10</sup> Ibidem, p. 16-18.

<sup>11</sup> G. CROENEN, « La tradition manuscrite du Troisième Livre des *Chroniques* de Froissart », p. 42 avec d'autres références bibliographiques. Voir également A. VARVARO, « Problèmes philologiques du Livre IV

leçons peut apporter des réponses satisfaisantes quant à d'éventuels changements des énoncés.<sup>12</sup>

On est fort éloigné du cas idéal d'un manuscrit autographe se présentant avec des corrections auctoriales qui permettent d'étudier les modifications stylistiques et surtout – ce qui intéresse l'historien – les attitudes changeantes du chroniqueur. Un exemple éloquent provenant du milieu tchèque est le ms. Pal. lat. 950 de la Bibliothèque Vaticane. Il s'agit de la seconde partie de la chronique de Pierre de Zittau, rédigée autour des deuxième et troisième décennies du XIV<sup>e</sup> siècle. C'est la « chronique de Zbraslav », du nom de l'abbaye cistercienne fondée en 1292 par Venceslas II comme nécropole royale, qui était très proche des lieux de pouvoir et surtout de la dynastie régnante. La transition dynastique qui s'opéra en 1310 avec le mariage d'Élisabeth Přemyslide avec Jean de Luxembourg fut minutieusement décrite par Pierre de Zittau, proche de cette fille de Venceslas II.<sup>13</sup> Les recherches récentes ont identifié l'évolution des jugements que cet abbé d'*Aula regiae* (c'est-à-dire de Zbraslav) porta sur les protagonistes de la scène politique tchèque, notamment sur le roi Jean de Luxembourg, et les stratégies auctoriales qui adopta en conséquence.<sup>14</sup>

Nous avons déjà dit que l'œuvre de Froissart est étudiée et interprétée surtout au travers de la personne du chroniqueur. En effet, l'affirmation très forte de soi-auteur et l'accentuation de son rôle dans le récit invite à faire un lien fort entre lui-même et le processus de la création. Depuis bien longtemps, l'historiographie moderne associe cette

---

des *Chroniques* de Jean Froissart », p. 275-276, qui présente les manuscrits du livre IV, contenant un nombre considérable d'interventions stylistiques.

<sup>12</sup> L. LE GUAY, *Les princes de Bourgogne lecteurs de Froissart*, p. 16 signale le passage de la réflexion du duc Aubert de Bavière sur la présence de son fils aux joutes à Londres. Ce passage est unique au ms. de Breslau et, selon Alberto Varvaro, il provient de l'insertion d'une fiche isolée retrouvée par le rédacteur après la mort du chroniqueur. Cf. *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 177-179, et ibidem, la note 292.

<sup>13</sup> Les travaux concernant la chronique sont très nombreux, nous nous limiterons à renvoyer à un travail ancien de Theodor HOSCHEK, *Der Abt von Königsaal und die Königin Elisabeth von Böhmen*, Prag 1900. Michel MARGUE, « L'épouse au pouvoir. Le pouvoir de l'héritière entre pays, dynasties et politique impériale à l'exemple de la maison de Luxembourg (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.) », in : *Femmes de pouvoir, femmes politiques durant les derniers siècles du Moyen Âge et au cours de la première Renaissance*, éd. Éric Bousmar – Jonathan Dumont – Alain Marchandisse – Bertrand Schnerb, Bruxelles 2012, p. 269-310 a proposé un résumé de la situation politique en Bohême avec une critique de la chronique de Zbraslav. Voir aussi notre article qui se concentre davantage sur le récit de Pierre de Zittau : V. VEJRYCHOVA, « Figures des reines ».

<sup>14</sup> Voir surtout Marie BLAHOVA, « Sic et ego ea, que vidi, que certissime cognovi, ruditer conscribere laborabo. Zur Arbeitsweise Peters von Zittau », in : *Chronicon Aulae regiae – Die Königsaal Chronik: eine Bestandsaufnahme*, éd. Stefan Albrecht, Frankfurt am Main 2013, p. 95-107 ; Zdeňka HLEDÍKOVÁ, « Peter von Zittau. Das Beispiel des Autographs einer schöpferischen Persönlichkeit des 14. Jahrhunderts und Möglichkeiten der Autographienatlanten », in : *Medieval autograph manuscripts: proceedings of the XVIIth colloquium of the Comité international de paléographie latine*, éd. Nataša Golob, Turnhout 2013, p. 163-180 ; Anna PUMPROVÁ, « Svědectví autografu o práci Petra Žitavského s textem Zbraslavské kroniky », *Časopis Matice moravské* 131, 2012, p. 239-263.

prise de conscience nouvelle du rôle que l'historien joue dans la société de son temps avec l'évolution de la narration qui se fait ressentir à partir du livre III des *Chroniques*.<sup>15</sup> Dans le questionnement qui sera le nôtre : quelles sont les attitudes de Froissart vis-à-vis de son rôle et de la manière de *dire* l'histoire, nous adopterons d'abord une perspective narratologique. Nous étudierons la présence du « je » narrateur dans le texte et les rapports qu'il entretient avec le récit. Dans les parties suivantes, nous nous intéresserons à d'autres modalités de la présence auctoriale : la « signature d'auteur » dans les prologues, la figure de l'auteur-témoin ensuite et finalement la notion d'*acteur*. Le « je » qui s'affirme dans le texte de différentes manières est susceptible de remplir les fonctions variées et participe notamment du processus de la construction de l'autorité.

---

<sup>15</sup> Cf. P. AINSWORTH, *Jean Froissart and the Fabric of History*, p. 140 et sqq. Plus récemment, c'est M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 63-87 qui a avancé l'idée qu'une véritable rupture s'opère entre le livre II et III.



## Chapitre I

### LE « JE » ET LA CONSTRUCTION DU TEXTE

L'étude de l'instance narrative et sa participation à la construction du récit ne peut se faire sans fondements conceptuels. Nous ne sommes évidemment pas sur un terrain vierge, loin de là. Avec une nouvelle approche vis-à-vis du texte, le structuralisme a d'abord souligné l'importance de la dissociation entre le narrateur et l'auteur. La différence essentielle consiste dans le fait que « while the narrator is directly represented in the text, the author's persona can only be reconstructed inductively ».<sup>16</sup> Ce que le texte nous rend accessible est uniquement la voix du narrateur et la *figure* de l'auteur. Cette dernière peut renvoyer à une personne réelle, extratextuelle, mais reste construite textuellement.<sup>17</sup> Dans cette première partie, nous nous intéresserons aux différents rôles que l'instance narrative – le sujet qui est producteur du discours, assume dans le récit historique froissartien.

Selon la théorie narratologique, le narrateur se situe sur le plan intradiégétique, c'est-à-dire à l'intérieur du récit, ou extradiégétique, c'est-à-dire en dehors des événements racontés.<sup>18</sup> Or, dans les récits historiographiques, le rapport du narrateur à la diégèse n'est pas aussi simple car les frontières entre différents régimes diégétiques ne sont pas clairement identifiables. Sophie Marnette qui a travaillé sur les questions de la focalisation dans les récits historiques médiévaux le confirme aussi : entre la focalisation externe, où le narrateur se situe en dehors du récit, et la focalisation interne, lorsque le récit correspond à la perspective d'un des personnages, se glisse un type qui identifie le narrateur à un des témoins – le temps de la narration devient donc le temps du récit. Sophie Marnette propose de parler de « la focalisation externe de témoignage » qu'elle retrace dans les textes vernaculaires du milieu français dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Ce type de la situation diégétique assigne à l'instance narrative d'autres fonctions qui lui permettent de renvoyer aux réalités existant en dehors du texte ou d'émettre certains jugements.<sup>19</sup>

---

<sup>16</sup> Sophie MARNETTE, « The experiencing self and the narrating self in medieval French chronicles », *The Medieval author in medieval French literature*, éd. Virginie Greene, New York 2006, p. 117-136, ici p. 117.

<sup>17</sup> Voir aussi Roger DRAGONETTI, *Le mirage des sources : l'art du faux dans le roman médiéval*, Paris 1987, p. 22. Sa position est pourtant, dans la mouvance de Roland Barthes radicale, puisqu'il affirme que le sujet de l'énonciation est « soustrait à toute possibilité d'identification ».

<sup>18</sup> Cf. G. GENETTE, *Fiction et diction*, notamment p. 79-89.

<sup>19</sup> Sophie MARNETTE, « Narrateur et point de vue dans les chroniques médiévales », in : *The Medieval Chronicle I*, éd. Erik Cooper, Amsterdam – Atlanta 1999, p. 174-190 (ici p. 179 et sq.). Voir aussi Rosalind

Froissart, qui subit une grande évolution de son écriture au cours de sa carrière, fut lui aussi amené au début du livre III au type de narration où il se situe à l'intérieur du récit dans la position d'un témoin. Le talent littéraire et l'ingéniosité avec laquelle il explora cette technique narrative lui valut beaucoup d'attention et des appréciations nombreuses de la part des chercheurs modernes.<sup>20</sup> Or, il n'est pas sans intérêt d'explorer la présence du « je » dans les livres qui précèdent la mise en place du récit à multiples focalisations. Les livres I et II n'ont pas joui de remarques aussi enthousiastes quant au côté formel du récit et ont été liés surtout avec la technique romanesque de l'entrelacement.<sup>21</sup>

Étudiant les chroniques françaises du XII<sup>e</sup> siècle, Peter Damian-Grint a proposé de suivre plusieurs catégories de la présence de l'instance narrative dans le récit. Ces « authorial interjections » sont les interventions de la voix narratrice qui renvoient à la figure de l'auteur sans rien dévoiler de sa réalité individuelle. Elles ne sont pas en effet envisagées comme références personnelles.<sup>22</sup> En fonction des rapports que le sujet de l'énonciation entretient avec sa matière, Peter Damian-Grint distingue « rhetorical interjections », « narrative interjections » et « authorising interjections ». Cette distinction est très inspirante, mais il nous semble que dans le texte froissartien, la palette des rôles assumés par le « je » parlant est plus large. Tout en tenant compte de l'approche de l'historien anglais, nous proposons d'envisager l'ensemble de ces interventions dans le récit comme des « interventions de régie ». Le terme est de Catherine Croizy-Naquet, inspirée par Roland Barthes.<sup>23</sup> Celle-ci considère la fonction de régie comme « déterminant la figure de l'historien, médiateur critique saisi au premier stade de son entreprise et savant maître de ses choix ».<sup>24</sup> Dans notre analyse, nous avons distingué quatre fonctions principales qui modèlent le rapport entre

---

BROWN-GRANT, « Narrative style in Burgundian chronicles of the later Middle Ages », *Viator* 42, 2011, p. 233-282.

<sup>20</sup> Frederick SHEARS, « The Language of the First and Third Versions of Froissart's Chronicles », *Medium Aevum* 1, 1932, p. 56-60 ; P. AINSWORTH, *Jean Froissart and the Fabric of History*, p. 140-151 ; M. ZINK, « Froissart et la nuit du chasseur », p. 60-77 ; IDEM, *Froissart et le temps*, p. 63-87 ; William CALIN, « Narrative technique in Fourteenth-Century France : Froissart and his Chronicles », in : *Studies in honor of Hans-Erich Keller*, éd. Rupert Pickens, Kalamazoo 1993, p. 227-236 ; G. DILLER, « Froissart's 1389 Travel to Béarn », p. 57-58 ; K. BROWNLEE, « Mimesis, authority and murder : Jean Froissart's voyage en Béarn », pour ne citer que les études les plus importantes.

<sup>21</sup> Michel ZINK, « Les chroniques médiévales et le modèle romanesque », *Mesure* 1, 1989, p. 33-45, repris dans *Froissart et le temps*, p. 49-61 ; W. CALIN, « Narrative technique in Fourteenth-Century France », p. 227-231.

<sup>22</sup> Peter DAMIAN-GRINT, *The New Historians of the Twelfth-Century Renaissance. Inventing Vernacular Authority*, Woodbridge 1999, p. 143-171.

<sup>23</sup> R. BARTHES, « Le discours de l'histoire », p. 154 caractérisa l'acte de l'énonciation historique comme « référence à une écoute de l'historien, recueillant un ailleurs de son discours et le disant ».

<sup>24</sup> Catherine CROIZY-NAQUET, *Écrire l'histoire romaine au début du XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris 1999, p. 297.

l'instance narrative et le récit.<sup>25</sup> C'est le « je conteur », le « je metteur en mémoire », le « je moralisateur » et le « je régisseur des informations ». Naturellement, ces différentes modalités connaissent des perméabilités, se conjuguant les unes avec les autres, afin de construire toutes ensemble la figure de l'historien.

### Le « Je-conteur »

Nous avons regroupé dans cette catégorie les interventions qui ont pour fonction principale de structurer le récit. Si l'on adopte la terminologie de Peter Damian-Grint, cela s'applique d'une part aux interjections rhétoriques et d'autre part aux interjections narratives. Les deux types renvoient à l'acte de la narration et relèvent de la recherche du contact avec le public. Il s'agit des formules s'adressant aux destinataires qui sont à rapprocher du mode oral de la production du discours. Cet héritage s'imprégnait dans les premières chroniques vernaculaires surtout à travers du topos *audite*.<sup>26</sup> Ces expressions étaient liées à la poésie épique qui était récitée et dont le caractère foncièrement oral était ancré dans sa forme écrite.<sup>27</sup> L'on a parfois voulu interpréter l'évolution de l'écriture médiévale comme un progrès linéaire et unidirectionnel depuis ces modes dérivés de l'oralité vers une structure plus élaborée, relevant davantage de la textualité.<sup>28</sup> Chez Froissart, nous retrouvons un très grand nombre de tels signes de l'oralité. George Diller a proposé de les envisager comme une preuve de ce que Froissart dictait ces portions du texte à la différence des parties qu'il rédigeait sur la base de ses notes.<sup>29</sup> Il semble cependant que ces marques de la structuration textuelle s'inscrivaient dans un contexte culturel particulier.

---

<sup>25</sup> G. DILLER, « Froissart : patrons and texts », p. 149 distingue deux catégories de la présence de « je » narrateur dans le récit, et cela en fonction de la façon dont le texte est créé selon l'hypothèse de Diller (c'est-à-dire qu'il ne considère pas les fonctions de l'instance narrative à l'intérieur du récit).

<sup>26</sup> P. DAMIAN-GRINT, *The New Historians of the Twelfth-Century Renaissance*, p. 146 et sqq.

<sup>27</sup> Cf. Dominique BOUTET, *La chanson de geste. Forme et signification d'une écriture épique du Moyen Âge*, Paris 1993, p. 65-98. L'auteur montre que les marques d'oralité étaient en réalité soigneusement intégrées dans les textes par les poètes et qu'ils ne représentent pas donc des traces captées par écrit des performances orales des jongleurs. Force est de constater pourtant que cette question est loin d'être interprétée à l'unanimité par les spécialistes des chansons de geste, cf. Richard TRAXLER, *Disjointures – conjointures. Étude sur l'interférence des matières narratives dans la littérature française du Moyen Âge*, Tübingen – Basel 2000, p. 31 et sqq.

<sup>28</sup> Pour la revue de l'historiographie de l'oralité de la littérature médiévale et la critique voir Hélène HAUG, « Le passage de la lecture oralisée à la lecture silencieuse », *Le Moyen Français* 65, 2009, p. 1-22. Dans le domaine de l'historiographie, cette perspective a été adoptée par ex. par Gabrielle SPIEGEL, « Social Change and Literary Language : The Textualization of the Past in 13<sup>th</sup>-Century Old French Historiography », *Journal of Medieval and Renaissance Studies* 17, 1987, p. 129-148 (reprise dans *The Past as Text. The Theory and Practice of Medieval Historiography*, Baltimore – London 1997, p. 178-194, surtout p. 185-188) ; ou C. CROIZY-NAQUET, *Écrire l'histoire romaine*, p. 320-321.

<sup>29</sup> G. DILLER, « Froissart : patrons and texts », p. 150-152.

Les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles connaissent en effet le renouveau du goût pour la lecture publique. Si les œuvres historiographiques ou les œuvres de fictions des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles « regorgent d'allusions à une performance sous forme de chant ou de récitation » alors qu'elles n'étaient pas forcément destinées à une lecture publique, les textes postérieurs relèvent à la fois des signes de l'oralité dans leur structure et des prévisions pour être lues à haute voix.<sup>30</sup> L'adoption des techniques rapprochant le texte de la performance orale chez Froissart semble donc renvoyer à une tradition des récits épiques, qui n'avaient pas connu de véritable abandon, à la différence de ce que l'on a parfois voulu avancer; en même temps, cette adoption peut correspondre aussi à une pratique tout à fait habituelle dans les sociétés destinataires de son œuvre.

Les interventions rhétoriques les plus communes dans le récit froissartien sont les exclamations du type « que vous feroi je lonch parlement ». <sup>31</sup> Ce type d'interjections a été caractérisé dans l'historiographie comme typique des descriptions de batailles et de scènes guerrières de façon générale, grâce aux corrélations avec la poésie épique.<sup>32</sup> Un parcours du ms. d'Amiens montre que l'expression « que vous feroie je lonch compte » se rapporte effectivement surtout aux sièges ou campagnes militaires.<sup>33</sup> Une telle interjection rhétorique peut tout aussi dépasser les limites de son caractère formel pour exprimer un enjeu d'ordre méthodologique : « Pourquoi feroi je lonch sermon de leurs parolles, ne de leurs requestes? Je ne les saroi raconter toutes, car je n'i fui mies ». <sup>34</sup>

Parfois, les interjections qui s'adressent au public véhiculent un engagement particulier du chroniqueur ou même expriment son opinion : « Considérés, je vous pri, la vaillance et bonté de messire Gautier de Manni ». <sup>35</sup> L'estime que Froissart possédait pour son compatriote est évidente à la lecture des *Chroniques*, mais elle ressort plus particulièrement

---

<sup>30</sup> H. HAUG, « Le passage de la lecture oralisée à la lecture silencieuse », p. 12 et sqq.

<sup>31</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 3, p. 171.

<sup>32</sup> D. BOUTET, *La chanson de geste*, p. 75-77. Les entrelacements génériques sont signalés aussi dans le bilan de recherche sur les chansons de geste par Philip BENNETT, « Chansons de geste and Chansons d'aventures : Recent Perspectives on the Evolution of a Genre », *French Studies* 66, 2012, p. 525-532, voir aussi Catherine CROIZY-NAQUET, « Traces épiques dans l'historiographie au XIII<sup>e</sup> siècle », in : *Palimpsestes épiques. Réécritures et interférences génériques*, éd. Dominique Boutet – Camille Esmelin-Sarrazin, Paris 2006, p. 203-216 ; dans le même ouvrage Carine BOUILLOT, « Au carrefour de l'épopée et de la chronique ? À propos de l'épisode de Bouvines dans la Chronique rimée de Philippe Mousket », p. 217-233 ; ou Laurence MATHEY-MAILLE, *Écritures du passé : histoires des ducs de Normandie*, Paris 2007, p. 172-187 qui a étudié les expressions stéréotypées relevant du genre épique dans les textes historiographiques anglo-normands.

<sup>33</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 1, p. 213 ; t. 2, p. 61, p. 120, 131, p. 291. Une occurrence qui ne se rapporte pas à ce contexte : t. 1, p. 234.

<sup>34</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 145. Il s'agit du voyage du marquis de Juliers auprès de l'empereur Louis de Bavière pour négocier l'alliance avec Édouard III.

<sup>35</sup> *Chroniques*, ms. de Rome, p. 754.

de cette insistance rhétorique à l'attention de ses lecteurs/auditeurs. De même, lorsqu'il annonce qu'il racontera comment la ville de Gand vint à la paix avec le comte de Flandre en 1385, il s'adresse au public pour inciter son intérêt : « je vous pri que vous i voelliés entendre ».<sup>36</sup> C'est que les événements en Flandre lui tenait spécialement à cœur...

Si nous regardons les interjections narratives, celles-ci sont beaucoup plus nombreuses et structurent véritablement le déroulé du récit. Tous les moments d'anticipation d'une matière ou de renvois aux choses déjà racontées peuvent devenir un point de contact avec les destinataires du texte : « vous avez ouy », « je vous compterai ». Ce sont en effet les signes formels qui accompagnent la technique de l'entrelacement : « pour mieus savoir le manière des Escos, je me tairai un petit des Englés »,<sup>37</sup> « je me tairai un petit a parler de ceste matere... »,<sup>38</sup> « je voel un petit laissier a parler des besongnes de France tant et retournerai a cestes d'Engleterre ».<sup>39</sup> Mais la voix narratrice peut quitter l'espace neutre de la structuration du récit pour faire place à l'historien qui se cache à l'arrière plan : « douquel siege je voeil .I. petit parler ».<sup>40</sup> Nous comprenons évidemment que l'expression de cette volonté est rhétorique puisque seul le chroniqueur gère l'organisation de la matière. Mais en même temps, elle renvoie ainsi à son autorité.

Le texte froissartien est pénétré des verbes performatifs : « je vous dis, je vous compte, dont je parolle » etc. Ces formulations accentuent la narration, le moment de la production du récit. Elles peuvent aussi être investies de l'autorité, véhiculant l'assurance du chroniqueur : « La eut, je vous di, grant encauch ».<sup>41</sup> Quelle que soit la source de son savoir – une expérience directe, le témoignage de quelqu'un d'autre, ce savoir atteste de l'exactitude de cette assertion. Dans un célèbre passage du début du livre IV, qui traite de la joyeuse entrée d'Isabeau de Bavière à Paris, Froissart a recours particulièrement fréquemment aux expressions comme « vous dy », « sachiés » ou « vous devez sçavoir ».<sup>42</sup> Il dit dans le texte qu'il fut présent à toutes les fêtes organisées à cette occasion, nous savons donc que son témoignage est de *visu*. Or, la multiplication de ces marques authentificatoires fonctionne comme une médiation entre son observation des événements et leur perception par les lecteurs ou auditeurs. Leur concentration crée en effet l'impression d'entendre raconter ce

---

<sup>36</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 11, p. 284.

<sup>37</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 51.

<sup>38</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 162.

<sup>39</sup> *Ibidem*, p. 182.

<sup>40</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 207.

<sup>41</sup> *Ibidem*, t. 2, p. 275.

<sup>42</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 11, 14, 16, 17, 19 (*Chroniques*, éd. Kervyn, p. 7, 10, 14, 15, 18).

récit de façon directe. Ainsi ces interjections narratives dépassent-elles une simple fonction d'« ordonner » la matière et deviennent-elles des signes d'autorité d'un témoignage oculaire.

### Le « Je-metteur en mémoire »

La culture médiévale a été caractérisée comme une culture foncièrement commémorative.<sup>43</sup> De l'éventail très grand des possibles formes de commémoration, c'est la mémoire des grands héros et grands faits d'armes qui est la préoccupation de Jean Froissart et sa « principale matière ». La fonction mémorielle est ancrée et formulée clairement dans les prologues et répétée avec une insistance grandissante tout au long des *Chroniques*. La nécessité de la mise en mémoire est exprimée à merveille dans le commentaire qui introduit l'énumération des morts à la bataille de Crécy : « Or **est bien raisons** que je vous nomme les princhez et les haux hommes qui là demorerent mors ». <sup>44</sup> De façon tout à fait significative, cette énumération est précédée de la description détaillée de la manière dont Reynold Cobham fut chargé d'aller inspecter avec quelques hérauts le champ de bataille et de dresser la liste des tombés.<sup>45</sup> Les longues listes des noms des preux, de ceux qui prirent part aux différentes campagnes, sièges et exploits arrivent dès le début dans le récit comme une sorte d'incantation contre l'oubli.<sup>46</sup> C'est le plus souvent dans ce contexte que le narrateur se défend vis-à-vis de l'impossibilité de sa tâche – il n'est pas en mesure de mettre en mémoire perpétuelle tous les noms. Aussi l'expression « je ne peut mies tous nommer » ou « les autres ne sçai mies nommer »<sup>47</sup> revient-elle assez souvent pour signaler les limites de la connaissance du chroniqueur ou les limites matérielles de l'écriture historique.

Des expressions semblables accompagnent les descriptions des combats, sièges ou autres situations qui sont conçues comme une série d'événements. L'énormité de la tâche de tout raconter est signalée dans un commentaire accolé au récit du siège de Calais auquel Froissart prêta beaucoup d'attention : « Li sieges fu longement devant Callais et si y avinrent moult d'aventurez et de bellez proeces d'un costé et d'autre, par terre et mer, lesquelles je ne

---

<sup>43</sup> G. SPIEGEL, « Social Change and Literary Language », p. 183 (nous renvoyons à sa réédition in : *The Past as Text*).

<sup>44</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 26.

<sup>45</sup> *Ibidem*, p. 25.

<sup>46</sup> Cela se reflète parfaitement dans la description exhaustive des joutes de Saint-Inglevert (1390) où Froissart se refuse à raccourcir la suite des rencontres individuels : *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 84-109 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 107-150). Cf. aussi Élisabeth GAUCHER, « Les joutes de Saint-Inglevert : perception et écriture d'un événement historique pendant la guerre de Cent ans », *Moyen Âge* 102, 1996, p. 229-243.

<sup>47</sup> À titre d'exemple *Chroniques*, éd. SHF, t. 3, p. 4, 130, 169 ; t. 4, p. 136 ; t. 32, 194.

puis toutes ne le qarte partie recorder ». <sup>48</sup> Mais ce n'est pas seulement la difficulté de rendre compte d'une séquence d'événements qui invite le chroniqueur à s'introduire dans le récit. De la même façon, une bataille est perçue comme un événement complexe dont la totalité doit nécessairement échapper, même aux témoins directs. Certes, Froissart emploie une description de bataille traditionnelle ; il la regarde moins comme un tout qu'il serait possible d'appréhender dans une perspective stratégique, mais bien plutôt comme une série de combats individuels, comme nous le trouvons dans les poèmes épiques, <sup>49</sup> même s'il faut préciser qu'au fil des réécritures du premier livre, il ménage dans les récits des grandes batailles de plus en plus d'espace à la tactique. <sup>50</sup> Et tout de même, il émet une réflexion méthodologique d'une profondeur admirable : « il n'est nulz homs, tant fust presens à celle journée ne eust bon loisir d'aviser et ymaginer toute la besongne ensi que elle ala, qui en seust ne peust imaginer le vérité ». <sup>51</sup> S'inclinant devant la complexité des choses, il comprend que, dans le meilleur des cas, il est laissé à une multitude des perspectives individuelles qui ne sauraient rendre compte de tout ce qui se passa. <sup>52</sup>

Cette compréhension ne le conduit cependant pas à la résignation. Il ne cesse de mettre devant les yeux (ou des oreilles) de ceux à qui il s'adresse son désir de tout dire. Celui-ci est présenté comme une dimension intrinsèque à l'historiographie. Les formulations qui sont naturellement en partie rhétoriques, signalent pourtant la préoccupation de la totalité : « car je n'y voeil riens oublier non qui à recorder face ». <sup>53</sup> Et lorsque le chroniqueur présente un fait sans grande importance, il ressent le besoin de renvoyer à son engagement initial : « Et pour ce que riens je n'oublie car j'ay dit et mis en terme où coummencement dou livre que je feray mention de toutes les avenues petites et grandes qui sont avenues où que soit, si vous en paray d'unes qui advinrent en Gascoingne ». <sup>54</sup> Froissart postule ainsi l'existence d'un pacte conclu avec le lecteur : il donna une promesse et il entend à s'en tenir pour ne pas trahir l'entreprise qui est la sienne. Cette formulation discursive de l'objet de son

---

<sup>48</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 41 ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 4, p. 29 ; *Chroniques, ms. de Rome*, p. 794 ; de façon semblable *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 272.

<sup>49</sup> Cf. P. CONTAMINE, « Froissart : art militaire, pratique et conception de la guerre », p. 132-144 ; Christopher ALLMAND, « The reporting of war in the Middle Ages », in : *War and Society in Medieval and Early Modern Britain*, éd. Diana Dunn, Liverpool 2000, p. 17-33, surtout p. 22-24.

<sup>50</sup> C'est ce que constate A. AYTON, « Crécy and the Chroniclers », p. 326-328 à la base de la comparaison de différentes versions de la bataille de Crécy dans les *Chroniques* ; de même Kelly DEVRIES – Michael LIVINGSTON, « Froissart's herce and Crécy », in : *The Battle of Crécy. A casebook*, p. 469-475.

<sup>51</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 3, p. 174.

<sup>52</sup> Cf. A. AYTON, « Crécy and the Chroniclers », p. 287-350.

<sup>53</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 176.

<sup>54</sup> *Ibidem*, p. 196.

écriture trouve l'écho dans la référence à la promesse donnée au commanditaire ou mécène du ms. d'Amiens, malheureusement inconnu : « Si comme je vous recorde, che siege durant devant Tournay avinrent pluseurs avenuz et grans fés d'armes, tant en France comme en Gascoingne et en Escoche, qui **ne sont mies à oublier** car ainssi l'ai je proummis à messires et mestrez où coummenchement de mon livre, que tous les biaux fés d'armes **dont j'ay le memore et le juste infourmation**, je les remeteray avant ». <sup>55</sup>

Le program qu'il fait le sien, c'est de ne pas se résigner à des désirs imparfaits. Gardant en esprit les obstacles naturels de l'écriture de l'histoire, il veut toutefois chercher la vérité : « car on ne poet pas tout veoir ne savoir, ne les plus preus ne les plus hardis aviser ne concevoir. Si en voel jou parler au plus justement que je porai ». <sup>56</sup>

### Le « Je-juge des événements et moralisateur »

Parmi les différentes interventions de l'instance narrative dans le récit, les prises de position par rapport à l'histoire racontée sont sensiblement moins nombreuses, comparées aux interjections rhétoriques et narratives. <sup>57</sup> Nous pouvons distinguer les commentaires d'ordre moral et les remarques d'ordre émotionnel. Les premiers représentent les épanchements de la personnalité et de l'auteur avec ses valeurs renvoyant à sa façon de voir le monde. Deux situations en particulier suscitent les interventions de l'instance narrative pour signaler au lecteur l'orientation à prendre par rapport au récit ou bien l'embarras de raconter les choses qui sont supposées impossibles à imaginer. Ce sont tout d'abord les moments où la hiérarchie de la société semble gravement ébranlée et le système de valeurs attaqué. En second lieu, il s'agit des situations qui contredisent apparemment les grands codes du comportement courtois et chevaleresques tels que le chroniqueur les entend. L'exécution de Raoul de Brienne, comte d'Eu, en 1350 par Jean II en est un exemple

---

<sup>55</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 2, p. 50.

<sup>56</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 5, p. 48.

<sup>57</sup> S. MARNETTE, « The experiencing self and the narrating self », p. 117-136 a effectué une analyse quantitative des occurrences où apparaît le pronom de la première personne du singulier chez différents auteurs y compris Froissart. Chez ce dernier, elle constate que le « je » a une fonction purement narrative dans 72% des cas dans le livre I, 10% dans le livre III, 25-30% dans le livre IV ; tandis que la fonction moralisante lui est assignée dans 0,02% des cas dans le livre I et 0,2% dans le livre IV. Ces résultats sont à interpréter avec précaution car, d'une part, l'analyse a été effectuée sur un échantillon du texte, et d'autre part la distinction des différentes fonctions du « je » par S. Marnette n'est pas semblable à la nôtre. Toujours est-il que le « je » moralisant est très minoritaire, même s'il connaît une croissance au cours du texte.



pertinent.<sup>58</sup> Si Froissart reprend le récit à Jean le Bel, il n'adopte pas pour autant les raisons que le chroniqueur liégeois avance face à la confusion générale sur les motifs de l'action abrupte du roi.<sup>59</sup> Selon les rumeurs, le connétable aurait été suspect d'avoir eu une amourette avec la duchesse de Normandie, feu(e) épouse du roi Jean.<sup>60</sup> Dans la première rédaction, Froissart passe plutôt brièvement sur cette affaire.<sup>61</sup> En revanche, la rédaction ordinaire révisée connaît une dramatisation dans laquelle, le narrateur n'hésite pas à insérer sa propre perspective : « ce fu grans damages et pités se li chevaliers le desservi; mais je le tieng si vaillant et si gentil que jamais n'eüst pensé trahison ». <sup>62</sup>

De façon similaire, quand il raconte l'exécution de Jean d'Harcourt en 1356, il note les soupçons d'une collaboration secrète de ce dernier avec Charles de Navarre et Édouard III<sup>63</sup> : « Je ne sçai se c'estoit voirs ou non, ou se on le disoit par envie; mais je croi mies que si vaillant gent et si noble et de si haute est ration vosissent faire, ne penser trahison contre leur naturel signeur ». <sup>64</sup> Et aussi dans cette situation, le narrateur n'intervient que dans la deuxième rédaction, non dans le ms. d'Amiens.<sup>65</sup> Nous pouvons en tirer deux conclusions. D'une part, Froissart enrichit son récit de jugements d'ordre moral seulement dans une seconde étape du travail sur cette matière respectivement. Nous ne devons pas les considérer donc comme une expression spontanée, mais plutôt comme une écriture en mouvement vers une position plus affirmée de l'auteur qui se fait entendre de plus en plus dans le récit. Une deuxième observation concerne l'argumentation avancée par le chroniqueur. S'il formule une critique contre le comportement imprévisible et injuste du roi Jean – qui fut d'ailleurs sujet à de nombreuses critiques – il exprime cette attitude dans le cadre d'une admiration universelle de la vaillance et des qualités qu'il pense être inséparablement liées à la noblesse. De la même manière, d'autres commentaires de cette teneur viennent conforter la certitude que les valeurs assignées à des réalités perçues par le chroniqueur hennuyer reposaient sur un édifice construit sur les codes extrêmement rigoureux. Lorsque Froissart raconte comment Olivier de Clisson fut accusé en 1343 d'être passé au côté des Anglais, il avance là aussi sa réticence à croire la position officielle de la couronne de France : « Je ne say se il en

---

<sup>58</sup> Cf. Raymond CAZELLES, *Société politique, noblesse et couronne sous Jean le Bon et Charles V*, Genève 1982, p. 131 ; Françoise AUTRAND, *Charles V*, Paris 1994, p. 81-84.

<sup>59</sup> Pour l'étude synchronique d'autres témoignages sur l'exécution du connétable voir N. CHAREYRON, *Jean le Bel*, p. 89-104. Malheureusement, l'auteur ne tire de ces divers témoignages aucune véritable conclusion.

<sup>60</sup> *Chronique de Jean le Bel*, t. 2, p. 198-200.

<sup>61</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 60.

<sup>62</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 4, p. 125.

<sup>63</sup> Cf. R. DELACHENAL, *Histoire de Charles V*, t. 1, p. 123-157.

<sup>64</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 4, p. 176.

<sup>65</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 74-75.

estoit coupablez ou non més je creioie à envis que ungs si noblez et si gentilz chevaliers comme il estoit, et si riches homs, deuuist penser ne pourcacier fauseté ne trayson ». <sup>66</sup> Froissart soutient son opinion par le récit même – il raconte le comportement sans reproche de Clisson et loue les grands faits d’armes que celui-ci accomplit lors de la défense de la ville de Vannes assiégée par les Anglais en 1342. <sup>67</sup>

Le deuxième type de situation qui incite le chroniqueur à s’exprimer dans le texte appartient à la catégorie des désordres sociaux. De tels ébranlements de la hiérarchie sociale sont commentés avec des degrés de dégoût variables. La jacquerie par exemple ne provoque aucune pitié dans les yeux de Froissart qui se lamente : « je n’oseroie escrire ne racompter les horriblez fais et inconvenables qu’il faisoient as dammes ». <sup>68</sup> En revanche, la guerre en Flandre est l’objet des opinions décidées du chroniqueur hennuyer, mais exprimées plus modérément : « **On se puet esmervillier**, qui ot parler et tretier de ceste matère, des pourpos estraignes et merveilleus que on i treuve et voit, qui tous les list et bien les entent. Li aucun en donnent le droit de la guerre [...] à chiaux de Gaind, et dient que il eurent juste cause de guerrier; mais **il me semble** jusques à chi que n’en ont point eu, ne **je ne puis** veoir, ne entendre ne concevoir que li contes n’eust toudis plus amet le pais que la guerre, réservé sa hauteur et sen honneur ». <sup>69</sup> Le sujet parlant expose la nature extraordinaire des événements qui se déroulèrent durant la révolte gantoise et oriente leur lecture en fonction de son jugement. Or, ce jugement n’est pas absolument catégorique. Tout en signalant d’autres perspectives, il s’appuie une fois de plus sur les schémas des comportements supposés et sur ce qui est *concevable* pour lui.

Un autre type d’interventions concerne les remarques d’ordre émotionnel. Assez souvent, le récit des sacs et ravages de toute sorte sont accompagnés de jugements émotionnellement engagés, d’expressions de compassion et de pitié. Ces positionnements du chroniqueur s’effectuent le plus souvent par le biais de la formulation impersonnelle « ce fut pitié ». <sup>70</sup> Mais parfois, une telle glose est associée directement avec l’instance narrative. La prise de Limoges par le prince de Galles suscita par sa cruauté un commentaire sévère vis-à-

---

<sup>66</sup> Ibidem, t. 2, p. 301. Le même jugement sur Clisson apparaît dans *Chroniques*, éd. SHF, t. 3, p. 35.

<sup>67</sup> *Chroniques, ms. d’Amiens*, t. 2, p. 289-290. La prise de Vannes par les Anglais en 1342 fut effectivement l’un des motifs de suspicion à l’égard de Clisson, cf. John Bell HENNEMAN, *Olivier de Clisson and Political Society in France under Charles V and Charles VI*, Philadelphia 1996, p. 52-53.

<sup>68</sup> *Chroniques, ms. d’Amiens*, t. 3, p. 140 ; de même *Chroniques*, éd. SHF, t. 5, p. 100. Cf. aussi M.-T. de MEDEIROS, *Jacques et chroniqueurs*, p. 25-67 ; plus récemment G. NACHTWEY, « Scapegoats and conspirators in the chronicles of Jean Froissart and Jean le Bel ».

<sup>69</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 223.

<sup>70</sup> Cf. R. BROWN-GRANT, « Narrative style in Burgundian chronicles of the later Middle Ages », qui constate cette pratique pour les chroniques du XV<sup>e</sup> siècle.

vis de ce grand héros des *Chroniques* : « je ne sçais comment il n'avoient pitié des povres gens qui n'estoient mies tailliet de faire nulle trahison... ».71

Nous pouvons brièvement mentionner le cas où Froissart formule son incapacité à trancher la situation et à adopter une position claire. Il invite alors les lecteurs à former leur propre avis sur la base des faits et informations que le chroniqueur leur a présentés. Parfois, il s'agit d'incitations plutôt rhétoriques : « Ensi en voloit cescune des parties avoir à soy et attribuer l'onneur. Si en poés determiner entre vous, qui oy les fais avés et qui les sentés, ce qu'il vous samble, car de moy je n'en pense à nullui donner l'onneur plus à l'un que à l'autre, ne faire ent partie, car je ne me cognois mie en si grans affaires qu'en fais et en maniemens d'armes ».72 Mais si le chroniqueur se désengage du jugement en se référant à sa méconnaissance du métier des armes, dans un autre cas, il utilise sa rhétorique à des fins toutes opposées : « Je tieng, et ossi **doivent tenir** toutes gens d'entendement, celle emprise de ces bacquès et le passage de ces gens d'armes à haute [vaillance] et honnerable emprise ».73 Cette exclamation se rapporte au récit de la campagne française en Flandre en 1382, plus précisément au passage de Lys. La présentation des faits, la description des périls que les hommes d'armes devaient affronter, doivent conduire selon le narrateur à l'émerveillement.

### Le « Je-régisseur des informations »

Une des dimensions les plus importantes du récit historiographique est sa référentialité à la réalité extérieure. En effet, les impulsions méthodologiques et conceptuelles de la critique structuraliste ont certes eu le mérite d'avoir reposé la question de la narration comme une structure particulière de la production du sens, mais elles ont aussi conduit, dans les interprétations radicales, à la disparition des frontières entre récit fictif et non fictif, c'est-à-dire historique. Les tentatives de réinstaurer cette distinction doivent être attribuées surtout au champ de la théorie littéraire des années 1990. Gérard Genette et Dorit Cohn, qui se sont parmi d'autres voués à la théorisation de la distinction entre le récit historique et la fiction, s'accordent à définir la stricte référentialité au monde réel et aux sources comme l'une des catégories qui distinguent le récit non-fictif.<sup>74</sup> Les sources des informations

---

<sup>71</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 250.

<sup>72</sup> *Ibidem*, t. 2, p. 84.

<sup>73</sup> *Ibidem*, t. 11, p. 14.

<sup>74</sup> G. GENETTE, *Fiction et diction*, p. 76 et sqq. ; Dorrit COHN, *The Distinction of Fiction*, Baltimore – London 1999, surtout p. 1-17.

deviennent en effet marques de l'autorité et la figure de l'historien qui les manie fonctionne comme un gage de la vérité. Il est donc important de se construire ainsi à l'intérieur du texte.

La technique la plus simple et dont Froissart se sert dès le début des *Chroniques* est l'accentuation du transfert des renseignements : « comme je fu informé ». Typiquement, il peut employer des verbes de perception (« je oy », « je vu ») qui le situent au cœur de l'entreprise historiographique : c'est lui qui se repère dans le monde pour en rendre compte.<sup>75</sup> L'autorité du témoignage peut être renforcée par le renvoi à la « provenance » de l'information : « Car ensi que je oy dire chiaux qui y furent et qui l'oyrent recorder chiaux qui les adviserent ».<sup>76</sup> Ainsi, l'autorité de l'expérience directe de la source vient-elle s'ajouter à l'autorité du chroniqueur qui reste pourtant la figure essentielle grâce à son rôle de médiateur entre la réalité et le récit.

La fonction assumée par le sujet dans le récit par rapport aux sources n'est pas limitée à la simple médiation. Nous y trouvons également les commentaires concernant l'état ou la qualité des informations que le chroniqueur possède à l'heure actuelle (c'est-à-dire au moment de la narration). Ces aspects peuvent être évoqués pour justifier les choix narratifs concrets : « car il avoient une journee arrestee contre les Gascons englés, de la quelle je parlerai plus plainnement quant j'en seray mieux enfourmés ».<sup>77</sup> De même que le narrateur ressent le besoin d'expliquer pourquoi il traite d'une matière moins amplement qu'il ne souhaite, tout en promettant une possible mise à jour future, il peut aussi exprimer certains doutes sur son renseignement, notamment lorsqu'il s'agit d'une *fama*.<sup>78</sup> La prudence qu'il adopte en tant qu'historien consciencieux doit être passée aux lecteurs...<sup>79</sup> Mais à l'opposé, il peut concourir à l'appui d'un témoignage qui semble difficilement croyable, ou du moins assez extraordinaire, en mettant en exergue sa propre opinion en faveur de cette information. Cela est manifeste dans le passage célèbre qui raconte comment le malheureux comte de Flandre vaincu à Beverthousfeld fut forcé de se réfugier dans le chalet d'une pauvre femme bruggoise : « Je fus adont informé, et je le vueil bien croire, que le dimanche de nuit le conte de Flandres issi de la ville de Bruges. [...] **Je croi bien que oï**, mais il issi tout seul et à piés,

---

<sup>75</sup> Pour des renvois à l'oïe-dire cf. par ex. *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 23, 289 ; t. 3, p. 58. Les références à l'expérience directe du chroniqueur seront étudiées infra dans le chapitre III de cette partie.

<sup>76</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 289.

<sup>77</sup> *Ibidem*, t. 4, p. 382.

<sup>78</sup> Pour la notion de *fama* et sa fonction dans la société médiévale cf. Claude GAUVARD, « Rumeur et stéréotypes à la fin du Moyen Âge », in : *La circulation des nouvelles au Moyen Âge*, Rome 1994, p. 157-177 ; *Fama. The Politics of Talk and Reputation in Medieval Europe*, éd. Thelma FENSTER – Daniel LORD SMAIL, Ithaca – London 2003, p. 1-11.

<sup>79</sup> Par ex. *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 2, p. 153.

vestu d'une povre et simple hoppelande ». <sup>80</sup> Et finalement, le chroniqueur peut soutenir son propre avis par des références aux sources dignes de foi. À la mort de de John Chandos, les multiples témoignages rapportés, tant des Anglais que de leurs ennemis Français, qui s'accordent tous sur la vaillance de Chandos, deviennent vecteurs de l'appréciation que le chroniqueur lui-même a pour ce compagnon de prince de Galles : « Si l'oy je bien, en ce temps, plaindre et regreter des bons chevaliers et des vaillans de France. Et disoient ensi que de lui estoit grans damages. [...] Si perdirent François et Englès moult à sa mort, ne onques je n'en oy dire aultre cose ». <sup>81</sup>

\* \* \*

Les différentes interventions que nous avons étudiées dans cette première partie font clairement apparaître la variété des positions que le chroniqueur peut assumer dans le texte. L'organisation du récit sur un plan littérairement très sophistiqué, l'accentuation des points particuliers, l'expression de doutes par rapport à la matière ainsi que par rapport aux sources, la formulation d'un système de valeurs et de jugements d'ordre moral, mais aussi la production d'un véritable discours sur le rôle mémoriel de l'écriture, sur la fonction de l'historien et sur sa méthodologie, tout cela peut être articulé à partir de l'instance narratrice. Les axes de questionnement ainsi suggérés pourraient évidemment être poussés beaucoup plus loin, car la fonction de régie, telle que l'a définie Roland Barthes, ne se limite pas, par principe, aux situations où le chroniqueur apparaît dans sa position du sujet parlant. Ce dernier est évidemment tout à fait en mesure de formuler ses perspectives et de construire son discours historique par des voies indirectes. Mais nous nous sommes donnés pour but de sonder la présence du « je » dans son aspect explicite et de catégoriser la nature de cette présence en fonction de ses rôles.

Dans son étude des rapports entre la voix du narrateur et l'organisation du texte, Estelle Doudet a montré la différence profonde entre Enguerrand de Monstrelet et George Chastelain. Là où le premier, lorsqu'il change de sujet, recourt le plus souvent à une introduction d'ordre temporel (« En ce mesmes temps »), Chastelain invite à considérer

---

<sup>80</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 10, p. 237. Cf. aussi l'étude de ce récit dans les *Chroniques* par P. AINSWORTH, « Du berceau à la bière » ; M. NEJEDLÝ, *La représentation des pouvoirs*, p. 453-455.

<sup>81</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 207.

l'événement depuis sa perspective : « Ja soit ce que longuement me suis tu des François ». <sup>82</sup> Estelle Doudet assimile cette pratique de Chastelain au théâtre contemporain : seuls les personnages dont le narrateur décide peuvent quitter l'arrière-scène et se montrer devant les lecteurs/auditeurs. <sup>83</sup> Le constat est tout à fait intéressant pour notre propos. Monstrelet, qui se déclare dans le prologue de son premier livre continuateur de Froissart, <sup>84</sup> n'hérita finalement pas beaucoup de la méthode narrative froissartienne originale et complexe. En revanche, Chastelain se rapproche sur le plan littéraire de Froissart, notamment par son usage extensif de l'entrelacement. <sup>85</sup> C'est cette technique et une conscience propre assez poussée de leurs qualités qui les amènent à ce type de l'organisation du récit. Le récit renvoie toujours à cette figure créatrice et investie d'autorité maniant la matière et les personnages selon son gré, comme nous le trouvons aussi dans la poésie froissartienne :

« Encore m'en avint awan une [nouvelle] [...]  
Mon sentement qui l'a gardé  
Et si bellement retardé  
Que tenu close et en prison  
Jusques atant que j'ai raison  
Dou dire et dou remettre avant ». <sup>86</sup>

Nous nous sommes concentrés dans cette étude rapide sur les fonctions dont le narrateur s'investit dans le texte des deux premiers livres (en tenant compte des plusieurs rédactions du livre I). Lorsqu'au livre III, Froissart adopte la technique de différents focalisations et changements de la diégèse, il parvient à multiplier les niveaux de la narration. Il commence à fonctionner dans le récit non seulement comme narrateur et auteur, mais aussi comme une figure (acteur) du récit. Kevin Brownlee a suggéré que ce dédoublement narratif mène à un dédoublement du discours. Froissart en tant que témoin transmet les témoignages qui ne sont pas toujours favorables à Gaston Fébus, alors que comme auteur, il produit l'image d'un bon prince. Ainsi apparaît-il comme une double

---

<sup>82</sup> Estelle DOUDET, « La condition de l'historiographe : enquête sur une figure et un statut dans l'œuvre de George Chastelain », *Le Moyen Âge* 112, 2006, n° 3-4 (= Littérature et culture historiques à la cour de Bourgogne, éd. Jean Devaux – Alain Marchandisse), p. 545-555, ici p. 550. Les exemples des deux chroniques sont tirés de l'article cité.

<sup>83</sup> Ibidem, p. 551.

<sup>84</sup> *La chronique d'Enguerran de Monstrelet*, éd. Louis DOUËT-D'ARCO, 6 vol., Paris 1857-1862, t. 1, p. 5.

<sup>85</sup> Martin NEJEDLÝ, « O podivuhodném promíchání pražských mnichů a dívek : Bohemikální a lucemburské pasáže Georgese Chastelaina z let 1455-1459 jako historiografický a metodologický problém », *Studia mediaevalia Bohemica* 4, 2012, n° 2, p. 233-257.

<sup>86</sup> *Temple d'honneur*, in : J. FROISSART, *Dits et débats*, p. 119, v. 11, 15-19.

autorité.<sup>87</sup> Pour notre part, nous pensons que la pluralité des discours est un trait caractéristique des *Chroniques* dans leur entier et que grâce aux différents rôles revêtus par le sujet parlant, Froissart parvient à construire narrativement son autorité déjà dans les textes des livres I et II. Alberto Varvaro, qui s'est consacré surtout à l'étude du livre IV, a affirmé que si notre chroniqueur utilisait dans les livres plus tardifs d'autres procédés pour se mettre en place en tant que figure auctoriale, il n'abandonnait pas pour autant tous ces rôles attribués à l'instance narratrice et qu'il continue à employer les marques qui structurent le récit avec une fréquence élevée tout au long du dernier livre des *Chroniques*.<sup>88</sup> Ainsi, même avant de se doter d'un nom, émerge de ce « je » une figure qui rend compte de tout le travail relatif à l'écriture de l'histoire et qui assure au récit son statut non-fictionnel en l'ancrant dans le monde des réalités extérieures au texte.

---

<sup>87</sup> K. BROWNLEE, « Mimesis, authority and murder : Jean Froissart's voyage en Béarn », p. 65-85.

<sup>88</sup> Alberto VARVARO, *La Tragédie de l'Histoire. La dernière œuvre de Jean Froissart*, Paris 2011, p. 42. Rappelons aussi l'analyse de S. Marnette, voir la note 57 de notre II<sup>e</sup> partie.

## Chapitre II

### LA SIGNATURE : L'AUTEUR ET LE PROLOGUE

Quasiment toute production écrite repose au Moyen Âge sur le concept de l'*auctoritas*, une notion cruciale qui imprégnait avant tout le champ de la littérature théologique.<sup>89</sup> Dérivé du verbe *augere* comme proposait Isidor de Séville, mais aussi du verbe *agere*,<sup>90</sup> le mot *auctor* acquit dans la pensée médiévale le statut de garantie de la vérité. Dans un article déjà ancien, Marie-Dominique Chenu a défini *auctor* comme celui qui « grâce à une reconnaissance officielle voit son avis, sa pensée, sa doctrine authentiquée, au point qu'ils doivent être accueillis avec respect et acceptés avec docilité ». <sup>91</sup> Au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, la redéfinition scolastique de l'exégèse biblique permit de dissocier les qualités littéraires de celui qui prend la plume de son caractère humain, éventuellement déficient. Ainsi, le cercle de ceux qui jouissaient de l'autorité reconnue s'élargissait-il et progressivement la frontière entre des auteurs profanes et sacrés, anciens et modernes pouvait-elle aussi s'effacer.<sup>92</sup> Dans l'historiographie, le champ propre des *auctoritates* fut constitué dès le haut Moyen Âge et là aussi, les attitudes vis-à-vis de ces témoins véridiques évoluaient. Mais comme le montrent par exemple les travaux de Mireille Chazan, la critique des sources, y compris les autorités, n'est pas sujette à une évolution linéaire depuis une conception naïve et idolâtre vers une critique poussée à l'aube de l'époque moderne. La nécessité ressentie par les chroniqueurs de créer les concordances entre les sources ou de pencher pour l'une ou l'autre version après

---

<sup>89</sup> Alastair MINNIS, *Medieval Theory of Authorship: Scholastic Literary Attitudes in the Later Middle Ages*, Philadelphia 1988.

<sup>90</sup> Marie-Dominique CHENU, « Auctor – actor – autor », *Bulletin Du Cange – Archivum Latinitatis Medii Aevi* 3, 1927, p. 81-86 proposa cette double étymologie, que reprend aussi p. e. Pascale BOURGAIN, « Les verbes en rapport avec le concept d'auteur », in : *Auctor et auctoritas: invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, éd. Michel Zimmermann, Paris 2001, p. 362-374 (ici p. 362). A. MINNIS, *Medieval Theory of Authorship*, p. 10 a repéré quatre étymologies définies par les grammairiens médiévaux. Certains auteurs, ou bien suivent l'étymologie isidorienne : Emmanuèle BAUMGARTNER, « Sur quelques constantes et variations de l'image de l'écrivain (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle), in : *Auctor et auctoritas*, p. 391-400 (ici p. 391), ou bien refusent celle-ci : Estelle DOUDET, « Par le non conuist an l'ome, désignations et signatures de l'auteur, du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle », in : *Constitution du champ littéraire: limites, intersections, déplacements*, éd. Pierre Chiron, Paris 2008, p. 105-124, ici p. 14.

<sup>91</sup> M.-D. CHENU, « Auctor – actor – autor », p. 83.

<sup>92</sup> Alastair MINNIS, « Discussions of „Authorial Role“ and „Literary Form“ in Late-Medieval Scriptural Exegesis », *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur* 99, 1977, p. 37-65 ; de façon concise Antoine COMPAGNON, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », cours en ligne 2003, cinquième leçon : L'auteur médiéval, <http://www.fabula.org/compagnon/auteur5.php> [17. 3. 2016].



avoir examiné les arguments voit le jour dès le haut Moyen Âge, même si la méthode critique, patristique au fond, est alors plus discrète que dans les siècles postérieurs.<sup>93</sup>

Comment cette notion de l'autorité se marie-t-elle avec la naissance de la figure de l'auteur? La notion de responsabilité pour la composition d'une œuvre se pose dans la littérature vernaculaire dès le XII<sup>e</sup> siècle avec les premières « traductions » de la matière antique ou les romans d'inspiration bretonne.<sup>94</sup> Mais confrontés à un flou lexical, ces hommes qui écrivent s'identifient le plus souvent non par la fonction, mais par cet acte de l'écriture.<sup>95</sup> Le mot fait son apparition dans quelques ouvrages anglo-normands et, quoique n'ayant pas quitté le moule conceptuel traditionnel, il désigne alors une autorité antique.<sup>96</sup> En français, nous le repérons employé par Guillaume de Lorris dans le *Roman de la Rose*, et toujours avec le même sens. Ce n'est que le continuateur du roman, Jean de Meung, qui le réemploya et, jouant de sa signification, le ramena à un travail d'écriture contemporaine.<sup>97</sup>

Une prise de parole dans la littérature de fiction peut-elle être comparée au rôle dont se charge un historien? Sa fonction par rapport au texte est d'abord d'organiser l'ensemble de ses sources, mais aussi et surtout de se porter garant de la vérité en « s'appropriant du texte ».<sup>98</sup> Une des premières stratégies de cette appropriation est évidemment l'authentification du « je » narrateur à travers la référence à sa réalité sociale – en d'autres mots, en assignant un nom et un statut à l'instance narrative. Or, ce processus est repérable chez des historiens bien plus anciens que notre chroniqueur hennuyer. Dans ses recherches abondantes sur l'historiographie latine du Moyen Âge, Bernard Guenée a montré que, dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle, certains chroniqueurs n'hésitaient pas à se nommer et ainsi conjuguer la conscience du mérite qui était le leur avec le topos de la modestie. Pourtant, ces affirmations

---

<sup>93</sup> Une série d'articles consacrés à cette problématique a été rassemblée dans Mireille CHAZAN, *Études d'historiographie médiévale*, Metz 2008, notamment « Jean de Mailly et la Chronique de Robert d'Auxerre : hagiographie, histoire et „autorité“ », p. 361-377 ; « L'usage de la compilation dans les chroniques de Robert d'Auxerre, Aubri de Trois-Fontaines et Jean de Saint-Victor », p. 379-416 ; « Les lieux de la critique dans l'historiographie médiévale », p. 417-435 ; « La méthode critique des historiens dans les chroniques universelles médiévales », p. 437-477.

<sup>94</sup> De riches réflexions sur les concepts et pratiques de traductions cf. *Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles). Étude et répertoire*, éd. Claudio GALDERISI – Vladimir AGRIGORAEI, 3 vol., Turnhout 2011, notamment l'article de Frédéric DUVAL, « Quels passés pour quel Moyen Âge ? », vol. 1, p. 47-92.

<sup>95</sup> E. BAUMGARTNER, « Sur quelques constantes et variations de l'image de l'écrivain », p. 392-394 ; E. DOUDET, « Par le non conuist an l'ome, désignations et signatures de l'auteur », p. 109-111.

<sup>96</sup> Omer JODOGNE, « La personnalité de l'écrivain d'oïl du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle », in : *L'humanisme médiéval dans les littératures romanes du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, éd. Anthime Fourrier, Paris 1964, p. 84-104 (surtout p. 89).

<sup>97</sup> E. DOUDET, « Par le non conuist an l'ome, désignations et signatures de l'auteur », p. 114.

<sup>98</sup> Cf. Marie-Anne POLO DE BEAULIEU, « L'émergence de l'auteur et son rapport à l'autorité dans les recueils d'exempla (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », in : *Auctor et auctoritas*, p. 175-200.

d'« ego » d'auteur sont jusqu'à la mi-XIII<sup>e</sup> siècle rarissimes et il n'est pas question de parler d'une linéarité d'évolution puisque l'anonymat continue jusqu'à l'époque moderne, surtout dans certaines traditions monastiques.<sup>99</sup> Si Bernard Guenée note l'importance de l'écriture dominicaine du XIII<sup>e</sup> siècle pour l'essor de la nouvelle conscience de l'auteur, il est tout aussi possible de mettre cette tendance en parallèle avec le statut du compilateur qui gagne en prestige dans ce même mouvement historiographique, comme cela a été démontré pour l'exemple de Vincent de Beauvais.<sup>100</sup> Le constat d'une explosion de ces « signatures d'auteurs »<sup>101</sup> au siècle suivant est en corrélation avec les conclusions de Christiane Marchello-Nizia. En effet, dans son étude des prologues des textes historiographiques vernaculaires, elle a pu discerner une affirmation progressive du lien référentiel entre l'instance narrative et l'auteur du récit, qui introduit les signes de sa réalité sociale dans le texte.<sup>102</sup> Ainsi, Froissart s'insère-t-il dans une continuité qui est retraçable à partir de la biographie de saint Louis écrite par Jean de Joinville.

Nous ne savons pas quand Froissart commença son écriture de l'histoire. Le tout premier livre que, selon ses propres mots, il délaissa à cause de son manque de justesse, a toujours intrigué les savants, spécialistes du chroniqueur.<sup>103</sup> Quoi qu'il en soit de cette tentative originelle peu réussie, le premier livre tel que nous le connaissons se basait sur le récit de Jean le Bel. Nous aurons encore l'occasion de revenir sur la question de la fidélité avec laquelle Froissart suivait sa vision des événements du début de la guerre de cent ans. Pour l'instant, constatons que ce n'est pas chez son prédécesseur que Froissart prit l'idée de joindre son nom au texte qu'il rédigeait. En effet, la chronique de Jean le Bel n'est pas « authentifiée » par le nom de son auteur dont la paternité littéraire nous est connue surtout grâce à deux chroniqueurs contemporains, Jean Froissart et Jean d'Outremeuse.<sup>104</sup> L'autorité de son texte prend sa source d'une mise en contraste avec une histoire fautive contenant tant

---

<sup>99</sup> Bernard GUENÉE, « Ego, je. L'affirmation de soi par les historiens français (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.) », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 149, 2005, p. 597-611.

<sup>100</sup> Alastair MINNIS, « Nolens auctor sed compilator reputari : Medieval Discourse of Compilation », in : *La méthode critique au Moyen Âge*, éd. Mireille Chazan – Gilbert Dahan, Turnhout 2006, p. 47-63. Minnis se réfère aussi aux conclusions de Bernard GUENÉE, « L'historien et la compilation au XIII<sup>e</sup> siècle », *Journal des savants* 1985, p. 119-135.

<sup>101</sup> Nous reprenons l'expression d'E. DOUDET, « Par le non conuist an l'ome, désignations et signatures de l'auteur ».

<sup>102</sup> Christiane MARCHELLO-NIZIA, « L'historien et son prologue : forme littéraire et stratégies discursives », in : *La Chronique et l'histoire au Moyen Âge*, éd. Daniel Poirion, Paris 1986, p. 13-25.

<sup>103</sup> Pour de beaux résumés du débat voir P. AINSWORTH, *Jean Froissart and the Fabric of History*, p. 40-50, et en dernier lieu M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 30-36.

<sup>104</sup> N. CHAREYRON, *Jean le Bel*, p. 45-47.

de faits d'armes et de telle nature, qu'elle « pourrit sembler mal creable ».<sup>105</sup> Ainsi, Jean le Bel oppose-t-il son histoire qui est « au plus prez de la verité » à *l'in vraisemblable*. C'est le jugement du lecteur qui est convoqué pour reconnaître la vérité puisqu'il doit se fonder sur « raison et entendement ».<sup>106</sup> Mais d'autre part, lorsque Jean le Bel promet « d'écrire par prose ce que je ay veu et ouy recorder par ceulx qui ont esté là où je n'ay pas esté »,<sup>107</sup> il revêt la figure classique de l'historien-témoin, fournissant ainsi une caution d'authenticité.

Que Froissart décide de suivre d'autres modèles, ou qu'il agisse par conscience de sa propre valeur, il s'identifie en tout cas en tant qu'auteur de son œuvre (ce qui est valable non seulement pour l'ensemble de textes désigné comme les *Chroniques*, mais aussi pour la *Chronique de Flandre* que nous incluons dans notre analyse).<sup>108</sup> Arrêtons-nous encore un instant sur l'abrégé du livre I ms. BNF fr. 10144. Dans le prologue, Froissart fait la référence au livre composé pour Robert de Namur et s'attarde avant tout sur le public qui désire entendre ces grands faits en « briefs parolles ».<sup>109</sup> Ainsi met-il en avant les préoccupations orientées vers la portée de son œuvre. Pour notre propos, il est intéressant de noter qu'en tant qu'auteur, il insiste sur son travail de réécriture, sans ressentir toutefois le besoin de s'identifier. Nulle signature d'auteur en effet ne vient authentifier cette entreprise, qui se veut donc surtout un prolongement du travail déjà entamé dans le passé. En ce sens, ce texte représente une exception parmi les différentes rédactions et livres de Jean Froissart, qui chacun montre la figure de l'auteur.

### La forme de la signature auctoriale

Selon l'article de Christiane Marchello-Nizia que nous avons déjà évoqué, la formule d'auteur consiste en un « je » narrateur + nom + prédicat qui exprime l'acte de la prise de parole.<sup>110</sup> Or, les trois premiers prologues froissartiens n'opèrent pas tout de suite l'authentification de cet acte langagier, identifié comme une mise en mémoire des faits notables. Celui-ci reste d'abord lié simplement à la voix narratrice dans l'incipit commun :

---

<sup>105</sup> *Chronique de Jean le Bel*, t. 1, p. 2.

<sup>106</sup> *Ibidem*.

<sup>107</sup> *Ibidem*, p. 4.

<sup>108</sup> Quant à la chronologie de la composition par rapport au livre II des *Chroniques*, nous retenons les opinions les plus récentes que la *Chronique de Flandre* représente le premier texte sur les événements en Flandre. En dernier lieu : Godfried CROENEN, « Chronicles of Revolt. Galbert of Bruges's De Multro and Jean Froissart's Chronique de Flandre », in : *Galbert of Bruges and the Historiography of Medieval Flanders*, éd. Jeff Rider – Alan Murray, Washington 2009, p. 240-259.

<sup>109</sup> *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 17, p. 1.

<sup>110</sup> C. MARCHELLO-NIZIA, « L'historien et son prologue ».

« Affin que li grant fait d'armes qui par les guerres de Franche et d'Engleterre sont avenu, soient notablement registré

[...] **je me voeil ensonniier** dou mettre en prose (ms. d'Amiens, t. 1, p. 1)

[...] **je vueil traitier** et recorder histoire et matiere de grant louenge (A, ms. Bes. 864, fol. 1r)

[...] **je me voel ensonniier** de l'ordonner et mettre en prose (B, SHF, t. 1.2, p. 1)

[...] **je me voel emploier** et ensongniier del ordonner et mettre en prose (C, ms. Chicago f. 37.1, fol. 1r) ».

La version A insère un peu plus loin la formule « **je Jehan Froissart commence a parler** ». <sup>111</sup> Cette expression est cependant abandonnée dans les prologues postérieurs (B et C) ; elle ne semble donc pas avoir la fonction d'une véritable et unique marque d'autorité. Les versions ordinaires révisées préfèrent en effet reprendre une tournure indirecte contenue dans le ms. d'Amiens : « Et pour ce que où temps advenir on sace de verité qui ce livre mist sus, on m'appelle sire Jehan Froissart ». <sup>112</sup> Une identification de l'auteur est fournie, mais dissociée de l'acte de la prise de parole. Dans les prologues suivants, le chroniqueur revient à la formule qui attribue immédiatement à l'instance narrative le nom et le travail de la composition littéraire, ou plutôt le travail intellectuel qui mène à la composition littéraire :

*Chronique de Flandre* : « Je Jehan Froissart [...], qui du temps passé me suis entremis de traictier et mettre en prose et en ordonnance [...] me suis advisé de mettre en escript ». <sup>113</sup>

Livre III : « je, sire Jehan Froissart, qui me suy ensoigné de dictier et cronisier ceste hystoire [...] consideray en moy mesmes... ». <sup>114</sup>

Livre IV : « je Jehan Froissart [...] me suis de novel resveillié et entré dedens ma forge pour ouvrer... ». <sup>115</sup>

Rédaction de Rome : « je Jehan Froisars [...] me voel ensonniier de metre en prose et ordonner... ». <sup>116</sup>

---

<sup>111</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 2r.

<sup>112</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 1, p. 1 ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 7 ; *Chroniques*, ms. de Chicago f. 37.1, fol. 2r.

<sup>113</sup> Le prologue a été édité par Kervyn : *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 9, p. 159. Sa transcription ne correspond cependant pas au ms. Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 5004 que nous avons consulté. Les différences dans le prologue sont dans ce cas minimales. Nous citons pourtant d'après le manuscrit lui-même [désormais *Chronique de Flandre*, ms. BNF fr. 5004], fol. 1r.

<sup>114</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 1-2.

<sup>115</sup> *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 1.

Cette séquence des prologues montre que l'union entre le « je » et le nom de l'auteur s'établit comme un principe général pour tous les livres postérieurs. Le livre II n'est pas doté d'un prologue, mais la *Chronique de Flandre*, texte antérieur, fait après la version A du premier livre preuve de cette tendance à souder les trois éléments d'identification auctoriale, ancrant la voix du narrateur dans une réalité extratextuelle. Le mouvement que l'on retrace chez Froissart est bien celui d'une adoption de la signature d'auteur « complète », par laquelle il veut marquer le commencement de ses textes.

### La place de la signature auctoriale

Aucun des prologues du premier livre, sauf le manuscrit de Rome, ne s'empresse à mettre la signature de l'auteur en tête du texte. Dans le ms. d'Amiens, Froissart se nomme après l'exposition de son objectif, soit au milieu du prologue,<sup>117</sup> la version A le relègue vers la fin, avant l'engagement à la vérité et la liste des preux,<sup>118</sup> et les versions B et C attendent la toute fin du prologue.<sup>119</sup> Que tirer de cette variabilité, particulière pour le premier livre? Le lieu où Froissart insère son nom, son identité et son statut est-il anodin? Le reste des prologues incite à une réponse négative. Tous mettent en tête du texte la signature de l'auteur, sauf le début du livre III qui la fait précéder d'une petite exposition de la situation, mais dont le but n'est autre que de mettre en relief le rôle de l'historien.

L'arrivée de l'auteur en tête du prologue est un des éléments qui ont permis à Laurence Harf-Lancner d'observer un renforcement progressif de la figure de l'écrivain à partir des prologues successifs des *Chroniques*.<sup>120</sup> La dernière rédaction du premier livre, qui devrait s'inscrire dans le processus du « triomphe de Clergie »,<sup>121</sup> confirme effectivement cette évolution et attribue tout de suite une réalité extratextuelle à la voix du narrateur par la formule « **je Jehan Froisars [...] me voel ensonniier de metre en prose et ordonner...** ».<sup>122</sup>

Il nous semble cependant qu'il faut souligner une unité thématique très grande de ce dernier prologue avec les deux précédents du livre I (versions B et C). Malgré les différences que nous venons de signaler, les motifs développés dans ces prologues sont identiques. Le

---

<sup>116</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 35.

<sup>117</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 1.

<sup>118</sup> *Chroniques, ms. de Besançon* 864, fol. 2r.

<sup>119</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 7 ; *Chroniques, ms. de Chicago* f. 37.1, fol. 2r.

<sup>120</sup> L. HARF-LANCNER, « De la prouesse du chevalier à la gloire du clerc ».

<sup>121</sup> *Ibidem*, p. 164.

<sup>122</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 35.

panégyrique de la Prouesse, motif que Froissart reprit à Jean le Bel et développa dans la version B, trouva sa place aussi dans le ms. de Rome, même si dans une forme « un peu moins flamboyante ».<sup>123</sup> Là aussi, la gloire chevaleresque reste une matière propre de l'écriture historique et un sujet d'émerveillement.<sup>124</sup> Mais le deuxième élément clé de ce prologue, l'importance des clercs pour garder la mémoire des grands faits d'armes,<sup>125</sup> est également contenu déjà dans la version B, même si c'est d'une manière un peu moins élaborée.<sup>126</sup> L'antéposition de la référence au « moi » de l'auteur dans le ms. de Rome n'est certainement pas sans signification. Le chroniqueur s'empare en effet de la place d'honneur pour revendiquer son œuvre, exprimant ainsi une transformation de la hiérarchie des valeurs. Nous pensons pourtant qu'il décide très clairement de garder une cohérence conceptuelle avec l'écriture du premier livre qu'il est en train de retravailler, en contraste avec la composition des livres III et IV.<sup>127</sup> La gloire du chroniqueur coexiste avec la gloire du chevalier dans une relation entrelacée – c'est le thème que Froissart souhaite faire résonner à travers le premier livre dans toutes ses variantes.

### Les éléments de la signature auctoriale

Passons en revue dans un ordre à peu près chronologique les éléments par lesquels Froissart s'identifie afin d'observer une éventuelle évolution :

- [on m'appelle] sire Jehan Froissart, prestre net de le ville de Vallenchiennes (livre I, ms d'Amiens)
- je Jehan Froissart (livre I, A)
- [on m'appelle...] sire Jehan Froissart, net de le conté de Haynau et de la bonne, belle et friche ville de Valenchiennes (livre I, B)
- Je Jehan Froissart, prestre de la nation de la conté de Haynau et de la ville de Valenchiennes, et en ce temps tresorier et chanoine de Chimay (*Chronique de Flandre*)

<sup>123</sup> J.-M. MOEGLIN, « Froissart, le métier d'historien », p. 434-437 ; L. HARF-LANCNER, « De la prouesse du chevalier à la gloire du clerc », p. 164-171.

<sup>124</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 35-39.

<sup>125</sup> Cf. le bel ouvrage sur ce thème de B. GUENEE, *Du Guesclin et Froissart*, surtout p. 57-73.

<sup>126</sup> « Et quant leurs biens fais est veus et cogneus, il est ramenteus et renommés, si com dessus est dit, et escrips et réregistrés en livres et en cronikes. Car, par les escriptures troeve on le memore des bons et des vaillans hommes de jadis... », *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 1-7, la citation p. 4 ; *Chroniques, ms. de Chicago* f. 37.1, fol. 1r-2v. Froissart retravaille l'idée de la répartition de la société en trois segments fonctionnels, chacun accomplissant une tâche nécessaire pour la préservation de l'ensemble, L. HARF-LANCNER, « De la prouesse du chevalier à la gloire du clerc », p. 166-167.

<sup>127</sup> Ce thème est développé *infra*.

- [on m'appelle...] sire Jehan Froissart, prestre, canonne de Chymay et de Liles en herbes (livre I, C)
- je, sire Jehan Froissart (livre III)
- je Jehan Froissart, prestre et chappelain à mon très-chier seigneur dessus nommé [Gui de Blois] et pour le temps de lors trésorier et chanone de Chimay et de Lille-en-Flandres (livre IV)
- je Jehan Froissart, tresoriers et chanonnes de Chimay (livre I, ms. de Rome)

Une tendance est bien visible à partir de cette liste : Froissart s'identifie d'abord avec un lieu géographique, c'est-à-dire par son origine, renvoyant d'abord à sa ville natale et ajoutant plus tard le pays de Hainaut, et passant par un modèle mixte, il finit par s'identifier par un lieu social : par les fonctions qu'il occupe et les liens de patronage. Ce lieu social, nous devons le comprendre non comme un simple statut au sein de la société dont Froissart peut se réclamer, mais aussi comme un capital social qui se construit par le travail de l'écriture. Ce capital social est aussi signalé dès le début des *Chroniques* par le titre « sire » dont Froissart se pare et dont il accentue la valeur par la référence à l'honneur que lui procure cette appellation.<sup>128</sup>

Les chercheurs ont bien sûr été depuis toujours intéressés par la séquence de plus en plus amplifiée des bénéfiques auxquels Froissart renvoie, puisque ces mentions représentent certains repères chronologiques permettant de mieux situer la composition des différents textes.<sup>129</sup> En effet, une grande partie de la biographie du chroniqueur a été reconstruite grâce aux informations qu'il fournit lui-même sur sa vie.<sup>130</sup> De façon significative pourtant, ces éléments proviennent le plus souvent de ses compositions poétiques. Mais lorsque Froissart se met en scène dans les prologues de ses dits, ce dévoilement de soi représente surtout un pseudo-autoportrait qui vise à créer une *persona* littéraire.<sup>131</sup> Ainsi peut-il nouer étroitement ces « seuils de l'œuvre »<sup>132</sup> avec « le corps » de la composition qui se veut un prolongement

---

<sup>128</sup> « On m'appelle, qui tant me voet honnerer, sire Jehan Froissart », *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 7. Lucien FOULET, « Sire, messire », *Romania* 71, 1950, p. 1-48, 180-221 ; 72, 1951, p. 31-77, 324-367, 479-528.

<sup>129</sup> Cf. surtout J. KERVYN DE LETTENHOVE, « Étude sur la vie de Froissart », in : *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 1/1, p. 1-469.

<sup>130</sup> Il est symptomatique que M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 1-18 ait appelé le chapitre sur la vie de Froissart « Un homme qui se raconte ».

<sup>131</sup> Pour l'étude des prologues des dits de Froissart cf. Didier LECHAT, « Proximité et silences dans les prologues de quelques dits de Machaut et de Froissart », in : *Seuils de l'œuvre dans le texte médiéval*, p. 131-144. Voir aussi M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 30.

<sup>132</sup> L'ouvrage *Seuils de l'œuvre dans le texte médiéval*, faisant référence à Gérard GENETTE, *Seuils*, Paris 1987, n'offre cependant pas une réflexion théorique sur ce problème. Nous renvoyons plutôt au volume *Les*

de celui-ci. Ces prologues ont pour but de situer la composition poétique dans les circonstances flatteuses, renvoyant au parcours de l'auteur ou à ses rapports sociaux prestigieux.<sup>133</sup> Les prologues des livres historiographiques en revanche ne font aucun effort pour individualiser la figure de l'auteur – elle est exposée en icône, comme un véritable témoin dans un acte juridique. Si nous renversons les mots par lesquels Michel Zink a caractérisé les traits autobiographiques dans les poésies de Froissart, nous dirons que ce sont les « éléments, dont la vérité se veut référentielle, et non sentimentale ».<sup>134</sup>

La seule exception à cette référentialité sobre et statique est le prologue A qui s'insère d'ailleurs assez mal dans la chronologie des rédactions du premier livre. En effet, Froissart met en œuvre des stratégies bien différentes pour construire sa figure d'auteur. Tout d'abord, le chroniqueur s'adresse à Dieu pour lui faire la requête des capacités nécessaires à la composition d'un livre qui plaise à tous les lecteurs :

« Mais ains que je la commence, je requier au Sauveur de tout le monde, qui de neant crea toutes choses, que Il vueille creer et mettre en moy sens et entendement si vertueux que ce livre **que j'ay commencé je le puisse continuer...** ».<sup>135</sup>

Dans la tradition historiographique, un tel appel n'a évidemment rien d'extraordinaire; il pourrait au contraire représenter une marque d'orgueil s'il était omis, surtout dans le contexte de l'écriture monastique.<sup>136</sup> Chez Froissart, Dieu n'est pas totalement absent des autres prologues, à l'exception des versions B et C, et également dans la *Chronique de Flandre*, mais il est mentionné comme une assistance déjà garantie et efficiente.<sup>137</sup> La véritable

---

*Prologues médiévaux*, éd. Jacqueline HAMESSE, Turnhout 2000, p. ix-xxiii qui propose dans l'introduction une réflexion sur le statut de ces passages à la fois introductifs et paratextuels.

<sup>133</sup> Cf. surtout le *Le Joli Buisson de Jonece*, p. 55-59 et aussi D. LECHAT, « Proximité et silences dans les prologues de quelques dits de Machaut et de Froissart », p. 143-144.

<sup>134</sup> M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 30.

<sup>135</sup> « Mais ains que je la commence, je requier au Sauveur de tout le monde, qui de neant crea toutes choses, que Il vueille creer et mettre en moy sens et entendement si vertueux que ce livre que j'ay commencé je le puisse continuer et perseverer... », *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 1r-1v.

<sup>136</sup> Ce motif est en lien étroit avec le topos de la modestie, cf. Ernst Robert CURTIUS, *Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter*, Bern – München 1984, p. 95-98 ; Bernard GUENEE, « Histoire, mémoire, écriture : contribution à une étude des lieux communs dans les préfaces des œuvres historiques », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres* 127, 1983, p. 441-456. L'étude de Pierre-Yves BADEL, « Rhétorique et polémique dans les prologues de romans au Moyen Âge », *Littérature* 20, 1975, p. 81-94 montre à quel point l'invocation de Dieu était une partie importante des textes de fiction, même si l'auteur a pour centre d'intérêt les XII<sup>e</sup> (et XIII<sup>e</sup>) siècles.

<sup>137</sup> « Et sour ce je ay ce livre fait, dictet et ordonnet parmy l'ayde de Dieu premierement », *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 1, p. 1 ; « Et tant traveillay et chevauchay en querant de tous costéz nouvelles, que par la grace de Dieu... », *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 3 ; « Et si m'a Dieu donné tant de grace que j'ay esté bien de toutes parties... », *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 7 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 2).



supplique que Froissart adresse à Dieu dans le prologue A s'inscrit dans son parcours littéraire dont il retrace aussitôt les étapes, et c'est seulement en ce lien que la prière prend un sens réel. En effet, le chroniqueur déclare avoir déjà commencé, mais il demande l'aide divine pour la continuation du travail (cf. la partie mise en gras dans le passage cité). Et ce début du travail, n'est-ce pas le livre dont il fait mention? Un livre qu'il avait compilé avant de venir à la cour de la reine Philippa mais qu'il rejette en ce moment pour entamer quelque chose de bien plus grand, de bien plus exact, de bien plus parfait?

Cette intrusion autobiographique va de pair avec la mise en exergue de Jean le Bel, de son écriture de l'histoire et des circonstances qui présidaient à son travail. Ainsi, Froissart se place-t-il sous les ailes de l'autorité – la plus grande autorité en matière de création que l'on pouvait imaginer au Moyen Âge, c'est-à-dire Dieu, et d'autre part, il évoque un modèle concret qu'il veut désormais suivre – celui de Jean le Bel.<sup>138</sup> La motivation première de ce prologue est la justification de la prise de parole, l'accentuation des constellations nouvelles qui permettent à Froissart de se séparer de son ouvrage du passé.<sup>139</sup> Mais les parallélismes que Froissart établit entre les différents niveaux de création sont extraordinairement chargés de sens et ce, grâce à un jeu subtil de miroirs, qui lui permet de se « construire » comme un historien à la fois humble et plein d'assurance. En se plaçant dans une chaîne d'auteurs – Dieu qui « de neant crea toutes choses », son prédécesseur liégeois Jean le Bel et lui-même avec son passé d'auteur médiocre – il se donne en auteur *cheminant*, en auteur mûri et capable d'auto-critique, en auteur jouissant d'une situation sociale favorable à ses projets. S'il évoque, finalement, la capacité créatrice divine, il signale aussi bien sa propre condition d'imperfection que la grandeur de ses visions.

Laurence Harf-Lancner a interprété le prologue A comme une progression vers la superposition d'un « je » mémorialiste à celui du chroniqueur, qui se fait apparente surtout à partir des livres III et IV.<sup>140</sup> Pour notre part, nous proposons de le lire non comme le clin d'œil d'un Froissart futur, clin d'œil qui n'aurait pas de sens dans la perspective de la réécriture du premier livre, mais bien plutôt comme une écriture en train de se définir, qui adopte une double autorité pour en tirer une autorité propre. Le geste de la légitimation

---

<sup>138</sup> Peter Ainsworth a insisté notamment sur l'aspect formel – l'adoption de la prose au lieu des vers – dont Froissart s'empara à l'exemple de Jean le Bel pour rédiger sa nouvelle chronique : P. AINSWORTH, *Jean Froissart and the Fabric of History*, p. 32-47.

<sup>139</sup> C'est la dimension qu'a soulignée Michel Zink. Pour lui, l'évocation de la relation privilégiée du chroniqueur liégeois avec le seigneur de Beaumont avait pour but surtout de justifier la nouvelle position de Froissart, une position avec des contacts avantageux qui préconditionnaient toute entreprise historiographique, M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 34-36.

<sup>140</sup> L. HARF-LANCNER, « De la prouesse du chevalier à la gloire du clerc », p. 158-159.

discursive a évidemment un sens au début de la carrière historiographique et suggère donc qu'il s'agit du premier prologue connu des *Chroniques*.<sup>141</sup>

Lorsque nous comparons les autres prologues, une évolution de la figure de l'auteur se fait apparente. Une progression dans l'affirmation du soi de chroniqueur est déjà perceptible à travers deux modifications que nous observons dans la reprise de la signature d'auteur dans le manuscrit d'Amiens par les versions B/C :

« Et pour ce que ou temps advenir on sace de verité qui ce livre mist sus, on m'apelle sire Jehan Froissart... ».<sup>142</sup>

« Et pour che que ou temps à venir on puist savoir qui a mis ceste hystore sus, et **qui en a esté actères, je me voel nommer**. On m'appelle, qui tant me voet honnerer, sire Jehan Froissart... ».<sup>143</sup>

Les différences mises en gras dans la seconde citation – l'emploi du mot « actères » et l'expression de la volonté de se nommer, une imposition de la voix narrative – semblent confirmer une conscience évoluée de l'importance de la marque auctoriale.

Une autre évolution frappante en lien avec la figure de l'auteur concerne la mise en place de son travail d'enquête. L'historien en tant que « collecteur de nouvelles » prenait déjà ces contours dans les prologues plus anciens, ainsi que le motif de la peine qu'il doit endurer à la recherche des informations. Les livres plus tardifs cependant développent considérablement cet aspect. Le prologue du livre III s'offre comme une continuation de l'œuvre créatrice entreprise dans le passé, œuvre qui est celle des enquêtes à mener. Cette entrée en matière – puisqu'il s'agit bien plutôt d'une véritable introduction thématique que du prologue à proprement parler – tourne autour du narrateur, qui se présente en historien consciencieux et assuré, faisant des choix pour construire son récit : « Je me suy longuement **tenu à parler** des besoignes des lointaines marches, mais [...] que pour ce **les ay-je arrierées** ; mais pour tant **ne seront nient mises en obly** les loingtaines ».<sup>144</sup> Certes, ces choix dépendent

---

<sup>141</sup> Cette constatation nous semble soutenir l'hypothèse de Susan Wales que nous avons présentée dans notre introduction, p. 28-29.

<sup>142</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 1.

<sup>143</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 7. Cf. Version C : « Et pour chou que ou tempz advenir on puist sçavoir qui a mis ceste hystore sus, et qui en a esté acteres, je me voel nommer. On m'apelle, qui tant me voelt honnorer, sire Jehan Froissart, prestre, canonne de Chymay et de Liles en herbes. Et le fis, compillay, dittay et ordonnay a le requeste, contemplation et plaisance de hault prinche et renommee, monssigneur Guy de Chastellon, conte de Blois, signeur d'Avasnes, de Chimay et de Biaumont, de Sconnechove et de la Gode, mon bon maistre et souverain signeur », *Chroniques*, ms. de Chicago f. 37.1, fol. 2r.

<sup>144</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 1.

des événements extérieurs mais puisque l'historien est à la recherche des événements, et non les événements à la recherche de l'historien, c'est lui, tel un chef d'orchestre, qui dirige et oriente la version de l'histoire offerte aux lecteurs. Ainsi, ce prologue illustre-t-il parfaitement l'évolution plus générale qu'a constatée Jean-Marie Moeglin : l'historien devient conscient de son rôle médiateur entre la réalité et le récit qu'il en fait parce que c'est lui-même qui y accède pour en rendre compte.<sup>145</sup> Et cette tendance trouve son parachèvement dans le prologue du livre IV, qui développe le thème de la forge associée dès le XII<sup>e</sup> siècle à la force créatrice de la nature – image qui revêt chez Froissart la signification de la création artistique.<sup>146</sup> La figure du chevalier, celui qui fournit la matière propre à l'écriture de l'histoire, ne subit pas pour autant un effacement complet.<sup>147</sup> Les exploits guerriers sont toujours présentés comme une matière propre de « la noble histoire » à laquelle Froissart œuvre depuis longtemps. Ainsi, le chevalier et l'historien travaillent-ils et se perfectionnent-ils en parallèle.<sup>148</sup> Aussi, les chevaliers et écuyers restent-ils des informateurs privilégiés qui peuvent fournir au chroniqueur sa matière et la rendre « authentique ».<sup>149</sup>

\* \* \*

Froissart est dès le début de son projet historiographique conscient de l'importance de l'écriture pour éterniser les grands faits et pour contribuer à la gloire de ceux qui en portent la responsabilité. Contrairement à Jean le Bel, son prédécesseur, son modèle et sa source, il veut apposer son nom à l'œuvre qu'il entreprend et continue au fil des années. Sa

---

<sup>145</sup> Jean-Marie MOEGLIN, « La vérité de l'histoire et le moi du chroniqueur », in : *La vérité. Vérité et crédibilité : construire la vérité dans le système de communication de l'Occident (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, éd. Jean-Philippe Genet, Paris – Rome 2015, p. 521-538.

<sup>146</sup> Cf. les textes de M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 37-38 et « Froissart dans sa forge », in : *Froissart dans sa forge*, p. 85-89 ; et aussi K. BROWNLEE, « Mimesis, authority and murder : Jean Froissart's voyage en Béarn », p. 70-71.

<sup>147</sup> Nous sommes sur ce point en désaccord avec les conclusions de L. HARF-LANCNER, « De la prouesse du chevalier à la gloire du clerc », p. 169-170.

<sup>148</sup> Dans le prologue du livre III, Froissart rappelle que les hommes d'armes en Castille, Portugal, Gascogne etc. ne séjournent pas de façon oisive et lui non plus ne doit pas rester ainsi, *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 1. Il pousse le parallèle du double effort pour l'éclosion dans le prologue du livre IV, *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 8 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 3).

<sup>149</sup> Dans le prologue du livre III, Froissart justifie son voyage à la cour de Gaston de Foix par le fait que c'est lieu propice pour s'informer « car là sont et retournent moult volentiers tous chevaliers et escuiers estrangiers » (*Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 2). Le renvoi à l'enquête auprès des « anciens chevaliers et escueirs qui avoient esté es fais d'armes et qui proprement en sçavoient parler et aussy à aucuns hiraulx de credence » se trouve aussi dans le prologue du livre IV, *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 8 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 2).

signature d'auteur, que avons mise en lumière, subit certaines modifications : sa place ainsi que les éléments qui la constituent changent, prenant un sens vis-à-vis de l'ensemble de chacun des prologues et ce en lien avec d'autres motifs employés. Dans le prologue de la version A, l'auteur déclare se fonder sur « les vraies croniques jadiz faites par Jehan le Bel ». <sup>150</sup> Par la reconnaissance de la véridicité de cette source écrite, il lui confère le statut de modèle et cela se traduit dans un double aspect : le genre historique choisi par le chanoine liégeois permet de justement rendre compte de la réalité, et ses liens sociaux flatteurs lui permettent d'y accéder. Si Froissart établit alors une relation explicite de filiation, il conçoit celle-ci comme l'aboutissement de son propre cheminement auctorial. Le prologue de la rédaction ordinaire, étant le seul à réserver une place aussi importante à la première source de Froissart et à mentionner en même temps son propre renouveau historiographique, exprime surtout le souci de présenter un historien à la fois capable et bien placé pour entreprendre l'écriture des *Chroniques*.

Le manuscrit d'Amiens et les versions B/C s'ouvrent sur une mention de la chronique de Jean le Bel, mais celle-ci ne remplit plus une fonction de modèle, étant au contraire mise en rapport avec d'autres sources du récit. La vérité de la narration froissartienne est garantie surtout par la volonté d'acquérir des témoignages authentiques permettant au chroniqueur d'accéder à la réalité des événements. C'est dans ce sens là que la figure de l'auteur devient gage d'autorité de son récit. Si les sources sont de vrais médiateurs du réel, c'est le chroniqueur qui les rassemble. <sup>151</sup> Et l'acte même de réaliser cette quête est rehaussé encore dans les prologues des livres III et IV.

Esquissant le parcours de sa vie dans le prologue du livre IV, les longues années d'efforts pour collecter les informations relatives à son propos, Froissart renoue en quelque sorte avec le prologue de la version A. Mais il ne s'agit pas de boucler l'histoire de sa carrière. C'est plutôt dresser un bilan avec satisfaction. En jetant un regard rétrospectif sur son cheminement, il n'exprime plus l'espoir de composer un chef-d'œuvre comme au moment où il justifiait sa prise de parole; maintenant, il constate avec plaisir la réussite de son dessein : « Or considerez entre vous qui le lisiez ou le lirez ou avez leu ou orrez lire comment je puis avoir sceu ne rassamblé tant de fais ». <sup>152</sup> Certes, son œuvre n'est pas achevée

---

<sup>150</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 1v.

<sup>151</sup> Ce passage conclusif est une partie remaniée de notre article, Věra VEJRYCHOVA, « La réécriture de l'histoire chez Jean Froissart. Le chroniqueur face à ses sources », in : *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge. Contraintes génériques et contraintes documentaires*, éd. Étienne Anheim – Pierre Chastang – Francine Mora-Lebrun – Anne Rochebouet, Paris 2015, p. 103-114.

<sup>152</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 7 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 2).

puisqu'elle est intimement liée à sa vie, au point de constituer sa véritable raison d'être, mais elle s'était déjà avérée une entreprise appréciée, louée et reconnue.<sup>153</sup>

L'espace du prologue permet de situer différentes perspectives sur le rôle que devrait jouer l'auteur dans le processus de l'écriture historique. Parallèlement à leur fonction de sauver les grands faits de l'oubli, les chroniqueurs peuvent se positionner explicitement comme des moralistes.<sup>154</sup> Chez Froissart, les liens qu'il établit avec l'activité créatrice littéraire est purement du côté de la *mémoire*. Le rôle qu'il réclame dans les *Chroniques* est surtout la noble tâche de sauver de l'oubli les nobles faits. La figure quasi hiératique du chroniqueur des premiers prologues s'investit à la fin d'images que Froissart développa dans sa poésie. Le mythe de Pynoteüs qu'il élabore dans *La Prison amoureuse* non seulement superpose les figures antiques de Pyrame, Orphée et Pygmalion, mais plus encore fait jouer à la figure de l'amant privé de sa bien-aimée le rôle de Prométhée. Grâce à une association entre le narrateur et Pynoteüs, se crée un lien entre l'acte de la création et l'activité littéraire qui est la sienne.<sup>155</sup> Cette imagerie puissante que Froissart met en œuvre au sein du genre poétique trouve un écho peut-être un peu plus modeste dans le prologue du livre IV avec le motif de la forge. Si Froissart invite les lecteurs à contempler la grandeur de ce qu'il accomplit à travers ses recherches infatigables des témoignages, il ne les laisse pas non plus douter de son investissement créateur, nécessaire pour « forger » à partir de la matière historique une œuvre véritable. L'insistance sur l'acte de la mise en mémoire se conjugue avec la référence aux qualités littéraires de l'auteur, les deux ensemble faisant ressurgir une conception très fière de sa tâche d'historien.

---

<sup>153</sup> Dans les livres III et IV, Froissart inclut quelques remarques appréciatives qui constituent un témoignage sur la valeur de son œuvre. Une telle remarque est dispensée par Gaston de Foix, *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 3 ; une autre se trouve à la fin des *Chroniques* : Froissart se souvient qu'il a été présent à la naissance de futur Richard II. Cf. aussi Florence BOUCHET, « Froissart à la cour de Gaston Febus : lire et être lu », in : *Froissart à la cour de Béarn*, p. 179-190.

<sup>154</sup> Cf. par ex. l'étude de Laurence MATHEY-MAILLE, « L'Écriture des commencements dans le *Roman de Rou* de Wace et la *Chronique des ducs de Normandie* de Benoît de Saint-Maure », in : *Seuils de l'oeuvre dans le texte médiéval*, p. 79-93.

<sup>155</sup> *La Prison amoureuse*, p. 83-105, v. 1295-2009. Voir Jacqueline CERQUIGLINI-TOULET, « Polyphème et Prométhée. Deux voies de la „création“ au XIV<sup>e</sup> siècle », in : *Auctor et auctoritas*, p. 402-410.

## Chapitre III

### LA MISE EN SCÈNE DE L'AUTEUR-TÉMOIN

Grâce à Isidore de Séville, la plupart des chroniqueurs médiévaux était persuadée que l'expérience directe des événements était un des gages les plus fiables de la vérité.<sup>156</sup> Cette idée était d'ailleurs incorporée au nom même d'*Historia*, dérivé du verbe *historein* – voir et savoir. L'historien était donc celui qui a vu.<sup>157</sup> Un récit historique cependant ne peut pas se faire véritablement intradiégétique, c'est-à-dire raconté comme si l'historien se trouvait au même niveau de connaissance que les autres participants. Sophie Marnette, qui a travaillé sur les questions de la focalisation dans les récits historiques médiévaux, propose de concevoir une catégorie propre à régime spécifique – « la focalisation externe de témoignage ». Entre la focalisation externe, où le narrateur se situe en dehors du récit, et la focalisation interne, lorsque le récit correspond à la perspective d'un des personnages, se glisse un type qui identifie le narrateur à un des témoins.<sup>158</sup> Les textes avec ce type d'articulation entre la voix du narrateur et la réalité historique mise en récit s'imposent avec force au XIII<sup>e</sup> siècle avec des auteurs qui racontent en première personne les événements dont ils ont été les témoins (souvent en lien avec les croisades).<sup>159</sup>

Froissart pourtant ne s'inscrit pas dans cette tendance générale. Certes, parce que son récit commence au milieu des années 1320, une bonne part du premier livre ne relève pas d'événements que le chroniqueur a pu vivre personnellement. Mais même les traces du passé plus ancien que rencontre Froissart sont très rarement évoquées par la référence à son témoignage. Cette réticence semble en fait obéir à l'approche dictée par sa source-modèle. Jean le Bel qui participa à la première campagne d'Édouard III en Écosse mais ne procéda pas à une annonce d'un régime différent de témoignage au début de l'épisode. Au contraire, il mentionne sa présence dans la compagnie de Jean de Hainaut à la troisième personne :

---

<sup>156</sup> Alexandru CIZEK, « L'*Historia* comme témoignage oculaire. Quelques implications et conséquences de la définition de l'historiographie chez Isidore de Séville », in : *Histoire et littérature au Moyen Âge*, éd. Danielle Buschinger, Göppingen 1991, p. 69-84 ; voir aussi Jeanette BEER, *Narrative Conventions of Truth in the Middle Ages*, Genève 1981, p. 23 et sqq.

<sup>157</sup> Bernard GUENEE, *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, Paris 2011, p. 77 et sqq.

<sup>158</sup> S. MARNETTE, « Narrateur et point de vue dans les chroniques médiévales », p. 179 et sqq.

<sup>159</sup> M. ZINK, *La subjectivité littéraire*, p. 171-264 ; S. MARNETTE, « The experiencing self and the narrating self », p. 117-136 ; Peter AINSWORTH, « Contemporary and Eyewitness History », in : *Historiography in the Middle Ages*, éd. Deborah Mauskopf Deliyannis, Leiden 2003, p. 249-276.

« Des Hebignon y vinrent Jehan li Beaulx ». <sup>160</sup> Ce n'est qu'un peu plus loin que le narrateur déclare être présent. <sup>161</sup> Par la suite, il emploie un « nous » qui lui permet de se situer dans la perspective intradiégétique ; jamais pourtant, il n'identifie la voix du narrateur-témoin avec l'auteur. <sup>162</sup> La figure de Jean le Bel reste donc l'un des protagonistes de l'expédition au même titre que tous les autres compagnons sans être rattachée à la création du texte.

Une attention particulière à la figure auctoriale de Jean Froissart fut naturellement accordée surtout dans les livres III et IV. Selon le consensus des chercheurs, les livres précédents ne sont pas marqués par la présence de l'auteur-témoin dans le texte. Peter Ainsworth a même strictement cloisonné la présence directe de l'auteur dans les deux premiers livres aux « notes de régie » que nous avons vues dans la première partie. <sup>163</sup> Ce n'est qu'avec le voyage en Béarn que commencerait une véritable mise en scène du « je ». <sup>164</sup> Sans vouloir nier l'importance de cette nouvelle façon d'écrire l'histoire qui voit le jour au début du livre III, il est possible de retracer quelques références au parcours personnel de l'auteur dans le livre I. En effet, nous avons relevé plusieurs occurrences où Froissart renvoie soit à une expérience directe, soit à une source de renseignement, se plaçant dans ces deux types de situations comme un gage de vérité dans le processus de la mise en récit de la réalité historique. Il est tout à fait intéressant de comparer ces occurrences à travers les différentes rédactions du premier livre. Non seulement la dernière rédaction, connue pour une présence importante du « je » auctorial, mais aussi les versions précédentes font apparaître certaines divergences dans le traitement des événements historiques et dans leur mise en récit. Leur analyse pourra se révéler pertinente pour comprendre la conception froissartienne de l'écriture des *Chroniques*. Dans le tableau ci-dessus, nous présentons un aperçu des endroits où ces mentions se trouvent. <sup>165</sup>

---

<sup>160</sup> *Chronique de Jean le Bel*, t. 1, p. 41.

<sup>161</sup> « Et je mesmes qui fus là present, ne peus en mon hostel entrer pour moy armer... », *Chronique de Jean le Bel*, t. 1, p. 44.

<sup>162</sup> Le récit entier de la campagne d'Écosse : *Chronique de Jean le Bel*, t. p. 41-77.

<sup>163</sup> « The author's direct presence in the book I and II is limited to the statements of the sort „comme vous orez en avant en ceste histoire“ etc. », P. AINSWORTH, *Jean Froissart and the Fabric of History*, p. 144.

<sup>164</sup> *Ibidem*, p. 144.

<sup>165</sup> La petite croix signifie que la rédaction en question contient le même passage mais qu'elle omet la référence à la personne de l'auteur-témoin. Le trait signifie que le passage ne se trouve pas dans la rédaction en question : certaines parties correspondent dans la rédaction A à l'interpolation des *Grandes Chroniques de France* ; le ms. de Rome se termine en 1350 ne contenant qu'une partie du livre I. Pour des raisons pratiques, nous n'avons pas inclus dans notre comparaison la rédaction C.

	ms. Amiens	rédaction A	rédaction B	ms. Rome
<p><b>1. (1327)</b>  « ainssi l'ay-je oy depuis  <b>recorder de la bonne dame</b>  qui fut roine d'Engleterre et  dallés qui je demouray [...] ]  Si me fist elle tant de biens  que j'en suis tenus de prier  à tous jours més »</p>	t. 1, p. 23	Bes. 864, fol. 6v-7r	x	x
<p><b>2. (1333)</b>  « <b>si comme il me fu dit</b>  <b>quant j'i fui</b> car ens où  castiel je reposay par III jourz  avoecque le roy David  d'Escoche, si comme je poray  bien dire sour le fin de ce  livre »</p>	t. 1, p. 167	x	x	x
<p><b>3. (1339)</b>  « ...et encores est elle  [l'épée], je croi, en le salle de  Honnecourt. Toutes fois, elle  y estoit, quant je trettai ce  livre, <b>et me fut moustrée</b>,  par un jour <b>que je passai par</b>  <b>là</b>, et m'en fut recordée la  verité et li manière de  l'assaut... »</p>	x	Bes. 864, fol. 42v	t. 1.2, p. 168- 169	x
<p><b>4. (1351)</b>  « Et depuis <b>je vi soir</b> à le  table dou roy Charle de  France un chevalier breton  qui esté y avoit [au combat  de Trente] »</p>	x	- (≈ interpol. des GCF)	t. 4, p. 115	-
<p><b>5. (1356)</b>  « sicomme <b>je l'oy compter</b>  depuis par le seigneur de  Bercler en Engleterre, <b>en son</b>  <b>castiel meyme</b> qui siet sour  le rivierre de Saverne, où  chemin de Galles »</p>	t. 3, p. 114-5	x	x	-
<p><b>6. (1359)</b>  « <b>je ne fui mies</b> à son  trespas. Mès <b>on me reprist</b></p>	t. 3, p. 189	x	x	-



qu'il fourssenna et mourut villainnement et manga ses mains et estrangla son cambrelent »				
<b>7. (1364)</b> « par lequel hiraut nommet Windesore je fui enfourmés de ceste bataille [...] car <b>j'estoie à Douvres</b> au jour qu'il y vint et que les nouvellez y furent premierement sceuwes. Et le cause pour quoy li roys englés estoit adont là [...] je le vous diray »	<b>t. 3, p. 352-353</b>	x	x	-
<b>8.</b> « Or ne sai de ceste nef qu'il en avint car, depuis II ans apriés le departement dou roy de Cippre, <b>je le vi à Zanduich.</b> [...] <b>J'en demanday</b> quant je fui là pourquoy c'estoit, més nulx ne m'en savoit le voir à dire »	<b>t. 3, p. 287</b>	<b>Bes. 864, fol. 234v</b> « laissa le vaissel [...], ne point ne l'emmena. Car depuis deux ans après <b>je le vy la</b> arrêté et ancré »	<b>t. 6, p. 91-92</b> = version A	-
<b>9. (1366)</b> « Si crolla li dis princes [de Galles] la teste et dist en englés, si com je fui adonc enfourmés, car <b>j'estoie lors</b> pour le temps à Bordiaus... »	x	<b>Bes. 864, fol. 267r</b>	<b>t. 6, p. 232</b>	-
<b>10. (1369)</b> « si lairons à parler des dis messagiers [...] deviers le pappe, si comme je leur oy recorder <b>car je me parti de Romme avoecq yaux</b> et rappassay les mons en leur compaignie... »	<b>t. 3, p. 467-468</b>	x	x	-

Commentaire des occurrences :

1. Froissart met en place le sentiment amoureux qui s'établit entre les futurs époux, Philippa de Hainaut et Édouard III. Le récit est structuré par les topoi de l'amour courtois : le jeune homme s'éprend de la fille de Guillaume de Hainaut, et elle lui accorde sa faveur. La véridicité de cette histoire peu probable est appuyée par le témoignage de la reine même. La rédaction B évacue complètement cette dimension courtoise,<sup>166</sup> le manuscrit de Rome parle de la tristesse de Philippa lors du congé mais il n'y a guère espace pour l'enjouement de la première version.<sup>167</sup> Malgré le fait que dans la rédaction de Rome, Froissart s'adonne à la louange nostalgique de la feu reine sa patronne, il n'invoque plus son témoignage.

2. Le passage se rapporte à la deuxième campagne d'Édouard III en Écosse.<sup>168</sup> Il y affirme que le château de Stirling date du passé mythique du roi Arthur. Froissart traite des événements écossais de façon très différente dans toutes les rédactions du premier livre – dans le manuscrit d'Amiens le plus longuement, racontant une série de faits qui ne sont pas confirmés dans d'autres sources. C'est aussi uniquement dans cette version qu'il appuie son témoignage par l'ouï-dire grâce à sa visite à Stirling.<sup>169</sup>

3. Froissart raconte l'assaut de l'abbaye d'Honnecourt durant la campagne d'Édouard III en Thiérache par ses alliés continentaux et la défense vaillante de l'abbé.<sup>170</sup> Henri de Flandre aurait percé la porte avec son épée mais l'Abbé l'aurait retenue si bien qu'elle resta à l'intérieur. Le ms. d'Amiens donne une version assez succincte, sans décrire les particularités de cet assaut.<sup>171</sup> Les versions A/B étendent le récit : la matérialité de l'épée toujours présente dans l'abbaye et dont la réalité est certifiée par la visite de Froissart doit servir de preuve de ce combat singulier. Étrangement, le ms. de Rome remploie cette dernière version élargie,

---

<sup>166</sup> Cf. *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 23 et sqq.

<sup>167</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 70. M.-T. de MEDEIROS, « Le pacte encomiastique » voit dans la rédaction de Rome l'apogée de cette mise en scène romancée. Nous pensons pourtant que la dernière rédaction déplace la perspective vers d'autres accents (l'arrivée solennelle de la future reine en Angleterre et le couronnement, p. 158 et sqq.) et que la courtoisie est déployée dans la plus grande mesure dans la rédaction d'Amiens.

<sup>168</sup> Pour le contexte historique, cf. surtout R. NICHOLSON, *Edward III and the Scots*.

<sup>169</sup> Cf. *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 28v et sqq. ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 112-114.

<sup>170</sup> J. SUMPTION, *The Hundred Years War I*, p. 283 mentionne seulement la tentative vite abandonnée de prendre le château d'Honnecourt sans apporter quelque information sur cette affaire. Pour la campagne de Thiérache ibidem, p. 278-290.

<sup>171</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 275

sans toutefois faire appel au témoignage de la vue et de l’ouï-dire de l’auteur.<sup>172</sup> Est-ce à dire que l’extension de l’épisode dans les versions ordinaires est due au fait que Froissart apprit les détails de cette histoire après la rédaction de la version d’Amiens? Le désir de certifier ces « ajouts » par sa présence disparaît pourtant de la dernière rédaction.

4. Dans la rédaction B, Froissart, après avoir raconté le « combat de Trente » devant le château breton de Josselin, renvoie à la rencontre qu’il fit à la cour de Charles V d’un participant à cette « micro-bataille » qui eut beaucoup de retentissement.<sup>173</sup> La remarque renvoyant au témoignage oculaire du chroniqueur manque dans le manuscrit d’Amiens<sup>174</sup> et on la chercherait en vain dans la rédaction A, où cet événement correspond sur le plan temporel à l’interpolation des *Grandes Chroniques de France*. Il est en revanche très intéressant qu’elle soit incluse dans l’abrégé, où elle est en plus datée : « bien vingt-deux and puissedy [le combat de Trente] j’en vich ung [des combattants] soir à la table du roy Charle de Franche, et on l’appeloit monsigneur Iévain Caruel, et, pour chou que il avoit esté le un des trente, on l’onnouroit deseure tous aultres, et ousy il monstroït bien à son viaire qu’il sçavoit que cops d’espées, de daghes et de haches valloient, car il estoit moult playés ».<sup>175</sup> Cette mention dans l’abrégé est d’autant plus curieuse que, de toutes les autres références à la présence du chroniqueur que nous avons retrouvées dans les autres rédactions, nous n’en trouvons aucune qui soit insérée dans ce texte.

5. Froissart raconte le combat individuel entre le seigneur de Berkeley et un écuyer français dans le cadre de la bataille de Poitiers. Les récits sont presque identiques quant à cet épisode dans le ms. d’Amiens et dans la version A. Pourtant, dans cette dernière, Froissart ne renvoie pas à sa source directe. Outre la description minutieuse de ce combat qui trahit une source privilégiée, Froissart a soin de situer géographiquement le château de Berkeley pour donner de l’autorité à son affirmation de l’avoir visité. Ce qui est dans ce sens extrêmement intéressant, est qu’il transfère cette connaissance à son personnage dans les autres versions. En effet, il fait converser les deux combattants quand le seigneur de Berkeley est pris comme prisonnier et nous l’entendons dire : « on m’appelle Thomas, et suis sire de Bercler, ung

---

<sup>172</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 321-322.

<sup>173</sup> J. SUMPTION, *The Hundred Years War II*, p. 25-35 ; Steven MUHLBERGER, « The Combat of the Thirty against Thirty : an example of medieval chivalry ? », in : *The Hundred Years War II : Different Vistas*, éd. Andrew Villalon – Donald Kagay, Leiden 2008, p. 284-294.

<sup>174</sup> Cf. *Chroniques, ms. d’Amiens*, t. 3, p. 58.

<sup>175</sup> *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 17, p. 284. Selon Siméon Luce, il est plus probable que Froissart ait pu faire la connaissance de cet écuyer breton, Yvain Charuel, en 1374, *Chroniques*, éd. SHF, t. 4, p. XLV, n. 2.

moult bel chastel seant sur la riviere de Saverne, en la marche de Galles ». <sup>176</sup> Cette façon de réécrire l'épisode dépouille la voix du narrateur de l'autorité de *savoir* à travers son expérience directe pour conférer ce savoir à l'un des personnages et ainsi constitue une preuve marquante que Froissart laissa intentionnellement de côté le renvoi à sa rencontre avec ce seigneur.

6. La mention concerne la mort de Jean de Picquigny, partisan des Navarrais qui joua un rôle dans les ravages de la guerre contre le dauphin Charles. <sup>177</sup> En réalité, ce passage est copié de la chronique de Jean le Bel, ainsi que la suite qui se lie thématiquement au premier épisode. Le chroniqueur liégeois conçoit Picquigny comme une sorte de diable qui mérite bien sa vile mort ; il enchaîne sur un récit du jugement de Dieu sur ceux qui commettent des blasphèmes. <sup>178</sup> Froissart, sans apprécier véritablement ce seigneur pillard, <sup>179</sup> renvoie les phénomènes étranges qui accompagnèrent sa mort et celle de deux autres routiers à la sphère du surnaturel : « Uns si fais miracles estoit adont avenues... ». <sup>180</sup> C'est donc peut-être cette dimension d'étrangeté, du surnaturel, qui l'amène dans le manuscrit d'Amiens à mettre en relief les témoignages sur la mort qui suppléent l'expérience personnelle *de visu*. <sup>181</sup> Dans les versions A/B, malgré le fait que cette dimension surnaturelle n'en soit pas évacuée, il constate plus simplement que « trespasa de cest siecle [...] si comme on dit ». <sup>182</sup>

7. Le passage se rapporte à l'annonce de la victoire montfortiste à Auray au roi d'Angleterre. Dans la version ordinaire, Froissart raconte que « si vinrent ossi ces nouvelles au dit roy d'Engleterre, car li contes de Montfort l'en escrisi, au cinquime jour que la bataille avoit esté devant Auroi, en le ville de Douvres. Et en aporta lettres de creances uns varlés [...] par lequel hiraut et aucuns chevaliers d'un lés et de l'autres qui furent à le bataille je fui enfourmés ». <sup>183</sup> Dans le passage réécrit, Froissart ne renvoie plus à sa présence à Douvres,

---

<sup>176</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 176r ; de même *Chroniques*, éd. SHF, t. 5, p. 51.

<sup>177</sup> Cf. R. CAZELLES, *Société politique, noblesse et couronne sous Jean le Bon et Charles V*, p. 288-290 ; IDEM, « Le parti navarrais jusqu'à la mort d'Étienne Marcel », *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques* 2, 1960, p. 839-869.

<sup>178</sup> *Chronique de Jean le Bel*, t. 2, p. 282-283.

<sup>179</sup> Cf. *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 192r-193v.

<sup>180</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 3, p. 189 ; de même dans les versions ordinaires : *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 203r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 5, p. 175.

<sup>181</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 3, p. 189.

<sup>182</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 203r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 5, p. 175.

<sup>183</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 173-174 ; *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 253r offre une leçon différente : « Aussi vindrent ces nouvelles au roy d'Angleterre en la vil le de Douvres au VIe jour après que la bataille avoit esté devant Aulroy, comment le conte de Montfort avoit gagné la bataille et obtenu la place ; et

seulement à ses sources d'information. Puisqu'il déclare être informé par le héraut qui apporta les nouvelles à Douvres, il aurait pu être présent, mais pas nécessairement... De toute manière, cette circonstance reste non-articulée et Froissart juge plus important de multiplier les sources et de signaler qu'elles proviennent des deux camps engagés dans la guerre.

8. Froissart raconte la visite de Pierre de Lusignan en Angleterre – un tour d'Europe liée à l'incitation à la croisade.<sup>184</sup> Dans le ms. d'Amiens, Froissart renvoie à une enquête qu'il aurait faite quant au destin du bateau que le roi Édouard III offrit à Pierre de Lusignan. Les versions ordinaires notent également le témoignage oculaire du chroniqueur ; la perspective cependant n'est pas tout à fait la même. Alors que le ms. d'Amiens attire l'attention sur la recherche des réponses, le narrateur des rédactions ordinaires ne se pose plus de questions suscitées par la présence du navire dans le port de Sandwich, et constate simplement que le bateau fut laissé là. Notons que l'abrégé, tout comme dans tous les autres cas de ces renvois à la personne du chroniqueur, sauf une exception relevée, omet cette mention. Froissart connaît les détails relatifs à ce don mais ne renvoie pas à son expérience.<sup>185</sup>

9. Le passage est relatif aux préparatifs du prince de Galles à l'expédition en Castille à la fin de l'année 1366. La réaction du prince que nous avons citée se situe dans le contexte de la querelle avec le sire d'Albret. Cet épisode joue un rôle important dans la construction du récit froissartien de la réouverture de la guerre franco-anglaise quelques années plus tard. Dans les rédactions ordinaires, le chroniqueur noue l'intrigue dès ce moment précédant la campagne du prince en Castille, alors que dans le ms. d'Amiens, il ne problématise les liens entre le prince de Galles et les seigneurs gascons qu'au moment des tensions en 1369. Par conséquent, cet épisode manque entièrement dans la première rédaction.<sup>186</sup>

---

emporta lettres de creance ung varlet [...] par lequel herault et par aulcuns chevaliers d'un costé et d'autre je fuz informéz ». La leçon similaire à celle de l'édition SHF se trouve dans *Chroniques*, ms. BNF fr. 2655, fol. 261r : « Si vinrent auxi ces nouvelley au roy d'Engleterre car le conte de Montfort l'en escrivi au V<sup>e</sup> jour que la bataille avoit esté devant Auroy en la ville de Douvrez et en aporta lettres de creance .I. valet [...] par lequel herault et aucuns chevaliers d'un lés et de l'autre qui furent à la bataille je fui enfournés ».

<sup>184</sup> Cf. N. JORGA, *Philippe de Mézières*, p. 144-201 ; et de façon plus succincte N. HOUSLEY, *The Later Crusades*, p. 39-41 ; Peter EDBURY, *The Kingdom of Cyprus and the Crusades, 1191-1374*, Cambridge 1993, p. 164-165.

<sup>185</sup> « donna encore le roy d'Engleterre au roy de Chipre une trop belle grosse nef qui gistoit à l'entrée du havre de Zandevich, laquelle on apelloit Catheline [...] mais je ne say qu'il en avint, car depuis le roy de Chipre le laissa et le rendy à madame la royne d'Engleterre », *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 17, p. 403.

<sup>186</sup> Nous reviendrons à ces questions plus en détail dans le chapitre suivant.

10. Froissart voyagea en Italie dans la compagnie de Lionel de Clarence pour assister au mariage de ce dernier avec Yolanda Visconti. Le chroniqueur continua ensuite jusqu'à Rome. Or ce trait autobiographique n'apparaît que par hasard lorsque Froissart le mentionne à la marge du voyage de Guichard IV d'Angle auprès du pape. Dans les versions ordinaires, la mention autobiographique disparaît totalement.<sup>187</sup>

La liste des références à la figure de l'auteur-témoin que nous avons établie apporte quelques constatations surprenantes. Rarement les remarques qui laissent transparaître dans le récit le chroniqueur en tant qu'enquêteur ou sa vie sont incluses toutes à la fois dans l'ensemble des rédactions du texte. Les rédactions ordinaires et la rédaction de Rome pratiquent pour la plupart des cas un effacement des renvois insérés dans le ms. d'Amiens ; en revanche, les versions A et B contiennent des références qui manquent dans la rédaction d'Amiens. Une unique mention leur est commune (n° 8). La toute première mention représente un cas spécial : en effet, le début de la rédaction A diffère de la version « ordinaire révisée », le commencement étant tout à fait original, et ensuite un certain nombre de folios correspondent à la rédaction d'Amiens.<sup>188</sup> La référence au renseignement de Philippa de Hainaut est donc contenue dans cette partie commune à ces deux textes. Mais comment comprendre les divergences que nous constatons à partir du tableau ci-dessus ? Essayons d'abord de chercher certains dénominateurs communs, s'il y en a, dans chacune des rédactions afin de comprendre à quelle fin Froissart a utilisé la référence à son expérience.

Les premières références à Froissart comme figure de témoin, contenues dans le ms. d'Amiens, sont surtout celles qui ont un lien avec les patrons prestigieux du chroniqueur. Ainsi renvoie-t-il à la reine Philippa (n° 1), à la compagnie de David Bruce (n° 2) et au seigneur de Berkeley (n° 5). Les autres références du ms. d'Amiens touchent aussi les situations où Froissart met en scène ses informateurs, tels le héraut Windsor (n° 7) ou les ambassadeurs auprès du pape à Rome (n° 10). Cette pratique, certes très rare, de mettre en scène les sources du récit est abandonnée dans les rédactions ordinaires du premier livre. Il est donc nécessaire de se demander d'abord quelle est leur fonction dans la première rédaction et ensuite quel pouvait être le motif de leur effacement dans les réécritures de ces passages?

---

<sup>187</sup> Cf. *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 294r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 107-109.

<sup>188</sup> Dans *Chroniques*, ms. de Besançon 864 la partie originale comprend après le prologue fol. 2r-3r. Les fol. 3r-12v correspondent à *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 1, p. 8-47.

La présence du « je » enquêteur se veut d’abord une authentification de la véracité. Mais ce témoignage authentique est souvent lié au prestige social et par conséquent, au prestige du chroniqueur honoré de la confiance des grands. Enfin, certaines références semblent se rapporter à des scènes qui pourraient sortir du cadre de l’historiographie telle que Froissart se propose de la poursuivre – des scènes relevant du monde courtois, du monde arthurien ou encore du monde des miracles. Nous ne souhaitons pas insinuer que Froissart se soit défendu de toute touche romancée dans son récit ni qu’il ait été réticent à l’héritage arthurien. Néanmoins, évaluer la perception de cette grande thématique médiévale n’est pas tout à fait aisé. Était-ce un passé peu suspect, que chacun admettait tout en le concevant comme une partie d’héritage transmis surtout par la fiction littéraire? Plusieurs historiens, comme Ranulph Higden au XIV<sup>e</sup> siècle, se permirent de critiquer l’œuvre fondatrice de Geoffroi de Montmouth ; pourtant aucun d’eux n’alla jusqu’à renoncer à l’existence historique du roi Arthur, qui faisait partie du panthéon héroïque médiéval.<sup>189</sup> Froissart suivit les pas de Jean le Bel et utilisa les références à ce passé arthurien de la Grande-Bretagne surtout à travers la topographie.<sup>190</sup> Retracer les « lieux de mémoire arthurienne », entendre les témoins les identifier ainsi, constituait une preuve de leur authenticité, tout comme la visite des lieux sacrés en Terre sainte ou dans d’autres lieux de dévotion des pèlerins. Mais cette optique qui semble rapprocher le chroniqueur du voyageur pieux à la recherche de reliques mérite d’être nuancée. La matière arthurienne fournit à notre chroniqueur l’inspiration principale de son roman *Méliador*. Son emploi de cette topique n’a pourtant rien de traditionnel. Les faits qui normalement devraient conduire au merveilleux débouchent chez lui bien souvent sur le réel, ou sont tournés en ridicule comme la chasse de Camel de Camois.<sup>191</sup> Pratiquant une « écriture déceptive », Froissart prend dans *Méliador* certaines distances vis-à-vis de cette matière arthurienne.<sup>192</sup> L’attractivité de ces thèmes était donc incontestable et Froissart n’hésita pas à les intégrer dans son récit historique. Cela pourtant n’évacua pas entièrement une certaine ambiguïté. Il en va de même pour les faits miraculeux, les *mirabilia* et tous les phénomènes inexplicables qui étaient monnaie courante,

---

<sup>189</sup> Cf. Pierre COURROUX, « Ni vaine ni plaisante ? La matière de Bretagne et les chroniqueurs », *Circé. Histoire, cultures, sociétés* 7, 2015, p. 1-22. Pour des conclusions complètement opposées qui lisent la réception de la thématique arthurienne comme une matière romancée voir Suzanne FLEISCHMAN, « On the Representation of History and Fiction in the Middle Ages », *History and Theory* 22, 1983, p. 278-310.

<sup>190</sup> Cf. Armel DIVERRES, « Jean Froissart’s Journey to Scotland », *Forum for Modern Language Studies* 1, 1965, p. 54-63 ; IDEM, « The Geography of Britain in Froissart’s *Meliador* ».

<sup>191</sup> L. HARF-LACNER, « La chasse au blanc cerf ».

<sup>192</sup> Florence BOUCHET, « Froissart et la matière de Bretagne : une écriture „déceptive“ », in : *Arturus Rex*, éd. Willy Van Hoecke – Gilbert Tournoy – Werner Verbeke, Leuven 1991, t. 2, p. 367-375.

faisant naturellement partie de l'historiographie médiévale jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle.<sup>193</sup> Certains exemples montrent toutefois que ces cas appelaient souvent un plus grand besoin d'authentification.<sup>194</sup>

Le fait que Froissart abandonne les références à son oui-dire dans les versions A/B peut être illustré par des preuves multiples : il évacue le ton courtois (n° 1), ou omet certains épisodes comme le siège du château de Stirling (n° 2). Mais dans d'autres cas, il s'agit purement d'un choix d'ordre méthodologique et la façon de présenter le récit, d'appuyer sa véridicité est intentionnellement modifiée (n° 5, 6, 7, 10). Jeanette Beer a voulu démontrer sur l'exemple des *Gesta Francorum*, un texte de la première Croisade en Terre Sainte, la prépondérance du témoignage oculaire qui pouvait justifier même certaines lacunes ou le caractère incomplet du récit.<sup>195</sup> Or, chez Froissart, nous observons un développement dans le sens opposé. Dans l'épisode de héraut Windsor, il préféra construire la vérité du récit par la multiplication des témoignages, même si cela signifiait abandonner la référence à sa propre figure de témoin. Dans d'autres passages, il « objectivise » son récit à travers la narration extradiégétique, à travers la voix du narrateur omniscient. De façon générale, toutes les scènes où Froissart renvoyait à ses sources se trouvent effacées dans les rédactions ordinaires. Ce type de témoignage n'est donc plus ressenti comme nécessaire à la construction de la vérité du récit.

Et si nous regardons du côté des références à la figure de l'auteur-témoin dans les rédactions A/B, nous constatons que Froissart ne renvoie pas tant à ses sources dont il tira un renseignement fidèle, mais surtout à son propre expérience de *visu* : l'épée à l'abbaye d'Honnecourt lui « fut moustrée » (n° 3), il vit à la table de Charles V le combattant des trente Yvain Charuel (n° 4), il dit aussi avoir vu le geste de mécontentement du prince de Galles à l'adresse de seigneur d'Albret car il était alors à Bordeaux (n° 9). S'ajoute à cette petite liste une référence commune aux rédactions A/B et au manuscrit d'Amiens. Il s'agit du bateau qu'Édouard III avait offert à Pierre de Lusignan et que Froissart vit deux ans plus tard (n° 8).

Résumons : la première rédaction contient plusieurs renvois à l'auteur du récit, mais c'est surtout en tant qu'enquêteur à la recherche de renseignements qu'il y apparaît. Les

---

<sup>193</sup> Une synthèse, quoique centrée sur les chroniques anglaises, est proposée par Chris GIVEN-WILSON, *Chronicles. The Writing of History in Medieval England*, Londres – New York 2004, p. 23-50. Irène FABRY-TEHRANCI, « Écrire l'histoire de Stonehenge. Narration historique et fiction romanesque », in : *L'écriture de l'histoire au Moyen Âge*, p. 131-146 propose une étude de cas intéressante, relative au passé mythique de la Grande Bretagne.

<sup>194</sup> Cf. Stefano MULA, « Les modèles d'autorité religieuse dans la narration profane (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle) », in : *Auctor et auctoritas*, Paris 2001, p. 161-173 (surtout p. 172-173).

<sup>195</sup> « Facts contributed to the truth without being essential to it », J. BEER, *Narrative Conventions of Truth*, p. 29.



remarques mettent en scène les informateurs de Froissart – les seigneurs qu’il put fréquenter ou simplement les témoins dignes de foi. Les réécritures ultérieures quant à elles choisissent d’inclure un autre type de référence présentant le chroniqueur comme un témoin direct. Si une telle occurrence est commune à ces rédactions, c’est que Froissart ne se refuse pas à ce type de justification du récit. L’abrégé que nous n’avons mentionné qu’à deux occasions contient une seule référence à Froissart auteur : c’est l’évocation de la rencontre de ce dernier avec l’un des champions du combat des trente à Paris. Nous pouvons bien sûr suggérer que c’est du fait de son écriture plus efficace et serrée que le texte de l’abrégé omet les renvois aux témoignages du chroniqueur. En revanche, cette unique remarque sur la présence du chroniqueur à la cour de Charles V peut être lue comme une sorte de « pont » entre la rédaction d’Amiens et les textes postérieurs qui se prêtent à présenter le chroniqueur comme témoin oculaire. Et cette pratique continue dans la rédaction C dans laquelle nous avons pu repérer la reprise des témoignages de *visu* concernant l’épée dans l’abbaye d’Honnecourt,<sup>196</sup> aussi bien que celui de la rencontre avec Yvain Charuel.<sup>197</sup> Cette comparaison n’est pas complète mais les deux occurrences suggèrent que Froissart ne retravailla pas ces passages de façon à présenter son récit différemment, sans gage de son autorité de témoin.<sup>198</sup>

Dans aucune de ces versions du livre I pourtant, nous ne captions la volonté du chroniqueur de laisser entrer dans le texte sa propre vie. Il n’y a pas chez lui de tentation autobiographique. Même la mention de son retour d’Italie n’a pas pour but d’exhiber son voyage à Rome, elle est là simplement pour appuyer le récit de l’ambassade de Guichard d’Angle auprès du pape. À ce stade de la carrière littéraire de Froissart, son écriture historique était fortement dissociée des autres genres. Le voyage en Italie est par exemple documenté dans *La Prison amoureuse*. Froissart y affirme avoir composé les chansons pour les fêtes à Chambéry, organisées à l’honneur de Lionel de Clarence par le comte de Savoie Amédée VI :

« Chil et chelles qui s’esbatoient  
Au danser, sans gaires attendre,  
Commenchierent leurs mains a tendre  
Pour caroler. La me souvint  
D’un tamps passé : ja il avint

---

<sup>196</sup> *Chroniques*, ms. de Chicago f. 37.1, fol. 29v.

<sup>197</sup> *Ibidem*, fol. 138r.

<sup>198</sup> Nous regrettons de pas avoir pu donner un caractère exhaustif à cette étude en forme de comparaison car nous n’avons pas pu consulter la rédaction C en entier. Son édition électronique n’inclut pas les passages relatifs au récit de deux autres références que nous avons trouvées dans les rédactions A/B.

En Savoie, en le court dou conte  
De qui on doit bien faire compte,  
Car il est nobles et vaillans,  
D'onneur faire aigres et taillans ;  
Celle grasce li portent tuit.  
L'an mil .CCC. sissante et uit  
Fu que passa parmi sa terre  
Li uns des enfans d'Engleterre,  
Lions, fils Edouwart le roi  
En tres noble et poissant arroi ».199

L'évocation des fêtes splendides a évidemment toute autre fonction que documentaire. Porté par le mémoire du passé un peu à la manière proustienne, Froissart se laisse au milieu d'une fête courtoise envahir par le souvenir des fastes vécus auparavant en une occasion similaire. Mais cette ouverture vers le monde de la mémoire, si elle lui permet de percevoir sa présence en miroir, ne le conduit à la fin qu'aux déceptions.<sup>200</sup> Le passage de Froissart à Chambéry a pour l'historien moderne une valeur historique ; pour lui, son évocation dans *La Prison amoureuse* n'est justifiée que par une poétique de la subjectivité. Mais rien de cela, pas même la présence du chroniqueur dans le cortège de Lionel de Clarence n'est mentionnée dans les *Chroniques*.<sup>201</sup>

À la lumière du développement que connaît la figure de l'auteur-témoin à partir du livre III, la quasi-absence du « soi » d'auteur dans les deux premiers livres s'explique par le fait que l'écriture historique de Jean Froissart subit une transformation profonde de la méthode narrative entre les livres II et III, que sépare une véritable rupture. Mais pourquoi le ms. d'Amiens contient-il quelques références à la figure de l'auteur à l'écoute de ses sources – références qui disparaissent dans les versions ordinaires? Et pourquoi celles-ci laissent-elles à plusieurs occasions transparaître l'auteur en tant que témoin oculaire? S'agit-il de conceptions historiographiques en évolution? Et en quoi ces pratiques se relient-elles avec l'écriture postérieure de Froissart?

La mise en scène de soi dans les livres tardifs semble de prime abord avoir essentiellement la même fonction et obéir à la même logique que dans les livres précédents. La comparaison avec le ms. de Rome suggère cependant un déplacement des accents. Les endroits où Froissart certifie l'authenticité de son témoignage dans les rédactions précédentes du livre I, sont réécrits dans la dernière rédaction de telle façon qu'ils présentent

---

<sup>199</sup> *La Prison amoureuse*, p. 47-49, v. 360-374.

<sup>200</sup> Cf. *ibidem*, p. 48-50.

<sup>201</sup> Cf. *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 449 ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 64.

un narrateur omniscient. Mais cela n'est absolument pas vrai pour maints autres endroits de cette version, où le témoignage de l'auteur vient s'imposer avec autorité. Les rares intrusions de l'auteur-témoin que nous avons repérées dans le ms. d'Amiens ne sont clairement pas perçues comme des éléments importants de la construction de l'autorité. Froissart les mentionne à la marge du récit, surtout pour se vanter de ses relations. Pour cette raison, elles peuvent disparaître dans les réécritures postérieures sans endommager – aux yeux du chroniqueur – la fiabilité de son texte. Les rédactions ordinaires pour leur part font moins preuve de la préoccupation de rapporter les événements contemporains dont le chroniqueur a pu devenir le témoin que d'attester personnellement des faits d'armes quelque peu extraordinaires. L'écriture du livre II, qui est elle aussi impersonnelle, fait ressortir la continuité d'une conception de l'histoire plutôt « objectivisante », proposée aux lecteurs par un chroniqueur qui gère assez tacitement ses sources d'information.

## Chapitre IV

### LA CONSTRUCTION DE L'AUTORITÉ AUCTORIALE

La réflexion sur la condition et les tâches de l'historien se fit particulièrement prolifique dans le milieu bourguignon du XV<sup>e</sup> siècle. Georges Chastelain notamment consacra de longs passages à la définition et à la défense de sa position, fruit de l'instrumentalisation de l'historiographie à la cour de Bourgogne, mais aussi reflet d'une évolution sociale plus large.<sup>202</sup> En effet, la naissance du statut officiel de l'historiographe à la cour de France en 1437 avec Jean Chartier et à celle de Bourgogne en 1455 avec Chastelain n'est autre chose que la reconnaissance de l'importance non seulement de l'histoire, mais aussi de celui qui l'écrit.<sup>203</sup> Sans que Froissart puisse jouir quelques décennies plus tôt d'une telle reconnaissance de son écriture, il se situe clairement au cœur de ce développement. La comparaison avec le prologue de Jean le Bel a montré que l'auto-identification de l'instance narrative en tant qu'auteur n'est certainement pas automatique. Si l'acte de se nommer dans le prologue s'appose au texte comme un sceau qui garantit la vérité de l'ensemble du récit, il témoigne en même temps d'une certaine fierté auctoriale. Dès le début de son entreprise historiographique, telle que nous la connaissons à travers les textes préservés, Froissart n'hésita pas à lier son nom à son œuvre. À la fin de sa vie, il se présentait comme un auteur mûr, plein d'assurance, conscient comme les historiens postérieurs de l'importance de la tâche dont il se sentait investi. Comment cette évolution s'inscrivait-elle dans le texte? Quels sont les éléments dont Froissart se sert pour construire l'autorité de son récit à travers l'instrumentalisation de soi? La majorité quasi-totale de ces situations où il se met en scène se trouvent dans les livres III et IV. Pourtant, nous commencerons notre parcours par la seule signature auctoriale contenue dans les livres précédents.

---

<sup>202</sup> Cf. E. DOUDET, « La condition de l'historiographe ».

<sup>203</sup> *Ibidem*.

**« Jou, sire Jehan Froissart, darrains venus depuis monseigneur  
Jehan le Bel en cel ouvraige » : une autorité fragile**

C'est ainsi que Froissart authentifie son récit des guerres de Bretagne et de la querelle de succession (1341-1364).<sup>204</sup> Il s'agit de l'entrée en matière contenue dans le ms. d'Amiens. Comme dans la partie précédente, là aussi avons-nous affaire à l'effacement du « je » d'auteur dans les rédactions postérieures? Quelle est donc la fonction de cette signature auctoriale dans la première rédaction du livre I? Pourquoi est-elle délaissée dans les réécritures de ce même endroit?

Froissart ouvre le passage en insistant sur le caractère exceptionnel de la matière dont il va traiter : « ... nous parlerons ainchois del coummenchement de le **grande et noble histoire** de Bretaingne, qui **grandement renlumine** ce livre pour lez biaux fés d'armes et grandes aventurez qui y sont advenues, plus **qu'en nul autre pays...** ». <sup>205</sup> L'histoire de Bretagne, ce n'est pas seulement une histoire quelconque de guerres opposant deux partis proclamant leur droit au trône ducal. Froissart renoue explicitement avec la « matière bretonne » de la tradition arthurienne. Celle-ci trouve sa place dans les *Chroniques* de façon explicite : grâce à sa source textuelle et aux témoignages de ses interlocuteurs lors de sa visite en Écosse, Froissart investit plusieurs monuments, tels les documents vivants, de ce passé fameux. Dans ce passage cependant, nous avons affaire à une *translatio* de la matière que le chroniqueur opère lorsqu'il introduit les guerres bretonnes. Sans devoir nécessairement mettre en scène les noms liés à la cour du roi Arthur, la grandeur des faits d'armes accomplis lors de ce conflit atteste elle-même de son caractère unique. Elle n'est pas une simple référence, mais un *signe* de la présence de la Prouesse. La Prouesse que Froissart se propose de suivre dans son cheminement à travers les cours antiques et européennes, à travers les âges et dont le roi Arthur était une figure emblématique.<sup>206</sup> À côté du souci d'accentuer la

---

<sup>204</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 2, p. 96. Pour la littérature sur le conflit voir la note 218 de notre I<sup>ère</sup> partie.

<sup>205</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 2, p. 95.

<sup>206</sup> Il est pourtant à signaler que, dans les deux prologues où Froissart énumère les preux du monde depuis les temps anciens jusqu'au présent, il passe la figure d'Arthur. Selon lui, la Prouesse chemina de Rome en France, où elle se fit visible chez Pépin, Charlemagne et leurs descendants, passant ensuite en Angleterre pour s'incarner dans les faits d'Édouard III et de son fils. *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 5-6 ; *Chroniques, ms. de Rome*, p. 38 propose quelques modifications mais omet lui aussi la figure d'Arthur. Celui-ci pourtant appartenait au canon des preux médiévaux, cf. Horst SCHROEDER, *Der Topos des Nine Worthies in Literatur und bildender Kunst*, Göttingen 1971, p. 41-167. Il est probable que Froissart l'omettait en raison de sa « chronologie » du cheminement de la Prouesse, puisque la figure d'Arthur est instrumentalisée dans le texte : Édouard III est loué pour ses qualités guerrières comme le roi le plus valeureux depuis Arthur, *Chroniques*, éd. SHF, t. 8/2, p. 230.

singularité des faits accomplis pendant les guerres de succession en Bretagne, Froissart est très clairement préoccupé par la nécessité de raconter la *vérité* de ces nobles guerres. Non seulement les connotations culturelles et littéraires avec la thématique arthurienne, mais aussi une raison plus pratique poussent notre chroniqueur à défendre ses positions. Ses liens avec différentes parties engagées dans le conflit, et notamment avec Gui de Blois, propre neveu de Charles de Blois qui était le prétendant au titre ducal, pouvaient mener à des suspicions de partialité. Encore dans le livre III, Froissart revient à cette matière pour se défendre explicitement de ne pas avoir « coloré » ni l'un ni l'autre parti.<sup>207</sup> Sa stratégie dans le livre I est bien moins directe : il invite le lecteur à juger du droit de Charles de Blois ou de Jean de Montfort, et cela en fonction de l'exposition des faits que le chroniqueur va lui offrir.<sup>208</sup> Cette invitation ne varie pas en fonction des rédactions (elle est seulement omise dans la rédaction de Rome) et illustre donc une fois de plus que, d'une part, Froissart ne prenait pas simplement le parti de ses mécènes, et, d'autre part, qu'il était tout de même conscient du risque d'en être soupçonné.

Pour toutes ces raisons, il a recours à des mécanismes d'autentification uniques pour l'ensemble du premier livre. Tout d'abord, il avance les mérites qu'a Jean le Bel à rendre juste un récit faussé : « Pluseur gongleour et enchanteour en place ont chanté et rimet lez guerres de Bretagne et coromput, par leurs chançons et rimes controuvées, le juste et vraie histoire, dont trop en desplaist à monseigneur Jehan le Biel... ».<sup>209</sup> Et puisque notre chroniqueur se présente en continueur de cette entreprise,<sup>210</sup> il étale non seulement les mérites de son prédécesseur, mais aussi les siens propres. L'entrée en matière bretonne constitue donc à la fois une deuxième défense de la prose en tant que langue de la vérité, et une deuxième mise en filiation du récit froissartien avec celui de Jean le Bel. Deuxième en effet puisqu'il fait écho au prologue de la version A. C'est là où Froissart articule pour la première fois ce programme historiographique en procurant en même temps une clé de lecture. Sans pouvoir expliquer en termes de progression chronologique la raison pour laquelle ce genre de réflexion et de formulation de l'autorité ne se trouvent pas dans un seul et même texte, on doit constater que ce furent les mêmes préoccupations qui amenèrent Froissart à faire ce choix. Il justifie son récit en renvoyant à une version non-véridique précédente afin de mettre

---

<sup>207</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 222-224.

<sup>208</sup> « Si en direz vostre entente et quel cause et droit messire Carles de Blois eur al hiretaige de Bretaingne et, d'autre part, li comtez de Monfort qui en fist fet et partie contre lui », *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 2, p. 96 ; les autres versions donnent des lectures presque similaires, *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 72v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 2, p. 86 ; *Chroniques*, ms. de Chicago f. 37.1, fol. 51r.

<sup>209</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 2, p. 96.

<sup>210</sup> « Jou, sire Jehans Froissart, darrains venus depuis monseigneur Jehan le Bel en cel ouvraige... », *ibidem*.

en relief la rectitude de sa propre méthode. Dans les deux cas, lorsqu'il veut rendre authentique son histoire aux yeux du lecteur, il fait appel à des comptes-rendus imparfaits des événements et à l'initiative de Jean le Bel dont il fait ainsi son précurseur.

La signature auctoriale revêt donc plusieurs significations. Elle identifie l'auteur en tant que source de la critique et de la réflexion sur sa propre entreprise, elle s'inscrit dans une continuité créatrice, mais elle se veut aussi un gage d'authenticité en assimilant l'auteur à un collecteur diligent de témoignages. La recherche *in situ* des sources d'informations est présentée comme la méthode de loin la meilleure pour pouvoir garantir la vérité de l'histoire. Dans la version d'Amiens, Froissart déclare : « Jou, sire Jehan Froissart, [...] ai-je allé et cherchiet le plus grant partie de Bretaingne, et enquis et demandé as seigneurs et as hiraux les guerres, les prises, les assaux... ». <sup>211</sup>

Les rédactions ordinaires s'expriment en termes assez similaires. Elles mettent en avant la noblesse de la matière, sur un ton cependant un peu moins panégyrique. <sup>212</sup> Nous y trouvons également une préoccupation pour le droit à l'héritage breton dont le lecteur doit être juge. De même que la première rédaction, celles-ci sont centrées sur la figure du chroniqueur-enquêteur de témoignages véridiques, se prêtant même à un jeu d'intertextualité puisqu'elles semblent reprendre une partie du prologue de Jean le Bel. <sup>213</sup> Mais à la différence du ms. d'Amiens, la voix du narrateur et historien à la recherche des renseignements n'est jamais dans les versions ordinaires identifiée par le nom, ni mise en filiation avec Jean le Bel, qui n'est pas du tout mentionné dans ce passage.

Les changements dans la réécriture de l'entrée en matière bretonne se font encore plus radicaux dans le ms. de Rome. Tout d'abord, l'importance accordée à ces affaires qui s'entrelacent à la manière d'une miniature par le texte des *Chroniques*, est considérablement atténuée. Les guerres de Bretagne restent « moult grandes et moult fortes », <sup>214</sup> mais l'éloquence de la métaphore qui conçoit les événements racontés en tant qu'ornementation

---

<sup>211</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 2, p. 96.

<sup>212</sup> « Or nous deporterons de parler de la matiere des deux roys tant que les treves dureront, qui furent asséz bien tenues, excepté les marches loingtaines. Et entrerons en la **grant matiere et l'istoire de Bretaigne**, qui grandement **enlumine ce livre**, pour les beaux faiz d'armes et grandes aventures qui y sont advenues et ramenteues... », *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 72v ; la même version *Chroniques*, éd. SHF, t. 2, p. 86 ; *Chroniques*, ms. de Chicago f. 37.1, fol. 51r.

<sup>213</sup> « Et pour mieulx chascun informer et apprendre pourquoy tous ces maulx advindrent, je en compteray aucune partie ainsi que je sçay et que je en ay enquis, mesmement ou país ou j'ay esté et conversé, et **a ceulx aussi qui ont esté ou je n'ay mie esté et qui ont veü ce que je n'ay mie veü, ne peü veoir** », *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 72v ; leçons similaires dans les autres rédactions. Cf. *Chronique de Jean le Bel*, t. 1, p. 4 : « Je veul [...] d'escire par prose ce que je ay veu et **ouy recorder par ceulx qui ont esté là où je n'ay pas esté** ».

<sup>214</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 461.

du récit se trouve effacée.<sup>215</sup> De plus, Froissart ne prend plus le soin de s'adresser aux lecteurs à propos du droit au trône ducal, il évacue cette phrase et commence simplement en exposant les liens familiaux amenant les deux prétentions. Disparaît également toute instrumentalisation de la figure de l'historien en tant que celui qui est gage de la véracité.

L'un des signes concomitants de ces modifications est l'effacement de la topographie arthurienne : le ms. de Rome évite l'identification de « Carduel en Galles » au château jadis tenu par Arthur.<sup>216</sup> De même l'abbaye cistercienne que l'on « clammoit au temps le roy Artus le Blanche lande » selon le Bel et toutes les rédactions précédentes du premier livre<sup>217</sup> devient dans le ms. de Rome bien plus prosaïquement une abbaye qui n'avait pas été brûlée par les Écossais à cause de leurs liens familiaux avec l'abbé.<sup>218</sup> D'autres identifications topographiques à des réalités arthuriennes, relatives à la deuxième campagne écossaise d'Édouard III, sont propres seulement au ms. d'Amiens; il n'est toutefois pas possible de parler de leur effacement systématique dans les versions ordinaires, car celles-ci ne traitent pas des événements racontés dans la version d'Amiens.<sup>219</sup> En revanche, le manuscrit de Rome semble bien pratiquer un « désenchantement » du monde britannique, ou plus proprement écossais, en le dépouillant de son passé arthurien. Pourtant, ces modifications topographiques – il faut le souligner – n'amènent pas à renoncer à utiliser toute référence arthurienne. En effet, Froissart n'hésita pas à employer le passé arthurien comme un *comparandum*. Les associations partagées avec ses lecteurs et auditeurs lui fournissaient un cadre explicatif pour parler du temps présent. Ainsi, en dressant des parallèles entre le couple d'Édouard III et Philippa de Hainaut avec celui du roi Arthur et la reine Guenièvre, il assignait à leur règne le statut de l'âge d'or. Ce motif est justement développé dans la dernière version du premier livre.<sup>220</sup> Un autre facteur qui transforme la perception de cette matière aux yeux du chroniqueur est la mort de Gui de Blois, avant la rédaction de Rome. Il est fort probable que le chroniqueur ne se sentait plus exposé au danger des soupçons de

---

<sup>215</sup> Cf. G. DILLER, « Froissart's 1389 Travel to Béarn », p. 57-58.

<sup>216</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 124-125, alors que la référence est présente dans *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 54 ; *Chroniques, ms. de Besançon* 864, fol. 14r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 50 ; *Chroniques, ms. de Chicago* f. 37.1, fol. 9v. La référence est reprise à la *Chronique de Jean le Bel*, t. 1, p. 49.

<sup>217</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 68 ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 63 ; *Chroniques, ms. de Chicago* f. 37.1, fol. 11v.

<sup>218</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 140.

<sup>219</sup> Une abbaye en Northumberland, d'où le roi David Bruce devait partir pour défendre Berwick assiégé, est identifiée comme *Noire Combe*, *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 127 ; le château de Stirling est décrit comme un château du temps du roi Arthur, *ibidem*, p. 167. Dans les deux cas, les rédactions ordinaires cependant ne parlent pas des événements que raconte la rédaction d'Amiens.

<sup>220</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 158-159. Cf. aussi M.-T. de MEDEIROS, « Le pacte encomiastique », p. 251-255.



parti-pris dont nous avons parlé plus haut. Par conséquent, il ne se préoccupa plus de ce que le lecteur allait penser quant au droit à l'héritage breton.

La comparaison des réécritures de l'entrée en matière montre une évolution en deux étapes. Les préoccupations de construire un récit véridique sont communes au ms. d'Amiens et aux rédactions ordinaires. Dans les deux cas, l'importance de la matière est suggérée subtilement par la référence à l'histoire arthurienne et mise en valeur par un point d'interrogation flottant au-dessus de la question du droit des parties respectives. Ces soucis ne furent plus les mêmes lorsque Froissart travailla sur la dernière version de cette histoire. Aussi fut-il conduit à renoncer aux mécanismes particuliers qui participent de la construction de l'autorité. Cette dernière transformation laissée de côté, il ne reste plus qu'à se demander pourquoi, si la tonalité de ce passage introductif ne diffère pas foncièrement dans les rédactions ordinaires, c'est uniquement le ms. d'Amiens qui est marqué par la signature auctoriale?

Les soucis d'authenticité et de crédibilité, qui ne cessent naturellement pas avec le retravail des versions successives du livre I, sont probablement ressentis de façon plus pressante à une époque où Froissart est plutôt au début de sa carrière d'historien. Par ailleurs, la ressemblance de ce petit prologue aux guerres bretonnes avec le véritable prologue de la rédaction A semble concorder avec l'idée que les parties initiales de cette dernière sont le texte des *Chroniques* le plus ancien, suivi par la rédaction d'Amiens. La figure de l'auteur qui s'identifie à un enquêteur des témoignages, la figure signée comme « Jou, sire Jehan Froissart » se donne comme une autorité. Mais – paradoxe de cette situation – elle se donne telle parce que l'autorité de l'historien est encore fragile, ancrée dans le lien de filiation et immergée dans une construction à miroir : la vérité est dite par opposition à ce qui a été faussé. Et cette nouvelle vérité doit être signée. Les versions retravaillées du même épisode ne se rapportent plus à cet hypotexte rejeté. Elles se rapportent au propre texte de Froissart et tant que telles, sont aux yeux du chroniqueur déjà dotées d'autorité.

**« Je, acteur de ceste histoire » :**

**perspective autobiographique ou poids d'un témoignage ?**

La figure de l'auteur-témoin ainsi que la signature auctoriale, si elles émergent timidement dans le ms. d'Amiens pour pratiquement disparaître dans les rédactions ordinaires, s'instaurent comme un principe régisseur dans la construction de la réalité

historique dans les livres postérieurs des *Chroniques*. Les chercheurs ont déjà beaucoup parlé du tournant qui s'opère au commencement du troisième livre, où Froissart se met au centre de la narration pour construire son récit historique autour du récit de son enquête.<sup>221</sup> Si alors Froissart change radicalement son approche vis-à-vis de l'écriture historique et de la façon dont il construit son récit, la formule auctoriale remplit-elle une autre fonction dans le texte que celle que nous avons identifiée pour le début de son entreprise historiographique? Étudions d'abord le cotexte de la première occurrence où Froissart s'impose dans le récit comme figure d'auteur.

Le livre III s'ouvre par une esquisse rapide du projet du chroniqueur d'aller en Foix-Béarn et par le voyage même.<sup>222</sup> Cette introduction, qui peut être comprise comme un prolongement du prologue, débouche sur le retour à la diégèse « classique ». Adoptant la focalisation externe, Froissart raconte la querelle entre Castille et Portugal, ne se faisant en aucune manière présent dans le récit.<sup>223</sup> Suit l'exposition de la situation en Bigorre. Cette terre enclavée entre les domaines du comte de Foix et du comte d'Armagnac, passa après 1360 de la possession française à l'Angleterre, et fut reconquise après la réouverture de la guerre par la France pour passer à la fin des années 1370 sous l'influence du comte de Foix. Étant au cœur de ces luttes de pouvoir, la Bigorre et les pays environnants étaient sujets à des brigandages semi-officiels menées par les routiers, qui surtout au début des années 1370 sous la protection du comte de Foix terrorisaient le pays. L'une des plus importantes garnisons était celle de Lourdes, tenue par un cousin de Gaston III, Pierre Arnaud de Béarn.<sup>224</sup> Les actions de ces compagnons d'armes et les méandres de leurs allégeances changeantes font l'objet d'un intérêt tout particulier de notre chroniqueur, et sont notées au même rythme que celui-ci progresse à travers ce paysage marqué par la guerre vers la cour du comte de Foix. En effet, c'est à ce moment que le chroniqueur se réintroduit dans le récit pour faire correspondre le mouvement dans le creuset du temps avec le temps de son voyage. Michel Zink a analysé admirablement ce tissage en montrant également que dans cette broderie s'entrelacent savamment les motifs qui touchent aux mystères entourant le prince pyrénéen.<sup>225</sup>

La centralité du motif du château de Lourdes est apparente dès le début. Lorsque Froissart ouvre tout ce grand chapitre de son histoire, il mentionne comme au hasard qu'en

---

<sup>221</sup> Pour la littérature, voir la note 21 de notre II<sup>e</sup> partie.

<sup>222</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 1-4.

<sup>223</sup> *Ibidem*, p. 4-14.

<sup>224</sup> P. TUCOO-CHALA, *Gaston Fébus et la vicomté de Béarn*, p. 106, 301-316 ; C. PAILHES, *Gaston Fébus*, p. 72-88.

<sup>225</sup> M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 66-75. Cf. aussi P. AINSWORTH, « Knife, Key, Bear and Book ».

« la conté de Bigorre gist le fort chastel de Lourdes... ». <sup>226</sup> Ensuite, il se met à parler d'un curieux épisode qui réunit les principaux protagonistes des événements en Languedoc : le comte d'Armagnac invita à Tarbes le prince de Galles, qui prenait alors en possession les pays échus à l'Angleterre après le traité de Brétigny-Calais. En même temps, il arrangea une rencontre avec le comte de Foix. Le prince de Galles devait jouer un rôle d'intermédiaire en demandant au comte de Foix la remise de la rançon que le comte d'Armagnac devait lui payer après la bataille de Launac. <sup>227</sup> Les chercheurs ont remarqué qu'il y a un problème dans la chronologie de ce récit froissartien : le comte d'Armagnac ne fut libéré qu'à la fin de l'année 1364 au plus tôt, <sup>228</sup> alors que le Prince Noir entreprit sa tournée d'hommages dès 1363 ; et la rencontre avec Gaston se déroula dès janvier 1364 à Agen. C'est seulement si le comte d'Armagnac avait reçu congé afin de pouvoir rendre hommage à son nouveau suzerain (comme ce fut le cas pour le comte d'Albret), que les événements décrits par Froissart ont pu se passer ainsi. <sup>229</sup>

Il est donc tout aussi possible que cette histoire anecdotique fut inventée et savamment insérée dans le récit afin de jouer un rôle particulier dans son économie. Ses fonctions sont en effet de mettre en relief la position inébranlable de Gaston de Foix d'une part et de recentrer l'attention sur Lourdes. En effet, Froissart continue en disant que durant son séjour à Tarbes, le prince de Galles alla voir le château en question et institua Pierre Arnaud de Béarn capitaine de Lourdes et régent de Bigorre. <sup>230</sup> Or, à la lumière des événements futurs – Gaston aurait commis le meurtre de Pierre Arnaud, ce qui est un fait inventé de toutes pièces <sup>231</sup> – il est apparent que l'intrigue commence à se nouer dès ce moment. Et les liens de motifs ici établis seront maintenus dans l'ensemble du récit foix-béarnais.

Toutes ces affaires du temps passé, dont le pays visité par Froissart et la figure de Gaston Fébus constituent la clé de voûte, tournent autour de la formule auctoriale qui est insérée juste après l'épisode de la rançon : « Je, sire Jehan Froissart, fay narracion de ces

---

<sup>226</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 14.

<sup>227</sup> *Ibidem*, p. 15-17.

<sup>228</sup> La date exacte de la libération des prisonniers de Launac est inconnue, P. TUCOO-CHALA, *Gaston Fébus et la vicomté de Béarn*, p. 89-90.

<sup>229</sup> *Ibidem*, p. 94-95 ; C. PAILHES, *Gaston Fébus*, p. 57-60 et surtout n. 13, p. 318 ; V. LAMAZOU-DUPLAN, « Froissart à Orthez », p. 92-93.

<sup>230</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 17.

<sup>231</sup> Cf. C. PAILHES, *Gaston Fébus*, p. 267-271 ; la mise en scène narrative de ce meurtre supposé a été analysée par P. AINSWORTH, « Knife, Key, Bear and Book » ; K. BROWNLEE, « Mimesis, authority and murder : Jean Froissart's voyage en Béarn », p. 65-85 ; Gerald NACHTWEY, « The murder of Pierre Arnaut : Jean Froissart, William Morris and the changing image of chivalric violence », *Medieval Perspectives* 20, 2005, p. 57-78.

besongnes pour la cause de ce que, quant je fus en la conté de Foeis et Berne, je passay parmy la terre de Bigorre; si enquis et demanda de toutes nouvelles passées, desquelles je n'estoie point encoires informé... ».<sup>232</sup> C'est donc de nouveau l'identité de l'enquêteur que Froissart-auteur s'attribue en premier lieu. Sa présence sur les lieux mêmes des événements racontés devient le gage de la véracité de son récit. Mais un autre aspect vient s'ajouter à cette fonction première. L'expérience directe du voyage fournit théoriquement une raison en soi pour raconter tout ce qui s'offre à la connaissance. Cette fiction méthodologique est confortée par l'ordre apparemment objectif de la narration, puisque dépendant du déroulement de la route qui guide le questionnement du voyageur et des entretiens avec son compagnon et informateur. Or, le chroniqueur mène en réalité une enquête tout à fait ciblée et réfléchie. Le passage cité supra le suggère de façon suffisamment claire : « quant je fus en la conté de Foeis et Berne, je passay parmy la terre de Bigorre; **si enquis et demanday** de toutes nouvelles passées, **desquelles je n'estoie point encoires informé...** ».<sup>233</sup> C'est le chroniqueur qui régit l'enquête ; le paysage ne s'impose que dans une mesure convenant aux grands thèmes de sa matière et aux questions qu'il souhaite explorer.<sup>234</sup>

Y a-t-il donc une différence fonctionnelle de cette formulation auctoriale entre le ms. d'Amiens et le début du livre III? Au premier abord, elle remplit le même rôle : Froissart rend compte des événements dont il entendit parler directement par ceux qui en eurent la connaissance personnelle. Mais ce n'est plus la fragilité de son autorité ou le désir de se construire en tant que dispensateur de la vérité qui appellent la nécessité d'incorporer au texte le moi-auteur signé. C'est l'expérience personnelle désormais régie par le chroniqueur et par son intérêt. Le mode de voyage qui lui permet de se situer dans la perspective intradiégétique ne se limite pas aux premiers passages du livre III. Froissart adopte cette technique narrative dans d'autres épisodes qui ne sont pas relatifs à son voyage en Béarn

---

<sup>232</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 17.

<sup>233</sup> *Ibidem*.

<sup>234</sup> C'est une lecture bien différente que ce que propose dans ses articles P. TUCOO-CHALA, « Froissart dans le Midi pyrénéen » ; IDEM, « Froissart, le grand reporteur du Moyen Âge », *L'Histoire* 44, 1982, p. 52-63 ; IDEM, « Littérature, roman et histoire : le cas de Gaston Fébus », in : *Béarn et Gascogne : de la réalité historique à la fiction romanesque*, Pau 1985 (= Cahiers de l'Université de Pau 6), p. 55-70. L'auteur suggère que Froissart enregistra exactement ce qu'il entendit de ses informateurs, étant dupe de leurs histoires puisqu'il manquait de sens critique pour aller vérifier ces récits. Un point de vue différent chez W. CALIN, « Narrative technique in Fourteenth-Century France », p. 232-233, qui juge lui aussi que Froissart suit le mouvement de la route et qu'il se laisse imposer les histoires que son interlocuteur sort en fonction de leur progrès à travers le pays. Or, il a été démontré et nous partageons entièrement ce point de vue, que la mise en scène des entretiens entre Froissart et ses sources est hautement construite de point de vue littéraire et que Froissart était très conscient de ce qu'il *voulait* raconter. Cf. G. DILLER, « Froissart : patrons and texts », p. 149-150.

(notamment pendant son deuxième voyage en Angleterre).<sup>235</sup> Nous devrions cependant souligner que de larges portions du texte des livres III et IV se déroulent dans le régime extradiégétique. Et pourtant, Froissart parvient à s'introduire dans le récit à l'aide de la formule « je acteur de ceste histoire ». Force est de constater que cette instrumentalisation de la figure de l'auteur n'est pas dépendante du type de la narration qui s'établit avec le voyage en Béarn – une narration centrée sur l'itinéraire du chroniqueur qui serait l'unique prisme par lequel la réalité historique est perçue et transmise. D'ailleurs, si Froissart recentre le cours de la narration sur son enquête et par conséquent sur lui-même dans le récit du voyage en Béarn, il n'emploie la signature auctoriale, où il se proclame le témoin direct, qu'une seule fois ; comme si cette déclaration qui se trouve au début du récit « pyrénéen » et que nous venons d'analyser suffisait pour l'ensemble de ce voyage.

Dans la partie suivante, nous étudierons les situations narratives dans lesquelles Froissart se met en scène en tant qu'« acteur » ou s'identifie par une signature auctoriale afin de dégager le sens véritable de l'*auctorialité* dont Froissart investit son récit. Notre analyse sera d'une part guidée par l'attention à la fonctionnalité – ce qui pourra déboucher sur une compréhension plus complexe du rôle que notre chroniqueur s'attribuait; et d'autre part à la progression du texte – cela nous permettra de cerner les évolutions possibles de cette conception auctoriale.

#### *Froissart authentifie son récit par le renvoi à d'autres sources*

Le livre III s'ouvre avec le voyage en Béarn, pourtant ce sont surtout les événements ibériques qui suscitent la curiosité de Jean Froissart. Il a déjà assez amplement raconté dans les livres I et II la querelle de l'héritage castillan et plus tard la guerre entre Castille et Portugal.<sup>236</sup> Mais le désir d'élargir ce récit est sans doute l'un des motifs du voyage vers le sud.<sup>237</sup>

Aussi la toute première occurrence de l'expression « moy acteur » se rapporte-elle à l'arrivée au pouvoir de Jean d'Aviz après la mort du roi Ferdinand de Portugal.<sup>238</sup> Froissart

---

<sup>235</sup> M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 77-85 ; G. DILLER, « Froissart's 1389 Travel to Béarn », p. 50-60.

<sup>236</sup> La façon dont Froissart traite les événements ibériques est synthétisée par Peter RUSSELL, « The War in Spain and Portugal », in : *Froissart : Historian*, p. 83-99.

<sup>237</sup> Cf. *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 2-3 : Froissart veut savoir « la vérité des lointaines marches », et après il énumère le « royaume de Castille, Portingal, Navarre, Aragon... ».

<sup>238</sup> Pour la lutte entre la régente Eleonor, veuve de Ferdinand, avec son demi-frère Jean d'Aviz et les conséquences menant à la bataille d'Aljubarrota voir P. RUSSELL, *The English Intervention in Spain and Portugal*, p. 357-399.

est conscient de raconter des choses qui dépassent sa conception du fonctionnement normal de la société et qui sont donc à ses yeux susceptibles de causer, sinon l'incrédulité des lecteurs, du moins leur étonnement. Il ajoute alors un gage de vérité : lui-même fut surpris de ces nouvelles, mais elles étaient authentiques puisqu'il les entendit d'hommes dignes de foi : « A parler par rayson et à considerer tous les articles et points dessus-dis, qui sont tous veritables, car moy acteur en ay esté suffisamment informé par les nobles du royaume de Portingal, ce sont bien choses a esmerveillier de prendre et faire ung bastard roy ». <sup>239</sup> Invoquant son autorité en tant que médiateur entre les informations et leur compte-rendu dans la chronique, Froissart est certainement mu premièrement par la volonté d'appuyer l'autorité de son récit, d'autant plus que les événements en question sont suspects par leur écart de la « norme ».

*Froissart garantit par sa présence l'authenticité du récit*

Une deuxième situation typologique dans laquelle Froissart emploie l'expression « je acteur » apparaît avec la deuxième occurrence. Le narrateur se dit être près des événements dont il traite. Cette présence physique fonctionne dans le texte comme une garantie de véracité :

« Vous savez, si comme il est ycy dessus contenu en nostre hystoire, comment le duc de Berry et son filz estoient vefves de leurs deux femmes. **Je say de sentement**, car je, aucteur et augmenteur de ce livre, car **pour ces jours je estoie sus les frontieres** de ses pays, Berry et Poitou, en la conté de Blois, delez mon très chier et honnoré seigneur le conte Guy de Bloys, par lequel ceste hystoire est emprinse, poursuivye et augmentée, que le duc de Berry... ». <sup>240</sup>

Dans ce passage, il est apparent que Froissart n'était pas – et même ne pouvait pas être – le témoin direct des prétendues négociations matrimoniales entre le duc de Berry et le duc de Lancastre dont la fille Catherine devait épouser soit le duc de Berry lui-même soit son fils

---

<sup>239</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 236, du même *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 259v, tandis que l'édition électronique du ms. Berlin, Staatsbibliothek Preußischer Kulturbesitz, Dépôt Breslau I, Rhediger 3, fol. 93r met « je acteur en ay esté informé souffissamment par les nobles de Portingal » entre guillemets (nous nous référons à l'édition : *The Online Froissart*, consultable à l'adresse <http://www.hrionline.ac.uk/onlinefroissart> ; désormais : *Chroniques*, ms. de Breslau, vol. 3).

<sup>240</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 15, p. 24 ; cf. *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 406r.

Jean.<sup>241</sup> La proximité géographique dont le chroniqueur jouit en ce moment est offerte comme un argument clé-pour pouvoir insister sur l'authenticité de la chose. Mais en arrière-plan nous voyons la figure de son informateur ou du moins celui qui lui permet l'accès à ces informations, son patron Gui de Blois, même si ce relais informatif n'est pas explicité. Ainsi, Froissart établit-il un réseau complexe de significations reliant « je, aucteur », l'accès à des informations, la figure de son mécène et l'élaboration de son œuvre historiographique.

L'importance d'être au centre de l'action pour être bien renseigné est articulée encore plusieurs fois dans les *Chroniques* (en particulier dans le livre IV). Notons qu'en général, l'accentuation de cette circonstance ne suggère pas qu'il fut le témoin oculaire, mais plutôt qu'il put accéder à des informations détenues par d'autres témoins, plus proches des événements. Froissart insiste sur sa présence personnelle particulièrement dans les passages relatifs à l'attentat contre Olivier de Clisson en 1392.<sup>242</sup> La première fois qu'il signale le fait qu'il était à Paris lorsque survient cet événement malheureux, est le moment où il noue l'intrigue, faisant l'exposition de principales figures de l'affaire, Pierre de Craon, le duc de Bretagne, le duc de Touraine et Olivier de Clisson : « je, Jehan Froissart, acteur de ceste histoire (une fois que j'estoie à Paris et en ce tamps que ung grant meschief fu pres advenus par nuit sur le corps de messire Pierre Craon, si comme je vous recorderay avant en l'istoire et esxlarchiray quand tamps et lieu sera de en parler), pour ce que je veoye les choses obscures et en grant tourble et bien taillies de mal aller, mis grant painne ad ce que je puisse sçavoir l'introduction de ceste matiere ». <sup>243</sup> Cette anticipation du déroulement de l'histoire montre le chroniqueur non seulement bien placé pour raconter les choses de façon véridique mais aussi soucieux de découvrir les racines de cette affaire aux répercussions politiques énormes.

Froissart renvoie à sa présence à Paris au moment de l'attentat encore une fois, cette fois-ci dans l'ordre du récit. Son authenticité est soulignée par un commentaire

---

<sup>241</sup> Froissart raconte que le duc de Berry, veuf depuis peu, aurait voulu épouser la fille du duc de Lancastre Catherine. Celle-ci pourtant jouait le rôle essentiel dans la politique ibérique de Lancastre, étant destinée dès un mois à Henri de Castille, le futur roi. Le traité de mariage fut conclu en août 1387 et confirmé à Bayonne en juillet 1388, cf. Anthony GOODMAN, *John of Gaunt. The Exercice of Princely Power in Fourteenth-Century Europe*, Harlow 1992, p. 130-131. Le duc de Berry était devenu veuf le 30 janvier 1388, cf. Françoise AUTRAND, *Jehan de Berry : l'art et le pouvoir*, Paris 2000, p. 257. Les négociations mentionnées par Froissart auraient donc du se passer au printemps 1388, époque où le duc de Lancastre continuait à traiter avec les ambassadeurs de Castille. Selon Goodman, l'information était soit une erreur (le plus probablement), soit le résultat d'une campagne de propagande visant à compromettre le rapprochement entre Castille et Angleterre, cf. *ibidem*, p. 193-194.

<sup>242</sup> J. HENNEMAN, *Olivier de Clisson*, surtout p. 225-247 pour l'attentat et ses circonstances.

<sup>243</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 217-218. Le texte mis entre parenthèses correspond à la reconstitution de la lacune à partir du ms. de Breslau (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 317-318).

méthodologique : « De toutes ces choses je me passeray brièvement, mais je vous esclarciray le fait car je, acteur et proposeur de ceste histoire, pour les jours que le meschief advint sur le connestable de France, messire Olivier de Clichon, j'estoie à Paris, sy en deubz par raison estre infourmez selon l'enquête que j'en fis ». <sup>244</sup> Même s'il ne vit pas la tentative de tuer le connétable de ses propres yeux, il pouvait accéder dans l'immédiat à des nouvelles diverses, jouissant d'un réseau complexe de relations. Pourtant, ces relations ne sont pas mises en exergue, à la différence de l'enquête elle-même et surtout du chroniqueur comme celui qui l'entreprend. Cette dimension est accentuée par un troisième emploi de l'expression « je acteur » dans ce contexte. Si Froissart enregistrerait la suite des événements de l'affaire Clisson, il formulait en même temps les accusations qui parvenaient à ses oreilles – et non pas seulement celle contre Pierre de Craon qui fut somme toute acceptée par la cour comme officielle et qui conduisit à l'expédition contre le duc de Bretagne. <sup>245</sup>

Il y a autre chose : Froissart se permit d'accuser Jean de Berry. Celui-ci aurait été averti du danger d'une attaque éventuelle contre le connétable, mais n'aurait pas pris la peine d'avertir le roi. <sup>246</sup> Ce n'était certainement pas une affaire anodine que d'accuser un des hommes les plus puissants du pays, même si les oncles du roi ne disposaient pas du pouvoir suprême à ce moment. Froissart pourtant proclame fièrement : « Et je acteur de ceste histoire fuy adont infourmez que de ceste advenue il n'eust riens esté, se il [duc de Berry] voulsist, et que trop legierement l'eust brisié et allé au devant ». <sup>247</sup>

Il est possible que notre chroniqueur nota ainsi la rumeur qui courait la ville. Mais il est plus probable qu'il se fit la porte-parole de certaines voix qui n'étaient pas en bons termes avec l'oncle aîné du roi. Le seigneur de Coucy est mentionné à une place d'honneur, puisqu'il alla visiter la victime aussitôt qu'il apprit la nouvelle. Or il appartenait non seulement au cercle des mécènes de Froissart, mais aussi à ce réseau de « marmousets » dont Clisson était une figure éminente et qui se trouvait sur le camp opposé à celui des oncles

---

<sup>244</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 270. *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 4 propose une leçon un peu différente : « De toutes ces choses je me passeray brièvement, mais je vous esclarciray le fait, car je **Jehan Froissart**, acteur et proposeur de ceste histoire, pour les jours que le meschief advint sur le connestable de France messire Olivier de Clichon, j'estoye à Paris si en deuls par raison estre bien infourmé selon l'enquête que j'en fis ».

<sup>245</sup> J. HENNEMAN, *Olivier de Clisson*, p. 225 et sqq. ; F. AUTRAND, *Charles VI*, p. 271-288.

<sup>246</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 277-278 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 16-17).

<sup>247</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 277. *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 16 propose une leçon un peu différente : « et je **Jehan Froissart**, acteur de ceste histoire, fuy adont infourmé que de ceste adventure il n'eust riens esté, se il [duc de Berry] voulsist, et que trop légierement l'eust brisié... ».



royaux.<sup>248</sup> Quoi qu'il en soit, Froissart ne nomme personne, mais il n'essaie pas non plus de rester discret. Bien au contraire, il se met au centre pour jouer le rôle de celui vers qui convergent toutes les informations et dont il fabrique ensuite un récit doté de sens. Il faut en effet comprendre l'affaire Clisson comme un moteur d'une grande partie des événements décrits dans le livre IV. Son importance fut pour Froissart éminemment politique, mais aussi personnelle. La signification de cette marque auctoriale apposée trois fois dans le récit de l'affaire Clisson est donc de se montrer d'une part bien placé pour en parler avec justesse et de l'autre soucieux de s'acquitter de son rôle d'historien.

### *Froissart met en scène ses sources*

Une catégorie de situations investies de marques autoriales est celle où Froissart renvoie à ses sources. Certes, là aussi, il s'agit de présenter la quête des témoignages. Ces situations narratives sont pourtant dotées de certains aspects qui manquent dans les cas que nous avons mentionnés dans la partie précédente. Si nous suivons l'ordre du récit, la troisième occurrence de l'expression « je acteur » apparaît vers la fin du livre III. Elle est insérée dans le récit de la chevauchée écossaise en Northumberland en 1388, qui se termina par la victoire sur les Anglais à Otterburn.<sup>249</sup> Amateur des affaires liées à l'Écosse, Froissart se complaît à raconter longuement les exploits des deux partis, et surtout ceux de James Douglas mort héroïquement au cours de la bataille.<sup>250</sup> C'est au moment critique – lorsque la bataille éclate – que Froissart insère la référence à ses informateurs. Il prend soin de noter qu'il fut renseigné par les deux partis engagés. Mais alors qu'il passe rapidement sur les alliés des Anglais, il s'attarde sur la rencontre avec les Écossais :

« ... a mon retour en celle saison en Avignon, je trouvay ung chevalier et deux escuiers d'Escoce de l'ostel du conte de Douglas, lesquelz je recognu, et ilz me reconnurent par les vrayes enseignes que je dis de leur pays. Car de ma jonesse, je, acteur de ceste hystoire, je chevaulchay tout par tout le royaume d'Escoche, et fuy

---

<sup>248</sup> J. HENNEMAN, *Olivier de Clisson*, p. 226 pense très peu probable que le duc de Berry se soit mêlé de l'attaque contre Olivier de Clisson.

<sup>249</sup> Une partie d'un volume est dédiée à la bataille d'Otteburn dans le contexte du développement des relations anglo-écossaises : *War and Border Societies in the Middle Ages*, éd. Anthony TUCK – Anthony GOODMAN, Londres – New York 2002, en particulier l'introduction par Anthony GOODMAN, p. 1-30 ; et le texte d'Alexander GRANT, « The Otterburn war from the Scottish Point of View », p. 30-64.

<sup>250</sup> Le récit entier depuis les préliminaires *Chroniques*, éd. SHF, t. 15, p. 119-155. Cf. aussi les articles de P. CONTAMINE, « Froissart et Écosse » et « Froissart and Scotland », qui passent rapidement en revue le niveau d'exactitude de différentes situations relatives aux événements écossais chez Froissart, y compris la bataille d'Otterburn.

bien XV. jours en l'ostel du conte Guillaume de Douglas, pere de ce conte Jame dont je parolle presentement, en ung chastel, a v. lieues de Hamdebourch que on dist ens ou pays Dalquest; et ce conte Jame, je l'avoie veu jonne filz et bel damoisel... ».<sup>251</sup>

Une première particularité de cette mise en scène des sources est la description des circonstances qui présidaient à l'échange entre les interlocuteurs. La deuxième consiste dans l'explicitation de la raison qui permit à Froissart d'acquérir les informations désirées. Les deux aspects, tout en assurant la fidélité du récit, recentrent l'attention sur le chroniqueur qui peut s'exposer en tant que figure auctoriale aussi bien au temps de l'enquête qu'au temps de sa vie passée. La remontée en amont du temps, au séjour écossais de Froissart, situe le chroniqueur dans un rapport d'intimité avec la famille du héros. La préoccupation de susciter une touche quelque peu nostalgique, pourtant suggérée, se fait moins pressante que le désir de montrer l'utilité de ce voyage de jeunesse. Les rapports noués au cours de ce séjour ainsi que le savoir tout à fait pratique des blasons sont présentés comme un atout inestimable pour l'entreprise historiographique de Froissart. Qu'il fût, ou non, déjà absorbé par l'enquête historique pendant son séjour britannique des années 1360, il revient à cette étape de sa vie de plus en plus fréquemment dans les livres III et IV et dans le ms. de Rome. Dans ces réminiscences, il est difficile de séparer la fierté du chroniqueur d'avoir connu des gens d'excellence et d'avoir noué avec eux des relations d'amitié, la nostalgie du bon vieux temps et le désir de fournir des garanties solides au récit.

Dans certains cas, il semble que l'histoire fournisse à Froissart un prétexte pour qu'il puisse exposer le parcours fructueux et flatteur de sa vie. Toujours dans le récit de la rencontre anglo-écossaise de 1388, il note les obsèques de James Douglas en poussant un soupir : « je n'en say à qui la terre de Douglas est retournée. Car, quant je, acteur de ceste histoire, je fuy en Escoce [...], ilz n'estoient que deux enfans, filz et fille ».<sup>252</sup> Il serait injuste de nier à Froissart le souci des fortunes des héritages familiaux ; bien au contraire.<sup>253</sup> Ce passage pourtant ressemble à un exercice de mémoire où Froissart exhibe sa bonne connaissance de différentes branches de cette famille. Et là aussi, il mentionne la forme de leur blason. Il se range ainsi au côté de ses sources d'information privilégiées – les hérauts dont le rôle dans le

---

<sup>251</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 15, p. 141 ; leçon presque similaire *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 431v.

<sup>252</sup> « ...je n'en say à qui la terre de Douglas est retournée. Car, quant **je, acteur de ceste histoire**, je fuy en Escoce et en son hostel Dalquest, vivant le conte Guillaume de Douglas son pere...», *Chroniques*, éd. SHF, t. 15, p. 172 ; leçon presque similaire dans *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 435r.

<sup>253</sup> L'exemple le plus patent est lié à Gui de Blois dont Froissart critiqua la vente des terres familiales à plusieurs reprises, cf. p. 113 et les notes 356-357 de notre I<sup>ère</sup> partie). Le chroniqueur se préoccupa aussi beaucoup de l'héritage de Gaston III de Foix-Béarn : *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 89. Cf. à ce propos le chapitre II de notre I<sup>ère</sup> partie.

monde des combats chevaleresques était tout à fait irremplaçable et qui étaient surtout censés reconnaître et identifier les nobles à leurs armoiries.<sup>254</sup>

Ce même type de prétexte – une digression qui n’a pas véritablement d’importance pour le déroulement du récit – est repéré au moment où Froissart s’intéresse aux négociations de paix à Leulinghem en 1389.<sup>255</sup> Le compte-rendu qu’il en donne existe dans deux versions : la première est contenue à la fin du livre III, mais seulement dans les manuscrits de la première rédaction.<sup>256</sup> Le livre IV s’ouvre par un résumé de l’itinéraire de notre chroniqueur depuis Foix. À Paris, il dit s’être retrouvé en compagnie d’Enguerrand de Coucy qui lui apprend pendant la route vers son château de Crèvecœur les nouvelles des pourparlers. Ce passage constitue donc la deuxième version de la rencontre à Leulinghem.<sup>257</sup> Les deux récits ne font aucune référence l’un à l’autre et, qui plus est, ils sont conçus de façon bien différente du point de vue narratologique. Froissart raconte le premier dans une perspective extradiégétique et ne laisse rien voir de ses sources, ni même de la manière dont il a acquis ces informations. Ce n’est qu’avec le deuxième récit, au commencement du livre IV, qu’il se tourne vers sa fameuse méthode du voyage. Grâce à ce cadre, Enguerrand de Coucy est présenté comme son informateur sur les ambassadeurs du côté français et anglais. Sur ce point, les deux versions sont identiques. Le point où elles divergent concerne l’implication des Écossais dans les négociations. La première version détaille le désir des barons de continuer la guerre contre les Anglais après la victoire d’Otterburn, la deuxième

---

<sup>254</sup> Cf. Maurice KEEN, « Chivalry, Heralds, and History », in : idem, *Nobles, Knights, and Men-at-Arms in the Middle Ages*, London 1996, p. 63-81 ; Claire BOUDREAU, « Messagers, rapporteurs, juges et „voir-disant“. Les hérauts d’armes vus par eux-mêmes et par d’autres dans les sources didactiques (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) », in : *Information et société en Occident à la fin du Moyen Âge*, éd. Claire Boudreau – Kouky Fianu – Claude Gauvard – Michel Hébert, Paris 2004, p. 233-245 et pour la période de la fin du Moyen Âge et le début de l’époque moderne le travail de Pierre COUHAULT, *Et les premiers furent nommés Honneur et Foi... L’office d’armes dans la monarchie des Habsbourg au XVI<sup>e</sup> siècle, entre mythes et réalités*, thèse de doctorat soutenue à l’Université Paris-Sorbonne en 2014. L’attention que Froissart prêta à ce type d’identification a été analysée par Peter AINSWORTH, « Heralds, Heraldry and the Colour Blue in the Chronicles of Jean Froissart », in : *Medieval Chronicle* 1, éd. Erik Kooper, Amsterdam – Atlanta 1999, p. 40-55 ; Martin NEJEDLÝ, « Froissartovy Kroniky, diplomatický materiál a heroldové », *Acta Universitatis Carolinae – Philosophica et Historica* 2. *Z pomocných věd historických* 12, 1995, p. 91-102 et Sylvie LEFEVRE, « Décrire, écrire, s’écrire : les langages de l’identité dans le livre III des Chroniques de Froissart », in : *Froissart à la cour de Béarn*, p. 129-143 (surtout p. 130-135). Pour un discours critique contemporain à l’adresse des hérauts voir l’introduction à la *La Vie du Prince Noir*, éd. Diana TYSON, Tübingen 1975, p. 34.

<sup>255</sup> Pour la littérature sur les négociations voir la note 90 de notre I<sup>ère</sup> partie.

<sup>256</sup> La première rédaction est contenue dans tous les manuscrits préservés du livre III sauf le ms. BNF fr. 2650 publié par Léon Mirot dans l’édition *Chroniques*, éd. SHF. Voir G. CROENEN, « La tradition manuscrite du Troisième Livre des *Chroniques* de Froissart », p. 15-59. Dans l’édition SHF, ce passage est édité d’après le ms. de Breslau, *Chroniques*, éd. SHF, t. 15, p. 236-239. *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 451r-451v offre la leçon identique.

<sup>257</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 8-9 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 3-4).

s'intéresse seulement à la composition de l'ambassade. Là encore, Froissart fournit sa source – Guillaume de Melun, un seigneur proche du réseau « marmouset » qui fut lui-même engagé dans les pourparlers.<sup>258</sup>

« Je demanday au dit messire Guillame de Melun quelz seigneurs d'Escoche avoient esté à ce parlement, et le demandoye pour tant **que en ma joennesse je fus en Escoche** et cherchay tout le roiaume d'Escoche jusques à la sauvaige Escoche, et eus en ce tamps que **je y fus et demouray en la court du roy David d'Escoche** la congnoissance de la greignour partie des barons et chevaliers ». <sup>259</sup>

Il est vrai que, si ce passage ne contient ni signature ni marque auctoriale, il est pourtant tout à fait intéressant pour les aspects qui nous importent. La raison que Froissart avance pour les questions adressées au sire de Melun est d'abord et avant tout personnelle. Il est poussé par le désir de renouer avec son passé par le biais des souvenirs. Si l'information qu'il gagne ainsi contribue bien sûr à sa grande histoire et n'est donc pas séparée de ses préoccupations historiographiques, il n'en reste pas moins que cette dimension est occultée. *In margine*, nous pouvons noter que les deux versions proposent des noms un peu différents des seigneurs écossais.<sup>260</sup> Cela est peut-être preuve moins de la mauvaise mémoire du chroniqueur que de la manière dont il travaillait : il semble ne pas avoir regardé son texte précédent lors de la composition du livre IV. Et finalement, l'existence de deux récits d'un même épisode montre que la narration intradiégétique du voyage de Béarn ne doit pas être envisagée comme un mode auquel Froissart aurait désormais recours automatiquement. Cette question est bien évidemment liée à la mise en scène du « je » d'auteur. Si l'auteur n'hésite pas à attirer l'attention sur son cheminement pour donner la parole à ses interlocuteurs, il n'en fait pas une règle absolue.

Ces quelques passages analysés montrent que parfois, Froissart se met au premier plan du récit sans qu'il soit véritablement porté par la volonté d'authentifier son témoignage. Dans d'autres cas, l'exposition du soi-historien à la recherche des nouvelles a véritablement pour fonction d'augmenter le crédit de l'auteur, en même temps qu'il le fait voir sous la

---

<sup>258</sup> J. HENNEMAN, *Olivier de Clisson*, p. 196-197 ; H. MORANVILLE, « Conférences entre la France et l'Angleterre », p. 362-365 ne dit rien de l'implication de Guillaume de Melun dans les négociations de 1389. Il note en revanche que ce seigneur fut nommé à la tête de l'ambassade chargée de traiter avec les Anglais en 1392.

<sup>259</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 10 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 5).

<sup>260</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 15, p. 237 : « Adont furent ordonnez l'evesque de Saint-Andrieu, et des chevalliers, messire Arcimbaut de Douglas, messire Guillemme de Lindesée et messire Jehan de Saint-Clar » ; *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 10 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 5) : « L'evesque de Bredane y a esté et messire Jacquemes et messire David de Lindesee et messire Gaultier de Saint-Clar ».

lumière de relations prestigieuses. Froissart s'intéressait beaucoup aux négociations de paix entre la France et l'Angleterre.<sup>261</sup> Celles-ci se déroulèrent de façon assidue au cours des années 1380 et 1390.<sup>262</sup> Incapable de se procurer la charte de trêves conclues en 1389 comme il l'avait promis à la fin du livre III, Froissart se rendit cependant au printemps 1393 avec la cour de France à Abbeville pour avoir à portée de main les nouvelles des pourparlers menés à Leulinghem par deux oncles du roi de chaque côté (les ducs de Berry et de Bourgogne, les ducs de Lancastre et de Gloucester). Le récit qu'il fait des questions disputées pendant les négociations est assorti d'une déclaration assurée de l'auteur : « Or me fut dit (car pour ce tamps et pour mieulx sçavoir la verité de traittiés, ce que sçavoir on en pouoit, je Jehan Froissart, acteur et proposeur de ce livre, fuy en la bonne ville d'Abeville comme **celuy qui grande congnoissance avoie entre les seigneurs...**) ».<sup>263</sup> Finalement, ces connaissances dont le chroniqueur se vante si naturellement ne lui garantirent pas l'accès à tous les détails désirés : « je, acteur de ceste histoire, qui pour ce tamps sejournoie en Abeville pour oÿr et pour sçavoir des nouvelles, ne peus pour lors sçavoir ent la vérité comment la paix estoit emprinse ».<sup>264</sup> Le chroniqueur admet donc un certain échec de son enquête, il note la rumeur générale sur la conclusion de la paix mais n'en sait pas plus que le simple fait que l'on s'accorda sur les trêves.<sup>265</sup> Et pourtant, il appose à cette constatation sa marque auctoriale « je acteur ». Ce geste discursif suggère que le vrai enjeu n'est pas pour lui de parvenir à raconter la « globalité » de l'histoire, mais de prouver l'effort lié à la quête du savoir sur les événements historiques.

---

<sup>261</sup> Cf. F. AUTRAND, « Froissart, historien de la paix ».

<sup>262</sup> Nous avons signalé quelques-uns des travaux majeurs pour la question des négociations diplomatiques franco-anglaises dans les années 1380 et 1390 dans la note 90 de notre I<sup>ère</sup> partie. Nous pouvons compléter cette notice par la référence aux études de F. AUTRAND, « La paix impossible » ; EADEM, « Jean de Berry, un diplomate de carrière », in : *Auswärtige Politik und internationale Beziehungen im Mittelalter (13. bis 16. Jahrhundert)*, éd. Dieter Berg – Martin Kintzinger – Pierre Monnet, Bochum 2002, p. 259-269.

<sup>263</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 339 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 111-112).

<sup>264</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 345 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 121).

<sup>265</sup> Il note les trêves de quatre ans (ibidem). Sur ce point, il se trompe en confondant les trêves de 1393 conclues pour un an, avec celles de l'année suivante, conclues elles pour quatre ans. Cf. J. PALMER, « Anglo-French peace negotiations », p. 81-94.

Les livres III et IV contiennent dans l'ensemble deux événements que Froissart commente et décrit sur la base de son propre témoignage. La première occasion se proposa sur le chemin du retour de Béarn. Le duc de Berry décida de se remarier après la mort de sa première épouse. La jeune demoiselle de son choix était l'héritière du comté de Boulogne, la pupille de Gaston III.<sup>266</sup> Froissart ne traite de cette affaire qui eut lieu en juin 1389 qu'à la fin du livre III, la reliant toutefois avec les passages introductifs et cela par l'intermédiaire de sa personne. Il raconte en effet avoir quitté la cour de Gaston avec le cortège nuptial qui devait amener la fillette auprès de son nouveau mari. Le passage existe dans deux rédactions.<sup>267</sup> La première est plus prolifique, elle contient la description de la réception à la cour pontificale en Avignon et l'itinéraire jusqu'à Riom. Et bien que Froissart raconte l'épisode entier dans la focalisation externe, les formulations dont il encadre ce récit sont celles de son autorité. Au moment du récit où il s'embarque pour la route avec les autres, il s'affirme comme auteur de cette chronique : « Si se mistrent au retour ces seigneurs, et je, sire Jehan Froissars qui toute ceste hystoire ay ditte et ordonnee, en leur compagnie ».<sup>268</sup> Et lorsqu'il clôt l'épisode des noces, il ajoute la référence à son témoignage véridique : « Et a toutes ces choses, **je, aucteur, fus presens** ».<sup>269</sup> En réalité, la description des fêtes, d'ailleurs bien succincte, ne sort pas du cadre des images figées. Il n'y a aucun événement extraordinaire qui exigerait une authentification appuyée. Ce n'est pas tant le mariage même que Froissart accentue que sa présence à cet événement.

L'existence de la deuxième rédaction du livre III et la réécriture de ce passage nous fournit cependant un avertissement. Là, où Froissart proclame dans la première rédaction : « Et a toutes ces choses, je, aucteur, fus presens »,<sup>270</sup> dans la deuxième rédaction abandonne cette expression pour dire simplement « et là fuy présent ».<sup>271</sup> Il est vrai que l'histoire est sensiblement raccourcie ; Froissart renonce à inclure les détails du voyage en Avignon, mais le rôle qu'il s'attribue dans le récit n'est pas foncièrement changé. De même que dans la première rédaction, il commence par recentrer l'attention sur son témoignage : « Et je, sire Jehan Froissart, qui ceste hystoire ay dittié et ordonnée, par l'ayde et grace de Dieu, en

---

<sup>266</sup> F. AUTRAND, *Jean de Berry*, p. 261-268.

<sup>267</sup> Voir la note 256 de cette partie.

<sup>268</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 450v.

<sup>269</sup> *Ibidem*.

<sup>270</sup> *Ibidem*.

<sup>271</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 15, p. 235.

parole, comme cilz qui estoit present à toutes ces choses, pris adont congié au gentil conte de Fois ... ». <sup>272</sup> Et après la constatation citée de sa présence aux fêtes de nocces, il enchaîne avec la suite de ses propres voyages, <sup>273</sup> ce qui est selon Michel Zink une preuve que les *Chroniques* sont devenues avec le livre III ses mémoires. <sup>274</sup> La formule « je acteur », quoiqu'elle soit instrumentalisée par notre chroniqueur de manière récurrente, peut disparaître par la volonté de l'auteur sans porter dommage – à ses yeux – à la valeur de son témoignage ou même à sa propre importance en tant qu'historien.

Le deuxième événement dont Froissart voulait rendre témoignage d'après ses propres observations est la joyeuse entrée d'Isabeau de Bavière à Paris en août 1389. Les mentions à la fin du livre III et au début du livre IV signalent l'importance de cette fête et l'enthousiasme de notre chroniqueur de participer lui aussi à ces manifestations splendides du pouvoir royal. <sup>275</sup> Il s'agit en effet d'un des passages les plus colorés des *Chroniques*. Froissart s'y prête à une minutie sans égal, s'arrêtant sur chaque détail de la décoration, sur l'ordre des personnes dans le cortège, sur la singularité des scènes représentées... <sup>276</sup> Les chercheurs qui ont analysé ces fêtes décrites par Froissart ont particulièrement insisté sur la fusion de la figure du spectateur avec celle de l'acteur en vue de créer l'impression d'une expérience collective. <sup>277</sup> En effet, la formule authenticatoire qui est insérée dans la description des décors doit signaler la fidélité du propos d'un témoin oculaire; mais plus encore, elle propose au lecteur la perspective du chroniqueur changé en spectateur. Cette perspective, prêtant les yeux du narrateur-témoin aux lecteurs, invite à l'émerveillement, puisque celui qui put observer directement éprouva cette sensation : « et je acteur de ce livre qui fu present à toutes ces choses, quant j'en vey si grant foison, **je me merveillay** ». <sup>278</sup>

---

<sup>272</sup> Ibidem, p. 234.

<sup>273</sup> « et là fuy présent. Et aprez toutes ces festes, je m'en retourney en France avec le seigneur de la Riviere » (Ibidem, t. 15, p. 235).

<sup>274</sup> M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 80-87.

<sup>275</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 15, p. 239 ; *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 10 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 4-5).

<sup>276</sup> Ce récit de Froissart a déjà attiré beaucoup d'attention. Nous avons signalé quelques-unes des études consacrées à ces passages chez Froissart dans la note 33 de notre introduction. Complétons cette bibliographique par quelques autres références : Daniel POIRION, « La fête dans les *Chroniques* de Froissart », in : *Feste und Feiern im Mittelalter*, p. 95-107 ; George DILLER, « Froissart historiography, the university curriculum and Isabeau of Bavière », *Romance Quarterly* 41, 1994, p. 148-155 et plus récemment A. VARVARO, *La Tragédie de l'Histoire*, p. 112-120. Les deux derniers textes pourtant se contentent de reproduire le compte-rendu que donne de l'événement Froissart lui-même sans procéder à une véritable analyse.

<sup>277</sup> Notamment D. POIRION, « La fête dans les *Chroniques* de Froissart » et M. NEJEDLÝ, *La représentation des pouvoirs*, p. 220-268, 297-385.

<sup>278</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 14 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 10). La dimension de l'émerveillement est particulièrement soulignée par B. RIBEMONT, « L'entrée d'Isabeau de Bavière à Paris ».

Les confessions personnelles sont plutôt rares dans les *Chroniques* – nous les rencontrons le plus souvent en lien avec les personnes pour lesquelles Froissart gardait une affection ou qui furent liées d'une manière ou d'une autre à sa vie. L'expression de l'attachement, l'appréciation ou regret n'entrent dans le texte que progressivement. Ainsi, la mort de la reine Philippa décrite dans la rédaction B est-elle très émouvante et remplie de tendresse; elle ne laisse cependant rien voir des sentiments personnels du chroniqueur.<sup>279</sup> Ce n'est qu'avec les textes postérieurs que s'y glissent non seulement les paroles de gratitude envers la première patronne de Froissart, mais aussi d'autres confidences intimes.<sup>280</sup> L'expression que nous trouvons dans la description de la fête parisienne de 1389 s'inscrit également dans le registre de l'émotionnel. Il ne s'agit pas d'un commentaire d'ordre moral, ni d'une prise de position. L'émerveillement qui est apparent dans ce passage prend sa source dans la perspective esthétique adoptée par le narrateur. Il pourrait être rapproché de la description des scènes guerrières – les moments avant la bataille que Froissart se délecte à visualiser.<sup>281</sup> Élisabeth Gaucher parle de « la constitution d'un univers valorisé en vue de la persuasion du lecteur » qui se crée par insistance sur « la qualité esthétique du spectacle ».<sup>282</sup> Or, si les *Chroniques* sont remplies de scènes hautement visualisées et théâtrales, les festivités estivales organisées à la gloire de la reine en 1389 se proposent comme de l'intérieur : elles ne sont pas uniquement le fruit d'un travail mental de l'imagination au moment de l'écriture. Par l'insertion du vécu, reliant l'émotion avec le sujet parlant, avec l'instance narratrice, Froissart souhaite faire passer dans le texte la sensation qui fut sienne.

La remise des cadeaux des Parisiens au roi, à la reine et à la duchesse de Touraine représente un autre moment où Froissart se montre sur le devant comme témoin direct de l'événement. Après avoir décrit les objets offerts par les représentants de la ville, il souligne leur valeur incroyable : « Or considerez la grant valeur des presens et aussy la puissance des Parisiens ; car il me fu dit, je acteur de ceste histoire, que tous les presens que je vey avoient cousté plus de soixante mille couronnes d'or ».<sup>283</sup> Ainsi, le savoir de certains autres témoins se glisse-t-il dans le texte par le biais de l'autorité du chroniqueur qui se dit présent sur place.

---

<sup>279</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 181-182.

<sup>280</sup> Nous nous permettons de renvoyer à notre chapitre sur les mécènes de Froissart où sont discutées les expressions de l'affection envers Venceslas de Luxembourg et la reine Philippa. Parmi d'autres exemples, nous pouvons nommer l'exécution de Simon Burley, *Chroniques*, éd. SHF, t. 14, p. 41 ou la déposition de Richard II, *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 587, 650 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 16, p. 142, 234).

<sup>281</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 291 ou t. 3, p. 14 propose les descriptions pas encore trop étendues ; mais l'on y trouve déjà la dimension d'une esthétisation de la guerre. Pour les fresques plus amples, par ex. *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 114 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 157).

<sup>282</sup> É. GAUCHER, « Les joutes de Saint-Inglevert », p. 234.

<sup>283</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 20 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 20).



Une autre variante de ce passage en change de façon assez significative la teneur.<sup>284</sup> La formule auctoriale est évitée, mais les voix des autres témoins sont contournées si bien que l'information et l'opinion présentées ne sont plus les leurs mais celles du chroniqueur seul : « Or considerés la grant valleur des presens et aussi la puissance des Parisiens, car **ce que je vey** avoient cousté plus de soixante mille couronnes d'or ». <sup>285</sup> Sans avoir comparé un plus grand nombre de leçons, il nous est impossible de trancher s'il pouvait s'agir des modifications actoriales ou si ces variantes sont plutôt à imputer aux scribes et à la tradition manuscrite. Quoi qu'il en soit, nous devrions être mis en garde contre la tentation d'absolutiser la signification du « je acteur ». Le premier cas suggérerait que Froissart n'aurait pas hésité à omettre cette formule sans fragiliser le poids de son témoignage, le deuxième montrerait qu'en tant qu'expression figée et très mécanique, elle pouvait facilement être supprimée, ou peut-être rajoutée.

L'importance du témoignage personnel ne se trouve nullement amoindrie à la lumière de ce que nous venons de constater. Malgré le fait que les situations où Froissart se proclame être témoin direct sont finalement très peu nombreuses par rapport à l'étendue des *Chroniques*, Froissart signale la valeur du témoignage oculaire à plusieurs reprises. Lorsqu'il raconte la rencontre de la duchesse de Lancastre avec le roi de Portugal, qui eut lieu pendant l'expédition anglaise en Galice (1386-1387), il déclare : « ... de toutes leurs accointances ne me vueil-je pas trop ensonnier de parler, car je ne y estoie pas ; je ne le say fors par le gentil chevalier nommé messire Jehan Ferrant Percok qui y fut et qui m'en infourma ». <sup>286</sup> Par une référence en négatif, le fait d'être sur place devient un argument discursif pour pouvoir raconter la vérité mais qui plus est la raconter amplement. Froissart implique en effet que s'il avait été le témoin oculaire de cet événement, il en aurait parlé davantage. Or, cela peut être vrai comme dans le cas de l'entrée d'Isabeau de Bavière à Paris, où Froissart est extraordinairement prolifique, ou non, comme l'illustre la brièveté avec laquelle il mentionne le mariage du duc de Berry avec Jeanne de Boulogne à Riom. Il était présent aux deux événements, mais la manière dont il les appréhende dépend de l'intérêt qu'il y porte, non du simple fait qu'il *peut* en parler. Le désir de rendre son récit le plus complexe et

---

<sup>284</sup> Le texte du livre existe dans une seule rédaction. Les différences sont donc de l'ordre de variantes textuelles. Voir A. VARVARO, « Problèmes philologiques du Livre IV des *Chroniques* de Jean Froissart », p. 275-276 et son introduction : *Chroniques*, éd. Varvaro, p. i-xxix.

<sup>285</sup> London, British Library, MSS Harley 4379-4380, fol. 10r (nous nous référons à l'édition électronique : *The Online Froissart*, consultable à l'adresse <http://www.hrionline.ac.uk/onlinefroissart>). A. VARVARO, *La Tragédie de l'Histoire*, p. 117 constate la référence de Froissart à son témoignage de *visu* à cette occasion sans pourtant signaler l'existence de la variante.

<sup>286</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 169.

compréhensible possible est donc le principe régisseur de l'écriture historique de Jean Froissart. Par un manque d'intérêt plus profond, il coupe court à la description de la scène portugaise mentionnée, d'ailleurs esquissée simplement par quelques traits schématiques, en invoquant l'argument de son absence. En revanche, dans le récit de la croisade menée en 1390 sur la côte nord de l'Afrique, il exprime le regret de n'avoir jamais visité le port de Mahdia.<sup>287</sup> De toute évidence, il lui tient au cœur de peindre la ville du point de vue stratégique afin que le récit de son siège puisse acquérir son sens véritable. Il met donc l'accent sur l'enquête soigneuse qu'il a menée auprès de témoins fiables : « Et je, Jehan Froissart, acteur de ces cronicques, pour tant que oncques à Affricque ne fuy ne avoie esté au jour que je m'en laissay infourmer par les dis chevalliers et escuiers qui ou dit voiage avoient esté, à la fin que plus justement en peusse escrire, leur demandoy... ».<sup>288</sup> Le manque d'expérience personnelle doit être suppléé par ceux qui en disposent. Par la mise en contraste de son ignorance avec la connaissance des participants de l'expédition, le chroniqueur réussit à construire l'autorité de son récit – non seulement à montrant les sources véritables, mais aussi en *se* montrant dans la complexité de son travail d'historien.

\* \* \*

Les quatre situations typologiques où Froissart se présente comme « je acteur » et que nous avons relevées ici ne sont pas exhaustives et s'appliquent à la plupart des occurrences. Le texte de ces livres tardifs, et surtout du livre III, est caractérisé par la superposition de couches temporelles multiples. L'on a comparé le récit à un « Chinese Box » contenant toujours une autre histoire enchâssée à l'intérieur.<sup>289</sup> Malgré cela, Froissart enregistrerait souvent les événements contemporains qui lui permirent de se mettre au cœur de l'enquête ou même de devenir lui-même témoin oculaire. Or, que se passe-t-il dans le texte de la dernière rédaction qui revient sur les événements d'avant le vécu du chroniqueur? En réalité, le grand écart temporel n'empêche nullement notre chroniqueur de s'insérer dans l'écoulement du temps pour projeter une enquête auprès des témoins fiables *a posteriori*. Nous l'entendons par exemple affirmer : « je, Froissars et actères de ces croniques, oi dire plus de une fois le gentil chevalier messire Jehan Camdos que il fu fais novviaus chevaliers

---

<sup>287</sup> Nous reviendrons à cette question dans notre IV<sup>e</sup> partie.

<sup>288</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 153 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 216-217).

<sup>289</sup> W. CALIN, « Narrative technique in Fourteenth-Century France », p. 234.

de la main le roi Edouwart d'Angleterre ».<sup>290</sup> Surtout les passages relatifs aux événements en Angleterre et en Écosse sont investis de la vie du chroniqueur. Il n'est plus intéressé à apposer le sceau du témoignage oculaire au combat à Honnecourt durant la campagne de Buironfosse que nous avons retrouvé dans les rédactions A/B. Son attention est désormais portée sur les situations où il peut nostalgiquement retracer l'expérience de sa vie passée en compagnie d'hommes d'intérêt et d'hommes qu'il aimait probablement. La figure d'Édouard Spencer apparaît dans le récit froissartien en lien particulièrement étroit avec le jeune chroniqueur. Il raconte ainsi sa visite au château de Berkeley où il apprit la mort forcée d'Édouard II, un élément qui manque dans les récits précédents.<sup>291</sup> Or, Froissart ajoute qu'il y était « en la compagnie de messire Édouwart le Espensier, liquels fu fils dou fil de ce mesire Hue le Espensier », un détail qui n'a pas beaucoup d'importance pour le récit même. En revanche, il montre le chroniqueur et le seigneur de Spencer prendre « esbatemens là environ trois jours ».<sup>292</sup> Et un peu plus loin, lorsqu'il vient à raconter l'apaisement de la situation dans le royaume après l'avènement d'Édouard III, il raconte la postérité de Hugues Spencer, exécuté pour la trahison, et rappelle de nouveau le lien privilégié avec son petit-fils dont Froissart jouit pendant son séjour en Angleterre dans les années 1360 :

« Je Froissars, acteres de ces croniques, le di pour tant que, en ma jonece, je fu moult bien et tout sus amés de l'ainnet frere Espensier, que on nomma Edowart [...] Et fu cils sires Espensiers, **de son temps et dou mien**, li plus jolis chevaliers, li plus courtois... [...] Et oy dire en mon temps les plus hautes et notables dames dou pais que nulle feste n'estoit parfaite si le sire Espensier n'i estoit. Et pluisseurs fois avint que qant je cevauchois sus le pais avoecques lui [...], il m'apelloit et me disoit... ».<sup>293</sup>

Apparemment centré sur la famille de Spencer, et donc lié étroitement au récit, le passage se veut en réalité une célébration du jeune Édouard Spencer et, par ce biais la célébration, de Froissart, qui fut aimé d'un homme aussi excellent. La vie de l'auteur se « décortique » ainsi de cette mise en scène et se justifie narrativement par le lien affectif entre les deux figures. Le dédoublement des héros est souligné par la concordance temporelle – la dimension du temps vécu par le narrateur est ajoutée au temps de l'histoire racontée.

<sup>290</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 334.

<sup>291</sup> Et ne vesqui pui le rois, que il fu venus a Bercler, trop longement. Et comment eüst il vesqu, par la maniere que je vous dirai ? Car je, Jehan Froissart acteres de ceste histoire, fui ens ou chastiel de Bercler [...] Si demandai de che roi, pour justeffier mon histoire, que il estoit devenus ». *Chroniques, ms. de Rome*, p. 90. Cf. *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 33 et *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 33, où il est mentionné seulement de l'emprisonnement du roi.

<sup>292</sup> *Ibidem*.

<sup>293</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 108.

Le séjour avec David Bruce constitue le deuxième moment-clé auquel Froissart se réfère à plusieurs reprises (dès le livre III). Il passe en revue son voyage écossais au côté du roi au moment où il fait le récit de la bataille de Neville's Cross de 1346.<sup>294</sup> Le témoignage qu'il transmet n'est pas la description de cet incident mais bien plutôt des curiosités qui relèvent de l'intimité de leur connaissance, telles que la douleur de la tête à la suite de la blessure reçue pendant la bataille.<sup>295</sup> C'est aussi à ce séjour à la cour de David Bruce et à la rencontre avec d'autres seigneurs écossais que Froissart renvoie lorsqu'il raconte la première campagne d'Édouard III en Écosse en 1327. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce passage dans la partie suivante où nous traiterons de la question des sources du récit froissartien. Pour le moment, il faut noter que Froissart choisit, pour apporter un témoignage véridique et oculaire, de rappeler les circonstances de cette situation – la date, la longueur du séjour, l'accueil chaleureux que les seigneurs lui firent, les lettres de recommandation fournies par la reine Philippa...<sup>296</sup> Tout un univers social de notre chroniqueur se dresse dans ce passage pour flatter ses succès.

### Conclusion

Nous avons retracé les situations dans lesquelles Froissart entre dans le récit en tant que figure auctoriale. L'évolution de la façon dont le chroniqueur se sert de cette formule authenticatoire se fait voir sous plusieurs aspects. Le côté formel d'abord. L'emploi de la référence à soi-auteur dans le texte se présente d'abord comme une reprise de la formulation utilisée dans les prologues : il s'agit simplement du « je + nom ». C'est après que la formule « je acteur de cette histoire/chronique » apparaît au cours du livre III. Dans le livre IV, ces deux identifications sont fusionnées pour créer « je + nom + acteur ». Dès sa première occurrence, cette formule « je, Jehan Froissart, acteur de ces croniques » voit en fait une utilisation systématique : dans le livre IV, elle n'est pas employée seulement dans trois

---

<sup>294</sup> James CAMPBELL, « England, Scotland and the Hundred Years War in the Fourteenth Century », in : *The Wars of Edward III : sources and interpretations*, éd. Clifford Rogers, Woodbridge 1999, p. 207-230, surtout p. 214 et sqq. ; cf. aussi J. SUMPTION, *The Hundred Years War I*, p. 550-554.

<sup>295</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 779-780. Succinctement aussi P. CONTAMINE, « Froissart et Écosse » ; IDEM, « Froissart and Scotland ».

<sup>296</sup> « Et je Froissars, acteres de ces croniques, fui en Escoce en l'an de grasce .M.CCC.LXV., car la bonne roine, madame Philippe de Hainnau, roine d'Engleterre, m'escripsi deviers le roi David d'Escoce [...] liquel [...] me requellièrent tout doucement et liement. Et fui en la compagnie dou roi un quartier d'un an ». *Chroniques, ms. de Rome*, p. 127-128.

situations relevées.<sup>297</sup> Dans le ms. de Rome, nous ne retrouvons que cette expression qui associe le nom de l'auteur à la fonction qu'il s'attribue dans le récit. Ainsi, nous observons une tendance du chroniqueur à entrer dans le texte d'une manière plus complexe.

Une deuxième évolution qui se fait remarquer dans le parcours à travers le texte des livres tardifs de Froissart est la fréquence de l'emploi de la formule auctoriale. Dans le livre III, nous avons relevé cinq situations où Froissart se présente comme « acteur », dont la dernière ne se trouve que dans la première rédaction. Qui plus est, ces occurrences sont insérées surtout vers la fin du livre III.<sup>298</sup> Dans le livre IV, nous comptons déjà douze situations. Évidemment, si nous considérons l'étendue des deux textes, ces chiffres pourraient sembler dépourvus de signification. Toutefois, si nous envisageons toutes les évolutions que connaît la formule auctoriale comme un mouvement synergique, la croissance de son emploi devient significative. Il est en effet nécessaire de l'interpréter non seulement comme une mise à nu de la méthode historique que Froissart fit sienne – la théâtralisation de sa quête des témoignages et l'orchestration des moments, où il put consulter ses informateurs. Ce recours de plus en plus grand à la formule d'autorité n'est pas non plus à imputer uniquement au fait que le chroniqueur rattrapa temporellement « sa matière » et que les événements dont il traitait lui furent contemporains. Certes, ces deux dimensions ne doivent pas être négligées. George Diller a d'ailleurs constaté que « for Froissart, the initial act of committing contemporary events to written memory is almost always followed by a self-conscious, mirroring observation or commemoration of that same writing gesture ».<sup>299</sup> Oui, dès le début du livre III, Froissart prend soin de capter ces premiers moments où naissent les futures pages de son récit, et cela reste valable non seulement pour les événements contemporains, mais aussi pour ces « voyages » en amont du temps lorsqu'il s'enfonce dans des thématiques plus anciennes. Mais les chiffres que nous avons avancés montrent que Froissart ne concevait pas ces deux procédés narratifs comme dépendants l'un de l'autre : la mise en scène des sources pouvait se faire sans recours à la formule auctoriale. Le facteur que nous ne devons pas négliger en réfléchissant aux raisons de la fréquence croissante de « je acteur » dans le texte est la conscience des mérites que Froissart attachait à son écriture historique. C'est la troisième grande évolution qui est à noter à partir de notre analyse.

---

<sup>297</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 345, 376, 516 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 121 ; t. 15, p. 166 ; t. 16, p. 33) contiennent la formule « je acteur ».

<sup>298</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 236 ; t. 15, 24 ; t. 15, p. 141 ; t. 15, p. 172 ; *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 450v (seulement dans la première rédaction).

<sup>299</sup> G. DILLER, « Froissart's 1389 Travel to Béarn », p. 57.

L'affirmation de la fierté de l'historien se fait sentir déjà dans les prologues des livres III et IV qui se veulent une réflexion sur le travail du chroniqueur. Froissart ensuite sème dans son récit des commentaires sur les efforts pour continuer l'histoire entreprise ainsi que sur le plaisir qu'il tire de cette quête et composition. De tels passages précèdent souvent les scènes où Froissart se fait voir en train de chercher et recevoir les témoignages sur les affaires d'intérêt.<sup>300</sup> Ces aspects relatifs au travail de l'historien sont aussi exhibés et visualisés en lien avec les commanditaires de Froissart – ce sont eux qui non seulement rendirent sa poursuite possible mais encore la demandèrent même : « Je en ay fait mencion pour ce que ce conte Guy de Blois mist grant entente à son tamps que je, sire Jehan Froissart, voulsisse ordonner et ditter ceste histoire, et moult lui cousta de ses deniers ».<sup>301</sup> Si Froissart ne laisse personne douter de l'importance de son travail et de son œuvre, c'est seulement vers la fin du livre IV qu'il relie le rôle qui est le sien dans son entreprise historiographique avec la notion de « l'acteur ». La plupart des situations précédentes, où cette expression apparaît, impliquaient surtout le travail de recherche des informations ou la mise en récit de son propre témoignage. Mais finalement, il devient en plus l'indicateur de l'acte de composer le texte historique : « ... et le tenoient encore en leurs seignouries [Genevois tiennent Famagouste] au jour et au terme que **je, acteur** de ceste cronicque et histoire, **les escripvy et cronisay** ».<sup>302</sup> L'acteur de l'histoire n'est pas seulement le témoin ou la garantie de l'authenticité d'un témoignage, mais celui qui assume la pleine responsabilité de l'écriture historique et qui se positionne par rapport au récit.<sup>303</sup> Ainsi, vers la fin du livre IV, la fonction attribuée à « je acteur » vient-elle à se rapporter à la totalité des rôles qu'un chroniqueur doit accepter pour mener à bien son projet. La conjonction de toutes ces dimensions se montre de façon fantastiquement lucide au moment où Froissart insuffle un sens à l'ensemble de son récit historique. Examinons ces passages qui terminent le livre IV plus en détail.

Froissart les consacre à la déposition et la mort de Richard II. À cette occasion, il rappelle à deux reprises les prophéties qu'il entendit jadis, à Berkhamsted en 1361 et puis au moment de la naissance du futur roi. Ces prophéties prédisaient l'avènement de Richard II, alors qu'à sa naissance, il n'était que le deuxième fils du prince de Galles; et l'avènement des Lancastre au trône anglais. Alberto Varvaro a essayé « d'éplucher » les faits réels que

---

<sup>300</sup> Par ex. *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 237 ; t. 14, p. 3-4 ; *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 376 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 166-167).

<sup>301</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 539 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 16, p. 71).

<sup>302</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 517 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 16, p. 33).

<sup>303</sup> Cf. *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 318 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 81).

Froissart apporte dans ces rappels des prophéties entendues.<sup>304</sup> Or, nous sommes d'avis qu'il est sans importance véritable de savoir si Froissart attribue aux fils d'Édouard III des titres qu'ils n'acquirent que plus tard au moment où il situe l'événement. Que le chroniqueur n'eût pas en 1361 connaissance de ces titres est insignifiant (la projection des réalités contemporaines sur le passé sont d'ailleurs une pratique normale).<sup>305</sup> Froissart souhaite évidemment créer une « couleur de l'événement », c'est à dire le situer dans les coulisses temporelles, locales et circonstancielle crédibles. Mais le but de ces passages n'est pas d'évoquer un souvenir; c'est de souffler le sens du changement sur le trône anglais par le biais du rappel de ce que Froissart y vécut il y a longtemps. C'est pourquoi il se met en scène avec une grande insistance.<sup>306</sup> Il se nomme ou se dit être témoin à trois reprises, retraçant en même temps son parcours personnel lié à la famille royale anglaise. La première mention de la prophétie entendue à Berkhamsted commence par les mots : « et je vous recorderay à la lettre ce dont je, Jehan Froissart, acteur et croniseur de ces cronicques, en mon joenne eage oÿ une fois parler en ung manoir... »,<sup>307</sup> La deuxième occurrence où il rappelle les vieilles prophéties sur la maison de Lancastre commence en retraçant sa rencontre avec Richard II et puis revient en amont, au temps de sa vie à la cour d'Édouard III : « Car moy, Jehan Froissart, channone [de Lille et de Chymay] et tresorier en l'église de Chimay, le vey et bien consideray, et fuy plus de ung quart d'an en son hostel et me fist tres bonne chiere, pour la cause de ce que, de ma joennesse, j'avoie esté clercq et familier au noble roy Edouard son tayan, et à madame Phlippe de Haynaut, roynne d'Angleterre, sa taye ». <sup>308</sup> Et enfin, il déclare :

« Or **dis je, acteur de ceste histoire**, ainsi **en considerant** toutes ces choses, que les deux chevalliers [...] orent chascun raison, **car je vey**, et aussy fist tout le monde,

---

<sup>304</sup> Alberto VARVARO, « Jean Froissart, la déposition et la mort de Richard II. La construction du récit historique », *Romania* 124, 2006, p. 112-161 (surtout p. 129-134, 158-161), repris partiellement dans *La Tragédie de l'Histoire*, p. 48-53.

<sup>305</sup> L'argumentation d'Alberto Varvaro nous semble peu pertinente par rapport à ce que Froissart entend communiquer sur d'autres points encore, telle la recherche d'exactitude chronologique des circonstances mentionnées par Froissart (il situe la prophétie en 1361 et déclare en même temps que le prince de Galles était sur le point de partir pour l'Aquitaine, ce qui ne fut le cas que deux ans plus tard), cf. *ibidem*.

<sup>306</sup> Dans son étude de la déposition de Richard II, M. ZINK, « La fin des *Chroniques* de Froissart » a rappelé l'importance de cette mise en scène du je auctorial.

<sup>307</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 587 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 16, 142).

<sup>308</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 650 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 16, p. 234-235). Les parenthèses dans la citation sont de l'éditeur.

Richard de Bordiaus .xxii. ans roy d'Angleterre et, luy vivant, venir et retourner la couronne d'Angleterre en l'ostel de Lancastré ». <sup>309</sup>

L'historien est témoin de son temps – d'une époque – mais aussi des événements particuliers qui lui fournissent les clés pour comprendre la grande histoire et pour savoir l'interpréter. Froissart fut témoin de la naissance de Richard, il entendit deux prophéties sur les destins futurs de la couronne d'Angleterre. Ainsi, il peut se montrer avec toute l'autorité du témoignage, mais aussi avec toute l'autorité de l'auteur des *Chroniques*.

Nous devons rejoindre les observations de Michel Zink qui, bien que de façon plus générale, lit la fin du livre IV comme une boucle de l'histoire que Froissart raconte dès le début et surtout comme une mise en convergence de cette grande histoire dont Froissart parle et de la sienne – son histoire personnelle. <sup>310</sup> Dans ces passages, Froissart prend en effet le soin de renvoyer au temps qu'il a vécu lui-même. L'expression « en mon temps » est rappelée tant au moment où lui, jeune, entend la prophétie, mais aussi lorsque, plus tard, il confirme sa véracité puisqu'il devient témoin de son accomplissement. Son parcours intime s'écoule donc au même rythme que les grands événements politiques... Mais la signification que Froissart attribue aux événements est encore d'ordre moral. Lui, qui se positionne si rarement comme moralisateur, lance une grande question rhétorique : « Or considérés, seigneurs, roys, ducs, contes, prélats et toutes gens de lignage et de puissance, comment les fortunes de cestuy monde sont merveilleses ». <sup>311</sup> Le travail de l'historien est complet : il assume la responsabilité de celui qui réussit non seulement à rassembler des informations authentiques, à les mettre en récit, mais aussi à les comprendre et à passer cette compréhension, ne serait-ce que par le biais de la métaphore ou allégorie, à son public.

---

<sup>309</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 651. *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 16, p. 235 propose : « Or dis-je, **Jehan Froissart dessus nommé**, acteur de ceste histoire... ».

<sup>310</sup> M. ZINK, « La fin des *Chroniques* de Froissart ».

<sup>311</sup> *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 16, p. 233. Pour l'analyse de cette dimension voir A. VARVARO, « Jean Froissart, la déposition et la mort de Richard II », p. 129-134 ; M. ZINK, « La fin des *Chroniques* de Froissart » ; Laurence HARF-LANCNER, « La Tragédie du roi Richard II de Jean Froissart », in : *Actes du colloque international Jehan Froissart*, p. 99-109.



A. Varvaro a constaté que « l'écrivain-personnage se place au premier plan, surtout lorsqu'il s'agit de mentionner ses sources ».<sup>312</sup> Cela est sans doute vrai et notre analyse le confirme : la plupart des situations où Froissart se dit « acteur » se rapportent à la quête des nouvelles transmises par d'autres témoins que lui-même. Cependant, à la lumière de ce que nous avons dit dans cette dernière partie, il convient d'examiner de plus près la question qui nous préoccupe dans tout ce chapitre – quelle est la façon de parler de soi dans le récit historique froissartien ? Si nous observons la nature des informations que le chroniqueur livre au lecteur sur lui-même, nous pouvons avec quelques réserves acquiescer à l'affirmation d'Élisabeth Gaucher, selon qui le « je » du narrateur se fait présent dans les textes des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles sans pour autant renvoyer à la figure historique de l'auteur, au « Moi individualisé ».<sup>313</sup> Si Froissart parle de lui-même, s'il se met sur le devant en invitant le lecteur à parcourir avec lui son itinéraire et à suivre ses conversations, ce n'est pas pour lui dévoiler les profondeurs de sa pensée, pour lui faire part de ses hésitations et dilemmes, bref, pour le guider au travers de son paysage intérieur au sens autobiographique. Dans l'absolue majorité des situations où il se fait voir au sein du texte, il veut se situer dans un réseau par rapport au récit : dans le réseau des patrons qui lui permettent de réaliser l'écriture des *Chroniques*, dans le réseau des sources, dans le réseau des événements... Ce que nous voyons alors, c'est la « personne sociale » du chroniqueur. Il ne s'agit pas de dire que son texte historiographique est dépourvu de tout investissement émotionnel du narrateur, progressivement assimilé à la figure de l'auteur – à cette réalité extratextuelle qui est chargée de souvenirs, de nostalgies, de désirs. Ces émotions trouvent effectivement vers la fin leur voie dans le récit froissartien : le temps présent vécu par le chroniqueur tel qu'il nous est dévoilé se voit investi de la passion de l'écriture et de la nostalgie du passé. Ce sont là les deux grandes dimensions de la personne individualisée de Froissart auteur. Néanmoins, il est nécessaire de nuancer.

Lorsque Jean Froissart décrit les raisons qui le poussèrent à entreprendre un deuxième voyage en Angleterre en 1395, il se tourne d'abord vers les motivations personnelles : il souhaite revoir les lieux de sa jeunesse et y trouver un réconfort. Ce n'est qu'après, en troisième lieu, que vient l'argument du métier : « pour justifier les histoires et

---

<sup>312</sup> A. VARVARO, *La Tragédie de l'Histoire*, p. 42.

<sup>313</sup> Élisabeth GAUCHER, *La biographie chevaleresque : typologie d'un genre (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris 1994, p. 229.

les matieres dont je avoie tant escript de eulx ».<sup>314</sup> Dès le début, ce voyage est donc présenté comme une affaire tout à la fois intime, un voyage « aux lieux de mémoire » comme le dit Marie-Thérèse de Medeiros, et un déplacement « professionnel ». Pourtant, nous n’y trouvons qu’un seul renvoi au moi-acteur. C’est au moment où Froissart enregistre les renseignements de Richard Stury, chevalier qu’il avait connu à Bruxelles à la cour de Venceslas de Brabant et membre du conseil royal.<sup>315</sup> Froissart clôt ainsi la séquence des entretiens qu’il eut avec ce seigneur dans le château d’Eltham en attendant sa réception chez Richard II : « Je me suis delictez à vous remonster au long le procès de ces matieres [...] et pour ce que je, acteur de ces histoires, y estoie present ».<sup>316</sup> Quelques pages plus loin, il raconte comment il parvint finalement à être accueilli par le roi et comment il put lui remettre le cadeau qu’illui avait fait préparé, le recueil de ses poèmes. Il commente bien évidemment la réaction du roi, mais il ne parle pas de lui-même comme de « l’acteur » ni n’accentue d’une autre façon son rôle.<sup>317</sup> Nous pouvons en tirer une conclusion fondamentale. Lorsque Froissart introduit dans le récit des passages foncièrement intimes, il n’emploie jamais la signature d’auteur ni aucune autre marque d’autorité. Sa propre vie est ainsi séparée sur le plan idéologique de la matière historique dont il traite. En revanche, les passages où il se nomme ou se dit « acteur », sa mise en scène de soi est toujours en rapport avec les événements – soit il s’entremet comme médiateur entre la réalité (vue, vécue, entendue) et l’écriture, ou il se dit « acteur » au moment de composer, de travailler sur son œuvre, ou encore dans les situations de prise de position par rapport à la matière. Être « acteur » d’une chronique signifie pour lui être au cœur des affaires – avoir un lien avec l’histoire racontée. Mais en même temps, puisqu’il se refuse à se dire « acteur » là où s’agit simplement de sa vie, il n’est pas une figure du récit au même titre que les autres personnes qui peuplent l’univers de ses *Chroniques*. Il est celui qui sert de relais, qui est toujours au-dessus des événements pour les trier, les ordonner et les compiler, les juger et les commenter. Si nous empruntons la terminologie de Peter Damian-Grint, il s’agit des « authorising interjections ». Celles-ci soulignent le rôle de l’auteur comme celui qui par le biais d’un

---

<sup>314</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 359 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 140-141). Cf. M.-T. de MEDEIROS, « Voyage et lieux de mémoire », p. 419-428.

<sup>315</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 370 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 157). Richard Stury appartient dès le début du règne de Richard II à son entourage proche, cf. Nigel SAUL, *Richard II*, New Haven 1997, p. 124, 252-256 ; Anthony GOODMAN, « Richard II’s Councils », in : *Richard II. The Art of Kingship*, éd. Anthony Goodman – James Gillespie Oxford 1999, p. 59-82.

<sup>316</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 376 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 166).

<sup>317</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 376 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 167 et sqq.).

renvoi à l'autorité garantit la vérité du récit.<sup>318</sup> Mais tandis que la plupart des historiens médiévaux se contentent des références toutes simples à un nom ou texte-source, Froissart élabore un système narratif très complexe où il joue le rôle central de celui qui non seulement transmet la vérité mais qui met à nu la découverte de cette vérité. C'est dans ce sens que Froissart devint « l'acteur » de ces chroniques.

Les *Chroniques* sont sans aucun doute une œuvre toujours en évolution. L'un des multiples aspects qui subissent un développement considérable est la présence de la figure de l'auteur dans le texte. Il serait évidemment réducteur de limiter ce progrès à la notion du chroniqueur absent vers la figure d'un mémorialiste. Nous avons montré que Froissart intervient en tant que narrateur de façon fréquente dans le récit dès les livres I et II. Mais il est indéniable que sa figure auctoriale connaît une complexification sans précédent au cours de l'écriture. Étudiant la biographie de Louis IX de Jean Joinville, Élisabeth Gaucher a identifié le mouvement de la figure du témoin vers celui de « l'acteur ».<sup>319</sup> Bien que le projet de Froissart ne puisse pas être lu en parallèle avec celui de Joinville puisqu'il n'est pas fondé essentiellement sur son témoignage oculaire, il suit une même trajectoire. Dans le ms. d'Amiens, il fait plusieurs fois appel à son témoignage pour appuyer les renseignements apportés par ses informateurs (le plus souvent ses patrons). S'il efface dans les rédactions ordinaires les traces de cette enquête, ou collecte des informations, il renvoie en revanche à quelques occasions à son expérience directe, s'insérant dans le texte comme un témoin oculaire. Cette évolution correspond au choix de présenter l'histoire à partir de la position d'un chroniqueur omniscient. Mais avec le livre III, il réapparaît dans le récit dans une perspective intradiégétique en vue de l'authentifier. Cette technique, sans qu'elle soit abandonnée par la suite, est renforcée au cours du livre III par les insertions des formules actoriales. « Je acteur » vient participer à la construction de l'autorité comme un sceau apposé au récit et embrasse petit-à-petit toutes les dimensions du travail historiographique.

Terminons sur une note légèrement différente. Cette pratique de se dire « acteur » relève bien sûr de l'intentionnalité auctoriale. Froissart commença à l'employer dans une mesure un peu plus élevée vers la fin du livre III et puis systématiquement dans le livre IV et dans le ms. de Rome. Appuyés sur cet argument, nous pensons qu'il est possible de l'envisager comme un marqueur chronologique : nous considérons peu probable que Froissart n'ait pas introduit ces formulations actoriales dans les réécritures du livre I, (les

---

<sup>318</sup> P. DAMIAN-GRINT, *The New Historians of the Twelfth-Century Renaissance*, p. 151-160.

<sup>319</sup> Élisabeth GAUCHER, « Joinville et l'écriture biographique », in : *Le Prince et son historien. La Vie de saint Louis de Joinville*, éd. Jean Dufournet – Laurence Harf, Paris 1997, p. 101-122, ici. p. 118.

versions B/C), si celles-ci avaient été postérieures au livre III, puisqu'il n'hésita pas à les insérer dans la rédaction de Rome.<sup>320</sup> Il ne s'agit pas d'une évidence textuelle, seulement d'une lecture interprétative. Cependant, ces traits systémiques nous paraissent suffisamment significatifs, d'autant plus que la composition du récit froissartien est dès le début une activité hautement réfléchie et unifiée.

---

<sup>320</sup> G. CROENEN, « The Battle of Crécy according to Jean Froissart » date ces rédactions dans les années 1390. Il n'est pas sûr quand Froissart rédigeait le livre III, mais il serait extravagant de vouloir décaler sa rédaction après 1400.

### III<sup>e</sup> partie

## LES SOURCES ET LA VÉRACITÉ RÉFÉRENTIELLE

La référentialité du récit historique n'est pas une invention de l'histoire en tant que discipline scientifique, rigoureuse et critique, telle qu'elle est née à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et entendue sans grand changements jusqu'à l'époque contemporaine. Si les chroniqueurs médiévaux pouvaient parfois travailler moins scrupuleusement que les historiens modernes ne l'auraient souhaité, leur souci d'établir l'authenticité de leur récit n'est pas en cause et ne peut nullement leur être dénié. Le plus souvent, cette préoccupation se donne à lire de la façon la plus articulée dans le prologue.<sup>1</sup> Certains chroniqueurs n'hésitaient pas à déployer tout un catalogue de sources consultées et utilisées et à commenter leurs choix, reconnaissant aux unes une autorité plus grande qu'aux autres et établissant ainsi leur hiérarchie. Inutile d'insister sur le fait que cette démarche explicative s'appliquait surtout aux chroniques latines, qui reposaient pour de grandes parties sur la compilation.<sup>2</sup> Si nous regardons l'autre bout du spectre – les premiers textes historiographiques vernaculaires, une préoccupation de fonder leur autorité sur la référence aux sources y est évidente comme le montrent les premiers auteurs écrivant au XII<sup>e</sup> siècle en anglo-normand,<sup>3</sup> ou un siècle plus tard en ancien

---

<sup>1</sup> De façon générale S. FLEISCHMAN, « On the Representation of History and Fiction in the Middle Ages », particulièrement p. 300 et sq. Pour la question du défi de la vérité de l'histoire dans le contexte de la guerre de Cent ans cf. Brigitte SCHLIEB-LANGE, « Sprechhandlungen und ihre Bezeichnungen in der volkssprachlichen Historiographie des romanischen Mittelalters », in : *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters XI/1 : La littérature historiographique des origines à 1500*, éd. Hans-Ulrich Gumbrecht – Ursula Link-Heer – Peter-Michael Spangenberg, Heidelberg 1987, p. 771-796, particulièrement p. 781-783. Pour le rôle du prologue dans la formulation des buts de l'écriture historique voir par ex. Isabelle GUYOT-BACHY, *Le Memoriale historiarum de Jean de Saint-Victor. Un historien et sa communauté au début du XIV<sup>e</sup> siècle*, Turnhout 2000, p. 300-312.

<sup>2</sup> Cf. de façon synthétique M. CHAZAN, « La méthode critique des historiens dans les chroniques universelles médiévales » ; à partir d'exemples d'historiens concrets : Bernard GUENEE, « L'histoire entre l'éloquence et la science. Quelques remarques sur le prologue de Guillaume de Malmesbury à ses *Gesta regum Anglorum* », *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres* 126, 1982, p. 357-370 ou I. GUYOT-BACHY, *Le Memoriale historiarum*, p. 236-238.

<sup>3</sup> Parmi les études relativement récentes, nous renvoyons à L. MATHEY-MAILLE, *Écritures du passé : histoires des ducs de Normandie*, p. 242-250.

français.<sup>4</sup> Et l'insistance sur les sources se détecte également dans les récits de fiction. Les premiers romans vernaculaires affirment très souvent être basés sur une source écrite, même si elle peut être identifiée par un mot générique tel que *estoire*.<sup>5</sup> Benoît de Sainte-Maure soutient dans son *Roman de Troie* la véracité de son récit par la découverte d'un document authentique, celui de Darès qui, croyait-on, représentait, contrairement au récit d'Homère, le rapport d'un témoin oculaire.<sup>6</sup> La source garantit la vérité et justifie l'écriture de l'histoire.

Dès son premier livre, dans les prologues des *Chroniques*, Jean Froissart expose quels sont les fondements de son travail historique. Tout d'abord, il fait mention de la chronique de Jean le Bel. Dans le prologue de la rédaction A, qui semble être le plus ancien de tous les prologues préservés, le chroniqueur déclare : « je me vueil fonder et ordonner sur les vraies croniques jadiz faites et rassemblees par venerable homme et discret seigneur, monseigneur Jehan le Bel ». <sup>7</sup> S'il fait l'état de sa curiosité pour les grands faits d'armes, ressentie dès son jeune âge, il ne renvoie pourtant pas explicitement à d'autres sources. Le texte et l'entreprise du chanoine de Liège lui sert de seule « fondation » avouée. Mais le statut que Froissart lui accorde dans ce prologue est plus complexe. Lorsqu'il parle de la relation privilégiée entre Jean le Bel et Jean de Hainaut, il déclare : « le dessus dit messire Jehan le Bel pot deléz lui **veoir** et congnoistre pluseurs besoingnes, lesquelles sont contenues ensuivant ». <sup>8</sup> Ainsi, il lui confère non seulement le statut d'hypotexte, mais aussi celui de témoin oculaire. Par conséquent, Froissart est amené à qualifier sa source « les vraies croniques », reconnaissant ainsi leur véridicité et autorité.

Contrairement au prologue de la version A, Froissart ne manque pas d'établir dans les prologues suivants du livre I une petite typologie de sources. Et cette typologie obéit à une hiérarchisation, variable en fonction du texte. Le manuscrit d'Amiens et les versions B/C contiennent elles aussi la mention de la chronique de Jean le Bel dans le prologue. Celle-ci n'est plus envisagée dans son rôle de modèle que Froissart se propose à suivre, mais comme une des sources, mise en rapport hiérarchique avec les autres :

---

<sup>4</sup> À titre d'exemple Bernard GUENEE, « Paris, le roi de France et la boue. Comment Primat a écrit l'histoire à Saint-Denis au XIII<sup>e</sup> siècle », in : *Écrire l'histoire à Metz au Moyen Âge*, éd. Mireille Chazan – Gérard Nauroy, Bern – Berlin – Bruxelles – Frankfurt am Main – New York – Oxford – Wien 2011, p. 359-371 ; IDEM, *Comment on écrit l'histoire au XIII<sup>e</sup> siècle. Primat et le Roman des roys*, Paris 2016, en particulier p. 63 et sqq. ; Gabrielle SPIEGEL, « Political Utility in Medieval Historiography : A sketch », *History and Theory* 14, 1975, p. 314-325.

<sup>5</sup> Aimé PETIT, *Naissances du roman : les techniques littéraires dans les romans antiques du XII<sup>e</sup> siècle*, Lille 1985, p. 793-801.

<sup>6</sup> Christopher LUCKEN – Mireille SEGUY, « L'invention de l'histoire », *Médiévales* 38, 2000, p. 5-16 (p. 10-12).

<sup>7</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 1v.

<sup>8</sup> Ibidem.

« Voires est que messires Jehans li Biaus jadis canones de Saint Lambiert de Liege en croniza à son temps aucune cose. Or **ay je che livre** et ceste histoire **augmenté par juste enqueste** que j'en ay fait en travaillant par le monde et en demandant as vaillans hommes, chevaliers et escuyers qui les ont aidiés à accroistre le verité des avenues et ossi à aucuns rois d'armes et leurs mareschaus, tant en Franche comme en Engleterre où j'ay travaillé apriés yaux pour voir la verité de la matere. Car par droit tels gens sont juste imquisiteur et rapporteur des besoingnes et **croy que pour leur honneur il n'en oseroient mentir** ». <sup>9</sup>

Le passage est connu mais nous avons voulu le citer en long parce qu'il formule certains principes-clés pour la pensée historique de Jean Froissart. Contrairement au prologue A, Froissart ne déclare plus qu'il se « fonde » sur le texte de le Bel. Ce dernier lui sert de base, mais le chroniqueur est en mesure d'élargir le récit primitif par rajouts véridiques acquis auprès des témoins oculaires. Ceux qui participèrent personnellement aux campagnes militaires ainsi que les hérauts d'armes sont présentés comme une deuxième source d'informations, une source souhaitable et susceptible de rendre l'histoire plus complète et plus véridique. L'intérêt des sources orales s'exprime, malgré leur importance, d'abord en lien avec la source écrite : elles la perfectionnent. En même temps, Jean le Bel se voit dénier le statut de témoin oculaire. La séparation stricte entre les sources orales et celle-ci, seule source écrite avouée, est consommée.

Le prologue de la rédaction B/C formule l'heuristique et la méthodologie du chroniqueur d'une façon différente : « ... je me voel ensonnier de l'ordonner et mettre en prose selonch le vraie information que j'ay eu des vaillans hommes, chevaliers et escuiers, que les ont aidiés à accroistre, et ossi de aucuns rois d'armes et leurs mareschaus... ». L'enquête auprès des sources orales est ainsi située au cœur du travail de l'historien. L'assemblage des renseignements par le biais des entretiens avec les témoins, est ce que Froissart entend faire de prime abord pour pouvoir composer la chronique, et non travailler dans son atelier en remaniant la chronique de Jean le Bel. Celle-ci n'est pas complètement évacuée; elle est mentionnée juste après l'énumération typologique des sources orales : « Voire est que messire Jehan le Biaus [...], en fist et cronisa à son tamps aucune cose à se paisance; et j'ai ce livre hystoriie et augmenté à le mienne, à le relation et conseil des dessus dis... ». <sup>10</sup> Là aussi, nous rencontrons l'idée d'une augmentation du texte-source, mais la primauté est accordée aux témoins directs.

---

<sup>9</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 1.

<sup>10</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 1.

Dans les rédactions d'Amiens et ordinaires révisées, la vérité de la narration froissartienne est garantie non plus par le fait de se fonder sur un document écrit, puisque la chronique de le Bel est dépourvue de son épithète « vraie », mais par la volonté d'acquérir les témoignages authentiques qui permettent au chroniqueur d'accéder à la réalité des événements. Cette évolution est couronnée par l'absence de référence à la chronique de Jean le Bel dans la rédaction de Rome, qui fait ainsi des informateurs oraux les seules sources d'information.<sup>11</sup> Si Froissart fait preuve d'une autonomisation progressive par rapport à son modèle et à l'hypotexte,<sup>12</sup> il insiste de façon continue sur l'importance des témoins qu'il peut consulter. Dès le livre III, c'est le chroniqueur à la recherche des nouvelles qui est présenté comme la force principale à l'œuvre. Son effort d'enquête s'oriente toujours vers les « chevaliers et escuiers »<sup>13</sup>, « anciens chevaliers et escuiers qui avoient esté es fais d'armes ».<sup>14</sup> Mais, à l'opposé de Jean le Bel, qui voulait enregistrer « ce que je ay veu et ouy recorder par ceulx qui ont esté là où je n'ay pas esté »,<sup>15</sup> Froissart n'adopte jamais dans ses prologues la position du témoin direct, alors même qu'il lui eût été possible se présenter ainsi dès le livre I. Ce livre, il est vrai, n'a pas de prologue; la *Chronique de Flandre*, qui prend soin d'annoncer sa matière, reste pourtant muette sur les sources. Et les livres postérieurs, alors qu'ils « rattrapent » le vécu du chroniqueur, ne le présentaient jamais autrement que comme un enquêteur. La vérité de la narration froissartienne est donc garantie surtout par la volonté d'acquérir des témoignages authentiques permettant au chroniqueur d'accéder à la réalité des événements. De façon variable, mais permanente, Froissart inscrit son récit dans un système d'*auctoritas*.

---

<sup>11</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 35.

<sup>12</sup> Cf. L. HARF-LANCNER, « De la prouesse du chevalier à la gloire du clerc ».

<sup>13</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 2-3.

<sup>14</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 8 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 2).

<sup>15</sup> *Chronique de Jean le Bel*, t. 1, p. 4.



## Chapitre I

### LES SOURCES ÉCRITES

Les *Chroniques* de Jean Froissart sont basées sur un nombre très restreint des sources écrites. Une seule source narrative est avouée par l'auteur – la chronique de Jean le Bel. Nous nous intéresserons donc d'abord au rapport discursif vis-à-vis de ce texte, c'est-à-dire à la manière dont notre chroniqueur le présente dans son récit, avant d'analyser la nature du remaniement que Froissart opère sur cet hypotexte au gré des différentes rédactions du premier livre.

D'autres sources écrites auraient pu nourrir le récit historique de Froissart mais les liens sont bien plus brouillés puisque Froissart n'y fait jamais de référence explicite. Il ne fait aucun mystère de ce qu'une partie importante du livre I fait preuve de très grandes similitudes avec *La Vie du Prince Noir* composée par le héraut Chandos. Établir la filiation fait cependant problème car le poème est daté de 1385, alors que le premier livre, selon l'opinion la plus fréquente, a dû être composé avant cette date. Il faut néanmoins préciser quelques points : la datation proposée par Diana Tyson n'est basée sur aucune preuve textuelle ou extratextuelle; l'éditeur du poème l'établit en fonction du commanditaire hypothétique.<sup>16</sup> Cette datation est pourtant un fait accepté dans la communauté scientifique. John Palmer a refusé l'hypothèse antérieure selon laquelle les similitudes entre *La Vie du Prince Noir* et les passages concordants des *Chroniques* seraient dues à la rédaction à partir des notes provenant d'une source orale commune. Il affirme la filiation textuelle et considère le ms. d'Amiens comme la première rédaction puisqu'elle est la plus proche du poème. Les rédactions ordinaires, si elles suivent sa trame narrative, proposent bien plus d'écarts.<sup>17</sup> Dans son étude détaillée de passages choisis des trois textes (*La Vie du Prince Noir*, ms. d'Amiens, version B), Peter Ainsworth a confirmé les conclusions de J. Palmer. Il reste pourtant assez prudent et affirme l'antériorité du ms. d'Amiens uniquement pour les passages examinés, c'est-à-dire pour les épisodes relatifs à la campagne castillane du prince de Galles.<sup>18</sup> Nos questions sont centrées sur l'explicitation des sources dans le texte froissartien ; or notre chroniqueur ne cite

---

<sup>16</sup> *La Vie du Prince Noir*, p. 1-46, surtout p. 30-34.

<sup>17</sup> J. PALMER, « Book I and its Sources » ; IDEM, « Froissart et le Héraut Chandos », *Le Moyen Âge* 88, 1982, p. 271-292.

<sup>18</sup> P. AINSWORTH, « Collationnement, montage et jeu parti », p. 369-411.

jamais le poème de son compatriote le héraut Chandos comme sa source. De même, nous laisserons de côté d'autres sources possibles qui, elles, sont plus hypothétiques.<sup>19</sup>

Il y a pourtant dans les *Chroniques* d'autres sources écrites explicitées. Celles-ci relèvent non du domaine de l'historiographique, mais de la diplomatique. Bien que Froissart ne puisse pas être soupçonné d'avoir exploité de façon extensive ce type de documents, nous y trouvons quelques pièces intéressantes. Aussi vouerons-nous une partie de ce chapitre à l'étude de leur présence variable dans les différents textes des *Chroniques* en nous concentrant sur la question de savoir comment le rapport changeant vis-à-vis des documents diplomatiques peut être révélateur de la méthode historiographique de Jean Froissart.

### *Vraye Hystoire du proeu et gentil roy Edowart de Jean le Bel*

Il est notoire que les *Chroniques* de Jean Froissart reposent le texte du chanoine liégeois Jean le Bel, qui fut lié d'amitié à Jean de Hainaut, seigneur de Beaumont.<sup>20</sup> L'écriture des faits mémorables en l'honneur d'Édouard III fut probablement née à l'instigation de ce frère cadet du comte de Hainaut Guillaume II et de l'oncle de la reine d'Angleterre Philippa. Jean de Beaumont assista d'une aide véritablement chevaleresque les événements qui présidèrent à l'avènement du jeune Édouard et il eut donc, dans le récit de Jean le Bel, une part non négligeable de la gloire.<sup>21</sup>

L'identité de cette unique source narrative avouée était connue depuis toujours grâce aux mentions de le Bel dans les prologues du livre I des *Chroniques* de Froissart. Les rapports que ces textes entretiennent entre eux sont en revanche toujours marqués par de nombreuses incertitudes. Il n'est pas clair à quel moment Jean Froissart fit la connaissance de cette source. Jean le Bel mourut en 1370 et la diffusion de son texte était quasiment nulle.<sup>22</sup> Froissart dut donc en prendre connaissance au cours des années 1370.<sup>23</sup> Les remarques qui lui sont

---

<sup>19</sup> Il s'agit par exemple du passage où Froissart fait dans son texte écho au « voeu du Héron ». Il a dû avoir puisé de la même source (inconnue) qui rentra plus tard dans la compilation de la *Chronographia regum francorum*, cf. Isabelle GUYOT-BACHY, *La Flandre et les Flamands au miroir des historiens du royaume*, à paraître en 2017, p. 281, n. 412. Nous remercions l'auteur de nous avoir gentiment laissé consulter le manuscrit de son ouvrage avant la publication.

<sup>20</sup> *Chronique de Jean le Bel*, t. 2, p. 105.

<sup>21</sup> N. CHAREYRON, *Jean le Bel*, p. 51 et sqq.

<sup>22</sup> Pour la biographie de Jean le Bel N. CHAREYRON, *Jean le Bel*, p. 11-34 ; pour la situation manuscrite ibidem, p. 42-49. Un article biographique a été consacré à Jean le Bel par Diana TYSON, « Jean le Bel : portrait of a chronicler », *Journal of Medieval History* 12, 1986, p. 315-332 sans apporter toutefois de nouveaux éléments.

<sup>23</sup> Louis GEMENNE, « Trois auteurs en quête de texte : les débuts de la guerre de Cent Ans selon Jean Le Bel, Jean Froissart et Jean d'Outremeuse », in : *Convergences médiévales – épopée, lyrique, roman. Mélanges offerts à Madeleine Tyssens*, éd. Nadine Henrard – Paola Moreno – Martine Thiry-Stassin, Bruxelles 2001, p. 173-179,

consacrées dans les prologues du livre I, à l'exception du ms. de Rome, attribuent à Jean le Bel des rôles différents : elles lui confèrent le statut de modèle historiographique, ou bien l'insèrent dans le système des sources du point de vue méthodologique. Mais si l'on laisse de côté cette pièce liminaire qu'est le prologue, quelle est la place de la chronique de Jean le Bel dans le récit froissartien ?

Appuyée sur le concept d'*auctoritas*, l'historiographie médiévale faisait siennes différentes méthodes de construire l'autorité du texte. Le système de références était l'une des plus exploitées. Cela n'impliquait nullement que chaque information dût être identifiée. Les références aux sources pouvaient être extrêmement non-systémiques et leur usage pouvait également être déterminé par une hiérarchie des *auctoritates* évoquées.<sup>24</sup> Il n'en restait pas moins que les renvois devaient conférer au texte l'autorité nécessaire : Peter Damian-Grant parle de « authorising interjections ». <sup>25</sup> Même si nous pouvons trouver des références aux sources dans les œuvres de fictions, la fréquence des renvois y est considérablement moins importante que dans les chroniques.<sup>26</sup> Qu'en est-il chez Froissart ? Construit-il l'autorité de son texte à l'aide de références à sa source écrite ?

Un parcours à travers les rédactions du premier livre montre que le nom de Jean le Bel y est, en dehors des prologues, évoqué très rarement et que, qui plus est, ces renvois sont concentrés dans une seule rédaction – celle d'Amiens. Étudions d'abord la nature de ces références.

#### *Le rapport discursif au texte de Jean le Bel*

La première occurrence du nom de le Bel en dehors du prologue apparaît dans le contexte plutôt attendu de la première campagne écossaise de 1327. Puisque le Liégeois y participa dans l'escorte de Jean de Hainaut, il était assez naturel que Froissart le nommât parmi les autres seigneurs. Il figure en effet dans le récit de la rixe entre les archers anglais et les Hennuyers à York, et ce non seulement en sa qualité de participant à l'expédition, mais aussi en tant qu'auteur de la chronique : « Là fu messires Jehans li Biaux cannonnes de Liege – sus lesquelx Cronicques et par quel relation de ce fet et d'autres j'ay fondé et ordonné ce

---

et notamment p. 176 suggère que Froissart put prendre connaissance de l'œuvre de Jean le Bel dans le cercle de Jean de Hainaut avant son départ de Valenciennes et la mort de ce dernier, donc avant 1356. Il nous semble cependant peu probable, si Froissart lui-même avait bénéficié du patronage du sire de Beaumont, qu'il n'en eût fait aucune mention.

<sup>24</sup> B. GUENEE, *Histoire et culture historique*, p. 114-120.

<sup>25</sup> P. DAMIAN-GRINT, *The New Historians of the Twelfth-Century Renaissance*, p. 150-156.

<sup>26</sup> *Ibidem*, p. 153.

livre – en grant peril ».27 Son nom survient aussi dans le récit de la deuxième campagne écossaise d'Édouard III en 1333, mais dans un sens bien différent. Décrivant le siège du château de Roxburgh, Froissart s'attarde sur un combat individuel entre Guillaume de Montagu et le capitaine de Roxburgh Alexandre Ramsay. L'introduction de ce fait d'armes est commentée de la façon suivante :

« Et pour ce ai je che livre coummenchiet que j'en doie et voeil recorder les belles avenues et à ce je me sui aconvenchiez. Si n'est pas chilx fés d'armes escrips ne contenus ens es Croniquez messire Jehan le Bel; més j'en fui enfourmez dez signeurs dou pays quant je fui en Escoche ».28

Ce passage relève d'un mouvement qui est déjà ancré dans le prologue du ms. d'Amiens : Froissart se fonde sur la chronique de le Bel et c'est ce que d'ailleurs il admet à cette occasion. La valeur de son travail, qui est mise en exergue, consiste dans le renseignement supplémentaire ajouté au récit initial grâce à son propre séjour écossais. L'enquête vient donc compléter la source écrite. Mais pourquoi Froissart veut-il accentuer ce fait d'armes en particulier? Ce n'est pas que tout le reste de ce récit est copié mot pour mot de le Bel. Au contraire, Froissart remania considérablement le compte-rendu succinct de ce dernier. Si un seul épisode se trouve distingué parmi tant d'autres, c'est parce qu'il s'agit d'un exploit relevant de l'esprit chevaleresque par excellence. Les deux champions décident d'arrêter les escarmouches « sans grant proece » et de se lancer à un combat *man to man* devant les yeux de tout l'ost et du roi Édouard lui-même.<sup>29</sup> La singularité de cet exploit, même s'il n'eut aucun impact direct sur l'évolution du siège, repose dans la recherche de la prouesse dont les deux combattants firent preuve. Par l'enregistrement de tels faits, Froissart considère qu'il s'acquitte en tant que chroniqueur de son devoir.

La référence suivante est de la même nature. Lorsque Froissart raconte le siège de Tournai en 1340, il glisse à nouveau un commentaire sur le caractère incomplet de la chronique de le Bel :

« ... ainssi l'ai je proummis [...] que tous les biaux fés d'armes dont j'ay le memore et le juste infourmations, je les remeteray avant, ja soit ce que messire Jehan li Biaus en ses Croniques n'en fait mies de tous mention. Mès ungs homs ne puet mies tout savoir

---

<sup>27</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 49.

<sup>28</sup> *Ibidem*, p. 143.

<sup>29</sup> *Ibidem*, p. 144-146.

car ces guerres estoient si grandes et si dures et si enrachinees de tous costés que on y a tantost oubliet quelque cose, qui n’y prent songneusement garde ». <sup>30</sup>

Les rajouts de Froissart relèvent effectivement de la complexification de la matière. Jean le Bel raconte le siège de Tournai d’un seul jet depuis le moment de son commencement jusqu’à l’instant où il fut levé suite à la conclusion des trêves d’Esplechin. <sup>31</sup> Froissart insiste sur la simultanéité des combats qui se déroulent dans des lieux géographiquement très dispersés, ce qui témoignent de l’étendue du conflit franco-anglais. Ainsi insère-t-il dans son récit du siège de Tournai d’une part les événements de Gascogne – la prise de La Réole et le siège d’Auberoche par le comte de l’Isle – et d’autre part la chevauchée écossaise en Northumberland. <sup>32</sup> La référence à Jean le Bel est donc une défense de son ignorance de certains faits, mais en même temps une louange de son propre travail qu’il a su mener à bien par l’extension de son enquête historique et par une meilleure compréhension du grand conflit tout récemment ouvert.

Selon l’ordre du récit, la référence suivante où apparaît le nom de Jean le Bel est l’entrée en matière de la guerre de Bretagne. Nous avons amplement commenté ce passage dans le chapitre IV de la partie précédente ; contentons-nous de noter que c’est le rôle de modèle qui est souligné en lien avec la chronique du chanoine liégeois : son usage de la prose, son désir de raconter la vérité. Si pourtant Froissart déclare de poursuivre l’entreprise de le Bel, <sup>33</sup> il évoque avec emphase tous les témoins qu’il a pu consulter lors de ses voyages exigeants mais fructueux à travers la région bretonne. <sup>34</sup>

La dernière référence concerne le récit du désir qu’avait Édouard III pour la comtesse de Salisbury. Le passage est célèbre, ayant attiré toute une série d’articles et de commentaires. Certains se sont attachés à rechercher la vérité des faits, d’autres à étudier la nature du remaniement que Froissart opéra sur le texte de le Bel selon lequel Édouard aurait commis le viol de la comtesse. <sup>35</sup> Nous nous attacherons moins au contenu de ces réécritures

---

<sup>30</sup> *Chroniques, ms. d’Amiens*, t. 2, 50.

<sup>31</sup> *Chronique de Jean le Bel*, t. 1, p. 181-202. Pour les circonstances voir J. SUMPTION, *The Hundred Years War I*, p. 348-360.

<sup>32</sup> Voir J. CAMPBELL, « England, Scotland and the Hundred Years War in the Fourteenth Century ».

<sup>33</sup> « ... moy, sire Jehan Froissart, qui loyaument et justement l’ay poursuiwi à mon pouvoir ». *Chroniques, ms. d’Amiens*, t. 2, p. 96.

<sup>34</sup> « ai ge allé et cherchiet le plus grant partie de Bretaingne et enquis et demandé as seigneurs et as hiraux les gerrez, les prises, les assaux... », *ibidem*, p. 96.

<sup>35</sup> Antonia GRANDSEN, « The alleged rape by Edouard III of the Countess of Salisbury », *The English Historical Review* 87, 1972, p. 333-344 ; G. DILLER, *Attitudes chevaleresques*, p. 77-156 ; N. CHAREYRON, *Jean le Bel*, p. 311-318 ; EADEM, « L’Amour d’Édouard III d’Angleterre pour la Comtesse de Salisbury : Histoire, Conte de Fées ou Tragédie ? », *Revue de littérature comparée* 70, 1996, p. 341-356 ; Philip BENNETT, « Jean le

qu'à la technique narrative qui se fait révélatrice des conceptions historiographiques froissartiennes. Jean le Bel raconte l'affaire en deux étapes. Tout d'abord, il décrit comment le roi sauve le château de Salisbury et la comtesse de l'assaut des Écossais et comment il tombe amoureux d'elle mais se voit refusé.<sup>36</sup> Le deuxième temps est la description du viol et ses conséquences sur le couple de Salisbury.<sup>37</sup> Ce deuxième passage est inséré au milieu des faits glorieux d'Édouard III tels que la reconstruction du château de Windsor et l'institution de l'ordre de la Jarretière. Ainsi crée-t-il une sorte de dissonance dans le portrait du roi. Froissart adopte une autre perspective tout en suivant le mouvement de son hypotexte. La rencontre entre la comtesse et le roi se passe dans le même contexte.<sup>38</sup> Seulement, ce n'est pas le viol que Froissart raconte par la suite. Il prend en revanche la défense d'Édouard III en critiquant la version proposée par Jean le Bel :

« Vous avés bien chy dessus oy parler coumment li roys englez fu enamourés de le contesse de Sallebrin. Toutteffoix, lez Cronikez monsigneur Jehan le Bel parollent de ceste amour plus avant et mains convignablement que je ne doie faire. Car, se il plaist à Dieu, je ne pensse ja à encoupper le roy d'Engleterre. [...] voirs est que messires Jehans li Biaux maintient par ses Cronikes que li roys englés assés villainement usa de ceste damme et en eult, ce dist, ses vollentez si comme par forche. Dont je vous di, se Dieux m'ait, que j'ai moult repairiet et converssé en Engleterre en l'ostel dou roy principalement, et des grans seigneurs de celui pays més oncques je n'en oy parler en nul villain cas. [...] Ossi je ne poroie croire et il ne fait mies à croire, que ungs si haux et vaillans homs que li roys d'Engleterre est et a esté, se dagnaist ensouner une sienne noble damme... ».<sup>39</sup>

L'effort de Froissart est de rectifier le témoignage de Jean le Bel qui doit être faux. Pour corriger sa source, il apporte des arguments qui sont d'ordres très différents. C'est d'abord son propre témoignage, une activité orientée à la recherche de la vérité par la confrontation de la chronique précédente avec les affirmations de ceux qui pouvaient en être renseignés. L'air de véridicité est puisé dans le fait que Froissart fait enquête dans l'hôtel du roi, et donc potentiellement parmi les gens de son entourage intime. Mais un autre argument s'ajoute à la

---

Bel, Froissart et la Comtesse de Salisbury : entre histoire et mythe chevaleresque », *Bien Dire et Bien Apprendre* 23, 2005, p. 211-224. Voir aussi l'article de Dietmar RIEGER dans sa collection d'études, « Le motif du viol dans la littérature de la France médiévale entre norme et réalité courtoises », in : *Chanter et dire. Études sur la littérature du Moyen Âge*, Paris 1997, p. 111-154. L'article pourrait aider à replacer l'histoire racontée par Jean le Bel dans la perspective plus large de l'exploitation du motif du viol et ses fonctions dans la littérature, ce qui n'est pas, pensons-nous, sans liens avec cet épisode dans sa chronique.

<sup>36</sup> *Chronique de Jean le Bel*, t. 1, p. 290-295.

<sup>37</sup> *Ibidem*, t. 2, p. 30-34.

<sup>38</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 2, p. 180-187.

<sup>39</sup> *Ibidem*, t. 2, p. 332-333.

défense froissartienne : la perfection du roi qui ne se serait jamais moralement abaissé de cette façon. L'attitude de l'auteur et son jugement personnel devaient surtout conduire le lecteur à une opinion favorable et non ternie sur le roi. Pour cela, il était nécessaire que cette figure telle qu'elle est dépeinte dans les *Chroniques*, soit intègre et qu'elle agisse toujours en accord avec l'énonciation de sa perfection. De façon générale, c'est donc le texte dans son ensemble qui doit apporter le témoignage le plus puissant en faveur de l'innocence du roi Édouard. Froissart pourtant adopte quelques autres méthodes afin d'appuyer sa perspective. Il remanie l'ordre du récit afin de modifier le contexte. Le voisinage du viol et des festivités organisées par Édouard pour rehausser son honneur et sa gloire introduit dans le texte de le Bel une fausse note détruisant l'harmonie de l'opus. Ainsi, la vision chevaleresque et courtoise du roi, que lui-même souhaitait propager et que nous retrouvons dans les chroniques anglaises, se trouve sévèrement tordue chez le Liégeois.<sup>40</sup> C'est donc pour se détacher de cette sombre version que Froissart traite de la reconstruction de Windsor et de la fondation du nouvel ordre bien avant l'épisode de la comtesse de Salisbury.<sup>41</sup> De plus, il décrit la façon dont Édouard quitte le château de Salisbury pour chasser les Écossais mais le thème de sa passion amoureuse est réintroduit afin d'amplifier les tonalités courtoises. Édouard y est capté au moment du dilemme : en suivant le dialogue intérieur du roi souffrant, le lecteur finit par être convaincu de l'honnêteté de son sentiment, mais de plus, il comprend que l'amour est un facteur constituant de chaque culture chevaleresque et qu'il est donc hautement désirable que le roi soit « amoureux ».<sup>42</sup>

Le passage cité, où Froissart « règle ses comptes » avec Jean le Bel, est inséré à l'intérieur de la campagne du comte de Derby en Guyenne en 1345, donc sans aucun rapport apparent au récit. Or, la comparaison avec le texte de le Bel montre que le chroniqueur liégeois enchaîne (après avoir raconté les fêtes à Windsor) avec les événements gascons et la campagne de Derby. Froissart suit donc la progression originelle du récit alors que celle-ci n'a plus de sens pour sa propre conception. Il aurait pu mentionner la critique de le Bel dans le premier passage consacré à la rencontre au château de Salisbury. Mais il reste dépendant de le Bel, isolant ainsi l'épisode de tout le contexte. Ces changements de la *conjointure* sont certes importants, mais non suffisants pour Froissart. Il ose une critique ouverte de son prédécesseur. Son jugement sur son récit n'est pas d'ordre herméneutique, mais moral. Il en

---

<sup>40</sup> Pour la construction de la renommée à travers l'imitation arthurienne cf. Jean-Marie MOEGLIN, « Récrire l'histoire de la Guerre de Cent Ans. Une relecture historique et historiographique du traité de Troyes (21 mai 1420) », *Revue historique* 314, 2012, p. 887-919, et en particulier p. 890-894.

<sup>41</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 2, p. 304.

<sup>42</sup> *Ibidem*, p. 192-193.

parle « **mains convignablement que je ne doie faire** ». Le sens de convenance est avancé comme un argument de poids, soutenu par l'inconcevabilité absolue de la situation. Un comportement chevaleresque doit être accompagné d'une conduite toute honorable. Ce raisonnement fait écho aux cas où Froissart refuse de croire à la trahison des seigneurs connus pour leur prouesse...

Les quelques références à la chronique de Jean le Bel que nous avons relevées dans la première rédaction du livre I sont de natures diverses. Ce n'est que dans la première où Froissart reconnaît véritablement l'autorité de sa source écrite. Cependant, nous devons constater qu'il ne s'agit pas d'une « interjection autorisante » dans le sens de garantie de la vérité. Froissart mentionne la présence de Jean le Bel à la campagne écossaise puisqu'il y est en quelque sorte conduit par sa matière. La preuve, c'est qu'il n'en parle pas au début de la campagne mais seulement au moment qui concernait le chanoine liégeois plus particulièrement. « Jehans li Biaux » est en effet mentionné déjà au moment où Froissart énumère les participants de la campagne aux côtés de Jean de Hainaut, mais il ne l'identifie comme auteur de chronique qu'au moment où il doit faire face aux ravages des archers anglais à York.<sup>43</sup> Pourtant, si la chronique de le Bel est remarquée un peu à la marge, l'occurrence est unique. En effet, la comparaison de cette mention de la chronique de le Bel avec celle relative à la deuxième campagne écossaise fait clairement ressortir la différence. Tandis que dans la première, le Bel est une autorité, dans la deuxième, il est réduit au statut d'une source incomplète. La différence fondamentale consiste en effet dans le statut du témoignage. Dans le premier cas, Jean le Bel fut un témoin oculaire et c'est à ce témoignage que Froissart fait référence. Dans les cas suivants, en commençant par la deuxième campagne écossaise, Froissart se fie davantage à sa propre enquête puisqu'il se considère désormais au même niveau que le Bel – l'autorité est déplacée vers d'autres témoins que Froissart sait chercher mieux que son prédécesseur, surtout grâce à ses voyages d'enquête (en Écosse, en Bretagne).

De façon générale, toutes les références aux sources ne sont pas dans l'historiographie médiévale nécessairement conçues comme le signe de la reconnaissance de l'autorité. Citer un maître pouvait relever de la subversion. Faire l'éloge d'une *auctoritas* pouvait représenter une façon élégante de faire le vide sous le décor de la source, écrit Roger Dragonetti, parlant de « leurre de citation ».<sup>44</sup> Froissart n'essaie même pas de leurrer le lecteur. Ses références à Jean le Bel sont en réalité faites en vue de construire sa propre autorité. Il se présente comme

---

<sup>43</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 46.

<sup>44</sup> Roger DRAGONETTI, *Le mirage des sources*, Paris 1987, p. 41.



son continuateur et « augmentateur », comme un historien capable de contribuer à une image plus complète de l'histoire – puisque nul ne peut rendre compte de la réalité entièrement et totalement.

Quelle est la spécificité des passages où il éprouve le besoin de prendre une position claire par rapport au témoignage écrit dans lequel il puise? Pour pouvoir répondre à cette question, il convient de comparer rapidement les passages respectifs du ms. d'Amiens avec les rédactions postérieures. Les réécritures de tous ces passages gommèrent le nom de Jean le Bel et toute référence à sa chronique. Pour la première campagne écossaise de 1327, Froissart mentionne la participation de Jean le Bel lorsqu'il énumère les Liégeois, mais il ne dit pas un mot sur le fait que le Bel rédigea une chronique qui lui servit de modèle et de source.<sup>45</sup> Le récit de la deuxième campagne écossaise dans le ms. d'Amiens représente une exubérance de détails que Froissart effaça et raccourcit considérablement dans les versions ordinaires et celle de Rome. Ainsi disparaît aussi le combat chevaleresque entre Montagu et Ramsay. De même, lorsque Froissart arrive à raconter le siège de Tournai, il note brièvement les combats simultanés en Gascogne et en Écosse, mais le caractère unique qui ressort de ces passages dans le ms. d'Amiens, est complètement effacé. Qui plus est, ces mentions ne sont inclues que dans les rédactions ordinaires, mais disparaissent complètement dans celle de Rome.<sup>46</sup> L'histoire de l'amour d'Édouard III pour Alice de Salisbury n'a pas non plus l'ampleur dramatique et courtoise qui lui est conférée dans la première rédaction. Froissart se contente d'esquisser comment le roi s'enflamma pour la belle hôtesse sans qu'il cherche à creuser plus loin dans la matière. Aussi ne fait-il aucune tentative de signaler le récit faussé de son prédécesseur.<sup>47</sup>

Nous constatons que le ms. d'Amiens insère les références à Jean le Bel dans les endroits où notre chroniqueur souhaite signaler ses mérites de façon toute particulière. L'éclat de la chevalerie devant le château de Roxburgh, le commencement complexe de la guerre franco-anglaise, les guerres de la succession bretonne : ces trois moments se trouvent au cœur de l'entreprise historiographique de Jean Froissart. C'est là qu'il veut souligner sa contribution, rendue possible par les entretiens multiples qu'il mena diligemment avec les témoins oculaires. C'est donc à la fois l'historien et ses sources orales qui sont véritablement

---

<sup>45</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 12v-13v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 44 ; *Chroniques*, ms. de Rome, p. 114.

<sup>46</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 62v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 2, p. 48 et sqq. Cf. *Chroniques*, ms. de Rome, p. 421 et sqq.

<sup>47</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 83v-84v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 2, p. 131-136. La campagne du comte de Derby en Gascogne, où le ms. d'Amiens insère la critique de le Bel : *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 107r-119v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 3, p. 44-96.

célébrées. Il faut pourtant se rendre compte que ce sont les passages qui représentent les plus grands écarts du récit non seulement par rapport à l'hypotexte, mais aussi par rapport aux versions postérieures. La dernière occurrence de la référence à le Bel montre une préoccupation qui se fait sentir à bien des égards de manière moins aiguë dans les rédactions ordinaires et de Rome. Le récit du viol, proposé par le Bel, menace d'ébranler gravement la bâtisse idéologique du monde froissartien et la critique de cette version incongrue dans le ms. d'Amiens doit être lue comme une tentative de reconstituer ce monde à sa juste allure.

Somme toute, force est de constater que Froissart n'a jamais recours à la pratique des interventions autorisantes pour appuyer la véridicité de son récit – précisons que nous ne parlons à présent que des sources écrites. Nous pouvons donc faire une sorte d'écho aux conclusions de Catherine Croizy-Naquet qui, pour des textes complètement différents, constate pourtant que les sources – même s'il s'agit des sources antiques pourvues d'autorité – ne sont « en réalité ni les dépositaires d'une vérité intangible ni les références suprêmes ». Si l'auteur les met au premier plan, c'est souvent pour s'en dissocier.<sup>48</sup> Les mentions, quoique rares, de Jean le Bel ont principalement cette même fonction de marquer une distance.

Au moment où le ms. d'Amiens était fermement tenu pour la deuxième rédaction du livre I, George Diller s'est demandé : « N'est-il pas raisonnable de penser que, après un premier essai de son jeune talent dans ce texte, Froissart, confiant désormais en ses propres moyens, supprima ces références dans ses versions SHF et Rome? ». <sup>49</sup> Sa remarque s'applique au passage de l'amour d'Édouard III pour la comtesse de Salisbury. Et nous pouvons, à la base de nos recherches, l'étendre à l'ensemble du livre I. La nécessité de se positionner, le plus souvent de façon critique, par rapport à Jean le Bel suggère la quête d'une autorité qui se construit encore par la mise en opposition. L'absence de cette utilisation de la source écrite dans les rédactions postérieures ainsi que dans la plus grande partie du ms. d'Amiens (puisque ces remarques sont concentrées dans le premier quart du texte à peu près) signale qu'une revendication de ses propres mérites n'est plus ressentie comme nécessaire et marque une écriture plus autonome.

---

<sup>48</sup> C. CROIZY-NAQUET, *Écrire l'histoire romaine*, p. 119.

<sup>49</sup> G. DILLER, *Attitudes chevaleresques*, p. 151.

La relation que Froissart entretenait avec le texte de Jean le Bel est un problème complexe qui n'a pas encore été traité comme une question à part entière par l'érudition moderne. Relativement nombreux sont les chercheurs qui se sont penchés sur des problématiques particulières, étudiant les différentes versions du livre I en parallèle avec le texte de Jean le Bel.<sup>50</sup> La nature de l'attitude de Froissart n'a pourtant pas été toujours jugée en des termes neutres. Si tout le monde s'accorde à reconnaître que les *Chroniques* telles que nous les connaissons actuellement auraient un tout autre aspect sans sa source narrative principale, certains n'hésitent pas à parler de la « dépendance servile » dont Jean Froissart aurait fait preuve à l'égard de la chronique du Liégeois,<sup>51</sup> ou suggèrent chez lui un manque d'esprit critique.<sup>52</sup> Or, que les historiens médiévaux ne vissent aucun mal à puiser de façon très extensive dans leurs sources écrites, nous semble une constatation évidente et un phénomène qui ne mérite certainement pas des jugements critiques.<sup>53</sup>

La contribution de loin la plus importante de Jean le Bel aux *Chroniques* de Froissart est d'une part la manière dont l'écriture historique est conçue, et d'autre part l'intrigue principale. En effet, le chroniqueur hennuyer lui reprend son entrée en matière à propos des grandes guerres anglo-françaises, retraçant d'abord la succession royale en Angleterre depuis Édouard I<sup>er</sup>, puis l'avènement des Valois au trône de France et posant la question centrale de la légitimité de l'héritage capétien.<sup>54</sup> Mais si l'ordre des épisodes reste de façon générale assez fidèle à son modèle, Froissart introduit très tôt dans le texte des développements originaux qui modifient le sens de l'histoire racontée, comme l'a démontré Jean-Marie Moeglin en étudiant la construction narrative du début de la guerre de Cent

---

<sup>50</sup> G. DILLER, « Robert d'Artois et l'historicité des *Chroniques* de Froissart » ; IDEM, « Froissart : patrons and texts » ; M.-T. de MEDEIROS, *Jacques et chroniqueurs* ; EADEM, « De l'Ourthe à la Tyne » ; L. GEMENNE, « Trois auteurs en quête de texte » ; J.-M. MOEGLIN, « Froissart, le métier d'historien » ; IDEM, « La Guerre de Cent Ans : une création historiographique ? », *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 154, 2010, p. 843-862 ; G. NACHTWEY, « Scapegoats and conspirators in the chronicles of Jean Froissart and Jean le Bel ».

<sup>51</sup> J. van HERWAAEDEN, « The war in the Low Countries », p. 101.

<sup>52</sup> J. PALMER, « Book I and its Sources », p. 8-9.

<sup>53</sup> Sur ce point, il faut rectifier la revue de la critique moderne proposée par G. NACHTWEY, « Scapegoats and conspirators in the chronicles of Jean Froissart and Jean le Bel », p. 103, où il cite des affirmations de chercheurs apparemment très critiques, mais parce qu'elles sont tirées de leur contexte. Tous les jugements, que ce soit de P. AINSWORTH, *Jean Froissart and the Fabric of History*, p. 228, D. TYSON, « Jean le Bel », p. 315, ou d'autres ne s'appliquent pas, comme G. Nachtwey semble le suggérer, à l'ensemble du texte mais à certains passages où ces qualifications peuvent être tout à fait adéquates.

<sup>54</sup> *Chronique de Jean le Bel*, t. 1, p. 4-8 ; *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 3-7 ; *Chroniques, ms. de Besançon* 864, fol. 2r-3r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 9-12 ; *Chroniques, ms. de Rome*, p. 41-46.

ans.<sup>55</sup> De son analyse, il ressort de façon évidente que chaque rédaction du premier livre des *Chroniques* représente un texte autonome, avec des visions qui lui sont propres. Le remaniement de son hypotexte fut pour Froissart une entreprise hautement réfléchie et déterminée par des objectifs particuliers.

Pour caractériser la méthode avec laquelle Jean Froissart approcha le texte de son prédécesseur avant de se lancer dans une écriture historiographique autonome, Nicole Chareyron adopte le terme de « compilation ».<sup>56</sup> Or, selon une tradition bien établie dès l'époque tardoromaine, la compilation était comprise comme un choix soigneux des meilleurs passages susceptibles de communiquer la vérité et d'éveiller aux bonnes mœurs. C'est pour cette raison que souvent, les chroniques furent appelées par leur auteurs « Flores historiarum » en référence à cette collection des plus belles fleurs, ou « Speculum » qui contient – bien que moins explicitement – aussi l'idée de la compilation.<sup>57</sup> Au XIII<sup>e</sup> siècle, la méthode compilatoire vit un grand essor en prestige avec l'historiographie dominicaine, et plus particulièrement avec les travaux de Vincent de Beauvais.<sup>58</sup> Évidemment, cette méthode n'était pas propre à l'écriture historique monastique et latine ; elle était pratiquée dès les premiers récits en vernaculaire.<sup>59</sup>

Dans le cas de Froissart, la situation est cependant différente. Il déclare lui-même – et cela est en effet tout à fait probable – qu'il compléta le récit de Jean le Bel par d'autres témoignages. Mais il s'agit de témoignages oraux. Même si nous pouvons en conséquence supposer un processus d'écriture qui correspond à une sorte de collage, il nous semble difficile de considérer cette méthode comme une compilation en l'absence d'autres textes. En effet, c'est bien plutôt comme si Froissart considérait son hypotexte comme un moule sur lequel il peut intervenir de façons multiples mais qui lui sert toujours de repère textuel. Gerard Nachtwey a avancé assez récemment l'hypothèse que Froissart ne consultait pas systématiquement la copie de la chronique de le Bel, et qu'il travaillait plutôt à partir de sa

---

<sup>55</sup> J.-M. MOEGLIN, « Froissart, le métier d'historien ».

<sup>56</sup> N. CHAREYRON, *Jean le Bel*, p. 46.

<sup>57</sup> B. GUENEE, *Histoire et culture historique*, p. 211 et sqq. ; IDEM, « L'historien et la compilation au XIII<sup>e</sup> siècle » ; Gert MELVILLE, « Le problème de connaissances historiques au Moyen Âge. Compilation et transmission des textes », in : *L'Historiographie médiévale en Europe*, éd. Jean-Philippe Genet, Paris 1991, p. 21-41.

<sup>58</sup> A. MINNIS, « Nolens auctor sed compilator reputari ».

<sup>59</sup> Par exemple B. GUENEE, *Comment on écrit l'histoire au XIII<sup>e</sup> siècle*, p. 63-88 ; Jean-Marie MOEGLIN – Isabelle GUYOT-BACHY, « Comment ont été continuées les *Grandes Chroniques de France* dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 163, 2006, p. 385-433 ; P. DAMIAN-GRINT, *The New Historians of the Twelfth-Century Renaissance*, p. 105-114.

mémoire de ce texte.<sup>60</sup> Il aurait retenu les expressions-clés qui détiennent le sens général de chaque épisode en particulier et qu'il aurait ensuite réintroduites dans son texte dans les situations reconfigurées pour ménager l'espace à sa propre interprétation de l'histoire. Si donc le retravail avec la source consistait pour Froissart dans son redécoupage et surtout dans son amplification, c'est la conjointure qui était au cœur de son entreprise de remaniement, c'est-à-dire une articulation nouvelle des événements qui leur confère un nouveau sens.<sup>61</sup> Cette méthode de re-composition à partir du texte-source fourni par la chronique de Jean le Bel a été déjà illustrée par plusieurs études de passages choisis.<sup>62</sup> Nous souhaitons proposer également une étude de cas. La question qui nous occupera sera celle de la conjointure, mais en même temps, nous nous attacherons à explorer le traitement varié des passages consacrés à une matière similaire en tâchant de découvrir les motivations profondes de notre chroniqueur afin de jeter une plus grande lumière sur ses conceptions de l'écriture de l'histoire.

Les passages que nous avons choisis sont parmi les plus pittoresques et aussi des plus célèbres. Il s'agit de deux récits consacrés aux guerres anglo-écossaises du début du règne d'Édouard III. Jean le Bel participa personnellement à la première aventure écossaise – à la chevauchée organisée depuis York à travers le Northumberland jusqu'à la Tyne en 1327.<sup>63</sup> Ainsi, la chronique du Liégeois apporte-t-elle un témoignage de première main que l'on a qualifiée de « journal de marche assez circonstancié ». <sup>64</sup> En effet, la description est faite avec minutie ; nombreuses sont les références aux difficultés de la guerre au milieu du paysage écossais.<sup>65</sup> Ce regard de l'intérieur, la narration homodiégétique, n'amène pas l'auteur à envisager l'événement dans une perspective plus large. Mais si, à la fin, il glorifie le roi, qui malgré sa jeunesse supporta une chevauchée aussi difficile, il se fait implicitement l'écho d'un mécontentement.<sup>66</sup> Les chroniques anglaises pour leur part n'ont pas honte de parler de fiasco.<sup>67</sup> Certes, elles disposent d'un moyen de disculper leur roi en faisant appel à sa

---

<sup>60</sup> G. NACHTWEY, « Scapegoats and conspirators in the chronicles of Jean Froissart and Jean le Bel », p. 116.

<sup>61</sup> Pour la notion de la conjointure dans la littérature et, plus généralement, la textualité médiévale cf. Douglas KELLY, *The art of medieval French romance*, Madison 1992, surtout p. 15-31.

<sup>62</sup> Voir la note 50 de cette partie.

<sup>63</sup> *Chronique de Jean le Bel*, t. 1, p. 48-73.

<sup>64</sup> P. CONTAMINE, « Froissart et Écosse », p. 36.

<sup>65</sup> Cf. N. CHAREYRON, *Jean le Bel*, p. 16-29.

<sup>66</sup> « oncques si joeune prince que nostre roy estoit n'avoit entrepris deux si dures, ne si traveillans, ne si perilleuses chevaussées comme ces II avoient esté », *Chronique de Jean le Bel*, t. 1, p. 74, mais un peu avant dans le texte, l'auteur déclare : « trops dolens estions de ce que nous avons endured tant de males meschances, et si nous partions à si pou de fait », *ibidem*, p. 73.

<sup>67</sup> Chez Adam Murimuth, nous lisons : « rex juvenis in Angliam est cum dolore et sine honore reversus », *Adae Murimuth Continuatio chronicarum. Robertus de Avesbury De gestis mirabilibus regis Edwardi Tertii*, éd.

minorité : la paix conclue avec Robert Bruce par le traité de Northampton peu avant sa mort put donc être mise au débit de la reine mère et de Roger Mortimer, accusé entre autre pour sa politique écossaise déshonorante pour le royaume d'Angleterre.<sup>68</sup>

Froissart reprend cette vision de la campagne en « Écosse sauvage » avec une même séquence de tableaux vivants.<sup>69</sup> Le récit proposé par Froissart ne modifie que très légèrement l'ordre des épisodes et la tonalité du récit, apportant quelques retouches ça et là. Par exemple, dans le ms. de Rome, le récit de la rixe entre les archers anglais et les participants hennuyers porte sur le motif du conflit des nations et met en scène le rôle pacificateur du jeune roi Édouard.<sup>70</sup> L'on peut aussi noter que le manuscrit d'Amiens omet le passage descriptif sur les pratiques guerrières des Écossais, qui sert dans le texte de le Bel d'introduction aux courses désordonnées à la recherche d'un ennemi invisible.<sup>71</sup> Il le remplace un peu plus loin par une sèche constatation : le pays de Northumberland est par rapport à l'Angleterre comme ses habitants par rapport aux Anglais – « demy sauvaige ».<sup>72</sup> Les rédactions ordinaires et celle de Rome copient en revanche les observations de Jean le Bel en suivant également l'ordre du récit original.<sup>73</sup> Et dans la dernière rédaction du livre I, Froissart atteste la véracité de ces observations par sa propre visite en Écosse : «...par laquelle visitation je apris et comsiderai moult de la matere et ordenance des Escoçois, et sont de toute tele condition que chi desus vous est devisé ».<sup>74</sup>

Pourtant, cette intrusion de l'auteur et de son passé dans le texte n'implique pas des modifications qui auraient été apportées aux données quasi ethnographiques fournies par Le Bel. Dans d'autres termes, elle laisse le vécu de son modèle dominer le récit tout en le

---

Edward Maunde THOMPSON, London 1889, p. 53. De même dans le *Chronicon Galfridi Le Baker*, p. 35. Et l'auteur de la *Scalacronica* rapporte : « Le roy, un innocent, plora dez oils, qu se delogea et se retray devers Euerwyk, qui plus ne se entremist de cel guere dorant la governail qil avoit de sa mere et del avaunt dit Roger de Mortimer ». *Scalacronica : by sir Thomas Gray of Heton, Knight*, éd. Joseph STEVENSON, Edinburgh 1836, p. 155.

<sup>68</sup> Voir *Adae Murimuth Continuatio chronicarum*, p. 56-57 et le commentaire de Robert of Avesbury, ibidem, p. 283. De façon synthétisée par ex. William Mark ORMROD, *Edward III*, New Haven – London 2011, p. 55-89 pour la période de la minorité du roi, p. 90 et sqq. pour les accusations de Roger Mortimer. Cf. aussi R. NICHOLSON, *Edward III and the Scots*, p. 48-56 ; et Clifford ROGERS, « Edward III and the Dialectics of Strategy, 1327-1360 », in : *The Wars of Edward III*, p. 265-283, surtout p. 267-271.

<sup>69</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 1, p. 54-80 ; *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 13v-19r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 50-71 ; *Chroniques*, ms. de Rome, p. 123-150.

<sup>70</sup> *Chroniques*, ms. de Rome, p. 118-121. Cela correspond à une conception particulière de la dignité royale qui est propre à cette rédaction, cf. P. AINSWORTH, *Jean Froissart and the Fabric of History*, p. 254-302 ; M. NEJEDLÝ, *La représentation des pouvoirs*, p. 162-191.

<sup>71</sup> *Chronique de Jean le Bel*, t. 1, p. 50-52.

<sup>72</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 1, s. 58.

<sup>73</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 14r-14v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 51-53.

<sup>74</sup> *Chroniques*, ms. de Rome, p. 127-128.

superposant du sien propre. Cette présence aurait, selon Marie-Thérèse de Medeiros, des effets civilisateurs sur le texte de la dernière rédaction, si bien qu'on assisterait à un adoucissement progressif de la « sauvagerie écossaise » d'une rédaction à l'autre.<sup>75</sup> Nous aimerions nuancer les arguments avancés par l'auteur, que les textes de Froissart ne permettent pas d'affirmer. Le ms. de Rome notamment aurait omis la référence à la mutilation des prisonniers anglais et il aurait créé une atmosphère considérablement moins sauvage.<sup>76</sup> Nous pensons au contraire que la très grande fidélité de ce récit à celui de Jean Le Bel ne s'estompe pas dans son ultime rédaction. Les mêmes motifs sont repris dans toutes les versions de ce passage et c'est donc le texte-source qui exerce l'influence absolument dominante sur la forme textuelle proposée par Froissart, malgré sa visite écossaise. Or, cette expérience personnelle du pays précède presque certainement la composition de toutes les rédactions du premier livre, et pourtant ce n'est que la dernière qui en porte l'empreinte explicite à travers une sorte de dédoublement du vécu du Liégeois par celui de Froissart. Ainsi, Froissart s'appropriera le témoignage apporté par l'auteur de sa source sans en modifier véritablement l'ordre des épisodes ou la tonalité.

La deuxième campagne d'Édouard III de 1333 représente un tout autre cas de figure. Les écarts des rédactions de Froissart par rapport à son texte source sont considérablement plus marquants. La quête des témoignages que le chroniqueur a certainement entreprise lors de son voyage fait clairement ressentir les sources d'informations différentes, ainsi que la projection de son expérience personnelle. Jean le Bel était plutôt mal informé des causes du conflit. Il ne sait rien des prétentions d'Édouard Balliol, de sa victoire à Dupplin Moor en août 1332 et de son couronnement conséquent.<sup>77</sup> La campagne menée par Édouard III dans le nord-est aurait eu pour cause le double refus de David Bruce d'accepter l'Écosse en fief du roi anglais et de lui livrer le château et la ville de Berwick.<sup>78</sup> Aussi le siège de cette forteresse devient-il l'événement clé du récit de la campagne,<sup>79</sup> le Bel ignorant cependant la tentative écossaise de battre les ennemis sur les champs de Halidon Hill, ce qui avait précédé la reddition de Berwick.<sup>80</sup> Et enfin, s'il mentionne le voyage du comte de Namur en Écosse afin de rejoindre les rangs d'Édouard III, il est évident qu'il confond ici plusieurs campagnes.<sup>81</sup> En effet, la résistance écossaise força le roi anglais à organiser une autre campagne à l'hiver

---

<sup>75</sup> M.-T. de MEDEIROS, « De l'Ourthe à la Tyne ».

<sup>76</sup> Voir *Chroniques, ms. de Rome*, p. 144, 150.

<sup>77</sup> R. NICHOLSON, *Edward III and the Scots*, p. 80 et sqq.

<sup>78</sup> *Chronique de Jean le Bel*, t. 1, p. 104-109.

<sup>79</sup> *Ibidem*, p. 112-118.

<sup>80</sup> R. NICHOLSON, *Edward III and the Scots*, p. 120-137.

<sup>81</sup> *Chronique de Jean le Bel*, t. 1, p. 114-117.

1334-1335 et une deuxième à l'été 1335. C'est lors de celle-ci que Gui de Namur essaya de « gagner ses éperons », mais sans succès.<sup>82</sup>

Froissart ne connaît pas mieux que le chanoine liégeois les méandres politiques de la lutte de succession en Écosse. Il reprend donc la trame de son prédécesseur, mais dans toutes les versions, il apporte une quantité de nouveaux motifs. Le manuscrit d'Amiens enchâsse le commencement de la guerre dans le même contexte que Jean le Bel : le jeune Édouard III prend fermement en main le gouvernement du royaume après l'exécution de Mortimer et gagne le soutien du conseil et du parlement pour empêcher le déshonneur de sa couronne infligé par David Bruce : s'il n'avait pas réclamé, armes à la main, l'hommage lige du roi d'Écosse, il « en seroit mains honnerés et doubtez ».<sup>83</sup> Les rédactions ordinaires ainsi que la rédaction de Rome font précéder les passages écossais du bannissement de Robert d'Artois, ce qui rompt la causalité narrative entre l'avènement du roi qui gouverne désormais sans tutelle et ses exploits militaires soutenus par le corps politique du royaume.<sup>84</sup> Dans toutes les versions des *Chroniques*, l'insistance sur l'hommage lige prend une résonance nouvelle parce que contrairement à Jean le Bel, Froissart introduit dans le récit qui précède le motif de l'hommage lige qu'Édouard III devait faire à Philippe VI. Ainsi, les deux matières se construisent en jeu de miroir, conférant au récit un sens plus profond.

En ce qui concerne les événements militaires, le ms. d'Amiens est sans aucun doute le plus « opulent ».<sup>85</sup> Cette exubérance de détails et de faits d'armes l'écarte pourtant de ce qui nous est connu de ces événements. En effet, le siège de Berwick aurait été seulement le premier de toute une série de sièges, qu'il faut considérer comme entièrement fictifs (Roxburgh, Dalkeith, Edinburgh, Stirling). Il y est fait état d'une guérilla écossaise, mais le récit met David Bruce à sa tête alors qu'il était depuis longtemps réfugié en France. C'est la seule version qui apporte la date de prise de Berwick – assez précisément.<sup>86</sup> Mais en somme, Froissart mélange aussi les campagnes de 1333-1335 en une seule puisque selon lui, qui ne donne pas de précisions temporelles, le séjour du roi anglais aurait été long : il y aurait passé tout l'hiver. En terme de la précision historique, ce sont les versions ordinaires qui sont les

---

<sup>82</sup> R. NICHOLSON, *Edward III and the Scots*, p. 213-214.

<sup>83</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 116 et sqq.

<sup>84</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 27r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 103 et sqq. Le traitement narratif de la figure Robert d'Artois, qui est différente dans toutes les versions du livre I, a en effet des conséquences pour la construction du récit du début de la guerre de Cent ans, voir J.-M. MOEGLIN, « Froissart, le métier d'historien », en particulier p. 463.

<sup>85</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 124-153, 167-169.

<sup>86</sup> « Enssi conquist li roys d'Engleterre le chité et le castel de Berwich et y entra en l'an de grasce mil.III°.XXXIII. le VII°. jour de juillet », *ibidem*, t. 1, p. 139. En réalité, ce fut le 20 juillet 1333.



plus fiables. Elles notent le retour immédiat d'Édouard III en Angleterre après la reddition de Berwick et elles font même mention d'Édouard Balliol, même si celui-ci est considéré simplement comme le gouverneur du château conquis.<sup>87</sup> Le ms. de Rome passe plutôt rapidement sur les faits militaires pour se concentrer sur le comportement du roi et de la reine dont la présence joue un rôle important dans le récit. Le couple royal est en effet instrumentalisé de façon à servir de miroir de la nature anglaise et tout l'épisode est conçu comme un exemplum.<sup>88</sup>

Cette revue rapide des rédactions du premier livre montre les différentes accentuations et conjointures que Froissart savait atteindre par le remaniement de son hypotexte. Mais ce n'est pas seulement le jeu de découpage et de ré-ordonnement dont il se sert pour arriver à l'effet désiré. Il est évident qu'il introduit dans le texte de le Bel d'autres sources qui contribuent à modeler l'image de ces guerres anglo-écossaises. Pourtant, moins que les témoignages exacts, ce sont les souvenirs personnels et les réalités dont sa mémoire s'est imprégnée qui ressortent comme des bribes déformées. Et Froissart de les exploiter savamment afin de créer « l'effet de réel ». Lorsqu'il parle de la défense du château de Dalkeith, il affirme qu'elle fut menée par Guillaume Douglas. Celui-ci le tint effectivement au moment de la visite de Froissart, mais il ne vint en sa possession qu'au début des années 1340.<sup>89</sup> Cette deuxième couche des sources, qui se superpose aux informations puisées de la chronique de Jean le Bel, se manifeste aussi dans la topographie, dans les descriptions des forteresses, les indications des distances et des noms de grandes familles nobles écossaises.<sup>90</sup> Le château de Dalkeith est décrit avec une précision qui renvoie non seulement à son intérêt stratégique, mais qui relève aussi d'une connaissance plus intime : « Chilx castiaux de Dalquest n'est pas trop grans més il est bien herbregiés de cambrez et de edeffices qui sont edeffiiet en une grosse tour quaree, votee de senes... ».<sup>91</sup>

Ce que le chroniqueur hennuyer nous propose, c'est une interprétation toujours fortement dépendante de sa source écrite, mais pourvue de multiples développements originaux qui enrichissent la signification brute du récit premier. Et cette interprétation est marquée de façon implicite par l'expérience personnelle de l'auteur.

---

<sup>87</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 27v-29v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 107-114.

<sup>88</sup> *Chroniques*, ms. de Rome, p. 216-227. Cf. le chapitre III de notre IV<sup>e</sup> partie, p. 380-282.

<sup>89</sup> Jessica GILE, « The History of Dalkeith House and Estate », *UW-L Journal of Undergraduate Research* 6, 2003, p. 1-10, consultable sur <http://www.uwlax.edu/urc/jur-online/PDF/2003/gile.pdf>.

<sup>90</sup> Cf. A. DIVERRES, « Jean Froissart's Journey to Scotland ». Selon l'auteur, les informations données par Froissart sur les distances, notamment pour la partie sud-est de l'Écosse, mais aussi ses descriptions de certaines villes et châteaux sont « reasonably accurate » (p. 57).

<sup>91</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 1, p. 150.

La question de savoir pourquoi Froissart ne modifie pas vraiment le récit de la première campagne, alors que la narration de la guerre anglo-écossaise des années trente représente un retravail considérable, nous permet de réfléchir sur la valeur « documentaire » de la chronique de Jean le Bel. Certes, nous ne pouvons pas ignorer que ce que Froissart entend chercher en histoire, ce ne sont pas d'abord des observations ethnographiques, mais des preuves de vaillance. Celles-ci constituent donc le noyau dur de ce qu'il ajoute au récit initial. Il n'est pas fortuit qu'il mette ainsi en scène ses qualités d'historien – ses ajouts mentionnés à la chronique de le Bel – au moment où il raconte le combat individuel entre Ramsay et Montagu, qui sort des coulisses de la guerre pour se faire une démonstration suprême de la prouesse chevaleresque. Ce fait, que notre chroniqueur authentifie par sa visite écossaise, bien que timidement, montre finalement combien les accents se sont déplacés de cette rédaction à celle de Rome, qui ne se soucie guère de mettre en avant les témoignages manquant dans le texte source, et qui cherche à achever l'appropriation du récit de Jean le Bel à travers la référence à la propre expérience écossaise de l'auteur.

La diversité des adaptations apportées au texte original tient néanmoins surtout à la capacité de rendre compte de la réalité que Froissart assigne à sa source. Nous avons mentionné que dans le ms. d'Amiens, Froissart non seulement attribue la paternité de la chronique sur laquelle il se basa à Jean le Bel, mais il le nomme aussi parmi ceux qui furent menacés lors de la première expédition en Écosse par les archers anglais de l'armée d'Édouard III. Ainsi, il lui reconnaît non seulement le statut de source, mais aussi celui de témoin. Et c'est précisément grâce à l'authenticité de son témoignage sur cette campagne, qu'il accepte son long récit détaillé comme un tout, sans le soumettre à des modifications que connaissent les autres séquences du texte. À la base de la comparaison de ces deux passages, il semble évident que Froissart est sensible au fait de savoir si d'autres médiateurs se sont interposés entre la réalité et le récit final. L'absence de ce tamis l'amène en revanche à considérer ce passage de Jean le Bel au même titre que ses sources orales. Les histoires que celles-ci lui fournissent se glissent dans les *Chroniques* comme des juxtapositions, avec les dissonances nécessaires, dont la résolution ou conciliation harmonieuse n'est nullement entreprise par notre auteur. L'explication de ce procédé relève moins d'un manque d'esprit critique que d'une volonté de respect des récits authentiques puisque Froissart admet leur valeur intrinsèque de témoignage véridique.

Dès la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, une certaine évolution se fait repérer dans la conception de l'écrit en tant que source d'information de l'écriture historique. Les auteurs,

surtout en milieu monastique, commencent à se préoccuper davantage de rassembler leurs matériaux à partir des « originalia ». Dans ce contexte, le mot désigne le texte intégral par opposition à l'extrait relevant de l'usage de florilèges. Selon Anne-Marie Lamarrigue, il s'agit d'une « attitude nouvelle et significative vis-à-vis de l'œuvre écrite » qui se voit conférer une plus grande autorité.<sup>92</sup> Chez Froissart, cette construction de l'autorité des sources se fait selon une logique bien différente. Non qu'il rejette les sources écrites en tant que telles – il ne cesse au contraire de rappeler l'importance de l'écriture historique car « toute la cognoissance de ce monde retournent par l'escripture, ne sus aultre chose de verité nous ne sommes fondez fors que par les escriptures approuvées ».<sup>93</sup> Et cependant, dans sa hiérarchie des sources établie dans les prologues (surtout dans celui de la rédaction B), les renseignements oraux jouissent d'un statut tout particulier. Dans son étude du quatrième livre, Alberto Varvaro conclut que « L'exhibition de son propre témoignage ou la garantie du témoignage d'autres ont, pour notre auteur, la même valeur que la citation d'un document authentique pour l'historien moderne ».<sup>94</sup> Or, cette authenticité n'est que fort rarement accordée à sa source écrite principale. En revanche, à l'intérieur de son récit, un véritable document, le témoignage authentique de Jean le Bel, est repéré par le chroniqueur hennuyer, qui lui assigne une place à côté de ses autres témoins, dont les expériences lui parviennent par une autre voie que la voie textuelle. La narrativité devient document et les célèbres mises en abyme de ses voyages et interviews avec ses témoins, que Jean Froissart pratique dès le troisième livre, ne sont que les signes authentificateurs de ces « documents ».

---

<sup>92</sup> A.-M. LAMARRIGUE, *Bernard Gui*, p. 73-74.

<sup>93</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 14, p. 9.

<sup>94</sup> A. VARVARO, *La Tragédie de l'histoire*, p. 42.

## Les sources diplomatiques : l'autorité des documents « absents » ?

« The one weakness in his method of investigation is that he relied almost entirely on oral evidence and seldom consulted official documents », écrit Frederick Shears à propos du travail historiographique de Jean Froissart.<sup>95</sup> En comparaison avec la source narrative (que le chroniqueur reconnaît comme telle) et avec les sources orales consultées, l'usage des documents d'un autre ordre semble effectivement avoir une importance infime. Notre auteur n'était impliqué dans aucune institution qu'il tâcherait de soutenir par une exploitation archivistique au service de la construction de sa *memoria* ou de la défense d'une cause politique. Dans cette perspective, Froissart représente une véritable exception pour son temps. Les travaux menés notamment par les historiens allemands ont beaucoup insisté sur les fonctions politiques et idéologiques des écrits historiques médiévaux.<sup>96</sup> L'historiographie de la cour, les chroniques monastiques, l'historiographie urbaine, tous ces types d'écriture historique font le plus souvent preuve d'un certain degré d'engagement en vue de promouvoir les intérêts d'une communauté, forgeant le sens d'une identité partagée appuyée sur certains privilèges.<sup>97</sup> Évidemment, il peut parfois relever de la simplification que de considérer une œuvre concrète comme le fruit de pressions ou de projets idéologiques du milieu de sa provenance. Pour prendre un exemple tchèque, la cour de Charles IV a souvent été considérée comme un foyer radieux des lettres, et donc aussi de l'activité historiographique. La nature et le degré de l'implication de l'empereur dans l'écriture et la réécriture des chroniques de son temps ne sont pourtant pas tout à fait clairs. À côté de la chronique universelle du franciscain florentin Giovanni Marignolli, qui travailla sur la commande de Charles IV,<sup>98</sup> il faut placer aussi la chronique de Přibík Pulkava de Radenín

---

<sup>95</sup> F. SHEARS, *Froissart : Chronicler and poet*, p. 94.

<sup>96</sup> Parmi les plus notables *Funktion und Formen mittelalterlicher Geschichtsschreibung. Eine Einführung*, éd. Franz-Josef SCHMALE, Darmstadt 1985 ; Gerd ALTHOFF, *Inszenierte Herrschaft. Geschichtsschreibung und politisches Handeln im Mittelalter*, Darmstadt 2003 ; Hans-Werner GOETZ, « Die Gegenwart der Vergangenheit im früh- und hochmittelalterlichen Geschichtsbewusstsein », *Historische Zeitschrift* 255, 1992, p. 61-97.

<sup>97</sup> La question est très large ; contentons-nous de signaler à titre d'exemple les travaux de Gabrielle Spiegel qui a beaucoup insisté sur la fonction intégratrice de l'historiographie. Celle-ci se développe, selon G. Spiegel, à la demande d'un certain groupe social et contribue à son tour à solidifier le sens d'identité partagée : G. SPIEGEL, « Social Change and Literary Language » ; EADEM, « Forging the Past : The Language of Historical Truth in the Middle Ages », *The History Teacher* 17, 1984, p. 267-283, ou généralement toutes les études rassemblées dans la deuxième partie du volume *The Past as Text*.

<sup>98</sup> Kateřina ENGSTOVA, « Marignolova kronika jako obraz představ o moci a postavení českého krále », *Mediaevalia historica Bohemica*, 6, Praha 1999, p. 77-94 ; Marie BLAHOVA, « Poznámka k recepci České kroniky Jana Marignoly z Florencie », in : *Querite primum regnum Dei. Sborník k životnímu jubileu prof. PhDr. Jany Nechutové*, éd. Helena Krmíčková – Anna Pumprová – Dana Růžičková – Libor Švanda, Brno 2006, p. 333-341.

qui existe en six rédactions. Parmi d'autres arguments (les réécritures constantes de la chronique et la volonté d'intégrer l'histoire de l'ensemble des pays sous le règne de Charles IV), c'est l'usage extensif des archives de la couronne qui semble indiquer le statut officiel de cette entreprise.<sup>99</sup>

La fonction dominante de l'historiographie médiévale, celle de véhiculer les intérêts et aspirations d'un groupe concret, ne s'applique pas aux *Chroniques* de Froissart. Mais une deuxième raison empêche l'auteur de pratiquer une exploitation importante de la documentation diplomatique : l'accès à ce type d'écrits était plutôt limité dans son cas. Malgré ses connexions nobiliaires, il ne pouvait normalement pas consulter les actes émis par les chancelleries royales ou duciales, à moins qu'il ne s'agisse d'actes destinés à la circulation publique. Le fait qu'il promette, à la fin du livre III de se procurer la copie de la charte des trêves (1389), mais qu'aucun document de la sorte ne soit inséré par la suite, constitue peut-être la preuve de ces difficultés. En revanche, une notice dans le ms. f. 37 de Chicago indique que Froissart acquit, grâce à la lettre de recommandation de Gui de Blois, la copie de la charte de paix conclue à Tournai (1385).<sup>100</sup> Mais en somme, il ne jouissait pas d'un contact naturel avec la production des actes diplomatiques. Il n'était pas non plus poussé par une motivation extérieure d'ordre institutionnel. Comment donc envisageait-il les documents ? Documents qui connaissaient en bas Moyen Âge un accroissement de l'autorité ?<sup>101</sup>

L'insertion de ce type de sources dans les *Chroniques* est rare et pas très systématique.<sup>102</sup> Les historiens qui se sont penchés sur les *diplomata* chez Froissart se sont surtout préoccupés de la question de leur authenticité – ou non. Sans que nous voulions laisser ce problème entièrement de côté, nous souhaitons nous attacher davantage aux rapports que ce type de source entretient d'un côté avec la réalité historique, et d'autre côté avec la construction de la réalité historique. Il s'agit donc de scruter la façon dont le chroniqueur présente les documents, l'autorité qu'il leur assigne, la façon dont il les met en

---

<sup>99</sup> Surtout les travaux de Marie BLAHOVA, « ...ad probos mores exemplis delectabilibus provocemus... Funkce oficiální historiografie v představách Karla IV. », in : *Ad vitam et honorem. Profesoru Jaroslavu Mezníkovi přátelé a žáci k pětasedmdesátým narozeninám*, éd. Tomáš Borovský – Libor Jan – Martin Wihoda, Brno 2003, p. 105-118 ; EADEM, « Die Hofgeschichtsschreibung am böhmischen Herrscherhof im Mittelalter », in : *Die Hofgeschichtsschreibung im mittelalterlichen Europa*, éd. Rudolf Schiefer – Jarosław Wenta, Toruń 2006, p. 51-73.

<sup>100</sup> *Chroniques*, ms. de Chicago f. 37.1, fol. 237r, cité par G. CROENEN, « A „refund“ manuscript of Froissart revisited », p. 58.

<sup>101</sup> B. GUENEE, *Histoire et culture historique*, p. 91-100 ; IDEM, « Documents insérés et documents abrégés dans la Chronique du religieux de Saint-Denis », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* 152, 1994, p. 375-428, ici p. 377.

<sup>102</sup> Cf. M. NEJEDLÝ, « Froissartovy Kroniky, diplomatický materiál a heroldové ». Voir aussi un paragraphe consacré à cette question par B. GUENEE, « Documents insérés et documents abrégés », p. 377.

lien avec le récit. Deux catégories de documents diplomatiques peuvent être identifiées. Ce sont d'abord les actes authentiques issus des chancelleries royales et ensuite les lettres diplomatiques.

#### *Documents diplomatiques authentiques*

L'ensemble du texte du livre I contient seulement quelques insertions copiées sur les documents authentiques. Le premier est la lettre patente qui confirme l'hommage lige qu'Édouard III prêta à Philippe VI.<sup>103</sup>

#### Confirmation de l'hommage-lige par Édouard III (1331)

Froissart traite de cette rencontre, qui eut lieu au début du juin 1329 à Amiens, de façon assez différente dans les versions ordinaires et dans celle de Rome par rapport au ms. d'Amiens. D'ailleurs, il dut écrire cette partie de façon indépendante, car Jean le Bel ne traita pas de cette question délicate et disputée depuis entre les deux rois, pratiquant un raccourci temporel considérable entre 1328 et 1332.<sup>104</sup>

Dans la rédaction d'Amiens, la rencontre entre les deux rois n'est pas du tout problématisée : Édouard réagit immédiatement à l'appel de Philippe VI, arrive à Amiens et Froissart de constater : « fist là li roys d'Engleterre honmage au roy de Franche de le conté de Ponthieu qu'il tenoit et de le terre de Gascoingne de tout ce qu'il en appartenoit au roy ». <sup>105</sup> La question de l'hommage n'est plus soulevée...

Dans les rédactions A/B/C, l'entrée en matière veut déjà signaler l'enjeu de l'hommage : le roi Édouard d'Angleterre est le seul à ne pas l'avoir encore effectué, contrairement à tous les autres pairs du royaume de France.<sup>106</sup> L'importance de cette question se confirme effectivement pendant l'événement même, qui est décrit amplement comme un grand moment de festivités :

---

<sup>103</sup> E. DEPRESZ, *Les Préliminaires de la guerre de Cent Ans*, p. 38-82.

<sup>104</sup> Après le chapitre « Comment le roy Charles de France morut » et le récit de la bataille de Cassel, il enchaîne tout de suite sur l'expulsion de Robert d'Artois de France, *Chronique de Jean le Bel*, t. 1, p. 89-95.

<sup>105</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 1, p. 110-111.

<sup>106</sup> « Or advint que, environ un an après que le roy Phelippe de Valois ot esté couronné a estre roy de France, et que tous les barons et tenans du royaume lui orent fait feaulté et honmage excepté le jeune roy Edouart d'Angleterre », *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 23v. De même *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 90 ; *Chroniques*, ms. de Chicago f. 37.1, fol. 16v.

« ... et me semble que le roy fi Edouart fist adont hommage de bouche et de parolles seullement, sans les mains mettre entre les mains du roy de France ou aucun prince ou prelat depar lui deputéz. Et ne volt adoncques le dit roy d'Angleterre par le conseil qu'il ot proceder plus avant jusques ad ce qu'il feust retournéz en Angleterre et eust veü et examiné les privileges de jadiz qui devoient esclarcir le dit hommage et monstrier comment et de quoy le roy d'Angleterre devoit estre homme au roy françois ». <sup>107</sup>

Contrairement au ms. d'Amiens, la description de l'hommage dans les rédactions ordinaires fait ressortir les hésitations et problèmes qui accompagnèrent cet acte. En même temps, elle attire l'attention sur l'importance des documents d'archives, des « privileges de jadiz ». Une même logique narrative régit le récit de ces événements dans le ms. de Rome. <sup>108</sup> Ces quatre rédactions insèrent dans le récit la lettre patente dans laquelle Édouard confirme l'hommage d'Amiens comme lige, stipulant en même temps que tous les futurs rois d'Angleterre sont tenus de renouveler ce geste envers leur suzerain, roi de France, pour la Guyenne et le comté de Ponthieu. La lettre est copiée *in extenso*, avec les signes authentificateurs – la titulature, date et lieu de l'émission. Selon Froissart, elle date du 30 mars 1330. <sup>109</sup> La copie insérée dans le recueil de Thomas Rymer atteste que le document fut ratifié par Édouard le 30 mars 1331. <sup>110</sup> Or il est possible que la lettre copiée par Froissart eut recours à la datation selon les Pâques car dimanche de Pâques tomba cette année-là sur le 31 mars. Cela correspondrait en tout cas à la logique temporelle du récit de Froissart qui raconte que les ambassadeurs français envoyés en Angleterre juste après l'entrevue des deux rois à Amiens furent contraints d'attendre la réponse jusqu'en mai de l'année suivante.

Le texte de la charte dans les quatre rédactions des *Chroniques* correspond exactement – sauf la date – au texte inséré dans le manuscrit BNF fr. 2813 des *Grandes chroniques de France*, l'exemplaire de luxe préparé à la commande de Charles V. <sup>111</sup> Cet exemplaire est identique à la copie de la lettre originale, telle que l'on la trouve dans le recueil de Rymer. Que le chancelier de Charles V, responsable de l'exécution de la nouvelle version du règne de Philippe VI, eût à sa disposition les documents du trésor des chartes (d'où l'exactitude de

---

<sup>107</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 25r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 95 ; *Chroniques*, ms. de Chicago f. 37.1, fol. 17v.

<sup>108</sup> *Chroniques*, ms. de Rome, p. 187-192.

<sup>109</sup> « Donnees a Elthem, le XXXe jour du mois de mars, l'an de Grace mil CCC et XXX », *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 25v-26r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 97-99 ; *Chroniques*, ms. de Chicago f. 37.1, fol. 17v-18r ; *Chroniques*, ms. de Rome, p. 193-195.

<sup>110</sup> T. RYMER, *Fœdera*, t. 2/2, 4<sup>e</sup> édition, London 1821, p. 813.

<sup>111</sup> *Les Grandes chroniques de France*, éd. Paulin PARIS, 6 vol., Paris 1836-1838, t. 5, p. 327-330. Cf. aussi I. GUYOT-BACHY – J.-M. MOEGLIN, « Comment ont été continuées les Grandes Chroniques », p. 385-386.

la copie) et que l'insertion de cette lettre revêtit une importance particulière pour le « roi sage », est tout à fait évident.<sup>112</sup> Pour cette raison, le chroniqueur ne se préoccupe pas de la mise en récit du document – sa présence seule, qui supplée à la description de l'acte de 1329, est suffisante. Les visées de Froissart sont différentes. Son traitement narratif de cette affaire a pour but la dramatisation. Il voulait montrer les hésitations qui accompagnaient la question de l'hommage et, à cette fin, il construit d'abord une véritable intrigue, et il accentue son importance par la présence d'un document diplomatique. Tous ces éléments – rappelons-le – n'entrent dans le récit des *Chroniques* qu'avec le premier remaniement du livre I.

### Dossier de Brétigny-Calais (1360)

La série d'actes tirés du dossier Brétigny-Calais a subi également un traitement différent au gré des rédactions du livre I. Dans une première couche temporelle du récit relatant la conclusion de la paix, le manuscrit d'Amiens ne reproduit qu'un résumé du traité copié presque *verbatim* sur la *Chronique* de Jean le Bel.<sup>113</sup> Cette source n'est pourtant pas avouée. Froissart prétend en revanche de se baser sur « la coppie dou prochés que pluseurs signeurs eurent ».<sup>114</sup> Deux éléments retiennent notre attention. D'abord, comparé à Jean le Bel, Froissart attribue un statut à sa source. Alors que le premier chroniqueur dit simplement : « paix [...] fut faite et acordée en la maniere que s'ensuit »,<sup>115</sup> Froissart a soin de mettre en avant le rapport de médiation entre les événements et son compte-rendu. Et dans un deuxième temps, cette médiation est conçue comme une sorte de procès verbal qui se trouve en possession des témoins directs. C'est donc l'écrit qui est présenté comme le fondement de ce passage chez Froissart ; mais l'écrit dont la légitimité provient de la proximité à la « réalité historique ».

Les rédactions ordinaires proposent une vision toute différente. Le chroniqueur y inclut et cite *in extenso* les véritables pièces du dossier. L'insertion de plusieurs actes n'est certainement pas anodine, mais force est de signaler une confusion dans leur identification ainsi que leur datation. Lorsque Froissart vient à raconter les négociations à Brétigny et leur issue heureuse, il y insère ce qu'il appelle « li une des chartres de le paix ».<sup>116</sup> Il s'agit en

---

<sup>112</sup> Cf. B. GUENEE, « Documents insérés et documents abrégés », p. 377 où l'auteur constate que la tradition historiographique dionysienne ne rendait quasiment pas de compte des documents diplomatiques jusqu'au règne de Jean II et puis surtout Charles V. C'est à son époque que la portion des documents insérés dans le texte des chroniques s'éleva de 4% à 30%.

<sup>113</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 243-244 ; *Chronique de Jean le Bel*, t. 2, p. 314-316.

<sup>114</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 242.

<sup>115</sup> *Chronique de Jean le Bel*, t. 2, p. 313.

<sup>116</sup> *Chroniques, ms. de Besançon 864*, fol. 213v-216v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 5-17.



réalité de la charte de renonciations – le texte qui se trouve dans le recueil de Rymer avec la date du 24 octobre (signé donc à Calais).<sup>117</sup> L'acte copié par Froissart se termine en revanche de la façon suivante : « En tesmoing desquèles choses, nous avons fait mettre nostre grant seel à ces presentes lettres, données à Bretegni dalés Chartres, le vingt cinquime jour dou mois de may, l'an de grasce Notre Seigneur mil trois cens et soixante ». <sup>118</sup> Malgré les très grandes similitudes entre les deux chartes, il est évident qu'il s'agit de textes distincts. Là où l'acte d'octobre 1360 constate le serment solennel sur le traité de paix,<sup>119</sup> celui copié par notre chroniqueur ne fait qu'anticiper cet événement.<sup>120</sup> Les clauses temporelles de l'application du traité diffèrent elles aussi en fonction des circonstances.<sup>121</sup> Relever ces divergences n'a pas pour but de montrer l'évidence des changements textuels apportés aux chartes de Brétigny lors de leur confirmation à Calais (notamment avec l'ajout de la clause « c'est assavoir »).<sup>122</sup> C'est pour dire que Froissart ne copia pas un acte postérieur mais qu'il eut bien sous les yeux un des textes issus des premières négociations en mai. La date pourtant ne correspond pas au moment de la conclusion de ce premier traité de Brétigny – le 8 mai.<sup>123</sup> L'éditeur de quelques-uns des traités de la guerre de Cent ans, Eugène Cosneau, a suggéré que la date donnée par Froissart peut renvoyer à la ratification du traité par Édouard III.<sup>124</sup> Quoi qu'il en soit, le chroniqueur n'inséra pas en ce moment le document connu comme « traité de paix » tel qu'il fut dressé à Brétigny et copié dans les *Grandes chroniques de France*<sup>125</sup> et dans la

<sup>117</sup> Cf. T. RYMER, *Fœdera*, t. 3/2, 3<sup>e</sup> édition, Den Haag 1740, p. 12-13. C'est à cette édition que nous nous référerons par la suite, s'il n'est pas indiqué autrement.

<sup>118</sup> *Chroniques*, éd. SHF, p. 17. *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 216v lit par erreur : « XXVe jour du mois de mars, l'an de Grace mil trois cens soixante » alors que *Chroniques*, ms. BNF fr. 2655, fol. 228r propose une datation identique à celle de la rédaction B : « Donnees à Bretegni delez Chartres le .xxv<sup>e</sup>. jour du mois de may l'an de grace nostre seigneur .m.ccc.ix » (copie de l'acte sur les fol. 225v-228r).

<sup>119</sup> « Les queux Traitie & Paix les Procureurs, de Nous & de nostre dit Filz [...] jurerent aux sainz Evanglies Tenir & Garder, Et apres ce, le jurerent solennelment noz ditz Filz & Neveu en Noun que dessus, Et depuis Nous & nostre dit Frere l'avons confermee & jure solennement. » T. RYMER, *Fœdera*, t. 3/2, p. 12.

<sup>120</sup> « Et aussi le jurerons nous et nostre dit filz. » *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 213v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 5.

<sup>121</sup> L'acte de mai 1360 déclare : « Lesquelles choses nostre dit frere nous a promis a baillier en la forme que cy dessus est contenu ou a noz especiaux deputéz dedens **ung an** ensuivant lui parti de Calais pour retourner en France », *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 215r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 12. L'acte de l'octobre 1360 affirme en revanche : « les queles choses nostre dit Frere nous a promys a bailler, ou a noz especiaux Deputez, dedeinz la Feste de la Nativite Saint Baptiste prochain, s'il puet », T. RYMER, *Fœdera*, t. 3/2, p. 13.

<sup>122</sup> R. DELACHENAL, *Histoire de Charles V*, t. 2, p. 239-248.

<sup>123</sup> Le document fut dressé et remanié plus tôt, le 8 mai est la date où il fut pourvu de sceaux. Voir J. SUMPTION, *The Hundred Years War II*, p. 447 ; *Les grands traités de la guerre de Cent ans*, éd. Eugène COSNEAU, Paris 1889, p. 33-35 ; R. DELACHENAL, *Histoire de Charles V*, t. 2, p. 193-211.

<sup>124</sup> *Les grands traités de la guerre de Cent ans*, p. 34.

<sup>125</sup> *Les Grandes chroniques de France*, t. 6, p. 175-197. Le texte, établi sous le nom d'Édouard, prince de Galles, est copié avec les articles 11 et 12 qui furent effacés dans la charte de paix ratifiée à Calais en octobre 1360

*Chronique des règnes de Jean II et de Charles V*,<sup>126</sup> mais un autre document, repris par la suite lors de la rencontre des deux rois en automne.

Selon la logique narrative, Froissart enchaîne avec le récit de la rencontre des plénipotentiaires anglais avec le dauphin Charles à Paris, où les deux partis prêtèrent le serment sur le traité de paix.<sup>127</sup> La deuxième étape de la conclusion de la paix eut lieu en octobre de la même année à Calais.<sup>128</sup> À cette occasion, Froissart insère encore d'autres documents, à la différence des *Grandes Chroniques de France*. La rédaction A cite la « charte des renonciations pures et simples » et « l'ordonnance contre les infractions à la paix ».<sup>129</sup> La rédaction B contient encore « la lettre d'alliance » qui se trouve en tête de cette séquence d'actes diplomatiques.<sup>130</sup> Tous ces *diplomata* correspondent assez précisément aux documents publiés dans les *Fœdera* et sont également datés correctement du 24 octobre 1360.<sup>131</sup> De façon générale, nous pouvons donc affirmer que, tandis que le ms. d'Amiens ne donne jusqu'à ce moment aucun document authentique, copiant seulement le résumé du traité de Brétigny selon la version de Jean le Bel, les rédactions ordinaires incluent à deux occasions des actes qui sont d'une importance capitale pour le récit des péripéties de la guerre de Cent ans – la principale matière des *Chroniques*. Cette constatation ne s'applique pas à l'ensemble du premier livre. En effet, le ms. d'Amiens insère vers la fin du texte une série des documents tirés eux aussi du dossier de Brétigny-Calais. Il s'agit d'un contexte tout particulier qui mérite notre attention.

Lorsque les tensions en Guyenne crurent vers la fin des années 1360 et les ravages des Grandes Compagnies rendirent la situation sur les frontières du royaume de France, et même au-delà, bien pénible, tout sembla concourir à une nouvelle guerre.<sup>132</sup> En ce moment, Charles V mobilisa ses ressources dans le trésor des chartes afin de légitimer les décisions qui menèrent à ce nouveau conflit. Froissart fut très sensible à cet aspect. Il nota les méandres

---

(p. 182-184) et fut dressé lorsque le prince de Galles prêta serment, après le régent Charles, sur la paix conclue « à Louviers en Normandie, le seiziesme jour de may, l'an de grace dessus dit » (p. 199). Cf. T. RYMER, *Fœdera*, t. 3/1, 3<sup>e</sup> édition, Den Haag 1740, p. 202-209.

<sup>126</sup> *Chronique des règnes de Jean II et de Charles V*, t. 1, p. 263-300.

<sup>127</sup> R. DELACHENAL, *Histoire de Charles V*, t. 2, p. 207 et sqq.

<sup>128</sup> Pour l'analyse du récit qu'en donne Froissart voir F. AUTRAND, « Froissart, historien de la paix », p. 72-77.

<sup>129</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 219r-222r, 222v-223r.

<sup>130</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 27-33, 34-46, 47-50.

<sup>131</sup> T. RYMER, *Fœdera*, t. 3/2, p. 19-20, 17-19, 25-26.

<sup>132</sup> De façon synthétique R. DELACHENAL, *Histoire de Charles V*, t. 4, p. 53-109 ; F. AUTRAND, *Charles V*, p. 544-566, met l'accent sur l'activité dévastatrice des Grandes Compagnies. Pour cette question en particulier voir Philippe CONTAMINE, « Les compagnies d'aventure en France pendant la Guerre de Cent An », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen-Âge, Temps modernes* 87, 1975, p. 365-396 ; Kenneth FOWLER, *Medieval Mercenaries, vol. I : The Great Companies*, Oxford 2001, p. 223-239, 283 et sqq.

diplomatiques et le processus de la prise de décision dont la responsabilité pesait, selon lui, surtout sur les deux rois.<sup>133</sup> Si d'autres agents du corps politique tels que le conseil du roi du côté français ou « le parlement » du côté anglais sont mentionnés,<sup>134</sup> Froissart ne perçoit pas toute l'ampleur de l'implication de la « société politique » et l'accent que Charles V mettait sur un consensus large.<sup>135</sup> En revanche, il note avec soin les différents arguments avancés par les deux partis qui s'employaient à démontrer la justesse de leur cause. Les grands moments de l'escalade vers une nouvelle guerre sont décrits plus ou moins de la même façon. Nous en suivrons les étapes décisives en nous concentrant sur la manière dont Froissart exploite les documents.

1. Les seigneurs gascons sont mécontents du fouage levé par le prince de Galles et argumentent qu'ils sont toujours du ressort du roi de France.<sup>136</sup> Les rédactions ordinaires ajoutent le renvoi du prince de Galles au « traictié et chartres de la paix » en vue de soutenir le droit des Anglais sur les territoires joints à la Guyenne après 1360.<sup>137</sup>

2. Charles V reçoit les appels des seigneurs gascons.<sup>138</sup>

3. Charles V examine les chartes de paix de 1360. Dans les rédactions ordinaires, il agit à l'instigation des seigneurs nouvellement retournés d'Angleterre où ils avaient séjourné comme otages :

« ... disoient bien au roy que le roy d'Angleterre et le prince de Galles n'avoient en riens tenu la paix ne ce qu'ilz avoient juré et seellé selon la teneur des traictié qui furent faiz a Breteigny deléz Chartres, et depuis conferméz a Calaiz, car les Anglois avoient tousjours couvertement guerroié le royaume de France plus depuis la paix faicte que en devant. **Et tout ce que nous vous disons et monstrons vous le trouverez en verité se vous faictes lire les lettres et chartres de la paix** en quoy le roy d'Angleterre et son filz aisé le prince de Galles se soubzmistrent par foy et serement ». <sup>139</sup>

---

<sup>133</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 470-471.

<sup>134</sup> *Ibidem*, p. 464, 472.

<sup>135</sup> F. AUTRAND, *Charles V*, p. 544-567.

<sup>136</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 454 : « Nous avons resort en le court dou roy de Franche... ».

<sup>137</sup> *Bes.*, fol. 288r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 84.

<sup>138</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 458-459 ; *Bes.*, fol. 288v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 85.

<sup>139</sup> *Chroniques, ms. de Besançon* 864, fol. 288v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 86.

Charles fait donc apporter les chartes et l'une d'elles – la charte de soumissions – retient son attention. Et Froissart de la citer ensuite *in extenso*.<sup>140</sup> L'insertion de cet acte a pour but de documenter surtout le processus de la justification de la guerre puisque le roi et son conseil décident suite à l'étude minutieuse de cet acte de leur bon droit appuyé par de solides arguments juridiques. De plus, Froissart s'arrête encore assez longuement sur les efforts déployés par conseil royal et par d'autres seigneurs de convaincre le roi des torts infligés par les Anglais. Le ms. d'Amiens procède de manière différente. L'examen des chartes convainc le roi et son conseil qu'il a le droit d'intervenir contre le roi anglais, mais aucune citation n'est incluse. Le chroniqueur se contente pour le moment de mentionner certains articles particulièrement intéressants pour la cause française mais relègue leur description plus détaillée à plus tard.<sup>141</sup>

4. Charles V envoie au prince de Galles une citation devant le Parlement de Paris.<sup>142</sup> C'est après cet épisode que le ms. d'Amiens décrit les efforts de l'entourage de Charles V de décider ce dernier à la guerre, entre autre par les renvois au « chartre dele pais ». <sup>143</sup> La discussion sur les articles du traité devient même l'enjeu des négociations avec le roi anglais.<sup>144</sup>

5. Charles V envoie la lettre de défi à Édouard III.<sup>145</sup>

6. La guerre et la recherches des alliances.<sup>146</sup> Le ms. d'Amiens se concentre ensuite sur les événements militaires en Aquitaine, mentionnant avant la campagne de persuasion lancée par l'archevêque de Toulouse pour attirer les seigneurs et villes la cause française.<sup>147</sup> Les rédactions ordinaires suivent un autre ordre narratif. Avant de passer aux luttes, le

---

<sup>140</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 288v-289v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, 87-91.

<sup>141</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 3, p. 460 : « Et fist [le roi] lire par pluisseurs foix à grant loisir les cartres de le pais et les examina et avisa bien mot à mot et clause à clause ; et y trouva voirement, si comme je fui adont enfourmés, que il n'avoit mies quittet le resort des terres qui estoient delivrees et rendues au roy d'Engleterre et pluisseur grant article dont ses conssaux proposoit et enfourmoit le roy, que li Englés avoient mal tenu : lesques articles je ne voeil mies encorres declarer més em parleray quant temps et lieux venra et ossi des deffenscez que li roys d'Engleterre mettoit à l'encontre. »

<sup>142</sup> *Ibidem*, p. 460-461 ; *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 291r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 94-96.

<sup>143</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 3, p. 464.

<sup>144</sup> *Ibidem*.

<sup>145</sup> *Ibidem*, p. 470-474 ; *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 294v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 109-111.

<sup>146</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 3, p. 475 et sqq. ; *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 294v-295r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 109-111 et sqq.

<sup>147</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 4, p. 4.

chroniqueur s'arrête sur les alliances que chacun des rois devait en ce moment solidifier. La campagne médiatique fait partie des stratégies politiques et l'efficacité de la parole publique est explicitement formulée : « ... par especial messire Guillaume de Dormans preschoit la dicte querelle du roy de France de cité en cité et de ville en ville si bien et sagement que toutes gens y entendoient volentiers, et estoient les besoignes du royaulme par lui et par son sermon tellement coulourees que merveilles seroit a oir et recorder ». <sup>148</sup> Et pour contrebalancer l'habileté politique de l'entourage de Charles V, Froissart note une prédication passionnée avec le même objectif aussi du côté anglais, détail qui manque dans la première rédaction. <sup>149</sup>

Avec une plus grande cohérence narrative, comparé au ms. d'Amiens, Froissart vient à faire l'état des alliances du roi de France, de leurs hésitations et inclinations. C'était dans la région des principautés frontalières avec l'Empire que Charles V dirigeait son attention de prime abord. Si certains seigneurs étaient des alliés de longue date, telle la duchesse de Brabant, d'autres furent nouvellement attirés au camp français comme le comte de Flandre. <sup>150</sup> Notre chroniqueur en tout cas note avec clairvoyance les efforts diplomatiques du souverain français. C'est en ce moment du récit qu'il mentionne l'envoi des copies de « plusieurs lettres touchans la paix confermee a Calais » où le roi fit « enclorre toutes les substances du fait et les articles que le roy d'Angleterre et ses enfans avoient juré a tenir [**et en quoi par leurs seelés il s'estoient soumis, et des renonciations ossi qu'il avoient faites, et des commissions que il devoient avoir eu baillies à leurs gens**], et tous les poins qui estoient pour lui, en condempnant le fait des Angloiz ». <sup>151</sup> Le passage que nous avons mis en gras manque dans la rédaction A, mais est en revanche contenu dans la rédaction B. Cette petite extension que nous nous sommes permis d'insérer dans une leçon différente pour illustrer son intérêt fait des allusions très concrètes aux documents que nous retrouvons dans la première rédaction : « la renonciation à la guerre » et le mandement contre les détracteurs de la paix.

Si dans les rédactions ordinaires nous ne retrouvons que des échos des documents authentiques, le ms. d'Amiens offre à cette occasion une première et unique série d'actes diplomatiques. Après avoir traité des rencontres militaires en Guyenne, cette rédaction

---

<sup>148</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 298r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 125.

<sup>149</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 298r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 126. Cf. *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 4, p. 65. Cf. Jean-Philippe GENET, « Paix et guerre dans les sermons parlementaires anglais (1362-1447) », in : *Prêcher la paix et discipliner la société. Italie, France, Angleterre (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, éd. Rosa Maria Dessì, Turnhout 2005, p. 167-200, notamment p. 175-177.

<sup>150</sup> F. QUICKE, *Les Pays-Bas à la veille de la période bourguignonne*, p. 177 et sqq.

<sup>151</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 298v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 128.

dirige à son tour son attention à la consolidation des alliances des partis respectifs. Aubert de Bavière, le comte de Clèves, Jean de Blois sont parmi les destinataires des copies du dossier calaisien qui visent à appuyer l'argumentation lancée par Charles V.<sup>152</sup> Le premier document ainsi cité est la lettre d'alliance – le document que est copié dans la rédaction B pour témoigner de la conclusion de la paix en 1360. Le ms. d'Amiens la reproduit dans la teneur exacte que nous retrouvons dans la rédaction ordinaire révisée.<sup>153</sup> Suit la renonciation à la guerre de la part d'Édouard III.<sup>154</sup> En enfin un troisième document : le mandement d'Édouard III à ses capitaines pour tenir la paix.<sup>155</sup> Tous ces actes sont datés du 24 octobre 1360 et issus à Calais.

Quels sont les liens entre les documents en question dans le ms. d'Amiens et dans les rédactions ordinaires? Chacune d'elles contient des documents originaux, c'est-à-dire des documents qui ne sont pas inclus dans un autre texte. Deux documents leur sont communs mais ils sont cités dans les contextes différents : « la lettre d'alliance » pour l'année 1369 dans le ms. d'Amiens et pour l'année 1360 dans les rédactions ordinaires ; « la renonciation à la guerre » est citée dans les deux rédactions pour l'année 1369 avec cette différence que, dans le ms. d'Amiens, elle fait l'objet de la propagande royale à l'attention des seigneurs alliés, tandis que dans les rédactions A/B, elle est à l'usage de Charles V et de son conseil. Ces différences ne doivent pas dissimuler un aspect commun. Pour Froissart, l'insertion de ces actes ne devait pas soutenir la perspective du roi de France et démontrer clairement les torts causés par Édouard III et par son fils qui n'observèrent pas les clauses du traité de paix signé alors. Au contraire, le chroniqueur prêta l'oreille aux arguments et plaintes des deux côtés : la rançon de Jean II non-payée et la citation du prince de Galles devant le Parlement de Paris d'une part, et le soutien des grandes compagnies et leurs pillages des possessions du royaume de France de l'autre.<sup>156</sup> Si notre chroniqueur cite *in extenso* trois diplômes du dossier de Brétigny-Calais et s'il y fait la référence de façon continue, ce n'est pas pour exprimer le point de vue de Charles V, c'est pour exprimer sa *foi* en la vérité véhiculée par ces documents. Il faut cependant préciser que l'utilisation des documents de Brétigny-Calais par Froissart est originale. La comparaison avec le texte historiographique émanant du milieu de

---

<sup>152</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 4, p. 55.

<sup>153</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 4, p. 56-59 ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 27-33.

<sup>154</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 4, p. 60-62 ; *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 288v-289v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 87-91. Cf. T. RYMER, *Fœdera*, t. 3/2, p. 22-23 qui présente le même document mais issu au nom du roi Jean II.

<sup>155</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 4, p. 63-64. T. RYMER, *Fœdera*, t. 3/2, p. 25-26.

<sup>156</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 470-471. Ou encore : « le roys Edouwart [...] se complaindoit trop grandement dou roy de Franche et monstroït voies de droit et de raison... », *Ibidem*, t. 4, p. 65-66.

la cour et de la chancellerie, qui reflète donc bien plus exactement les idéaux politiques de Charles V, montre que d'autres actes sont employés pour appuyer les prétentions françaises. La *Chronique des règnes de Jean II et de Charles V* reproduit suite à l'appel gascon la charte des renonciations (il s'agit du document que Froissart cite en premier dans la rédaction A/B pour l'année 1360) ainsi que l'acte rédigé par le « Conseil du royaume » le 11 mai 1369.<sup>157</sup> Cette assemblée devait réunir au Parlement de Paris les représentants du corps politique pour délibérer sur la question des appels gascons et la guerre conséquente avec l'Angleterre. Le document issu de cette délibération prit la forme d'une réponse à la lettre d'Édouard III envoyée en début d'année à Charles V.<sup>158</sup>

Cette comparaison rapide rend apparent que Froissart avait à sa disposition un dossier différent. En plus, la façon dont il articule les événements des années 1368-1369 ne correspond pas entièrement à la version officielle de l'histoire. Si, pour Pierre Orgemont, qui travaillait sur commande de Charles V, ce fut surtout l'acceptation des appels gascons et la réponse solennelle à la plainte du roi d'Angleterre qui marqua un tournant dans les relations avec le royaume d'outre-Manche, aux yeux de Jean Froissart, la guerre devait commencer par une lettre de défi officielle. Aussi invente-t-il ce défi que Charles V aurait envoyé à son homologue anglais et ce geste – une sorte d'écho de la lettre de défi de 1337 que nous retrouvons dans le ms. d'Amiens – revêt chez lui une importance bien plus grande que des pas réels effectués au cours de l'année 1369 : la délibération du « Conseil du royaume » en mai, la reprise du titre du roi de France par Édouard III le 3 juin et la confiscation de la Guyenne par Charles V le 30 novembre.<sup>159</sup> Selon la vision de notre chroniqueur, c'est le défi et sa notification au roi d'Angleterre qui est le moment déclencheur de la réouverture du conflit.

\* \* \*

L'étude comparée des documents insérés dans les différentes rédactions du premier livre nous permet de formuler quelques premières constatations. Ces actes se limitent à

---

<sup>157</sup> *Chronique des règnes de Jean II et de Charles V*, t. 2, p. 47-58, 76-116. Cf. *Les Grandes chroniques de France*, t. 6, p. 255-263, 272-306.

<sup>158</sup> R. DELACHENAL, *Histoire de Charles V*, t. 4, p. 136-145 ; F. AUTRAND, *Charles V*, p. 553-567. *Les Grandes chroniques de France* notent les deux réunions de 9 et 11 mai 1369 et apportent également la réponse à Édouard III, soit une justification de la guerre, *Les Grandes chroniques de France*, t. 6, p. 272-306.

<sup>159</sup> F. AUTRAND, *Charles V*, p. 566-567. *Les Grandes chroniques de France* notent les deux réunions de 9 et 11 mai 1369 et apportent également la réponse à Édouard III, soit une justification de la guerre, *Les Grandes chroniques de France*, t. 6, p. 272-306.

quelques-uns seulement, étroitement liés aux péripéties de la guerre de Cent ans. Trois grands moments peuvent être repérés : l'hommage d'Édouard III rendu en 1329 et confirmée comme lige en 1331, les négociations de Brétigny en mai 1360 et de Calais en octobre de la même année, la réaction aux appels gascons et la recherche d'alliances après la réouverture de la guerre en 1369. Le ms. d'Amiens cite les documents seulement à la dernière occasion que nous venons de mentionner. Le résumé du traité de Brétigny que nous trouvons dans cette rédaction ne peut pas être considéré comme un travail auctorial avec les documents diplomatiques. Ceux-ci peuvent évidemment subir toute sorte de modifications, découpages, abréviations etc. afin d'être insérés dans un texte narratif.<sup>160</sup> Mais cela n'était pas le cas de Froissart qui se basa sur une source historiographique. Les rédactions ordinaires en revanche exploitent les actes dans toutes les trois situations. Est-ce parce que Froissart n'en avait pas la connaissance auparavant? Dans la rédaction ordinaire, il précise à la fin de l'épisode qui traite de la confirmation de la paix à Calais : « desquèles [lettres] je euch depuis le copie par les registres de le cancelerie de l'un roy et l'autre ».<sup>161</sup> Mais à quel moment cette acquisition peut correspondre, il est difficile de le dire.

Si nous ne sommes pas en mesure d'affirmer que Froissart eut à sa disposition le dossier de Brétigny-Calais dès le moment de rédiger la version d'Amiens, nous pouvons en revanche souligner que la façon dont il rend compte de ces deux moments-clés – sa conclusion en 1360 et la reprise de la guerre en 1369 – diffère sensiblement dans les récits postérieurs. Dans la première rédaction, lorsque le chroniqueur raconte la conclusion de la paix, il anticipe déjà la réouverture du conflit en signalant que les Français inclurent dans le traité de paix une clause difficile à comprendre pour le parti opposé : « li consaux de Franche y missent ung point par manniere de langage que li Englés a lire n'entendirent mies bien ne examinerent més le laisserent legierement passer : c'est chou qui leur a depuis empechiet leur querelle... ».<sup>162</sup> Et effectivement, l'importance du dossier Brétigny-Calais apparaît avec force au moment où Charles V lance sa campagne de propagande que Froissart suit avec intérêt. D'ailleurs, il énumère concrètement les princes qui reçurent les copies des chartes et ce sont les seigneurs que nous retrouvons dans le cercle de ses patrons. En outre, les documents qu'il cite sont tous émis au nom d'Édouard III ce qui correspond bien à la

---

<sup>160</sup> Cf. Laurent MORELLE, « La mise en œuvre des actes diplomatiques. L'auctoritas des chartes chez quelques historiographes monastiques (IX<sup>e</sup> – XI<sup>e</sup> siècle) », in : *Auctor et auctoritas*, p. 73-96.

<sup>161</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 53.

<sup>162</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 3, p. 245.



situation où il fallait démontrer ces engagements contractuels. C'est donc l'année 1369 et non 1360 qui est, dans le manuscrit d'Amiens, un point névralgique.

Les rédactions ordinaires ont une stratégie bien différente de présentation du dossier. Le chroniqueur y crée l'impression que la paix conclue en 1360 est une « bonne paix » et insiste sur la joie générale : « si sambla à cascun [charte de renonciations] à estre belle et bonne, bien ditté et bien ordennée ».<sup>163</sup> Il est vrai que Froissart conclut cet épisode par une mention des problèmes à venir : « on ne cuidait mies, par les grandes alliances et obligations où li doy roy et leur enfant estoient loiet et avoient juret, que ceste pais se deuist brisier, mais si fist, si com vous orés avant ens ou livre »,<sup>164</sup> mais c'est pour marquer davantage le contraste entre la « bonne paix » conclue et les traités qui plaisaient à tout le monde d'un côté et la réalité des années 1369 de l'autre. Nous pouvons donc faire nôtre la constatation de Françoise Autrand : « Plus que la réflexion politique, la logique de la narration domine le livre I ».<sup>165</sup> Et quel est le lien entre cette logique narrative qui diffère d'une rédaction à l'autre et l'utilisation différente des actes diplomatiques ? Nous sommes convaincus qu'au cours de son écriture, Froissart devint plus sensible à la valeur de ces documents dans les relations politiques et par conséquent, il fut amené à les insérer habilement dans son grand récit du conflit franco-anglais. L'instrumentalisation des documents harmonise la présence de l'acte diplomatique et la mise en scène du contexte de son élaboration ou de son acceptation. À certains moments du récit, l'intrigue est donc nouée autour de ces documents authentiques : la question de l'hommage d'Édouard III, la conclusion de la paix et sa transgression à la fin des années 1360. Que l'utilisation plus poussée de ces sources ne soit pas limitée au projet historiographique de la rédaction A/B du premier livre mais qu'il s'agisse d'une attitude plus durable vis-à-vis des *diplomata*, cela nous semble confirmé par la présence de la lettre patente de 1331 dans la rédaction de Rome. Cette dernière rédaction, s'étant arrêtée en 1350, ne rend malheureusement pas possible la comparaison au-delà de cet acte unique, mais sa présence dans ce texte semble apporter la preuve que Froissart souhaitait garder cette solution dans les remaniements successifs du texte. Ce que signalent également les documents diplomatiques insérés dans le livre II.

---

<sup>163</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 47, de même p. 33. Ce point a été déjà souligné par F. AUTRAND, « Froissart, historien de la paix », p. 72-77.

<sup>164</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 54.

<sup>165</sup> F. AUTRAND, « Froissart, historien de la paix », p. 77.

L'insertion des lettres appartient depuis l'époque antique à l'écriture historiographique et, très souvent, cela se fait au prix d'inventions ou de distorsions diverses.<sup>166</sup> L'exploitation plus aisée de ce type de document peut tenir au fait qu'elle s'inscrit, à la différence des diplômes, chartes et autres actes, dans des situations de communication plus directes. Nous retrouvons aussi, dans les *Chroniques*, un certain nombre des lettres. Leur analyse nous aidera à jeter une lumière supplémentaire sur la méthode historique du chroniqueur hennuyer. Aussi nous proposons-nous d'étudier les questions suivantes : la question de l'authenticité des lettres était-elle un enjeu pour notre chroniqueur? quelle est la signification de leur présence dans le texte? quels sont leurs signes formels? y a-t-il une différence entre les rédactions? Nous suivrons ces aspects non selon l'ordre de l'écriture froissartienne, mais selon le plan chronologique du récit afin de pouvoir comparer simultanément dans différentes rédactions les passages contenant des lettres.

1. Pour l'année 1337, le ms. d'Amiens contient la lettre de défi qui aurait marqué le début de la guerre de Cent ans. En effet, la fonction de cette lettre inventée est liée à l'idée de guerre menée dans les règles : celle-ci doit commencer, selon Froissart, par une lettre de défi. En déconstruisant cette fiction historiographique, Jean-Marie Moeglin a montré combien la première rédaction des *Chroniques* diffère sur ce point des autres textes. Par conséquent, la lettre n'est pas mentionnée dans les rédactions ordinaires.<sup>167</sup>

Elle a tous les semblants d'un document authentique, contenant la titulature, la date, la mention du sceau apposé.<sup>168</sup> Et pourtant, le chroniqueur nous fait savoir qu'il ne se base pas sur la lettre originale, mais sur un compte-rendu oral donné par les témoins oculaires de la scène : « lesquelles [lettres] faisoient mention **enssi ou assés priés**, si comme j'ay oy recorder chiaux qui aucune chose en devoient savoir et especialment le seigneur de Saint

---

<sup>166</sup> Une publication colossale, issue du colloque tenu à Munich en 1986, consacre deux volumes aux faux diplomatiques : *Fälschungen im Mittelalter*, t. III-IV : *Diplomatische Fälschungen I-II*, Hannover 1988 (= Schriften der Monumenta Germaniae Historica 33). Malheureusement, aucune conceptualisation du problème n'est offerte. Un colloque intéressant pour cette question, « L'épistolaire politique au Moyen Âge – 2 : Authentiques et autographes », a été organisé par Laurent Vissière et Bruno Dumézil à l'Université Paris-Sorbonne (le 27-28 janvier 2012), mais les actes n'en sont pas encore publiés.

<sup>167</sup> La littérature sur la guerre de Cent ans accepte traditionnellement comme factice l'ambassade de l'évêque de Lincoln avec cette lettre à la cour de Philippe VI en 1337. Pour cette fiction cf. J.-M. MOEGLIN, « Froissart, le métier d'historien », p. 457-458.

<sup>168</sup> « Elles [lettres] estoient à .I. grant seel pendant et em parchemiin », *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 225-226.

Venant qui y fu presens ». <sup>169</sup> Froissart donc avoue une médiation qui devait forcément changer la teneur de la lettre. L'autorité de la lettre ne provient pas de son « authenticité », mais de l'ouï-dire qui n'empêche pas le chroniqueur de « restituer » au document ses signes formels et authentifiants.

2. Les rédactions B et C contiennent la déclaration de guerre de Philippe de Navarre à Jean II après l'arrestation de son frère aîné Charles en avril 1356. <sup>170</sup> La date de la lettre donnée par Froissart, le 17 avril 1355, renvoie à la datation selon Pâque qui tomba cette année le 24 avril. La rédaction A contient pour ces années l'interpolation des *Grandes chroniques de France* et le ms. d'Amiens, lorsqu'elle traite des mêmes événements, n'en fait aucune mention, sans que cette absence ait des implications conséquentes sur le déroulement du récit. <sup>171</sup>

La lettre en question fut effectivement écrite et Kervyn de Lettenhove en publia une version différente de celle donnée par Froissart. <sup>172</sup> Selon Roland Delachenal, Philippe rédigea plusieurs lettres dont les termes évoluèrent selon les circonstances. Cela pourrait donc expliquer les divergences substantielles. <sup>173</sup> Sans pouvoir trancher sur la question de savoir si Froissart inventa sa propre version de la lettre, ayant connaissance de son existence, ou s'il put mettre la main sur une des possibles rédactions, il nous importe avant tout qu'il prétende donner une lettre authentique avec les signes formels appropriés.

3. Toutes les rédactions contiennent deux lettres échangées entre le prince de Galles et le sire d'Albret concernant la campagne de Castille. Dans la première lettre, le prince Édouard informe son homme lige qu'il n'a besoin de ses services militaires que dans une mesure limitée et celui-ci répond de façon jugée inadéquate car il avait déjà effectué de coûteux préparatifs. Il s'agit, selon Froissart, de « le première fondation de le hayne qui fu entre le prince de Galles et le seigneur de Labreth ». <sup>174</sup> Cette intrigue est donc d'une grande importance pour l'ensemble du récit des tensions en Gascogne menant à la reprise de la guerre en 1369. Le ms. d'Amiens introduit le motif de la discorde *a posteriori* – au moment où les seigneurs gascons avaient déjà déposé leurs appels à la cour de justice de Charles V. En

---

<sup>169</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 225.

<sup>170</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 4, p. 181 ; Chi f. 37, fol. 149r. La rédaction A contient pour ces années l'interpolation des *Grandes chroniques de France*.

<sup>171</sup> Cf. *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 75.

<sup>172</sup> *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 5, p. 521-522.

<sup>173</sup> R. DELACHENAL, *Histoire de Charles V*, t. 1, p. 165-166. Cf. aussi la comparaison des deux textes par M. NEJEDLÝ, « Froissartovy Kroniky, diplomatický materiál a heroldové », p. 97.

<sup>174</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 233.

revanche, les rédactions ordinaires suivent l'ordre chronologique du récit et situent l'échange des lettres avant la campagne castillane du prince de Galles.

Dans toutes les versions du récit, le chroniqueur est surtout attentif aux réactions des deux seigneurs : celle de prince de Galles est même appuyée dans les rédactions ordinaires par sa présence à Bordeaux en ce moment, ce qui lui permet d'acquérir aussitôt des informations fiables.<sup>175</sup> Cependant, l'intrigue qui fut selon Froissart « le première fondation de le hayne qui fu entre le prince de Galles et le seigneur de Labreth »,<sup>176</sup> ne peut pas être corroborée d'autre preuve tirée des sources. Il semble bien plus probable que la tension entre les deux seigneurs soit née après le retour de la campagne espagnole et pour des raisons financières.<sup>177</sup> Comme nous l'avons signalé, l'importance de ce passage, que Froissart « documente » par les lettres, tient surtout aux rapports qu'il entretient avec l'ensemble du récit pour ces années, ainsi qu'avec l'économie des causalités et des personnages. Nous ne pouvons passer sous silence le fait qu'il s'inscrive, telle une miniature, dans la grande fresque des tensions croissantes en Guyenne sous le gouvernement du prince de Galles brossée par Froissart.<sup>178</sup>

Même si le texte des deux lettres est contenu dans toutes les rédactions du livre I, non seulement le moment de leur insertion dans le récit diffère selon les versions, mais aussi le traitement de cette source de façon générale – traitement qui en change le statut. Le ms. d'Amiens présente la situation comme un mélange de la communication orale et écrite. La première « lettre » est citée comme un discours direct du prince de Galles, comme s'il s'agissait d'une entrevue : « Si contremanda [le prince] au seigneur de Labrech le plus grant partie de ses gens, en **disant** ensi ». <sup>179</sup> Cette impression est effacée aussitôt lorsque le chroniqueur note la réponse du destinataire : « Quant li sires de Labrech oy ces **nouvelles** [...] et retint les **messaiges** [...], **il rescripsi...** ». Sa lettre est rapportée, mais Froissart ne prétend pas qu'il s'agisse de la lettre authentique tant sur le plan formel que par le commentaire suivant : « Telle fu la substance de la responce ». <sup>180</sup> Or, dans les rédactions ordinaires, la communication entre les deux seigneurs se transforme en un échange véritablement

---

<sup>175</sup> « si com je fui adonc enfourné, car j'estoie lors pour le temps à Bordiaus ». *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 232 ; de même *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 267r.

<sup>176</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 233.

<sup>177</sup> R. BARBER, *Edward, Prince of Wales*, p. 208. En outre, Barber affirme que l'état des sources ne permet pas d'évaluer les effectifs des seigneurs gascons qui participèrent à la campagne. Cf. aussi les notes de Siméon Luce dans l'édition, *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. xcvi.

<sup>178</sup> Cf. le chapitre I de notre I<sup>ère</sup> partie.

<sup>179</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 3, p. 455.

<sup>180</sup> *Ibidem*, p. 456.

épistolaire. Froissart fait mention des signes d'authentification : il donne la date de la première lettre pourvue de « grant seel le prince de Galles ». <sup>181</sup> La deuxième ne porte pas de datation ; mais c'est comme s'il s'agissait d'une omission délibérée. <sup>182</sup> En somme, les rédactions ordinaires créent l'impression d'avoir capté un document dans son immédiateté alors que la « réalité » des lettres, selon la manière dont elles sont présentées narrativement dans le ms. d'Amiens dut passer au crible d'autres agents.

4. La campagne trans-pyrénéenne du prince de Galles est documentée par d'autres lettres, échangées entre ce dernier et Henri de Trastamare. Ces deux lettres sont également contenues dans toutes les rédactions du livre I. Dans la première lettre, le prétendant au trône de Castille s'adresse au prince de Galles qui vient de traverser les montagnes pour soutenir le parti du roi Pierre le Cruel. <sup>183</sup> Dans sa réponse, que le prince de Galles rédige quatre semaines plus tard, peu avant la bataille, sont données les raisons du soutien de Pierre le Cruel par les Anglais. <sup>184</sup>

Les deux lettres sont très proches d'une autre source sur la campagne castilienne, le poème du héraut Chandos *La Vie du Prince Noir*. Malgré les différences formelles (vers vs. prose), le choix du vocabulaire signale indubitablement un rapport textuel. Roland Delachenal a supposé que l'auteur du poème avait la connaissance des lettres originales, qu'il mit en vers et que Froissart copia par la suite. <sup>185</sup> L'hypothèse que Froissart ne tira pas les lettres des documents authentiques est soutenue par le fait que la première est insérée – dans les rédactions ordinaires – exactement dans la même situation narrative qu'un poème : au moment où Henri de Trastamare la dicte à son clerc et l'envoie scellée à son adversaire. <sup>186</sup> De même que le héraut Chandos, Froissart ne connaît non plus la troisième lettre d'Henri de Trastamare envoyée au prince de Galles peu avant la bataille de Nájera. <sup>187</sup> Mais certains

---

<sup>181</sup> « escript à Bordiaus le septime jour de decembre », *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 231 ; de même *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 266v-267r.

<sup>182</sup> « Esript, etc. », *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 232 ; *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 267r.

<sup>183</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 3, p. 399-340 ; *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 270r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 11.

<sup>184</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 3, p. 417 ; *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 274v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 29.

<sup>185</sup> R. DELACHENAL, *Histoire de Charles V*, t. 3, p. 398.

<sup>186</sup> *La Vie du Prince Noir*, p. 114-115. Le ms. d'Amiens garde la même séquence des événements, seulement les lettres ne sont pas citées au moment de leur rédaction, mais lorsqu'elles sont lues par le prince de Galles. Ces modifications ne nous semblent pas avoir d'implication pour la tonalité du récit.

<sup>187</sup> Cette lettre fut éditée avec les deux précédentes parmi les pièces justificatives par R. DELACHENAL, *Histoire de Charles V*, t. 3, p. 554-557. L'édition est tirée du ms. de la British Library, Cotton Caligula D III [« Records (primarily originals) concerning England, France and Flanders »]. La consultation de ce

signes formels concourent aussi à cette conjecture : la titulature d’Henri de Trastamare est à la différence de la lettre authentique effacée aussi bien chez le héraut Chandos que chez Froissart. Ce dernier en revanche coupe en plus la datation et le lieu de l’émission, introduisant seulement le début de la formule : « Escript, etc. ».<sup>188</sup> Or l’effet de l’authenticité est atténué dans le ms. d’Amiens parce que celui-ci fait à la différence des rédactions ordinaires référence à une médiation : « Se disoient les lettres ensi ou **auques priés** si comme **je fui adont emfourmés** ». <sup>189</sup> Si Froissart cite les mêmes éléments formels de la lettre, il avoue ne pas avoir vu le document lui-même mais avoir tiré son contenu des témoins.

Bien que toutes les versions des lettres insérées dans les *Chroniques* soient très proches de celles de *La Vie du Prince Noir*, nous notons certaines différences dans leurs reproductions. Celles-ci, bien que petites, montrent une proximité plus grande du ms. d’Amiens avec le texte du héraut Chandos. Voici la mise en parallèle d’un extrait de la première lettre qui le met en évidence :

La Vie du Prince Noir v. 2421-2429, p. 115	Ms. d’Amiens t. 3, p. 399-340	SHF, t. 7, p. 11 ≈ Bes. 864, fol. 270r
Mais pu ceo qe nou savons bien Qu’il n’i ad seignieur <b>terrien</b> En ceste monde, ne creature, Qui Dieux ait donnée aventure Tant en armes comme il ad a vous, Et bien savons qe vous et tous Les vostres ne querez, sanz faille, Fors qe pur avoir la bataille, Vous prioms amiablement (...)	Mès vous avés le grace, l’eur et le fortune d’armes plus que nulx prinches <b>terriens</b> ait au jour d’hui. Et pour chou que nous savons de verité que vous nous querés pour avoir bataille, voeilliés nous laissier savoir...	Mès vous avés le grasce, l’eur et le fortune d’armes plus que nulz princes aujourd’hui, <b>pour quoi nous esperons que vous vos glorefiiés en vo poissance.</b> Et pour ce que nous savons de verité que vous nous querés pour avoir bataille, voeilliés nous laisser savoir...

manuscrit amena Delachenal à la conclusion suivante : les copies des lettres insérées dans la chronique de Pero LOPEZ DE AYALA, *Crónica del Rey Don Pedro y del Rey Don Enrique, su hermano, hijos del rey don Alfonso Onceno*, éd. Germán Orduna, 2 vol., Buenos Aires 1994-1997, t. 2, p. 171-172, 175-176, que Siméon Luce, t. 7, p. VII a considéré comme authentiques, sont des inventions. Elles servirent comme base à T. RYMER, *Fœdera*, t. 3/2, 4<sup>e</sup> édition, London 1830, p. 823-824. Pour son argumentation voir R. DELACHENAL, *Histoire de Charles V*, t. 3, p. 398. La différence entre les deux séries pose un autre problème intéressant, celui de la langue. Les lettres chez Ayala sont rédigées en castillan et chez Rymer en castillan et en latin, tandis que celles de Caligula D III et nos sources narratives sont en français. La correspondance entre les deux princes devait le plus probablement se passer en français. Il est aussi plus facile d’imaginer l’adaptation linguistique de la lettre par Ayala que par le héraut Chandos qui l’aurait traduit du castillan ou du latin en français.

<sup>188</sup> *Chroniques*, ms. d’Amiens, t. 3, p. 400 ; *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 270r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 11.

<sup>189</sup> *Chroniques*, ms. d’Amiens, t. 3, p. 399.

La réponse du prince de Galles est tout aussi respectueuse de la suite des événements que nous retrouvons chez le héraut Chandos : elle est aussi insérée dans le même endroit du récit aussi bien dans le ms. d'Amiens que dans les rédactions ordinaires. Nous pouvons cependant observer certaines différences significatives quant au côté formel, qui suggèrent non seulement une chronologie des écrits, mais sont aussi révélatrices d'une évolution générale de la notion d'un document « authentique » dans les *Chroniques* de Jean Froissart :

<p>La Vie du Prince Noir v. 2909-2930 p. 128-129</p>	<p>Ms. d'Amiens t. 3, p. 417</p>	<p>SHF, t. 7, p. 29 ≈ Bes. 864, fol. 274v</p>
<p>Tres puissant et tres honurez Henry, qui estes clamez Duc de Tristemare, et autrement S'appelle, pu le temps present En ses letres, roi de Castielle! Bein avoms oi la nouvelle De voz nobles letres presentz [...] Que voluntiers vouldroiez savoir Pur quoi nous sumes alliez Et de nostre foi fiancés Ovesqe le vostre enemy [...] Sachez que nous le devons faire Pur les alliances parfaire Queux ont esté du temps passé, Et pur amour et pur pitié, Et pur droiture sustenir. Car vous deveroiez bien sentir En vostre coer qu ceo n'est pas droitz Qu'un bastard deust estre rois. [...]</p>	<p>À très renommé et honoré Henri conte de Tristemare et qui pour le temps present s'appelle roys de Castille. Comme enssi soit que vous nous avés escript [...] que vollentiers vous vorriés savoir pourquoy nous tenons à amy vostre ennemy [...]. Tant qu'à ce, nous vous respondons que nous avons, de grant temps a, eu alianches et convenis ensamble [...]. De recief, nous l'aidons et confortons [...] par amour et par pitié et pour aidier à deffendre droiture. Car ce n'est ne drois ne raisons qu'uns bastars doie tenir ne porter couronne [...] Escrip, etc.</p>	<p>Edowars, par le grasce de Dieu, princes de Galles et dus d'Aquitaine, à honnoré et renommé Henri, conte de Tristemare, qui pour le present s'appelle rois de Castille. Comme ensi soit que vous nous avés envoiet unes lettres [...] que vous sairés volentiers pourquoi nous tenons à ami vostre ennemité [...], respondons à ceste : saciés que c'est pour soutenir droiture et garder raison [...] et pour enteriner grans alliances... [...] Escrip dalés le Groing, le trentime jour de march.</p>

La comparaison montre que certains passages (en rouge) sont propres uniquement aux versions ordinaires. C'est là que le souci des signes formels se manifeste dans une mesure accrue. Outre la titulature de l'émetteur de la lettre, le chroniqueur rajoute à la différence de

sa source et du ms. d'Amiens la date de son émission : « le trentime jour de march ».<sup>190</sup> Le fait est curieux car la datation manque dans la version que l'on considère être la plus proche de l'original (contenue dans le ms. British Library, Cotton Caligula D III). Il faut cependant signaler que Roland Delachenal, tout en refusant l'authenticité des lettres insérées dans la chronique de Pedro Lopez de Ayala, utilise la datation que ce dernier propose pour la réponse du prince de Galles à Henri de Trastamare.<sup>191</sup> Acceptant cette dernière opinion quoiqu'il s'agisse surtout d'une facilité sans appui plus solide, nous pouvons supposer que la date donnée par Froissart est inventée. Notre chroniqueur, sachant que la bataille eut lieu le 3 avril,<sup>192</sup> put reconstituer la date de la lettre en fonction de son récit. Qu'il ait voulu ajouter ce détail absent dans les autres sources ne nous paraît nullement sans intérêt. En dehors des aspects qui touchent au traitement des « documents », c'est aussi la tonalité de la lettre qui est modifiée dans les rédactions ordinaires omettant l'argument avancé par le héraut Chandos et par le ms. d'Amiens : que le trône doit être défendu contre les enfants illégitimes, ce qui fut effectivement le cas d'Henri de Trastamare.

5. Les rédactions ordinaires contiennent la lettre de citation du prince de Galles auprès du Parlement de Paris.<sup>193</sup> Roland Delachenal a montré que cette lettre n'est pas non plus une lettre authentique et que la date ne correspond pas à la réalité, même si Froissart ne se trompe que de peu.<sup>194</sup>

Toutes les versions des *Chroniques* racontent comment Charles V envoya deux messagers auprès du prince pour lui présenter l'appel des seigneurs gascons et comment ce dernier « mua couleur »,<sup>195</sup> comment il « fremy et rougi tout d'aïr » disant : « Je yray voirement à Paris més che sera le bachinet en le teste et .LX<sup>m</sup>. hommes en me compaignie ». <sup>196</sup> Malgré une configuration historique similaire et malgré la même réaction outrée du prince de Galles, le ms. d'Amiens ne cite pas le document. C'est seulement l'acte de la remise des

---

<sup>190</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 29 ; de même *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 274v.

<sup>191</sup> Cf. R. DELACHENAL, *Histoire de Charles V*, t. 3, p. 398, 555-556 ; T. RYMER, *Fœdera*, t. 3/2, p. 823-824 – la lettre est datée de 1<sup>er</sup> avril : « Scripta Navarrete, villae de Castella, primo die Aprilis, hoc anno », « Escripta en Navarrete, villa de Castilla, el primero dia de Abril, deste anno », p. 824, cf. Pero LOPEZ DE AYALA, *Crónica del Rey Don Pedro*, t. 2, p. 172. La réponse du prince de Galles est datée par Ayala du 2 avril, cf. *ibidem*, p. 175, mais R. Delachenal considère comme la date authentique celle donnée par le ms. British Library, Cotton Caligula D III, c'est-à-dire le « primer jour d'averill », p. 398, 556-557.

<sup>192</sup> Cf. *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 31-32.

<sup>193</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 3, p. 460-461 ; *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 291r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 95-96.

<sup>194</sup> R. DELACHENAL, *Histoire de Charles V*, t. 4, p. 113-114.

<sup>195</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 95.

<sup>196</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 3, p. 460-461.



« lettres moult bien dittees et ordonnes et ainschois qu'eliez fuissent seelles bien examinees »<sup>197</sup> qui est décrite, et non leur contenu exact. Dans ce sens, les rédactions ordinaires présentent une fois de plus une attitude différente des sources diplomatiques. Elles se soucient en effet de reproduire la réalité du document en donnant la titulature et les clauses finales ainsi que la mention du sceau.<sup>198</sup>

6. C'est de l'automne 1370 que Froissart situe la lettre que le roi Édouard aurait envoyé à ses sujets gascons pour leur garantir la restitution de leurs biens et le règlement de tous les griefs causés injustement par son fils aîné. Le ms. d'Amiens en donne seulement un résumé, faisant mention aussi du caractère public de cette déclaration qui devait attirer à l'alliance anglaise les seigneurs passés aux côtés des Français.<sup>199</sup> Les rédactions ordinaires passent à la citation *in extenso*, avec le titre, les clauses finales mais aussi avec une liste des témoins, concrétisant ainsi ce qui est dans la rédaction d'Amiens exprimé en termes généraux.<sup>200</sup> La lettre ne se trouve pas dans le recueil de Rymer, il est donc difficile d'en affirmer l'authenticité.<sup>201</sup> Quoiqu'il en soit, nous voyons encore une fois le traitement différent de cette source dans le ms. d'Amiens et dans les autres rédactions.

Ce parcours à travers les différentes rédactions du premier livre fait ressortir certaines différences, ou évolutions, dans l'attitude de Jean Froissart vis-à-vis des sources du récit historique, et par conséquent vis-à-vis de sa méthode. Les modifications dont nous parlons ne s'appliquent cependant pas à tous les aspects du problème. En ce qui concerne la présence des lettres authentiques, nous devons constater qu'aucune ne fut copiée directement à partir d'un document diplomatique. Les lettres insérées dans le premier livre peuvent être divisées en trois catégories selon leur rapport à la réalité historique : d'abord les lettres complètement inventées par notre chroniqueur, ensuite les lettres qui furent écrites dans les circonstances exactes que décrit Froissart, dont il pouvait (ou non) connaître l'existence, mais dont la teneur ne correspond pas aux lettres authentiques puisque celles de son texte sont de son

---

<sup>197</sup> Ibidem, p. 460.

<sup>198</sup> « En tesmoing de laquel cose, nous vaons à ces presentes mis nostre seel. Donne à Paris le quinzime jour dou mois de jenvier ». *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 95-96.

<sup>199</sup> « les fist publier parmy le pays, les chités, les bonnes villes et estoient ces lettres bien escriptez et grossees et seellees par **seaux autentiques** dou roy englez premierement et **des plus grans d'Engleterre** ». *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 4, p. 123.

<sup>200</sup> Passage en gras dans la note précédente. Pour les rédactions ordinaires, la rédaction A donne une date différente : « l'an de Grace nostre regne XLIIIIe et le cinquiesme jour du moys de novembre », *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 321r-321v ; tandis que les rédactions B/C proposent le 15 novembre de la même année : *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 210-211 ; Chi f. 37, vol. 2, fol. 3v.

<sup>201</sup> Cf. *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. lxxxix.

invention, et enfin les lettres réelles qu'il recopia à partir d'une source intermédiaire. Le tableau ci-dessous montre quelles sont les catégories les plus fréquentes, et dans quelle rédaction.

	Numéro de la lettre selon notre liste et lieu de l'occurrence
Lettres inventées	<b>1</b> (ms. d'Amiens) ; <b>3</b> (ms. d'Amiens, réd. A, B) ; <b>6</b> (réd. A, B)
Lettres réelles mais reconstruites par Froissart	peut-être <b>2</b> (réd. B) ; <b>5</b> (réd. A, B)
Lettres recopiées à partir d'une source intermédiaire	peut-être <b>2</b> (réd. B) ; <b>4</b> . (ms. d'Amiens, réd. A, B)

S'il est clair qu'aucune lettre ne fut copiée sur un document authentique, deux lettres peuvent être considérées comme dérivées des originaux, mais avec l'intermédiaire d'une autre source narrative, le poème *La Vie du Prince Noir*. Les autres lettres sont de pures inventions ou des inventions à la base des documents existants (sans que l'on puisse trancher avec une certitude absolue dans tous les cas). Le tableau montre que toutes les rédactions contiennent ces trois catégories de lettres. Il est donc lieu d'affirmer que la question de l'authenticité des documents ne subit aucune évolution dans la pensée froissartienne.

Quant à la fonction que ces lettres remplissent dans le texte, nous sommes amenés à constater que, d'une part, Froissart essaie de reconstituer l'histoire comme elle aurait dû se passer (le commencement de la guerre franco-anglaise par une lettre de défi adressée au roi Philippe VI), et que, d'autre part, il souhaite de documenter les événements d'une importance primordiale pour son récit par le renvoi à des échanges diplomatiques. En effet, toutes les lettres sont relatives à des conflits armés : la guerre de Cent ans, la déclaration de la guerre à Jean II par les Navarrais, le conflit entre le prince de Galles et le sire d'Albret qui est un élément essentiel dans l'acheminement vers la nouvelle guerre, la campagne espagnole du prince de Galles, la citation de celui-ci à Paris et après la réouverture de la guerre, l'effort d'Édouard III de regagner la faveur des seigneurs gascons pour s'allier avec lui contre le royaume de France. Les seules pièces authentiques insérées dans les *Chroniques* que nous avons repérées et analysées – la confirmation de l'hommage du jeune Édouard III à son suzerain et le dossier de Brétigny-Calais sont effectivement aussi des documents-clés pour l'histoire de la plus longue guerre du bas Moyen Âge. Leur valeur est bien sûr documentaire.

Mais en même temps, ces actes jouent un rôle important dans l'argumentation et la justification de la guerre. Froissart, bien que lui-même éloigné des fonds d'archives, ne fut pas insensible à cette exploitation des documents diplomatiques par le pouvoir politique et il savait en rendre compte à son tour. Son intérêt pour les lettres était cependant porté par encore un autre motif que celui de vouloir dresser le portrait d'une guerre héroïque et honorable. Cet autre aspect est de l'ordre du récit. L'insertion des lettres lui permet en effet d'articuler l'espace de la rencontre de différents adversaires ou de leurs objectifs. Nous les trouvons le plus souvent dans les situations conflictuelles qui provoquent des réactions passionnelles. Celles-ci sont actualisées grâce à la lecture/écoute des messages, qui ce soit les défis ou d'autres lettres susceptibles de générer des tensions. En ce sens, les lettres fonctionnent dans le texte froissartien comme des agents du récit.

Dans notre analyse des lettres particulières, nous avons constaté des différences considérables dans l'aspect formel de la façon dont ces « documents » sont traités. Parmi les lettres retrouvées dans le ms. d'Amiens, seulement quelques-unes contiennent les signes d'authenticité d'un document diplomatique. Mais dans ces cas – et c'est un trait systématique – le chroniqueur renvoie à une médiation par un témoin concret (la lettre de défi de 1337) ou anonyme (« comme je fui adont emfourmés »). Cette explicitation de la médiation a pour conséquence l'aveu d'une approximation, d'une inexactitude possible du contenu : « se disoient les lettres ensi ou auques priés ». Puisque Froissart ne pouvait pas lire lui-même les lettres, il n'est pas en mesure d'en restituer exactement le contenu.

En revanche, quasiment toutes les lettres insérées dans les rédactions ordinaires sont pourvues de certains signes d'authenticité, sinon de tous, produisant ainsi l'effet de documents,<sup>202</sup> et cela donc même s'il s'agit de lettres inventées ou modifiées. Cette attitude différente se manifeste le plus clairement là où nous disposons des lettres du même contenu dans toutes les rédactions. C'est le cas de l'échange entre le seigneur d'Albret et le prince de Galles ou entre celui-ci et Henri de Trastamare. Non seulement parfois le ms. d'Amiens offre un discours direct ou une paraphrase de la lettre là où nous avons une lettre « authentique » dans les rédactions ordinaires, mais aussi celles-ci contiennent des signes d'authenticité de lettres bien plus complets. Cette évolution est parfaitement illustrée par la série des trois versions de la lettre du prince Édouard à Henri de Trastamare que nous avons comparée dans notre deuxième tableau (le héraut Chandos, ms. d'Amiens, réd. ordinaires). En somme,

---

<sup>202</sup> Cf. L. MORELLE, « La mise en œuvre des actes diplomatiques », p. 93.

une attention grandissante à l'aspect formel, à la « vérité » du document se fait apparente au cours des réécritures du premier livre.

Et finalement, c'est aussi la mesure dans laquelle les lettres sont incluses dans le texte qui connaît un développement. Le ms. d'Amiens contient une seule lettre qui ne soit pas reprise dans les rédactions ordinaires. Il s'agit de la lettre de défi de 1337, qui fut abandonnée dans les autres rédactions parce que Froissart retravailla profondément ce passage. Sinon, un nombre certainement plus grand de lettres est à chercher dans les rédactions ordinaires. Elles contiennent plusieurs lettres qui n'apparaissent pas, dans les mêmes situations narratives, dans le ms. d'Amiens ou qui n'y sont pas traitées comme telles.

\* \* \*

Les conclusions tirées de cette dernière étude concordent, nous semble-il, avec ce que nous avons pu constater quant à l'utilisation des actes authentiques dans le premier livre des *Chroniques*. Nous percevons chez Froissart deux mouvements distincts dans sa relation à la réalité rapportée par les *diplomata*. D'une part, les documents copiés sur une autre source, puisqu'ils ne sont pas des témoignages immédiats d'une réalité, sont aux yeux de Froissart susceptibles de modifications dans la mise en narration, contrairement aux documents que l'auteur devait consulter dans leur matérialité ou en tout cas en dehors du contexte narratif. Par conséquent, il respecte ceux-ci comme des textes achevés, clos. D'autre part, lorsqu'il est amené à fabriquer des documents, dont il a pu connaître dans certains cas l'existence sur foi de témoignages oraux, il passe d'un mode de certifier la vérité par un témoin oculaire, tout en respectant des contraintes formelles imposées par ce type de sources, à une conception de l'autorité propre au document, et découlant de sa forme même. Il pourvoit alors les lettres fictives de signes d'authenticité afin de leur conférer le statut de document – statut de trace renvoyant au monde réel, de signe vers une réalité factuelle employée comme preuve ou comme attestation.<sup>203</sup>

Cette évolution que nous croyons avoir repérée à l'examen attentif du premier livre trouve des échos dans les textes postérieurs. En effet, l'utilisation des lettres et des chartes est pratiquée également dans le livre II. Une série de lettres échangées entre Philippe d'Artevelde et les ambassadeurs du roi de France est incorporée dans le récit pour l'automne

---

<sup>203</sup> Francine MORA-LEBRUN – Anne ROCHEBOUET, introduction au volume *L'écriture de l'histoire*, p. 7-18, ici p. 12.

1382.<sup>204</sup> C'est au moment où les Gantois, après avoir gagné la bataille de Beverhoutsveld en mai de cette même année, tiennent le siège d'Audenarde.<sup>205</sup> Le roi de France, qui s'apprête à intervenir dans ce conflit mené contre son homme lige, envoie alors quatre ambassadeurs pour négocier avec Philippe d'Artevelde.<sup>206</sup> Les évêques de Beauvais, d'Auxerre, de Laon et le chevalier Gui de Honcourt arrivent alors à Tournai, d'où ils adressent leur première lettre datée du 16 octobre à trois villes de Flandres – Gand, Bruges et Ypres.<sup>207</sup> La deuxième lettre citée *in extenso* est la réponse de Philippe d'Artevelde datée du 20 octobre et rédigée lors du siège, devant Audenarde.<sup>208</sup> Les ambassadeurs, qui se trouvent toujours à Tournai, présentent la lettre, qu'ils jugent complètement incongrue, au prévôt et aux autorités de la ville. Suite à cette petite conférence « fu consilliet que la copie de ces lettres [demorroit] à Tournai ». <sup>209</sup> Enfin, une troisième lettre datée du 23 octobre, rédigée elle aussi par d'Artevelde, est adressée aux bourgeois de Tournai.<sup>210</sup>

Sans avoir à scruter plus en détail le contenu de ces lettres, nous voyons clairement que le point focal de cet échange est la ville de Tournai. Sous la lumière de la remarque contenue dans le ms. Chicaco f. 37 que nous avons déjà mentionnée et dans laquelle Froissart raconte comment il a pu avoir accès aux archives de la ville et y copier le traité de paix de Tournai de 1385, il est apparent que cette série a dû être copiée en même moment. Il s'agit donc des premières lettres copiées sur les lettres authentiques – nous avons constaté que toutes les lettres dans le livre I sont soit inventées, soit reprises d'une source intermédiaire. De même que les actes publics, elles sont insérées dans son récit dans la forme dans laquelle le chroniqueur les avait consultées, sans opérer un remaniement quelconque. C'est l'effet l'authenticité du document qui le préoccupe.

Si nous comparons le premier livre avec les textes postérieurs, force est de constater la raréfaction de l'exploitation des *diplomata*. À notre connaissance, aucun document diplomatique n'est inséré dans le livre III et le livre IV n'en compte, selon Alberto Varvaro, qu'un seul.<sup>211</sup> Le philologue italien n'indique pas lequel mais il a probablement pensé à la confirmation du vicomte de Castelbon comme héritier du comté de Foix-Béarn par

---

<sup>204</sup> Une première lettre de Philippe d'Artevelde au roi de France, rédigée en paroles « moult douces et moult amiables », est seulement mentionnée, et non citée : *Chroniques*, éd. SHF, t. 10, p. 261.

<sup>205</sup> F. QUICKE, *Les Pays-Bas à la veille de la période bourguignonne*, p. 321-335.

<sup>206</sup> F. AUTRAND, *Charles VI*, p. 120 et sqq.

<sup>207</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 10, p. 274.

<sup>208</sup> *Ibidem*, p. 275-278.

<sup>209</sup> *Ibidem*, p. 280.

<sup>210</sup> *Ibidem*, p. 281-282.

<sup>211</sup> A. VARVARO, *La Tragédie de l'histoire*, p. 34.

Charles VI.<sup>212</sup> Puisque nous n'avons pas adopté le critère de l'authenticité historique d'un document mais bien plutôt celui de l'authenticité textuelle construite par le chroniqueur, nous pouvons inclure dans notre étude un deuxième document, qui est la proclamation des joutes à Saint-Inglevert par Renaud de Roye, Jean de Sempy et Boucicaut.<sup>213</sup> L'occasion de s'affronter avec les chevaliers anglais, les trêves de Leulinghem ayant été conclues, fut accordée par Charles V et se tint, contrairement à ce que dit Froissart, non en mai mais en mars 1390.<sup>214</sup> La lettre d'annonce citée par Froissart n'est pas connue dans une autre version ; il est donc possible qu'elle soit authentique puisqu'elle devait circuler publiquement. Sur le plan compositionnel, elle correspond en tout cas à ce qui était attendu d'un tel document.<sup>215</sup> Froissart ne fut pas le seul à enregistrer cet événement éclatant, qui fit sans aucun doute beaucoup de bruit.<sup>216</sup>

Comment interpréter cette absence quasi absolue des documents diplomatiques à partir du livre III? Nous ne pensons pas qu'il faille suspecter notre chroniqueur de désintérêt vis-à-vis de ces sources. La présence timide des actes et lettres peut découler des difficultés d'accéder à des originaux. Les remarques métanarratives qui nous renseignent sur les pratiques de son métier sont assez rares et surtout tardives. En effet, le commentaire précieux sur l'acquisition de la copie du traité de Tournai nous est fourni seulement dans un retravail tardif du texte alors que, selon les mots de Froissart, il y eut accès peu après la conclusion de la paix et d'ailleurs, il l'inséra en entier et dans la *Chronique de Flandre*<sup>217</sup> et à la fin du livre II.<sup>218</sup> Mais le passage nous renseigne encore sur un autre aspect qui nous concerne ici :

« Je sçay bien que si tos que la congnaissance de la paix vint au conte Guy de Blois, qui fu acteres de ceste histore, car m'y Froissart il m'en ensonnia a faire et en paia tres

---

<sup>212</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 246-247 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 360-361). Froissart date le document du 15 décembre 1391 : Charles, par la grace de Dieu ro de France [...] En tesmoing de ces lettres donnees soubz nostre seel en nostre cité de Tours le .xii.<sup>e</sup> an de nostre regne, le .XV.<sup>e</sup> jour de decembre ». Selon C. PAILHES, *Gaston Fébus*, p. 306, la lettre patente fut issue le 20 décembre 1391. Précisons cependant que selon ses propres mots, Froissart ne vit pas le document ni sa copie, mais en apprit le contenu par le témoignage oral : « Et estoit la substance des lettres telle, si comme je fuy adont infourmez par hommes creables, qui en la legation avoient esté » (p. 246).

<sup>213</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 47-48 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 56-57) : « Sy prindrent [les trois chevaliers] ung clerc, encre et papier et se boutterent en une chambre et escripvy le clerc ainsy ». L'appel aurait été écrit à Montpellier le 20 novembre 1389.

<sup>214</sup> É. GAUCHER, « Les joutes de Saint-Inglevert ».

<sup>215</sup> Cf. Sébastien NADOT, *Le spectacle des joutes. Sport et courtoisie à la fin du Moyen Âge*, Rennes 2012, p. 146-150 qui étudie de façon générale les lettres d'annonce. Bien que son ouvrage concerne surtout le XV<sup>e</sup> siècle et les pas d'armes, nous retrouvons les éléments essentiels déjà dans la lettre citée par Froissart.

<sup>216</sup> F. AUTRAND, *Charles VI*, p. 262-263.

<sup>217</sup> *Chronique de Flandre*, ms. BNF fr. 5004, fol. 284r-293r.

<sup>218</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 11, p. 298-306.

volentiers toutes les painnes, il m'envoia de la conté de Blois ou nous estions pour le temps en la chité de Tournay et me bailla ses lettres de creance adrechans as signeurs de la ville qui pour lors le gouvernoient, et a sa priere obeïrent et m'en delivrerent la copie car il l'avoient, je le escripsi et puis retournay viers lui en Blois et li delivray dont il ot grant joie ». <sup>219</sup>

Sa teneur pourrait suggérer que le désir d'avoir la copie du document était ressenti surtout par Gui de Blois, personnellement impliqué dans les affaires. Froissart donc aurait-il simplement rempli une mission auprès de son patron? L'usage plus généreux des archives tournaisiennes de la part de notre chroniqueur, c'est-à-dire l'insertion des trois lettres échangées en 1382, constitue la preuve de son propre intérêt. Une sensibilité vis-à-vis des sources diplomatiques se fait ressentir aussi dans la remarque contenue à la fin du livre III (dans la première rédaction). Froissart y regrette de ne pas pouvoir parler plus amplement des résultats des premières négociations de Leulinghem parce qu'il ne pouvait pas voir la charte de trêve :

« ... de laquelle feste je parleray encores avant en mes traittiéz, et aussy de la chartre de la trieve qui fut leue, grossee et seellee de toutes parties. Mais au jour que je clouy ce livre je ne l'avoie pas, m'en couvient souffrir ». <sup>220</sup>

Certes, il ne s'agit pas de la promesse explicite de se procurer le document ; mais la volonté, au moins, de le consulter ne peut pas être niée. La charte de trêve n'est jamais citée dans la suite du texte; nous en retrouvons cependant un écho dans le livre IV. Le chroniqueur s'étend au début du texte sur l'importance de cet acte en vue d'assurer la pacification des marches du royaume de France où il était jusqu'à présent impossible d'obtenir la cessation des luttes armées. Froissart raconte en effet qu'Enguerrand de Coucy et Louis de Sancerre furent pourvus de ses copies afin de faire respecter la paix dans ces régions plus reculées. <sup>221</sup> La question préoccupa donc Froissart. Mais bien que nous puissions affirmer sa proximité avec le seigneur de Coucy, et donc la possibilité théorique d'accéder à cette copie, il reste impossible de trancher la question de l'absence de ce document dans le texte : fut-ce par

---

<sup>219</sup> *Chroniques*, ms. de Chicago f. 37.2, fol. 237r.

<sup>220</sup> Cette notice se trouve seulement dans les ms. de la première rédaction dont *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 451v. L'édition SHF la cite selon le ms. de Breslau, *Chroniques*, éd. SHF, t. 15, p. 239.

<sup>221</sup> « Et pour ce que le seigneur de Coucy estoit souverain cappitaine esleu par le roy et son conseil à garder et deffendre les loingtaines marces entre la riviere de Dourdonne et la mer [...], on luy lisy [les chartes de trêve] tout au long devant luy et puis luy furent baillies et delivrees pour monstrier, se mestier faisoit, à tous ceulx qui à l'encontre vouldroient riens dire. [...] Pareillement le mareschal de France messire Loys de Xansoirre les vey et oÿ et en ot la coppie et bien luy besoingnoit », *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 24 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 25-26).

omission délibérée ou parce que le chroniqueur ne put pas consulter le résultat officiel des négociations? Dans le contexte de nos conclusions, nous sommes enclins à prendre le deuxième parti, mais sans avoir la possibilité d'apporter une preuve décisive.

Si nous admettons que Froissart n'avait pas facilement accès à des documents diplomatiques authentiques lorsqu'il racontait les événements contemporains, il nous faut tout aussi avouer qu'il abandonne presque entièrement la pratique d'insérer dans son récit les lettres inventées dont nous retrouvons un certain nombre dans le premier livre. Nous avons constaté que leur fonction était, à côté de l'authentification, liée à la dramatisation et dynamisation de l'échange entre les protagonistes de l'histoire. Or, dans les livres II, III, et IV, nous ne retrouvons plus cet aspect des lettres qui suppléent en quelque sorte à l'échange oral tout en rendant la communication plus cérémonielle et figée. Les lettres insérées dans le livre IV témoignent néanmoins de l'intérêt tout particulier du chroniqueur pour la matière en question – les destins de l'héritage de Gaston Fébus fournit de nombreux épisodes à ses *Chroniques*, aussi devait-il citer la lettre patente qui mettait un point final à l'affaire; et quant au spectacle organisé à la gloire de la chevalerie à Saint-Inglevert, ouvrir le récit par la lettre d'annonce signifiait suivre les règles mêmes qui présidaient à l'ordonnance de cette grande festivité. L'énumération exhaustive des joueurs et de leurs rencontres s'offre comme preuve que la fascination par la culture chevaleresque persistait chez Froissart même à cette étape de son écriture.

Bernard Guenée distingue deux types de récit historiographique par rapport à l'usage des documents diplomatiques : le récit pur et le récit documenté.<sup>222</sup> Froissart appartiendrait naturellement à la première catégorie puisque l'espace voué à ce type de sources est vraiment minime comparé à l'étendue du texte des *Chroniques*. Si cette constatation ne peut pas être mise en doute, nous espérons pourtant avoir montré que l'absence ou la présence des actes diplomatiques participe à la construction de l'intrigue et contribue à modifier la tonalité du récit. Françoise Autrand a esquissé les différences que Froissart introduit par son traitement du dossier Brétigny-Calais dans le ms. d'Amiens et dans les rédactions ordinaires.<sup>223</sup> Nous avons montré sur d'autres occurrences que Froissart sait tirer un effet dramatique de l'insertion des lettres ou qu'il construit son récit en fonction de l'enjeu que les documents diplomatiques peuvent représenter. Enfin, il les emploie parce qu'ils sont le moyen d'un mode de communication approprié – dans les cas du défi (ce qui est abandonné dans les livres III et IV) ou dans les situations solennelles telles que l'annonce des joutes.

---

<sup>222</sup> B. GUENÉE, « Documents insérés et documents abrégés », p. 378.

<sup>223</sup> F. AUTRAND, « Froissart, historien de la paix », p. 72-77.



L'utilisation de ces sources est pour Jean Froissart le résultat d'un cheminement d'autonomisation de sa méthode historique par rapport à sa source écrite première, à laquelle il est si largement redevable.<sup>224</sup> En effet, aucune insertion de pièce de ce genre ne se rencontre dans la chronique de Jean le Bel.<sup>225</sup> Mais c'est indépendamment de son modèle que Froissart découvre l'autorité des actes, leur fonction légitimante, ainsi que leur capacité de rendre compte des réalités particulières, même s'il s'agit des documents dont l'authenticité de saurait correspondre aux critères de la critique historique moderne.

---

<sup>224</sup> Un résumé de diverses évaluations historiographiques de la relation entre Froissart et Jean le Bel est proposé par G. NACHTWEY, « Scapegoats and conspirators in the chronicles of Jean Froissart and Jean le Bel », p. 103-125, surtout p. 103. Ce même auteur avance l'hypothèse que Froissart ne consultait pas systématiquement la copie de la chronique de le Bel, et qu'il travaillait plutôt à partir de sa mémoire de ce texte, *ibidem*, p. 116. Pour notre part, nous considérons que la communication entre ses récits s'opérait par la voie textuelle.

<sup>225</sup> Pour le résumé de la discussion sur les sources de Jean le Bel, voir N. CHAREYRON, *Jean le Bel*, p. 51-58.

## Chapitre II

### LES SOURCES ORALES

L'importance des sources orales dans la conception historiographique froissartienne est déjà formulée et fermement posée dans les prologues du livre I. Froissart renvoie à deux grandes catégories de sources : d'abord aux seigneurs qui ont, du fait de leur statut social accès à des informations importantes, et ensuite à ceux qui sont susceptibles de lui apporter des renseignements sur les matières les plus intéressantes pour notre chroniqueur – les faits mémorables et exploits guerriers. Ce n'est pas donc uniquement la qualité de témoin oculaire que Froissart met en exergue, contrairement à ce à quoi l'on pourrait s'attendre en suivant la hiérarchie bien établie des sources du récit historique. C'est aussi le discernement et un savoir tout spécifique qui rend son récit historique possible. En effet, les sources qu'identifie Froissart comme « juste inquisiteur et rapporteur » sont ceux qui sont capables d'attribuer une valeur précise aux faits d'armes.<sup>226</sup> Dans cette optique, les informateurs deviennent les collaborateurs indispensables du chroniqueur, car la tâche qu'il se donna, est d'enregistrer *justement* l'histoire de la guerre : « ce seroit pechiés et cose mal apertenans [...] tollir le gloire et renommée des bienfaisans, et donner à chiaus qui n'en sont mies digne ».<sup>227</sup>

#### Les hérauts – porteurs de la communication textuelle

Les hérauts sont identifiés comme une source privilégiée et Froissart leur assigne toutes sorte de fonctions qui leur sont propres dans la conduite de la guerre : il les dépeint en train de délivrer et recevoir les messages, apporter les défis, négocier avant les batailles les conditions exactes ou arranger les reddition des villes assiégées, mais aussi compter les morts sur le champ de bataille ou énumérer les participants à une campagne concrète.<sup>228</sup> Cette identification se faisait naturellement grâce à des connaissances très larges en matière d'armoiries, dont Froissart pouvait d'ailleurs se vanter pour lui-même.

---

<sup>226</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 1.

<sup>227</sup> *Ibidem*, p. 2.

<sup>228</sup> Voir P. AINSWORTH, « Heralds, Heraldry and the Colour Blue », p. 40 avec les références aux occurrences dans les *Chroniques*. Pour la littérature fondamentale sur le sujet voir la note 254 de notre II<sup>e</sup> partie.

Si les mentions des hérauts dans des contextes différents sont relativement nombreuses, quelques-uns se voient assigner une place toute exceptionnelle. Le cas du héraut Chandos en est un exemple patent. D'autres apparaissent dans le récit en tant qu'informateurs de notre chroniqueur, notamment dans le cas des batailles. Lorsque Froissart raconte dans le ms. d'Amiens la prise de Jean de Grailly, captal de Buch, à la bataille de Cocherel en 1364, il fait d'abord figurer le héraut anglais Faucon dans les préparatifs pour le désigner ensuite comme celui qui le renseigne sur l'affaire : « Enssi fu pris li captaux de Beus, si comme je l'oy recorder le roy Faucon qui fu toudis enemy le bataille ». <sup>229</sup> Cette référence manque dans les rédactions ordinaires qui mentionnent seulement la part que Faucon joua dans les préliminaires de cette rencontre entre troupes françaises et navarraises. <sup>230</sup> Mais quoique le chroniqueur renonce à la référence à sa source, il propose dans ces versions un récit bien plus riche. Contrairement au ms. d'Amiens, où la prise de Captal de Buch ressort comme une scène centrale du combat, elle ne représente qu'un détail dans l'ensemble des actions qui sont mieux articulées dans les rédactions A/B pour créer une image plus plastique de ce prélude glorieux au couronnement de Charles V. <sup>231</sup> Nous pouvons aussi noter que là, Froissart date correctement la bataille du 16 mai, alors qu'il se trompe dans le ms. d'Amiens de deux jours (le 14 mai). <sup>232</sup>

La bataille d'Auray, qui se déroula la même année et permit, suite à la mort de Charles de Blois, l'accession des Montfort à l'héritage breton, représente un autre exemple intéressant. <sup>233</sup> Dans le ms. d'Amiens, Froissart crée une sorte de mise en abyme lorsqu'il « capte » le messager en train de délivrer la nouvelle de la victoire à Édouard III, épisode dont il fut lui-même le témoin, car il se trouvait en ce moment à Douvres avec la cour. <sup>234</sup> Mais dans la rédaction B, il omet non seulement la mention de sa présence, mais encore ne précise pas non plus le nom que le valet apportant le message reçut du roi après avoir été élevé parmi les hérauts. <sup>235</sup> Ces changements relèvent d'un système d'authentification aux accents un peu différents. Au lieu de mettre en relief l'identité de sa source et de se porter lui-même

---

<sup>229</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 310.

<sup>230</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 239v-240r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 111-112. Pour le déroulement de la bataille voir J. SUMPTION, *The Hundred Years War II*, p. 504-511.

<sup>231</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 239r-244r ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 112-130. Pour l'importance de cette bataille dans la construction de la renommée de Bertrand Du Guesclin voir B. GUENEE, *Du Guesclin et Froissart*, p. 75-103, et plus particulièrement p. 81 et sqq.

<sup>232</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 315.

<sup>233</sup> Pour le contexte, le déroulement et les conséquences de la bataille voir Laurence MOAL, *Auray 1364. Un combat pour la Bretagne*, Rennes 2012.

<sup>234</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 352-353.

<sup>235</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 173.

gage de la véracité, Froissart affirme être renseigné par des témoins oculaires de deux côtés, et non seulement par le nouveau héraut Windsor.

Les variations que nous venons de relever signalent un système de références en évolution. Nous nous proposons de retracer les aspects principaux du développement qui se fait apparent au cours du texte depuis le premier livre, au travers de ses différentes rédactions, jusqu'au livre IV, en nous concentrant sur les moyens narratifs que le chroniqueur hennuyer met en œuvre pour authentifier son récit.

### **Le système de références aux sources orales et leur mise en scène**

#### *Les sources orales anonymes*

Cette catégorie, comprenant tout un ensemble de situations très variées, est assez hétérogène dans sa manière de renvoyer aux sources orales. De simples mentions du type « me fut dit » ou « je fus informé » sont relativement fréquentes et s'entrelacent par tous les livres des *Chroniques*.<sup>236</sup> Mais là aussi, une fluctuation dans l'usage de ces références se fait voir à l'examen des mêmes passages dans les différentes rédactions. Un exemple suffira à l'illustrer. Froissart raconte que la veille de la bataille de Crécy, le roi Édouard priait dévotement Dieu de le délivrer du danger et de lui accorde la victoire. Dans le ms. d'Amiens et dans les rédactions ordinaires, l'auteur renvoie à l'ouï-dire qui garantit l'authenticité de cette affirmation : « Ceste meysme nuit, ensi que jou ay oy depuis recorder, quant toutes ses gens furent parti de lui et qu'il fu demourrés dallés les chevaliers de son corps et da cambre, il entra en son oratore et fu la en genous et en orisons... ».<sup>237</sup> Cette référence pourtant disparaît dans le ms. de Rome, alors que la signification du passage y reste sans altération.<sup>238</sup>

Si ce type de référence montre uniquement que le chroniqueur puise son renseignement dans un récit oral sans préciser sa source, dans d'autres cas, il prend soin de l'identifier sur le plan générique lorsque cette information joue un certain rôle dans l'authentification du témoignage ou dans la justification du choix de cette source en particulier. Si nous revenons à l'exemple de la bataille de Crécy, un développement de l'anonymat vers une identification « fonctionnelle » pour s'achever par une identification

---

<sup>236</sup> À titre d'exemple : *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 167 ; t. 3, p. 454, 460 ; t. 4, p. 264 ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 5, p. 21, 137 ; t. 6, p. 55, 252 ; t. 9, p. 127, 260 ; t. 11, p. 94, 98.

<sup>237</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 12 ; *Chroniques, ms. de Besançon* 864, fol. 136v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 3, p. 168.

<sup>238</sup> Cf. *Chroniques, ms. de Rome*, p. 717.

personnelle se manifeste selon la chronologie des rédactions du premier livre. Dans la première, Froissart se soucie avant tout d'assurer les lecteurs qu'il tient les informations des participants directs à l'événement et que son récit n'est pas biaisé par le fait d'avoir consulté uniquement l'une des parties engagées.<sup>239</sup> Lorsqu'il réécrit le récit de la bataille dans les rédactions ordinaires, il renonce à ce gage d'impartialité, qui est insérée dans le ms. d'Amiens à la fin de ces passages en guise de bilan. Il fait en revanche précéder le récit de cette rencontre fatale d'une explication quasi heuristique : les Français présents à la bataille étaient incapables d'en rendre compte du fait du désordre absolu dans leurs rangs et il devait donc construire son récit surtout en se fondant sur les témoignages anglais. L'identification des sources reste générique mais en même temps fonctionnelle puisqu'elle explique la qualité de leurs renseignements, ancrant cette justification dans la logique textuelle.<sup>240</sup> L'évolution vers une référence plus concrète est parachevée dans la dernière rédaction. Froissart y recopie son commentaire sur la valeur des sources anglaises, contrairement à celles des informateurs français, mais il continue par une identification précise et personnelle : « ce furent depuis mesires Jehans Camdos et mesires Bietremieus de Brouhes, et de la partie des François li sires de Montmorensi, et des chevaliers messire Jehan de Hainaut »,<sup>241</sup>

Cette comparaison montre clairement un processus de complexification et de concrétisation de la référence aux sources. Il est néanmoins impossible d'en faire une règle générale. Certains exemples que nous avons proposés en font preuve et bien d'autres peuvent être cités. Dans la deuxième bataille aux conséquences catastrophiques pour les Français dans cette première étape de la guerre de Cent ans que fut la bataille de Poitiers, la référence aux sources « d'un lés et de l'autre », que l'on trouve dans la rédaction d'Amiens, disparaît complètement dans la rédaction B. L'omission est intrigante car le chroniqueur efface toute trace de son enquête dont l'un des buts est là encore de montrer son désir d'éviter à tout prix une histoire biaisée par défaut du traitement impartial des

---

<sup>239</sup> « ... tant vous di, que on oy oncques à parler de si grande desconfiture ne tant mors de grans signeurs ne de bonne chevalerie qu'il eut là à si peu de fait d'armes qu'il y eut fait, si comme cil le temoignoient qui y furent, tant d'un lés comme de l'autre et ar lesquelz li pure verité en est escripte ». *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 22-23.

<sup>240</sup> « Il n'est homs, tant feust present a celle journee tant eust bon loisir d'aviser toute la besoingne ainsi qu'elle ala, qu'il en peust racorder la verité, especialment de la partie des François. [...] Et ce que je en sçay, je le ay sceu par les Anglois qui virent bien leur convenant, et aussi par les gens de messire Jehan qui de Haynault, qui fut tous jours deléz le roy de France ». *Chroniques, ms. de Besançon 864*, fol. 137v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 3, p. 174.

<sup>241</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 726.

informations.<sup>242</sup> De même, dans la description des préparatifs à la bataille lors de la campagne de Buironfosse au tout début de la guerre, Froissart s'attarde à l'énumération des seigneurs français dans l'armée et renvoie à « chiaux qui y furent et qui l'oyrent recorder chiaux qui les adviserent et les hiraux qui eurent en escript tous les bannerez dont il i eut... ».<sup>243</sup> Mais si une référence très similaire aux renseignements des hérauts est contenue dans la version B,<sup>244</sup> la composition de l'armée de Philippe VI n'est pas incluse dans la rédaction de Rome et, de ce fait, le renvoi aux sources d'information est également omis.

En revanche, la bataille de Nogent-sur-Seine fait l'objet du procédé inverse. Le chef des compagnies occupant alors la Champagne, Eustache d'Auberchicourt, dut faire face en juin 1359 à la réaction des lieutenants français de la province et perdit la journée.<sup>245</sup> Dans le récit de la rencontre dans la rédaction d'Amiens, Froissart dit simplement être renseigné par « chiaux qui y furent ».<sup>246</sup> Mais la version postérieure rajoute une dimension de « l'objectivation » du récit : « Et en grant temps a, on n'avoit point veu, si com je l'oy recorder chiaux qui y furent d'une part et de l'autre, bataille faire par si bonne ordenance, ne si bien combatue... ».<sup>247</sup>

Ces incohérences signalent tout à fait clairement qu'il n'est guère possible de chercher dans les *Chroniques* une formule universelle d'une évolution parfaitement linéaire du système de références aux sources. Différents accents se laissent repérer dans un va-et-vient entre les textes. Mais, de façon générale, ils peuvent être résumés en deux points surtout qui retiennent l'attention de notre chroniqueur : l'identification des sources comme témoins oculaires ou directs des événements ; la complémentarité des témoignages en vue de prouver l'impartialité du récit.

Ces préoccupations se reflètent surtout dans les commentaires auctoriaux des batailles ou autres faits d'armes, où le chroniqueur pourrait être soupçonné écrire une histoire engagée ou faussée. Sa réflexion sur la nécessité d'acquérir des témoignages

---

<sup>242</sup> « à celle bataille qui fu assés priés de Poitiers es camps de Maupetruis, peurent bien advenir pluisseurs belles aventures et grans fés d'armes qui ne vinrent mies tout à congnaissance més j'en parole et les declare au plus priés que je puis, seloncq ce que j'ay depuis enquis et demandé as bons chevaliers et escuiers qui y furent, **d'un lés et de l'autre**, et as hiraux ossi... », *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 116 vs. « A dire voir, ceste bataille qui fut assés pres de Poitiers es champs de Beaunoir et de Maupertuis fut moult grande et perilleuse, et y porent advenir grandes advenues et beaulx fais d'armes qui ne vindrent mie tous a congnaissance », *Chroniques, ms. de Besançon* 864, fol. 276r-276v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 5, p. 52.

<sup>243</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 289.

<sup>244</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 186.

<sup>245</sup> Cf. J. SUPMATION, *The Hundred Years War II*, p. 406-410.

<sup>246</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 184.

<sup>247</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 5, p. 170.

complémentaires, qui prélude à son voyage à Middlebourg pour parler au chevalier portugais João Fernandes Pacheco est à juste titre souvent rappelée comme une déclaration de la méthode historique froissartienne. Notre chroniqueur y explique que le renseignement obtenu en Foix et Béarn sur « plusieurs besongnes, lesquelles estoient avenues entre Castille et Portingal » ne saurait offrir une image complète : « Je m'avisay par ymaginacion que justement ne le povoie pas faire par avoir singulierement les parties de ceulx qui tiennent et soustiennent l'opinion du roy de Castille, et me convenoir dont, se justement voloie ouvrir, oïr otant bien parler les Portingalois comme je avoie fait les Gascons et Espaignols en l'ostel du conte de Foies et sur le chemin alant et retournant ». <sup>248</sup> Ce commentaire auctorial est tout à fait intéressant. Il nous semble cependant, à la lumière de ce que nous venons de démontrer à partir des passages cités, qu'il faut le lire non comme le résultat d'un changement profond de sa conception de l'écriture historique, mais plutôt comme une façon nouvelle d'écrire l'histoire. Dans d'autres termes, Froissart fut intrigué par la question de l'im/partialité dès le début de sa carrière historiographique. Ainsi, le premier livre témoigne-t-il de manière variable de cette préoccupation de multiplier les perspectives, bien qu'il soit souvent impossible d'acquérir des témoignages complémentaires. L'introduction au récit de Pacheco, qui est censé apporter un point de vue portugais sur les affaires ibériques, n'est donc pas le postulat d'une nouvelle méthodologie, mais bien plutôt l'explicitation de ce souci ancien de l'écriture de Jean Froissart.

Une autre catégorie de situations où le chroniqueur insère la référence aux sources est celle des récits d'événements inhabituels voire étranges, ou tels qu'ils pourraient facilement éveiller les soupçons d'affabulation. Un exemple pertinent en est la défense d'Édouard III contre l'accusation d'avoir violé la comtesse de Salisbury. L'un des arguments sur lequel Froissart appuie pour disculper le roi est l'enquête solide effectuée auprès des seigneurs anglais, certains très proches du roi, alors même qu'aucun nom n'est précisé dans cette affaire assez délicate. <sup>249</sup> Ce type de référence « de prudence » dont le but premier est de soutenir des affirmations quelques peu précaires, se transforme dans le livre III en la figure du « vieil écuyer ».

---

<sup>248</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 237-238.

<sup>249</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 2, p. 332-333.

Une mise en scène de cette figure anonyme rend à notre chroniqueur un bon service aux moments où il est plus prudent d'éviter les noms mais où, en même temps, il a besoin d'un moyen d'authentifier son récit. Dans le récit concernant Gaston III, Froissart se lance dans un jeu passionnant de retardements qui font traîner le suspens sur les événements mystérieux et tragiques entourant le prince pyrénéen.<sup>250</sup> Les dialogues que notre chroniqueur mène avec différentes personnes liées à la cour de Gaston sont entrelacés de détails survenus au rythme du voyage ou des soirées passées à Orthez. Mais les questions que Froissart pose sur la mort du fils et seul héritier du comte de Foix sont à chaque fois repoussées à plus tard, créant ainsi un sentiment d'attente chez le lecteur.<sup>251</sup> Une fois que les sources nommées lui refusent de raconter les péripéties tragiques de la famille de Gaston, il trouve un homme de l'hôtel du comte qui accepte de partager les secrets murmurés.<sup>252</sup> Les chercheurs interprètent cet « escuyer anciens » de façon différente. Peter Ainsworth a explicitement évité de trancher la question de son caractère réel ou non.<sup>253</sup> Certains semblent pencher pour l'existence de cet écuyer dont le nom devait rester caché par précaution.<sup>254</sup> Et Michel Zink, dont nous partageons l'opinion, affirme le caractère fictif de cette figure dont le rôle est de relever le noyau du récit, tout en obéissant à la subtile logique des dialogues avec d'autres informateurs.<sup>255</sup> Cette construction se dévoile dans la façon dont Froissart présente leurs entretiens. Après avoir écouté l'histoire de la mort du jeune Gaston, il déclare : « Je pris atant congié à l'escuyer et le remerciay de ce que à ma plasance il avoit fait son compte ; depuis le vis-je en l'ostel du conte de Fois pluseurs fois, et **eusmes moult de parlemens ensamble** ; et une fois li demanday de messire Pierre de Berne, frere bastard du conte... ».<sup>256</sup> Alors que Froissart semble ne pratiquer aucune censure ou omission dans l'enregistrement des récits de ses autres interlocuteurs du voyage béarnais, le rapport de l'écuyer anonyme est marqué par une lacune correspondant aux « moult de parlemens » dont le contenu n'est pas noté. Tout ce qu'il raconte est donc centré sur les deux questions qui brûlent notre chroniqueur –

---

<sup>250</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 62 et sqq.

<sup>251</sup> Cf. M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 63-87 qui a mis en évidence ce jeu littéraire des anticipations et interruptions inattendues.

<sup>252</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 79 et sqq.

<sup>253</sup> P. AINSWORTH, *Jean Froissart and the Fabric of History*, p. 158.

<sup>254</sup> M.-A. BOSSY, « Donnant, donnant : les échanges entre Froissart et ses interlocuteurs à la cour de Gaston Fébus », particulièrement p. 33-34.

<sup>255</sup> M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 77.

<sup>256</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 89.



le meurtre « involontaire » de Gaston et le somnambulisme de Pierre de Béarn. Curieusement, l'échange entre le vieil écuyer et le chroniqueur donne lieu à un renversement des rôles puisque c'est son interlocuteur qui invite Froissart à juger de la vérité de cette histoire. Et il confirme sa vraisemblance par une analogie – le mythe d'Actéon.<sup>257</sup> Alors que Froissart cherche dès le début de son voyage celui qui lui dévoilera les mystères de Gaston III, c'est en fin du compte lui-même qui appose un sceau de fiabilité au récit rapporté par sa source anonyme en le rationalisant.<sup>258</sup>

L'apparition du « vieil écuyer » sans nom n'est pas si fugace qu'elle serait cloisonnée uniquement au début du livre III. On observe des résurgences de ce motif à plusieurs occasions encore dans certains passages des textes tardifs qui traitent d'événements tout aussi délicats. La mise en scène de cette source est particulièrement liée aux changements sur le trône anglais. Parmi les rédactions du premier livre, le ms. de Rome est le seul à glisser dans l'ordre du récit une mention sur la mort intentionnelle d'Édouard II – témoignage que le chroniqueur aurait entendu au château de Berkeley de la part d'un « anciens esquiers ». <sup>259</sup> Le livre IV contient une autre référence à ce type de source dans l'épisode qui note les prophéties sur l'avènement dynastique des Lancastre. En effet, lorsque Froissart, tout nouvellement rentré au service de la reine Philippa au début des années 1360, était avec la famille royale à Berkhamsted, « ung ancien chevalier » lui aurait raconté que selon les prophéties de Merlin, le règne écherrait à la maison de Lancastre.<sup>260</sup> Cependant, quand le chroniqueur décrit plus tard les funérailles de Richard II et reprend cette prophétie, tout en apportant d'autres modifications, il précise aussi le nom de ce chevalier. Il s'agit de Barthelemy Burghersh le Jeune.<sup>261</sup> Selon les informations rassemblées par Kervyn de Lettenhove, ce chevalier fut effectivement un proche du prince de Galles et il est donc tout à fait plausible qu'il se trouva à Berkhamsted au moment indiqué par Froissart.<sup>262</sup> Alberto Varvaro avance que si Froissart avait eu le temps de revoir son texte (puisqu'il n'y a, selon ce

---

<sup>257</sup> Cf. M. ZINK, « Froissart et la nuit du chasseur », p. 60-77 ; L. HARF-LANCNER, « La chasse au blanc cerf » ; EADEM, « La merveille donnée à voir : la chasse fantastique et son illustration dans le livre III des *Chroniques* de Froissart », *Revue des langues romanes* 100, 1996, n° 2 (= *Merveilleux et fantastique au Moyen Âge*, éd. Francis Dubost), p. 91-110.

<sup>258</sup> M. SCHWARZE, « Froissart sous l'empreinte du pouvoir », p. 76-77.

<sup>259</sup> *Chroniques*, ms. de Rome, p. 90. Cf. aussi M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 106.

<sup>260</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 588 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 16, p. 143).

<sup>261</sup> « et là oÿ je dire ung ancien chevalier qui se nommoit messire Betremieu de Bruez qui parloit et devisoit aux damoiselles de la roynne, lesquelles estoient de Haynnault », *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 651. L'édition de Kervyn modifie le nom du chevalier : « ancien chevallier, qui se nommoit messire Barthelémy de Brues », *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 16, p. 235.

<sup>262</sup> *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 20, p. 481-485 ; et aussi A. VARVARO, *La Tragédie de l'histoire*, p. 51-52.

chercheur, qu'une seule rédaction du livre IV), il aurait unifié les éléments divergents dans ces deux versions d'un seul événement.<sup>263</sup>

Expliquer de façon satisfaisante cette transformation de l'anonymat en un nom concret n'est pas chose aisée. Les trois situations relèvent d'un fond commun – une histoire tragique aux conséquences colossales, dont il vaut mieux parler avec la plus grande précaution. Évidemment, la mort d'Édouard II n'était qu'une ombre assez lointaine même au moment où Froissart rédigeait la première version du livre I qui nous est parvenue. Mais il semble bien plus judicieux de n'expliciter les rumeurs qu'après la mort des personnes qui pourraient être concernées, c'est-à-dire Gaston III mort en 1391, et Richard II dont la vie se termina en février 1400. À la différence de beaucoup d'autres situations, où Froissart tient à concrétiser au maximum les circonstances dans lesquelles il entendit le témoignage en question, il brouille ici le point focal pour ne donner que les contours. Comme si le projecteur illuminait la scène tout en laissant l'acteur principal dans l'ombre. Le chroniqueur nous fournit en effet des coordonnées temporelles et locales ; il prend soin d'attirer l'attention sur lui-même : « je, Jehans Froissars acteres de ceste histoire, fui ens ou chastiel de Bercler, l'an de grace Nostre Seigneur mille .CCC.LX.VI. ou mois de septembre... ».<sup>264</sup> Mais l'anonymat de sa source n'en devient que d'autant plus suspect par contraste avec cet « effet du réel ». Le témoignage à la fois caché et garanti par le narrateur en sa qualité d'« acteur » signifie donc surtout l'instrumentalisation d'un motif littéraire qui, s'inscrivant dans un système de références, a pour fonction de garantir sans garantie. Et cela, puisque renvoyer au moins à l'honorabilité de la source orale représentait un élément-clé de la construction de l'autorité dans l'historiographie médiévale.<sup>265</sup>

Lorsque Froissart efface l'anonymat du chevalier qui lui aurait raconté la prophétie sur les Lancastre, il investit ce motif d'une réalité concrète, c'est-à-dire d'un nom, qui correspond à une situation historique. Nous pensons qu'il est possible de lire ce passage comme une projection d'un souvenir que Froissart pouvait garder du début de son séjour anglais – le nom de Barthelemy Burghersh s'inscrit dans un contexte historique réel et les coulisses du cercle des dames d'honneur de la reine Philippa, où il aurait raconté sa prophétie, rendent la situation tout à fait crédible. Est-ce donc cette volonté de rendre plus proche de la vérité son récit qui le conduisit à délaisser l'anonymat de son « ancien

---

<sup>263</sup> A. VARVARO, *La Tragédie de l'histoire*, p. 48-53.

<sup>264</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 90.

<sup>265</sup> Cf. Elisabeth VAN HOUTS, « Genre aspects of the use of oral information in medieval historiography », in : *Gattungen mittelalterlicher Schriftlichkeit*, éd. Barbara Frank – Thomas Haye – Doris Tophinke, Tübingen 1997, p. 297-311, surtout p. 298, 307.

chevallier » et de le doter d'une autorité nouvelle puisque vraisemblable? Si cela est l'une des possibles lectures de l'épisode, nous ne voulons pas pour autant insinuer que la différence dans la façon de renvoyer à la source, qui existe entre les deux versions de cet épisode, relève d'un développement nécessaire de l'anonymat vers une référence investie de l'autorité. Cette lecture serait tautologique et nous avons déjà démontré que le système de références aux sources dans les réécritures du premier livre ne saurait être sujet à cette logique. En revanche, l'argument avancé par Alberto Varvaro que Froissart aurait sans doute unifié les divergences s'il avait entrepris un retravail du texte (et que cela donc constitue une des preuves du contraire) ne tient pas compte des disparités et dissonances très nombreuses à l'intérieur du texte que Froissart simplement n'avait pas ambition de réconcilier. Le caractère hétérogène aux couches multiples des voix est un trait essentiel des *Chroniques*.

Cette fluctuation de l'anonymat et l'identification personnelle de la source reflète plutôt une appropriation de cette figure par notre *Chroniqueur*. Lorsque Froissart voyagea en Angleterre, il fit la rencontre de toute une série de personnes intéressantes qu'il met en scène comme ses interlocuteurs et informateurs. L'un d'eux, Richard Stury, lui fait un long récit des délibérations du grand conseil sur la question de la Guyenne, qui fit appel contre la décision de la placer directement sous la tutelle de Jean de Gand, duc de Lancastre, et non plus sous celle de la couronne d'Angleterre.<sup>266</sup> Et Froissart de clore le passage ainsi : « et toutes les parties que ycy dessus sont contenues cilz vallant chevalier anchien, messire Richard Sturi, le me dit et compta mot à mot en gambiant les galleries de l'ostel à Eltem... ».<sup>267</sup> Le chroniqueur nous fournit lui même une clé pour catégoriser son témoin : en l'introduisant, il explique les circonstances dans lesquelles il fit sa connaissance, il présente son statut honorable de membre du conseil royal.<sup>268</sup> Mais bien que toutes les références justifient parfaitement l'emploi du qualificatif « chevalier anchien », cette expression n'est pas sans évoquer les autres chevaliers ou écuyers d'un âge avancé dont la crédibilité est construite de façon similaire. D'ailleurs, Richard Stury n'est pas le seul parmi les sources nommées à se voir attribuer l'âge de cinquante ans.<sup>269</sup>

Ainsi, la frontière entre l'anonymat et l'autorité d'un nom et d'une existence sociale réelle est-elle finalement assez perméable. Cette flexibilité permet à Froissart

---

<sup>266</sup> Pour la question de la Guyenne cf. A. GOODMAN, *John of Gaunt*. p. 194-200 ; IDEM, « Richard II's Councils », p. 81-82.

<sup>267</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 376 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 166-167).

<sup>268</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 370 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 157).

<sup>269</sup> Cf. *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 377 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 168).

d'instrumentaliser la figure de ses témoins de façon générique, mais aussi de nourrir de réel ses possibles inventions afin de les accréditer.

*Les sources orales nommées et les procédés de leur mise en récit*

Les témoins concrets, dotés d'un nom et d'un statut attestant leur crédibilité apparaissent dans les *Chroniques* dès le début malgré le fait que notre chroniqueur est pour le début de son récit bien plus dépendant de sa source écrite. Mais c'est justement lorsqu'il diverge de son hypotexte, en ajoutant quelques informations « juteuses » ou simplement suffisamment intéressantes pour enrichir le récit de Jean le Bel, que nous trouvons des références à des personnes diverses qu'il eut l'occasion de croiser. Ainsi, il raconte dans le ms. d'Amiens que la reine Philippa elle-même lui révéla comment elle s'était enflammée, toute jeune fillette, pour son futur mari.<sup>270</sup> Mais là encore, nous ne devons pas considérer la pratique de renvoyer aux témoins oculaires comme un trait de l'écriture historique qui se développe de façon linéaire en un système de références toujours plus dense et plus solide. Au contraire, les versions postérieures parfois procèdent à l'effacement des témoins concrets. Un exemple : le seigneur de Berkeley qui raconta à notre chroniqueur l'histoire de sa bravoure et de sa blessure lors de la bataille de Poitiers, n'est présenté comme source que dans la rédaction d'Amiens.<sup>271</sup> Les rédactions B/C ne font aucune allusion au fait que le chroniqueur aurait connu personnellement ce seigneur anglais ou qu'il l'aurait même accompagné en son château.<sup>272</sup> Il serait donc certainement fallacieux de lire les *Chroniques* comme une progression vers la mise en scène des sources orales que nous connaissons à partir du début du livre III.

Si dans les deux premiers livres Froissart sertit son récit de références occasionnelles à qui lui fournit des informations concrètes, sa particularité ne repose pas dans cette pratique somme toute habituelle pour l'historiographie médiévale tardive. Son caractère unique consiste non dans la mise en récit de ce qu'il avait entendu, accompagnée d'une « étiquette » identifiant la provenance, mais dans la reproduction des entretiens « captés au vif ». Ainsi le chroniqueur invite-t-il le lecteur à suivre le processus même de l'acquisition de ces informations désirées, ou parfois proposées par les interlocuteurs eux-mêmes au gré de la conversation. Cette technique, qui met la lumière à la fois sur la source et sur le chroniqueur,

---

<sup>270</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 23.

<sup>271</sup> *Ibidem*, t. 3, p. 114-115.

<sup>272</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 5, p. 50-52 ; Chi f. 37, fol. 160v.

a attiré beaucoup d'attention de la recherche contemporaine. Mais si personne ne nie la singularité de ce procédé, le caractère de cette reproduction de l'oral à l'intérieur du récit jouit d'un consensus bien moindre.

Le premier informateur ainsi intégré dans le récit est un certain Espan de Lion, qui aurait accompagné notre chroniqueur quelque peu effrayé par le paysage inconnu depuis Pamiers jusqu'au château d'Orthez.<sup>273</sup> Pour Pierre Tucoo-Chala, la situation est lucidement simple : Froissart recueille toutes les informations, et toutes les fictions aussi, que le chevalier Espan de Lion lui raconta et sans une critique quelconque, il les incorpora dans son récit.<sup>274</sup> Dans la perspective qui est la sienne, il considère Froissart comme un reporter – le terme qu'il a accolé à l'un de ses articles consacrés au chroniqueur hennuyer et à son voyage à Midi.<sup>275</sup> Le chroniqueur aurait servi seulement de relais de ce qu'il entendit, pratiquant une sorte d'*oral history* et s'efforçant de transmettre au plus fidèlement le témoignage enregistré. Il propose véritablement une vision de Froissart en train de « parler et faire parler très spontanément sans trop se soucier de réfléchir sur des documents écrits ». <sup>276</sup> Or le chroniqueur nous renseigne lui-même sur sa méthode qui est de rédiger le texte final dans la solitude de sa « forge » à la base de notes prises au fil des entretiens différents et variés.<sup>277</sup> Il est donc impossible de ne pas supposer un certain écart entre le brouillon contenant ses annotations et le récit tel qu'il est préservé dans les manuscrits des *Chroniques*. Tout en acceptant la nécessité de modifications de façon générale, Pierre Tucoo-Chala toutefois affirme, sans apporter de véritables arguments, que « la lecture de nombreux passages prouve [...] que Froissart, dans ce cas précis, a retranscrit mot à mot l'essentiel des notes consignnant ses conversations avec Espan du Lion, ou avec le Bascot de Mauléon ». <sup>278</sup> Certains chercheurs ont déjà critiqué une telle compréhension des passages, où Froissart met en scène ses sources. Peter Ainsworth, s'il ne met pas en doute l'interprétation générale de la transmission des témoignages au cours du voyage en Béarn, exprime une certaine réserve concernant la part que Tucoo-Chala accorde à la transcription tout à fait fidèle des

---

<sup>273</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 20 et sqq.

<sup>274</sup> P. TUCOO-CHALA, « Froissart dans le Midi pyrénéen », p. 118-131 ; cette même interprétation est proposée par Denis LALANDE, « Un grand reporter médiéval dans le Midi : Froissart en Béarn », *Midi : revue de sciences humaines et de littérature de la France du Sud* 2, 1987, p. 39-47.

<sup>275</sup> P. TUCOO-CHALA, « Froissart, le grand reporter du Moyen Âge ».

<sup>276</sup> IDEM, « Froissart dans le Midi pyrénéen », p. 121.

<sup>277</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 65, 70 ; *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 385 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 181).

<sup>278</sup> P. TUCOO-CHALA, « Froissart dans le Midi pyrénéen », p. 124-125. De même IDEM, « Froissart, le grand reporter du Moyen Âge », p. 59.

« interviews ».<sup>279</sup> Michel Zink et George Diller sont de ceux qui considèrent les dialogues avec les sources comme savamment reconstruits, voire entièrement construits en vue de ménager des effets littéraires sur le lecteur.<sup>280</sup> Cette position nous paraît justifiée et nous tenterons de montrer d'abord à l'examen des entrevues avec Espan de Lion que Froissart fait lors de la rédaction appel à une série de moyens littéraires plutôt qu'aux cahiers de ses notes.

L'introduction des sources dans le récit se fait surtout et tout d'abord au moyen du dialogue avec le chroniqueur qui se présente à son tour dans son texte comme celui qui est à la recherche de l'histoire. Ce dialogue est défini dès le début comme l'échange de nouvelles :

« Quant je eus sejourné en la cité de Paumiers [...], en ce sejour me vint d'aventure ung chevalier du conte de Foies [...]. Je me meis en sa compaignie; il en ot grant joye, pour savoir par moy des besongnes de France. [...] En cheminant, le gentil homme [...] jongloit le plus du jour à moy en demandant nouvelles. Je lui en demandoie aussi; il m'en disoit ».<sup>281</sup>

Par conséquent, les dialogues consistent d'une part en de courts échanges qui ont pour fonction de présenter une matière particulière dont il sera traité, ou bien les réactions à celle-ci, le plus souvent l'étonnement de notre voyageur.<sup>282</sup> D'autre part, l'échange entre le chroniqueur et sa source comprend des parties au caractère monologal, qui correspondent au récit de l'informateur sur un sujet concret. Dans le cas des entretiens avec Espan de Lion, ces séquences ne sont pas très longues ; dans la suite du récit cependant, elles peuvent s'étendre sur de très longues pages.<sup>283</sup>

Un deuxième élément à remarquer dans la structure des dialogues est la logique qui régit leur évolution et leur cheminement thématiques. L'effet voulu par notre chroniqueur est de rythmer la conversation avec son compagnon au gré des châteaux, villes, murs et gués rencontrés au cours du voyage et lourdement marqués par les hasards de la guerre : « mourut-il, et sus une place où nous passerons dedens trois jours, ou pas que on dit au Lare

---

<sup>279</sup> P. AINSWORTH, *Jean Froissart and the Fabric of History*, p. 157, n. 37.

<sup>280</sup> M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 83-84 ; G. DILLER, « Froissart's 1389 Travel to Béarn », p. 57-58.

<sup>281</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 21.

<sup>282</sup> « Le chevalier me monstra ung pan de mur de la ville et me dist : „Veez-vous ce mur illec ?“ – „Oil, sire, di-ge, pour quoy le dictes-vous ?“ – „Je le di pour tant, dist le chevalier ; vous veez bien que il est plus neuf que les autres.“ – „C'est vérité, respondi-ge.“ – „Or, dist-il, par quelle incidence ce fut, et quelle chose ; y a environ X. ans il en avint. Autrefois ... », *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 26-28 ; d'autres occurrences par ex. ibidem, p. 26, 32,35-36, 48-49, 54, 55.

<sup>283</sup> Par ex. la conversation avec Bascot de Mauléon commence par un échange rapide et, ensuite, Froissart laisse son interlocuteur raconter sans l'interrompre : *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 96, 98-109. Encore plus long est le récit de Fernandes Pacheco qui débouche naturellement sur celui de Lourenço Fogaça, cf. infra.

en Bigorre, dessoubz une ville que on dit la Chivitat. – Et je le vous ramentenevray, dis-ge au chevalier, quant nous serons venus jusques à là ».<sup>284</sup> Ainsi, le chroniqueur essaie de produire l'effet du temps du dialogue. Et vraiment, lorsqu'ils arrivent « au Pas au Larre », Froissart interpelle son compagnon en lui rappelant sa promesse : « vous me desistes devan yer que [...] vous me conteriés la matiere de Mongant du Lourde et comment il morut ».<sup>285</sup> Les objets parsemés au travers du paysage parcouru apparaissent comme des documents, des sources de l'histoire dont la matérialité, décrite par le chroniqueur, atteste des événements passés, que le chevalier Espan de Lion s'empresse d'éclairer dans toute leur ampleur possible. Mais les récits sont centrés exclusivement sur les faits militaires. Si Froissart ne s'intéresse pas aux réalités sociales ou économiques comme le constate à juste titre Pierre Tucoo-Chala,<sup>286</sup> n'est-ce pas parce qu'il gère le dialogue tel qu'il nous est présenté dans le texte?

Un troisième aspect qui nous semble prouver le caractère hautement réfléchi des scènes où les sources de Froissart sont présentées en train de le renseigner, touche à la question du style. Dans de longues séquences où les interlocuteurs de Froissart racontent soit leurs propres aventures ou bien des événements passés d'une région etc., ils emploient exactement les mêmes tournures que le chroniqueur. Ainsi observons-nous un jeu des niveaux de la narration. Le chroniqueur cesse apparemment d'être le narrateur et confère ce rôle à l'un des témoins et sources, sans que cela affecte toutefois la tonalité du récit. Comme si ces autres narrateurs ne connaissaient qu'une seule technique de raconter une histoire... Nous avons repéré, toujours sur l'exemple d'Espan de Lion, quelques expressions qui reviennent dans le texte pour relancer le récit ou tout simplement pour mieux le structurer : « Je vous lairay à parler de luy [...] et vous parleray du duc d'Ango, comment il vint en cest pays et quelle chose il y fist »,<sup>287</sup> « Par celle maniere que je vous di »,<sup>288</sup> « Si comme je vous raconte, il en avint »,<sup>289</sup> « je vous diray »,<sup>290</sup> ainsi que je vous conte »,<sup>291</sup> « si comme je vous ay comptay par cy devant »,<sup>292</sup> « et vous di ». <sup>293</sup> Cette énumération n'est nullement exhaustive; elle vient seulement appuyer notre argument. Toutes les expressions que nous venons de souligner évidemment renvoient à l'oralité; elles sont les traces directes de la narration,

---

<sup>284</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 26-27.

<sup>285</sup> *Idibem*, p. 48.

<sup>286</sup> P. TUCOO-CHALA, « Froissart dans le Midi pyrénéen », p. 121.

<sup>287</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 36.

<sup>288</sup> *Ibidem*, p. 30.

<sup>289</sup> *Ibidem*, p. 39.

<sup>290</sup> *Ibidem*, p. 21, 23, 54, 60.

<sup>291</sup> *Ibidem*, p. 44.

<sup>292</sup> *Ibidem*, p. 49.

<sup>293</sup> *Ibidem*, p. 53.

rentrant dans le récit afin de le structurer thématiquement, mais aussi sur le plan temporel – d'où l'usage des verbes performatifs, des anticipations ou renvois aux choses déjà racontées. Il ne s'agit pourtant pas d'une oralité de la transmission captée dans le texte, mais d'un style propre de Froissart. Celui-ci se distingue en effet par cet entrelacement de l'oral dans le récit. Ainsi, les discours d'Espan de Lion dont les paroles sont apparemment enregistrées telles qu'elles furent produites dans la situation de leur énonciation, ne diffèrent pas du discours principal du chroniqueur et doivent donc être considérés comme le fruit d'un remaniement auctorial important.

Cette mise en scène tout à fait originale des sources orales de notre chroniqueur se manifeste pour la première fois au début du livre III dans le voyage de Froissart en Foix-Béarn, mais elle ne disparaît pas dans les textes postérieurs. Esquissons rapidement une analyse d'autres passages importants des livres III et IV pour suivre l'éventuel cheminement de la méthode narrative froissartienne.

Notre chroniqueur, au retour de son grand voyage dans le Midi, s'acointe à Middelbourg avec João Fernandes Pacheco, membre du conseil du roi Jean I<sup>er</sup> de Portugal, pour lui demander la « version portugaise » de la bataille d'Aljubarrota.<sup>294</sup> Pacheco renseigne Froissart d'abord sur la situation au Portugal immédiatement après la bataille et sur la décision de solliciter l'alliance avec le duc de Lancastre ; son récit continue par l'ambassade d'un « moult saige et discret escuier », en réalité le chancelier du roi de Portugal Lourenço Fogaça.<sup>295</sup> Celui-ci est très bien accueilli, en particulier par le duc de Lancastre, dont les intérêts ibériques sont parmi les princes anglais les plus importants, et lui présente tous les événements relatifs au conflit avec la Castille depuis la mort du roi Fernand en 1383 jusqu'à la bataille fatale d'Aljubarrota.<sup>296</sup> Et les renseignements de Pacheco nourrissent le récit de Froissart au-delà de cette ambassade; il y puise surtout pour raconter la campagne anglaise en Galice en 1386.<sup>297</sup>

L'intérêt du récit proposé par Jean Froissart sur les événements ibériques a été étudié surtout dans une perspective d'histoire militaire. Les jugements plutôt sévères de Peter

---

<sup>294</sup> Ibidem, p. 238-239. Les circonstances de leur rencontre sont étudiées par Salvador Dias ARNAUT, « Froissart e João Fernandes Pacheco », *Revista Portuguesa de História* 3, 1947, p. 129-159.

<sup>295</sup> S. D. ARNAUT, « Froissart e João Fernandes Pacheco », p. 155-158 pense qu'il est peu probable que Froissart tint l'ensemble du récit « portugais » d'une seule source et suggère que le chroniqueur interrogeait aussi les compagnons de Pacheco, dont peut-être Lourenço Fogaça lui-même, sans pourtant renvoyer à lui en tant qu'à sa source (p. 155-158). Pour la critique voir P. RUSSELL, « The War in Spain and Portugal », p. 94.

<sup>296</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 247-295.

<sup>297</sup> Cf. P. RUSSELL, *The English Intervention in Spain and Portugal*, p. 400-448.



Russell ont été, dans une certaine mesure, réévalués.<sup>298</sup> Or, si nous nous intéressons à un tout autre aspect des *Chroniques* – la construction d'un discours historique crédible – nous ne pouvons guère partager les lamentations sur le brouillard informatif que Froissart crée en faisant appel aux techniques inouïes de la présentation de sa matière.<sup>299</sup> Regardons les traits principaux de la façon dont le chroniqueur hennuyer présente sa source portugaise et quel rôle il lui assigne.

La mise en récit des informations acquises auprès de Fernandes Pacheco ne suit en rien les conversations de Froissart avec Espan de Lion que nous avons étudiées, ou avec d'autres interlocuteurs de la cour de Gaston de Foix. Froissart esquisse rapidement sa rencontre avec Pacheco à Middlebourg, il constate ensuite avoir mis « les paroles et relations faites du gentil chevalier messire Jehan Ferrant Percok » en chronique et enfin introduit son récit de façon tout à fait impersonnelle : « Or, dist l'histoire que... ».<sup>300</sup> Tout ce qui suit est donc implicitement raconté par le chevalier portugais, mais c'est le chroniqueur qui se l'approprie en tant que narrateur. C'est la mission diplomatique de Fogaça – racontée par Pacheco – qui devient le terrain où Froissart s'exerce dans la technique inventée au début du livre III. En effet, les dialogues, qui ont lieu au cours du voyage en Foix-Béarn entre lui et Espan de Lion et autres, sont ici transposés sur un autre plan de la diégèse, étant insérés à l'intérieur du récit de Pacheco. Les échanges, qui invitent à raconter, introduisent une matière ou saisissent les réactions, n'ont pas lieu entre le chroniqueur et sa source, mais entre le duc de Lancastre et Lourenço Fogaça.<sup>301</sup> Et c'est par cette véritable mise en abyme, par le dédoublement des voix des témoins, que Froissart remonte en amont dans le temps pour faire part des troubles dynastiques au Portugal dans les années 1380 conduisant à la bataille d'Aljubarrota. Mais la multiplication des niveaux de la narration devient encore plus complexe lorsque la source directe de Froissart – Fernandes Pacheco – se voit inclus dans le récit de Fogaça en tant que protagoniste de la bataille de Trancoso de 1385.<sup>302</sup> Il devient alors le héros de son propre récit, mais qui est raconté par son porte-bannière Lourenço Fogaça à Jean de Gand : « Monseigneur, respondi l'escuier, c'est l'intention de moy que je le vous die et l'ordonnance

---

<sup>298</sup> P. RUSSELL, « The War in Spain and Portugal » ; pour une réévaluation du récit de la bataille d'Aljubarrota et le renseignement apporté par Froissart voir J. GOUVEIA MONTEIRO, « The Battle of Aljubarrota », p. 75-103. Marie-Thérèse de MEDEIROS, « La besogne de Juberot : Froissart et la bataille d'Aljubarrota », *Nord* 25, 1995, p. 25-28 a aussi voué un bref article à la bataille d'Aljubarrota chez Froissart, mais sans apporter d'autre nouveauté que ce qui contenu dans le texte même des *Chroniques*.

<sup>299</sup> Nous faisons référence à la critique de P. RUSSELL, « The War in Spain and Portugal », p. 94-95.

<sup>300</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 239.

<sup>301</sup> *Ibidem*, p. 247-248, 250-251, 261-271, 289.

<sup>302</sup> Cf. P. RUSSELL, *The English Intervention in Spain and Portugal*, p. 379-380.

du fait, si comme il s'en ala, car à ce rencontre je fus present et portay ce jour la baniere messire Jehan Ferrant Percok... ».<sup>303</sup> La mise en scène des sources et le jeu avec les régimes de la narration sont véritablement admirables puisque la source indirecte de Froissart s'approprie le statut de témoin oculaire pour renvoyer à celui qui se fit en réalité l'informateur de notre chroniqueur.

Peter Russell avance que Froissart ne pouvait pas tenir toutes les informations de Pacheco lui-même puisqu'il n'aurait simplement pas eu l'accès aux négociations diplomatiques confidentielles entre Foçaga et le duc de Lancastre.<sup>304</sup> Ainsi, les « long and certainly fictitious conversations » entre l'ambassadeur portugais et le prétendant au trône de Castille du fait de son mariage avec Constance, la fille de Pierre le Cruel, ne font que susciter les doutes de l'historien moderne sérieux : « This interlacing narrative technique with use of multiples perspectives is reminiscent, perhaps not fortuitously, of the storytelling methods beloved of authors of romances of chivalry. It makes for difficult history ».<sup>305</sup> Si nous avons cité plusieurs fois les soupirs de Peter Russell, ce n'est évidemment pas pour critiquer en bloc l'histoire militaire et politique et ses méthodes. Nous voudrions plutôt illustrer combien les approches vis-à-vis de l'écriture historique des guerres au Moyen Âge diffère de nos attentes. Pour Froissart, la construction en abîme n'est pas seulement une façon d'enjoliver le récit pour convenir au goût de son auditoire. En laissant parler ses sources, et même les sources de ses sources, il met à nu la situation de l'énonciation, invitant le lecteur à la contempler de plus près. Puisqu'il ne s'impose pas en tant qu'interprète des paroles de ses témoins, il leur assigne le statut de la vérité objectivée.<sup>306</sup>

Une troisième série d'interlocuteurs que nous étudierons brièvement est celle des personnes interrogées au cours du voyage de Froissart en Angleterre. Froissart mentionne des conversations avec plusieurs seigneurs de sa connaissance et aussi d'autres figures peuplant le monde de la cour de Richard II, mais quatre interlocuteurs se voient assigner un espace particulier au sein du récit en tant que sources de notre chroniqueur : Guillaume de Lisle (de l'Ile<sup>307</sup>), Jean de Grailly, fils naturel du captal de Buch qui portait le même nom,

---

<sup>303</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 271.

<sup>304</sup> P. RUSSELL, « The War in Spain and Portugal », p. 93-94.

<sup>305</sup> *Ibidem*, p. 93.

<sup>306</sup> Cf. S. MARNETTE, « The experiencing self and the narrating self », p. 125. Cf. aussi Élisabeth GAUCHER, « Le vrai et le faux dans l'écriture de quelques biographies du XV<sup>e</sup> siècle : écrire la vie, une autre histoire », in : *Écritures de l'histoire (XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle)*, éd. Danielle Bohler – Catherine Magnien-Simonin, Genève 2005, p. 205-217, en particulier p. 206-208.

<sup>307</sup> Graphie adoptée par M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 82 Nous avons adopté la forme proposée par *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 21, p. 376.

Richard Stury et Henry Christede.<sup>308</sup> Les reliefs historiques de ses informateurs sont assez divergents – de certains, comme de Guillaume de Lisle, rien n'est connu ; d'autres comme Richard Stury laissèrent des traces bien nettes dans les sources. Mais ce qui nous intéresse est de voir comment Froissart construit leur crédibilité. Guillaume de Lisle ne fait qu'une apparition assez brève sur le chemin à Leeds Castle ; il raconte à notre chroniqueur sa visite du Purgatoire de Saint-Patrick, laissant toutefois son récit en suspens.<sup>309</sup> Comme dans le cas de Pacheco, là non plus Froissart ne rend pas compte de leur conversation au moyen du dialogue, mais par un discours rapporté : « Dont lui demanday se de ce que on appelle le trou Saint-Patris, c'estoit vérité tout ce que on en disoit. Il me respondy que oyl et que... ».<sup>310</sup> Le dialogue manque aussi dans l'échange avec Jean de Grailly qui partage ses connaissances sur les négociations concernant le statut de la Guyenne par rapport à la couronne d'Angleterre et sur les négociations du mariage de Richard II avec Isabelle de France.<sup>311</sup> Dans son récit, nous trouvons cependant quelques articulations narratives que nous avons observées dans le discours d'Espan de Lion : « Or laissons ester pour le présent ceste matiere, ce dist Jehan de Grailly, et parlons de la seconde ».<sup>312</sup> De même, dans le cas de Richard Stury qui développa ces questions depuis une perspective encore mieux informée en tant que membre du conseil royal : « je luy demanday de ce conseil, voire se dire le me pouoit comment il estoit conclud. Il pensa sus ma parolle et demande ung petit et puis me respondy et dist... ».<sup>313</sup>

L'entretien que l'on pourrait le plus rapprocher de la technique mise en place avec Espan de Lion est celui de Henry Christede.<sup>314</sup> Son récit est en effet introduit par un échange qui est très flatteur pour notre chroniqueur, reconnu comme historien,<sup>315</sup> et le récit de Christede est interrompu par un petit intermezzo où Froissart commente ce qu'il vient

---

<sup>308</sup> Cf. à propos de la graphie de ce nom la note 88 de notre I<sup>ère</sup> partie.

<sup>309</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 362 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 145-146).

<sup>310</sup> « Dont luy demanday se de ce que on appelle le trou Saint-Patris, se c'estoit verité ce que on en disoit. Il me respondy : „Oyl“ ». *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 362 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 145).

<sup>311</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 365 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 148-157).

<sup>312</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 369. *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 155 propose quelques modifications : « Or laissons estre pour le présent à parler de ceste matière, ce dist Jehan de Grailly, et parlons de la seconde qui m'est plus agréable ».

<sup>313</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 370, son récit jusqu'à la p. 376 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 157-167).

<sup>314</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 376-384 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 167-181). Pour l'analyse de la description de l'Irlande voir C. SPONSLER, « The Captivity of Henry Chrystede », p. 304-339.

<sup>315</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 376 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 168).

d'entendre.<sup>316</sup> Aussi Christede emploie-t-il quelques expressions typiques du récit froissartien : « Or vous compteray je... »,<sup>317</sup> « Et devez sçavoir que... ». <sup>318</sup>

Cette esquisse montre clairement que la mise en scène des sources anglaises adopte certains procédés développés au début du livre III, mais le chroniqueur insiste bien moins sur l'immédiateté de la situation de communication, qu'à la garantie du statut de ses témoins. Il souligne leur position bien placée et privilégiée quant à l'accès aux informations : dans le cas de Christede et de Lisle, c'est leur expérience directe de l'Irlande – pour Grailly et Stury, leurs connexions politiques.<sup>319</sup>

Mais si les moyens narratifs utilisés pour introduire les témoignages de ses informateurs sont différents de ceux employés dans le cas de la conversation avec Espan de Lion, certains indices trahissent le caractère littérairement construit de ces épisodes. En effet, durant son séjour en Angleterre, Froissart acquiert des renseignements sur deux grandes matières tout à fait actuelles, qui l'intéressent énormément : la question de la Guyenne et le nouveau mariage de Richard II. De plus, il s'était déjà préparé au préalable le terrain pour traiter de l'expédition de Richard II en Irlande.<sup>320</sup> Or, ces trois thèmes sont savamment entrelacés de façon à présenter des témoins apportant toujours de plus en plus d'informations. Acte 1 : Froissart s'enquiert de l'Irlande mais il ne reçoit qu'une réponse fort insatisfaisante de Guillaume de Lisle. Acte 2 : Il rencontre sur le chemin de Leeds Castle à Eltham Jean de Grailly qui lui expose la matière gasconne et ses enjeux et puis aussi la question du mariage de Richard II. Acte 3 : Le chroniqueur tombe à Eltham sur Richard Stury, qu'il avait déjà cherché mais il était alors à Londres. L'attente valait le coup car Stury lui livre des informations internes sur la délibération du conseil dans la matière gasconne. Acte 4 : Toujours à Eltham, Froissart fait connaissance d'Henry Christede, qui satisfait enfin la curiosité pour laquelle il était venu en Angleterre et lui fait part de ses extraordinaires aventures irlandaises.

---

<sup>316</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 383 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 178-179).

<sup>317</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 380 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 174).

<sup>318</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 380 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 178).

<sup>319</sup> C'est aussi ce que constate M.-T. de MEDEIROS, « Voyage et lieux de mémoire », p. 422.

<sup>320</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 354-358 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 134-140). Cf. aussi N. SAUL, *Richard II*, p. 270-292.

L'étude comparée de la mise en scène de plusieurs sources qui apparaissent dans les livres III et IV, fait ressortir plusieurs aspects de la conception de l'écriture historique de Jean Froissart. Le chroniqueur, friand de nouvelles de toutes sortes, en train de parler avec Espan de Lion est devenu, en quelque sorte, une image emblématique du voyage en Foix-Béarn mais aussi des *Chroniques* dans leur ensemble. Mais nous avons vu que la reconstruction du dialogue, qui se déroule au rythme de la chevauchée, n'est pas le seul moyen de mettre en valeur le témoignage de la source. Au contraire, la mouvance des discours directs et indirects prouve que ni l'un ni l'autre n'est considéré comme un moyen unique de présenter la vérité de l'histoire. Notre chroniqueur a recours à des procédés littéraires complexes qui lui permettent de jouer avec plusieurs niveaux de temporalités, mais aussi avec plusieurs registres du récit. Chacun des informateurs se voit attribuer la parole de façon différente, mais l'élaboration de ces scènes justifie le refus de l'hypothèse qu'il s'agit d'un enregistrement simple et immédiat des « interviews » notées par Froissart au cours de ses déplacements.

Analysant les types du discours dans les *Chroniques*, Stephen Nichols a distingué quatre types dont chacun aurait une fonction particulière dans le texte.<sup>321</sup> Dans les épisodes où Froissart introduit et fait parler ses sources, ces rôles se conjuguent afin de créer à la fois des situations plus dramatiques, de rendre compte des émotions, de dévoiler les opinions collectives ou personnelles, bref d'atteindre tout ce que Nichols assigne aux discours directs. Le principe-clé que notre chroniqueur observe est la mimésis. Cette technique narrative d'imitation d'une part recrée les situations d'énonciation comme elles auraient pu se dérouler selon toute vraisemblance, et d'autre part fait parler les sources de la même manière que le fait le chroniqueur lui-même, et cela même avec l'usage des références aux sources.<sup>322</sup> Ainsi, les informateurs de Froissart se voient-ils déléguer le rôle du narrateur, faisant part non seulement à l'historien qui les interroge, mais surtout à tous les lecteurs et auditeurs, de la vérité.

---

<sup>321</sup> Stephen NICHOLS, « Discourse in Froissart's *Chroniques* », *Speculum* 39, 1964, p. 279-287. Voir aussi Peter AINSWORTH, « Style direct et peinture des personnages chez Froissart », *Romania* 93, 1972, p. 498-522 et A. VARVARO, *La tragédie de l'histoire*, p. 91 et sqq.

<sup>322</sup> Par ex. le récit d'Espan de Lion contient les expressions : « Et vous di, si comme messire Garsis me dist, que il y ot escarmuche très dure et très forte ; et de premier y fut navré du trait messire Olivier Clichon... », *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 38 ; « ... si comme j'ay oy recorder ceulx qui y furent... », *ibidem*, p. 52.

## Conclusion

Les quatre livres des *Chroniques* sont de point de vue des sources employées assez divergents. Le premier livre repose sur le remaniement de la chronique de Jean le Bel et, le plus probablement, sur l'intégration de plusieurs autres sources écrites dans le récit, tandis que si les livres postérieurs en font l'usage, celles-ci ne sont pas, à l'exception des *diplomata* et des lettres, avouées. Quant aux sources orales, si elles sont indubitablement présentes dans le texte dès le premier livre, c'est depuis le livre III qu'elles semblent dominer le récit froissartien. Dans ce chapitre, nous ne nous sommes pas proposés de décortiquer le texte des *Chroniques* afin de capter le maximum de traces des sources possible et d'identifier la provenance des informations proposées par Froissart. Ce sont d'autres aspects qui sont au cœur de notre questionnement : quelle est la compréhension froissartienne des sources et de leur autorité? Quel est son système de références?

Froissart a été critiqué pour son manque d'esprit critique. La preuve la plus patente semble en être qu'il enregistre les faits tout à fait fantastiques comme l'activité merveilleuse de l'esprit Horton. Celui-ci aurait servi de messenger d'une rapidité inconcevable pour apporter immédiatement des renseignements depuis des endroits très éloignés...<sup>323</sup> Est-il véritablement d'une naïveté infinie pour devenir le dupe de ses sources? Mais si l'on laisse de côté les extravagances du récit, une dissonance se laisse lire aussi dans maints passages qui apportent des renseignements contradictoires sur le déroulement des batailles et d'autres affaires « sérieuses ». Pour citer encore une fois Peter Russell commentant les deux versions des événements portugais de 1383-1385, la méthode froissartienne « makes for difficult history – as does Froissart's refusal here to make any attempt to evaluate the source material his informants have supplied him with ».<sup>324</sup>

Cette absence de critique, si discordante avec les pratiques modernes de l'écriture historique, doit s'expliquer par l'attitude de Froissart vis-à-vis de la valeur de ses sources. Notre étude des diplômes et lettres insérées dans le texte des *Chroniques* a fait ressortir une évolution de la conception du « document » en tant que témoignage « clos », en tant que renvoi direct à la réalité. Et cette même valeur est accordée au témoignage personnel comme l'illustre l'épisode de la première campagne écossaise d'Édouard III. Froissart sait que Jean le Bel la raconte depuis la perspective d'un participant et témoin oculaire. Par conséquent, il lit ce témoignage de première main comme un document narratif, ce qui l'amène à laisser ce

---

<sup>323</sup> Ibidem, p. 170 et sqq. Pour les études critiques voir la note 257 de cette partie.

<sup>324</sup> P. RUSSELL, « The War in Spain and Portugal », p. 93.

récit pratiquement intouché dans toutes les réécritures du premier livre. Peut-être de façon surprenante, Froissart n'accorde pas une très grande valeur au moyen de transmission de ce témoignage. Il nous semble en effet qu'il mette sur le même rang les renseignements couchés par écrit et ceux qui lui furent racontés oralement. La frontière entre la scripturalité et l'oralité est peut-être plus perméable que l'on n'avait cru.

L'attitude que notre chroniqueur adopte vis-à-vis des *diplomata* régit donc, croyons-nous, également le traitement des témoignages oraux. Évidemment, il ne s'agit pas de dire – comme nous l'avons d'ailleurs voulu démontrer – que les histoires que le chroniqueur entend raconter ne subissent pas une mise en récit, bien au contraire. Mais cette mise en récit n'a pas pour but de remanier les informations reçues afin des les coordonner avec l'ensemble en termes des *faits*, mais de les organiser en vue de leur conférer un sens profond. De façon générale, Froissart en tant que chroniqueur, se montre respectueux de ses « documents », c'est-à-dire des témoignages recueillis, qui sont porteurs de vérité. Cela n'exclut point qu'il pouvait douter de certains récits, mais le principe de sa méthode historique, qu'il adopta délibérément, est d'accorder la crédibilité à ceux qui déclarent savoir. Un autre cas, dont nous allons seulement esquisser en quelques traits, est représenté par la *fama*. À maintes reprises, Froissart exprime une grande réserve vis-à-vis des « on-dits » mal identifiables.<sup>325</sup> Bernard Guenée a constaté que la crédulité des chroniqueurs à la *fama* est bien détectable pendant les premiers siècles du Moyen Âge mais qu'ils se font plus prudents avec la montée et l'imposition de la culture écrite.<sup>326</sup> Or, à la lumière de ce que nous venons de constater par rapport à la compréhension froissartienne de la valeur d'un témoignage, nous pouvons replacer la perspective en affirmant que c'est l'impossibilité d'authentifier la source de l'information, de comprendre son rapport aux événements et finalement de pouvoir lui accorder de valeur qui suscite la méfiance du chroniqueur hennuyer.

L'étude du système de références a montré que les *Chroniques* ne connaissent pas une progression linéaire de l'anonymat vers une identification circonstancielle des sources. Au contraire, nous avons parfois relevé l'effacement des références plus complexes dans la réécriture d'un même épisode dans le texte postérieur. En revanche, la pratique de simples renvois au fait que chroniqueur fut informé par un témoin ou des témoins sans donner les noms concrets continue dans les livres III et IV.<sup>327</sup> Certes, sa façon nouvelle de présenter ses

---

<sup>325</sup> À titre d'exemple : « Si ne sai je pas se ce fu à cause ou sans raison. Je n'en voroie mies parler trop avant més touttevoies li famme fu adont telx entre pluisseurs gens... », *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 2, p. 153.

<sup>326</sup> B. GUENÉE, *Histoire et culture historique*, p. 132-133.

<sup>327</sup> Par ex. « si comme il me fut compté quant je fuy à Ortais », *Chroniques*, éd. SHF, t. 14, p. 126.

sources dès le livre III est remarquable : il les insère dans les circonstances précises pour ancrer leur témoignage dans des coulisses concrètes, qui peuvent donc fonctionner comme un gage d'authenticité. Dans le chapitre précédent sur la présence de l'auteur dans le récit, nous avons constaté que la majorité écrasante des situations dans lesquelles il s'introduit dans le texte ont pour fonction de mettre en valeur ses sources et de leur apporter ainsi la crédibilité. Ces deux mouvements – l'imposition de « moi » du chroniqueur et la densification et complexification du système de références aux sources consultées – sont les deux faces d'une même monnaie. Les renvois aux sources deviennent au fur et à mesure la technique essentielle de son écriture, de la justification de ce qui est dit. Le prestige de ses informateurs y joue évidemment un rôle de prime valeur, mais c'est aussi l'enquête même qui se voit placée en position d'autorité pour légitimer le récit.



## IV<sup>e</sup> partie

### LA RÉALITÉ HISTORIQUE ET LE RÉCIT CHRONIQUEUR

Force est de reconnaître, sans donner dans un scepticisme gratuit, qu'un récit historique n'offre pas une vérité inattaquable et surtout unique de la réalité historique. Cette notion, entrelardée dans le titre de notre travail, est effectivement au cœur de notre réflexion sur l'écriture historique de Jean Froissart. Après avoir étudié dans la première partie les déterminants et influences qui peuvent fonctionner comme vecteurs dans l'appréhension particulière de la réalité, et dans les deuxième et troisième parties la part du chroniqueur et de ses sources dans l'authentification du récit historique à travers un système de références censé appuyer la véridicité du propos, nous nous consacrerons plus proprement à la manière de se saisir de la réalité historique et d'en rendre compte. La construction de la réalité historique est surtout la déconstruction de la réalité et la reconstruction de celle-ci dans le récit historique. Aussi les questions qui vont guider notre étude sont-elles formulées par la recherche sur l'historiographie des quelques dernières décennies. Quel est le rôle de l'événement et comment celui-ci est-il accessible à l'historien? Comment le temps historique est-il restitué dans le récit? Comment construit-on la causalité de l'histoire? Ces questions générales seront dans un premier temps abordées dans une perspective théorique, puis ramenées à nos textes de Jean Froissart. Les problèmes d'ordre formel ainsi que les moyens narratifs représentent évidemment le deuxième aspect de la mise en récit de la réalité historique et de sa reconstruction textuelle. Ils seront étudiés dans les deux chapitres suivants de cette troisième partie avec une attention particulière portée à la notion de vérité dont une chronique se veut nécessairement être un véhicule.

## Chapitre I

### LA « RÉALITÉ HISTORIQUE »

La manière dont chaque société, ou même chaque communauté, inscrite dans un moment concret, traite son passé et le mode de rapport qu'elle instaure vis-à-vis du temps constitue un « régime d'historicité ».<sup>1</sup> La notion d'histoire, plus qu'embrasser simplement la dimension temporelle des moments qui se sont écoulés, définit les liens du passé au présent et au futur car c'est ainsi que le passé prend son sens – par sa réactualisation à travers la mémoire historique et par sa projection interprétative sur les événements à venir.<sup>2</sup> L'expérience de l'histoire dans les sociétés médiévale et moderne relève de la consonance entre le passé et le présent, étant inscrite dans une histoire du salut. Les multiples *translatio*, les reproductions des mêmes modèles, une faible conscience de l'anachronisme ou l'histoire sans historicité des chansons de gestes sont tous des phénomènes renvoyant à une conception du monde peu mobile, régi surtout par un temps cyclique.<sup>3</sup> La dimension diachronique n'est pas absente ; elle peut toutefois être intégrée dans une vision globalisante et cyclique à travers la marche inévitable de l'humanité vers le point de son départ, traversant au passage différents âges du monde.<sup>4</sup> Écrire l'histoire universelle, retracer les origines lointaines des peuples et nations, voilà les efforts les plus visibles de renouer à partir de la perspective actuelle avec le passé et se projeter dans le futur.<sup>5</sup>

Se saisir de l'histoire exige au Moyen Âge de pouvoir capter un vestige du moment passé qui se prolonge jusqu'au présent. Pour une histoire ancienne, il paraît important aux yeux des chroniqueurs médiévaux, ou même des auteurs de romans qui prétendent raconter l'histoire véridique, de construire le récit sur un élément de survie, un texte ou un objet retrouvé qui se porte témoin des choses passées.<sup>6</sup> Un livre perdu, et donc le récit authentique,

---

<sup>1</sup> François HARTOG, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris 2003, p. 19-20.

<sup>2</sup> Reinhart KOSELLECK, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris 1990, p. 9-13. Cf. aussi H.-W. GOETZ, « Die Gegenwart der Vergangenheit ».

<sup>3</sup> Pierre CHASTANG, « Le passé, le présent et l'écriture médiatrice », in : *Le passé à l'épreuve du présent : appropriations et usages du passé du Moyen Âge à la Renaissance*, éd. Pierre Chastang, Paris 2008, p. 7-12.

<sup>4</sup> Jean-Claude SCHMITT, *Les rythmes au Moyen Âge*, Paris 2016, p. 475-501.

<sup>5</sup> Cf. Hans-Werner GOETZ, « On the Universality of Universal History », in : *L'historiographie médiévale en Europe*, éd. Jean-Philippe Genet, Paris 1991, p. 248-261.

<sup>6</sup> M. OTTER, *Inventiones*, p. 21-57 : l'écriture du passé dans les monastères anglais du XII<sup>e</sup> siècle passe presque nécessairement par une découverte pour justifier *que* l'on écrit, et *ce que* l'on écrit.

assure le lien du présent avec le passé.<sup>7</sup> De même, des trouvailles archéologiques ou des tombeaux, jadis construits à la gloire des héros et disparus dans le tourbillon des événements, deviennent par l'intermédiaire de la mise en récit historique signes d'une réalité matérielle et authentique toujours réactualisée dans une commémoration de la prouesse.<sup>8</sup>

L'importance de ces « documents » pour la compréhension du temps passé est liée à la conception particulière de l'histoire qui est définie surtout comme un récit. Cette idée que nous retrouvons chez Aulu Gelle, est reprise et répétée tout au long de l'époque médiévale.<sup>9</sup> Certains historiens assimilent l'*historia* aux événements eux-mêmes. Ainsi, Isidore de Séville admet-il que « *historiae sunt res verae quae factae sunt* ». <sup>10</sup> Mais si la distinction entre les événements (*res gestae*) et le récit qui en est fait (*narratio rerum gestarum*) existe bel et bien,<sup>11</sup> il n'est pas articulé sur le même plan terminologique et conceptuel que nous ne le faisons aujourd'hui. Avant de se constituer en discipline, c'est-à-dire en notion englobant l'ensemble des choses qui se passent, « l'histoire » n'existait qu'au pluriel parce que le seul concept pensable était celui de la multitude des histoires particulières.<sup>12</sup>

Dans un des prologues du premier livre des *Chroniques*, celui qui est probablement le plus ancien, Jean Froissart évoque les images métaphoriques de l'édifice et du fleuve, qui sont les œuvres formées de composantes plus petites : « On dit et voirs est, que tout edifice est ouvré et maçonné, l'une pierre après l'autre, et toutes grosses rivieres sont faites et rassemblees de divers lieux et de pluseurs sourses, aussi les sciences sont faites et compilees et extraittes de pluseurs clerks, et ce que l'un ne scet, l'autre scet ». <sup>13</sup>

Michel Zink a rapproché cette conception « cumulative » de l'histoire exprimée dans l'ouverture des *Chroniques* des poèmes de Froissart où il se dépeint en attente de nouvelles qui ne manquent pas d'arriver chaque jour.<sup>14</sup> Et Froissart de rejoindre la notion isidorienne,

---

<sup>7</sup> C. LUCKEN – M.SEGUY, « L'invention de l'histoire », p. 10-12.

<sup>8</sup> Anne ROCHEBOUET, « Épitaphes et espace funéraire dans les récits de la chute de Troie. Entre „effet de vérité“ et construction d'un univers de fiction », in : *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge. Contraintes génériques et contraintes documentaires*, p. 115-129.

<sup>9</sup> B. GUENEE, *Histoire et culture historique*, p. 18.

<sup>10</sup> Cité par B. GUENEE, *Histoire et culture historique*, p. 38, n. 5.

<sup>11</sup> H.-W. GOETZ, « Die Gegenwart der Vergangenheit », p. 62.

<sup>12</sup> Reinhart KOSELLECK, *L'expérience de l'histoire*, Paris 1997, p. 20-21. L'auteur renvoie évidemment aux mots allemands die *Geschicht* et depuis le XV<sup>e</sup> siècle die *Geschichten* avant qu'ils ne deviennent au XVIII<sup>e</sup> siècle die *Geschichte*, mais le concept est applicable à d'autres zones linguistiques. Il accentue également le lien actuel entre les mots qui désignent tout aussi bien *ce qui s'est passé* que *le récit de ce qui s'est passé*.

<sup>13</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 1v.

<sup>14</sup> « Je quide et croi, et s'est mes dis//(Ensi l'ai je veü toutdis)//Qu'il n'est onques jours qui ajourne, //Soit qu'on travelle ou qu'on sejourne, //Qu'on s'esbanoie ou qu'on revele, //Qu'on n'ot dire aucune nouvelle », *Temple d'honneur*, in : J. FROISSART, *Dits et débats*, p. 91, v. 1-10. Voir aussi M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 43-48.

qu'il n'existe pas une « *historia* » universelle mais seulement des « *historiae* » particulières. L'idée de rassemblement formulée dans le prologue des *Chroniques* à l'aide du langage métaphorique signale que l'écriture de l'histoire n'est pas comprise comme une simple succession des événements dans le temps – événements qui se dérouleraient de manière linéaire. Comme l'a montré Michel Zink, l'idée que Froissart se fait du savoir est celle de collection à la base d'une représentation plus spatiale que temporelle.<sup>15</sup> C'est pourquoi il choisit de déclarer dans cette ouverture de sa grande matière que « rien n'est qui ne soit sceu, ou loing ou pres... ».<sup>16</sup> La focalisation ici n'est pas celle d'un auteur qui relie par un axe unidirectionnel tout ce qui se trouve entre un point précis du passé et le présent de son écriture. C'est davantage un espace – un espace de l'écriture – que le chroniqueur parcourt à travers ses souvenirs ou à travers ses informateurs, et dont les différentes couches temporelles se découvrent selon une logique résolument narrative, et non chronologique.

Dans cette première partie, nous nous proposons d'explorer le rapport du chroniqueur envers la « réalité historique ». Nos catégories formulées sur la base des théorisations modernes des liens entre le « réel », les possibilités de l'approcher et finalement ses mises en récit ne reflètent en rien la pensée sur l'historiographie au Moyen Âge. Et pourtant, nous croyons que les notions de « l'événement », de l'intrigue narrative et de la (re)construction des causalités peuvent nous fournir un outil pour la réflexion sur la façon dont Froissart (ou d'autres chroniqueurs médiévaux) comprend le monde qu'il veut transformer et transforme effectivement en texte.

### L'événement et la matière

Lorsque Reinhard Koselleck réfléchit sur la constitution de l'histoire en tant que discipline moderne, il retrace les antécédents de l'actuel terme *Geschichte* : c'est l'expression *gesciht* ou *geschiht* qui signifie « événement », « ce qui advient ».<sup>17</sup> Ainsi, la notion de l'événement est-elle au cœur même de ce qui constitue le champ de la culture historique.<sup>18</sup> Nous avons déjà dit que l'historiographie médiévale se définit comme le récit des

---

<sup>15</sup> M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 46-47.

<sup>16</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 1v.

<sup>17</sup> R. KOSELLECK, *L'expérience de l'histoire*, p. 20.

<sup>18</sup> Cf. François DOSSE, *Renaissance de l'événement*, Paris 2010, p. 1-12.

événements, qu'elle appelle *gesta, eventus, incidentia*.<sup>19</sup> Les historiens de la langue française se servent le plus souvent du mot « advenues ». Mais de quoi s'agit-il précisément ?

Le concept d'événement a été repensé suite aux impulsions structuralistes, dans un mouvement de problématisation nouvelle des rapports entre réalité historique et récit historique. Certains penseurs ont postulé que la réalité n'est pas naturellement dissécable en « événements », unités closes dotées d'un sens particulier et évident.<sup>20</sup> En effet, les événements n'existent pas dans un mode objectif, ils sont un découpage opéré dans la réalité,<sup>21</sup> un travail de construction mentale qui impose un ordre et un sens à ce qui ne serait qu'une suite d'impressions.<sup>22</sup>

Celle-ci, constituée de séquences de faits, n'est en effet abordable qu'avec une grande portion d'arbitraire. Prenons l'exemple d'une thématique qui nous est proche. La bataille de Crécy peut sans doute être considérée comme un événement. La participation de Jean de Luxembourg à cette bataille est-elle un événement à l'intérieur d'un autre? La fixation des rênes de son cheval à ceux de ses compagnons pour ne pas perdre le roi aveugle dans la mêlée en est-elle un autre événement emboîté? Et nous pourrions continuer ainsi jusqu'à une sorte de « microévénements » qui auraient pu d'une manière ou d'une autre déterminer le déroulement de la bataille et de la guerre de Cent ans, mais dont nous n'arrivons pas à identifier l'influence. Car il n'existe pas « de fait historique élémentaire », seulement un gouffre infinitésimal.<sup>23</sup>

Dans cette perspective, l'opération première de l'historien est de construire l'événement, d'organiser le devenir en faits descriptibles qui se sont inscrits de façon concrète dans le temps, ayant un commencement et une fin. L'organisation du cours de l'histoire en unités porteuses d'un sens relève donc de l'échelle et de la perspective que nous utilisons dans notre « lecture ». Paul Veyne parle de « l'intrigue » qui suppose que le regard

---

<sup>19</sup> Cf. Hans-Werner GOETZ, *Geschichtsschreibung und Geschichtsbewußtsein im hohen Mittelalter*, Berlin 1999, p. 135 ; ou encore Monique PAULMIER-FOUCART – Marie-Christine DUCHENNE, « La matière de l'histoire selon Vincent de Beauvais : les titres des chapitres du *Speculum Historiale* », in : *Saint-Denis et la Royauté : études offertes à Bernard Guenée*, éd. Françoise Autrand – Claude Gauvard – Jean-Marie Moeglin, Paris 1999, p. 405-420, particulièrement p. 415.

<sup>20</sup> Cf. Louis MINK, « Narrative Form as a Cognitive Instrument », in : *The Writing of History. Literary Form and Historical Understanding*, éd. Robert Canary – Henry Kozicki, Madison 1978, p. 129-149, ici p. 147.

<sup>21</sup> P. VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, p. 57.

<sup>22</sup> « Events are not automatically evident features of our experience : they are mental constructions – products of the organizational mental labour by which we impose order and meaning on what would otherwise be the ceaseless, senseless and bewildering flow of our impressions and perceptions », Geoffrey CUBITT, *History and memory*, Manchester 2007, p. 83.

<sup>23</sup> P. VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, p. 53.

que l'historien jette sur la réalité est biaisé par une optique consciemment définie.<sup>24</sup> La reconstitution de l'événement et des événements en série chargée de sens et ouverte à l'explication est donc une appréhension concrète de la réalité. Mais un pas de géant sépare encore cette appréhension de l'opération inhérente à l'histoire de la reconstruction narrative des faits. Hayden White, Gérard Genette, Paul Ricoeur ont tous insisté sur l'écart qui sépare la réalité reconstruite textuellement de celle que l'on a voulu aborder. Armés de ces postulats, essayons de voir quelle signification Froissart assigne aux événements, comment il y accède et finalement comment il s'en saisit pour créer son récit et ainsi reconstruire les événements dans le texte.

*Qu'est l'événement et comment est-il accessible au chroniqueur?*

Une première notion que nous devons aborder est celle de « l'aventure ». Le mot revient dans le texte des *Chroniques* bien plus fréquemment que l'expression « advenu ». Un parcours dans le premier livre révèle qu'elle se lie le plus souvent au contexte des combats. Si nous regardons le récit de la bataille de Crécy, le mot y est employé plusieurs fois : d'abord en référence au déroulement défavorable pour l'armée française (« se li [à Philippe VI] fu dit environ soleil esconsant li mesaventure et li pestilence qui estoitavenus sus ses gens et se n'y avoit point de remede de nul recouvrier »<sup>25</sup>), ensuite en référence aux destins individuels des combattants<sup>26</sup> ou encore pour signaler la fortune des Anglais (« si poés bien croire qu'il furent en grant joie et en grant repos de coer pour la belle aventure qui avenue leur estoit »<sup>27</sup>). Le siège de Calais ouvrit selon le chroniqueur l'espace à une multitude d'aventures : « Et y avenoit souvent tout plain d'aventures et d'encontres aventureulx dont li ung perdoient et li autre gaegnoient, ensi que **telles aventures aviennent** en si faittez guerrez et en telx sieges ».<sup>28</sup> Et une même expression caractérise le déroulement de la bataille de Poitiers.<sup>29</sup>

Si les mots « aventures » ou « advenus » désignent dans les passages cités soit la bataille en tant que telle, ou plutôt la fortune dans une bataille, soit les faits d'armes

---

<sup>24</sup> Ibidem, p. 51 et sqq.

<sup>25</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 21.

<sup>26</sup> Ibidem, p. 22, 25 (« si lor compterent lor aventure »)

<sup>27</sup> Ibidem, p. 24.

<sup>28</sup> Ibidem, p. 29-30. Cf. aussi ibidem, p. 41.

<sup>29</sup> « Au voir dire, à celle bataille qui fu assé priés de Poitiers es camps de Maupetrui, peurent bien advenir pluisseurs belles aventures et grans fés d'armes qui ne vinrent mies tout à congissance... ». Ibidem, p. 116 ; voir aussi ibidem, p. 112).

particuliers, ils peuvent aussi servir à désigner des événements qui, tout en restant liés à la guerre, se voient chargés d'un sens plus général. Ainsi, lorsque Froissart annonce le récit des campagnes du duc de Lancastre et du prince de Galles en France en 1355, il dit : « Et parlerons de **aucunez avenues** qui avinrent en celle saison où royaume de Franche, qui durement le greverent et afoiblirent ».<sup>30</sup> De même, quand il anticipe les ravages des Grandes Compagnies après la bataille de Poitiers ainsi que l'orage de la *jacquerie* : « Or, vous lairons à parler dou roy d'Engleterre et dou roy d'Escoce ; et vous parlerons des **avenues** dou royaume de Franche et des grans merveilles et oribletez qui y avinrent, entroes que li roys Jehan fu prisounniers en Engleterre ».<sup>31</sup> Et nous pourrions citer d'autres exemples.<sup>32</sup> Le lien étroit entre le sens générique de « ce qui se passe » de l'expression « avenues » et le contexte guerrier est bien articulé dans la situation où le chroniqueur traite des combats « as lointaines marches » après le recommencement de la guerre et la mort de John Chandos (1370) : « Or revenrons nous as avenues de Poitou et de Saintongne et des lointaines marches car les guerres y estoient plus fortes et plus rade c'ailleurs ».<sup>33</sup>

Tous les exemples que nous avons trouvés dans le ms. d'Amiens montrent que Froissart recourt à ces expressions dans des situations relevant de la densité ou richesse événementielle. Pour notre chroniqueur, qui veut raconter des faits d'armes, cette richesse se trouve naturellement là où la situation historique permet une concentration de toutes sortes d'exploits militaires. Le sémantisme du mot « aventure » s'inscrit parfaitement dans l'univers des héros chevaleresques qui peuplent les *Chroniques* (et surtout le premier livre).<sup>34</sup> Froissart puise en effet dans la longue tradition de la matière arthurienne qui met en scène des héros en quête de l'aventure. La rencontre avec l'inattendu, le dépassement des obstacles extérieurs et des limites propres (souvent morales) forgent, cisellent et définissent dans l'univers romanesque les chevaliers visant à la perfection.<sup>35</sup> Chez Froissart, nous retrouvons certains échos de cette signification. La prouesse se manifeste par la quête d'aventures

---

<sup>30</sup> Ibidem, p. 73.

<sup>31</sup> Ibidem, p. 132

<sup>32</sup> « Si comme nous avons parlé ung grant tamps des besoingnes et des avenues qui avinrent adont en Ango... ». *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 4, p. 5 ; cf. aussi ibidem, p. 105 ; aussi dans le livre II, *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 138, 170 etc.

<sup>33</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 4, p. 71.

<sup>34</sup> Cf. Sylvie MEYER, « Des sens d'aventure au sens de l'aventure : essai de redéfinition lexicale et littéraire (XII<sup>e</sup> siècle) », *Cahiers de civilisation médiévale* 56, 2013, p. 365-380 qui analyse les différents sens et champs sémantiques du mot « aventure » (dans la littérature du XII<sup>e</sup> et à la limite du XIII<sup>e</sup> siècle).

<sup>35</sup> Cf. Michèle GALLY, « L'avenir du héros médiéval : entre élection et aventure », *Nouvelle revue du XVI<sup>e</sup> siècle* 21, 2003, p. 89-106 qui analyse la structure temporelle ouverts des récits où la quête est au centre de l'action : « L'errance d'un héros énigmatique à lui-même est aux autres est lourde de tous les possibles. Elle incite à la réflexion, à la curiosité, à la fantaisie de la merveille » (p. 105).

armées.<sup>36</sup> L'attente de l'aventure n'est plus une invitation au voyage dans le monde du merveilleux mais elle s'impose comme un mouvement des déterminismes extérieurs : « Cil [prince de Galles] respondi que c'estoit son entente de [...] attendre ses ennemis qui le queroient et ossi l'aventure ».<sup>37</sup> En effet, la notion d'aventure comporte la dimension de l'imprévu, de la fortune qui joue sur les destins des hommes et sur les cours des événements.

Le vocabulaire qui désigne de façon générique la réalité historique donc Froissart veut traiter ne s'épuise pas avec l'expression advenu/aventure dont le sens, comme nous venons de le voir, n'est pas neutre. C'est aussi l'expression « besogne » qui revient dans les contextes guerriers et autres.<sup>38</sup> Mais la notion de première importance pour l'écriture médiévale reste celle de « la matière ». Dans le domaine de la production littéraire médiévale, elle fait suite à la fameuse distinction de Jean Bodel entre la matière de France, de Bretagne et de Rome assimilée à la « thématique ».<sup>39</sup> Le choix d'une matière particulière pouvait donc jouer sur la véridicité de l'histoire puisque la matière arthurienne, c'est-à-dire celle de Bretagne, était souvent associée à la *fabula*.<sup>40</sup> Mais la matière pouvait aussi être pensée en termes aristotéliens comme un chaos primitif dont devait naître la forme.<sup>41</sup> « La matière, en effet, relève du brut, du non dégrossi, du rude, comme la terre ».<sup>42</sup> D'où l'image de l'écrivain comme forgeron qui donne forme à la substance amorphe à la manière de la nature créatrice évoquée par Alain de Lille, Jean de Meung ou Guillaume Machaut.<sup>43</sup>

---

<sup>36</sup> « Dont, sus celle entente, il s'en vinrent tout flotant les bendes de Normendie et querant les aventures. Et passèrent devant Chierebourcq, mais riens n'y trouvèrent... », *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 71 ; « Quant il furent us les camps, li sires de Brimeu et si enfant, encviron trente lances, issirent hors de la route le signeur de Couchi, enssi que cil qui desiroient les armes et qui demandoient aventures », *Ibidem*, p. 248 ou encore un beau texte que Kervyn a publié parmi les variantes : « aucuns compaignons qui s'aventuroient folement, tant pour honneur acquerre comme pour gaingnier et trouver adventures », *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 9, p. 137.

<sup>37</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 94.

<sup>38</sup> Par ex. « Or retournerons aux besongnes de Portingal », *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 237.

<sup>39</sup> Jean BODEL, *Chanson des Saisnes*, éd. Anette Brasseur, Genève 1989, p. 2, v. 6-11 : « N'en sont que trois materes a nul home vivant//De France et de Bretagne et de Ronme la grant//Ne de ces trois materes n'i a nule samblant//Li conte de Bretagne si sont vain et plaisant//Et cil de Ronme sage et de sens aprendant//Cil de France sont voir chascun jour aparant ». Voir aussi R. TRAXLER, *Disjointures – conjointures*, p. 9-47.

<sup>40</sup> Cf. Claudio GALDERISI, « Vers et prose en Moyen Âge », in : *Histoire de la France littéraire, t. 1 : Naissances, Renaissances. Moyen Âge – XVI<sup>e</sup> siècle*, éd. Frank Lestringant – Michel Zink, Paris 2006, p. 745-766, ici p. 754-755.

<sup>41</sup> Jacqueline CERQUIGLINI-TOULET, *La couleur de la mélancolie. La fréquentation des livres au XIV<sup>e</sup> siècle, 1300-1415*, Paris 1993, p. 69-73.

<sup>42</sup> J. CERQUIGLINI-TOULET, *La couleur de la mélancolie*, p. 70-71.

<sup>43</sup> Dans le prologue du livre IV, Froissart déclare : « me suis de novel resveilliés et entrés dedens ma forge pour ouvrer et forgier en la haulte et noble matiere » et « en labourant et ouvrant sur ceste matiere je me habilitte et delitte », *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 7, 8 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 1, 3) ; cf. M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 37 et sqq. ; IDEM, « Froissart dans sa forge ».



Si nous réfléchissons à la transposition de la « matière » dans l'écriture historique de Jean Froissart, nous pourrions l'assimiler à « l'intrigue » dont parle Paul Veyne. Il ne s'agit plus de réécrire l'histoire ancienne, de la chute de Troie ou de la grandeur de Rome, ni de la gloire des rois de jadis, de Charlemagne ou d'Arthur, quoique l'on en trouve des échos dans ses textes.<sup>44</sup> C'est la réalité historique récente dont Froissart veut traiter et sa matière est un regard orienté sur une tranche événementielle concrète de cette réalité. Ainsi distingue-t-il la « principale matière » des *Chroniques* et ensuite les matières qu'on pourrait appeler « latérales ». La première est définie au commencement du livre I, même si l'on y observe une certaine évolution. Le ms. d'Amiens se propose d'enregistrer dans une mémoire perpétuelle « li grant fait d'armes qui par les guerres de Franche et d'Engleterre sont avenu »,<sup>45</sup> et les rédactions B et de Rome élargissent l'horizon du conflit aux alliés des deux royaumes : « les grans merveilles et li biau fait d'armes qui sont avenu par les grans guerres de France et d'Engleterre et des royaumes voisins ». <sup>46</sup> Il ne s'agit certainement pas d'un élargissement de la matière qui aurait manqué dans le ms. d'Amiens, qui se consacre, tout aussi bien que les rédactions postérieures, aux affaires d'Écosse ou de Castille ; c'est plutôt une formulation plus précise que nous retrouvons dans les prologues plus tardifs. William Kibler considère que Froissart n'avait que deux grandes préoccupations dans son écriture, qu'il répartissait en fonction du genre – les armes, dont il traitait dans les *Chroniques*, et l'amour, qui fournissant la matière à sa poésie, à part les le *Dit dou florin* et le *Débat dou cheval et dou levrier*, ajoute-t-il.<sup>47</sup> Cette distinction n'est peut-être pas parfaitement précise, car où faudrait-il situer dans ce système le roman *Méliador*? Toujours est-il que les « armes » forment effectivement cette portion de la réalité que le chroniqueur hennuyer souhaite retracer et mettre par écrit et qu'il appelle « grande et noble matière ». <sup>48</sup> Ce n'est pas l'histoire d'un roi comme la formulait Jean le Bel.<sup>49</sup> Si les deux récits, celui de Jean le Bel et celui de Jean Froissart, se superposent largement, la matière en est définie tout autrement. Le

---

<sup>44</sup> La notion de réécriture de cette matière ancienne est tout à fait essentielle à la culture historique et littéraire du Moyen Âge. La littérature sur le sujet est énorme, nous signalerons seulement la réflexion de Jean-Jacques VINCENSINI, « Transfert des cultures et art narratif médiéval. Les enjeux de la translation », in : *Translatio médiévale*, éd. Claudio Galderisi, Paris 2000, p. 215-230 et l'introduction de Dominique Boutet à l'ouvrage *Palimpsestes épiques. Réécritures et interférences génériques*, p. 7-10.

<sup>45</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 1.

<sup>46</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 1. *Chroniques, ms. de Rome*, p. 35 : « les grans merveilles et li biau fait d'armes, liquel sont avenu par les gerres de France et d'Engleterre et des roiaulmes voisins, conjoins et ahers avoecques euls ».

<sup>47</sup> W. KIBLER, « Self-delusion in Froissart's *Espinette amoureuse* », p. 79.

<sup>48</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 6.

<sup>49</sup> « Qui veult lire et ouir la vraye hystoire du proeu et gentil roy Edowart », *Chronique de Jean le Bel*, t. 1, p. 1.

successeur du Liégeois replace la notion de la prouesse du roi Édouard pour la situer au cœur de sa quête historiographique. Mais son intrigue, c'est la prouesse manifestée au cours du conflit que nous appelons guerre de Cent ans. Cette délimitation, le ms. d'Amiens ne l'articule pas encore, mais dans les prologues des rédactions B et de Rome, elle est admirablement exprimée par le motif de la *translatio*.<sup>50</sup> Puisque, selon le chroniqueur, la Prouesse effectua le chemin jusqu'en Angleterre, il ne relève plus de l'arbitraire de traiter de toutes les guerres où les Anglais s'engagèrent. Son intrigue est donc parfaitement justifiée.

D'autres matières lui viennent au fil de l'écriture et de ses enquêtes, constituant ainsi des digressions plus ou moins longues. La méthode d'entrelacement permet effectivement de broder le récit sur plusieurs événements simultanément et ces transitions sont très souvent marquées par le narrateur justement comme un changement de la matière.<sup>51</sup> Certaines de ces expressions sont un peu curieuses, car elles ne signalent pas une transition entre les sujets : « Or revenons à le matere dont nous parlions maintenant ». <sup>52</sup> En dehors d'articuler le récit sur le plan thématique, ces commentaires permettent d'identifier une sorte de hiérarchie des matières. « La principale matière » est mentionnée assez souvent et parfois explicitement définie : « Nous nous souffrerons à parler pour le present du joenne roy de Secille et parlerons des besoingnes de France, car c'est nostre principale matiere ». <sup>53</sup> Mais un certain glissement dans ce qui est considéré et présenté comme tel se fait voir dans les *Chroniques*, surtout dans le livre III. Dans le prologue, Froissart se vante d'être toujours bien pourvu en sens et en mémoire pour « estre informé touchant à ma principal matiere ». <sup>54</sup> Mais puisqu'il est en train de décrire sa décision de se rendre à la cour de Gaston III, il est clair que son voyage en Béarn n'est pas une excursion digressive mais une quête de témoignages sur la guerre franco-anglaise. Et lorsqu'il se consacre à l'exposition des affaires ibériques, il déclare : « mais vueil parler du siege de Lescebonne et du roy d'Espagne, pour revenirà mes matieres ». <sup>55</sup> La guerre entre le royaume de Castille et de Portugal est donc enchâssée dans le

---

<sup>50</sup> J.-M. MOEGLIN, « Froissart, le métier d'historien », p. 434-437.

<sup>51</sup> Par exemple « dont nous souffrerons ung petit à parler de eulx et parlerons des matieres devant proposees », *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 375 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 165). De telles expressions sont très fréquentes, cf. aussi M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 49-61.

<sup>52</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 1, p. 177.

<sup>53</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 28 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 30). Nous retrouvons cette même tournure dans l'édition de Kervyn : « Nous nous souffrirons pour le présent à parler du duc de Bretagne et de messire Olivier de Clichon et de leur guerre, et retournerons aux besongnes de France et d'Angleterre ensieuvant nostre principale matière », *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 108 alors que le ms. de Bruxelles coupe la dernière phrase : « retournerons aux besoingnes de France et d'Angleterre », *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 336.

<sup>54</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 2.

<sup>55</sup> *Ibidem*, p. 124.

grand conflit, et cela par l'intermédiaire de la participation directe ou indirecte de la France et de l'Angleterre.<sup>56</sup>

Vers la fin du premier livre, Froissart s'adonne à la description de la nouvelle campagne anglaise préparée au printemps 1372 et qui devait être menée par le duc de Lancastre et le comte de Cambridge.<sup>57</sup> En réalité, les opérations, qui devaient être concentrées en Bretagne, devaient être dirigées par le roi en personne, alors que Jean de Gand le plus probablement planifiait d'envahir cette même année la Castille et revendiquer son droit au trône.<sup>58</sup> Mais les imprécisions du récit nous importent peu. Ce qui est plus intéressant est que Froissart rappelle à cette occasion que les Anglais comptaient sur le soutien de leurs alliés continentaux, les duchés de Gueldre et de Juliers. Mais les conséquences de la bataille de Baesweiler, ayant eu lieu à l'été 1371, rendirent un engagement quelconque impossible. En effet, le duc Édouard de Gueldre mort, le trône fut – dans la version froissartienne – disputé par ses deux sœurs.<sup>59</sup> Quant au duc de Juliers, il dut faire face aux menaces de l'empereur Charles de Luxembourg à cause de l'emprisonnement de son frère Venceslas. Toutes ces relations et intérêts politiques particuliers de la région relevant de l'Empire sont mentionnées très succinctement et Froissart d'ajouter : « ...de laquelle matere je me voeil partir assés briefment pour tant que **elle ne touce de riens à notre histoire des rois**, fors tant que li Englès furent moult courouchiés de la mort de monseigneur Edowart car au voir dire c'estoit chils de par decha le mer qui plus les pooit valloir et aidier ».<sup>60</sup>

Froissart se permet donc une petite digression mais les informations qu'il apporte n'ont de valeur que dans la mesure où elles jettent de la lumière sur les affaires de plus grande portée – l'empêchement de la chevauchée planifiée pour la saison par Édouard III. C'est « l'histoire des rois » qui marque la ligne des événements, ou bien de leur choix par le chroniqueur. En outre, nous rejoignons ici le problème des déterminants qui participent à l'écriture historique de Jean Froissart. Dans le chapitre sur les mécènes de Froissart, nous avons démontré sur la base d'une analyse textuelle que ses choix de matière ne sont pas conduits pas ses rapports avec les seigneurs dont il tirait un soutien divers. Là aussi, les

---

<sup>56</sup> « Nous nous soufferons à parler de toutes telles narracions et retournerons à nostre principale matiere et hystoire d'Espaigne et de Portingal et des royaumes aussi de France et d'Engleterre », Ibidem, p. 232.

<sup>57</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 4, p. 165.

<sup>58</sup> J. SUMPTION, *The Hundred Years War III*, p. 121 et sqq.

<sup>59</sup> Après la mort d'Édouard de Gueldre, son frère aîné Renaud remonta sur le trône ducal mais mourut quelques mois plus tard. Après, la Gueldre fut effectivement en proie aux disputes entre Mathilde de Gueldre, épouse de Jean de Blois, et Marie de Gueldre, mariée à Guillaume VI de Juliers. Cf. Matthias BÖCK, *Herzöge und Konflikt. Das spätmittelalterliche Herzogtum Geldern im Spannungsfeld von Dynastie, ständischen Kräften und territorialer Konkurrenz (1339-1543)*, Geldern 2013, p. 201-220.

<sup>60</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 4. p. 165-166.

affaires qui concernent à la fois le duc Venceslas de Brabant et le comté de Blois (quoiqu'encore tenu par le frère aîné de Gui), sont d'un second ordre par rapport à la matière principale définie au début des *Chroniques*. Seulement les événements qui s'y rapportent ont le droit d'y être insérés. Nous y voyons parfaitement quel aspect est déterminant pour les choix narratifs qu'opère le chroniqueur lorsqu'il organise sa matière pour en faire le récit. Or, il n'est pas nécessaire de souligner que l'attitude du chroniqueur vis-à-vis de ce qui mérite d'être mis en mémoire subit une évolution au cours des *Chroniques* et nous aurons plus loin dans ce chapitre l'occasion de voir le traitement bien différent de ce même épisode dans le livre III.

Nous avons dit que « la matière » peut être définie comme une thématique, comme un ensemble de motifs et de structures du récit qui sont en quelque sorte toutes prêtes pour le travail d'innovation – « faire du neuf avec de l'ancien », pour reprendre la formule des éditeurs de l'ouvrage *Auctor et Auctoritas* qui désignent ainsi une section d'études consacrées aux phénomènes de remplois.<sup>61</sup> Chez Froissart, nous observons assez souvent l'assimilation de l'expression non seulement à une grande tranche de la réalité (par exemple l'ensemble des événements qui forment la guerre de Cent ans), mais à une histoire concrète. Les deux mots, « histoire » et « matière » sont d'ailleurs parfois utilisés à côté pour marquer un lien très proche. Dans l'introduction aux guerres bretonnes du premier livre, Froissart déclare suivre « juste et vraie histoire » et « la vraie matere ».<sup>62</sup> De même : « Or voeil je retourner à l'istore de Breitaigne [...]. Vous savés bien en quel point je laissai le matere ».<sup>63</sup> Dans l'entretien avec Espan de Lion au début du livre III, cette expression revient constamment pour désigner un ensemble d'événements dans un rapport causal. « Sy vous pryte, recorder m'en la matiere », s'exclame Froissart à l'adresse de son compagnon.<sup>64</sup> Mais la « matière » peut tout aussi bien signifier le récit d'une histoire : « Et se toutes lez aventures qui avinrent devant le Riolle, le siege durant, je vous volloie recorder, trop eslongeroie ma matere ».<sup>65</sup>

Les deux significations du mot « matière » que nous venons de voir renvoient très précisément aux deux niveaux du travail de l'historien qui consiste d'une part à rassembler les matériaux et d'autre part à les organiser dans un récit cohérent. Or, les deux phases de ce processus historiographique sont exprimées à travers le mot matière. Froissart se décrit en

---

<sup>61</sup> *Auctor et auctoritas*, p. 217.

<sup>62</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 2, p. 96.

<sup>63</sup> *Ibidem*, p. 196.

<sup>64</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 35, de même p. 48, 60 (« la matiere je la vous diray »), 63 (« la matiere en est trop longue ») etc.

<sup>65</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 2, p. 337.

train de *poursuivre* sa matière lorsqu'il se met en route en vue de collecter des témoignages,<sup>66</sup> désireux de parcourir « la plus grant partie de la crestinneté » pour « veriffier et justefier toutes mes matieres ».<sup>67</sup> Il promet également « faire de tout juste narracion »,<sup>68</sup> et d'éclaircir « par bel langaige tout ce dont je fus adont infourmé pour rengrossier nostre matiere ».<sup>69</sup> Expliquer amplement, raconter largement est la voie prônée par Froissart puisqu'elle permet « d'ataindre le juste matere et parler de tout vivement ».<sup>70</sup> Au moment où le duc de Lancastre écoute le récit de Lourenço Fogaça sur les événements en Portugal menant à la bataille d'Aljubarrota, le duc l'incite à continuer « pour ung temps que la matiere dont il parloit li touchoit, car il vouloit venir jusques au fons de toutes ces querelles ».<sup>71</sup>

George Diller a fait ce commentaire que, rarement, une chronique laisse autant que Froissart transparâître son « je » de celui qui organise sa matière.<sup>72</sup> Mais si la mise en « ordonnance » des événements implique un travail créateur très fouillé de la part du chroniqueur,<sup>73</sup> la matière est d'un autre côté présentée comme si elle s'imposait de son propre gré. L'expression « la matière le requiert » est en effet très fréquente.<sup>74</sup> Et parfois, elle semble véritablement entrer dans la structuration du récit comme une figure personnifiée : « car la matiere le desire, qui **veult** aussi bien parler de l'un comme de l'autre ».<sup>75</sup> Ou bien : « La matiere estoit telle et si grande que elle desiroit bien et demandoit à estre deparlee en pluseurs et diverses manieres »,<sup>76</sup> commente Froissart à propos de l'affaire de Pierre Craon qu'il désigne d'ailleurs comme « matiere de messire Pierre de Craon ».<sup>77</sup> Cette fiction du désir ou de la volonté de la matière n'est pas sans conséquences pour la compréhension du texte, voire le concept de l'écriture historique en tant que telle. En effet, elle a le mérite de

<sup>66</sup> « ... je ne vouloie mies sejourner de non poursuivre ma matiere », *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 2.

<sup>67</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 8 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 2).

<sup>68</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 124. Kervyn propose la leçon : « de tout faire juste narration et **couchier par ordre** les advenues et incidens de temps en temps », *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 11, p. 137.

<sup>69</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 3.

<sup>70</sup> *Chroniques*, *ms. d'Amiens*, t. 3, p. 311.

<sup>71</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 261.

<sup>72</sup> G. DILLER, *Attitudes chevaleresques*, p. 29 et sqq.

<sup>73</sup> Signalons que Lucien FOULET, « Ordonnance », *Romania* 67, 1942-1943, p. 145-216 a analysé les emplois divers de ce mot en concluant que si l'on peut le trouver chez ses contemporains, nul autre ne sut lui insuffler autant de couleurs. Toujours est-il que Lucien Foulet s'intéresse surtout aux applications dans différentes réalités historiques sans l'étudier en rapport avec l'écriture.

<sup>74</sup> À titre d'exemple : « Or me tairay ung petit dez besoingnes d'Engleterre et d'escoce et revenray au noble roy Charlon de Franche car li matere le requiert », *Chroniques*, *ms. d'Amiens*, t. 1, p. 97, ou encore *ibidem*, t. 2, p. 253, « si comme je vous recorderay tempement en l'istoire, mais autant bien fault-il parler de France comme d'Angleterre, quant la matiere le requiert », *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 220.

<sup>75</sup> *Ibidem*, p. 18.

<sup>76</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 297 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 48).

<sup>77</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 289, (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 34).

créer l'illusion de l'objectivité de cette histoire qui existe dans une forme concrète, inscrite quelque part dans le passé, ayant son caractère et sa complexité, qui se révéleront lorsqu'elle sera dûment racontée.

Selon les postulats poststructuralistes, l'événement, puisqu'il n'existe pas objectivement dans le sens d'une unité définie et stable, n'est pas saisissable directement. Il l'est, selon Paul Veyne, seulement incomplètement et à travers des documents ou des témoignages, donc à travers des traces.<sup>78</sup> Sans partager l'idée de la non-existence de l'événement comme une entité ontologique, Froissart est conscient qu'il n'est guère possible de rendre compte de la complexité de la réalité, surtout lorsqu'elle se condense en un événement aussi complexe et à si multiples facettes qu'une bataille. Son commentaire inséré au milieu du récit de la bataille de Crécy en dit long :

« On ne vous poet mies dire ne recorder de tous chiaux qui là furent, quel aventure il eurent ne coumment il se combatirent chil qui y demorerent ne coumment cil s'em partirent qui se sauverent car trop y fauroit de raisons et de parolez. ».<sup>79</sup>

Froissart insiste ici sur l'impossibilité de raconter l'ensemble des choses qui constituent l'événement de la bataille de Crécy puisque, foncièrement, il faudrait raconter toutes les aventures individuelles.<sup>80</sup> Un tel récit appelle d'abord une exposition minutieuse des actions singulières mais qui n'est pas possible : « trop y fauroit de raisons ». La première difficulté se situe donc du côté de la *diegesis*. Mais un deuxième problème tient évidemment à la perspective limitée de ses sources dont il est bien conscient, comme il le montre dans un commentaire de la bataille dans la version B.<sup>81</sup> Aussi le ms. de Rome met-il en évidence la difficulté de connaître le sort des combattants, notamment de ceux qui était du côté des vaincus et plus encore de ceux qui trouvèrent la mort dans le combat.<sup>82</sup>

L'analyse comparée de ces différents textes laisse voir une tendance à l'amplification du récit de la bataille de Crécy dans la rédaction B par rapport au ms. d'Amiens. Ce caractère

---

<sup>78</sup> Paul VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, p. 15.

<sup>79</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 22.

<sup>80</sup> Cf. *ibidem*, p. 113 : « On ne vous pouroit ne saroit nullement recorder tous les fés d'armes et les merveilleuses aventures qui là advinrent à pluisseurs chevaliers et escuiers ».

<sup>81</sup> « il n'est nuls homs, tant fust présens à celle journée, ne eüst bon loisir d'aviser et imaginer toute la besongne ensi que elle ala, qui en seuist, ne peüst imaginer, ne recorder le vérité », *Chroniques*, éd. SHF, t. 3, p. 174.

<sup>82</sup> « Mauvaisement on puet sçavoir comment chil se combatirent, qui la furent mort... », *Chroniques, ms. de Rome*, p. 734 ; « mais en tels choses on en puet mieuls sçavoir la verité par les victorieus que par les desconfis, car il ont plus grantloisir et l'avis plus atempré, et plus grant entente il mettent au regarder ne font li fuiant », *ibidem*, p. 735.

cumulatif n'est pas entièrement abandonné dans le ms. de Rome mais restreint au profit d'une meilleure cohérence narrative.<sup>83</sup> Chacun de ces deux récits apportent une série de nouveaux détails à l'hypotexte contenu dans le ms. d'Amiens, plus largement dépendant de la version de Jean le Bel. Il est probable que Froissart, après avoir rédigé son premier texte, eut la chance de rassembler des témoignages supplémentaires sur la rencontre, qui ainsi enrichirent le récit dans les reprises ultérieures (même s'il identifie explicitement seulement John Chandos et Bartholomew Burghersh dans le ms. de Rome).<sup>84</sup> Et pourtant, une plus grande opulence de ces épisodes est dans une grande mesure due à son propre travail d'élaboration narrative. Sa contribution interprétative ne doit pas être sous-estimée, mais il est évident que notre chroniqueur épousait volontiers la perspective proposée par ses sources. Nous l'avons montré avec l'exemple du déterminisme climatique développé suite aux témoignages qu'il dut entendre sur la campagne galicienne du duc de Lancastre. En effet, cette fidélité aux points de vue exprimés par ses informateurs explique les divergences des récits parallèles.

Froissart utilisa le mot « histoire » dans le double sens qu'il a maintenant en français moderne. Il désigne d'une part la réalité des choses qui se déroulèrent dans le temps, et d'autre part le récit de ces choses.<sup>85</sup> Lorsque Lourenço Fogaça se met à raconter au duc de Lancastre les événements qui précédèrent la bataille d'Aljubarrota depuis la mort du roi Fernand, il commence par les mots : « Or, dist l'histoire que... ». C'est l'histoire qui se raconte dans cette réactualisation narrative de la réalité. Elle est déjà conçue et se donne à voir, véridique. Mais l'idée de la « construction historique » n'est pas étrangère à la culture médiévale. Le même prologue du premier livre dans la rédaction A expose deux figures de la création. Dieu, qui « de neant crea toutes choses »<sup>86</sup> nourrit par ses dons les activités créatrices littéraires, qui, elles, ne peuvent pas surgir *ex nihilo*. L'historien se pense donc non comme celui qui « crée » l'histoire dans le sens ontologique, mais celui qui l'organise. Car la réalité historique n'est pas envisagée comme une grande masse non-définie et non-articulée, dont le chroniqueur doit découper des parties limitées et les charger de sens pour créer les « événements ». Sa vision est objectivisante. L'histoire, ce que nous ne pouvons appeler la « réalité historique » qu'avec des guillemets, se compose d'un grand nombre d'histoires particulières elles mêmes constituées par les événements, et elles existent aux yeux de

---

<sup>83</sup> A. AYTON, « Crécy and the Chroniclers », p. 325-334.

<sup>84</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 726.

<sup>85</sup> Cf. G. DILLER, *Attitudes chevaleresques*, p. 25 qui propose une autre interprétation. Selon l'auteur, Froissart entend ce terme « le discours historique » par rapport à l'objet physique, c'est-à-dire au livre d'histoire.

<sup>86</sup> *Chroniques, ms. de Besançon* 864, fol. 1r-1v.

Froissart en forme du récit puisque c'est le seul moyen d'y accéder – au travers du témoignage *raconté* par ses sources. Cette matière, une fois rendue accessible au chroniqueur, se voit « ordonnée » dans un récit cohérent. C'est le moment de la narration qui ouvre l'espace de l'intervention de l'écrivain pour forger sur la matière.

*Comment les événements sont-ils reconstitués dans le texte?*

Un ouvrage plutôt récent s'est donné pour titre « Faire de l'événement au Moyen Âge ». <sup>87</sup> Les approches des auteurs qui y ont contribué, sont différentes, mais beaucoup se sont voués à fouiller dans les couches successives du récit d'un événement, et non de l'événement même, afin de l'appréhender et de l'enchâsser dans le contexte qui le fit surgir et qui le dota d'une signification particulière. « Tout travail sur l'événement devient alors, nécessairement, un travail sur la construction de l'événement ». <sup>88</sup>

Il ne nous est pas possible d'étudier systématiquement la reconstitution des événements dans l'ensemble des *Chroniques*. Nous avons donc choisi un moment particulier où Froissart construit soigneusement la chaîne événementielle menant au grand événement qu'est la guerre en Flandre de 1379-1385. Le récit de ce conflit a déjà attiré beaucoup d'attention de la part des chercheurs, surtout pas rapport aux raisons que Froissart identifie comme ayant joué un rôle important dans le déclenchement du conflit. <sup>89</sup> Nous nous intéresserons à ces passages introductifs de point de vue de la création de l'intrigue d'une part, et d'autre part de sa mise en récit. Froissart consacra à ces événements deux textes différents : la *Chronique de Flandre* entièrement concentrée sur le conflit et sur ses racines, et le livre II des *Chroniques* où la matière flamande n'est pas traitée comme principale (même si elle occupe une large portion du texte) et où elle est alternée avec d'autres événements relatifs à la guerre franco-anglaise et d'autres. Aussi essayerons-nous de dégager à partir de la comparaison de ces deux récits les points névralgiques dans la création de cet événement.

Le conflit entre la ville de Gand (et passagèrement d'autres villes qui se joignirent à Gand) et le comte Louis de Nevers constitue en soi pour notre chroniqueur un événement

---

<sup>87</sup> *Faire de l'événement au Moyen Âge*, éd. Claude CAROZZI – Huguette TAVIANI-CAROZZI, Aix-en-Provence 2007.

<sup>88</sup> Partick HENRIET, « Le jour où la „reconquête“ commença : jeux d'écritures et glissements de sens autour de la bataille de Covadonga (VIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles), in : *Faire de l'événement*, p. 41-58, ici p. 57.

<sup>89</sup> J. van HERWAARDEN, « The War in the Low Countries » ; P. AINSWORTH, « Du berceau à la bière » ; Jean DEVAUX, « Froissart et les troubles de Flandre », in : *Actes du colloque international Jehan Froissart*, éd. Marie-Madelaine Castellani – Jean-Charles Herbin, Paris 2006, p. 81-98 ; G. CROENEN, « Chronicles of Revolt ».



qu'il appelle « matères des guerres de Flandres »<sup>90</sup> ou « besongnes de Flandres ».<sup>91</sup> Il est en effet clairement circonscrit par l'explosion de la violence d'une part et la conclusion du traité de Tournai d'autre part. Ce grand événement de six ans consiste de toute évidence en un nombre illimité d'événements d'une importance plus ou moins grande pour le cours des choses – les combats, les discours publics, les manifestations du pouvoir urbain, les actes symboliques etc. Essayons donc de voir ce que Froissart identifie comme événement de conséquence pour sa matière.

Dans les *Chroniques*, Froissart commence par décrire la richesse qui abondait dans le pays de Flandre et explique que « toutes ces guerres et haïnes meurent par orguel et par envie que les bonnes villes de Flandres avoient l'un sus l'autre ».<sup>92</sup> Dans la *Chronique de Flandre*, qui commence par la description assez détaillée de la position géographique et naturelle de la ville de Gand, l'intrigue est nouée dès le début différemment et la faute est imputée à « ceulx de Bruges ».<sup>93</sup>

Dans les *Chroniques*, Froissart insiste sur l'absurdité du conflit : « Et ces guerres qui li [au comte] sourdirent sus le main commenchièrent par si petite incidence que, au justement considerer, se sens et avis s'en fuissent ensongniyet, il n'i deusit avoir eu point de guerre ; et pueent dire et poront cil qui ceste matère liront ou lire feront, que ce fu oeuvre de diable, car vous savés ou avés oï dire les sages que li diables soutilte et atisse nuit et jour à bouter guerre et haïne là où il voit pais ».<sup>94</sup> Ce développement fondé sur la rhétorique habituelle qui assigne au conflit un sens métaphysique,<sup>95</sup> manque complètement dans la *Chronique de Flandre*. Celle-ci situe les responsabilités uniquement dans les actions des hommes et ne sous-estime pas non plus les motifs qui amenèrent à la guerre, bien au contraire : « Les guerres qui en ce temps s'entreprendrent entre le conte Loys de Flandres et ceulx de Gand se commencherent par **merveilleuses incidenses** ».<sup>96</sup>

---

<sup>90</sup> « Nous nous souffrerons à parler presentement de ces matères, et entrerons ens es matères des guerres de Flandres », *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 158.

<sup>91</sup> *Ibidem*, p. 211.

<sup>92</sup> *Ibidem*, p. 158.

<sup>93</sup> *Chronique de Flandre*, ms. BNF fr. 5004, fol. 1v : « ceulx de Bruges y eurent grant coulpe », de même sur le fol. 2r. Cf. *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 9, p. 159. Comme nous l'avons déjà signalé, nous citerons le manuscrit même car la transcription proposée par Kervyn est souvent différente.

<sup>94</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 158.

<sup>95</sup> Cf. Nicolas OFFENSTADT, *Faire la paix au Moyen Âge. Discours et gestes de paix pendant la guerre de Cent Ans*, Paris 2007, p. 31-48.

<sup>96</sup> *Chronique de Flandre*, ms. BNF fr. 5004, fol. 1r.

Cette entrée en matière faite, les deux textes continuent de façon assez similaire en présentant la relation privilégiée de Jean Yoens de Gand avec le comte Louis,<sup>97</sup> la haine entre les familles gantoises Yoens et Mayhuus<sup>98</sup> et les intrigues de Gilbert Mayhuus visant à détruire la bonne réputation de Yoens auprès du comte et à remplacer Yoens à la tête des bateliers afin que ce dernier finisse dépourvu de toute autorité et prestige.<sup>99</sup> Un des frères Mayhuus soupçonne cependant le danger que Yoens représente et propose de le tuer ; ses frères le désapprouvent et le chroniqueur termine par un suspens : « Si demora la cose en cel estat un tamps ».<sup>100</sup> Les *Chroniques* continuent en évoquant de nouveau les conspirations diaboliques : « li diable, qui oncques ne dort, resvilla chiaulx de Bruges à faire fosses pour avoir l'aisement de la rivière dou Lis ».<sup>101</sup> Et Froissart raconte comment les Brugeois, avec le consentement du comte Louis de Flandre, tentèrent de creuser un canal sur la Lys pour empêcher l'hégémonie gantoise dans le domaine de la circulation des marchandises sur la rivière.<sup>102</sup> Sans mentionner le motif de cette œuvre diabolique, la *Chronique de Flandre* raconte essentiellement la même chose : « Et tant que ceulx de Bruges se resveillerent pour faire fosses pour leur aisement sur la riviere de la Lis et avoient assez le conte d'accord a eulx et y envoyerent grant quantité de fossoyeurs et de gens d'armes pour eulx garder, ainsi que en devant aultres années avoient fait, mais ceulx de Gand par poissance leur avoient tousjours brisiert leur propos ».<sup>103</sup> La différence par rapport aux *Chroniques* consiste dans l'articulation des thèmes. Tandis que dans ce dernier texte, les tentatives de Bruges sont introduites à ce moment du récit comme un nouveau motif, dans la version antérieure, c'est-à-dire la *Chronique de Flandre*, elles renvoient à l'entrée en matière qui éclaire la rivalité entre les deux villes et le désir des Brugeois de remédier à leur situation moins favorable sur le plan commercial.

Les deux textes s'emploient par la suite à décrire similairement le commencement de l'agitation publique dans la ville de Gand qui fit de nouveau monter au pouvoir Jean Yoens, placé en tête des « chaperons blancs ».<sup>104</sup> Et ce mécontentement général vocalisé dans l'espace urbain est nourri par un deuxième incident ; ce disant, Froissart prend grand soin de rendre synchroniques les deux événements pour souligner la conjonction de leur effet : « Che terme

<sup>97</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 159-160 ; *Chronique de Flandre*, ms. BNF fr. 5004, fol. 3r-3v.

<sup>98</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 159-161 ; *Chronique de Flandre*, ms. BNF fr. 5004, fol. 3v-4r.

<sup>99</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 161-164 ; *Chronique de Flandre*, ms. BNF fr. 5004, fol. 4r-6r.

<sup>100</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 164-165 ; *Chronique de Flandre*, ms. BNF fr. 5004, fol. 6r-7r.

<sup>101</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 164-165.

<sup>102</sup> *Ibidem*, p. 165-166.

<sup>103</sup> *Chronique de Flandre*, ms. BNF fr. 5004, fol. 7r.

<sup>104</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 167 ; *Chronique de Flandre*, ms. BNF fr. 5004, fol. 8r-8v.

pendant et en celle meïsmes sepmaine [...] estoient venues nouvelles à Gaind » qu'un bourgeois de Gand était tenu en prison par le comte ce qui fut présenté comme la violation de l'autonomie judiciaire de la ville.<sup>105</sup> Ces deux grandes atteintes aux privilèges urbains jouèrent, selon Froissart, un rôle de première importance dans le mouvement tourbillonnant des événements à Gand, où l'emprise des « murmurations » et du mécontentement sur l'espace public se fit de plus en plus grande, et avec la tolérance tacite des autorités politiques. C'est dans ce contexte là que le chroniqueur désigne les choses comme « événements » : « Jehan Lion qui ne tendoit que à une cose, ce estoit de entouellier tellement la ville de Gaind envers le signeur que on ne le peuist ne seuist destouellier sans trop grant damage, n'estoit mies courouchiés de tels **avenues**, mais vosist bien que tous les jours il en venist trente ».<sup>106</sup> Et un peu plus loin, « Jehans Lion [...] se faisoit très grandement prier pour avoir son conseil des **incidensses et avenues qui avenoient** en Gaind et au dehors contre les francisses de le ville ».<sup>107</sup> Et une formulation très semblable est attribuée dans le même contexte à Yoens qui conseille d'aller voir le comte pour lui faire remontrances des « **coses avenues** dont la bonne ville de Gaind ne se contente mies bien, et incidensses qui tous les jours avenir pueent toutes encloses ens... ».<sup>108</sup>

Le triomphe de Yoens est scellé par le meurtre du bailli Roger d'Atrive qui était en réalité venu l'arrêter pour l'amener devant la justice du comte. Ce meurtre signifie évidemment une nouvelle escalade et une rupture décisive ouvrant la voie vers le conflit ouvert. Les Mayhuus, qui ont fui la ville, ne manquent pas de raconter « ceste aventure de son baillieu qui mors estoit ».<sup>109</sup> Et enfin, le pillage et la destruction du château comtal de Wondelgem<sup>110</sup> fut un dernier élément qui scella la révolte gantoise ainsi que la scission dans

<sup>105</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 168-169 ; *Chronique de Flandre*, ms. BNF fr. 5004, fol. 9r.

<sup>106</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 170 ; et dans *Chronique de Flandre*, ms. BNF fr. 5004, fol. 10v : « Jehan Lyon qui ne tendoit que a une chose, c'estoit d'entouillier sans trop grand dommaige, n'estoit pas courouchiés de telz choses mais vouldist bien que tous les jours **en advenist** assez ».

<sup>107</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 171 ; *Chronique de Flandre*, ms. BNF fr. 5004 : « Et se faisoit tres grandement pryer pour avoir son conseil des incidensses et advenues qui advenoient en Gand ».

<sup>108</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 172-173 ; *Chronique de Flandre*, ms. BNF fr. 5004 : « je dis et conseil que la bonne ville de Gand envoie par devers lui saiges hommes et bien advisez et endoctrinés de parolles qui lui remonstreront hardiement et par adviz toutes ces choses tant du bourgeois de Gand qui est en prison a Erclou que son bailly ne veult rendre, comme de aultres choses advenues dont la bonne ville de Gand ne se contente pas bien et de toutes incidensses qui tous les jours advenir peuvent toutes encloses dedens... ».

<sup>109</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 177-178 ; *Chronique de Flandre*, ms. BNF fr. 5004, fol. 15r-15v : « ... les enfans Jehan Mahieu Ghiselbrecht et ses freres [...] se trayrent au plus tost qu'ilz peurent vers le conte de Flandres auquel il recorderent ceste advenue de son bailli qui mors estoit ».

<sup>110</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 183-184 ; *Chronique de Flandre*, ms. BNF fr. 5004, fol. 19r-19v.

la ville : « Les bonnes gens de Gaind qui pais desiroient à avoir, furent de ceste **avenue** durement courouchiet, mais amender ne le peurent ». <sup>111</sup>

Nous nous arrêterons là dans notre lecture du récit froissartien du commencement de la guerre en Flandre car toutes les bornes qui jalonnent le cheminement des Gantois à la révolte contre leur seigneur sont déjà posées. Nous avons vu que si les deux textes, les *Chroniques* dans le livre II et la *Chronique de Flandre*, identifient les mêmes racines, leur articulation, du moins pour le début, n'est pas la même. Le premier dispositif, celui de la *Chronique de Flandre*, fait entrer le conflit entre les protagonistes, qui évoluent dans un système triangulaire (Yoens – le comte de Flandre – la famille Mayhuus), dans un contexte de rivalités anciennes entre les villes de Gand et de Bruges –contexte qui est donc doté d'un relief historique. Les *Chroniques* en revanche décrivent d'abord les motivations personnelles, qui sont ainsi transposées au premier plan, et dans cette perspective, l'action des Brugeois apparaît réellement comme une « petite incidence ». Mais cette première affaire, d'abord sans trop grande signification puisqu'elle s'était déjà produite et que les Gantois avaient toujours su y mettre fin sans plus grande conséquence, commença très tôt à « augmenter et à enflamer ». <sup>112</sup>

Les raisons de la guerre se présentent dans les deux textes comme une jonction de querelles, haines et envies personnelles jouant de manière décisive sur une macro-échelle des rapports économiques et politiques en Flandre. Les tensions sociales, les luttes de pouvoir à l'intérieur des villes puissantes, les enjeux commerciaux et les concurrences économiques, tout cela sous-tend le récit que Jean Froissart fait du contexte menant à la guerre. Mais les responsabilités véritables sont imputées aux individus et la force effective à leurs actions (précisons que dans la rhétorique des *Chroniques*, par contraste avec la *Chronique de Flandre*, les actions humaines sont portées par des interventions d'ordre surnaturel). <sup>113</sup> La primauté est décidément donnée à l'événementiel qui revêt une importance fatale : « [la journée où le château comtal fut détruit] cousta puissedi deus cens mille vies, et fu une des coses principaulment dont li contes de Flandres s'enfelenia le plus ». <sup>114</sup> Aussi Froissart emploie-t-il dans une mesure très grande par rapport à l'ensemble de son texte des expressions qui désignent les événements de façon générique ; il insiste sur la pluralité de ses « advenues » et

---

<sup>111</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 184 ; *Chronique de Flandre*, ms. BNF fr. 5004, fol. 20r.

<sup>112</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 166 ; *Chronique de Flandre*, ms. BNF fr. 5004, fol. 7v.

<sup>113</sup> Cf. J. DEVAUX, « Froissart et les troubles de Flandre », p. 90-91.

<sup>114</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 184 ; *Chronique de Flandre*, ms. BNF fr. 5004, fol. 19v.

sur leur potentiel déstabilisant (par exemple lorsque Jean Yoens souhaite que les « avenues » se multiplient chaque jour).

La séquence événementielle identifiée par Froissart se prouve tout à fait influente jusqu'aux récits modernes de la guerre. Jan van Herwaarden souligne la série *la querelle des familles – le canal sur la Lys – le meurtre du bailli du comte – la destruction du château comtal de Wondelgem*.<sup>115</sup> Les auteurs de l'ouvrage sur la constitution des Pays-Bas bourguignons considèrent eux aussi dans leur petite synthèse sur le sujet que le creusement du canal sur la Lys par les Brugeois constitua l'impulsion la plus conséquente, avant même le meurtre du bailli du comte Louis, l'inscrivant toutefois dans un contexte socio-économique et géopolitique plus large.<sup>116</sup> Fritz Quicke retrace d'abord les tensions sociales et les intérêts économiques des villes respectives ; l'événementiel est tiré principalement de Froissart mais il n'évoque pas la querelle de Yoens et Mayhuus, moment déterminant chez le chroniqueur hennuyer.<sup>117</sup> Roger Demuynck identifie les problèmes économiques et sociaux de plus longue durée (la politique monétaire de Louis de Male ou les restrictions d'accès de certains métiers au gouvernement de la ville). Le détonateur de la crise est cependant associé de nouveau aux travaux sur le canal de la Lys menés par les Bruggois, à la mort du bailli et à la destruction du château de Wondelgem. Selon Demuynck, Froissart exagère l'importance de Yoens, lorsqu'il lui attribue toute la responsabilité, mais le rôle que ce dernier joua au début de la révolte ne doit pas à ses yeux être sous-estimé.<sup>118</sup> Quant à David Nicholas, il souligne cette difficulté de libérer l'histoire du début de la révolte gantoise du « paradigme froissartien » ; il retrace lui-même la chaîne événementielle mise en place par Froissart, mais de façon critique et en l'enchâssant dans un cadre économique et social plus large.<sup>119</sup>

Les historiens qui se sont arrêtés sur la guerre gantoise ne peuvent évidemment pas ignorer des faits qui scandent les atteintes aux prérogatives des deux côtés. Le meurtre du bailli va rester un événement important, de même que le saccage de son château. Mais Froissart fait bien plus que de simplement identifier les faits et de les décrire dans une suite

---

<sup>115</sup> J. van HERWAARDEN, « The War in the Low Countries », p. 106-107. De même G. CROENEN, « Chronicles of Revolt », p. 241-242.

<sup>116</sup> W. BLOCKMANS – W. PREVENIER – L. FACKELMANS, *The Promised Lands*, p. 22-24.

<sup>117</sup> F. QUICKE, *Les Pays-Bas à la veille de la période bourguignonne*, p. 302-303.

<sup>118</sup> R. DEMUYNCK, « De Gentse Oorlog (1379-1385) ».

<sup>119</sup> C'est valable notamment pour son ouvrage sur la famille des Artevelde, où l'auteur insiste sur le rôle de Yoens et de Muyhuus, sur leur accès au pouvoir et sur les relations avec le comte aussi bien qu'avec les différents métiers : David NICHOLAS, *The Van Arteveldes of Ghent : The Varieties of Vendetta and the Hero in History*, Leiden – New York 1988, p. 111-116. Dans son travail synthétique sur la Flandre médiévale, il met davantage l'accent sur les intérêts économiques des villes de Gand et Bruges et sur la politique comtale : *Medieval Flanders*, London – New York 1992, p. 227-228.

chronologique. Son événementiel est tissé de façon très complexe comme une série d'impulsions provenant de désirs, manipulations et frustrations interconnectées. L'accentuation de la fécondité du temps en « advenues » est le symptôme le plus parlant de cette construction de l'événement qu'est la guerre gantoise.

Chez Froissart, une comparaison intéressante se propose entre cet événement et le texte de Boncompagno da Signa sur le siège d'Ancône de 1173. Le grand écart et la discontinuité totale de ces deux événements n'empêche pas d'observer des techniques de mise en récit qui semblent effectivement relever des procédés assez similaires. Dans son analyse de *Liber de Obsidione Ancone* composé au tournant des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, Philippe Jansen montre que, d'abord, Boncompagno construit son récit avant tout sur les témoignages rassemblés, présentant une série d'épisodes marquants qui ont scandé avec un relief particulier la vie des assiégés. Mais dans la seconde partie, il abandonne progressivement le récit linéaire et factuel pour donner la parole aux protagonistes. « Cette construction bipartite exprime sa conviction que la maîtrise des événements, dans le monde communal, s'exprime parallèlement dans les faits et dans les discours ».<sup>120</sup> Froissart n'était pas un rhétoricien calé dans l'art de *dictamen* comme l'était Boncompagno. Toutefois, l'importance des discours prononcés par les capitaines gantois ressort très clairement dans le texte froissartien, faisant pleinement justice à la force de persuasion extraordinaire et à l'efficacité de la parole publique dans l'espace urbain.<sup>121</sup> Chez Froissart, les événements particuliers sont dès le début entrelacés dans un rapport de dépendance mutuelle avec les capacités rhétoriques des protagonistes du récit et leur discours jouissent d'un espace tout particulier dans l'exposition des mobiles à l'œuvre dans la création de l'événement.

L'historiographie n'est pas une simple constatation des faits qui se présentent, bien définis, au chroniqueur. La création d'un récit historique suppose d'abord un regard critique posé sur l'ensemble des devenirs. Saisir des événements particuliers, c'est de créer une intrigue dans le sens que l'entend Paul Veyne. Au travers des événements identifiés comme

---

<sup>120</sup> Philippe JANSEN, « L'écho de l'événement : Boncompagno da Signa et le siège d'Ancône (1173) », in : *Faire de l'événement*, p. 59-83.

<sup>121</sup> Cf. J. DEVAUX, « Froissart et les troubles de Flandre », p. 91. Le champ de la communication dans l'espace urbain est depuis quelques années un sujet très recherché, citons donc à titre d'exemple les ouvrages relatifs à la thématique flamande : Jan DUMOLYN – Jelle HAEMERS, « „A bad chicken was brooding“ : subversive speech in late medieval Flanders, *Past and Present* 214, 2012, p. 45-86, ou *Emotions in the heart of the City (14<sup>th</sup>-16<sup>th</sup> century)*, éd. Élodie LECUPPRE-DESJARDIN – Anne-Laure VAN BRUAENE, Turnhout 2005, surtout les articles de Jan DUMOLYN – Élodie LECUPPRE-DESJARDIN, « Propagande et sensibilité : la fibre émotionnelle au cœur des luttes politiques et sociales dans les villes des anciens Pays-Bas bourguignons. L'exemple de la révolte brugeoise de 1436-1438 », p. 41-62 et de Jelle HAEMERS, « A Moody Community ? Emotion and Ritual in Late Medieval Urban Revolts », p. 63-81.

tels et organisés en une série concrète, l'hétérogénéité du réel devient une structure cohérente et dotée de sens.<sup>122</sup> Pour Froissart, l'histoire consiste en grande partie en des systèmes événementiels déjà organisés puisqu'il les « découvre » au travers le regard de ses sources. La série d'événements, est souvent un récit que ses informateurs lui donnent pour vérité historique. Cependant, nous lui attribuerions une part fort maigre si nous le soupçonnions d'une simple « retranscription » des témoignages collectés avec la perception spécifique de la réalité qu'ils véhiculent. Si Jean Froissart croit fermement à l'objectivité des advenus historiques, le travail d'organisation de sa matière, inhérente à l'élaboration du récit historique, est très sophistiquée. La quête d'événements, qu'il fait sienne, ne s'effectue donc pas seulement au niveau d'assemblage des faits qui peuvent parvenir jusqu'à lui grâce aux entretiens avec des témoins divers, mais également au niveau de leur « épiluchage » critique, c'est-à-dire leur mise en rapport avec le contexte plus large et l'appréhension de la signification qu'ils jouent sur le registre de la causalité.

### Temporalité et ordre du récit

La notion de temporalité est naturellement inhérente au récit chroniqueur. La conception médiévale du temps, héritée du christianisme primitif, considère que la dimension temporelle est une création de Dieu et qu'en tant que telle, elle est nécessairement liée au cheminement vers le salut.<sup>123</sup> Sa périodisation même, développée par Augustin, reflète la geste de la création en divisant le temps du monde en six âges, toute histoire après la naissance du Christ étant inscrite dans le sixième âge de la « vieillesse » du monde.<sup>124</sup> Retracer cette histoire, tâche que se donnèrent les auteurs des chroniques universelles, exigeait de créer une structure à la fois temporelle et narrative.<sup>125</sup> Selon Hugues de Saint-Victor, un chroniqueur doit construire son récit sur la base de trois données – les lieux où les événements racontés se produisirent, les personnes par lesquelles ils se produisirent et les *tempora*, moments auxquels ils se produisirent. Or la donnée temporelle est essentielle, comme le rappelle Mireille Chazan, puisque les *series temporum* constituent la structure

---

<sup>122</sup> Cf. É. GAUCHER, « Le vrai et le faux dans l'écriture de quelques biographies du XV<sup>e</sup> siècle », p. 211.

<sup>123</sup> Jacques LE GOFF, « Au Moyen Âge : temps de l'Église et temps du marchand », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations* 15, 1960, p. 417-433 (en particulier p. 418-424).

<sup>124</sup> B. GUENEE, *Histoire et culture historique*, p. 148 et sqq. Voir aussi Jean-Marie FRITZ, « Figures et métaphores du corps dans le discours de l'histoire : du „Mundus senescens“ au monde malade », in : *Apogée et déclin*, éd. Claude Thomasset – Michel Zink, Paris 1993, p. 69-85.

<sup>125</sup> M. CHAZAN, « La méthode critique des historiens », p. 224.

fondamentale d'un récit chroniqueur.<sup>126</sup> Si la vision eschatologique ramenant l'histoire du monde à l'histoire du salut fournit un système de périodisation dominant, chaque chroniqueur s'emploie à élaborer sa propre « synchronisation » où se fondent différents computs en fonction des sources consultées mais aussi en fonction des visées concrètes de l'ouvrage.<sup>127</sup>

Si les historiens s'exerçant dans le genre de l'histoire universelle devaient faire face à la difficulté de faire concorder des périodisations différentes, pouvons-nous dire qu'une telle « conquête du temps », selon les mots de Bernard Guenée,<sup>128</sup> est perceptible dans l'œuvre de Jean Froissart? Dans ses études sur notre chroniqueur et poète de Valenciennes, Michel Zink a situé la dimension du temps au cœur même de l'intérêt froissartien, guidant son écriture. Sa poésie lyrique est imprégnée d'images de la fuite du temps, évoquées au travers de souvenirs, de remontées du poète en amont du temps.<sup>129</sup> Cette « tentation chronologique » impliquant souvent un regard rétrospectif et une réécriture de l'amour relève bien d'un goût général de l'époque.<sup>130</sup> Mais un poème des plus originaux de Froissart, *l'Orloge amoureux*, se présente à la fois comme une révérence à la nouvelle « rationalisation et laïcisation du temps » apparue au XIV<sup>e</sup> siècle et matérialisée par les horloges mécaniques placées dans l'espace urbain,<sup>131</sup> et comme l'intériorisation de la mesure du monde sur le plan de l'expérience subjective du temps.<sup>132</sup> Or, selon Michel Zink, c'est justement ce temps subjectif qui transparait dans une grande mesure non seulement à travers son écriture poétique, mais également dans ses textes historiographiques.<sup>133</sup> Notre objectif n'est pas de nier la présence d'une temporalité personnelle dans le récit froissartien. Nous nous proposons de scruter de

---

<sup>126</sup> Ibidem, p. 224, 255.

<sup>127</sup> Cf. Monique PAULMIER-FOUCART – Mireille SCHMIDT-CHAZAN, « La datation dans les chroniques universelles françaises du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 126, 1982, p. 778-819.

<sup>128</sup> B. GUENÉE, *Histoire et culture historique*, p. 147.

<sup>129</sup> « Un poème d'amour est un discours sur le passé. Éprouver l'amour, c'est éprouver l'écoulement du temps parle jeu de la mémoire, celui de la réminiscence et de l'oubli, celui des collusions du passé et du présent ». M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 152.

<sup>130</sup> Jacqueline CERGUIGLINI-TOULET, « Écrire le temps. Le lyrisme de la durée aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », in : *Le temps et la durée dans la littérature au Moyen Âge et à la Renaissance*, éd. Yvonne Bellenger, Paris 1986, p. 103-114.

<sup>131</sup> J. LE GOFF, « Au Moyen Âge : temps de l'Église et temps du marchand », p. 426-427. Voir aussi Joseph DUGGAN, « The Experience of Time as a Fundamental Element of the Stock of Knowledge in Medieval Society », in : *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters XI/1*, p. 127-134.

<sup>132</sup> Jean FROISSART, *Li Orloge amoureux*, in : *Œuvres de Froissart. Poésie*, t. 1, p. 33-86. Voir M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 169-179.

<sup>133</sup> M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 84-87.



façon plus large la catégorie du temps et son rôle dans la construction de la réalité historique dans les *Chroniques*.

Selon la perspective narratologique, la dimension temporelle se déploie dans un récit tant historique que fictif sur le double registre : il s'agit d'abord du temps de l'histoire, et ensuite du temps du récit.<sup>134</sup> Chaque récit représente en effet une condensation du réel, avec des lacunes nécessaires, des « bêchages » divers, des analepses et prolepses qui brisent la linéarité. Bref, le temps du récit ne saurait correspondre au temps réel.<sup>135</sup> Mais puisque le récit historique se veut référentiel par rapport à la réalité et puisque la pensée médiévale concernant les principes qui doivent présider à l'élaboration de l'historiographie mettait le temps au cœur de ses préoccupations, cette catégorie doit nécessairement avoir une empreinte sur l'organisation du récit.

#### *Le temps linéaire et l'organisation du récit*

Le temps est-il une catégorie organisatrice des *Chroniques*? Abordé comme la succession scrupuleuse d'une année après l'autre, il sert de principe ordonnateur par exemple des *Grandes Chroniques de France*.<sup>136</sup> Le texte du premier « successeur » de Froissart, Enguerrand de Monstrelet, est lui aussi fondamentalement organisé sur la base d'une ligne chronologique.<sup>137</sup> Ce résidu de la forme annalistique, intégrée depuis longtemps dans le genre de la chronique, domine de façon plus ou moins évidente beaucoup de textes historiographiques de l'époque. Élisabeth Gaucher emploie l'expression « l'histoire éclatée », même si elle l'applique au journal intime, structuré foncièrement par le suivi des unités temporelles précises.<sup>138</sup> Chez Froissart, la trame chronologique n'impose pas son poids au cours du récit. Mais s'il s'intéressait beaucoup moins aux dates précises que les historiens

---

<sup>134</sup> Cf. surtout G. GENETTE, *Figures III*, p. 77-121 ; Paul RICOEUR, *Le temps et le récit. La configuration dans le récit de fiction*, Paris 1984, p. 143-188. Il faut cependant préciser que Ricoeur distingue un troisième niveau, qui est celui du temps de la vie.

<sup>135</sup> Paul RICOEUR, *Le temps et le récit. L'intrigue et le récit historique*, Paris 1983, p. 173-216.

<sup>136</sup> Choisissons, à titre d'exemples, les débuts de trois chapitres successifs des années 1351-1353 : « En celui an mil trois cent cinquante un dessus dit, au mois d'octobre, fu publiée... », « En l'an mil trois cinquante deux, la vigile Notre Dame mi-aoust, se combati monseigneur Guy de Neelle... », « L'an de grace mil trois cens cinquante trois, le huitiesme jour de janvier, monseigneur Charles, roy de Navarre et conte de Evreux, fist tuer... », *Les Grandes chroniques de France*, t. 6, p. 5, 6, 7.

<sup>137</sup> Nous choisissons pour exemple la séquence d'événements commençant, selon le chroniqueur, en 1400 : « En cest an, cest assavoir l'an mile quatre cens furent les grans pardons à Romme », « Au commencement de cest an mourut Jehan de Montfort », « En ce mesme an s'en ala en Bretagne le duc Phelippe de Bourgogne prendre la possession », « En l'an dessusdit, Clément, duc en Bavière, fut par les électeurs d'Alemaigne esleu empereur de Romme », *La chronique d'Enguerran de Monstrelet*, t. 1, p. 31, 32, 34, 36.

<sup>138</sup> É. GAUCHER, *La biographie chevaleresque*, p. 423.

modernes ne l'auraient souhaité, nous ne devons pas pour autant considérer son histoire comme une sorte du récit flottant dans une atemporalité indéfinie. Les repères temporels qu'il fournit relèvent souvent de la chronologie relative, mais un souci très net de marquer les événements en fonction du temps se fait voir dans son texte.

Le prologue des *Chroniques* situe son histoire dans le temps après « .CCC. et .XXVI. que li roys d'Engleterre messire Edouars fu courounnés ». <sup>139</sup> Certes, il ne s'agit pas du début véritable, puisque Froissart revient en arrière pour raconter les événements en Angleterre qui précéderent l'avènement d'Édouard III. Cette date marque pourtant le début de la propre matière froissartienne définie dans ce même prologue puisque c'est à partir de ce moment que l'on peut compter les faits d'armes les plus merveilleux. Cette datation absolue, Froissart l'efface dans les prologues de la rédaction B et de Rome pour insérer son récit dans l'histoire du cheminement de la Prouesse. Ce cadre topique lui permet de situer les grands faits d'armes dont il veut traiter au moment du règne d'Édouard III (et de Philippa dans le ms. de Rome), sans qu'il juge nécessaire d'avoir recours à une chronologie précise. <sup>140</sup> Par ailleurs, « les grans guerres de France et d'Engleterre » mentionnées dans la toute première phrase sont concrétisées par l'affirmation du chroniqueur que son récit sera fondé sur les témoignages oraux. <sup>141</sup> Il en fait donc une histoire ramenée à son propre travail d'historien.

Si nous étudions le début du livre I en lien avec les temporalités, nous constatons que l'entrée en matière ne se fait pas sur le plan temporel, mais thématique. Nouer l'intrigue consiste dans le ms. d'Amiens dans l'esquisse d'une petite généalogie d'Édouard et dans l'exposition rapide de la situation en France après la mort du dernier Capétien. Ce n'est qu'à ce moment que Froissart déclare : « Or voeil retraire à le **droite matere** conmenchie et taire de ceste que temps et lieu venront que j'en deveray parler ». <sup>142</sup> Et sa « droite matere » commence à se dérouler selon une ligne chronologique. Froissart suit cette progression linéaire dans toute la séquence, assez longue, qui se concentre sur les événements anglo-écossais. <sup>143</sup> La progression du récit sur le plan temporel est marquée simplement par des conjonctions temporelles fréquentes (quand, après, adont, si trestos que, etc.) ou par une structuration relative, c'est-à-dire par la mise en rapport avec d'autres événements racontés plus tôt ou

---

<sup>139</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 2.

<sup>140</sup> « Apriès, a regné proèce un grant tamps en Engleterre, par le fait dou roy Edowart et dou prince de Galles, son fil... », *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 6 ; *Chroniques, ms. de Rome*, p. 38.

<sup>141</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 1 ; *Chroniques, ms. de Rome*, p. 33.

<sup>142</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 7.

<sup>143</sup> *Ibidem*, p. 8-96.

plus tard (par ex. « Ung peu de tamps apriés che que messire Guillaume de Douglas fu departis d’Escoche... »).<sup>144</sup> La linéarité du récit est interrompue par le changement de la matière qui entraîne une rupture temporelle : « Or me tairay ung petit dez besoingnes d’Engleterre et d’Escoce et **revenray** au noble roy Charlon de Franche car li matere le requiert ». <sup>145</sup> Pour que Froissart puisse avancer dans son récit et raconter le commencement de la querelle dynastique entre l’Angleterre et la France, il doit revenir en arrière pour expliquer/rappeler les faits qui y menèrent. C’est là l’explication du déroulement du récit et la justification de cette rétrospection.

La rédaction B opte pour une autre entrée en matière. Elle commence par l’alliance matrimoniale entre la fille du roi de France Isabelle et Édouard II d’Angleterre ce qui anticipe dès le début l’intrigue principale.<sup>146</sup> La séquence des épisodes est essentiellement la même que dans le ms. d’Amiens,<sup>147</sup> mais la rupture dans la linéarité chronologique n’est pas marquée de la même façon : elle est signalée simplement comme un changement de la matière mais non comme un retour en amont du temps.<sup>148</sup>

L’organisation du récit sur la ligne de la progression chronologique crée l’impression d’un déroulement causal des événements. L’un enchaîne après l’autre dans une séquence imitant le temps « réel ». Mais en fait, l’ordre des épisodes n’est pas le même dans toutes les rédactions du premier livre et, comme l’ont montré par exemple George Diller dans l’analyse de la mort de Guillaume I<sup>er</sup> de Hainaut,<sup>149</sup> ou Jean-Marie Moeglin dans l’étude du début de la guerre de Cent ans,<sup>150</sup> les réécritures de ces passages avec un agencement différent des épisodes peut avoir des conséquences sur le plan de la conjointure. Toujours en ce début du premier livre, Froissart suit l’ordre temporel réel en racontant dans sa première rédaction que l’hommage d’Amiens précéda l’exécution de Roger Mortimer et l’arrivée d’Édouard III au pouvoir personnel.<sup>151</sup> Dans toutes les rédactions postérieures, il change l’ordre de ces deux épisodes.<sup>152</sup>

---

<sup>144</sup> Ibidem, p. 97.

<sup>145</sup> Ibidem.

<sup>146</sup> « C’est le poins par quoi les guerres, les pestilenses et les tribulations sont de puis incurutes et eslevées, ez li grant meschief avenu par le cause dou calenge et de le deffense, si com il vous sera recordé chi apriés, quant tamps et lieux venront que j’en deverai parler ». *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 11-12.

<sup>147</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 12-82.

<sup>148</sup> « Or, me voel jou taire un petit des Escos et des Englès, et me retrairai au roi Charlon de France, et as ordenances de celui royaume », *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 82.

<sup>149</sup> G. DILLER, « Froissart : patrons and texts », p. 145-148.

<sup>150</sup> J.-M. MOEGLIN, « Froissart, le métier d’historien ».

<sup>151</sup> *Chroniques, ms. d’Amiens*, t. 1, p. 111, 114.

<sup>152</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 87-90.

Quelles conséquences ce changement pouvait-il avoir pour la signification du texte? Lorsque le jeune roi se débarrasse de son tuteur et enferme sa mère dans la réclusion –actes que le chroniqueur appelle « ces deus grandes justices », il prend « nouvel conseil des plus sages et des mix creus de tout son royaume, et se gouvrena moult bellement, et maintint son royaume en pais, par le bon conseil que il avoit dalés lui ».<sup>153</sup> C'est dans ce contexte-là qu'est enchâssée l'arrivée des ambassadeurs français pour lui demander de venir faire l'hommage-lige à Philippe de Valois, ce qu'il promet de faire après examen attentif des anciens documents.<sup>154</sup> À la différence du ms. d'Amiens, la décision de venir en France s'inscrit donc, selon la logique du texte, dans la période où Édouard règne paisiblement muni de bons conseils.<sup>155</sup> Le chroniqueur entend-il charger le jeune roi de la responsabilité de l'hommage d'Amiens? Ou veut-il simplement créer l'effet d'un contraste dramatique par rapport au déroulement futur des relations entre la France et l'Angleterre? Les interprétations multiples sont possibles, toujours est-il que l'agencement concret des événements dans la séquence temporelle génère un sens particulier puisqu'elle propose des insertions de faits particuliers dans un réseau causal différent. Mais cela est possible à condition que l'illusion du temps linéaire soit préservée. Le narrateur ne donne jusqu'alors aucun signe d'un ordre temporel heurté. Mais avec le changement de la matière, comme nous l'avons signalé, il s'aventure à briser narrativement la linéarité temporelle à travers l'usage des prolepses et analepses.<sup>156</sup>

La complexification de la matière amène inévitablement le chroniqueur à la nécessité d'opérer des choix dans la narration et par conséquent, à la complexification du temps raconté. Il est vrai que le récit est, dans le premier livre, surtout au début, organisé en grandes séquences concentrées chacune sur une matière concrète et que celles-ci sont enchaînées selon l'ordre du temps réel. Ainsi, les guerres bretonnes sont-elles entamées après la trêve d'Esplechin de 1340, ce qui correspond à la réalité (et ce qui est mis en évidence dans la rédaction B).<sup>157</sup> Et cette trêve conclue pour sa part une longue série d'épisodes consacrés aux luttes dans le nord-est de France à l'ouverture de la guerre. Et cependant, le chroniqueur fait déjà à ce moment se dérouler au même moment plusieurs histoires sur les lieux différents et s'efforce, avec un soin variable, de trouver le moyen de créer une sorte de cohérence narrative. Cette articulation se fait souvent par une simple annonce de

---

<sup>153</sup> Ibidem, p. 90.

<sup>154</sup> Ibidem, p. 91-92.

<sup>155</sup> De même *Chroniques, ms. de Rome*, p. 187 et sqq.

<sup>156</sup> Cf. pour ces termes et leur fonction dans le récit G. GENETTE, *Figures III*, p. 77-121.

<sup>157</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 2, p. 86-87. Cf. *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 2, p. 95, 96 qui n'articule pas le rapport temporel entre ces deux événements.

changement de matière, mais parfois aussi au moyen d'une mise en rapport temporelle. Dans le ms. d'Amiens, Froissart expose la simultanéité des combats divers au début de la guerre avec un souci évident de les situer dans un contexte précis : « Si comme je vous recorde, che siege durant devant Tournay, avinrent pluseurs avenuez et grans fés d'armes, tant en France comme en Gascoingne et en Escoche ». <sup>158</sup> Et après avoir traité brièvement des événements gascons, il revient à une nouvelle synchronisation des actions par rapport au point temporel initial, apportant même des précisions sur la durée : « Endementroes que li sieges estoit devant Tournay qui y fu grans et lons et bien dura par l'espace de .XI. sepmainnes, li ennemit au roy d'Engleterre se pourveoient de tous lés à lui porter contraire... ». <sup>159</sup>

Au milieu du récit des guerres de Bretagne, Froissart insère une longue série de rencontres entre Édouard III et les Écossais. Là encore, il introduit ce nouveau thème par une explication des liens temporels entre les événements. <sup>160</sup> Mais en outre, il exprime dans le ms. d'Amiens comme une nécessité d'en parler sur cet endroit exact : « Més ossi **il appertient** bien que je fache mention dou roy englés et des Escos ». <sup>161</sup> En effet, le choix de la matière, si elle est connexe à un brisement du temps réel, peut tout aussi relever de la volonté du chroniqueur de se soumettre à une logique temporelle. Les épisodes dont notre chroniqueur traite – et cela est valable notamment pour les livres I et II, mais aussi pour de grandes parties des livres III et IV, ne proviennent pas de la contingence narrative, ils s'imposent très souvent par leur situation concrète dans une suite d'événements. Cette soumission du récit à un temps extérieur est signalée par les expressions que Froissart emploie ici et là lorsqu'il renvoie dans le futur le récit d'une matière particulière ou sa continuation. Nous en trouvons deux rares occurrences dans le ms. d'Amiens : « Or lairons à parler de Escos. **Quant tamps et**

---

<sup>158</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 2, p. 50. La rédaction B ne commence pas par étaler l'ensemble des choses qui se passèrent au même moment : « Le siège durant et tenant devant Tournay, issirent hors une matinée li saudoier de Saint Amand. [...] En ce temps, estit li contes de Lille en Gascongne... », *Chroniques*, éd. SHF, t. 2, p. 47-48.

<sup>159</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 2, p. 53. L'épisode manque dans la rédaction B.

<sup>160</sup> « Més ossi il appertient bien que je fache mention dou roy englés et des Escos dont je me suis ung grant temps teus et coumment il guerrierent l'un l'autre en ceste meysme saison don j'ay chy dessus parlet », *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 2, p. 158. Le même passage est introduit avec un soin beaucoup moins net dans la rédaction B, mais les événements sont temporellement bien définis – ils sont présentés comme contemporains des guerres bretonnes dont le chroniqueur traitait jusqu'alors et postérieurs au siège de Tournai : « Si me tairai atant de ceste matère et retournerai au roy Edouwart d'Engleterre, et conterai quelz coses li avinrent apriès le département dou siège de Tournay », *Chroniques*, éd. SHF, t. 2, p. 115.

<sup>161</sup> « Més ossi il appertient bien que je fache mention dou roy englés et des Escos dont je me suis ung grant temps teus et coumment il guerrierent l'un l'autre en ceste meysme saison don j'ay chy dessus parlet », *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 2, p. 158.

**lieux sera**, nous y retournons ».<sup>162</sup> Le deuxième exemple revient bien plus tard dans le texte, lorsque Froissart raconte comment le roi Charles V examina les appels gascons contre le prince de Galles et comment il découvrit « pluisseur grant article » dans les chartes de paix de Brétigny-Calais. Et le chroniqueur de promettre : « lesques articles je ne voeil mies encorres declarer, més em parleray quant temps et lieux venra ».<sup>163</sup>

Ni les autres rédactions du livre I ni le livre II ne semblent contenir cette façon d'organiser le récit sur la base de la ligne temporelle. Les mentions sont plus fréquentes dans les livres III et IV. Quand Froissart arrive au château d'Orthez au début du livre III, il anticipe toute la richesse d'informations acquises alors sur « grant foison de besognes qui estoient avenues en Castille, et en Navarre, et en Portingal » promettant de les raconter « clerement et plainement quant temps et lieu sera ».<sup>164</sup> Et il ne pourrait pas être plus clair sur ce plan qu'il ne l'est lorsqu'il promet de traiter de deux raisons qui causèrent l'annulation de l'expédition navale en Angleterre de 1387.<sup>165</sup> Le premier trouble pour le royaume de France eut son origine dans les affaires bretonnes ; le deuxième en Allemagne dont le chroniqueur souhaite traiter plus tard, « quant temps et lieu sera », c'est-à-dire après les événements en Bretagne « car ce furent les premieres et les plus malprises, quoyque les autres cousterent plus ».<sup>166</sup> Si la logique temporelle n'est pas l'unique argument avancé, elle arrive en premier lieu et Froissart prend un soin tout particulier de bien indiquer la succession temporelle réelle de ces deux matières.<sup>167</sup>

Dans le livre IV, quand Froissart effectue son voyage de retour en Angleterre, avant de se mettre à la poursuite du roi Richard, il apprend les nouvelles brûlantes des protestations gasconnes contre la cession de la Guyenne au duc de Lancastre, mais il déclare : « pluseurs actions raisonnables y avoient proposé et proposoient, lesquelles je determineray et esclarchiray en poursievant la matiere quant tamps et lieu sera ».<sup>168</sup> Il y revient aussitôt, d'abord à travers le récit de Jean de Grailly, et plus tard avec plus de détails dans le récit de Richard Stury. Toujours est-il que le temps du récit suit le temps du voyage du chroniqueur qui, dans ce cas, correspond au temps dans lequel il apprenait petit à petit la profondeur de

---

<sup>162</sup> *Ibidem*, p. 61.

<sup>163</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 460.

<sup>164</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 95.

<sup>165</sup> Voir *infra*, p. 339.

<sup>166</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 222.

<sup>167</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 252. Nous nous intéresserons à ce récit plus en détail dans le chapitre II de cette partie.

<sup>168</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 364 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 148).

la matière. Il s'agit évidemment d'une fiction narrative mais qui, elle aussi, est respectueuse du déroulement naturel du temps.

Nous n'avons pas relevé toutes les occurrences de cette expression, elles ne sont pas très nombreuses mais témoignent d'une même logique. À une exception près. Au moment où notre chroniqueur se met à raconter l'attentat commis sur Olivier de Clisson par Pierre de Craon, il anticipe l'horreur du crime en affirmant « je vous recorderay avant en l'istoire et esclarchiray quant tamps et lieu sera de en parler ». <sup>169</sup> Cependant, c'est une autre logique que la temporelle qui l'amène à retarder ce récit – il veut en effet éclairer d'abord sur les circonstances historiques et les relations politiques et familiales diverses qui jouèrent un rôle important dans le déroulement de l'histoire. Ainsi, l'expression se rapporte-t-elle au temps du récit, et non au temps de l'histoire.

La soumission du récit à la temporalité extérieure, bien qu'elle ne soit pas marquée par des dates absolues ou par des indications très précises, est, pensons-nous, un principe tout à fait important de l'écriture historique de Jean Froissart et elle ne reste pas confinée aux deux premiers livres qui relèvent quand même d'un récit plus conventionnel que les livres plus tardifs. Si les deux premiers semblent être plutôt dominés par la linéarité temporelle, cette conception d'organiser la matière en réalité sous-tend également de très longues séquences des livres III et IV. <sup>170</sup> Froissart suit en référence au temps historique la progression des événements au caractère fatal depuis la haine du duc de Bretagne vis-à-vis du connétable Olivier de Clisson, passant par l'affaire Craon, les négociations avec le duc de Bretagne, la campagne punitive et la crise de folie de Charles VI. <sup>171</sup> De même une chaîne causale et déployée diachroniquement relie les événements en Angleterre depuis la politique pacifiste de Richard II en passant par le conflit avec le parti belliqueux autour de Thomas de Woodstock, la mort de ce dernier, l'exil du duc de Hereford (toujours le comte de Derby selon Froissart) jusqu'à son retour et à l'avènement de la dynastie des Lancastre. <sup>172</sup> Mais à côté de ces lignes rouges (et nous pourrions en trouver d'autres – par l'exemple la division de l'Église et la recherche d'un remède au schisme pontifical) par lesquelles Froissart veut

---

<sup>169</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 217-218 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 317).

<sup>170</sup> A. VARVARO constate cette pratique pour le livre IV, *La tragédie de l'Histoire*, p. 67-70.

<sup>171</sup> Pour la littérature fondamentale sur ces sujets voir J. HENNEMAN, *Olivier de Clisson*, p. 135-156, 179-224 ; F. AUTRAND, *Charles VI*, p. 271-318.

<sup>172</sup> Pour la politique et la diplomatie anglaise à l'égard de la guerre avec la France de façon générale John J. N. PALMER, *England, France and Christendom, 1377-99*, London 1972 ; pour l'arrestation du duc de Gloucester et des comtes de Warwick et d'Arundel en juillet 1397, pour le procès qui s'ensuivit et la mort violente du duc de Gloucester, ainsi que pour les événements concernant Henry Bolingbroke, duc de Hereford voir N. SAUL, *Richard II*, p. 366-434. Pour l'analyse de ces passages chez Froissart cf. A. VARVARO, *La Tragédie de l'histoire*, p. 148-154.

restituer la succession des faits historiques dans les chaînes et causes temporelles, une logique bien différente s'impose dans l'organisation du récit. Dès le livre III, Froissart a mis en place un système très original d'introduction narrative de ses interlocuteurs qui font leur propre récit à l'intérieur du récit principal. Nous avons abordé cette technique dans la perspective de la mise en scène des sources et des procédés mimétiques dont le chroniqueur fait l'usage afin d'accréditer les témoignages ainsi rapportés. La catégorie de la temporalité est évidemment un autre aspect tout à fait intéressant de ces mises en abyme narratives. Nous l'étudions dans la partie suivante avec d'autres procédés qui participent à une concordance du temps de l'histoire et du temps du récit.

### *La reconstitution du temps « réel » dans le récit*

Le temps qui se déploie dans un récit diachroniquement et qui donc renvoie au linéaire, en réalité relève du discontinu puisqu'il est tronqué, fragmenté par les prolepses et analepses ou dédoublé par la nécessité de raconter différents événements simultanés les uns après les autres. La catégorie du temps réel, historique, s'imprègne profondément dans la logique textuelle mais la reconstitution des temporalités peut grandement influencer la façon dont cette réalité sera perçue. L'usage des lacunes temporelles est un procédé narratif particulièrement intéressant.

Froissart parfois manie les personnages de son récit comme s'il s'agissait de véritables acteurs dont la présence sur la scène dépend de ses intentions en tant que créateur d'une réalité historique. L'exemple souvent cité est celui des fils de Charles de Blois, tenus de longues années en prison en Angleterre. À l'introduction de cet épisode, le chroniqueur se présente d'abord lui-même comme « augmenteur et tracteur » de la « haulte et noble hystoire ». Et puisqu'il faut parler de tout ce qui « à remantevoir face », il revient à la matière des guerres de Bretagne, ou bien à leurs conséquences qui se font sentir jusqu'au temps présent. Et le chroniqueur de justifier qu'il y a lieu de parler de Jean et de Guy de Blois : « car je ne les ay pas mis encoire hors de la prison ».<sup>173</sup> Son intérêt éveillé pour le malheureux héritier de Charles de Blois et en même temps beau-frère du duc d'Anjou n'est pas fortuit ou dépendant du simple bon vouloir du chroniqueur comme il pourrait le sembler à la base de son commentaire. Certes, il est conscient de sa puissance. C'est lui qui en ultime instance organise sa matière. Mais sans le dire véritablement, il suit la ligne chronologique qui veut,

---

<sup>173</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 121-122.



après un petit retour en arrière pour esquisser les circonstances de l'emprisonnement et de ses enjeux, mettre en rapport les négociations pour la délivrance de Jean de Blois menées par Olivier de Clisson et la situation politique entre l'Angleterre, la France et la Bretagne – situation dans laquelle ces deux figures jouèrent un rôle de première importance (même si dans le cas de Jean de Blois, il s'agissait surtout du rôle passif de pion sur l'échiquier international). Or, si les négociations avaient été entamées dès la fin de 1384, ce fut seulement fin 1387 que Jean de Blois sortit d'une captivité de, trente-quatre ans et en janvier 1388 qu'il épousa Marguerite de Clisson.<sup>174</sup> Le récit de Froissart qui précède immédiatement ces passages se situe sur le plan temporel en 1387.<sup>175</sup> En revenant sur le destin de Jean de Blois et en le reliant aux affaires politiques plus larges, il rejoint en réalité le temps des autres histoires racontées.

L'effet secondaire du commentaire de Froissart au moment où il se remet après une très longue pause à parler de Jean de Blois, est que ces personnes semblent vivre à l'intérieur du récit de leur propre vie. Et lorsque le chroniqueur les « retrouve » pour les intégrer de nouveau au fil des événements, le temps qui s'était écoulé dans leur vie devient identifié à la lacune temporelle créée par le narrateur. Il ne s'agit pas d'une occurrence exceptionnelle. Au contraire, ce phénomène peut être observé à des échelles différentes et avec des incidences diverses pour le récit. Analysons-en deux exemples.

Lorsque Froissart raconte le voyage des ambassadeurs anglais en 1380 auprès de Venceslas IV de Luxembourg pour négocier le mariage de Richard II avec sa sœur Anne de Bohême, il suit d'abord de très près l'itinéraire de Simon Burley et de ses compagnons.<sup>176</sup> Froissart nous apprend que le vaillant chevalier passe par les villes de Calais, Bruges, Gand, Bruxelles, où il rencontre « Wencelin de Brabant », le duc Aubert de Bavière, le comte de Blois, Robert et Guillaume de Namur, c'est-à-dire les mécènes de notre chroniqueur, ensuite Louvain et se dirige vers Cologne.<sup>177</sup> Par sa célèbre méthode d'entrelacement, Froissart passe ensuite à d'autres sujets et il revient à la question du mariage une trentaine de pages plus loin en rappelant les faits déjà racontés. Ceci lui permet d'inclure dans cette rétrospective

---

<sup>174</sup> Pour le contexte de la libération de Jean de Bretagne et de son mariage avec la fille d'Olivier de Clisson voir J. HENNEMAN, *Olivier de Clisson*, p. 170-187.

<sup>175</sup> Froissart raconte la mort de Pierre IV d'Aragon en janvier 1387 et l'avènement de son fils Jean I<sup>er</sup>, il passe ensuite aux ravages des routiers dans le Midi (événements difficiles à dater précisément, voir *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. xxxvii, n. 6, et p. xxxviii, n. 1) et finit par une rencontre d'armes à Bordeaux en été 1387. Le récit entier ibidem, p. 107-121.

<sup>176</sup> Pour le contexte historique de ces négociations voir la note 292 de notre I<sup>ère</sup> partie.

<sup>177</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 209. Il n'est sûr que Venceslas séjournait effectivement, à ce moment, dans les pays rhénans, voir J. FANTYSOVA-MATEJKOVA, *Wenceslas de Bohême*, p. 531, et n. 75.

également les événements « disparus » du fait de cette rupture temporelle ce qui est précisément le cas de la réception de Burley par Venceslas. En effet, nous rejoignons le temps de l'histoire au moment où l'ambassadeur anglais voyage avec celui du roi des Romains, le duc de Tesschen, à travers le royaume de France pour venir jusqu'à Calais.<sup>178</sup> À Wizernes, ils sont « moult honnorablement » accueillis par le comte de Buckingham, et ils sont conviés au dîner et au souper dans son logis.<sup>179</sup>

Nous avons eu l'occasion de montrer dans un article que les motivations et conséquences de ce traitement particulier de la temporalité du récit ne sont pas négligeables.<sup>180</sup> Le passage laisse voir que Jean Froissart utilise une éclipse dans la narration pour mettre en relief ces aspects de la matière traitée qui lui paraissent les plus importants. Dans ce cas, le voyage entre l'Angleterre et l'Empire est marqué par deux événements : le passage à Bruxelles avec les fêtes et joutes créant une atmosphère parfaitement courtoise, et la rencontre avec l'ost du comte de Buckingham sur le chemin de retour. L'itinéraire n'est rapporté que dans les zones bien connues du chroniqueur. Ce procédé contraste avec son récit d'une autre ambassade anglaise, cette fois-ci envoyée à Charles VI pour traiter du mariage de Richard II avec Isabelle de France.<sup>181</sup> La mise en récit de cet événement est tellement particulière qu'elle mérite une analyse plus détaillée. Dans un premier temps, le récit de l'ambassade est fait par sire Richard Stury avec qui Froissart eut la chance de parler à Eltham et qui lui fit part des événements récents relatifs à la politique anglaise. Il lui raconte comment l'ambassade composée de l'archevêque de Dublin, du comte de Rutland et d'autres (ce qui correspond assez précisément à la réalité<sup>182</sup>) partit pour Calais et puis reçut, sur la route vers Amiens, son sauf-conduit. Le récit se termine par une tournure habituelle, imputée cependant au témoin de Froissart : « Dont nous soufferons un petit à parler de eulx et parlerons des matieres devant proposees ». <sup>183</sup> Froissart revient à la question de l'ambassade anglaise un peu plus loin et, cette fois-ci, c'est lui qui se charge de continuer le récit sans le signaler pour autant. Il enchaîne exactement au moment où Stury avait coupé son récit : « Tant chevaulcherent les seigneurs d'Angleterre [...] que ils passerent la bonne cité

---

<sup>178</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 9, p. 245-246.

<sup>179</sup> *Ibidem*, t. 9, p. 245.

<sup>180</sup> V. VEJRYCHOVA, « La fête comme l'expression des hiérarchies », p. 14.

<sup>181</sup> Cf. Léon MIROT, « Isabelle de France, reine d'Angleterre, comtesse d'Angoulême, duchesse d'Orléans (1389-1409) », *Revue d'histoire diplomatique* 18, 1904, p. 545-573, surtout à partir de p. 554 ; J. PALMER, *England, France and Christendom*, p. 166-179.

<sup>182</sup> J. PALMER, *England, France and Christendom*, p. 169.

<sup>183</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 375 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 164-165).

d'Amiens et Clermont en Beauvoisis et Cray et vindrent à Paris ».<sup>184</sup> Si donc cette deuxième situation semblable au cas que nous avons étudié plus haut est elle aussi entrecoupée par d'autres épisodes enchâssés, la séquence temporelle qui correspond au voyage est restituée dans sa totalité par l'intermédiaire d'un itinéraire rapporté.<sup>185</sup> La création d'une lacune temporelle dans le premier récit joue donc un rôle important permettant au chroniqueur d'éviter le récit d'un événement sur lequel il n'est pas renseigné – l'accueil de l'ambassade par Venceslas IV. L'effet auxiliaire en est la mise en évidence de sa « géographie mentale » qui renvoie d'un côté à la familiarité de l'espace francophone et de l'autre côté au manque de repères dans le territoire de l'Empire.

À côté de ces lacunes temporelles, la mise en abyme est une autre méthode particulièrement intéressante, qui est développée dans le livre III et employée aussi dans les textes postérieurs, bien que le ms. de Rome s'y prête moins par la nature du récit. Déjà le début du livre III se présente comme une rupture avec le temps linéaire. Dans son célèbre prologue, Froissart avoue avoir longtemps négligé les événements dans les contrées lointaines. Que cela signifie-t-il d'autre que la nécessité d'un retour en arrière pour retracer les faits qui s'étaient passés entretemps?<sup>186</sup> Ce projet n'est pas encore très loin de ce que nous avons noté pour le premier livre : face à l'impossibilité de restituer la simultanéité des devenirs, le narrateur doit créer sa propre temporalité où il peut au mieux marquer les relations entre ces événements. Mais une particularité introduite dans ce prologue, est qu'au moment de traiter des affaires flamandes, françaises et anglaises des années 1380-1385, le chroniqueur ne connaissait pas encore ce qui s'était passé en Castille, Portugal, Gascogne, Rouergue, Auvergne, Limousin, Bigorre –lieux qu'il énumère dans le prologue. Et il invite les lecteurs à l'accompagner dans ce voyage à la découverte des choses passées.

Ainsi, avec le voyage en Béarn, Froissart introduit-il dans son texte des principes très différents d'organisation du récit. Ce sont les dialogues avec ses sources qui lui proposent des thèmes en fonction du paysage parcouru chemin faisant, avec ses lieux de mémoire particuliers qui invitent à des plongées en amont dans le temps pour expliquer l'état « présent » de ces objets tels qu'ils se manifestent aux yeux des passants. Et ce présent renvoie au premier degré du temps de l'histoire qui se voit dédoublé à travers les histoires passées racontées à l'intérieur de cette histoire-cadre. Au dire de Michel Zink, ce n'est donc

---

<sup>184</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 386 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 183).

<sup>185</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 374-375, 385 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 164, 181-182).

<sup>186</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 1.

plus le temps linéaire qui structure le récit, mais bien le temps du voyage.<sup>187</sup> Mais le séjour de Froissart en Béarn apporte une autre approche vis-à-vis de la temporalité. Le récit rapporté d'un Bascot de Mauléon suit sa propre logique qui est celle de sa vie et des exploits accomplis.<sup>188</sup> Et comme une partie de ses aventures se greffe sur la matière dont le chroniqueur avait déjà traité, telle la bataille de Poitiers ou la conclusion de la paix de Brétigny-Calais, il fait guider son récit par le récit qui existe déjà de ces événements, en choisissant les éléments qui avaient échappé à la connaissance du Valenciennois. Sous certains aspects, nous pourrions comparer ce procédé narratif à ce que Jean-Claude Schmitt constate chez Pierre Comestor. Ce dernier évoque l'histoire à l'aide de la métaphore d'un cours d'eau. En tant qu'historien, il suit la « rivière des histoires », mais sa trame, ce sont les événements bibliques. Les *incidentia* qui y sont insérés proviennent de l'histoire païenne, mais Pierre Comestor les agence selon la logique chronologique.<sup>189</sup> Ni avec le récit de Bascot de Mauléon, ni même avec l'ensemble des choses qu'il apprit en Béarn, telles un magnifique trésor découvert, Froissart n'entreprend une nouvelle compilation où il réécrirait sa matière principale en y intégrant divers *incidentia* – petites histoires de vagabondages routiers sur le *no man's land* entre territoires anglais et français. Bref, Froissart ne tentera pas de restituer sa matière en fonction d'une concordance temporelle. Pour les retours contre le temps entrepris par ces sources, il laissera en revanche couler ces petits ruisseaux des récits notés au fil des rencontres parallèlement avec le récit qu'il avait déjà raconté, et cela au prix de l'éclatement partiel de la linéarité.

L'exemple le plus patent de cet éclatement partiel de la linéarité dont nous parlons est le traitement des affaires des royaumes de Portugal et de Castille dans le livre III. Il s'agit d'un récit saccadé, marqué de retours constants et de répétitions nombreuses. La progression linéaire ne disparaît pas totalement mais elle est sujette à une autre force d'organisation dominante. Étudions rapidement quelques-uns des premiers passages consacrés à cette matière qui s'ajoute aux yeux de notre chroniqueur à sa matière principale. En effet, le livre III s'ouvre, après le prologue, non pas sur le voyage de Froissart en Foix-Béarn, mais sur une exposition des événements depuis le départ d'Edmond de Cambridge du Portugal en 1381 jusqu'au siège de Lisbonne par le roi Jean de Castille. Sans aucune articulation narrative ni logique véritable, Froissart abandonne le récit en cet état et passe aux événements bien

---

<sup>187</sup> M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 63-87.

<sup>188</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 96-115.

<sup>189</sup> Jean-Claude SCHMITT, *L'histoire en lignes et en rondelles. Les figures du temps chrétien au Moyen Âge*, Wiesbaden 2015, p. 20.

plus anciens relatifs au pays de Bigorre.<sup>190</sup> La suite du texte révèle que l'ouverture du livre III joue en réalité un rôle de prélude : après avoir raconté son voyage avec divers témoignages rapportés, le chroniqueur conclut qu'il apprit beaucoup sur les faits ibériques qui l'intéressaient. Et il enchaîne exactement là où avait fini son entrée en matière : « Vous savez, si comme cy dessus est contenu, comment le roy dan Jan de Castille avoit assegié la bonne ville et cité de Luscebonne... ».<sup>191</sup> La continuation se fait chronologique pour une longue séquence d'événements qui vont jusqu'aux conséquences immédiates de la bataille d'Aljubarrota.<sup>192</sup> Froissart se met ensuite à raconter plusieurs autres affaires en remontant jusqu'en 1390 pour revenir aux guerres de Portugal : « retournerons à nostre principale matiere [...] et recorderons des avenues qui avinrent en cele saison ». Et là, au lieu de remplir sa promesse et de raconter les événements contemporains, il se met à résumer assez longuement toute l'histoire dynastique en Portugal.<sup>193</sup> Ce nouveau prélude, ou plutôt cette reprise du même motif, pour filer la métaphore musicale, l'amène à raconter sa rencontre avec Fernandes Pacheco à Middlebourg qui – comme nous le savons – donne à une nouvelle rétrospective.<sup>194</sup> Temps brisé donc, temps reconstitué surtout en fonction de la recherche d'informations nouvelles par le diligent chroniqueur. Les changements de la matière, les analepses fréquentes ne rendent pas toujours clair le temps exact où le récit situe l'histoire. La linéarité ne cesse pas d'exister, mais elle est renfermée à l'intérieur de ces mises en abyme.

\* \* \*

Notre étude du temps dans les *Chroniques* de Froissart ne tient quasi pas compte des dates absolues. Étudiant les biographies chevaleresques, Élisabeth Gaucher a remarqué que certains auteurs de son corpus utilisent les datations des événements pour une période soit qui précède leur témoignage personnel ou qui leur échappe. Ainsi, elles constituent un mode particulier d'authentifier le récit.<sup>195</sup> Cette observation intéressante ne saurait cependant pas correspondre à la pratique de notre chroniqueur. Froissart insère occasionnellement les dates de faits significatifs – des batailles, ou de ceux qui touchent à ses proches (par exemple le

---

<sup>190</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 4-14.

<sup>191</sup> *Ibidem*, p. 118.

<sup>192</sup> *Ibidem*, p. 118-170.

<sup>193</sup> *Ibidem*, p. 232-238.

<sup>194</sup> *Ibidem*, p. 238 et sqq.

<sup>195</sup> É. GAUCHER, *La biographie chevaleresque*, p. 425.

mariage du fils de son patron Gui de Blois).<sup>196</sup> Mais leur distribution tient surtout aux connaissances concrètes du chroniqueur. Des références temporelles exactes sont pourtant insérées assez souvent au moment où Froissart fait part de son témoignage, lorsqu'il renvoie à sa vie passé, aux choses dont il avait pu être témoin. Une insertion de l'événement dans un temps précis peut accréditer sa véracité, ou elle peut simplement intégrer ce qui est dit dans une temporalité pour en restituer la réalité.<sup>197</sup> Le besoin d'authentification peut donc se marier alors avec le désir d'affirmer la réalité des choses passées dans la vie de notre chroniqueur, de se situer par rapport au temps fuyant comme l'a montré Michel Zink. La conquête du temps chez Froissart n'est pas une conquête d'un temps qui serait extérieur.

Si le chroniqueur hennuyer n'essaie pas de conquérir le temps historique, comment appréhende-t-il cette catégorie du temps qui impose son poids au déroulement de l'histoire? Créer un récit historique, nous l'avons dit, ne peut pas se passer d'une façon particulière de saisir la durée, la simultanéité, tous les temps passés et futurs des histoires que le chroniqueur va raconter et dont il connaît déjà la situation dans un « système d'événements ».<sup>198</sup> Chez Froissart chroniqueur, c'est la matière qui organise le récit et non le temps. Celui-ci cependant reste une catégorie importante qui relie les événements, ces tranches saisies de la réalité, les uns aux autres au travers d'une chronologie relative. Le souci de créer l'effet d'une progression chronologique se fait sentir davantage dans les deux premiers livres (et cette observation vaut également pour la dernière rédaction de Rome qui se distingue surtout par des excursions du chroniqueur en amont du temps personnelles, voire intimes). Le creusement par rapport au temps passé se fait plus marqué – peut-être un peu paradoxalement – avec la mise en scène du présent du chroniqueur qui intègre le temps de son histoire à l'intérieur du temps du récit. Si, selon Élisabeth Gaucher, les mises en abyme dans les biographiques chevaleresques fragmentent le temps seulement pour le faire, en définitive, converger vers le héros,<sup>199</sup> le pôle unificateur dans les *Chroniques*, où se croisent tous les niveaux du temps éclaté de l'histoire, est le chroniqueur lui-même. Mais il ne se situe que rarement dans une perspective temporelle subjective ; sa recherche – c'est le temps des histoires dont chacune est sujette à la dictée de la linéarité. Ainsi, le temps du récit se déroule-t-il à des niveaux multiples sans voir disparaître le souci de soumettre les événements au temps historique.

---

<sup>196</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 226.

<sup>197</sup> Cf. C. CROIZY-NAQUET, *Écrire l'histoire romaine*, p. 126-134.

<sup>198</sup> Cf. R. KOSELLECK, *L'expérience de l'histoire*, p. 28.

<sup>199</sup> É. GAUCHER, *La biographie chevaleresque*, p. 432-433.

## Chapitre II

### LA NATURE DU RÉCIT HISTORIQUE

#### « Dedens ces croniques abrégies vous y trouverés otant de grans fais d'armes que en nulles ystoires » : le discours sur le genre

L'historiographie est, dans une grande mesure, récit. Bien sûr, les formes annalistiques de l'écriture historique ont leur place assurée tout au long de la période médiévale. Hayden White, partant des différences formelles entre les annales et la chronique, a voulu montrer qu'il s'agit de deux compréhensions très divergentes de la réalité.<sup>200</sup> À cette heure, et depuis un bon moment déjà, il semble problématique de séparer strictement les genres historiques en fonction de leurs aspects formels. De nombreux chercheurs mettent au contraire en lumière les « zones intermédiaires » où la narrativité, le premier signe de la chronique selon Hayden White, s'introduit petit à petit dans les écrits, là où on ne l'aurait attendu, par exemple dans les cartulaires. Et pourtant, ces commentaires ajoutés *a posteriori*, souvent sur les marges ou sur les feuillets blancs, pour créer des jointures entre les documents d'ordre diplomatique, ont une valeur incontestablement historique : ils véhiculent une mémoire, forment une identité.<sup>201</sup>

Si l'historiographie médiévale dans son ensemble ne fait pas preuve d'une conscience nette des genres historiques distincts et si beaucoup de chroniqueurs emploient les différents mots à leur disposition de façon synonymique, certains pourtant thématisent une distinction générique selon le principe de la narration qui remonte à deux ouvrages d'Eusèbe de Césarée dans leur traduction latine : *chronica* organisée surtout en fonction de la chronologie, et *historia* correspondant à un récit plus ample, supposé complet. Cette distinction est pourtant loin d'être connue de tous ceux qui se mêlent d'écriture historique. Jean Froissart n'est donc pas un cas isolé, bien au contraire, lorsqu'il utilise le mot *chronique* pour désigner n'importe

---

<sup>200</sup> H. WHITE, « The Value of Narrativity in the Representation of Reality », p. 5-27

<sup>201</sup> Cf. par ex. Pierre CHASTANG, « Cartulaires, cartularisation et scripturalité médiévale : la structuration d'un nouveau champ de recherche », *Cahiers de civilisation médiévale* 193, 2006, p. 21-31 ou Vincent CHALLET, « Une reconstruction mémorielle. Écriture et réécritures du Petit Thalamus de Montpellier », in : *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge. Contraintes génériques, contraintes documentaires*, p. 277-291.

quel ouvrage historique.<sup>202</sup> En effet, cette pratique est chez lui attestée par rapport à l'ouvrage de Jean le Bel. Dans le ms. d'Amiens, où Froissart renvoie à plusieurs reprises au texte duchanoine liégeois, il a systématiquement recours au terme « « chroniques » pour désigner l'œuvre historique de son prédécesseur.<sup>203</sup> Dans cette même rédaction, il se sert du mot « histoire » pour parler de sa propre entreprise historiographique. Il s'agit d'expressions telles que « vous avés chy dessus en ceste histoire bien oy parler », ou bien « dont ceste histoire fait mention », etc.<sup>204</sup> Froissart s'insère-t-il ainsi dans une tradition de l'historiographie en langue française qui se désigne dès sa naissance au XII<sup>e</sup> siècle par le mot générique *estoire* ? À l'origine, ce terme avait pour fonction de distinguer le récit véridique de la fable. Au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, il fit place au mot « chronique », qui devait dans la langue vernaculaire désigner toute œuvre historiographique.<sup>205</sup> Lorsque Froissart parle de « l'histoire », ce n'est pas pour postuler un choix méthodologique de l'écriture historique.

Au fil de sa carrière, Jean Froissart devint toujours plus communicatif quant à ses réflexions sur le travail de l'histoire, et en particulier sur son propre travail. Ainsi, les livres postérieurs s'offrent-ils davantage à l'analyse des conceptions qui régissent sa méthode historiographique. Si nous scrutons le vocabulaire dont il se sert pour désigner son travail d'historien, il apparaît clairement que notre chroniqueur ne dédaigne point ni le substantif « chronique », ni le verbe « croniser » ou « croniquer » qui sont employés le plus souvent dans différents syntagmes verbaux ou nominaux. Ces dédoublements, qui relèvent d'une pratique tout à fait courante de l'époque, n'ont pas pour fonction d'exprimer deux concepts différents, mais relèvent surtout du souci d'ornementation stylistique.<sup>206</sup> Dans le prologue du livre III, Froissart déclare : « je, sire Jehan Froissart, qui me suy ensoigné de **dictier et cronisier** ceste hystoire ». <sup>207</sup> Et à l'ouverture de la rédaction de Rome : « je ai ce livre cronisiet et historiit, ditté et ordonné ». <sup>208</sup> Lorsqu'il se définit lui-même par rapport à son œuvre, il dit : « je, Jehan Froissart, acteur de ces cronicques », <sup>209</sup> « au jour et au terme que je, acteur de

---

<sup>202</sup> Bernard GUENEE, « Histoires, annales, chroniques. Essai sur les genres historiques au Moyen Âge », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 28, 1973, p. 997-1016, surtout p. 999-1008 ; IDEM, *Histoire et culture historique*, p. 203.

<sup>203</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 49, 143 ; t. 2, p. 50, p. 96, 332

<sup>204</sup> Ibidem, t. 3, p. 110, 406 ; d'autres exemples t. 4, p. 81, 86, 97, 120, 157.

<sup>205</sup> Cf. P. COURROUX, *L'écriture de l'histoire*, p. 78-83.

<sup>206</sup> Louis CHALON, « À propos d'une expression de Froissart : „deviser et ordonner“ », *Cahiers d'analyse textuelle* 16, 1974, p. 130-132.

<sup>207</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 1.

<sup>208</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 35.

<sup>209</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 153 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 216).



ceste **cronicque et histoire, lesescripvv et cronisay** ». <sup>210</sup> De même l'écriture historique est-elle évoquée en ces termes : « ou temps que je **escripsi et cronisay ces croniques** ». <sup>211</sup> « ... que voz paroles me sont agreables et que elles me font grant bien, tandis que vous les me comptés, et vous ne les perdez pas, car toutes seront mises en memoire et en remembrance et **croniquiés en l'istoire** », <sup>212</sup> assure le chroniqueur à son interlocuteur Espan de Lion après l'avoir entendu raconter l'une de ses histoires. Le ms. Besançon 865 offre pour ce passage la leçon « seront mises en memoire et en remembrance, **enhistoire et en cronique** ». <sup>213</sup>

Les exemples cités manifestent que le texte froissartien peut être désigné alternativement comme « chronique » et « histoire » sans que ces différences aient une implication apparente pour le contexte et la compréhension du caractère du récit. Quant aux verbes qui renvoient à la création du récit et textes historiques, <sup>214</sup> « dicter », « écrire » et « croniser » sont repris le plus souvent sans marquer non plus une différence fondamentale. Et pourtant, les *Chroniques* contiennent plusieurs passages qui nuancent cette terminologie générique.

Dans les prologues du premier livre, Froissart emploie deux verbes distincts pour parler de l'écriture de Jean le Bel par rapport à la sienne propre : « Voirs est que messires Jehans li Biaux [...] en **fist etcroniza** à sont temps aucune chose. Or ay-je ce livre et ceste histoire **augmenté** par juste enqueste ». <sup>215</sup> Le verbe « croniser » est dans ce passage lié uniquement au livre de le Bel, tandis que l'entreprise de Froissart est présentée par l'intermédiaire du mot « historier » comme une augmentation, une amplification du récit originel. Même si le chroniqueur hennuyer caractérise plus loin l'acte de composer un texte historique par le terme « croniser » en le rapportant à sa propre situation, la distinction des deux mots en ce début des *Chroniques* semble revêtir une signification particulière car c'est par opposition au travail de son prédécesseur qu'est définie l'aspiration et l'activité de notre chroniqueur. <sup>216</sup> Un autre passage, par ailleurs très connu de tous les lecteurs modernes de Jean Froissart, propose une réflexion sur l'aspect formel de son écriture :

---

<sup>210</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 516-517 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 16, p. 33).

<sup>211</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 227.

<sup>212</sup> *Ibidem*, t. 12, p. 70.

<sup>213</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 218r.

<sup>214</sup> Cf. G. DILLER, « Froissart : patrons and texts », p. 150 qui relie les verbes *croniser*, *historier* et *etescipre* au travail de rédaction, c'est-à-dire à l'organisation des notes prises lors des entretiens avec les sources, et à l'élaboration du récit.

<sup>215</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 1, p. 1. La rédaction B propose : « Voirs est que messires Jehans li Biaus [...] en **fist etcronisa** à son tamps aucune cose à se plaisance ; et j'ai ce livre **hystoriuet et augmenté** à le mienne... », *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 1.

<sup>216</sup> Cf. aussi B. GUENEE, « Histoires, annales, chroniques », p. 1008.

« Se je disoie : Ainsi et ainsi advint en ce temps sans ouvrir et declairer la matiere qui fut grande et grosse et horrible et bien taillee de aler mallement, **ce seroit cronique et non pas histoire**, et sy m'en passeroye bien se je vouloie. Or ne m'en vueil je pas passer que je ne desclaire tout le fait ou cas que Dieu m'en a donné le temps, le sens, la memoyre et le loisir de cronisier et historier au long de la mateire ». <sup>217</sup>

Ce concept formulé au livre III à l'entrée de la matière bretonne, où Froissart envisage de parler de la haine entre Jean de Montfort et Olivier de Clisson, a été rapproché des définitions de Bernard Gui. Sans que Froissart cite (ou même connaisse) les travaux de cet historien dominicain prolifique dont l'activité se situe dans le premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle, Bernard Guenée voit les similitudes dans la formulation théorique entre un récit plus succinct opposé à un autre qui traite sa matière *ad plenum*.<sup>218</sup> Récemment, Pierre Courroux a mis en doute la validité des concepts génériques latins pour l'écriture vernaculaire dans l'espace francophone. Lorsque Froissart parle de la « cronique non pas historiée » par opposition à un récit plus prolixe, il « ne livre pas une théorie des genres historiques, mais une simple réflexion personnelle sur la nature de son œuvre ». <sup>219</sup> S'il est seul parmi les chroniqueurs écrivant en langue vernaculaire à faire cette distinction,<sup>220</sup> il ne semble pas évident que pour pouvoir réfléchir sur la nature de son œuvre, il ne puisse que puiser dans un réservoir d'idées et un lexique déjà mis en place par les œuvres précédentes, et donc aussi latines. Les conclusions de Bernard Guenée restent à notre avis valables, d'autant plus que la différence entre la « chronique » et « histoire » chez Bernard Gui et chez Froissart n'est pas de nature, mais de degré : les deux formes relèvent de la narrativité, mais la seconde se fait exhaustive, alors que la première représente une version plus brève sans qu'elle soit nécessairement organisée sur la base d'une chronologie.<sup>221</sup> Il est pourtant nécessaire de préciser un point. Dans le passage que nous avons cité, Froissart met en opposition les deux termes historiques connus depuis l'Antiquité. Mais l'édition SHF du livre III propose une autre leçon que la plupart des manuscrits : « ce seroit cronique non pas historiée ». <sup>222</sup> Ainsi, Bernard Guenée mais aussi Peter Ainsworth et d'autres se sont-ils laissés abuser en

---

<sup>217</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 332v. De même tous les ms. consultables sur <http://www.hrionline.ac.uk/onlinefroissart/apparatus.jsp?type=summary&book=Book3>.

<sup>218</sup> B. GUENÉE, « Histoires, annales, chroniques », p. 1006.

<sup>219</sup> P. COURROUX, *L'écriture de l'histoire*, p. 84.

<sup>220</sup> *Ibidem*.

<sup>221</sup> B. GUENÉE, « Histoires, annales, chroniques », p. 1008. Voir aussi IDEM, « Histoire et chronique. Nouvelles réflexions sur les genres historiques au Moyen Âge », in : *La chronique et l'histoire au Moyen Âge*, éd. D. Poirion, Paris 1984, p. 3-11, ici p. 8-9.

<sup>222</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 222.

constatant l'originalité du vocabulaire froissartien qui aurait distingué la « chronique historiée » et « chronique non historiée ». <sup>223</sup> Celui-ci en réalité suit les voies bien frayées par la tradition, se tenant aux termes anciens de la « chronique » et « histoire ».

Cette interprétation est confortée par un autre passage, bien plus ancien, où Froissart explique son choix d'abrégier la matière du premier livre. Dans le prologue du ms. BNF fr. 10144, le chroniqueur formule sa volonté de rendre plus accessible le texte qu'il avait déjà composé sur les méandres de la guerre : « je me suis depuis avisés que je abrégeroie ceste matère [...] et metterioie tout les fais qui contenu sont en che **grant livre**, sur **briefs parolles par manière de croniques** ». <sup>224</sup> Rien ne saurait être plus explicite. Le chroniqueur n'entend pas réorganiser drastiquement le récit, trouver un autre principe structurant, ni même en appauvrir la matière, ce dont il assure le lecteur avec fermeté : « Sy vous dis que dedens ces croniques abrégies en la fourme et manière que vous trouverés et verrés, se toutes les lisiés, vous y trouverés et verrés en escript otant de grans fais d'armes et de haultes emprises et merveilleuses que en nulles ystoires dont on puist parler, ne recorder depuis le création du monde ». <sup>225</sup> La caractéristique de la chronique est donc bien la réduction sur le plan narratif et non événementiel.

La terminologie froissartienne représente un écho de la tradition générique latine, mais un écho lointain filtré par la lecture médiévale, qui n'est pas fondé sur la différence entre la chronologie et le récit, mais entre la prolixité et la concision. Sans opérer une distinction générique, Froissart donc puise d'une « culture historique » générale et de son vocabulaire pour formuler l'idée d'une narration abondante. Cette idée est ancrée déjà dans les prologues du premier livre, dans le ms. d'Amiens et dans la rédaction B, que nous avons mentionnés. Froissart n'y cherche pas à dire qu'il écrira un texte historique essentiellement *différent* de son modèle. S'il « hystoria » le livre de Jean le Bel, cela ne peut pas signifier qu'il établit des relations causales là où celles-ci aurait manqué du fait de la simple énumération des faits. Son but est de signaler qu'il augmentera la chronique de Jean le Bel par ajout d'informations, mais aussi par abondance narrative. Nous ne pensons cependant pas que notre chroniqueur soit arrivé jusqu'au « mépris pour la simple chronique non historiée ». <sup>226</sup> La quantité des endroits, où il désigne son texte comme « chronique », et non seulement

---

<sup>223</sup> B. GUENEE, « Histoires, annales, chroniques », p. 1007 ; IDEM, « Histoire et chronique », p. 11 ; P. AINSWORTH, *Jean Froissart and the Fabric of History*, p. 46-48 ; de même P. COURROUX, *L'écriture de l'histoire*, p. 84-85.

<sup>224</sup> *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 17, p. 1.

<sup>225</sup> Ibidem, p. 2.

<sup>226</sup> B. GUENEE, « Histoire et chronique », p. 11.

avant, mais aussi – et peut-être surtout – après le passage du livre III où il énonce cette méthodologie historiographique, nous met en garde contre l'absolutisation de celle-ci. D'ailleurs, dans le prologue de la rédaction de Rome, Froissart désigne son œuvre comme « histore cronisie ». <sup>227</sup> Selon George Diller, ce terme exprime l'idée du chroniqueur que les événements dont il parle doivent être situés en rapport avec l'ordre de leur succession. <sup>228</sup> Mais dans un sens plus large, le mot « cronisie » pourrait simplement apporter une précision à la signification très vaste du mot histoire applicable à tout récit, tant historique que fictif.

Malgré le glissement terminologique et malgré le fait que son projet peut être dès le début caractérisé comme une « augmentation », il est incontestable qu'à partir du livre III, Froissart insiste de plus en plus sur l'élaboration extrêmement circonstanciée de la matière et que, pour éclairer son intention, il fait appel à des formulations particulières, dont aussi la distinction entre chronique et histoire.

### **La forme du récit : dépositaire de la vérité**

La naissance de l'historiographie vernaculaire est liée à des changements profonds dans les aspects formels du récit historique. Si, au XII<sup>e</sup> siècle, beaucoup d'auteurs optaient pour une histoire racontée en vers, le siècle suivant interrogeait ou remit en cause cette « esthétique de l'histoire » particulière pour voir une prédominance de plus en plus grande de la prose historique. <sup>229</sup> Cette transformation, étudiée dès les années 1980, surtout par Gabrielle Spiegel, entraîna selon cette historienne l'imposition de la prose comme « langue de la vérité ». Cette nouvelle conception de l'histoire, qui gagna du terrain surtout dans la partie nord du royaume de France, fixa ses contours par opposition aux modes plus anciens qui véhiculaient le sens de l'histoire, c'est-à-dire par opposition à l'épopée. <sup>230</sup> Si les deux genres purent être perçus un certain temps comme complémentaires, les formes épiques furent petit à petit estimées coupables de fausser la vérité. <sup>231</sup> Avec une méthodologie bien différente, Sophie Marnette est arrivée aux mêmes conclusions. Analysant les formes des récits historiques dans une perspective diachronique entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, elle a constaté que l'abandon progressif de l'histoire versifiée au profit de la prose doit être mis en

---

<sup>227</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 39.

<sup>228</sup> G. DILLER, *Attitudes chevaleresques*, p. 26.

<sup>229</sup> Catherine CROIZY-NAQUET, « Écrire l'histoire : le choix du vers ou de la prose aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », *Médiévales* 38, 2000, p. 71-85.

<sup>230</sup> G. SPIEGEL, « Social Change and Literary Language » ; EADEM, « Forging the Past : The Language of Historical Truth in the Middle Ages ».

<sup>231</sup> G. SPIEGEL, « Social Change and Literary Language », p. 187.

rapport avec le changement du discours sur la vérité.<sup>232</sup> Ainsi, les deux chercheurs affirment-elles que chansons de gestes et chroniques « présentent la réalité de manière intrinsèquement différente » : la première fait revivre l'histoire aux spectateurs tandis que la voix narratrice dans la seconde s'instaure en autorité unique.<sup>233</sup>

Il est serait néanmoins trompeur de séparer strictement le récit historique en prose d'un côté et la fabulation épique en vers avec un fond historique de l'autre. Il semble bien que l'évolution formelle se fit plus complexe. Plus que d'une juxtaposition, il s'agit de deux processus simultanés : dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, on repère un discours critique qui condamne les rimes contournant la vérité des faits, et en même temps, certains récits historiques font preuve, au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, d'un usage parallèle de la prose et des vers. Le questionnement doit être articulé autour du discours et traitement centré sur la poésie épique. À l'intérieur de ce genre même, les jugements improbateurs et parfois les condamnations sévères se font entendre à l'égard du gauchissement de l'histoire commis par certains jongleurs et chanteurs de gestes.<sup>234</sup> Cette critique vise cependant moins le renouvellement formel du genre que l'affirmation de la propre position du narrateur qui est le dispensateur d'une vérité non corrompue.<sup>235</sup> Les critiques qui jalonnent les premiers récits historiques en prose s'inscrivent en revanche dans un discours formulant la volonté de se distinguer formellement des épopées. Les diverses traductions de la *Chronique de Pseudo-Turpin* en « roman », qui proviennent du premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle – la première fut réalisée au tout début du siècle à la commande de la comtesse Yolande de Saint-Pol – signalent plus ou moins explicitement un choix délibéré de la prose en tant que le seul moyen de véhiculer et transmettre la vérité ; et cela malgré le fait que la structure narrative du récit puise de façon tout à fait déterminante des schémas typiques pour les chansons de gestes.<sup>236</sup>

Cette critique induit une réévaluation importante de la poésie et son rôle au cœur du récit historique de manière générale. Le discrédit de la charge épique des vers se voit compensé par une autre signification dont les parties versifiées du texte historique sont investies. Et ces nouvelles fonctions ne sont pas sans entraîner des choix formels qui y correspondent. Les premières rédactions *l'Histoire ancienne jusqu'à César*, composées en prose,

---

<sup>232</sup> S. MARNETTE, « Narrateur et point de vue dans les chroniques médiévales », p. 174-190.

<sup>233</sup> Ibidem, p. 185.

<sup>234</sup> O. JODOGNE, « La personnalité de l'écrivain d'oïl du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle », p. 95-96.

<sup>235</sup> Cf. D. BOUTET, *La chanson de geste*, p. 75-77 et plus particulièrement Françoise SUARD, « La question de la vérité dans les chansons de geste », *Bien Dire et Bien Apprendre* 23, 2005, p. 175-193.

<sup>236</sup> G. SPIEGEL, « Forging the Past : The Language of Historical Truth in the Middle Ages », p. 269 et sqq.

contiennent non seulement un prologue en vers, mais également des vers insérés au milieu du récit. Ceux-ci deviennent le lieu de la moralisation et leur finalité nouvelle se traduit par le recours au mètre octosyllabique utilisé dans la poésie didactique, et non plus au vers épique caractérisé par les laisses assonancées, le plus souvent de décasyllabes.<sup>237</sup> Ainsi, le compilateur assigne-t-il au vers une nouvelle valeur qui n'est plus celle de la vérité historique dans le sens événementiel, mais d'une vérité morale dont les vers sont censés devenir porteurs. Cependant, les récits historiques du XII<sup>e</sup> siècle témoignent malgré la variabilité métrique importante de la prédominance du vers octosyllabique.<sup>238</sup> Il est donc évident que les premiers textes prosaïques ne cherchent pas à rompre avec la tradition historiographique vernaculaire, mais avec les genres épiques concurrentiels mal définis.

La perte de la fonction narrative des vers dans un récit historique n'est pourtant pas une règle générale. Les *Mémoires* de Philippe de Novare, composées au cours du deuxième quart du XIII<sup>e</sup> siècle, montrent que les vers peuvent toujours renvoyer à l'histoire événementielle, mais de façon tout à particulière. Florence Tanniou a montré que les poésies composées par l'auteur et insérées dans le récit apportent au texte une immédiateté qui contraste avec le discours en prose. Ainsi, le temps présent des vers, tel un souffle de l'oralité, devient-il la garantie de l'authenticité du témoignage, invitant le lecteur à s'aventurer avec l'auteur-témoin « au cœur de l'événement historique » qu'il avait lui-même vécu.<sup>239</sup>

Ces excursions dans plusieurs récits historiographiques du XIII<sup>e</sup> siècle démontrent que les vers ne sont pas complètement rejetés, mais ils subissent différentes adaptations fonctionnelles pour devenir porteurs des significations spécifiques, permettant à l'auteur de recourir à différents régimes de vérité. Par ailleurs, l'histoire composée entièrement en vers n'est pas complètement abandonnée, même si elle devient genre minoritaire. Pierre Courroux répertorie 15 histoires versifiées contre 32 en prose dans les années 1225-1230.<sup>240</sup> Si les ouvrages historiques en vers se raréfient par la suite, la pratique n'en est jamais entièrement délaissée.

---

<sup>237</sup> C. CROIZY-NAQUET, *Écrire l'histoire romaine*, p. 190, 326.

<sup>238</sup> Cf. P. COURROUX, *L'écriture de l'histoire*, p. 287. Voir aussi l'analyse des changements du mètre dans le *Roman de Rou* par Françoise LAURENT, « Les sources documentaires dans l'historiographie normande et anglo-normande des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles », in : *L'Écriture de l'histoire. Contraintes génériques, contraintes documentaires*, p. 59-71.

<sup>239</sup> Florence TANNIOU, « Mémoire des lettres et des lois. Modalités d'insertion et interprétation des traces documentaires dans les *Mémoires* de Philippe de Novare », in : *L'Écriture de l'histoire. Contraintes génériques, contraintes documentaires*, p. 89-101 (citation p. 91).

<sup>240</sup> P. COURROUX, *L'écriture de l'histoire*, p. 289.

L'argumentation principale au profit de la prose se basait sur la rhétorique de la simplicité : ses défenseurs présentaient cette forme comme beaucoup moins contraignante par contraste avec la recherche poétique de l'artifice. Cet artifice consiste selon Guido delle Colonne, qui retravailla vers 1287 la chute de Troie de Benoît de Saint-Maure, dans la recherche des figures de style introduites par les poètes anciens et qui voilent le véritable sens. La mise en prose correspond donc à une opération de clarification qui ôte le voile de la métaphore qui rendait la vérité peu accessible.<sup>241</sup> Pour Guido cependant, sa démarche ne vise pas à dévoiler le *faux* qui serait caché dans les récits poétiques – son effort a pour but de prévenir des mauvaises interprétations par les lecteurs moins capables de déchiffrer le langage métaphorique puisque moins savants dans l'art de la rhétorique. Le langage poétique peut donc être revelateur de la vérité mais celle-ci doit être comprise par une démarche de décodage.<sup>242</sup>

Mais si certains rhéteurs italiens du XIII<sup>e</sup> siècle concevaient la métaphorisation du langage comme une voie d'accès supérieure à la vérité, pour Jean le Bel et Froissart, le langage poétique n'est plus capable de rendre compte de la vérité. Et cette incapacité tient probablement à un contexte différent dans lequel s'inscrit leur conception de l'écriture historique – celui de la culture vernaculaire et de la tradition épique. Les deux défenses de prose, que nous trouvons à l'ouverture de la chronique de Jean le Bel et dans le prologue A des *Chroniques* de Froissart, peuvent pourtant avoir des motivations différentes. Pourquoi Jean le Bel livre-t-il une critique aussi acharnée qu'il le fait si la tradition d'écrire l'histoire en prose française constitue une tradition vieille de presque un siècle et demi? Cette tradition avait fondé sa justification sur un discours critique à l'encontre des vers, instituant cette distinction dichotomique entre les couples prose-vérité contre vers-fausseté en un lieu quasiment topique.<sup>243</sup> Nicole Chareyron a suggéré que le chanoine de Liège a pu être amené à composer son prologue de façon aussi critique parce qu'il cherchait à se démarquer d'une composition concrète qui, sans être nommée, était connue des lecteurs contemporains du cercle de Jean de Hainaut.<sup>244</sup> En tout cas, Jean le Bel s'inscrit dans une tradition solide de la

---

<sup>241</sup> Benoît GREVIN, « Métaphore et vérité : la *transumptio*, clé de voûte de la rhétorique au XIII<sup>e</sup> siècle », in : *La vérité. Vérité et crédibilité*, p. 149-182 (p. 177-181).

<sup>242</sup> B. GREVIN, « Métaphore et vérité », p. 176 compare cette idée au commentaire de Dante dans sa lettre à Cangrande della Scala, où il présente le langage symbolique la *Divine Comédie* comme basé sur un *modus poeticus, fictivus, descriptivus, digressivus, transumptivus*. Voir aussi *ibidem*, p. 181-182.

<sup>243</sup> Cf. C. GALDERISI, « Vers et prose en Moyen Âge », p. 749-756 ou P. COURROUX, *L'écriture de l'histoire*, p. 282 et sqq.

<sup>244</sup> N. CHAREYRON, *Jean le Bel*, p. 58-59.

critique des vers, l'articulant surtout par l'insistance sur la brièveté.<sup>245</sup> Dans sa chronique, que nous pouvons considérer comme le genre de la geste classique racontant « la vraie hystoire du prœu et gentil roy Edowart », il crée l'opposition entre « ce **petit** livre que j'ay commencé » et « ung **grand** livre rimé que j'ay veu et leu »<sup>246</sup> ou encore « grand plenté de parolles controuvées et de redictes pour embelir la rime »<sup>247</sup> ou « hystoires rimées [ou] treuve on grand plenté de bourdes ».<sup>248</sup>

Jean Froissart reprend la rhétorique forgée par son modèle, mais dans des circonstances bien distinctes. S'il rappelle dans le prologue de la rédaction A du premier livre l'ouvrage qu'il avait composé avant de venir à la cour de la reine Philippa, c'est pour s'en dissocier et se réclamer d'un autre fondement, l'ouvrage de Jean le Bel, qui sert mieux ses intentions et que Froissart se propose de ré-ordonner.<sup>249</sup> Cependant, les raisons soulevées pour ce choix ne sont pas que formelles et la question de la prose n'est pas explicitement formulée. La seule mention qui ramène le lecteur sur cette piste est la condamnation froissartienne de son propre ouvrage dans lequel il avait entrepris de « dittier et rimer les guerres ».<sup>250</sup> Selon Michel Zink, le défaut de ce premier ouvrage à ses yeux n'est pas celui d'être en vers, mais de ne pas avoir rendu exactement justice à tous les combattants.<sup>251</sup> En effet, et Froissart le dit lui-même.<sup>252</sup> Mais ne pouvons-nous pas considérer qu'en admettant le caractère biaisé de sa composition qui ne répartissait pas les prouesses selon les mérites, Froissart adhère tacitement au programme fixé par Jean le Bel?

La prose devient une déclaration programmatique dans le ms. d'Amiens où Froissart annonce « mettre en prose » les grands faits d'armes.<sup>253</sup> Aussi, dans le prologue de la rédaction B, Froissart avance-t-il qu'il veut « ordonner et mettre en prose » les merveilles et exploits de la guerre.<sup>254</sup> Mais une véritable défense de la prose par rapport à l'histoire versifiée est insérée dans l'entrée en matière bretonne, toujours dans le premier livre. Le chroniqueur y dénonce « pluseur gongleour et enchanteour » et « leurs rimmez et leurs

---

<sup>245</sup> Cf. aussi Florence BOUCHET, *Le discours sur la lecture en France aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : pratiques, poétique, imaginaire*, Paris 2008, p. 50-52.

<sup>246</sup> *Chronique de Jean le Bel*, t. 1, p. 1.

<sup>247</sup> *Ibidem*, p. 2.

<sup>248</sup> *Ibidem*, p. 3.

<sup>249</sup> Voir Normand CARTIER, « The Lost Chronicle », *Speculum* 36, 1961, p. 424-434 ; P. AINSWORTH, *Jean Froissart and the Fabric of History*, p. 35-47 qui résume de façon exhaustive le débat précédent.

<sup>250</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 1v.

<sup>251</sup> M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 35-36.

<sup>252</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 1v.

<sup>253</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 1, p. 1.

<sup>254</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 1.



canchons controuuees [qui] n'attaindent en riens le vraie matere ».<sup>255</sup> Cette apologie de sa propre écriture se lit uniquement dans la rédaction d'Amiens. Cependant, dans le prologue de la version abrégée du premier livre, Froissart rappelle avoir composé « un grant livre en prose » qu'il s'apprête maintenant à raccourcir pour mieux convenir au goût de certains seigneurs et dames.<sup>256</sup> La jonction des mots « grant » et « prose » signale clairement la dissociation du principe énoncé par Jean le Bel – le lien entre la brièveté et vérité d'un côté, et l'abondance et fausseté de l'autre côté. Cette opposition ne fait pas en effet partie de l'arsenal idéologique de l'écriture historique froissartienne. Et c'est peut-être dans ce sens qu'il veut nous guider. S'il ne dédaigne pas de se vanter d'un grand livre en prose, c'est pour dire que l'abondance des paroles n'est pas nécessairement nuisible à la vérité historique qu'il prétend évidemment écrire.

Le mot « prose » en lien avec l'écriture des *Chroniques* est employé encore une fois, bien plus loin. Lorsque, dans le livre III, Froissart renvoie aux affaires de Flandre, qui lui fournirent la matière pour une grande partie du livre II, il rappelle aux lecteurs : « comme il est contenu en le prose du premier fueillet du tiers livre qui se repret en la fin de la guerre de Flandres... ».<sup>257</sup> Laissons de côté le problème de l'organisation des livres qui ne correspond pas à la répartition habituelle des *Chroniques* en quatre livres. Ce qui nous intéresse est la référence à l'aspect formel de l'écriture. Mais contrairement aux passages cités du premier livre qui déclarent la mise en prose seul moyen acceptable et voulu par le chroniqueur pour composer un récit historique, le mot *prose* n'est pas utilisé ici dans le sens de délimitation générique ou formelle. Il semble désigner de façon neutre le texte de Froissart en tant que tel. La défense de la prose est somme toute moins prononcée que chez Jean le Bel et les passages où elle se fait pourtant entendre sont conférés aux prologues du premier livre ou à son abrégé. Il semble que l'emploi tardif du mot « prose » n'a plus fonction de référence au discours sur le lien insécable de la forme du récit et la vérité de l'œuvre historique.

L'apologie de la prose dont Froissart change à la suite de son modèle et sa source est particulièrement intéressante du point de vue d'une autre source écrite des *Chroniques*. Si le chroniqueur hennuyer puise dans la *Vie du Prince Noir*, et non le contraire, comme nous le pensons à la suite notamment de John Palmer,<sup>258</sup> nous devons constater sa dette envers le poème épique qui, appartenant au genre de la *laudatio*, s'inscrit dans un nouvel essor du

---

<sup>255</sup> C'est pour cela qu'il loue « Jehan le Biel qui le coummença à mettre en prose et en cronique... ». *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 2, p. 96.

<sup>256</sup> *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 17, p. 1.

<sup>257</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 14, p. 142.

<sup>258</sup> J. PALMER, « Froissart et le Héraut Chandos », p. 284-287.

culte des héros dont témoigne tout un essaim de « biographies chevaleresques » composées au cours des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.<sup>259</sup> En effet, la matière épique ne s'essouffla pas avec les nouvelles formes qui se firent au XIII<sup>e</sup> siècle porteuses du sens historique. Gabrielle Spiegel a déjà insisté sur les structures narratives typiques de l'épopée qui nourrissent les premiers récits chroniqueurs.<sup>260</sup> Mais, plus récemment, Hans-Erich Keller a affirmé que les chansons de geste ne cessèrent jamais d'être considérées comme un réservoir de la vérité historique. Par conséquent, l'emploi de la prose dans la période tardomédiévale ne peut pas, selon lui, être considéré comme une tentative de ré-historiciser la matière. La fusion entre l'épique, le roman et le discours historiographique dans les textes en prose signale l'assimilation des formes héritées de la matière de France dans les normes contemporaines des chroniques et l'écriture de l'histoire.<sup>261</sup>

Malgré le discours critique, la matière traditionnelle du genre épique continue en effet à nourrir les œuvres historiques, mais bien plutôt sur le plan des motifs que sur celui de la forme pure.<sup>262</sup> Au XIV<sup>e</sup> siècle, tous les importants poèmes historiques de circonstance, comme les appelle Diana Tyson, adoptent les vers octosyllabiques au détriment des laisses (*Voeux du héron*, *Voeux de l'épervier*, *Combat des Trente*, *Complainte sur la bataille de Poitiers*). Il en va de même des poèmes épiques à visée biographique comme la *Prise d'Alexandrie* de Guillaume de Machaut ou la *Vie du Prince Noir* du héraut Chandos.<sup>263</sup> En conséquence de cette dissociation formelle des genres historiques de la chanson de geste, la matière épique doit subir une adaptation formelle aussi bien dans les chroniques composées en vers que dans celles rédigées en prose afin d'être organiquement intégrée dans le récit. La comparaison de la *Chronique rimée* de Philippe Mousket du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et du *Myreur des historis* de Jean d'Outremer de la fin du siècle suivant offre un bel exemple de cette adaptation. Les deux auteurs parsèment leurs chroniques de motifs renvoyant à l'héroïsme épique mais les détails, qui jouent dans la chanson de geste surtout une fonction d'ornement, se voient dotés d'un sens explicatif. L'atemporalité, caractéristique du genre des gestes perpétuées et réactualisées toujours à neuf devant le public,<sup>264</sup> subit une

---

<sup>259</sup> É. GAUCHER, *La biographie chevaleresque*, p. 12.

<sup>260</sup> G. SPIEGEL, « Social Change and Literary Language », p. 185-186.

<sup>261</sup> Hans-Erich KELLER, « La Chanson de geste au XV<sup>e</sup> siècle : bilan », in : *La Recherche : bilan et perspectives*, éd. Giuseppe Di Stefano – Rose Bidler, Montréal 2000, t. 1, p. 297-307. Cf. aussi P. BENNETT, « Chansons de geste and Chansons d'aventures », p. 527.

<sup>262</sup> Cf. C. CROIZY-NAQUET, « Traces épiques dans l'historiographie au XIII<sup>e</sup> siècle », p. 203-216.

<sup>263</sup> L'introduction de D. TYSON à la *Vie du Prince Noir*, p. 24-25.

<sup>264</sup> Cf. Dominique BOUTET, « L'épopée », in : *Histoire de la France littéraire 1*, p. 850-872, en particulier p. 859-864 ; aussi F. SUARD, « La question de la vérité dans les chansons de geste », p. 176.

historicisation, en étant insérée dans une trame chronologique.<sup>265</sup> L'aspect formel de la matière épique doit donc être soumis à l'historicité du genre dominant, tant en prose qu'en vers, qui s'en nourrit.

La *Vie du Prince Noir* ne peut certes pas être qualifiée de chanson de geste. Cependant, en tant que poème épique destiné à chanter la gloire et la prouesse de son héros (ou de ses héros),<sup>266</sup> il intègre un grand nombre des procédés littéraires caractéristiques de l'épopée.<sup>267</sup> Nous avons déjà remarqué qu'il se distingue de la composition quasiment contemporaine qu'est la *Chanson de Bertrand du Guesclin* de Cuvelier. Elle est rédigée dans un style délibérément archaïsant, faisant appel aux laisses, et non aux vers octosyllabiques, et se prêtant de même à toute une série de topoï épiques.<sup>268</sup> Cette motivation a été expliquée par la volonté de rehausser le connétable au niveau du panthéon des preux.<sup>269</sup> Car « l'épopée participe à la reconstruction d'un idéal ». <sup>270</sup> Le héraut Chandos, qui chantait « le deuxième côté de la barricade » par rapport à Cuvelier, adopta un mètre plus adapté au goût du temps, mais il prit soin d'inscrire son poème dans le discours de la vérité historique. Dans le prologue, il se plaint du public qui fait facilement plus compte « d'un jogelour ou d'un bourdeur ». <sup>271</sup>

Jean Froissart mentionne à plusieurs reprises le héraut Chandos.<sup>272</sup> En revanche, il ne le présente jamais comme auteur du poème la *Vie du Prince Noir*, dans lequel il puise tout aussi tacitement. Quelles sont les raisons de ce silence? Est-ce parce qu'il ne voulait pas avouer une source versifiée qui pouvait être perçue comme une trahison de sa conception de l'écriture historique? Ou est-ce simplement une approche appliquée sans différence à toutes

---

<sup>265</sup> Voir P. COURROUX, *L'écriture de l'histoire*, p. 375-381.

<sup>266</sup> Cf. J. PALMER, « Froissart et le Héraut Chandos », p. 277-284 qui avance que le poème célèbre non seulement le Prince Noir, mais aussi son frère Jean de Gand qui aurait donc été son commanditaire au milieu des années 1380 lorsqu'il cherchait à appuyer sa cause castillanne contre la politique pacifiste de Richard II.

<sup>267</sup> Jean DEVAUX, « La *Vie du Prince Noir* et le modèle biographique », *Bien Dire et Bien Apprendre* 20, 2002, p. 53-65. Donald KAGAY – L. J. Andrew VILLALON, « Winning and recalling honor in Spain : pro-English poetry in celebration of the battle of Nájera (1367) », *Journal of Medieval Military History* 11, 2013, p. 133-166 remarquent en revanche que le récit du héraut Chandos capte fidèlement la situation sur le champ de bataille du point de vue d'un témoin oculaire qui se connaissait dans la pratique des armes.

<sup>268</sup> Voir É. GAUCHER, *La biographie chevaleresque*, p. 111-121.

<sup>269</sup> Pour la fabrication de la renommée du Du Guesclin et pour son culte en tant que « preux » voir B. GUENEE, *Du Guesclin et Froissart*, p. 90-94 ; Thierry LASSABATERE, « Bertrand du Guesclin et la société militaire de son temps. Une gloire fabriquée ? », in : *Hommes, cultures et sociétés à la fin du Moyen Âge. Liber discipulorum en l'honneur de Philippe Contamine*, éd. Patrick Gilli – Jacques Paviot, Paris 2012, p. 205-220 et récemment Yvonne VERMIJN, « Bertrand Du Guesclin, dixième preux », *Bien Dire et Bien Apprendre* 31, 2016, p. 47-59.

<sup>270</sup> É. GAUCHER, *La biographie chevaleresque*, p. 188.

<sup>271</sup> *Vie du Prince Noir*, p. 49, v. 18.

<sup>272</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 159, 169, 217-218 ; t. 8, p. 204 ; t. 9, p. 261 ; t. 11, p. 28.

ses sources écrites, qui pouvaient effectivement être bien plus nombreuses? Hélas, nous ne sommes pas en mesure de répondre à ces questions. En tout cas, si Froissart eut des réserves vis-à-vis de sa forme, il n'hésita pas à se baser largement sur le récit qu'il sut – fort probablement – oculaire pour les parties qui traitent de la campagne du prince de Galles en Castille. Essayons à partir de trois passages de dégager les mécanismes principaux qui présidèrent à l'adaptation du poème biographique aux besoins du récit historique en prose. Les épisodes que nous avons choisis sont placés au début de la campagne et représentent chacun une situation narrative différente, le première faisant récit du passage difficile par les Pyrénées, le deuxième rapportant l'échange entre Henri de Trastamare et son frère Don Tello qui propose de mener une attaque nocturne contre le camp des Anglais, et le troisième enfin décrivant la mort de Guillaume de Felton au cours de cette rencontre.<sup>273</sup>

### Le passage 1 : la description de la situation

#### *Vie du Prince Noir*

« Seigneur, ore vous ai devisée//L'avantgarde et tut nomée, //Qui ne se sont pas alenti//Mais passerent le lundy, //Quatorze jours en feverer. //Mais puis qe Dieux le droiturer//Suffri mort pur nous en la crois//Ne fuist passage si estroiz, //Car homme veoit **gantz et chivalx**, //Qui moult y suffroient des malx, //Tresbucher parmy la montaigne. La n'y avoit point de compaigne. //Li piere n'ettendoit l'enfant. //La voit froidure si grant //De niege et de greelle **auxi** //Qe chescun estoit esbahi ».<sup>274</sup>

#### **Ms. d'Amiens**

« Entre Saint Jehan dou Piet des Pors et Panpelune sont li destroit des montaignes et li fort passage de Navarre qui sont moult perilleux et mout fellenés à passer. Et pas especial adont estoient car ce fu droitement en **fevrier, le .XIII<sup>e</sup>. jour qu'il negoit et gelloit et faisoit mout diviers tamps pour hommes et pour chevaux** ».<sup>275</sup>

---

<sup>273</sup> Cf. Andrew VILLALON, « Spanish Involvement in the Hundred Years War and the Battle of Nájera », in : *The Hundred Years War I : A wider focus*, éd. Andrew Villalon – Donald Kagay, Leiden – Boston 2005, p. 3-57.

<sup>274</sup> *Vie du Prince Noir*, p. 111, v. 2291-2306.

<sup>275</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 397.

## Rédaction B

« Entre Saint Jehan dou Piet des Pors et le cité de Pampelune sont li destroit des montagnes et li fors passage de Navare, qui sont moult perilleus et très felenes à passer, **car il y a telz cent lieus sus ce passage que trente homme les garderoient à non passer contre tout le monde. Et adonc faisoit il moult froit** et très destroit sus ce passage, **car ce fu en le moiiené de fevrier** ou environ qu'il passèrent. **Ançois qu'il se mesissent à voie ne ahatesissent de passer, li signeur regardèrent et consillèrent comment il passeroient ne par quele ordenance.** ».<sup>276</sup>

La comparaison de ce premier passage dans les trois textes montre que dans la rédaction d'Amiens, Froissart abandonne certains motifs contenus dans le poème, par exemple le motif rhétorique qui met en parallèle les souffrances des combattants avec la Passion du Christ.<sup>277</sup> Mais si le sens de plusieurs thèmes se voit modifié, toujours est-il que les mots clés sont communs comme le montrent les endroits soulignés en rouge. La rédaction B fait preuve de déplacements bien plus importants. La mention des souffrances des hommes et chevaux est omise ainsi que l'insistance sur le froid par le renvoi à la neige et au gel. En revanche, cette version contient des développements originaux (mis en bleu) qui rendent ce passage plus dramatique. Attirant l'attention des lecteurs sur les enjeux stratégiques du passage des montagnes et les dilemmes qui s'y rapportent, il invite les lecteurs au cœur de l'événement. Notons toutefois que les repères temporels sont gardés : les trois textes donnent mi-février comme la date du passage ; les jours de la semaine quand passèrent les parties respectives de l'armée correspondent au poème du héraut Chandos.<sup>278</sup>

### Le passage 2 : le discours direct

#### *Vie du Prince Noir*

« Ore est bien temps qe je vous counte//De dan Tille, lui noble counte, //Qui appella, disant ensi, //Son frere, le bastard Henri ://„Sire“, fit il, „ore m'escoutez. //Il est bien voir, **come vous savez//Tut de verrai, qe nostre enemi//Sont logiez assez pres de ci. //Et pur itant, si vous**

---

<sup>276</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 7.

<sup>277</sup> Pour l'usage des « motifs » dans les chansons de geste et en particulier celui de la pénibilité de l'itinéraire voir D. BOUTET, *La chanson de geste*, p. 86-98, surtout p. 92-93.

<sup>278</sup> Selon le héraut Chandos, l'avant-garde menée par le duc de Lancastre passa lundi, le lendemain ce fut le tour du gros des troupes du prince de Galles et mercredi de l'arrière-garde, *Vie du Prince Noir*, p. 111-113. *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 397, 398 donne lundi, mardi et puis de nouveau mardi pour le passage de l'arrière-garde, ce que l'éditeur considère comme une erreur et il a sans doute raison, car la rédaction B confirme la séquence des trois jours, *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 8-9.

voillez//Et le congié vous m'en donrez,//Le matinet chivacheray//Et le verrai vous reporteray//Des enemis, coment ils font.“//Li bastard errantz li respont//Qe a ceo faire bien s'accordoit ».279

### Ms. d'Amiens

« Avint ce soi que li comtes dans Tille, freres au roy Henry et au roy Pietre, estoit en son logeis avoecquez son frere le roy Henry. Si li dist ensi : „Sire, vous savés que nostre ennemy sont logiet moult priés de chy. Si vous prie que vous me dounés congiet que le matin je puisse chevauchier par deviers yaux à toute une routte de vostre gens qui en sont en grant vollenté. Et je vous ay en convent que nous yrons si avant que je vous raporteray vraies nouvelles et certainnez ensaignes des enemis.“ Li roys Henris qui vit son frere en grant vollenté ne li vot mies oster ne brisier son bon desir més li acorda liement ».280

### Rédaction B

« Avin ce soir que li contes dan Tilles, frères germains au roy Henri, estoit ens ou logeis le dit roy son frère, et parloient d'armes et d'unes choses et d'autres ; si dist ensi au roy Henri : „Sire, vous savés que nostre ennemi sont logiet moult priés de ci,et n'est nulz qui les resveille. Je vous pri que vous me donnés congiet que le matin je puisse chevaucier pardevers yaus, à tout une route de vostres gens qui en sont en grant volenté, et je vous ay en couvent que nous irons si avant que nous vous rapporterons vraies ensengnes et certaines nouvelles des enemis.“ Li rois Henris, qui vei son frère en grant volenté, en li volt mies oster ne brisier son bon desir, més li acorda legierement ».281

Le deuxième passage que nous avons choisi pour la comparaison montre que la partie au discours direct fut presque entièrement reprise et dans le ms. d'Amiens et dans la rédaction B. Ici, l'adaptation des vers en prose fut beaucoup plus simple. Froissart apporta des changements surtout d'ordre idéologique en supprimant le titre de bâtard que le héraut Chandos accole systématiquement au roi Henri de Trastamare et que Froissart – moins systématiquement – efface.<sup>282</sup> La seule différence entre les rédactions d'Amiens et B est dans

---

<sup>279</sup> *Vie du Prince Noir*, p. 121, v. 2651-2665.

<sup>280</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 408.

<sup>281</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 20.

<sup>282</sup> P. Ainsworth signale que certains passages dans la rédaction B relèvent d'un traitement ironique de la figure d'Henri de Trastamare par Froissart, qui occasionnellement n'évite pas l'emploi du mot « bâtard » pour désigner le roi de Castille. Mais en somme, cette version offre « un récit nettement plus favorable à la

l'attention plus grande de cette dernière à peindre l'ambiance concrète de la scène. Les deux frères sont en train de causer tranquillement et apparemment sans conséquence, lorsque Don Tello, désireux d'apporter la preuve de sa vaillance, suggère d'accomplir un fait qui se soldera par le succès des chevaucheurs castillans.<sup>283</sup>

### Le passage 3 : description du combat

#### *Vie du Prince Noir*

« Mais monsire Guillers le prus, // Moult hardis et moult corageus, // Se fri entre le enemis // Comme homme sanz sens et sanz avis, // A chivalle, la lance baissie. // Amount sur la targe florie // Un Espaignard ala ferir, // Qe tout parmi le coer sentir // Lui fist le feer trenchant d'ascier. // Jus a la terre tresbuchier // Le fist, veuant tut la gent. // Come homme plein de grant hardiement // Lors curroit suis, traite l'espée, // Et Castellains, par lour poestée, // Lui suirent sur les toutes partz // Et li jectoient launces et dartz. // Son chival ont desoubz li mort, // Mais a pee se defendoit fort // Come homme qui ot coer de lyon, // Monsire Guilles de Felletoun. // Mais sa defence poi vailli // Car mort fuist. Dieux [en eit] mercy! ». <sup>284</sup>

#### **Ms. d'Amiens**

« Là fist une grant appertise d'armes et ung grant outrage messire Guillaumes de Felleton. Car il se parti de se route, le targe au col, le lanche dessoubz le brach et feri ceval des esperons et s'en vint de plains eslais ferir entre les Espagnols. Si conssieuwi .I. Kateloing qui estoit durement grans mestres et bien armé. Més toutes ses armures ne li vallirent nient et li bouta le lanche tout parmi le corpset le reverssa mort jus de son cheval. Tantost fu li dis messires Guillaumes environnés d'uns et d'autres et assaillis fierement et lanchiés d'archigaies et de dars et ses chevaux dessoubz lui ochis. Là se deffendi li chevaliers moult vaillamment et se combati une grant espasse et y fist merveiliez d'armes de son corps; més finalement il ne peult durer ne li delivrer d'iaux tous. Si fu là ochils entre ces Espagnols et

---

réputation du *bastard* ». P. AINSWORTH, « Collationnement, montage et jeu parti », p. 396-399, voir aussi la note 77.

<sup>283</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 20-25. Cependant, *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 410-414 est plus laudatif vis-à-vis des exploits des Espagnols que la rédaction B. Cf. aussi *Vie du Prince Noir*, p. 122-126 qui ne trouve aucun mot de louange à leur adresse.

<sup>284</sup> *Vie du Prince Noir*, p. 124, v. 2737-2758.

ces Catelains qui n'en eurent nulle pitié, ja fust il bons chevaliers et vaillans homs et de grant linage durement ». <sup>285</sup>

### Rédaction B

« Là fist messires Guillaumes de Felleton une grant apertise d'armes et un grant outrage ; car **il descendi de la montagne**, la lance abaissie, en esporonnant le coursier, et s'en vint ferir entre les Espagnols, et consievi un Casteloing de son glave si roidement qu'il li perça toutes ses armeures, et li passa la lance parmi le corps, et l'abati tout mort entre yaus. Là fu li dis messires Guillaumes environnés et enclos de toutes pars, et **là se combati si vaillamment que nulz chevaliers mieulz de lui, et leur porta grant damage, et moult leur cousta ançois que il le peuisenet atierer. Si frère et li aultre chevalier, qui sus le montagne estoient, le veoient bien combatre, et les grans apertuses d'armes qu'il faisoit, et le peril où il estoit ; mès conforter ne le pooient, se il ne se voloient perdre. Si se tinrent tout quoi sus la ditte montagne en leur ordenance**, et li chevaliers se combati tant qu'il peut durer. Là fu occis li dis messires Guillaumes de Felleton ».

Ce dernier passage est tiré du combat livré par Don Tello aux deux cents chevaliers et écuyers menés par Thomas Felton qui allaient, au retour de la reconnaissance des positions de l'armée ennemie, rejoindre l'ost du prince de Galles devant Vitoria au nord de la Castille.<sup>286</sup> La structure de récit du héraut Chandos et celui du ms. d'Amiens est très similaire. Froissart suit le développement de la scène et intègre exactement les mêmes éléments du combat que nous trouvons dans son hypotexte. La forme prosaïque lui permet d'enrichir la concision poétique des développements propres (en bleu) qui d'une part contribuent à une plus grande plasticité (par ex. « et feri ceval des esperons et s'en vint de plains eslais ferir entre les Espagnols »), et d'autre part ouvrent l'espace à l'expression de son point de vue (par ex. la condamnation de cruauté des Castillans qui ne prirent pas le chevalier ennemi comme prisonnier mais le tuèrent sur le champ). Mais un deuxième principe que nous observons dans l'adaptation froissartienne du ms. d'Amiens, est l'omission de certaines tournures à portée particulièrement dithyrambique (rehaussées en vert). Ainsi, le vers « Comme homme sanz sens et sanz avis » est-il changé en « Là fist une grant apertise d'armes et un grant outrage ». De même, l'homicide de l'opposant castillan est décrit par le héraut Chandos avec une tonalité décidément poétique : « tout parmi le coer

<sup>285</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 412.

<sup>286</sup> A. VILLALON, « Spanish Involvement in the Hundred Years War », p. 28-31.



sentir//Lui fist le feer trenchant d'ascier » ce que Froissart transforme en « li bouta le lanche tout parmi le corps ». Et enfin, notre chroniqueur renonce à comparer le héros à l'« homme qui ot coer de lyon » bien qu'il admette tout à fait ses qualités (« fust il bons chevaliers et vaillans homs »). Si le récit est repris quasiment sans modifier de contenu, la mise en prose en atténue quelque peu la portée héroïque.

La rédaction B continue dans l'effacement du ton épique qui est si nettement audible dans le poème. Elle omet une quantité de détails ou d'expressions qui, dans le ms. d'Amiens, ornent la scène épique ou participent grandement à la construction de la gloire des combattants. Ainsi, Guillaume de Felton ne descend-il plus « de plains eslais » avec sa « targe au col ». La rédaction B ne contient pas la description de son adversaire comme « durement grans mestres et bien armé », un détail qui accroît dans le ms. d'Amiens la valeur du succès remporté par Felton. Et la vaillante défense de ce dernier contre les harcelements des ennemis n'est pas caractérisée par l'expression « merveillez d'armes de son corps ». De même manque la phrase conclusive qui s'offre dans le ms. d'Amiens en épitaphe glorieux du mort. Sans renoncer à peindre les grands faits d'armes, la rédaction B reflète une vision plus « prosaïque » de la guerre attirant l'attention sur certains de ses aspects crus (« et li passa la lance parmi le corps, et l'abati tout mort entre yaus ») ou sur les enjeux stratégiques. Ce point est tout à fait original à cette version (le passage en rouge) et se traduit par une plus grande élucidation de la répartition des forces. Qui plus est, le chroniqueur se consacre au dilemme des compagnons anglais, protégés sur une colline. Malgré leur douleur, ils obéissent au bon sens et restent sur place plutôt que de suivre l'audace démesurée qui leur coûterait la vie s'ils tentaient d'aider leur compère esseulé.

L'adaptation de la matière fournie par le héraut Chandos était de toute évidence bien plus variée et riche que ce que nous avons pu montrer à partir des deux passages choisis. Nous pouvons cependant constater certains traits typiques. La syntaxe assujettie dans le poème à la rime est naturellement transformée mais les nouveaux énoncés, libérés des contraintes formelles, n'hésitent pas à garder les mots clés. L'intervention est beaucoup plus prononcée dans la séquence descriptive, alors que l'échange entre les protagonistes n'appelle pas autant de nécessité d'adapter le discours direct au cadre de la prose. Quant à la matière épique, le ms. d'Amiens vise à en reproduire assez fidèlement la tonalité élogieuse. La rédaction B ne renonce guère à la glorification des combattants mais elle s'y prend sur un ton plus sobre et avec un plus grand soin de contextualiser la scène en la rehaussant en couleurs. Dans sa comparaison du traitement de la bataille des Sicambres contre les Romains dans le

*Myreur des histors* et la *Geste de Liège*, composée elle aussi par Jean d'Outremeuse plus ou moins à la même époque, Pierre Courroux constate un raccourci et « nettoyage historique » dans la description de la bataille dans la chronique.<sup>287</sup> Il n'est certainement pas possible de soupçonner Jean Froissart de couper court à l'éloquence épique ; sa mise en prose du poème du héraut Chandos relève même de l'amplification narrative. Mais un certain « nettoyage historique » peut être observé dans l'omission des expressions dont la charge héroïque tend trop vers l'exceptionnel. Dans la rédaction B, elle se traduit en plus par une mise en scène plus soigneuse des circonstances.

Nos conclusions correspondent aux constatations de P. Ainsworth. Le caractère plus épique du ms. d'Amiens se manifeste, selon lui, par des changements de ton brusques et des redites nombreuses.<sup>288</sup> Nos microlectures de trois passages, si elles ne peuvent pas apporter de résultats quant aux jointures de la matière, sont fructueuses pour l'analyse du travail que le chroniqueur effectua sur son hypotexte, c'est-à-dire sur l'usage qu'il fit du vocabulaire et des motifs employés dans la *Vie du Prince Noir*.<sup>289</sup> La dépendance plus grande du ms. d'Amiens vis-à-vis du poème du héraut Chandos, en comparaison avec la rédaction B, a été constatée par tous les chercheurs qui se sont consacrés aux questions du rapport entre ces textes. Leurs conclusions sont pourtant différentes. Tandis que les premiers éditeurs du poème ont voulu résoudre le problème de la postériorité généralement supposée du poème en formulant l'hypothèse que Froissart travailla à partir de notes, John Palmer a proposé de réévaluer la chronologie des *Chroniques* par rapport à la *Vie du Prince Noir* mais aussi la chronologie relative des deux rédactions.<sup>290</sup> Finalement, Peter Ainsworth a conclu suite à son analyse des parties introductives de la campagne castillane dans les trois textes que la version B témoigne d'un « degré de cohérence plus élevé »<sup>291</sup> et qu'elle doit par conséquent dériver du ms. d'Amiens, qui semble quant à lui dériver de la *Vie du Prince Noir*.<sup>292</sup> Détail important cependant, l'auteur limite sa chronologie des deux rédactions à cette partie du

---

<sup>287</sup> P. COURROUX, *L'écriture de l'histoire*, p. 380-381.

<sup>288</sup> P. AINSWORTH, « Collationnement, montage et jeu parti », p. 410. Cf. aussi l'introduction de G. DILLER à l'édition des *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 1, p. xxiii-xxxi.

<sup>289</sup> Par l'expression « microlectures », nous faisons référence au titre de G. DILLER, *Attitudes chevaleresques et réalités politiques chez Froissart. Microlectures du premier livre des Chroniques*. Il applique la méthode de la comparaison détaillée de plusieurs passages choisis dans les différentes rédactions du premier livre. Une méthode qui appartient aujourd'hui à l'arsenal de tous les chercheurs qui étudient l'œuvre de Froissart, mais qui ouvrit pourtant bien de nouvelles pistes à l'époque de la parution de l'ouvrage en 1984.

<sup>290</sup> J. PALMER, « Froissart et le Héraut Chandos », p. 287-292. Il faut pourtant signaler que dans son étude « Book I and its Sources », p. 18, Palmer propose l'idée de la composition simultanée des différentes rédactions du premier livre.

<sup>291</sup> P. AINSWORTH, « Collationnement, montage et jeu parti », p. 395.

<sup>292</sup> *Ibidem*, p. 410.

premier livre et n'exclut pas non plus la possibilité que le ms. d'Amiens ait servi de source au héraut Chandos et non le contraire.

Or, il ne fait pas de doute, nous semble-t-il, que la rédaction d'Amiens précède la rédaction B. Par ailleurs, leur chronologie proposée récemment par G. Croenen résout l'obstacle que présentait jusqu'alors l'antériorité de la *Vie du Prince Noir*, même si elle fut effectivement composée aussi tard qu'en 1385.<sup>293</sup> Nous sommes convaincus que le récit de la campagne castillane de Froissart fut tiré du poème de son compatriote. La proximité sur le plan du vocabulaire, que nous avons constatée dans notre analyse, apporte un argument probant de ce que la transmission de la matière se fit textuellement. Il nous paraît difficile d'imaginer, comme le suggère Peter Ainsworth, que le ms. d'Amiens dépend de la *Vie du Prince Noir* « indirectement, et selon une technique de composition foncièrement libre, orale ».<sup>294</sup> Que Froissart dût procéder à un travail important de recomposition, certes. Les modifications qu'il apporte à son hypotexte sont très complexes et contribuent à de nouvelles conjointures narratives, à une nouvelle interprétation des événements et à une nouvelle lecture morale. Et pourtant, comment expliquer la reprise des mêmes expressions sinon par la transmission textuelle?<sup>295</sup>

### **Augmenter le récit : l'élaboration des causalités**

La tâche d'historien consiste dans la perspective froissartienne en une activité visant à trouver autant de récits que possible, tels les morceaux d'une mosaïque. Son idée se base sur l'abondance, l'augmentation de la matière, parce que tout oubli, ou pire, tout abrégé signifierait une corruption de l'histoire : « Et pour ce je n'y vueil mettre ne oster ne oublier ne corrompre ne abregier l'istoire en riens, par deffaulte de langage, mais la vueil multiplier et acroistre ce que je pourray ».<sup>296</sup> Ainsi, Froissart s'oppose-t-il dès le premier prologue que nous ayons conservé au topos de la *brevitas* que l'on trouve chez Jean le Bel.<sup>297</sup> D'ailleurs, le rapport discursif que le chroniqueur hennuyer établit avec sa seule source écrite avouée est surtout celui de l'amplification. Des cinq mentions qui sont faites de la chronique de Jean le Bel dans le ms. d'Amiens, trois soulignent l'absence de ses faits particuliers dans l'hypotexte des *Chroniques* et mettent ainsi en valeur les capacités de notre chroniqueur, qui a su

---

<sup>293</sup> G. CROENEN, « The Battle of Crécy according to Jean Froissart », p. 396-405, 407-411.

<sup>294</sup> P. AINSWORTH, « Collationnement, montage et jeu parti », p. 410.

<sup>295</sup> J. PALMER, « Froissart et le Héraut Chandos », p. 290.

<sup>296</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 2r.

<sup>297</sup> P. AINSWORTH, *Jean Froissart and the Fabric of History*, p. 47 et sqq.

remédier au caractère incomplet du récit.<sup>298</sup> Les prologues du ms. d'Amiens, de la rédaction B/C du premier livre, ainsi que des livres III et VI, mais souvent aussi les entrées en matières s'appliquent à mettre en valeur l'enquête menée par le chroniqueur afin d'ajouter toujours plus de témoignages car son idée de la réalité historique est celle d'une collection de récits à découvrir et rassembler.

Dans le livre III, lorsqu'il énonce sa défense de l'histoire par rapport à la chronique, il proclame le projet de « cronisier et historier au long de la mateire ».<sup>299</sup> L'expression est reprise encore plusieurs fois et, bien qu'elle se lie incontestablement à l'idée d'abondance narrative, sa nature n'est pas tout à fait évidente. Les chercheurs ont tenté différentes explications. Pour Peter Ainsworth, « the phrase appears to have something to do with the chronicler's desire to get to the heart of the matter by writing an elaborate account of affairs ».<sup>300</sup> Pierre Courroux considère que le point crucial pour Froissart est d'élaborer une œuvre détaillée dans la peinture des caractères et des événements, puisque le caractère explicatif de l'histoire va pour le chroniqueur de pair avec la richesse de la narration : « [...] Par l'expression „chronique historiée“, Froissart ne classe pas les récits historiques, il souhaite seulement indiquer à son lecteur qu'il donne toute son attention à la peinture des personnages, recommandée déjà par Cicéron ».<sup>301</sup>

Pour notre part, nous considérons que ni cette définition, trop vague, ni la deuxième interprétation proposée ne saisissent véritablement l'enjeu réel de cette expression et le sens dont notre chroniqueur l'investit. C'est la lecture de George Diller qui nous semble capter au plus juste les intentions de Froissart, bien qu'elle soit en quelque sorte notée au passage puisque le propos de l'auteur est alors centré sur un autre aspect de l'écriture froissartienne. Commentant le passage cité *supra*, il constate simplement que Froissart effectue une narration rétrospective au milieu de laquelle il revient sur la nécessité de remonter aux sources des événements.<sup>302</sup> Raconter « au long » n'implique pas seulement ou avant tout l'exhaustivité de la représentation visuelle, ou la plus grande amplitude descriptive possible. Pour Froissart, c'est un véritable voyage en amont, dans le creux du temps.

---

<sup>298</sup> Voir *supra*, le chapitre I de notre III<sup>e</sup> partie.

<sup>299</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 332v. De même tous les ms. consultables sur <http://www.hrionline.ac.uk/onlinefroissart/apparatus.jsp?type=summary&book=Book3>.

<sup>300</sup> « In at least one case it appears to mean the attempt to provide a comprehensive, detailed, and evenhanded account of events that might otherwise be misconstrued because of over-simplification... », P. AINSWORTH, *Jean Froissart and the Fabric of History*, p. 48.

<sup>301</sup> P. COURROUX, *L'écriture de l'histoire*, p. 84.

<sup>302</sup> G. DILLER, *Attitudes chevaleresques*, p. 29.

Regardons de plus près les passages où Froissart énonce ce programme d'exhaustivité explicative et narrative pour pouvoir discerner les méthodes mais aussi les enjeux de cette manière de rendre compte de l'histoire. La première promesse de raconter les affaires « au long » afin de satisfaire l'ambition de composer l'histoire, et non seulement la chronique, est située dans le contexte des préparatifs français à l'expédition navale en Angleterre au printemps 1387. L'année précédente, une flotte colossale fut rassemblée sur la côte française pour déplacer le foyer de la guerre du continent vers les îles britanniques, et déjà en 1385 un débarquement français sur le sol anglais était à l'ordre du jour. Mais les deux projets furent torpillés, le premier par la guerre flamande, l'autre par les retardements divers ou peut-être aussi par l'état des finances à sec.<sup>303</sup>

Retraçons d'abord la façon dont Froissart arrive à sa réflexion et postulat méthodologique sur le caractère de l'histoire en tant qu'écriture détaillée. Si nous revenons un peu en arrière dans le récit, nous constatons que le narrateur joue avec sa matière, qu'il étend au maximum son exposition et s'enfonce dans un va-et-vient constant d'anticipations et de regards en arrière. Ainsi, l'intrigue se noue très lentement et par maintes étapes. Tout d'abord, Froissart annonce la singularité des événements dont il s'apprête à parler et souligne les parallélismes dans les configurations historiques : « parlerons ung petit des aventures qui avindrent en celle saison en France et en Angleterre, dont il y en ot des folles et des perilleuses pour l'un royaulme et pour l'autre et des desplaisantes pour les roys et pour leurs consaulx ». <sup>304</sup> Il continue en esquissant l'atmosphère fébrile régnant en France dans l'attente de l'expédition en Angleterre et l'inquiétude politique croissante de l'autre côté de La Manche. <sup>305</sup>

La deuxième étape de l'entrée en matière est investie d'une charge poétique admirable : « Quant la douce saison fut venue et le beau et joly moys de may que on compta en ce temps en l'an de grace Nostre Seigneur mil troix cens quatre vingts et sept, entreus que le duc de Lancastre estoit en Galisse [...], s'ordonnoient en France, si comme je vous ay icy dessus dit, le connestable de France [...] pour aler en celle saison en Angleterre ». <sup>306</sup> Notons à au passage que « beau et joly moys de may » détient dans le monde froissartien une valeur symbolique importante. La douceur de cette saison propice à l'amour nourrit ses poésies,

---

<sup>303</sup> Cf. J. HENNEMAN, *Olivier de Clisson*, p. 176-179 ; J. PALMER, *England, France and Christendom*, p. 67-87 ; J. SUMPTION, *The Hundred Years War III*, p. 536-557.

<sup>304</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 211.

<sup>305</sup> *Ibidem*, p. 212-220.

<sup>306</sup> *Ibidem*, p. 220-221.

dont l'une se vit même dotée de ce nom – *Le joli Mois de Mai*.<sup>307</sup> Mais de plus, les connotations liées aux fêtes chevaleresques traditionnellement situées dans le calendrier arthurien entre la Pentecôte et la Saint-Jean amenèrent notre chroniqueur à adapter la chronologie de certains passages des *Chroniques*, par exemple pour les coulisses des joutes à Saint-Inglevert en 1390.<sup>308</sup> Or le printemps 1387 trouva effectivement Olivier de Clisson en train de préparer l'expédition navale mais, en situant les « avant-événements » précisément en ce mois, Froissart cherchait sans aucun doute à provoquer des associations poétiques. Et son objectif était de souligner l'atmosphère d'attente solennelle des grands faits d'armes. S'il se complait à décrire ces préparations militaires et à assurer que personne ne songeait à ce que la campagne puisse être, elle aussi, abandonnée, c'est précisément pour créer un contraste, en affirmant que les événements qui causèrent l'abandon du voyage Outre-Manche furent tout à fait exceptionnels : « [une] incidence merveilleuse qui avint en Bretaingne [...], et aussy aultres nouvelles qui estoient felles des parties d'Alemaigne vindrent au roy de France... ». <sup>309</sup> C'est en ce moment qu'est insérée l'apologie de l'histoire et l'annonce de « cronissier et historier tout au long de la matiere ». <sup>310</sup>

Et comment Froissart s'y prend-il? Il invite les lecteurs à se rappeler le passé lointain de la querelle de l'héritage breton et l'attachement politique de Jean de Montfort au roi d'Angleterre et, parcourant les événements des anciens jusqu'aux plus récents, il s'arrête sur la discorde de ces deux alliés traditionnels entraînée par les manœuvres politiques du duc de Bretagne entre France et Angleterre.<sup>311</sup> Froissart passe sur toutes ces circonstances et relations historiques avec rapidité, renvoyant constamment à son récit précédent : « si comme il est contenu en pluseurs lieux cy dessus en ceste hystoire » (p. 222), « Item, vous savez encoires, et il est escript et contenu ychy dessus en ceste hystoire » (p. 223), « on le peut veoir clerement, qui list yci-dessus ceste hystoire en pluseurs lieux ; et tout ce qui escript est veritable » (p. 223), « si comme il est contenu ychy-dessus » (p. 225), « si comme il est contenue... » (p. 227). Et finalement, il explique cette excursion dans le temps passé : « Or devez-vous savoir que j'ay fait de toutes ces choses enarracion pour les incidences qui s'en poursuivirent ». <sup>312</sup> Évidemment, il aurait pu raconter tout de suite que le duc de Bretagne fit

<sup>307</sup> Jean FROISSART, « Le joli Mois de Mai », in : *Dits et débats*, p. 129-146.

<sup>308</sup> Voir É. GAUCHER, « Les joutes de Saint-Inglevert », p. 234. Un autre épisode, inspiré par la chronique de Jean le Bel a été relevé par M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 54.

<sup>309</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 220-222.

<sup>310</sup> *Ibidem*, p. 222.

<sup>311</sup> *Ibidem*, p. 222-223.

<sup>312</sup> *Ibidem*, p. 227.

arrêter Olivier de Clisson.<sup>313</sup> Mais le choix de Froissart était d'élucider les motivations profondes de ses protagonistes et d'ancrer leurs actions dans un contexte politique international afin de pouvoir assigner une valeur propre aux conséquences de ces événements.

Le deuxième point dont la fatalité est anticipée avant le récit breton concerne « aultres nouvelles des parties d'Alemaingne ». Froissart synchronise même les deux affaires en disant que cette cause du déplaisir pour le roi de France et son conseil vint « en ces jours, en la propre sepmaine que les nouvelles de la prise du connestable, vinrent à Paris ».<sup>314</sup> Olivier de Clisson fut emprisonné au château de Jean de Montfort L'Herminie le 25 juin et ce fut encore en cette fin de juin que la nouvelle gagna Paris.<sup>315</sup> Quant au deuxième scandale à la cour de France, il fut du au jeune duc de Gueldre qui adressa au roi Charles VI des lettres de défi « moult dures et moult felles ».<sup>316</sup> Il était mu par des raisons politiques propres – son inimitié avec le Brabant, l'allié traditionnel du royaume de France, qui l'entraîna dans les bras du roi anglais, et ce d'autant plus volontiers qu'une alliance liait la Gueldre et l'Angleterre depuis déjà le temps du roi Édouard III. La partie d'échecs lancée, Froissart abandonne ses figures au milieu du mouvement avec la promesse de préciser « ça en avant en l'istoire quant il en appartendra à parler » et sans un lien évident, il ajoute qu'il nous éclaircira « la guerre de Brabant et de Gueldre ».<sup>317</sup>

La reprise de ce fil thématique se fait attendre assez longtemps ; Froissart la fait précéder des récits parfois assez « opulents » des matières déjà entamées : la campagne de Jean de Gand en Galice,<sup>318</sup> les négociations de la cour de France avec le duc de Bretagne concernant l'emprisonnement que ce dernier infligea au connétable Olivier de Clisson,<sup>319</sup> le coup politique en Angleterre et l'exécution des conseillers de Richard II suite à l'opposition des « lords appelants »,<sup>320</sup> la fin de l'aventure ibérique du duc de Lancastre,<sup>321</sup> et enfin le désir

---

<sup>313</sup> Pour le récit de l'emprisonnement et de la délivrance du connétable ainsi que sa plainte auprès du roi de France *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 29-252. Cf. J. HENNEMAN, *Olivier de Clisson*, p. 180-186 ; J. SUMPTION, *The Hundred Years War III*, p. 624-631.

<sup>314</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 252.

<sup>315</sup> J. SUMPTION, *The Hundred Years War III*, p. 630.

<sup>316</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 253. Guillaume conclut alliance avec le roi anglais en début juin 1387 en échange contre la pension de 1000 livres par an un, et s'acquittant de son engagement, il adressa le 12 juin au roi de France, à la duchesse de Brabant et au duc de Bourgogne les lettres de défi, voir M. BÖCK, *Herzöge und Konflikt. Das spätmittelalterliche Herzogtum Geldern*, p. 279-288 et de façon plus succincte R. VAUGHAN, *Philip the Bold*, p. 97-99.

<sup>317</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 253

<sup>318</sup> *Ibidem*, p. 254-282.

<sup>319</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 14, p. 1-19.

<sup>320</sup> *Ibidem*, p. 19-82.

du comte Jean III d'Armagnac de mettre fin aux ravages des routiers en Auvergne, Limousin et ailleurs dans le sud-ouest de la France.<sup>322</sup> Ce n'est qu'en ce moment que le chroniqueur revient à la matière promise. Pourtant, sa stratégie narrative n'est pas de renouer avec le point de départ, c'est-à-dire la déclaration de la guerre par Guillaume de Gueldre. Froissart au contraire relie la matière dont il s'apprête à traiter avec les événements flamands. Il commence par rappeler « la chartre de la paix que le duc de Bourgoingne et la duchesse donnerent, accorderent et seellerent à ceulx de Gand » et continue :

« ... entrerons en nos traittiez pour remforchier nostre matiere et hystoire de Guerles et de Brabant. Et m'en suy ensonniez et reveilliez pour la cause de ce que le roy de France et le du de Bourgoingne, auxquelz il en toucha grandement par les incidences qui s'en engendrent, mistrent le main à celle guerre ; et pour venir au fons de la vraye hystoire et matiere, et le contenir au long, je vous diray ainsi ».<sup>323</sup>

Le « renforcement de la matière » dont parle Froissart se rapporte aux événements « prochaines tant qu'à ma nacion ».<sup>324</sup> C'est donc la proximité géographique, mais aussi et surtout l'interconnexion des principautés de cette région qui implique des liens de causalités très étroits et complexes. Mais la raison principale, Froissart la formule explicitement. Les pays à la frontière entre le royaume de France et l'Empire représentaient alors un double enjeu sur la scène géopolitique internationale : les intérêts de Philippe de Bourgogne en Flandre et en Brabant, dont il était l'héritier présomptif, amenait dans cette région une forte influence française ; dans le contexte de la guerre avec l'Angleterre, les ambitions territoriales des seigneurs locaux pouvaient donc se jouer sur la carte de la grande politique en adoptant la position d'allié des Anglais.<sup>325</sup> Et ce sont précisément ces deux aspects que Froissart se propose de conjuguer dans un seul récit. Les figures du roi de France et du duc de Bourgogne en constituent le relais et le point de départ. Tous deux impliqués dans la révolte gantoise qui venait de se terminer, ils se retrouvèrent confrontés au défi qui menaçait tant leurs projets à l'échelle régionale, c'est-à-dire la constitution de l'ensemble des « pays bourguignons » de par-deçà, tant leurs horizons plus larges comme la politique du royaume de France à l'égard des Anglais. C'est la vision que suggère Jean Froissart.

---

<sup>321</sup> Ibidem, p. 82-135.

<sup>322</sup> Ibidem, p. 135-141.

<sup>323</sup> Ibidem, p. 142.

<sup>324</sup> Ibidem.

<sup>325</sup> Cf. F. QUICKE, *Les Pays-Bas à la veille de la période bourguignonne*, p. 409-411 ; R. VAUGHAN, *Philip the Bold*, p. 79-112 ; W. BLOKMANS – W. PREVENIER, *The Promised Lands*, p. 14-34.



À la fin de cette petite introduction, Froissart promet de venir « au fons » de l'histoire et de la raconter amplement. Ainsi, la prolixité est-elle directement liée à la vérité historique. Certes, la vérité peut être révélée même dans un récit plus succinct, mais le chroniqueur joue sur l'idée de son intégralité qui se démasquera par la recherche des racines lointaines et profondes de l'état actuel. De même qu'au moment d'expliquer les actions du duc de Bretagne en juin 1387, Froissart se lance dans une remontée du cours du temps pour retracer les méandres politiques anglo-franco-bretons des dernières décennies, là aussi il s'aventure dans le passé pour trouver la pomme de discorde entre les Brabançons et les Gueldrois. Son retour en arrière s'effectue cependant en fonction d'un choix délibéré : « et vueil-je prendre au commencement de creacion des dus de Guerles ». <sup>326</sup> Mais il prend soin de situer l'intrigue qu'il commence à nouer dans un rapport temporel avec le présent, mais curieusement, ce n'est pas le présent de la narration, mais celui de l'écriture – devenu lui-aussi passé par rapport au *maintenant* de la voix du narrateur : « Ung temps fut, et pas n'y avoit trop long terme ens es jours que je dittay et ordonnay ceste hystoire, il y eubt ung conte en Guerles qui s'appella Regnault ». <sup>327</sup>

En réalité, il commence à scruter un passé assez lointain : le comte Renaud II de Gueldre, qui aurait été un seigneur très dépensier, aurait été réprimandé par son oncle. Et ce dernier lui donna alors pour exemple Guillaume de Hainaut, dont les filles sauf l'aînée Marguerite n'étaient pas encore mariées. <sup>328</sup> L'histoire devait donc se dérouler avant le deuxième mariage d'une des filles de Guillaume I<sup>er</sup>, celui de Philippa en 1328. Mais identifier chronologiquement ce début a une autre importance que celle de vérifier l'exactitude des informations. La suite du récit dévoile qu'à la différence de ses enfants, Renaud II n'a aucun rapport avec les événements qui forment le noyau de cette histoire de la guerre brabançonne-gueldroise. L'insertion de ses destins ne se justifie véritablement que par la seule volonté du chroniqueur (comme il le dit lui-même dans le passage cité) et peut-être aussi par son désir de commencer par une sorte de récit exemplaire, qui n'est pas sans rappeler la parabole du fils prodigue. <sup>329</sup>

---

<sup>326</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 14, p. 143.

<sup>327</sup> Ibidem. À ce propos, il est intéressant de noter les hypothèses de G. DILLER, « Froissart : patrons and texts », p. 150 : les verbes liés à l'écriture sont en général au passé et ils renvoient aux bouts de texte préparés en vue de les dicter au scribe lors de la véritable composition du récit, d'où les verbes au présent qui renvoient à la communication orale.

<sup>328</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 14, p. 144-145.

<sup>329</sup> Ibidem, p. 143-152 : Renaud dépense tout l'héritage et la seule solution de sauver le pays – conseil de son oncle – est un beau mariage. Il parvient à conclure mariage avec la fille d'un riche marchand de Malines et cette alliance non seulement remet la Gueldre sur pieds, mais sauve aussi le comte, car son

Froissart relate ensuite la succession généalogique de la maison de Gueldre, notant les relations et alliances diverses avec les pays voisins. Si son aperçu des fortunes de la maison ducale souffre de certaines distorsions et si son exposition des motifs de la querelle avec le Brabant est brouillée en termes de la chronologie, l'exactitude des informations n'est pas la question qui nous préoccupe. Mais résumons rapidement le contexte historique. Dans son explication de la haine entre le Brabant et la Gueldre, le chroniqueur hennuyer confond la dispute familiale avec les conflits territoriaux. Renaud III de Gueldre, marié à Marie de Brabant, la sœur de la duchesse Jeanne, fut en 1361 privé du trône ducal par son frère cadet Édouard et mis en prison.<sup>330</sup> En même temps, son épouse se vit refuser le paiement du douaire. Le soutien du parti de Marie et Rénaut devint donc l'une des causes du conflit entre le Brabant et la Gueldre terminé par la bataille de Baesweiler en 1371. Quant aux châteaux de Millen, Gangelt et Waldfeucht qui auraient été, selon Froissart, acquis par Venceslas de Brabant avant ce conflit, faisant partie des terres frontalières disputées, ils ne furent en réalité achetés qu'en 1378 et ne pouvaient donc pas nourrir les ressentiments mutuels dans les années 1360.<sup>331</sup> Après avoir expliqué les motifs de discorde entre les deux pays, et aussi en lien avec le duché de Juliers, Froissart voue une partie considérablement plus grande, comparée au premier livre, au récit de la bataille de Baesweiler.<sup>332</sup> La dernière étape se situe dans le passé relativement récent et son attachement étroit aux affaires actuelles est narrativement marqué par un commentaire auctorial particulièrement intéressant. Il est inséré juste après le récit de la libération du duc Venceslas :

« Je me suys ensonniez au traittier ceste matiere au long, tant pour renforcer nostre hystoire que pour le amener au point et au fait, là où je tens à venir, et pour esclairchir toutte la verité de la querelle, ne pour quoy le roy Charles de France fut menez a puissance de gens d'armes en Alemaigne. **Je m'en fusse bien passé, se je vousisse** que de l'avoir tant prolongiet ; **car toutes ces choses, tant que ens ou recort des dattes et des saisons, sont passées et deussent estre**, chilz recort, mis en es procès de nostre hystoire yci-dessus. Vérité est que j'en touche bien en aulcune maniere, mais c'est petit; car, quant la cognoissance me vint que le roy de France et le roy

---

épouse, « belle dame, bonne et saige, devote et preude femme » ramène son mari sur le droit chemin du bon conseil, comme il se doit selon les miroirs aux dames.

<sup>330</sup> Froissart ne mentionne pas la guerre entre les deux frères et note qu'Édouard devint duc de Gueldre à la mort de son frère aîné. Mais ensuite, il dit correctement que le nouveau duc refusa le paiement du douaire à sa belle-sœur Marie de Brabant. Ibidem, p. 153, 157, 158.

<sup>331</sup> Cf. J. FANTYSOVA-MATEJKOVA, *Wenceslas de Bohême*, p. 252-260 qui analyse de façon critique le récit que donne des événements Jean Froissart.

<sup>332</sup> Cf. ibidem, p. 341 et sqq.

d'Angleterre s'en vouloient ensonnier, je me resveillay à ouvrer l'histoire et la matiere plus avant que je n'eusse encoires fait. Si diray ainsi ». <sup>333</sup>

Le chroniqueur défend de nouveau son long récit rétrospectif qui, sans être nécessaire, apporte plus de clarté dans la matière actuelle dont il veut traiter. Mais si Froissart avoue qu'il pouvait éviter tous ces détails, ce n'est pas parce que son explication n'a pas d'importance. Bien au contraire. La véritable raison qu'il avance, c'est la présence de ces faits dans le récit précédent. En réalité, il n'avait parlé, au livre I, que de la bataille de Baesweiler, toutefois sans élucider en profondeur le contexte international, et surtout sans mentionner des rapports avec l'ensemble de la situation politique régionale. Mais il faut remarquer encore un aspect qui relie la manière froissartienne de procéder dans la construction de son récit historique avec son raisonnement sur la nature de chronique opposée à l'histoire. Nous avons mis en gras, dans le passage cité, la référence à la succession des dates et des saisons. Suivant l'ordre chronologique, Froissart inséra effectivement son rapport sur le conflit entre Brabant, Gueldre et Juliers à la bonne place du récit, c'est-à-dire au début des années 1370. <sup>334</sup> Mais en ce moment là, lorsqu'il rédige le livre III, il décide d'abandonner la logique des dates dont la linéarité devait être respectée dans une chronique et qu'il respecte lui-même dans une large mesure comme nous l'avons constaté plus haut, pour s'aventurer à la recherche d'un autre principe régisseur de l'histoire – la causalité.

Cette incise apologétique et explicative joue le rôle dans le texte d'un présage : la mort du duc de Brabant marque la fin d'un pèlerinage à travers le passé et s'ouvre sur une dernière étape du récit. L'avènement de Guillaume de Gueldre, jeune prince entreprenant, aboutit à la formulation d'exigences territoriales à l'égard du pays voisin administré désormais par la duchesse Jeanne seule. <sup>335</sup> Et Froissart, après avoir esquissé ses menaces et sa politique pro-anglaise ainsi que les soucis de la duchesse de Brabant, rattrape le point de départ : « En ce temps que la duchesse demanda conseil de ces choses, estoit nouvellement du duc de Guerles deffiez le roy de France, dont grant echangele courroit parmy le royaume et en toutes aultres terres voisines ». <sup>336</sup> Mais Froissart ne recentre pas encore l'attention sur le conflit naissant entre la France et l'allié outrageux des Anglais ; il continue par raconter la délibération du conseil réuni par la duchesse et la décision de chercher de l'aide auprès du

---

<sup>333</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 14, p. 171.

<sup>334</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 4, p. 141-142.

<sup>335</sup> Voir le récit entier des affaires de Gueldre et Brabant *Chroniques*, éd. SHF, t. 14, p. 153-183.

<sup>336</sup> *Ibidem*, p. 180.

duc de Bourgogne.<sup>337</sup> Et voilà tous les acteurs principaux du récit amenés sur la scène et tous les fils de l’histoire tissés de façon à faire apparaître les liens et aspirations politiques subtils.

Le reste du récit qui se préoccupe des démêlés entre le royaume de France et la principauté impériale alliée au roi anglais s’étend encore sur de nombreux chapitres et comme toutes les autres matières, il s’entrelace avec d’autres thèmes. Le petit tableau ci-dessous montre pourtant que la première partie consacrée au voyage du narrateur en amont du temps court non-interrompue jusqu’au point où elle rejoint les événements contemporains. Mais ceux-ci (mis en rouge) continuent d’abord à être traités comme deux lignes du récit séparées – l’organisation de la défense de Brabant d’une part, et la chevauchée du roi de France en Gueldre d’autre part – pour se croiser enfin dans le § 292 qui décrit la rencontre du roi de France, le duc de Bourgogne et la duchesse de Brabant à Bastogne dans le duché de Luxembourg.

La succession du récit :

SHF § 221	t. 14, p. 141	De la succession en Gueldre jusqu’à l’avènement de Guillaume de Gueldre et ses défis au roi de France
SHF § 237	t. 14, p. 183	Les miracles sur la tombe de Pierre de Luxembourg
SHF § 238	t. 14, p. 185	La mort du roi de Navarre
SHF § 239	t. 14, p. 188	Le problème des brigands en Auvergne et Limousin et le siège de Ventadour tenu par le routier breton Geoffroi Tête-Noire
SHF § 241	t. 14, p. 192	Le duc de Bourgogne envoie de l’aide à la duchesse de Brabant pour renforcer les châteaux frontaliers avec la Gueldre
SHF § 242	t. 14, p. 196	Les exploits du routier Pierre le Béarnais tenant la forteresse de Chaluset en Limousin
SHF § 252	t. 14, p. 226	Le mariage de Jean de Blois avec Marie de Berry et le mariage de Jean de Berry avec Marie de France
SHF § 253	t. 14, p. 228	Froissart rappelle les défis adressés par le duc de Gueldre au roi de France

---

<sup>337</sup> Ibidem.

SHF § 283	t. 15, p. 116	La duchesse de Brabant est informée de l'approche de l'armée du roi de France marchant contre le duc de Gueldre
SHF § 284	t. 15, p. 119	La chevauchée écossaise en Northumberland en août 1388
SHF § 292	t. 15, p. 174	La reprise de la chevauchée française contre le duc de Gueldre et la rencontre avec la duchesse de Brabant à Bastogne

Sans qu'il soit nécessaire de poursuivre le traitement de cette matière tout au long du livre III, nous pouvons à la base de notre analyse définir le sens de l'expression « tout au long de la matière » que nous avons assimilée à l'augmentation du récit. Les deux longs passages qui suivent la distinction froissartienne entre la chronique et l'histoire et que nous avons étudiés relèvent d'un même procédé narratif, et cela malgré les différences tout à fait remarquables de leur longueur. Le point de départ est la campagne française navale contre l'Angleterre, préparée pour la troisième fois en 1387 et annulée pour deux raisons. La première – l'arrestation d'Olivier de Clisson par Jean de Montfort – tient à la situation de ce prince entre les deux royaumes en guerre. Froissart veut rappeler la précarité de ces relations, mais il n'est pas obligé de le raconter en détail puisqu'il avait déjà tout dit sur les affaires bretonnes. Le deuxième événement en revanche – le défi du duc de Gueldre adressé au roi de France – doit être traité minutieusement puisque cette matière manquait presque totalement dans le récit précédent. Certes, Froissart avoue l'avoir déjà rapporté dans l'ordre chronologique, mais dans une mesure tout à fait insuffisante et surtout sans en donner le contexte plus large. La clé de voûte de ces récits est toujours la guerre franco-anglaise et les différentes alliances qui s'y greffent et entassent toute une série d'autres conflits locaux.

Ainsi Froissart crée-t-il une mosaïque qui s'assemble petit-à-petit à travers différentes couches temporelles et par la conjonction de récits qui paraissent au premier abord distincts. C'est le sens de l'expression « cronisier et historier au long de la matière ». Froissart y cherche à relier l'ensemble des événements et actions contemporains dans un réseau de causalités et dépendances complexes, surtout grâce à la remontée du temps en amont. Nous ne pouvons donc pas acquiescer à l'opinion de Peter Ainsworth. En effet, lorsqu'il a essayé de définir la signification de cette notion froissartienne « raconter tout au long », il a contesté qu'il puisse s'agir de la recherche des relations causales entre les événements.<sup>338</sup> Or, notre

---

<sup>338</sup>« ... this does not necessarily mean that he [Froissart] is concerned with what we would nowadays understand as the determination of cause and effect ». P. AINSWORTH, *Jean Froissart and the Fabric of History*, p. 48.

analyse des deux récits qui se rapportent à la première occurrence de cette expression font ressortir la préoccupation de Froissart de non seulement entrer dans les détails, mais aussi de fouiller davantage dans le passé pour découvrir les racines de la situation présente.

Nous devons toutefois avouer que l'usage de l'expression « raconter tout au long » en ce sens n'est pas exclusif dans les *Chroniques*. Nous trouvons d'autres exemples qui relèvent d'une signification différente, celle qui correspond à l'idée d'un récit minutieux, riche en détails, mais suivant la progression chronologique habituelle. C'est le cas des exploits de Perrot le Béarnais, routier basé en Limousin mais dont le cercle d'activités s'étendait à la fin des années 1380 jusqu'en Auvergne, et que Froissart promet de raconter « tout au long de la matiere ». <sup>339</sup> Et dans un autre cas encore, le chroniqueur applique cette expression à une autre situation énonciative qu'à sa propre présentation de la matière, c'est-à-dire dans la communication avec ses lecteurs ou auditeurs : il l'intègre en effet dans la description de la communication qui se fait entre les protagonistes mêmes de son récit. Ainsi, alors que le roi de France s'approche du duché de Gueldre pour punir l'outrecuidance de son prince Guillaume VII, le père de ce dernier, le duc de Juliers, tend à convaincre son fils qu'il faut s'humilier devant le jeune Charles VI qui s'apprête déjà à envahir leur pays. Les raisons exposées par le vieux duc ne sont pas enregistrées, mais l'on voit le narrateur insister sur son effort acharné de changer l'avis de son fils : « Le duc de Jullers et l'archevesque de Couloingne luy [au du de Gueldre] remonstrerent tout au lonc de la matiere le peril et en quel parti toutte sa terre estoit ». <sup>340</sup>

L'expression « raconter tout au long » se voit donc rapportée à d'autres situations que les deux premières étudiées ci-dessus, dont la construction narrative admirable dévoile toute la richesse potentielle de cette notion. L'usage plus large en aplatit en quelque sorte le sens. Mais ce fut précisément cette signification restreinte qui fit sa fortune dans la postérité. Nous en tenons pour preuve la comparaison du ms. BNF fr. 2650, qui servit de base à l'édition SHF, avec le ms. de Breslau de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, un exemplaire du luxe fabriqué par David Aubert pour Antoine de Bourgogne. Nous y trouvons beaucoup d'endroits où Froissart simplement renvoie à une matière dont il a déjà traité, ou bien promet d'y revenir ultérieurement. Et ces passages du livre III, qu'il faut considérer proches des

---

<sup>339</sup> « Or vous veuil-je recorder de une aultre emprinse que Perrot Le Bernois fist en Auvergne où il eubt grant prouffit, et par quelle incidence il le mist sus ; je le vous diray tout au long de la matiere. Avenu estoit en celle propre sepmaine et saison, environ le moyenne de may, que... ». *Chroniques*, éd. SHF, t. 14, p. 196-226. L'intérêt de Froissart pour ces destins est bien analysé dans le cas d'un autre routier qui doit « embellir » les récits proposés dans les *Chroniques*, voir P. AINSWORTH, « „Ceci n'est pas un conte“ : the Story of Merigot Marches ».

<sup>340</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 15, p. 185.

intentions auctoriales, sont systématiquement modifiés dans le ms. de Breslau. Donnons-en quelques exemples. Lorsque Froissart raconte sa conversation avec Bascot de Mauléon au château d'Orthez et explique comment son interlocuteur s'assurait si les *Chroniques* contenaient le récit de la paix de Calais, le chroniqueur réagit : « C'est vérité, respondi-ge; je l'ay toute et les traictiez comment ilz furent fais ». <sup>341</sup> Mais ms. de Breslau propose la leçon : « C'est verité, respondi je, car je l'ay **tout au long** et les traittiés comment ils furent fais ». <sup>342</sup>

Un deuxième exemple concerne un récit célèbre que Froissart aurait également recueilli lors de son séjour en Béarn. Le seigneur de Coarazze put un certain temps profiter des services d'un esprit invisible nommé Horton. Lorsque le comte de Foix s'étonna de ce que son cousin disposait avec une rapidité inouïe d'informations provenant des quatre coins du monde, il essaya de percer ce mystère : « Tant le pressa et examina une fois que le sire de Corasse li dist comment ne par qui toutes telles nouvelles il savoit et par quelle incidence il y estoit venu ». <sup>343</sup> Et ms de Breslau : « Tant le pressa et enquist ung jour, que le sire de Corasse luy dist **tout au long**, et comment, et par quy telles nouvelles luy venoient, et par quelle maniere ce estoit advenu ». <sup>344</sup> Le dernier exemple que nous citerons est particulièrement intéressant pour notre propos parce qu'il nous ramène à la querelle entre le Brabant et la Gueldre. Au tout début, lorsque Charles VI reçoit les lettres de défi de Guillaume de Gueldre, Froissart se contente de noter le grand mécontentement du roi. Il promet toutefois de revenir sur le sujet : « si comme je vous diray ça en avant en l'istoire quant il en appartendra à parler et je vous esclarciray la guerre de Brabant et de Guerles ». <sup>345</sup> La leçon dans le ms. de Breslau propose : « si comme je vous racompteray cy après **plus au long** en ceste histoire, quant il appartendra d'en parler et je vous esclarchiray la guerre de Brabant et de Guerles ». <sup>346</sup>

Les trois passages que nous avons choisis montrent clairement le procédé adopté par le scribe David Aubert. Celui-ci n'hésitait pas à greffer sur nombre de situations l'expression provenant de Froissart alors même qu'il l'utilisa d'abord dans un sens bien plus complexe et dans une mesure considérablement plus limitée. David Aubert en revanche adapta ainsi un

---

<sup>341</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 98.

<sup>342</sup> *Chroniques*, ms. de Breslau, vol. 3, fol. 39v.

<sup>343</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 176.

<sup>344</sup> *Chroniques*, ms. de Breslau, vol. 3, fol. 69v. L'épisode de l'esprit Horton a suscité beaucoup d'intérêt parmi les amateurs des bizarreries froissartiennes, voir par ex. L. HARF-LANCNER, « Chronique et roman : les contes fantastiques de Froissart », p. 57-59 ; EADEM, « Les *Chroniques* de Froissart : du bon usage du merveilleux », *L'Histoire* 142, 1991, p. 16-22.

<sup>345</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 253.

<sup>346</sup> *Chroniques*, ms. de Breslau, vol. 3, fol. 210r.

grand nombre d'endroits où le narrateur commentait sa matière.<sup>347</sup> Ainsi, raconter « au long » est employé dans un sens plus restreint – celui d'un récit minutieux. Néanmoins, faute d'un usage relativement fréquent, l'expression peut avoir tendance à ne fonctionner que comme une figure rhétorique.

Bien que la tournure « raconter au long » soit employée par notre chroniqueur également dans le sens synonymique de prolixité, cet usage ne le fait pas renoncer à toute sa richesse liée à la recherche et au dévoilement des causalités. Dans le ms. de Rome, Froissart l'insère dans la toute première phrase pour faire de cette écriture un programme à part entière et postuler les principes qui régiront cette ultime réécriture du premier livre :

« Premièrement, pour mieuls entrer en la matere et pour **recorder au lonch** ensi que les ordenances se sont portees, vous devés sçavoir que apriés l'apaisement des guerres de Flandres, qui furent moult grandes et dont la bataille de Courtrai descendi ou tant de vaillans hommes et de nobles dou roiaulme de France furent mort et ochis par l'orguel d'un conte d'Artois qui s'apelloit Robers, et que li biaus rois Phelippes de France eut mariee sa fille Izabiel au roi Edouwart d'Engleterre... ».<sup>348</sup>

Il serait sans doute possible de lire cette déclaration simplement comme la promesse d'un récit développé et exhaustif. Et la longueur du texte donnerait raison à cette lecture. Mais cette expression que nous avons déjà rencontrée dans des situations narratives différentes peut être chargée encore d'un autre désir, plus sophistiqué, qui ne se dévoile pas à la lecture isolée de cette entrée en la grande matière de la guerre franco-anglaise ; cela ressortira de la comparaison avec les rédactions précédentes. Dans la rédaction A – que nous considérons pour ce passage introductif comme le premier texte préservé des *Chroniques* et l'analyse suivante ne manque pas de soutenir cette hypothèse – Froissart se tient très près de la version de Jean le Bel :

« Premièrement, pour entre en ma matere, certaine chose est que l'opinion des Anglès est communement telle, et l'a on souvent veu avenir en Angleterre puis le roy Artus, que entre deux vaillans roys d'Angleterre a toujours eu ung mains souffissant de sens et de proesse ».<sup>349</sup>

---

<sup>347</sup> Les références suivantes ne sont pas exhaustives : *Chroniques*, ms. de Breslau, vol. 3, fol. 129v, vs. *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 8-9 ; *Chroniques*, ms. de Breslau, vol. 3, fol. 133r, vs. *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 18 ; *Chroniques*, ms. de Breslau, vol. 3, fol. 151v, vs. *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 78 ; *Chroniques*, ms. de Breslau, vol. 3, fol. 198v, vs. *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 220 ; *Chroniques*, ms. de Breslau, vol. 3, fol. 209r, 210r, vs. *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 250.

<sup>348</sup> *Chroniques*, ms. de Rome, p. 41.

<sup>349</sup> *Chronique de Jean le Bel*, t. 1, p. 4.



« Premièrement pour miex entrer en la matiere du honorable et plaisant hystoire du noble roy Edouart d'Engleterre qui fu couronnés à Londres l'an de grace m.ccc.et.xxvi, le jour de Noel, au vivant du roy son pere et de la royne sa mere, certaine chose est que l'opinion communément des Angloys est telle et la on souvent veu avenir en Angleterre puis le temps le gentil roy Artus que entre II vaillans roys d'Engleterre a toutdis eu .i. moins souffisant de sens et de proesce... ».<sup>350</sup>

Dans le ms. d'Amiens, Froissart s'aventure sur les tournures propres mais l'idée que l'on retrouve dans le texte de son prédécesseur forme ici encore la ligne rouge de l'exposition : l'alternance des rois faibles et forts en Angleterre n'est pas retracée jusqu'au règne d'Arthur, mais est un fait approuvé par l'expérience récente.<sup>351</sup> De même que dans son hypotexte et dans la version la plus ancienne de ce récit, le chroniqueur chante les succès d'Édouard I<sup>er</sup> par opposition aux échecs de son fils, manifestés par la défaite de Bannockburn. Mais il ajoute un autre élément – lorsqu'il en vient à éclaircir les relations franco-anglaises par l'intermédiaire du mariage d'Isabelle de France avec Édouard II, il mentionne un projet préalable de marier ce dernier à la fille de Gui de Dampierre Philippine. Mais le projet avorta à cause de l'intervention violente de Philippe IV.<sup>352</sup> Cette introduction, quoiqu'à peine perceptible, aux troubles flamandes avec la bataille de Courtrai, sera néanmoins développée dans les réécritures suivantes du début du premier livre. La voici déjà dans la rédaction B :

« Premièrement, pour mieus entrer en le matère et hystore dessus ditte, voirs est que, apriès l'apaisement des guerres de Flandres qui furent si grandes, et dont tant de vaillant homme furent mort à Courtrai et ailleurs, et que li biaus rois Phelippes eur mariet sa fille en Engleterre au roy Edouwart... ».<sup>353</sup>

Froissart construit son texte sur le même motif de l'opposition entre Édouard I<sup>er</sup> et son fils, mais situe cette histoire dans un contexte historique plus large et mieux articulé dans le sens chronologique. Le même passage introductif du ms. de Rome montre que ce cadre narratif fut gardé dans le dernier retravail de la matière. Et pourtant, un motif nouveau y est introduit, investissant le récit de significations à finalité exemplaire. Nous nous expliquons.

---

<sup>350</sup> *Chroniques*, ms. BNF fr. 2655, fol. 2r (foliotation à partir du fol. 3r). *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 2r propose une leçon légèrement différente au début du passage : « Premièrement pour mieulx entrer en la matiere de honnorable et puissant histoire du noble roy Edouart d'Engleterre ».

<sup>351</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 1, p. 3. Cf. aussi Laurence HARF-LANCNER, « Froissart, les Anglais et leurs rois », in : *Froissart dans sa forge*, p. 33-66.

<sup>352</sup> Cf. aussi la synthèse de la situation politique dans Xavier HELARY, *Courtrai. 11 juillet 1302*, Paris 2012, p. 35-46.

<sup>353</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 9.

La responsabilité pour le désastre français à Courtrai est jeté sur le dos « d'un conte d'Artois qui s'appelloit Robers ». <sup>354</sup> Si Froissart se fait ici l'écho d'une tradition historiographique bien établie, l'introduction de ce nom au début de la chronique n'est pas fortuite. Dans les récits français du règne de Philippe VI, le rôle que joua son petit-fils Robert III d'Artois dans le déclenchement du conflit avec le royaume d'Angleterre était souligné dans l'adaptation vernaculaire des chroniques latines dionysiennes par Richard Lescot, qui y intégra une chronique flamande des années 1340. <sup>355</sup> Indépendamment des *Grandes Chroniques de France* et avec une tonalité bien différente, Jean le Bel accentua lui aussi la part de responsabilité de Robert d'Artois, qui dut se réfugier en 1334 auprès d'Édouard III pour échapper à la justice royale française. <sup>356</sup> Et Froissart après lui élaborait un magnifique récit dramatique, assignant à Robert d'Artois un rôle de première importance. Dans son analyse minutieuse des effets ménagés de façon toute particulière dans chacune des rédactions du premier livre, Jean-Marie Moeglin constate que le manuscrit de Rome travaille davantage que les récits précédents avec l'effet de suspens créé autour du personnage de Robert d'Artois. <sup>357</sup> Il ne prend pas plus d'importance, mais le jugement porté par le chroniqueur sur le commencement de la guerre devient, à la différence des rédactions précédentes, assez négatif. D'un roi ambitieux et indépendant, le jeune Édouard III se voit transformé en une figure manipulée et même menacée par son peuple avide de guerre. <sup>358</sup> Dans cette perspective, Robert d'Artois nourrissant la belligérance naturelle des Anglais perd un peu de son brio héroïque et la mention de son père dans l'ouverture du récit devient une sorte de préfiguration des maux qui seront causés par l'interminable guerre.

---

<sup>354</sup> L'accusation contre Robert I<sup>er</sup> d'Artois n'est pas propre à Froissart, bien au contraire, elle constitue un leitmotiv de tous les récits de bataille du XIV<sup>e</sup> siècle. Les raisons de cette légende noire sont élucidées par X. HELARY, *Courtrai*, p. 119-125.

<sup>355</sup> Jean-Marie MOEGLIN, « Qui a inventé la guerre de Cent ans ? Le règne de Philippe VI dans l'historiographie médiévale et moderne (vers 1350-vers 1650) », in : *Écritures de l'histoire (XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle)*, p. 521-543, surtout p. 523 et sq. Cf. aussi Nicole PONS, « La guerre de Cent ans vue par quelques polémistes français du XV<sup>e</sup> siècle », in : *Guerre et société en France, en Angleterre et en Bourgogne, XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, éd. Philippe Contamine – Charles Giry-Deloison – Maurice Keen, Villeneuve d'Ascq 1991, p. 143-169, surtout p. 147-148.

<sup>356</sup> Cf. Raymond CAZELLES, *La société politique et la crise de la royauté sous Philippe de Valois*, Paris 1958, p. 76-105.

<sup>357</sup> J.-M. MOEGLIN, « Froissart, le métier d'historien », p. 437-470, particulièrement p. 463. Voir aussi G. DILLER, « Robert d'Artois et l'historicité des Chroniques de Froissart », p. 217-231.

<sup>358</sup> P. AINSWORTH, *Jean Froissart and the Fabric of History*, note cet aspect de la mise en scène du rapport entre le peuple anglais et le jeune roi (p. 283) mais puisque le ms. de Rome offre, selon lui, l'image d'un Édouard III roi-modèle (p. 254-302), il faut interpréter ces passages comme une leçon didactique et morale que le chroniqueur inclut à l'attention des futurs rois d'Angleterre. Voir aussi M. NEJEDLÝ, *La représentation des pouvoirs*, p. 269-296 qui a aussi analysé la figure d'Édouard III comme foncièrement positive, comme un roi modèle. Cette vision ne contredit pas notre impression que les débuts de la guerre sont racontés dans le ms. de Rome au désavantage du roi.

Nous avons choisi un seul aspect qui témoigne d'un souci sensiblement accru du chroniqueur d'insuffler à son récit un sens moral profond, de dégager parmi les simples événements les principes – parallélismes ou contrastes – susceptibles de rendre compte du cours de l'histoire. Ce désir interprétatif se laisse lire dans les nombreuses couches de ce dernier retravail du livre I, comme les chercheurs n'ont pas manqué de remarquer.<sup>359</sup> Et c'est en ce sens que Peter Ainsworth a raison de dire que l'expression « raconter tout au long de la matière » implique aux yeux de Froissart « an account [...] that embodies a discreet yet didactic, rhetorical gloss such that the moral truth underlying the events so described will become apparent to the reader ».<sup>360</sup> La signification profonde du récit du ms. de Rome est intrinsèquement liée à la recherche des causalités. Il s'agit des causalités autres que celles que Froissart découvre en fouillant dans le passé pour expliquer la crise de 1387. Elles ne sont plus d'ordre temporel, mais d'ordre moral.<sup>361</sup> Nous suggérons d'y voir une transposition, ou bien une complexification de l'idée que l'histoire doit être traitée « au long ».

---

<sup>359</sup> M. NEJEDLÝ, *La représentation des pouvoirs*, p. 277-280.

<sup>360</sup> P. AINSWORTH, *Jean Froissart and the Fabric of History*, p. 48.

<sup>361</sup> Nous pourrions également interpréter ainsi la brisure chronologique dans le livre IV qu'a étudiée A. VARVARO, *La tragédie de l'Histoire*, p. 70-79. L'insertion d'un épisode plus ancien – celui du duel entre Pierre de Courtenay et du seigneur de Clary – en 1389 lorsque furent projetées les joutes de Saint-Inglevert avait pour objectif, selon Varvaro, d'imposer un autre ordre – celui de la chevalerie – à l'ordre chronologique. Il s'agit donc d'une même volonté explicative que le chroniqueur veut entreprendre pour éclaircir et justifier un épisode qui se déroule au présent de l'histoire. Ici, l'explication se fait décidément idéologique, mais nous considérons que l'on peut toujours parler de recherche des causalités profondes.

## Chapitre III

### RECRÉER « LA RÉALITÉ HISTORIQUE »

Un chroniqueur médiéval, avant de commencer à créer son récit historique, doit faire face au problème : celui de capter cette réalité qui le préoccupe et de la « mouler » dans une forme adéquate afin de rendre compte de façon véridique des faits et des rapports qui existent entre eux. Dans ce dernier chapitre, nous nous intéresserons à des aspects de l'écriture historique qui président à la reconstitution textuelle de la réalité. Un premier grand ensemble de questions sera lié à la mémoire du chroniqueur, une question qui a été jusqu'alors étudiée dans le cas de Jean Froissart surtout dans la perspective de la mise en scène de sa vie personnelle au travers le rappel de ses souvenirs intimes. Or, ceux-ci fonctionnent comme des filtres où se conjuguent l'expérience du passé et l'existence actuelle dans un temps qui évolue. La réalité historique se voit donc *déformée*, si nous nous situons du côté de la « vérité objective », ou *reconstruite* en fonction de nouvelles configurations sociales et mentales ou en fonction des visées concrètes que doit remplir l'insertion d'un souvenir dans un texte historiographique.

La réalité captée dans une chronique ne saurait être un miroir fidèle du devenir dans le monde extra-textuel, comme nous l'avons déjà constaté. L'historien est donc confronté au problème de la façon de minimiser la distance qui sépare le texte de son « équivalent réel », en d'autres termes, de rapprocher au maximum l'histoire et le récit. Les solutions proposées sont évidemment sujettes à des discours historiques toujours en évolution : l'histoire telle qu'elle est pratiquée à l'heure actuelle use de moyens bien différents de ceux employés par un historien médiéval, sans que nous puissions affirmer pour autant que sa recherche de la vérité historique souffre d'un manque d'authenticité. Ce nœud gordien consiste d'abord dans des conceptions incompatibles de la vérité historique et dans un deuxième temps dans des approches méthodologiques différentes. L'un des éléments-clé qui distingue l'écriture historique tardo-médiévale de la conception moderne de l'histoire est à notre sens la proximité avouée entre les procédés littéraires et la vérité. Plus que d'une frontière, il s'agit d'une membrane perméable qui laisse facilement intégrer les éléments inventés par le chroniqueur dans le récit historique sans discréditer sa crédibilité. Nous étudierons cette question dans la deuxième partie de ce chapitre à travers la notion de « l'effet du réel »

emprunté à Roland Barthes, dans l'espoir qu'il nous permettra de jeter plus de lumière sur la méthode froissartienne de créer la réalité historique.

### Écriture mémorielle et la mémoire des faits

Dans son traité moral *De planctu naturae*, Alain de Lille présente une image puissante : il décrit l'apparition d'un Genius, serviteur de la Natura, doté de la « charge sacerdotale », et sur ses vêtements « les images des choses mouraient après avoir vécu un moment, si bien qu'elles échappaient à notre quête pour les connaître ». Or, le Genius ne cesse de peindre sur du parchemin les formes qui donnent la vie « aux images des choses, les faisant ainsi passer de l'ombre de la peinture à la vérité de leur essence ».<sup>362</sup> L'écriture révèle donc le sens profond des choses du monde sensible accessibles aux hommes, tout en apportant un remède à leur existence éphémère. Le devenir se préserve par l'écriture : rien de plus banal dans la culture cléricale. Et pourtant, l'idée de la fugitivité des choses, formulée par Alain de Lille à travers cette image des plus frappantes du caractère provisoire des corps vivants, impressionne par sa force. Et si nous en parlons, c'est parce que cette incantation trouve sa place également dans le texte des *Chroniques* de Froissart. Il ne s'agit pas de suggérer que le chroniqueur hennuyer connaissait ce texte du XII<sup>e</sup> siècle ou qu'il partageait les vues décidément platoniciennes d'Alain de Lille.<sup>363</sup> Mais parmi ses nombreux commentaires et louanges de l'écriture historique, dont il parsema son texte, surtout dans les livres tardifs, nous en trouvons une qui use de la même imagerie.

« Or retournerons aux besongnes de Portingal, car elles ne sont pas à laisser pour les grans fais d'armes et emprises qui en sont yssus, et pour hystorier et cronisier toutes avenues, afin que en temps avenir on les treuve escriptes et registrées, car **se elles mourioient** ce seroit dommaige. Et par les clers qui enciennement ont escript et registré les hystoires et les livres sont les choses sceues, car il n'est si bel ne si grant memoire comme est d'escripture ».<sup>364</sup>

---

<sup>362</sup> Alain de LILLE, *La plainte de Natura*, Grenoble 2013, p. 158.

<sup>363</sup> S'il est difficile d'imaginer un lien direct entre les deux textes, un certain niveau d'intertextualité peut provenir de la médiation envisageable du *Roman de la rose* qui puisa abondamment dans *De planctu naturae*, voir à ce propos Armand STRUBEL, « Le discours de nature dans le Roman de la Rose : une mise en scène des savoirs ? », in : *Savoirs et fiction au Moyen Âge et à la Renaissance*, éd. Joëlle Ducos – Dominique Boutet, Paris 2015, p. 321-334.

<sup>364</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 217.

Écrire pour garder la mémoire des faits, c'est l'un des buts principaux de toute historiographie,<sup>365</sup> but formulé aussi par Froissart dans ses prologues et but qui revient avec une insistance croissante au cours des livres III et IV.<sup>366</sup> Le discours sur la fragilité de la mémoire humaine, qui rend nécessaire l'enregistrement des faits pour les empêcher de « mourir » avec la mort de ceux qui s'en souviennent, se conjugue-t-il avec l'insistance sur la maîtrise de la mémoire, et particulièrement chez les historiens ?<sup>367</sup> Les chercheurs qui se sont consacrés à l'étude de la mémoire au Moyen Âge, ont montré que les conceptions médiévales de la mémoire se fondaient sur l'idée aristotélicienne considérant celle-ci comme une fonction intellectuelle qui est d'une part capable de fixer des images ou les idées (concepts) de façon objective et qui est d'autre part une faculté mentale donnant accès à la compréhension du monde.<sup>368</sup>

Dans le prologue du livre III, Froissart résume les qualités nécessaires pour pouvoir mener à bien le travail d'historien, d'abord celles qui concernent la sphère intellectuelle, et ensuite les préconditions physiques sans lesquelles la quête des témoignages serait difficilement possible. Lui-même, disposant de « sens et memoire et bonne souvenance de toutes les choses passées, engin cler et agu pour concepvoir tous les fais dont je pourroie estre informé... », ne doit pas rester oisif. Certaines des qualités qu'il met en avant se situent effectivement du côté de la cognition – particulièrement « engin ». Mais la mémoire, distinguée ici de la « souvenance de toutes les choses », se range au côté du « sens » pour se rapporter de façon complémentaire à la compréhension des choses et à la capacité de les retenir.<sup>369</sup> Les deux mots fonctionnent en effet comme une locution que l'on peut trouver dans d'autres textes contemporains.<sup>370</sup> Et l'usage qui en est fait dans les sources écrites de

---

<sup>365</sup> Pour les transpositions médiévales du topos antique de la mémoire voir B. GUENEE, « Histoire, mémoire, écriture » ; cf. aussi Patrick GEARY, *Phantoms of remembrance. Memory and oblivion at the end of the first millennium*, Princeton 1994, p. 3-22.

<sup>366</sup> Il est intéressant que Froissart accentue la mise en mémoire perpétuelle des faits surtout dans les entretiens qu'il rapporte avec ses interlocuteurs, Espan de Lion, Bascot de Mauléon et Henry Christede : *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 70, 74-75, 115 ; *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 377, 384 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 168, 181). Pour l'étude comparée du motif de l'écriture et la mémoire perpétuelle dans les prologues voir L. HARF-LANCIER, « De la prouesse du chevalier à la gloire du clerc ».

<sup>367</sup> B. GUENEE, « Histoire, mémoire, écriture », p. 448-450.

<sup>368</sup> Mary CARRUTHERS, *The Book of Memory. A Study of Memory in Medieval Culture*, Cambridge 2008, surtout p. 56-76 ; de façon synthétique P. GEARY, *Phantoms of remembrance*, p. 3-22, notamment p. 16-19.

<sup>369</sup> Ailleurs cependant, il sépare ces deux qualités dans l'énumération : « or, ne m'en vueille pas passer que je n'éclaircisse tout le fait ou cas que Dieu m'en a donné le sens, le temps, le memoire et le loisir de cronissier et historier tout au long de la matiere », *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 222.

<sup>370</sup> Nous renvoyons à la base des textes accessibles sur le site du dictionnaire du moyen français : [http://atilf.atilf.fr/scripts/dmfX.exe?DICO\\_PLEIN\\_TEXTE\\_2 ;ISIS=isis\\_dmf2015.txt ;MENU=menu\\_recherche\\_dictionnaire ;OUVRIR\\_MENU=1 ;OO1=2 ;s=s15010bb8 ;LANGUE=FR](http://atilf.atilf.fr/scripts/dmfX.exe?DICO_PLEIN_TEXTE_2 ;ISIS=isis_dmf2015.txt ;MENU=menu_recherche_dictionnaire ;OUVRIR_MENU=1 ;OO1=2 ;s=s15010bb8 ;LANGUE=FR)

Froissart montre clairement que les deux expressions désignent toutes deux la capacité intellectuelle du discernement. Le chapitre de la chronique de Jean le Bel, qui traite du commencement de la maladie mentale de Guillaume III de Hainaut, est intitulé « Comment le conte Willaume de Haynau entra en frenesy et perdy sens et memoire ». <sup>371</sup> Et le héraut Chandos l'emploie dans la signification opposée, chantant ainsi par la bouche des Gascons la louange du prince de Galles après la victoire de Poitiers :

« Si avons counte de nostre vie et honour  
Tant fist lui Prince de valour  
Qui tant avoit sens et memorie  
Qui vers lui tourna la victoire ». <sup>372</sup>

### *Le poids de la mémoire*

De tous les usages sémantiques du mot « mémoire », qui revient de façon générale bien plus fréquemment dans les livres III et IV que dans les textes précédents, Froissart l'emploie le plus souvent dans le sens de préserver les choses en les enregistrant, <sup>373</sup> ou bien dans le sens d'un savoir collectif et partagé – même si dans les deux cas que nous avons relevés, le chroniqueur n'évoque pas un souvenir concret, mais instrumentalise la mémoire abstraite de la communauté comme un arrière-plan contre lequel se construit la singularité de l'événement décrit, qu'il s'agisse du double mariage de Cambrai en 1385, ou bien des préparatifs de l'expédition navale en 1387. <sup>374</sup> Très rarement, il l'évoque en lien avec sa propre faculté de retenir ou de se représenter les choses. En réalité nous en avons une occurrence dans l'un des entretiens avec Espan de Lion, mais le sens du mot « mémoire » se rapporte

---

<sup>371</sup> *Chronique de Jean le Bel*, t. 1, p. 243. Cf. le vocabulaire de Froissart quand il raconte le rétablissement de la santé de Charles VI : « Quant ces nouvelles furent sceues parmy France que le roy retournoit grandement en sens, en santé et en bonne memoire... », *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 315 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 77).

<sup>372</sup> *La Vie du Prince noir*, p. 85, v. 1341-1344.

<sup>373</sup> Nous pouvons ranger aussi dans cette catégorie le commentaire par le chroniqueur de sa pratique de noter au fur et mesure les récits de ses interlocuteurs : « Des paroles que messire Espaeng de Lyon me comptait [...], je les escripsioie [...] pour avoir en tout temps advenir mieulx la memoire », *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 65 ; « je mis bien en memoire tout le compte que il m'avoit dit[de Horton]ainsi comme il appert », *ibidem*, 181.

<sup>374</sup> « Il n'estoit pas en souvenance d'omme ne en memoire, que depuis deus cens ans si grant feste euiest esté à Cambrai comme elle se tailloit de l'avoir », *Chroniques*, éd. SHF, t. 11, p. 192 ; « Or retournerons encores aux provisions qui se faisoient et qui se firent en ce temps si grandes et si grosses à Bruges, au Dan et à l'Escluse que on ne trouvoit point en memoire d'omme ne par escripture la pareille », *Chroniques*, éd. SHF, t. 13, p. 11.

moins à un souvenir qu'à une idée spontanée, même si elle devait provenir d'une connaissance des faits gardée dans la mémoire : « Lors me vint en mémoire de demander au chevalier comment le duc d'Angou, quant il fut au pays et que le chastel de Mauvoisin se fut rendu à luy, s'estoit porté... ».<sup>375</sup>

Cet aperçu des emplois du mot « mémoire » chez Froissart montre qu'il ne s'en sert jamais dans une situation concrète de récollection. Cette absence contraste avec sa poésie qui est tout faite des souvenirs. Le *Joli Buisson de Jonece* s'ouvre par une évocation du souvenir :

« Des aventures me souvient  
Dou temps passé. Or me couvient,  
Entroes que j'ai sens et memoire,  
Encre et papier et escriptore,  
Kanivet et penne taillie,  
Et volonté appareillie,  
Qui m'amonnestet et me remort,  
Que je remonstre avant me mort,  
Comment ou buisson de Jonece,  
Fui jadis, et par quel adrece ».<sup>376</sup>

Les aventures du temps passé qu'évoque le poète et dont il veut mettre par écrit le souvenir tant qu'il peut y « revenir de legier »,<sup>377</sup> ayant toujours le *sens et mémoire*, correspondent à sa vie intime. Michel Zink, qui s'est penché sur ses questions, insiste sur le souvenir en tant que référence au passé personnel de Froissart.<sup>378</sup> L'histoire de sa vie, qui investit tant la poésie froissartienne, est strictement séparée de l'histoire de sa noble matière qu'il enregistre non à partir de ses propres souvenirs, mais à partir des souvenirs des autres. Le temps du souvenir n'est pas celui de la mémoire.<sup>379</sup> Les *Chroniques* laissent place aux souvenirs du chroniqueur seulement dans la mesure où il les fait plus personnels vers la fin de sa carrière. La frontière entre leur absence ou présence ne se fait pas là où le chroniqueur *pouvait* laisser entrer les souvenirs dans son texte ayant personnellement vécu les événements, mais là où il se laisse porter par le même sentiment nostalgique du temps enfui à jamais et que seule l'écriture peut ramener à la vie pour le temps futur où il n'en restera plus de souvenirs. La

---

<sup>375</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 57. *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 11, p. 65 propose la leçon : « Lors me vint en mémoire de demander au chevalier comment le duc d'Angou, quant il fut au pays et que le chastel de Mauvoisin se fut rendu à luy, s'estoit porté ».

<sup>376</sup> *Le Joli Buisson de Jonece*, p. 47, v. 1-10.

<sup>377</sup> *Ibidem*, v. 17-18.

<sup>378</sup> M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 41-48, en particulier p. 47-48

<sup>379</sup> *Ibidem*, p. 47-48.



manifestation la plus patente en est son retour sur les lieux de sa jeunesse, comme il appelle à maintes reprises le premier séjour en Angleterre dans les années 1360.<sup>380</sup> Les premières raisons qu'il expose dans l'explication de sa décision sont d'ordre affectif. Il se laisse porter par les souvenirs heureux qu'il garde de cette époque vieille de plus de vingt-sept années, espérant qu'il pourra les revivre à travers la rencontre avec les fils de ceux qu'il avait connus.<sup>381</sup> Et une attention particulière est accordée à Richard II. Le chroniqueur fait copier et relier le recueil de ses poésies avec l'intention de présenter son livre au roi. Et si un livre lui sert d'introduction à d'autres grandes occasions où il se présenta devant les seigneurs avec l'espoir d'éveiller leur curiosité et acquérir leur soutien (Philippade Hainaut, Gaston de Foix-Béarn),<sup>382</sup> son excitation est cette fois accrue par un investissement émotionnel : « et avoie de pourveance fait escripre, grosser et enluminer et fait recoeillier tous les traittiés amoureux et de moralité que ou terme de .xxxiiii. ans je avoie par la grace de Dieu et d'Amours fais et compilez, laquelle chose esscoelloit et resveilloit grandement mon desir pour aller en Angleterre et veoir le roy Richard [...] car veu ne l'avoie depuis que il fu tenu sur les fons [...] car pour ces jours je dessus nomé estoie à Bourdiaulx et avoie intention de aller ou voiage d'Espagne ». <sup>383</sup>

À plusieurs occasions, Froissart se laisse porter par les souvenirs de personnes qu'il appréciait et qui bénéficiaient de ses sympathies. Ainsi, lorsqu'il constate l'exécution de Simon Burley, il avoue en avoir parlé à contre-cœur car « de ma jonesse je l'avoie trouvé bien doux chevalier... ». <sup>384</sup> Mais le souvenir à la naissance de Richard II revêt une signification toute particulière. Aux yeux du chroniqueur, sa valeur repose non dans ses qualités de roi – dont il n'avait d'ailleurs pas connaissance directe – mais dans son enracinement dans une maison bien aimée de Froissart. C'est pour cette raison qu'il le présente d'un seul souffle comme fils du prince de Galles et que lui-même se met en avant comme serviteur de

---

<sup>380</sup> Par exemple, lorsqu'il mentionne le seigneur de Gommegnies dont il avait reçu une lettre de recommandation pour son voyage en Angleterre de 1395, il déclare : « le quel de sa joennesse et de la mienne nous estions veus en Angleterre en l'ostel du roy et de la roynne », *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 359 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 141). Nous trouvons la même mention à propos du duc de York : « de sa joennesse et de la mienne il m'avoit veu en l'ostel du noble roy Edouard », *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 362 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 145). De même *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 370 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 157).

<sup>381</sup> « Si désiroie à veoir le pays [...] car par XXVII ans tous accomplis, je m'estoie tenu d'y aler, et se je n'y trouvoie les seigneurs lesquels à mon département je y avoie laissiés et veus, je y verroye leurs hoirs, et ce me feroit trop grant bien ». *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 359 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 141).

<sup>382</sup> Cf. M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 19-36.

<sup>383</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 360 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 141-142).

<sup>384</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 14, p. 41.

« madame sa mère ».<sup>385</sup> Plus tard, quand Froissart parle de la mort de ce roi qu'il avait tant désiré voir, il évoque d'abord les souvenirs « récents » qui l'amènent à apprécier le roi pour le bon accueil qu'il avait réservé au chroniqueur, mais en même temps ce dernier ne résiste pas à la tentation de rappeler sa familiarité avec les grand-parents du roi défunt.<sup>386</sup>

Le poids des souvenirs surgit donc à plusieurs occasions dans le texte tardif des *Chroniques*, mais il faut rappeler ici que leur insertion n'est pour Froissart jamais une fin en soi. Son projet n'est pas d'intégrer sa vie passée dans la grande histoire des guerres. Les mentions de la reine Philippa, d'Édouard Spencer ou de David Bruce, que nous retrouvons dans le ms. de Rome, relèvent certes d'une affectivité nostalgique, mais elles sont toujours justifiées par le fil de la matière qui offre à notre chroniqueur un prétexte convenable pour glisser un souvenir du temps jadis. Ainsi, la matière des guerres écossaises justifie-t-elle le renvoi au voyage que Froissart effectua en Écosse, où il rencontra le roi et plusieurs autres seigneurs, et la mention du voyage justifie la mise en scène de « ma tres honnouree dame, madame la roine Philippe d'Engleterre » qui lui avait fourni les lettres de recommandation.<sup>387</sup> Et tout ce mécanisme du cheminement contre le temps tend à apporter le témoignage du chroniqueur pour soutenir le récit qu'il est en train de faire, qu'il s'agisse de la nature des Écossais ou de la bataille de Nevill's Cross.

La logique explicitée par le chroniqueur à partir du livre III est d'exposer sa propre expérience passée comme un bagage qui l'aide grandement dans son travail de l'historien. Ce bagage est fait surtout du « capital social » que notre chroniqueur a réussi à accumuler au cours de sa vie et de sa carrière – la connaissance des grands de ce monde qui lui garantit l'accès à des informations, comme il le formule par exemple au moment de l'enquête sur les négociations de paix : « Je demanday au dit messire Guillaume de Melun quelz seigneurs d'Escoche avoient esté à ce parlement [à Leulinghem], et **le demandoye pour tant** que en ma joennesse je fus en Escoche et cherchay tout le roialme jusques à la sauvaige Escoche ».<sup>388</sup>

L'exposition de ses connaissances glorieuses et du temps qu'il avait passé dans maintes brillantes cours, que le chroniqueur insère diligemment là où le cours de la matière y

---

<sup>385</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 360 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 142).

<sup>386</sup> « et fuy ung quart d'an en son hostel et me fist tres bonne chiere, pour la cause de ce que, de ma joennesse, j'avoie esté clercq et familier au noble roy Edouard, son tayan, et à madame Philippe de Haynaut, roynne d'Angleterre, sa taye. Et quant je me party de luy [...], au prendre congé, il me fist par ung sien chevalier [...] donner ung godet d'argent doré d'or et pesant deux mars largement, et dedens cent nobles d'or, dont je valu mieulx toute ma vie depuis. [...] Et envis escripy de sa mort », *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 650-651 (*Chroniques*, éd. Kervyn t. 16, p. 234). Pour la valeur que Froissart attribuait au prix des dons reçus, voir B. GUENEE, *Du Guesclin et Froissart*, p. 176 et sqq.

<sup>387</sup> *Chroniques*, ms. de Rome, p. 127, 779.

<sup>388</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 10 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 5).

est propice, fait dérouler devant les yeux du lecteur l'histoire de sa carrière accomplie. Mais elle devient également un lieu de moralisation. La deuxième mention de la mort de Venceslas de Luxembourg, insérée dans le récit des démêlés entre les duchés de Gueldre et de Brabant dans livre III amène Froissart à parcourir dans une rétrospective intime son expérience avec les princes qu'il avait pu connaître. « J'ai eu en mon temps que j'ay travailliet le monde CC haulx princes ; mais je n'en vey oncques plus humble, plus debonnaire, ne plus traittable... ».<sup>389</sup> Associant à cette louange du duc de Brabant défunt aussi son autre patron Gui de Blois, Froissart dresse trois colonnes du gouvernement princier idéal articulé d'abord sur le plan des vertus personnelles – humilité, largesse et bonté, et ensuite traduit sa vision dans l'attitude concrète de ces seigneurs vis-à-vis de leur peuple : vivre largement et honnêtement du sien et « sans grever ne travailler leur peuple, ne de mettre nulles mauvaises ordonnance de coustumes en leurs terres ».<sup>390</sup> À travers ce miroir aux princes minuscule, Froissart parvient à inscrire les actions de ses patrons dans le programme universel qui thématise le bon gouvernement princier par rapport à la gestion des ressources et à la protection des coutumes anciennes du pays. Somme toute, un programme conservateur, mais qui était alors – et encore au début du XV<sup>e</sup> siècle – au cœur de vives discussions.<sup>391</sup>

Une autre projection de son expérience sur les événements actuels suit la lamentation sur le schisme qui perdure. La division de l'Église et du monde chrétien se prolonge à cause de la négligence des « grans seigneurs terriens » de porter remède à cette scandaleuse situation. Or, les seigneurs ne peuvent rien sans conseil et incitation du clergé. Et cette réflexion d'ordre général est aussitôt soumise à une confrontation avec la « réalité » contemporaine, envisagée dans la perspective nécessairement subjective, mais présentée non comme un fruit de l'abstraction, et non comme une conclusion empirique pure et simple :

« Et vous di que pour faire ces croniques je fus en mon temps moult par le monde [...] Si peuz veoir aprendre et retenir de moult d'estas, mais vraiment le terme que je coury par le monde, je ne vey nul hault seigneur qui n'eust son marmouser, ou de clergié ou de garçons, montez par leurs gueules et leurs bourdes en honneur, excepté le conte de Foeis [...] je ne di mie que les seigneurs qui usent par leurs marmousez

---

<sup>389</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 14, p. 159.

<sup>390</sup> *Ibidem*, p. 160.

<sup>391</sup> Cf. Lydwine SCORDIA, « *Le roi doit vivre du sien* ». *La théorie de l'impôt en France, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Paris 2005, notamment p. 263-288.

soient filz, mais ilz sont plus que folz, car ilz sont tous aveuglez et si ont deux yeulx ».<sup>392</sup>

Le passage est devenu célèbre notamment pour l'emploi du mot « marmouset ». Mais son enjeu principal est ailleurs. L'expérience de la vie formate les visions du chroniqueur – cela n'est pas très étonnant dans la mesure où l'homme dans son être social se crée continuellement en rapport avec le monde extérieur. Mais il est intéressant que Froissart se forge délibérément un espace pour exprimer son point de vue sur le schisme, appuyant son argumentation sur une matière, comportement des seigneurs, qui en semble de prime abord totalement déconnectée. Or, la courbe explicative créée par Froissart montre à quel point son récit est construit de manière réfléchi car s'il veut insuffler à son texte un poids moral, il doit l'appuyer sur son expérience. Et l'expérience dont il peut se vanter, ce n'est pas une carrière ecclésiastique éblouissante, ni même un savoir théologique, mais la fréquentation des nobles et la connaissance des rouages qui dirigent le monde de la politique. L'articulation entre le mal de l'Église et sa morale personnelle doit donc passer par la réflexion sur le rôle des rois et princes responsables de l'évolution du monde.<sup>393</sup> La mémoire du chroniqueur revêt donc aussi bien une fonction différente que purement affective – elle se fait un moyen efficace de la moralisation.

L'instrumentalisation de la mémoire au moyen des souvenirs concrets trouve un terrain particulièrement fertile dans le domaine des prophéties. Froissart en inclut plusieurs, toutes liées à des événements extrêmement conséquents pour le cours du monde. Dans le livre III, lorsque le chroniqueur se lamente sur l'état de l'Église divisée, il évoque un moment vécu en Avignon : « Dont en escripsant de ces estas et differens que de mon temps je veoie ou monde et en l'Église [...], il m'ala souvenir et revint en ramembrance comment de mon jone temps, le pape Ynocent resgnant en Avignon, on tenit en prison ung frere mineur, très

---

<sup>392</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 227.

<sup>393</sup> La littérature générale sur les miroirs aux princes et l'idéal princier au Moyen Âge est naturellement très vaste. Nous nous limitons à renvoyer aux ouvrages les plus significatifs et qui se concentrent sur les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : Jacques KRYNEN, *Idéal du prince et pouvoir royal en France à la fin du Moyen Âge (1380-1440)*, Paris 1981 ; *Écriture et pouvoir à l'aube des temps modernes*, éd. Joël BLANCHARD – Jean-Claude MÜHLETHALER, Paris 2002 ; *Princely Virtues in the Late Middle Ages, 1200-1500*, éd. István BEJCZY – Cary NEDERMAN, Turnhout 2007 ; *Le prince au miroir de la littérature politique de l'Antiquité aux Lumières*, éd. Frédérique LACHAUD – Lydwine SCORDIA, Mont-Saint-Aignan 2007 avec une importante section consacrée au Moyen Âge, dont l'article de Matthew KEMPSHALL, « The rhetoric of Giles of Rome's *De regimine principum* », p. 161-190 formule clairement l'idée de Gilles de Rome que le prince doit s'approprier des vertus afin de les distiller à ses sujets dont il a la responsabilité ; et de Gisela NAEGLE, « À la recherche d'une parenté difficile : miroirs des princes et écrits de réforme (France médiévale et Empire) », p. 259-276 analyse les écrits réformistes selon lesquels le prince doit être le premier moteur de la réforme et que c'est seulement au moment où il échoue que ses sujets doivent devenir à leur tour des agents indépendants de la rénovation du monde.

notable clerc, lequel s'appelloit frere Jehan de Rocetaillade ». <sup>394</sup> Et Froissart insère un exemplum, qu'il aurait entendu non de sa bouche, mais de ceux qui l'avaient tenu de lui, sur l'orgueil et la vanité mondaine s'appliquant au clergé. <sup>395</sup> Le franciscain Jean de Roquetaillade, tenu prisonnier en Avignon tout au long des années 1350 sur des soupçons d'hérésie, rédigea un nombre remarquable de traités et commentaires prophétiques, qui ne relevaient pas d'une très grande originalité, étant largement tributaires de Joachim de Fiore et Pierre d'Olivi, mais dont l'influence au bas Moyen Âge était considérable. <sup>396</sup> Froissart ne s'adonne pas à étaler l'eschatologie de Roquetaillade ; son petit exemplum montre plutôt qu'il ne connaissait de ses écrits que le fond généralement réformiste articulé au travers d'une critique des biens excessifs du clergé. <sup>397</sup> S'il l'évoque toutefois au moment de parler du schisme, il devait savoir que Roquetaillade était lié, notamment après l'éclatement du schisme en 1378, à la prédiction de cette rupture au sein de l'Église. <sup>398</sup> Le souvenir personnel qu'il évoque est donc surtout le reflet d'une « mémoire collective » qui s'était déjà appropriée des prophéties rupescissiennes et cela peut tout aussi être le cas de l'exemplum attribué à Roquetaillade. <sup>399</sup> Toujours est-il que le souvenir ouvre là aussi à Froissart l'espace pour la moralisation et l'expression de ses propres points de vue sur le temps présent. <sup>400</sup>

---

<sup>394</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 228. Voir l'hypothèse de J. KERVYN DE LETTENHOVE, « Étude sur la vie de Froissart », in : *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 1/1, p. 67-68 que Froissart voyageait vers le Sud, en passant par Avignon et Narbonne, avant ou en 1361 puisqu'il dit avoir rencontré Pierre du Cros qui mourut en cette année (p. 68, n. 1).

<sup>395</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 229-232.

<sup>396</sup> Cf. Jeanne BIGNAMI-ODIER, *Études sur Jean de Roquetaillade (Johannes de Rupescissa)*, Paris 1952, p. 15-25 ; l'introduction de Robert Lerner à l'édition de Johannes de RUPESCISSA, *Liber secretorum eventuum. Édition critique, traduction et introduction historique*, éd. Robert Lerner – Christine Morerod-Fattebert, Fribourg 1994, p. 13-85 ; Sylvain PIRON, « L'ecclésiologie franciscaine de Jean de Roquetaillade. À propos d'une édition récente », *Franciscan Studies* 65, 2007, p. 281-294.

<sup>397</sup> Cf. l'introduction à Johannes de RUPESCISSA, *Liber secretorum eventuum*, p. 68, et aussi n. 117.

<sup>398</sup> Voir l'introduction à Johannes de RUPESCISSA, *Liber secretorum eventuum*, p. 69-70. En réalité, Jean de Roquetaillade prédisait, comme beaucoup de ses prédécesseurs, non seulement la venue de l'Antéchrist, mais aussi celle d'un faux-prophète, un pseudo-pape qui attirerait une partie des cardinaux et de l'Église. Mais lorsque le schisme papal secoua véritablement l'Église, les prophéties de Roquetaillade suscitèrent une attention nouvelle.

<sup>399</sup> J. BIGNAMI-ODIER, *Études sur Jean de Roquetaillade*, p. 181-185 cite l'« Apologue des oiseaux », un exemplum évoqué par Froissart qui semble être la seule source à le noter. Selon l'auteur, cette histoire a inspiré John Wyclif qui l'a intégrée de façon plus succincte dans son *De civili dominio*. Si tel était le cas, il a du le tirer d'une autre source.

<sup>400</sup> Froissart évoque l'activité de Jean de Roquetaillade dès le livre I où il apporte quelques autres informations, par exemple ses écrits qu'il considère comme « bien dittés et bien fondés de grant science de clergie : desquelz li uns fu commenciés l'an de grace mil trois cens quarante cinq, et li aultres l'an mil trois cens cinquante six », *Chroniques*, éd. SHF, t. 5, p. 229. Il est intéressant de noter qu'en ce moment, il choisit dans les prophéties de Roquetaillade d'autres aspects qui s'insèrent bien dans le récit des événements contemporains – la désolation du royaume de France suite à la bataille de Poitiers, *ibidem*, p. 229-230.

Les deux prophéties politiques qu'il insère à la fin du livre IV – en premier sur l'ascension de Richard au statut de roi, que Froissart aurait entendue au moment de sa naissance à Bordeaux, et puis celle sur l'avènement de la dynastie des Lancastre prononcée à Berkhamsted avant le départ du prince de Galles en Aquitaine, ont été étudiées du point de vue de la « justesse historique » et nous ne reviendrons pas sur ce point.<sup>401</sup> Il est néanmoins intéressant de noter que Froissart témoigne d'un grand souci de reconstituer les coulisses « fidèles » de ces souvenirs, évoquant le moment précis de sa vie, la situation et les protagonistes, même si les informations qu'il donne à deux reprises ne concordent pas.<sup>402</sup> En se référant à *Brut*, la prophétie puise dans la mémoire collective, car ce livre joua un rôle très important dans la tradition des écrits prophétiques politiques, grandement développée d'ailleurs au cours du XIV<sup>e</sup> siècle.<sup>403</sup> Qu'ils fussent complètement inventés sur la base de la connaissance que Froissart devait avoir de l'existence de *Brut*, ou qu'ils reposassent sur un fondement de vérité, ces souvenirs ont une signification profonde pour la compréhension de l'histoire racontée par Froissart. Arrivé presque à la fin de son texte et de sa vie, il veut montrer sa place au sein de cette grande histoire des rois qu'il avait jadis entreprise. Le souvenir des prophéties l'insère dans le cours d'événements à portée universelle dont il n'est pas un simple observateur, mais un interprète à part entière, puisqu'il peut de son autorité confirmer le vrai déroulement des choses, l'unité du passé, du présent et du futur. Cela vaut tout aussi bien pour les prophéties politiques que pour l'évocation de Jean de Roquetaillade et l'évolution des affaires ecclésiastiques. D'autre part, ces prophéties veulent fournir une unité de sens au bouleversement politique dont il devient témoin.

#### *La mémoire et le texte : une reconstitution difficile*

Depuis quelques décennies déjà, les chercheurs théorisent le problème du rapport entre la mémoire humaine et le texte qui se veut sa reconstitution. D'abord appliquée au

---

<sup>401</sup> A. VARVARO, *La Tragédie de l'Histoire*, p. 48-53.

<sup>402</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 587-588, 651 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 16, p. 142-143, 234-235)

<sup>403</sup> Pour les prophéties de Merlin et l'importance des liens entre les prophéties et les événements politiques concrets voir Rupert TAYLOR, *Political prophecy in England*, Columbia – New York – London – Toronto 1911, p. 1-24, 83-107. Et plus particulièrement, pour les prophéties qui accompagnèrent la déposition de Richard II et l'avènement d'Henri IV voir Lesley COOTE, *Prophecy and Public Affairs in Later Medieval England*, York 2000, p. 157 et sqq. L'auteur déclare : « Richard II's deposition was the kind of event around which stories gathered, and this [prophéties de Merlin] represents one of them » (p. 162).

domaine des Mémoires,<sup>404</sup> ces études ont montré combien il est difficile de dégager « la réalité » derrière les souvenirs présentés comme authentiques. La difficulté consiste dans le fonctionnement même de notre cerveau. À la différence des conceptions médiévales des souvenirs stockés comme les *images* dans des endroits précis de la mémoire d'où ils peuvent être tirés si besoin est,<sup>405</sup> les neurosciences actuelles considèrent le processus de *se souvenir* comme une reconfiguration du passé à la base de notre présent, mais aussi à la base des schémas mentaux qui structurent continuellement notre compréhension de la réalité, afin de donner un sens à un événement ou expérience concrète. En tant que telle, la mémoire est donc sujette à des mutations permanentes tout en gardant un lien irréductible avec le passé. Reconstituant notre passé à travers le processus de se souvenir, nous construisons à la fois notre identité, notre conscience de soi, sans qu'on puisse clairement trancher lequel de ces deux processus est déclencheur de l'autre.<sup>406</sup> Cela peut être intéressant de point de vue de la « construction sociale » du chroniqueur qui effectivement a recours aux souvenirs afin de faire accréditer son statut d'historien à succès. Cette projection constitue, dans l'instance ultime, la différence fondamentale dans la nature des souvenirs évoqués dans les *Chroniques* et ceux, fictifs, qui forment bien souvent un cadre narratif de ses compositions poétiques. Le texte historiographique doit présenter un homme au passé bien différent du passé de Froissart poète. Avouons cependant qu'il s'agit surtout d'une reconstitution consciente, et d'une fonction propre à la mémoire, que de choisir de tels souvenirs qui peuvent rendre un bon service à la crédibilité et au prestige du chroniqueur.

Un autre domaine, qui nous intéressera maintenant, est la reconstitution dans le récit historique des faits dont Froissart avait un souvenir personnel. Alberto Varvaro, qui a analysé le souvenir de la prophétie que Froissart aurait entendu à Berkhamsted en 1361, a constaté avec certain désenchantement que les deux versions de cet épisode ne correspondent pas et que la mémoire de Froissart relève de nombreuses failles et fabulations.<sup>407</sup> L'auteur déplore d'une part le fait que « personne ne s'est interrogé sur le fonctionnement de sa mémoire »,<sup>408</sup> mais lui-même ne part pas des postulats que nous venons d'exposer ce qui l'amène à chercher des inexactitudes historiques dans le souvenir de Froissart – par exemple l'attribution aux membres de la famille royale de titres qu'ils ne

---

<sup>404</sup> Paul John EAKIN, *Fictions in Autobiography: Studies in the Art of Self-Presentation*, Princeton 1985 ; IDEM, *Touching the world: reference in autobiography*, Princeton 1992.

<sup>405</sup> M. CARRUTHERS, *The Book of Memory*, en particulier p. 76-98.

<sup>406</sup> Cf. la synthèse que nous puissions chez G. CUBITT, *History and memory*, p. 68-93.

<sup>407</sup> A. VARVARO, *La Tragédie de l'Histoire*, p. 48-53.

<sup>408</sup> *Ibidem*, p. 49.

portèrent que plus tard. Sa conclusion corrobore néanmoins les constatations générales : Froissart se fonde sur quelques éléments réels et les transforme en y projetant de nouvelles significations.<sup>409</sup> Nous ne voulons pas critiquer cet épiluchement admirable d'un souvenir concret du livre IV des *Chroniques*, seulement indiquer un fonctionnement général que nous supposons à l'œuvre au moment de toute élaboration du récit à partir de la mémoire « épisodique ».<sup>410</sup>

Étudier la mémoire de Froissart implique le plus souvent une déconstruction de l'événement pour pouvoir dégager les décalages divers qui sont à imputer à la déformation et recontextualisation du souvenir. Occasionnellement, la chronique indique elle-même ses difficultés de reconstituer un aspect concret de son vécu. Ainsi, lorsqu'elle parle de l'ambassade qui doit aller citer le duc de Bretagne à la cour pour avoir emprisonné le connétable Olivier de Clisson, il note la mort de l'évêque de Beauvais Miles de Dormans,<sup>411</sup> nommé à la tête des négociateurs et s'exclame aussitôt à propos de l'étendue de ses connaissances sur le sujet : « On me pourroit demander, qui voudroit, dont telz choses me viennent à savoir, pour parler ent si proprement et si vivement ».<sup>412</sup> Cette question hypothétique permet à Froissart de faire une autre digression sur la diligence avec laquelle il parcourt le monde à la recherche des nouvelles, une recherche rendue possible par sa « cognoissance de hauls princes et seigneurs ». Le passage est célèbre aussi pour les dates que Froissart y inséra, situant le début de sa carrière en 1353 et sa naissance en 1333.<sup>413</sup> Les repères concernant sa biographie fournis et par les *Chroniques* et par sa poésie ne sont pas très fiables puisqu'ils se contredisent les uns les autres et Michel Zink a sans doute raison en affirmant que Froissart se préoccupe peu de la mémoire des dates.<sup>414</sup>

Une telle constatation nous paraît d'autant plus lucide si nous la mettons en lien avec la remarque de Froissart un peu plus loin dans le texte de ce même passage. Sa petite dissertation sur son cheminement passé vers son accomplissement en tant qu'historien a pour but d'introduire la source dont il tenait les informations sur l'ambassade auprès du duc de Bretagne. Et Froissart de raconter sa rencontre fortuite avec un chevalier breton Guillaume d'Ancenis : « Je chevaulchoie, en ce temps que ces choses furent avenues **ou ung**

---

<sup>409</sup> Ibidem, p. 53.

<sup>410</sup> Pour les distinctions entre les différentes formes de mémoire voir le résumé de G. CUBITT, *History and memory*, p. 68-69.

<sup>411</sup> Cf. R. CAZELLES, *Société politique, noblesse et couronne sous Jean le Bon et Charles V*, p. 73.

<sup>412</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 14, p. 2-3.

<sup>413</sup> « Car sachiez que, sus l'an de grace Mille trois cens III<sup>e</sup> et X, je y avoie labouré XXX. et sept ans, et à ce jour je avoie de aige LVII. ans », Ibidem, p. 3.

<sup>414</sup> M. ZINK, *Froissart et le temps*, p. 1-18.



**an aprez**, de la cité d'Angiers à Tours en Touraine et avoie jut à Biaufort-en-Valée... ». <sup>415</sup> Il est évident qu'au moment de la rédaction du texte, le chroniqueur n'est plus en mesure de reconstituer exactement le temps de la rencontre – « en ce temps ou ung an aprez » est effectivement une donnée assez vague, surtout du point de vue de la science historique contemporaine. Et pourtant, le chroniqueur nous indique lui-même qu'il était très bien renseigné – si bien qu'il peut parler de la matière « proprement et vivement ». En plus, il ne fait pas de doute que ce sujet lui tenait grandement à cœur. Il en traite longuement et, comme nous l'avons vu, il élabore un récit très complexe qui relie par des chaînes causales la guerre entre les royaumes de France et d'Angleterre, la haine entre le duc de Bretagne et Olivier de Clisson, la décision du roi de punir le vassal rebelle et coupable d'atteinte à la souveraineté royale, tout cela sur arrière-fond de la politique internationale. Considérons un dernier aspect : l'écart qui séparait l'entretien avec Guillaume d'Ancenis ne devait pas être très grand, en tout cas non aussi dramatique que lorsque Froissart évoque les souvenirs lointains situés dans le temps de sa jeunesse. Nous devons conclure d'une part que la précision en matière de dates ne constitue pas en soi un gage de fiabilité ; dans le cas contraire, le chroniqueur ne se serait pas exprimé par cette approximation temporelle. D'autre, la perte des repères précis pouvait arriver dans un espace temporel relativement petit. Pour Froissart, la mémoire des choses passe par leur mise en rapport avec d'autres événements qui créent ensemble un réseau synchronique des déterminations diverses.

Si Froissart commença par enregistrer les faits dont il ne pouvait pas être le témoin, déjà au cours du premier livre il « rattrapa » dans son récit la réalité qu'il avait lui aussi vécue. Or, la perspective qu'il avait choisie ne laissa que peu de place à son expérience. Il l'intégra dans le récit seulement à mesure qu'elle toucha à sa matière. Ainsi disposons-nous de quelques rares remarques explicites qui renvoient à son témoignage de visu. L'une des plus intéressantes pour notre propos concerne le souvenir de sa présence à Douvres en 1364 au côté d'Édouard III. Froissart nous en renseigne au moment où il raconte l'arrivée du messenger avec les nouvelles de la bataille d'Auray. <sup>416</sup> Et il continue en expliquant les raisons de la présence du roi anglais en cette ville. Édouard III y vint pour finaliser le contrat du mariage de son fils Edmund, comte de Cambridge avec la fille de Louis de Flandre. Froissart raconte que « assés nouvellement avoit estet tretiez li mariaiges ». <sup>417</sup> Après plusieurs jours de

---

<sup>415</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 14, p. 4.

<sup>416</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 3, p. 353.

<sup>417</sup> *Ibidem*, p. 354-355.

« grans reviaux » et « grans esbatemens », l'affaire fut conclue et le comte Louis s'embarqua pour rentrer en Flandre avec le duc de Lancastre et le comte de Cambridge en sa compagnie.

Voilà pour le récit du chroniqueur hennuyer. Nous devons constater qu'il est bien renseigné sur les particularités du contrat : il sait que le roi s'engagea à laisser à son fils les comtés de Ponthieu et de Guines ou encore les possibles possessions futures en comté de Hainaut par le chef de son épouse.<sup>418</sup> Mais les imprécisions abondent, à commencer par la chronologie. Il aurait été évidemment très difficile de dater plus exactement la présence de la cour à Douvres, mais Froissart put lors de la rédaction de son texte profiter de la coïncidence temporelle avec la bataille d'Auray afin de reconstituer le souvenir de ces événements. Il date la bataille en « l'an de grace Nostre Seigneur mil .CCC.LXIII. par .I. dimenche en octobre, le jour Saint Denis et Saint Gislain ».<sup>419</sup> Les nouvelles en arrivèrent, selon le témoignage de Froissart, le cinquième jour après la bataille.<sup>420</sup> En fonction de la logique textuelle, les négociations du mariage se déroulèrent dans la deuxième semaine du mois d'octobre. Qu'en est-il en réalité ? La datation de la bataille que propose Froissart est erronée, car elle eut lieu un peu plus tôt, le 29 septembre 1364.<sup>421</sup> Qui plus est, l'indication de la date ne correspond à aucune réalité parce que la fête de St. Denis tomba cette année non un dimanche comme l'affirme le chroniqueur, mais à un mercredi. En ce qui concerne les négociations, nous disposons du contrat du mariage qui fut signé à Douvres le 19 octobre.<sup>422</sup> Là aussi, notre chroniqueur légèrement antidata les événements.

Une imprécision de plus grande importance tient cependant à l'ignorance dont Froissart fait preuve du nom de la future mariée. Au lieu de Marguerite, Froissart l'appelle « Marie » ce qui est d'autant plus étonnant à la lumière des détails qu'il rapporte par ailleurs sur cette affaire.<sup>423</sup> Un dernier point que nous envisagerons est lié au rôle du duc de Lancastre. Selon Froissart, Jean de Gand accompagna, à côté de son frère aîné Edmond, le comte de Flandre sur le continent. Cette information se présente comme un écho de l'implication importante du duc dans les négociations – il lui échut le rôle d'aller chercher le comte Louis à Bruges et de le ramener en Angleterre ; il eut également l'honneur de jurer le traité au nom du roi.<sup>424</sup> Mais il semble que son activité en termes de voyages resta cantonnée à cette première ambassade, entre le 24 septembre et le 12 octobre, à la différence de

---

<sup>418</sup> Cf. le contrat de mariage publié dans T. RYMER, *Fœdera*, 3/2, p. 90-91.

<sup>419</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 349.

<sup>420</sup> *Ibidem*, p. 352.

<sup>421</sup> J. SUMPTION, *The Hundred Years War II*, p. 515-520.

<sup>422</sup> T. RYMER, *Fœdera*, 3/2, p. 90-91.

<sup>423</sup> Pour le contexte historique voir F. QUICKE, *Les Pays-Bas à la veille de la période bourguignonne*, p. 75-85.

<sup>424</sup> A. GOODMAN, *John of Gaunt*, p. 43-44.

qu'affirme Froissart.<sup>425</sup> Pour résumer : malgré sa présence lors de l'événement raconté, Froissart n'est capable de restituer les dates qu'approximativement (avec une différence d'une semaine à peu près), mais il prend soin de tisser un réseau de repères temporels donnant la date « précise » de la bataille ainsi que l'écart qui la sépare de l'arrivée de la nouvelle à Douvres ; il connaît les points principaux du traité sans connaître le nom de la fiancée ; il est renseigné sur le rôle de Jean de Gand mais il décale le voyage de ce dernier au moment qui suit la conclusion du traité et non qui précède.

Qu'advient-il de ce souvenir dans les rédactions postérieures du premier livre, où – rappelons-le – le chroniqueur ne fait pas de mention de sa présence personnelle? La trame événementielle reste la même ainsi que la plupart des données. Édouard est à Douvres pour traiter du mariage de son fils, il reçoit les nouvelles de la bataille d'Auray, tout le monde s'en réjouit, et après avoir atteint l'objectif de son voyage en Angleterre, le comte Louis se met en route vers le continent.<sup>426</sup> Le cadre chronologique n'est pas non plus fondamentalement changé : la bataille d'Auray, datée également au dimanche le 9 octobre, sert toujours du repère temporel essentiel.<sup>427</sup> L'espace de cinq jours après la bataille est aussi mentionné, mais il semble se rapporter au moment où le duc de Bretagne envoya le messenger auprès du roi anglais, et non au jour de son arrivée. Cependant, nous notons un certain nombre de détails précisés. Le premier en est le contexte des négociations matrimoniales. Selon cette version, le mariage était négocié depuis trois ans déjà (en réalité depuis 1362) mais « li contes de Flandres estoit nouvellement assentis et accordés ». Sans être absolument précis, puisque le roi Édouard adressa sa première proposition au comte Louis en 1362, le chroniqueur sait que le refus premier du comte de Flandre changea relativement récemment, notamment après la mort de Jean II, ce qui donna lieu à un échange intense des ambassades entre l'Angleterre et

---

<sup>425</sup> Cf. Eugène DEPRez – Léon MIROT, « Les Ambassades anglaises pendant la guerre de Cent ans : catalogue chronologique (1327-1450) », in : *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* 59, 1898, p. 550-577 ; 60, 1899, p. 177-214 ; 61, 1900, p. 20-58, ici p. 181. Cf. aussi le travail plus ancien de Sydney ARMITAGE-SMITH, *John of Gaunt. King of Castile and Leon, Duke of Aquitaine and Lancaster, Earl of Derby, Lincoln and Leicester, Seneschal of England*, Letchworth 1873, p. 30 avec des références aux chroniques anglaises qui font mention du voyage du duc de Lancastre et du comte de Cambridge avant les négociations finales.

<sup>426</sup> *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 253r-253v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 173-175.

<sup>427</sup> Le chroniqueur précise d'abord que la veille de la bataille fut un samedi : « Ensi, ce samedi au matin, qui fu le huitime jour dou mois de octobre l'an mil trois cens soissante quatre, furent ces batailles ordonnées », *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 157 (de même *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 249r). Et puis confirme la date de la bataille du lendemain, sans préciser de nouveau le jour : « Ceste bataille fu assé priès d'Auroy en Bretagne, l'an de grasce Nostre Seigneur mil trois cens soissante quatre, le neuvime jour dou mois de octobre », *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 169 (de même *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 252r).

la Flandre.<sup>428</sup> Un deuxième point où Froissart est plus précis touche au voyage du duc de Lancastre, préalable aux négociations finales.

Malgré ces ajouts ou précisions, l'épisode est traité plus succinctement et avec finalement peu d'attention pour les négociations. Si, dans la première version, Froissart se trompe dans le nom de la jeune veuve qui devra épouser le prince anglais, il ne le mentionne pas plus dans la version retravaillée. Il ne s'arrête pas non plus sur le contenu du traité – rien n'est mentionné des terres qui devront passer à Edmond de Cambridge après son mariage. Dans la perspective qui est la nôtre, celle de la reconstitution des souvenirs dans le texte, il serait tentant d'interpréter les informations manquantes dans la version postérieure comme la preuve de « trous » dans la mémoire froissartienne. Or, la tonalité différente de cet épisode dans la rédaction B montre, selon notre opinion, plutôt un choix délibéré de supprimer la matière des négociations du mariage. L'omission du nom de la fille peut relever plus de l'indifférence du chroniqueur à ce sujet. D'ailleurs, il ne la nomme pas au moment où il mentionne son mariage avec Philippe de Bourgogne qui en réalité n'éveille pas en lui un intérêt énorme.<sup>429</sup> Le seul signe d'une mémoire oublieuse est peut-être à chercher dans la dernière information dont le chroniqueur clôt cette histoire : « **Si me samble** que li dus de Lancastre et messires Aymons rapassèrent le mer à Calais avoecques le dit conte de Flandres ». Il est possible que cette relativisation dans les versions ordinaires est due à une distance temporelle plus grande entre le moment où Froissart avait vécu cette situation et celui où il retravailla son premier texte. Il est en revanche sûr que l'ordre du souvenir est dans ces versions complètement dominé par l'ordre du renseignement extérieur que l'on voit en matière de contexte historique plus large et dans plus grande exactitude de certaines informations qu'il n'aurait pas raison d'éviter dans sa première version (nous pensons notamment au voyage de Lancastre en Flandre avant les négociations). La comparaison de ces textes fait en définitive ressortir le fait qu'une plus grande fiabilité du récit ne découle pas de façon évidente du souvenir en tant que source principale.

\* \* \*

Avec son prologue au livre III, Froissart se joignit au discours médiéval sur l'importance de la mémoire dans le domaine de l'historiographie afin de pouvoir mener à bien le travail de l'historien. Les expressions telles que « je mis tout en retenance » reviennent

---

<sup>428</sup> Cf. F. QUICKE, *Les Pays-Bas à la veille de la période bourguignonne*, p. 75-85.

<sup>429</sup> Cf. *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 479.

assez souvent vers la fin des *Chroniques* où Froissart n'hésite plus à commenter sa méthode de travail.<sup>430</sup> Lorsqu'il annonce son voyage en Béarn et la continuation de sa quête historique, il se vante de disposer toujours, avec d'autres qualités, d'une mémoire fiable. Or, chez plusieurs auteurs du XV<sup>e</sup> siècle, l'on observe le procédé de la dissociation entre le narrateur en tant qu'acteur et sa mémoire qui est personnifiée par la déesse Mémoire. Chez Guillaume Leseur par exemple : « Et, sur ce point, fera l'Acteur fin aux ditz de sa prose et donnera lieu à la très prudente et saige actrix bonne Memoire, sa coadjuteur ».<sup>431</sup> De même Georges Chastelain dans *l'Exposition sur vérité mal prise* recourt à une même technique d'objectiver son récit.<sup>432</sup> Mais Froissart ne se soucie pas de la fragilité de sa mémoire. Si, dans les récits plus anciens, il est parfois difficile de détecter ses souvenirs derrière le récit – surtout parce qu'il est réticent à les identifier comme tels –, il intègre dès le livre III le « poids de sa mémoire » dans sa vision de l'histoire et plus encore dans sa vision du présent. Sa vie personnelle ne devient que très rarement l'objet de la remémoration mais là où il met effectivement au premier plan son expérience passée, il la relie toujours avec les grands événements de son temps pour faire de son parcours de vie une partie de son histoire. Ainsi, les souvenirs deviennent-ils un lieu particulier où il peut exprimer ses vues personnelles mais encore où il peut mettre en correspondance le temps présent et le passé de la grande histoire par le biais de la « micro-histoire » de celui qui raconte. Comme nous avons toutefois voulu le montrer, la reconstitution des souvenirs, le processus même de la remémoration est en soi la création d'une nouvelle réalité, que l'on peut croire avoir existée. Il est difficile de distinguer chez Froissart la part délibérément manipulée de son vécu et une déformation des expériences authentiques par l'action du temps. Là où il instrumentalise ses souvenirs à des buts moralisants ou politiques, il y a lieu de supposer une large liberté de manipulation avec sa mémoire. Dans la perspective de ses lecteurs, qui ne disposaient pas de manuels d'histoire ou d'éditions d'autres sources pour comparer les affirmations du chroniqueur avec la réalité, ses souvenirs devaient avoir une force explicative et exemplaire. Son but alors était de re/créer les souvenirs « réalistes », chargés de détails, peuplés de noms et d'autorités pour faire accréditer ces moments échappés à jamais.

---

<sup>430</sup> Par ex. *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 10, 370, 384-385 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 5 ; t. 15, p. 156, 181).

<sup>431</sup> É. GAUCHER, *La biographie chevaleresque*, p. 231-232.

<sup>432</sup> *Ibidem*.

## Le récit historique comme « effet du réel »

En 1968, Roland Barthes a publié un essai qui a depuis beaucoup influencé la réflexion sur la nature du récit historique ou de la littérature en manière générale. Dans son petit texte intitulé « L'effet du Réel », Barthes s'intéresse à la fonction de la « notation insignifiante », c'est-à-dire celle qui est « apparemment soustraite à la structure sémiotique du récit », en fustigeant – il faut le dire – l'obsession du concret chez les historiens et par conséquent chez les écrivains dits « réalistes ». <sup>433</sup> La nécessité ressentie de privilégier la description par rapport à la narration ne contribue aucunement, selon Barthes, au sens de l'énoncé mais tient sa place ferme dans le récit pour constituer l'univers du vraisemblable. Laisant de côté les critiques de cet auteur, nous souhaitons reprendre ce concept pour l'appliquer au problème de la construction de la réalité historique dans les *Chroniques* de Froissart.

La littérature médiévale relève dans beaucoup de ses genres du goût du réalisme, comme l'a remarqué il y a longtemps Erich Auerbach. <sup>434</sup> C'est pourquoi même les genres fictionnels se prêtent à une exploitation historique, trahissant ci et là des traces de la réalité historique – des *realia*. Réfléchissant sur les rapports entre les *realia* dans un texte et la réalité extratextuelle, Bernard Ribémont a proposé d'aller plus loin qu'une simple extraction des faits renvoyant à un ailleurs historique et de sonder la fonctionnalité du réel dans le texte même, c'est-à-dire les rôles assignés à des morceaux de la réalité à l'intérieur du récit. C'est ainsi qu'il est possible d'étudier « la mesure de l'étendue d'une *mimesis* ». <sup>435</sup> La perspective définie par Ribémont, même si elle s'applique avant tout à l'espace de la poésie, <sup>436</sup> est tout à fait intéressante pour les récits historiographiques. Si en effet les œuvres de fiction créent une « illusion référentielle », le rôle de ces renvois n'a pas d'autre fonction que de recréer le monde réel à l'intérieur du texte par l'imitation de la nature, c'est-à-dire de ce qui est

---

<sup>433</sup> Roland BARTHES, « L'effet du Réel », *Communications* 11, 1968, p. 84-89, ici p. 85.

<sup>434</sup> Erich AUERBACH, *Mimesis. La représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, Paris 1997, p. 153-182, 242-266 qui a relié les tendances réalistes avec ce qu'il considère comme le passage de la culture courtoise à la littérature d'inspiration urbaine.

<sup>435</sup> Bernard RIBEMONT, « Les *realia* : un concept à définir. L'exemple de l'*Espinette amoureuse* de Froissart (les jeux de l'enfance) », in : *Les „realia“ dans la littérature de fiction au Moyen Âge*, éd. Danielle Buschinger – Wolfgang Spiewok, Greifswald 1993, p. 153-167, et en particulier p. 153-156.

<sup>436</sup> Il faut prendre en considération le fait que les traités médiévaux sur l'art rhétorique reprenaient les réflexions antiques sur la fonction de la description comme imitation de la nature, mais cette imitation devait toujours tendre vers un idéal, s'appropriant du réel pour s'éloigner « du réalisme objectif », B. RIBEMONT, « Les *realia* : un concept à définir », p. 154-155.

accessible aux sens, le plus fidèlement possible.<sup>437</sup> Notre attention dans ce dernier chapitre sera tournée vers les procédés mimétiques à l'œuvre dans le récit froissartien et vers leur fonctionnalité dans la construction de la réalité historique.

Frederick Shears a caractérisé le genre d'histoire que fait Froissart comme descriptif plutôt que spéculatif.<sup>438</sup> Si nous interprétons l'affirmation de Shears, notre chroniqueur était davantage concentré sur la « transmission » de l'histoire à travers sa représentation textuelle que sur son analyse et son exposition critique. Que les *Chroniques* soient remplies de toutes sortes de détails a été souvent remarqué. Erich Auerbach que nous avons déjà nommé a noté à propos du *Reconfort de Madame du Fresne*, un texte tardif d'Antoine de la Sale, que « des aspects de la vie domestique, privée, quotidienne apparaissent dans l'art, même dans les cas où il s'agit de membres de la noblesse féodale et de personnages princiers ; ici aussi des circonstances intimes sont représentées bien plus fréquemment, plus exactement et plus concrètement que dans les siècles précédents, comme on le voit dans notre texte, et aussi très souvent chez les chroniqueurs (Froissart, Chastellain, etc.) ». <sup>439</sup> Dans son étude du livre IV, Alberto Varvaro parle de « l'efficacité narrative de l'anecdote ». <sup>440</sup> Mais quelle est la nature de ces « anecdotes », de cet « aspect quotidien et intime de la vie personnelle » en rapport avec la représentation de la réalité ? S'agit-il toujours d'une couleur locale ? Ou de réalités sociales qui émergent dans le texte sans renvoyer toujours à une situation concrète ? Ou encore de détails complètement inventés en vue de créer un effet littéraire dramatique ou autre ? Afin de pouvoir répondre à ces questions, essayons de dresser quelques situations typologiques les plus significatives afin de discerner la fonction concrète des *realia* que Froissart insère dans son récit.

### *Recréer les espaces*

La description physique représente un aspect important du texte froissartien. Sa perception de la géographie européenne est soumise à une hiérarchie des valeurs qui peut s'expliquer par le concept centre-périphérie. L'espace connu et parcouru lui est familier et

---

<sup>437</sup> Nous avons emprunté le terme à Michael RIFFATERRE, « Illusion référentielle », in : *Littérature et réalité*, Paris 1982, p. 91-118. Notre usage est cependant un peu décalé car la réflexion de l'auteur se situe dans l'espace entre un texte (plus précisément un poème) et le lecteur : la poésie crée l'illusion d'être en rapport avec le monde (le référent) mais en réalité, elle crée son propre réseau de significations qui est un système clos sans rapport à la réalité extratextuelle.

<sup>438</sup> F. SHEARS, *Froissart : Chronicler and poet*, p. 106.

<sup>439</sup> E. AUERBACH, *Mimesis*, p. 256.

<sup>440</sup> A. VARVARO, *La tragédie de l'Histoire*, p. 98.

amical et l'autre bout du spectre est formé par les pays « suspects », considérés par la tradition comme sauvages.<sup>441</sup> Il est toutefois important de rappeler que les perspectives que Froissart projette sur les espaces concrets sont souvent formées ou modifiées par ses informateurs.<sup>442</sup> Le paysage, bien qu'il soit présent dans la description, ne retient cependant pas l'attention du chroniqueur comme une qualité physique en soi qui l'aurait séduit par une contemplation pétrarquienne.<sup>443</sup> C'est vers le pays en tant qu'espace stratégique que se porte surtout la curiosité de Froissart – les villes avec la puissance de leurs remparts, la situation des châteaux, la pénétrabilité du terrain, la présence des cours d'eau et des gués, etc.<sup>444</sup> De telles descriptions ont été qualifiées de stéréotypées et certains chercheurs ont constaté la rareté des descriptions physiques de façon générale.<sup>445</sup> Or nous pensons que rapprocher des lecteurs les réalités physiques, au moins par quelques traits d'une esquisse rapide, est un souci plutôt constant de notre chroniqueur. Certains de ses commentaires montrent de façon explicite le désir d'appuyer le témoignage véridique qu'il rapporte. Nous l'avons vu par exemple dans le ms. d'Amiens où Froissart décrit le château de Berkeley renvoyant à sa visite de l'endroit lui-même. Son propos n'est pas alors le voyage qu'il effectua à l'ouest de l'Angleterre, mais bien le destin du sire de Berkeley à la bataille de Poitiers. Et là, le chroniqueur entre dans un système d'authentification : pour appuyer son récit sur le seigneur de Berkeley, il déclare tenir cette histoire directement de lui, et pour appuyer la vérité de cette affirmation, il apporte d'autres preuves de la rencontre avec ce seigneur en décrivant le château où il le rendit visite.<sup>446</sup> Ce souvenir est précisé davantage dans le ms. de

---

<sup>441</sup> Ce phénomène de la culture médiévale, pertinent aussi pour l'étude des récits de voyage, est bien connu. À titre d'exemple citons *La Terre. Connaissance, représentations, mesure au Moyen Âge*, éd. Patrick GAUTIER-DALCHE, Turnhout 2013. Cet aspect a été également largement étudié dans les *Chroniques* de Froissart, cf. surtout M.-T. de MEDEIROS, *Hommes, terres et histoire des confins*, notamment p. 145-187, 255-343 ; et aussi M. NEJEDLÝ, *La représentation des pouvoirs*, p. 45-93.

<sup>442</sup> Cf. Věra VEJRYCHOVA, « Le concept de la nation chez Jean Froissart », *Revue de l'IFHA* (Institut français d'histoire en Allemagne) 6, 2014, p. 1-7, publié en ligne à l'adresse <https://ifha.revues.org/8043>, et le chapitre I de notre I<sup>ère</sup> partie.

<sup>443</sup> Cf. Jean-Marc BESSE, *Voir la terre. Six essais sur le paysage et la géographie*, Arles – Versailles 2000, p. 13-34.

<sup>444</sup> Cf. Philippe CONTAMINE, « Le château dans le *Chroniques* de Jean Froissart », *Revue du Nord* 1997, n° 5 hors série : Collection Art et Archéologie, p. 89-101 ; Pour la perception de l'espace, de façon synthétique Léonard DAUPHANT, *Le royaume des quatre rivières. L'espace politique français (1380-1515)*, Paris 2012, p. 43-72.

<sup>445</sup> Cf. en particulier F. SHEARS, *Froissart : Chronicler and poet*, p. 182-184 ; P. AINSWORTH, *Jean Froissart and the Fabric of History*, p.233-235.

<sup>446</sup> « si comme je l'oy compter depuis par le seigneur de Bercler en Engleterre, en son castiel meyme qui siet sour le rivierre de Saverne, où chemin de Galles », *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 114-115.



Rome, où Froissart date exactement sa visite du château, laissant toutefois la description de celui-ci inchangée.<sup>447</sup>

Une autre empreinte du souvenir dans la description d'un lieu concret se trouve dans le livre III, lorsque Froissart raconte la visite du prince de Galles à Tarbes. Il décrit la ville avec une minutie qui trahit l'observation directe.<sup>448</sup> Et en effet, un peu plus loin dans le texte, lorsque Froissart clôt cette histoire anecdotique, il confesse y être allé lui-même.<sup>449</sup> Il faut cependant remarquer que les deux situations narratives sont bien différentes. Dans la première, la fonction du renvoi à des détails relevant de la réalité physique est de justifier le récit qui se concentre sur une autre matière. L'ordre du souvenir est donc sujet au régime particulier de vérité où Froissart doit justifier la réalité de ses conversations sur les sujets dont il traite (bataille de Poitiers, mort d'Édouard II). Tandis que dans la deuxième situation, la description de la ville de Tarbes s'offre comme une partie naturelle de la caractérisation sans jouer un autre rôle dans le texte. Elle relève du goût de l'observation de notre chroniqueur-voyageur dont le regard se portait, comme nous l'avons dit, sur les aspects relatifs à la force défensive d'une ville ou d'un château. Si, à ce moment, il trahit l'expérience directe derrière cette description, il est sûr que les *Chroniques* abondent en descriptions de lieux dont la connaissance personnelle n'est pas identifiée comme telle par une référence explicite.<sup>450</sup>

Un dernier exemple que nous étudierons en lien avec la reconstitution des espaces et des lieux est contenu dans le livre IV. Il s'agit du passage où Froissart raconte la Croisade à Mahdia en 1390. Le chroniqueur remarque d'abord qu'il n'a jamais voyagé en « Afrique » et que toutes les informations proviennent des chevaliers qui prirent part à cette expédition. Il prend toutefois le soin de mentionner qu'il fit un effort particulier pour comprendre la situation exacte de la forteresse, en leur posant des questions très concrètes :

---

<sup>447</sup> « un chastiel biel et bon et fort, seant sus la riviere de Saverne », *Chroniques, ms. de Rome*, p. 89 ; « Car je [...] fui ens ou chastiel de Bercler l'an de grasce Nostre Signeur mille. CCC.LX.VI ou mois de septembre », *ibidem*, p. 90.

<sup>448</sup> « Tarbes est une belle ville, séant en plain pays et en bel vignoble, et y a ville, cité et chastel, et tout fremez de portes, de murs et de tours, et separez l'un de l'autre ; car là vient d'amont de entre les montagnes de Berne et de Castelongne la belle riviere de Lisse... », *Chroniques*, éd. SHF, t. 12, p. 15.

<sup>449</sup> *Ibidem*, p. 17.

<sup>450</sup> Signalons qu'A. DIVERRES, « The Geography of Britain in Froissart's *Meliador* » identifie à la base des descriptions particulières fournies par Froissart sur son voyage écossais les lieux qui servirent de modèle pour la mise en fiction de *Méliador* ; dans son étude « Jean Froissart's Journey to Scotland », il reconstruit l'itinéraire de Froissart qui voyagea, selon lui, jusqu'à Aberdeen car il mentionne dans *Méliador* le rôle de cette ville portuaire.

« ...pour tant que oncques à Affricque ne fuy ne avoie esté au jour que je m'en laissay infourmer par les dis chevalliers et escuiers qui ou dit voiage avoient esté, à la fin que plus justement en peusse escripre, leur demanday la fachon, la maniere et la grandeur. Et pour ce que trop de fois en mon tamps je fuy en la ville de Calaix, cilz qui m'en esclairchirent la verité et qui aussi en la ville de Calaix avoient esté, le me signifient au plus prouchain que ilz peurent par aulcunes manieres, non pas de toutes, à la forte ville de Calaix... ». <sup>451</sup>

La comparaison avec la ville de Calais renvoie non seulement à la curiosité du chroniqueur, mais surtout à un souci de procurer un repère aux lecteurs grâce à une « koinè topographique ». <sup>452</sup> La connaissance de Calais à travers l'expérience directe dont le chroniqueur dispose joint une garantie au témoignage des Croisés, puisque si Froissart n'est pas en mesure de vérifier les détails sur la ville de Mahdia, il peut garantir ceux qui servent à la mise en parallèle. Ce commentaire relativement étendu, en plus de relever d'une pratique habituelle chez les voyageurs de représenter les lieux inconnus aux destinataires de leurs récits par des comparaisons tirées de la sphère du connu, est aussi significatif des conceptions du témoignage historique.

Les exemples cités plus haut prouvent suffisamment la volonté du chroniqueur d'approcher au maximum le concret des lieux, soit en vue d'authentifier son témoignage, soit pour assurer simplement la fonctionnalité de cette description dans le récit. Il est évident que la description d'un siège difficile comme le fut celui de Mahdia (même s'il ne dura que relativement peu de temps, neuf ou dix semaines) mérite que le narrateur fournisse des repères afin que le lecteur puisse en saisir les enjeux stratégiques. Le choix de Calais n'est évidemment pas fortuit – la ville est située au bord de la mer, le système de défense est, selon ceux qui le connaissent, comparable à Mahdia ; mais, en plus, la ville elle-même avait fait face à un siège extrêmement pénible de 1346 à 1347. <sup>453</sup>

Le soin de recréer l'espace au travers de détails d'ordre descriptif peut donc avoir le mérite de fournir à l'historien moderne les fondements pour la reconstitution du parcours de notre chroniqueur ou pour le guider dans la connaissance de l'état de lieux concrets à un moment donné, figé dans les *Chroniques*. En même temps, ces *realia* ont une fonction propre dans le texte, s'inscrivant comme un détail explicatif dans le récit des rencontres, batailles, sièges et prises. Les distances entre les différents sites en Écosse, qui sont notées surtout au moment où le chroniqueur parle de la guerre entre Édouard III et David Bruce dans les

---

<sup>451</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 153 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 216-217).

<sup>452</sup> Nous empruntons l'expression à L. DAUPHANT, *Le royaume des quatre rivières*, p. 55.

<sup>453</sup> Cf. J. SUMPTION, *The Hundred Years War I*, p. 535-586.

années 1330, marquent autant le paysage parcouru personnellement que la reconstitution soigneuse de la réalité physique en vue de faire accréditer le récit des manœuvres et mouvements militaires. Le souvenir qui se donne en gage d'authenticité passe nécessairement par le concret.

### *L'immédiat de la situation et l'art de la circonstance*

Dans l'étude comparée du passage où Froissart décrit l'atterrissage de la reine Isabelle et de son fils Édouard en Angleterre en 1325, Peter Ainsworth a montré que le ms. de Rome contient une amplification significative de la description du paysage. Réfléchissant sur la signification de cette scène, l'auteur constate un jeu de retardements amenés par les parties descriptives qui créent l'impression, ou bien l'illusion, de l'immobilité absolue.<sup>454</sup> Peter Ainsworth s'arrête avant tout sur la valeur expressive et dramatique de cette description qu'il propose de considérer comme « an epic setting or „protolandscape“ rather than [...] a primitive form of „realism“ ». <sup>455</sup> Or, dans le contexte du questionnement poursuivi dans ce petit chapitre, nous voudrions changer de perspective et interpréter la scène comme l'effort du chroniqueur pour reconstituer devant les yeux des lecteurs une situation précisément ancrée dans un temps historique à travers l'accumulation de détails topographiques et temporels. « L'immédiat de la situation », comme nous avons appelé cette technique narrative, invite à contempler de l'intérieur la scène du récit qui s'offre ainsi comme une image retranchée de la réalité. L'effet du réel créé par l'évocation des circonstances particulières peut avoir des fonctions différentes dans le texte. Lorsque Froissart renvoie à sa conversation avec Richard Stury dont il tint le récit des délibérations du conseil royal en matière de statut de la Guyenne, il évoque avec une précision pittoresque les détails de cette situation :

« Je me suis delictez à vous remonstrer au long le procès de ces matieres dessus dictes et proposees pour vous mieulx infourmer de la verité, et pour ce que je, acteur de ces histoires, y estoie present ; et toutes les parties que sont ycy dessus sont contenues cilz vallant chevallier anchien, messire Richard Sturi, le me dist et compta mot à mot

---

<sup>454</sup> P. AINSWORTH, *Jean Froissart and the Fabric of History*, p. 225-253, ici surtout p. 237 : « [...] even though the narration itself does not sopt in absolute terms [...], an impression, or illusion, of utter stillness is non the less created ».

<sup>455</sup> P. AINSWORTH, *Jean Froissart and the Fabric of History*, p.230, 252.

**en gambiant les galleries de l'ostel à Eltem, où il faisoit moult bel et moult plaisant et ombru, car les allees pour lors estoient toutes couvertes de vignes ».**<sup>456</sup>

Le rappel d'un lieu concret du château d'Eltham, l'évocation de la saison estivale doit certainement accréditer l'authenticité de son témoignage : si le chroniqueur se rappelle tous les détails qui accompagnaient sa rencontre avec Stury, il doit se rappeler également tout ce qu'il y entendit. Mais dire quel temps il faisait alors, suggérer l'ambiance délicieuse de la galerie où il conversait avec son ami de longue date a encore un autre but que de s'offrir en ornement rhétorique. Par la minutie descriptive, par la richesse de détails, il invite le lecteur dans l'intimité de son débat en transposant le temps du récit au temps de l'histoire – au temps du dialogue avec sa source. Certes, présenter la réalité passée dans un cliché aussi net et tranchant se propose naturellement dans l'ordre du souvenir. Lorsque le chroniqueur se situe à l'intérieur de la scène évoquée, il est *en droit* d'évoquer toutes les particularités qui relèvent de l'histoire vécue et attestent de sa reconstitution aussi fidèle que possible. Mais Froissart ne s'arrête pas à la limite de son propre témoignage et c'est précisément dans la description de situations qu'il ne pouvait pas avoir connues personnellement que son désir de (re)créer un arrière-plan renvoyant à une réalité concrète se manifeste très clairement.

Nous pourrions citer une multitude d'exemples où Froissart construit son récit autour d'un objet ou d'une circonstance. L'emploi de ces motifs est loin d'être neutre ; le chroniqueur se sert en effet très souvent de détails anecdotiques pour en faire les véhicules de l'enseignement moral ou du sens profond de son récit. Le lévrier de Richard II qui se fait le signe du droit véritable au gouvernement en Angleterre n'en est qu'un exemple des plus frappants.<sup>457</sup> Si nous restons dans le livre IV, nous pouvons encore souligner le motif de la chaleur dont les effets néfastes décrits avec un soin tout particulier provoquent chez Charles VI une première attaque de folie lors du voyage de Bretagne.<sup>458</sup> L'insistance du chroniqueur sur la suite des détails, en plus de créer une atmosphère tendue, jouant sur le pressentiment d'un drame, revêt un sens purement explicatif. Ce même motif du soleil accablant est développé avec virtuosité dans la description du siège de Mahdia. Le chroniqueur y revient à plusieurs reprises et l'exploite dans des perspectives différentes s'intéressant d'abord aux difficultés techniques du combat mené dans ces conditions : « La chaleur et ardeur du soleil qui descendoit du ciel donnoit trop grant painne et trop grant

---

<sup>456</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 376 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 167).

<sup>457</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 616-620 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 16, p. 181-188) ; cf. A. VARVARO, « Jean Froissart, la déposition et la mort de Richard II » ; IDEM, *La Tragédie de l'Histoire*, p. 87-91.

<sup>458</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 292-293 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 39-41).

travail aux Crestiens [...] et quant leurs armures estoient eschauffees, ilz ardoient tous là dedens ».<sup>459</sup> Mais il ne laisse pas de côté non plus le problème des maladies qui se propagent à cause de la chaleur et également celui de l'approvisionnement. Lorsqu'une nef parvient à apporter aux Croisés le ravitaillement de Barcelone, Froissart nomme de toutes les denrées seulement « des pommes d'orange et demy-grainnes » qui « à leur appetit les raffreschy et aida tres grandement ».<sup>460</sup> Détail pittoresque qui prête à la situation difficile des assiégeants un goût du concret, transmettant ainsi au plus près du réel l'expérience vécue par les protagonistes du récit.

L'effort de créer une mise en scène chargée de détails s'applique aussi à un autre type de situations. Nous en trouvons l'exemple dans le passage du livre IV où le duc Aubert déconseille à son fils de participer à la fête et aux joutes solennelles de Londres organisées en octobre 1390, de peur que sa présence ne puisse être interprétée par les Français comme le signe d'une alliance contre eux. Le chroniqueur présente d'abord leur dialogue, et puis, à la veille des fêtes, après le départ de Guillaume pour Londres, il revient au duc de Bavière pour concrétiser ses craintes. Le chroniqueur suit les mouvements de son esprit au plus près, comme s'il y était présent : « Il passa ce jour et la nuit en ce pensement ; et quant vint le matin et qu'il fut beau cler jour, il se leva, puis oÿ sa messe tout par loisir, car moult estoit anchien, et après ce il se retray en une chambre à part et fist appeler deux ou trois de ses plus especiaulx conseillers ».<sup>461</sup> La journée rythmée par les pratiques quotidiennes – la participation à la messe et les repas divers – sert donc de fond à l'expression des mouvements psychologiques qui se révèlent être la préfiguration du développement futur (l'acceptation de Guillaume d'entrer dans l'Ordre de la Jarretière et le mécontentement des Français qui suivit). Le grand problème de tout ce passage est cependant sa parenté peu certaine car il est inséré uniquement dans le ms. de Breslau. Alberto Varvaro a avancé l'hypothèse que le texte fut rédigé sur un feuillet détaché et intégré au récit après la mort du chroniqueur ; il reste donc fort problématique d'estimer la part auctoriale.<sup>462</sup>

L'emploi de ce procédé dans d'autres situations semblables suggère toutefois que le chroniqueur a recours à une description détaillée des circonstances au moment où il souhaite insuffler une profondeur psychologique et dramatique au récit. L'illustre le passage où il traite de l'ambassade anglaise envoyée en février 1390 à Paris pour proposer des

---

<sup>459</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 165 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 238).

<sup>460</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 166 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 240).

<sup>461</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 177 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 258).

<sup>462</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. ix.

négociations de paix. Le chroniqueur ne tarde pas à signaler tout au début que l'un des ambassadeurs, Robert Bicquet, ne jouissait pas de la grâce de Charles VI. Mais ce n'est que le dernier dîner qui devient le théâtre de cette antipathie jusqu'alors plutôt couverte. Les autres envoyés reçoivent alors de riches cadeaux mais on passe outre Robert Bicquet. Et Froissart de préciser : « Et dist le chevalier que les dons asseoit et presentoit, ce fu messire Pierre de Villers, souverain maistre d'ostel du roy : Quant vous aurez fait service au roy qui lui plaise, il est riche et puissant assez pour vous remunerer ». <sup>463</sup> Ce premier pic de la crise passé, le chroniqueur continue à décrire la suite du dîner avec ses divertissements : « Quant on ot disné à grant loisir, lavé et levé les tables et rendu graces, menestreaux de bouche et du bas mestier furent appareilliés devant le roy et firent leur devoir de ce que ilz devoient dire et faire, ainsi comme ilz ont d'usaige ». <sup>464</sup> L'atmosphère, en apparence insouciant et solennelle, mise en exergue par l'insistance sur les éléments qui doivent nourrir l'agrément du moment, contraste donc fortement avec la disgrâce à l'égard d'un des convives. Le passage est somme toute sans plus grande signification mais l'attachement du chroniqueur aux détails concrets, aux circonstances qui renvoient à une réalité sociale habituelle qu'est l'ordre d'un dîner donné par le roi, assurent une parfaite vraisemblance de cet épisode, en même temps qu'ils deviennent l'arrière-plan de ces petits drames psychologiques.

Au-delà des effets littéraires remarquables et des dramatisations soulignant la psychologie des personnages et leurs dilemmes, l'évocation des réalités et circonstances concrètes peut être dotée d'une signification morale plus profonde. Dans le ms. de Rome, Froissart réécrit de façon très originale le commencement de la deuxième campagne écossaise d'Édouard III. Dans les rédactions précédentes, l'initiative est du côté des Anglais qui réclament Berwick et après la réaction négative des Écossais, Édouard décide, suite à la délibération de son conseil et du parlement, de se lancer dans la guerre, se réjouissant de la bonne volonté et du consensus général sur cette question. <sup>465</sup> Or la dernière version du premier livre renverse les rôles joués par les parties respectives en déplaçant la responsabilité de la campagne sur le peuple anglais, toujours friand de guerres, tandis que les Écossais sont davantage représentés dans la position de la juste défense. <sup>466</sup> La part que joue le roi Édouard dans le cheminement vers la guerre est extraordinairement passive et sa soumission à la volonté de son peuple est articulée à travers des scènes chargées du symbolisme. En effet, au

---

<sup>463</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 197 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 289).

<sup>464</sup> *Ibidem*.

<sup>465</sup> *Chroniques*, ms. d'Amiens, t. 1, p. 116-124 ; *Chroniques*, ms. de Besançon 864, fol. 26v-27v ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 103-107.

<sup>466</sup> *Chroniques*, ms. de Rome, p. 202-221.

lieu de noter simplement que le roi avait convoqué l'armée à York, Froissart introduit le passage ainsi : « Environ la Saint Jehan Baptiste, que on compta l'an de grasce .M.CCC.XXXI., li jones rois Edouwars d'Engleterre et la roine s'en vinrent a Evruich euls tenir et los estat, et cachier as cerfs, as dains et as chevriuels ». <sup>467</sup> Mention pour le moins curieuse dans le contexte et, qui plus est, qui n'est pas davantage développée. Le récit se concentre sur la question écossaise : le roi passe avant son armée par Newcastle en se rendant à Alnwick où il reçoit une deuxième ambassade des Écossais qui souhaitent négocier les conditions de la paix. Le roi, là encore, ne fait aucun geste et c'est Renaud de Cobham qui répond à sa place, refusant catégoriquement toute possibilité de réconciliation. Commence ensuite le siège de Berwick et, en ce moment, le chroniqueur revient au motif de la chasse : « Et sciet Bervich en bon pais [...] et i trueve on grant fuission de venissons et de volilles. Et avoit la li rois d'Engleterre ses chiens et ses oiziaus ou il prenoit ses deduis ; ne nuls ne li aloit au devant ne brisoit ses esbatemens. Car tous les jours, qant il voloit faire ce mestier, li connestables d'Engleterre, li contes de Norhanton, avoit bien .Vc. lances et mille rhiers, qui costioient les bois et les rivieres toute jour, tant que li rois retournoit arriere ». <sup>468</sup>

La lecture « correcte » de ces motifs, au premier abord inorganiquement insérés dans le récit de la campagne militaire, est proposée au travers des commentaires de « li anciens et li sage en Escoce ». <sup>469</sup> Ce commentaire réunit cependant de façon ambiguë deux opinions opposées, toutes les deux rapportées au motif de la chasse. D'une part, si le roi Édouard se risque à parcourir leur pays en chassant sans être défié, il manifeste l'appropriation de cette terre et sa domination. Mais d'autre part, il est constaté que les Anglais ne supportent pas un roi oisif : « Et s'il [...] soit precheus et endormis et quiere et demande ses deduis, il ne le poront amer ». Or, c'est précisément l'activité principale du roi pendant cette campagne : il ne fait preuve d'aucun enthousiasme pour la guerre, il part au nord pour chasser avec son épouse et il s'y consacre même pendant le siège de Berwick décrit comme un terrain de prédilection pour ce loisir. Ainsi la chasse devient-elle un lieu où le chroniqueur concentre son interprétation des responsabilités et des rôles politiques en Angleterre, sans doute plus étroitement liés à la situation contemporaine de la rédaction de cette version qu'à celle des années 1330. <sup>470</sup> La passivité du roi vis-à-vis de la question écossaise, dessinée sur un fond de morale exprimée par la voix collective des sages, devient une menace potentielle et un

---

<sup>467</sup> Ibidem, p. 208.

<sup>468</sup> Ibidem, p. 220.

<sup>469</sup> Ibidem.

<sup>470</sup> Cf. P. AINSWORTH, *Jean Froissart and the Fabric of History*, p. 254-272.

avertissement. Ainsi, broder autour du détail de la chasse ancré dans les circonstances particulières devient-il pour le chroniqueur un moyen d'exprimer ses visions évolutives sur une société, et ce non en termes abstraites, mais à l'aide d'images concrètes.

Dans son analyse déjà citée de l'arrivée en Angleterre du futur Édouard III en 1325, Peter Ainsworth conclut que l'objectif premier du chroniqueur était de créer un effet expressif et dramatique – « certain spatial volume, a certain depth of perspective, and a decidedly epic resonance ».<sup>471</sup> Cette finalité doit certainement être cherchée derrière une partie des situations où Froissart procède à une reconstitution minutieuse de la scène. Cependant, si nous lisons ce passage dans une perspective plus large de la construction de la réalité historique par le chroniqueur grâce à l'emploi d'éléments descriptifs circonstanciels, nous identifions plusieurs fonctions que ce procédé littéraire peut viser : augmenter la crédibilité de la scène, inviter le lecteur dans l'intimité des gestes de ses personnages et dans les drames psychologiques qui se déroulent sous couvert de situations quotidiennes ou au contraire dans les conditions extraordinaires. Les discours directs font partie naturelle de cette mise en scène narrative. Déjà en 1930, Frederick Shears a plaint Froissart d'être accusé de fabriquer divers discours pour créer des effets dramatiques.<sup>472</sup> La variété des rôles que les échanges rapides aussi bien que les discours monologués revêtent dans le récit froissartien a été bien mise en valeur par les chercheurs.<sup>473</sup> En dernier lieu, Alberto Varvaro a souligné cet aspect étroitement lié à notre propos. Si Froissart était bien conscient du caractère inventé des discours directs insérés dans le récit, son objectif était de recréer les situations de telle façon qu'elles puissent paraître tout à fait crédibles. « Le recours au discours direct est donc un procédé qui relève de la volonté de Froissart de produire le récit le plus concret possible ».<sup>474</sup> Qu'il s'agisse de réactions conventionnelles relevant des codes courtois (à titre d'exemple, nous pouvons renvoyer à la conversation entre la reine Isabelle et Jean de Hainaut au début du livre I),<sup>475</sup> de discours exprimant des positions politiques ou morales et dotés d'une profondeur dramatique (notamment le livre IV abonde de tels discours : le duc de Bretagne se moquant du roi de France<sup>476</sup> ou l'opinion du pape sur la folie de Charles VI<sup>477</sup>

---

<sup>471</sup> Ibidem, p. 252.

<sup>472</sup> F. SHEARS, *Froissart : Chronicler and poet*, p. 105.

<sup>473</sup> Voir avant tout S. NICHOLS, « Discourse in Froissart's Chroniques », p. 279-287 ; P. AINSWORTH, « Style direct et peinture des personnages chez Froissart », p. 498-522.

<sup>474</sup> A. VARVARO, *La Tragédie de l'Histoire*, p. 91-101, citation p. 97.

<sup>475</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 21-22.

<sup>476</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 241 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 352)

<sup>477</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 299-300 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 50-52).



pour ne citer que les exemples moins connus), la visée du chroniqueur et d'insuffler à la scène l'apparence du vivant – du réel.

\* \* \*

Roland Barthes considérait la description avec l'accent mis sur les détails comme « notations insignifiantes » ; en revanche, pour notre chroniqueur médiéval, la transmission de la réalité historique ne peut s'en passer. La description des espaces renvoie non seulement à l'autorité du chroniqueur, mais elle est vitale pour la compréhension des faits relatifs à la guerre que Froissart enregistre. Accumuler les détails est aussi une voie permettant de rendre compte d'une expérience propre et de l'authentifier (pensons à la description de l'entrée de la reine Isabeau à Paris). Mais au-delà de ces échos « fidèles » de la réalité physique, la recherche des circonstances qui captent un moment précis est tout autant d'une importance cruciale. Re-crée un moment passé, avec ses configurations spatio-temporelles, avec les gestes et paroles échangées, inscrit cette scène dans un système complexe de significations construit dans le récit. Dans cette perspective, dépeindre la partie d'échecs entre Édouard et Alice de Salisbury signale une invitation du lecteur à un mode de lecture particulier. Comme le constate Alberto Varvaro, Froissart inclue une abondance d'incidents qui n'ont aucune pertinence historique mais transmettent au lecteur le sentiment que le chroniqueur connaît parfaitement les faits.<sup>478</sup> La narrativité exubérante entrelardée de détails descriptifs, tant prônée par l'historiographie du XIX<sup>e</sup> siècle, et en même temps la critique sévère que celle-ci a dispensé à cette même méthode tant qu'elle est élaborée dans un texte comme celui de Froissart, montre l'écart profond entre le concept médiéval et moderne de la représentation de la réalité historique. Là où la science historique doit et croit chercher les équivalences (relativement) exactes entre l'histoire et sa reconstitution dans le récit, le chroniqueur médiéval articule cette équivalence autour de la vraisemblance. En même temps, il ne croit pas qu'évoquer les détails inventés l'amène à fausser la réalité. Ainsi, le récit historique tel que le comprend Jean Froissart se place-t-il bien sous le signe de *l'effet du réel*.

---

<sup>478</sup> A. VARVARO, *La Tragédie de l'Histoire*, p. 98.

## Conclusion

La réalité et sa reconstitution dans le récit, voilà la grande problématique inhérente à toute recherche historique, et celle que nous avons examinée dans le cas du texte historiographique de Jean Froissart. Dans sa conception de l'histoire, notre chroniqueur ne se distinguait pas du discours de son temps : le devenir passé et présent est saisissable non pas complètement, mais directement, à travers l'identification des faits – « advenues » – qui le constituent. La recherche des événements est sujette à une vision particulière de la réalité, à une tranche privilégiée que Froissart se propose de scruter et qui forme sa « matière », ou bien son « intrigue » selon l'expression de Paul Veyne. Bien souvent, les faits existent pour Froissart dans une chaîne événementielle pré-formée par le récit de ses sources qui les transmettent ainsi à la connaissance de notre chroniqueur. Dans d'autres situations, le chroniqueur est amené à constituer sa propre vision du déroulement historique, à dégager les points constitutifs de l'événement et à les doter de sens. La mise en récit des faits, est en effet l'élucidation des liens qui existent entre eux, ou bien plutôt l'élucidation des liens que le chroniqueur voit entre eux. Si Froissart fut parfois accusé d'écrire une histoire naïve et descriptive sans grande ambition de l'interpréter, nous devons conclure que tout converge chez lui vers la recherche du sens. Il ne pratique jamais, même dans les premiers textes que nous connaissons de lui, un simple assemblage de faits l'un après l'autre. Nous avons eu l'occasion de montrer à plusieurs reprises que le ms. d'Amiens est bien moins élaboré que les rédactions A, B et C en termes d'articulation narrative entre les événements racontés (comme l'ont constaté déjà Peter Ainsworth et George Diller). Et pourtant, même la première rédaction du livre I n'offre pas un récit complètement décousu, ni éclaté quant aux relations causales. Il est pourtant vrai que cette tendance à mieux mettre en lumière les cohérences, continuités, effets ou parallélismes de l'histoire se complexifie au fil de l'écriture. Dans le livre III, elle s'impose même à l'ordre temporel pour devenir une logique dominante du récit pour certaines séquences d'événements. Ainsi, la recherche des causes des guerres entre les duchés de Gueldre et de Brabant dans les années 1360 et 1370 se rapporte en fait à la volonté d'expliquer l'état présent du récit, c'est-à-dire le moment où le royaume de France doit en 1387 faire face à des menaces surgies de plusieurs endroits à la fois. Si ces voyages en amont du temps peuvent être vus comme une échappatoire habile pour se tirer de l'embarras de ne pas avoir suffisamment de matière solide pour continuer son récit, il est en même temps

certain que cette nouvelle façon de raconter l'histoire est génératrice d'une réflexion poussée sur la nature du récit historique et sur les possibilités mêmes de sa construction.

Un effet connexe de cette recherche originale des causes lointaines du présent est l'éclatement de l'ordre temporel. Toute reconstitution de la réalité historique doit obéir à cette logique fondamentale : à la création d'une équivalence entre le temps de l'histoire (le temps de ce qui est raconté) et le temps du récit (le temps de l'acte de raconter). L'ordre temporel ne domine pas chez Froissart le récit ; il est soumis à la logique narrative qui doit trouver le moyen de dire une réalité multiple – qui se déroule donc simultanément sur plusieurs lieux différents. Le modèle romanesque, comme on le sait, a fourni à notre chroniqueur une méthode dont il sut tirer tout le profit. Mais la linéarité temporelle, si elle est brisée par les analepses, prolepses et lacunes très fréquentes, reste présente à l'arrière-plan avec une persistance que l'on n'a pas assez souligné jusqu'ici. Même là où Froissart abandonne délibérément la logique diachronique, il revient à cette structure fondamentale du temps humain qui est amené à percevoir les choses dans une séquence temporelle depuis le plus ancien vers le plus neuf. Les livres III et IV, qui sont souvent considérés comme une sorte de boîte à bonbon magique où chacun a la capacité de transporter le chroniqueur et le lecteur dans une dimension temporelle imprévue, ont donc aussi des grandes lignes thématiques qui obéissent à la logique du temps historique.

Au moment de composer les livres les plus tardifs, notre chroniqueur, ayant gagné une confiance en son travail d'historien mais aussi en son art de raconter, garnissait assez souvent son récit de commentaires d'ordre méthodologiques. Ces réflexions sont évidemment de valeur inappréciable. Elles permettent de situer son écriture dans un contexte intellectuel et artistique plus large. Froissart en effet thématise les aspects formels relatifs à la création du texte historique. Le choix d'un genre s'imposait évidemment dès le début à tous ceux qui songeaient à entreprendre le travail d'historien. Pour Froissart, ce choix est fortement déterminé par l'expérience de l'écriture dans sa jeunesse et par la découverte d'un modèle à suivre. La chronique de Jean le Bel lui fournit non seulement un cadre dans lequel il pouvait mouler la matière de sa prédilection mais, en plus, elle véhiculait déjà un discours sur les rapports entre la vérité et l'écriture. Ce discours critique à l'encontre des vers n'était certes pas neuf en ce milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, mais il pouvait être effectivement déterminant pour les choix futurs de notre chroniqueur de Valenciennes. Malgré le lien instauré dans quelques commentaires du premier livre entre la vérité et la forme prosaïque, les *Chroniques* se nourrissent de certains aspects des récits épiques et elles intègrent même

dans une mesure considérable la biographie versifiée du Prince Noir par le héraut Chandos. À la différence de la chronique de Jean le Bel, l'auteur ni son œuvre ne sont jamais identifiés comme source – tout cela ne vaut, bien entendu, qu'au cas où, comme nous le croyons, Froissart s'en servit. Il est difficile de déterminer si le chroniqueur fut amené à la passer sous silence pour une raison de différence formelle, car elle ne concordait pas avec ses idées sur l'écriture historique véridique. Si tel était le cas, Froissart n'hésita pas pourtant à se baser largement sur le récit du héraut Chandos de la campagne castillane du prince de Galles. Cela tient probablement à la grande estime que Froissart avait pour les témoignages authentiques ; or il savait que l'auteur du poème avait participé à cette campagne. Le défi de l'emploi de cette source était donc pour lui de transposer l'histoire versifiée et tributaire de procédés narratifs et de topoï typiques de la matière épique en un récit plus sobre et mieux articulé. Ce procédé de mise en prose et d'épluchement épique peut être bien observé à partir de la comparaison des rédactions d'Amiens et B. Nos conclusions basées sur l'analyse de trois courts passages notent l'abandon des tournures et motifs particulièrement dithyrambiques du poème dans l'adaptation froissartienne, qui se voient encore davantage effacées dans la rédaction B. Du poème à la rédaction B en passant par le ms. d'Amiens, l'on voit donc le déplacement des accents vers une vision des faits d'armes plus préoccupée des enjeux stratégiques mais aussi vers une mise en scène plus élaborée des épisodes particuliers.

La reconstitution de la réalité historique est nécessairement liée au travail de la mémoire, surtout dans l'histoire qu'écrivait Froissart, éloignée des sources écrites et usant des méthodes de la compilation textuelle. Pour la partie dominante de son récit, le chroniqueur hennuyer enregistrerait les affaires du temps qu'il avait vécu lui-même. Et pourtant, les livres I et II ne trahissent quasiment jamais les souvenirs cachés derrière la reconstitution des faits. Il ne choisit de dévoiler son expérience que dans la mesure où celle-ci est relative à sa matière. C'est pour cette raison qu'il n'inclut pas dans le livre I son voyage en Italie et qu'il mentionne sa visite à Rome un peu à la marge du récit dans le ms. d'Amiens. De même, si le voyage à la cour pontificale en Avignon au retour du Foix-Béarn est bien noté à la fin du livre III, nous ne savons rien de sa visite avignonnaise qui avait précédé son voyage en Angleterre. Il n'en parle ni dans l'ordre du temps (elle eut lieu probablement en 1360), et en fait une mention toute brève au moment où il évoque les prophéties de Jean de Roquetaillade. Le poids de mémoire froissartienne ne pèse pas donc très lourdement sur le récit et même dans le texte des livres III et IV, l'évocation des souvenirs intimes n'est jamais une fin en soi. Le passé du chroniqueur se donne plus à voir, mais de manière à

véritablement structurer le récit. Il n'en est pas moins vrai que l'espace du souvenir devient pour le chroniqueur l'espace où il peut exprimer ses visions d'ordre moral, où il peut proposer une réflexion sur le sens de l'histoire et enfin, où il peut s'insérer dans le cours des grands événements de son temps.

L'on a souvent présenté la Renaissance comme une époque où le discours sur l'histoire et l'écriture historique passe par la préoccupation de la rhétorique. Une histoire véridique ne peut se faire sans un récit orné et éloquent : « Les glorieux actes des rois et des peuples ne peuvent être mis en valeur sans éloquence de l'historien ».<sup>479</sup> Et ce n'est pas faux puisque les acteurs de la Renaissance se voyaient bien sûr en rupture formelle et stylistique profonde avec l'historiographie médiévale. Pourtant, la rhétorique du beau langage n'est pas neuve dans le discours historiographique de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Pour Froissart, la mise en récit devait nécessairement passer par le « bel langage ». Évidemment, il ne s'agit pas, pour lui, de mettre en pratique les préceptes de la rhétorique telle qu'elle était connue et réalisée au Moyen Âge. La mise en exergue de cette qualité se veut surtout une référence à la valeur des aspects formels de cette re-création de la réalité historique qu'est le récit. Quels sont ces aspects? C'est d'abord et surtout de savoir raconter, de montrer l'histoire en séquence de tableaux vifs, riches en détails et hauts en couleurs dramatiques. Représenter l'histoire, c'est surtout créer l'effet du réel qui, pour Froissart, ne s'oppose pas à la vérité ni ne joue le rôle d'un ornement insignifiant pour le récit, mais qui au contraire a un rôle explicatif, dotant le texte d'une signification et d'une vérité morale. La beauté et la vérité s'accompagnent et se complètent comme l'illustre à merveille cette déclaration par laquelle Froissart ouvre la matière des querelles entre la Gueldre et le Brabant : « Or vueille esclarchir, car je l'ay prommis à faire, comment, ne par quelle condicion, ces troix chastiaux dessus nommez vindrent en la seignourie des Brabanchons ; et tout pour **embellir et verifir** nostre matiere, et veuil-je prendre au commencement de creacion des dus de Guerles ».<sup>480</sup>

---

<sup>479</sup> Marie BARRAL-BARON, « Fides et libertas : l'historien peut-il dire vrai ? », in : *La vérité. Vérité et crédibilité*, p. 589-608, citation p. 594.

<sup>480</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 14, p. 142.

## Épilogue

### JEAN FROISSART : FONDATEUR D'UNE HISTORIOGRAPHIE CHEVALERESQUE

L'étude d'un seul texte historiographique doit faire face au grand défi qui est d'éviter le danger de le lire comme une unité renfermée sur elle-même. En d'autres termes, il est nécessaire de le contextualiser, d'historiser les méthodes du chroniqueur dégagées du texte afin d'ancrer le travail de l'historien dans un contexte précis qui lui a permis à un moment donné d'écrire l'histoire comme il l'a fait. Or, une telle contextualisation passe nécessairement par une mise en parallèle, par une comparaison. La production historiographique du XIV<sup>e</sup> siècle, pour diversifiée qu'elle soit, fournit difficilement un *comparandum* adéquat à l'entreprise de Jean Froissart. Issu d'une terre d'Empire mais écrivant en français, fasciné par les tournants de la guerre mais sans expérience propre de la lutte, partisan d'une internationale chevaleresque mais retraçant la naissance des intérêts nationaux, lui-même, comme sa carrière, semble plein de paradoxes. Il se situe en dehors des encadrements institutionnels traditionnels de l'écriture historique; pour cette raison, les enjeux identitaires sont chez lui considérablement moins forts que dans les cas d'historiens « proto-nationaux », dynastiques ou défendant des causes d'une communauté ecclésiastique. Sa vision de l'histoire se nourrit évidemment des traditions plus anciennes, tant de celle attachée aux rêves des croisades, incarnée dans les récits épiques et puis autobiographiques du XIII<sup>e</sup> siècle, ou celle liée à l'héritage mythique breton avec toute la richesse formelle qu'avait apportée cette littérature vernaculaire développée dès le XII<sup>e</sup> siècle.

Pour tributaire qu'il soit de ses prédécesseurs historiens, Froissart instaure un modèle chroniqueur dont les accents en font quasiment une œuvre à part dans le contexte de son temps. Tournée entièrement vers l'actualité, elle est à rapprocher surtout de textes postérieurs, qui marquèrent l'apogée de la culture médiévale. En effet, toute une tradition historiographique désigne Jean Froissart comme un précurseur de la grande et très riche production dans le domaine de l'écriture historique qui s'est développée au cours du XV<sup>e</sup> siècle en Bourgogne. Adoptant la perspective de Mary Darmesteter, Georges Doutrepoint

affirme que Froissart « ouvre la lignée des chroniqueurs bourguignons proprement dits ».<sup>1</sup> Il parle des « disciples », « imitateurs » et « continueurs » de Froissart, voire d'une école fondée par le « puissant imagier de la société chevaleresque du XIV<sup>e</sup> siècle », où il range Enguerrand de Monstrelet, Jean de Wavrin, Georges Chastelain, Olivier de La Marche et peut-être d'autres encore.<sup>2</sup> En quoi ce lien, qui s'impose de façon souvent évidente aux chercheurs modernes, se justifie-t-il? En caractérisant Olivier de La Marche comme un amateur et observateur attentif des fastes de la cour bourguignonne, Doutrepoint le relie à la vision chevaleresque qui est celle de Froissart. Mais la lignée de parenté se fait pour lui, nous semble-t-il, notamment en termes de perspective politique.

Or, cette thèse obscurcit à notre sens le caractère propre non seulement du travail historique froissartien mais aussi d'une partie non négligeable de l'historiographie du XV<sup>e</sup> siècle dans son ensemble. Aussi souhaitons-nous reprendre rapidement cette problématique. Étudier en détail tous les aspects qui y sont relatifs aboutirait à une nouvelle thèse, tant elle est vaste, aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif. Nous nous contenterons donc de suggérer dans le cadre de cet épilogue quelques pistes qui nous paraissent révélatrices de la nature de la filiation existant entre le chroniqueur de Valenciennes et ses collègues plus jeunes.

### Jean Froissart et le défi de la neutralité

La prétention de dire la vérité, si elle s'exprime de manières diverses, est inhérente au récit historique et fait partie des lieux communs du discours développé par les auteurs des chroniques.<sup>3</sup> Froissart ne fait pas exception. En fonction de sa matière principale, il articule son « truth claim » comme une célébration impartiale des faits d'armes et des prouesses accomplies dans la guerre. C'est peut-être à cause de la partialité explicite de Jean le Bel, qui s'était proposé de chanter la gloire du roi d'Angleterre, que Froissart prend soin, notamment dans les prologues du ms. d'Amiens et de la rédaction B, de définir son projet différemment : raconter la vérité se réalise chez lui en incluant des héros de tous les partis engagés dans le

---

<sup>1</sup> M. DARMESTETER, *Froissart*, p. 123-143.

<sup>2</sup> Georges DOUTREPOINT, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, Genève 1970 (reprint), p. 407-408.

<sup>3</sup> Nous avons déjà cité en ce sens les travaux importants de J. BEER, *Narrative Conventions of Truth*, et S. FLEISCHMAN, « On the Representation of History and Fiction in the Middle Ages ». Signalons aussi une étude plus récente d'Olivier PLESSOW, « Mechanisms of Authentication in Late Medieval North German Chronicles », in : *Strategies of Writing. Studies on Text and Trust in the Middle Ages*, éd. Petra Schulte – Marco Mostert – Irene van Renswoude, Turnhout 2008, p. 135-163.

conflit.<sup>4</sup> La guerre dont il va traiter est donc clairement envisagée comme un conflit d'entités. Celles-ci sont d'abord et surtout définies comme l'appartenance à une dynastie, mais de plus en plus conçues aussi comme des communautés agglutinées par des caractéristiques et une nature communes. Toujours en est-il que le chroniqueur est conscient de la force des identités qui déterminent de façon fondamentale les comportements des individus et des communautés. Mais alors que lutter pour son camp est perçu comme une valeur parfaitement naturelle voire digne de louange, le chroniqueur doit dépasser tous ces clivages qui se cristallisent dans la confrontation mutuelle afin de ne considérer le fait qu'en sa qualité d'exploit militaire.<sup>5</sup>

Cette objectivité que Froissart déclare à l'ouverture de son œuvre régit-elle véritablement la façon dont il rend compte des événements de son temps? Assez souvent, nous l'avons dit, les historiens modernes ont regardé le chroniqueur hennuyer comme un auteur plutôt servile et en tout cas « sous empreinte du pouvoir ».<sup>6</sup> Lorsque nous avons étudié les traces que les rapports du chroniqueur avec ses mécènes laissèrent dans le texte des *Chroniques*, nous avons souligné au contraire qu'il ne construisait pas son récit en fonction de ses relations sociales actuelles. Les facteurs qui jouaient un rôle de conséquence dans l'organisation du récit étaient plutôt d'ordre affectif. Ainsi, le défi de l'impartialité, le désir de ne pas céder aux possibles influences extérieures de ses patrons, se conjuguent-ils dans son texte aux jugements portés sur différentes figures du récit provenant des sentiments personnels du chroniqueur. C'est dans cette perspective-là que nous devons étudier la question de sa neutralité à l'égard de deux directions thématiques dans lesquelles il se vit accusé d'un penchant à prendre parti selon les circonstances : la guerre franco-anglaise d'abord, et le climat politique français, sujet, surtout dès les années 1390, à des luttes de pouvoir diverses.

---

<sup>4</sup> Dans le ms. Amiens, Froissart proclame : « Et sour ce je ay ce livre fait, dictet et ordonnet parmy l'ayde de Dieu premierement et le relation des dessus dis sans coulourer l'un plus que l'autre », *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 1 ; et la version B le formule de façon encore plus poussée : « j'ai ce livre hystoriet et augmenté à le mienne, à le relation et conseil des dessus dis, sans faire fait, ne porter partie, ne coulourer plus l'un que l'autre [...] de quel pays qu'il soient... », *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 1-2. *Chroniques, ms. de Rome*, p. 35 reprend plus ou moins cette dernière version.

<sup>5</sup> Zrinka STAHLJAK, « Neutrality affects : Froissart and the Practice of Historiographic Authorship », in : *The Medieval Author in Medieval French Literature*, p. 137-156 avance que l'objectif de la neutralité que le chroniqueur formule pour son écriture historique doit être vu également comme un principe idéal de l'organisation sociale et politique. Selon l'auteur, Froissart perçoit Gaston Fébus comme le prince idéal précisément pour sa position neutre dans le conflit franco-anglais. Elle en tire également la conclusion que Froissart arrête intentionnellement les *Chroniques* au moment où il note la soustraction d'obédience au pape Boniface IX du diocèse de Liège en vue de terminer le schisme pontifical. Nous ne partageons pas les conclusions proposées dans cet article.

<sup>6</sup> Nous renvoyons au chapitre II de notre I<sup>ère</sup> partie.



La question de la neutralité de Froissart à l'égard de la guerre de Cent ans est trop vaste et complexe pour être traitée ici de façon exhaustive ; nous nous contenterons donc de souligner dans une esquisse rapide deux aspects qui, cependant, nous paraissent probants. La première série de points qui retiendront notre attention concerne la mise en récit des causes de la guerre ainsi que des points cruciaux qui marquèrent le développement du conflit.

De façon schématique, nous pouvons dire que le récit du cheminement vers la guerre est articulé comme la découverte d'Édouard III de son droit à la couronne de France grâce à la campagne de persuasion lancée par Robert d'Artois.<sup>7</sup> Or, comment Froissart reflète-t-il le bien-fondé de ce droit? La chronique de Jean le Bel déclare : « Siques aprez la mort du roy Charles, les XII pers et les barons de France ne donnent point le royaume à la serour, laquelle estoit royne d'Angleterre pour ce qu'ilx vouloient dire et maintenir, et encore font, que le royaume de france est bien si noble qu'il ne doibt mie aler à femelle ne par consequent au roy d'Angleterre, son aisé filx, car, comme ilx veulent dire, le filz de femelle ne poeut avoir droit ne succession de par sa mere venant, là où sa mere n'a point de droit ».<sup>8</sup> De façon condensée, il présente donc un point important de la querelle juridique, savoir si l'exclusion des femmes du droit au trône s'applique automatiquement à leur postérité masculine.<sup>9</sup> Il est intéressant de noter que, tandis que l'argumentation développée par Édouard III s'appuyait, entre autres, sur cet aspect,<sup>10</sup> la production historiographique française de l'époque, à l'exception de la deuxième continuation de la chronique de Guillaume de Nangis, n'y fait presque pas écho.<sup>11</sup> Jean le Bel, s'il prend soin de relativiser quelque peu ses affirmations, se range avec son projet historique tout à fait du côté des Anglais : « ... les xii pers [...] ostent [le

---

<sup>7</sup> Cf. N. PONS, « La guerre de Cent ans vue par quelques polémistes français du XV<sup>e</sup> siècle », p. 147-148.

<sup>8</sup> *Chronique de Jean le Bel*, t. 1, p. 7-8.

<sup>9</sup> Voir notamment Ralph GIESEY, *Le rôle méconnu de la loi salique. La succession royale (XIV-XVI<sup>e</sup> siècles)*, Paris 2007.

<sup>10</sup> Voir par ex. la lettre d'Édouard III adressée au pape Benoît XII et au collège des cardinaux du 16 juillet 1339, insérée dans les chroniques d'Adam Murimuth et Robert d'Avesbury : *Adae Murimuth Continuatio chronicarum*, p. 91-100 et 303 (l'éditeur omet la citation de la lettre de la chronique de Robert d'Avesbury renvoyant à la même teneur dans la chronique de Murimuth et indiquant seulement sa place dans le texte).

<sup>11</sup> R. GIESEY, *Le rôle méconnu de la loi salique*, p. 54. Cf. *Chronique latine de Guillaume de Nangis, de 1113 à 1300, de 1300 à 1368 avec les continuations de cette chronique*, éd. Hercule GERAUD, t. 2, Paris 1843, p. 83-84 qui avance que l'élection de Philippe de Valois fut en concordance avec le droit canonique et le droit commun, admettant que si la femme avait le droit d'hériter du royaume de France, son fils l'avait également, mais que puisqu'elle en était exclue, cette exclusion se transmettait naturellement à son fils.

royaume de France] le royne d'Angleterre et son filx [...]. Ainsy ala ledit royaume hors de droicte ligne, ce semble à moult de gens ».<sup>12</sup>

Dans toutes les rédactions du premier livre, Froissart reprend quasi mot-à-mot ces assertions.<sup>13</sup> Deux occurrences pourtant empêchent de le considérer comme un défenseur de la cause anglaise. La première, et à notre sens celle véritablement essentielle, est la « contrebalance » dont use le texte de Froissart aux moments cruciaux marquant les relations franco-anglaises le long de cette marche à la guerre. Lorsque Philippe de Valois s'installe sur le trône et reçoit les hommages de ses hommes-liges, le chroniqueur déclare : « Tout obeyrent à lui comme à roy et ce fu raisons car, par le election et acors des .XII. perez de Franche et des haulx barons de celui royauemme, il en fu roys ».<sup>14</sup> De même, il ne commente pas la revendication française de l'hommage-lige de la part d'Édouard.<sup>15</sup> Quant au rôle de Robert d'Artois que Froissart charge de la responsabilité d'avoir ouvert les yeux du roi d'Angleterre sur son droit à la couronne de France et de l'avoir convaincu de revendiquer ce qui devait lui appartenir par sa proximité parentale avec feu Charles IV, nous avons déjà fait remarquer la gradation dans la mise en scène dramatique de cette figure d'une rédaction à l'autre du livre I. Cependant, les arguments en faveur de la guerre sont toujours strictement cloisonnés dans le discours de Robert d'Artois (et dans le ms. de Rome aussi dans celui de l'opinion publique anglaise désireuse de ce que son roi réclame son droit).<sup>16</sup> Froissart ne se fait donc porte-parole d'aucune partie, ne formulant jamais la justesse de la revendication du trône par Édouard III.

Un deuxième moment que nous devons considérer dans la mise en récit des racines de la guerre de Cent ans consiste dans les changements importants introduits dans le ms. de Rome. Le chroniqueur affirme à deux endroits du texte que l'exclusion des femmes à la couronne de France s'appuie sur une coutume ancienne quoique cette mesure ne fût en réalité appliquée, avant l'élection de 1328, qu'en 1316 et 1322 et certainement pas par référence à la loi salique.<sup>17</sup> C'est lorsqu'il commente la décision des pairs en 1328 : « Et le donnerent li douze per de France par election et **rieule naturel et droiturier** que il ont en

---

<sup>12</sup> *Chronique de Jean le Bel*, t. 1, p. 8.

<sup>13</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 6, p. 100 ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 11-12, p. 83-84 ; *Chroniques, ms. de Rome*, p. 39.

<sup>14</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 110.

<sup>15</sup> *Ibidem* ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 90-91 ; *Chroniques, ms. de Rome*, p. 187.

<sup>16</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 167, 170, 172-173 ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 110-112, 119, *Chroniques, ms. de Rome*, p. 228-234.

<sup>17</sup> R. GIESEY, *Le rôle méconnu de la loi salique*, p. 20-50.

France, et de laquelle ordenance anciennement on avoit veu user, a Phelippe de Valois... ».<sup>18</sup> Ailleurs, il met cet argument directement dans la bouche de Charles IV mourant : « Je vous laisse ma femme la roine enchainée. Se il avient que de Dieus li donne .I. hoir male, ce que la couronne de France desire a avoir, je vous pri que vous en faites bonne garde et le couronnés a roi [...]; et se elle est femme, si ordonnés de la couronne de France a juste election, **car bien sçai**, se elle est fille, **par les estatus et ordenance de France**, elle ne le poet avoir ».<sup>19</sup>

Ces glissements pourtant ne peuvent pas être non plus interprétés comme une prise de position pro-française. La figure de Robert d'Artois, par exemple, est, à la différence des rédactions précédentes plus prudentes, présentée comme victime de l'injustice royale.<sup>20</sup> Les implications pour la construction du récit n'en sont pas moindres, car cette articulation nouvelle des motifs qui dirigent les actions des individus lui confère un relief considérablement plus dramatique et exemplaire. Néanmoins, malgré sa critique des Anglais dans cette dernière rédaction, Froissart ne proclame jamais explicitement son affiliation. Au contraire, il problématise à la fin du prologue de cette version sa position de chroniqueur qui se veut non-engagé dans un espace de clivage et d'hostilité : « raison le voelt que je remonstre et esclarcisse la cause pourquoi premierement la guerre s'esmut entre France et Engleterre, selonch ce que j'en sui enfourné, car casque des parties dist que sa querelle est bonne, otretant bien le desfendant comme le demandant ».<sup>21</sup> Force est donc de conclure que la justice de la guerre commencée par Édouard III ne préoccupa pas véritablement le chroniqueur hennuyer. Son intérêt était de saisir la rhétorique mise en place par les partis respectifs et d'en construire un récit capable d'identifier et de dépeindre de façon vivante leurs causes complexes et leurs effets néfastes. L'articulation différente de ce problème selon les rédactions ne change rien à l'attitude fondamentale du chroniqueur de garder une distance vis-à-vis de sa matière.

Avant de passer au deuxième ensemble de questions, remarquons que Froissart fait preuve de sa position neutre aussi dans d'autres grands moments marquant les différentes étapes de la guerre. À la différence de beaucoup de chroniques anglaises (par ex. *Anonimale*

---

<sup>18</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 46.

<sup>19</sup> *Ibidem*, p. 174.

<sup>20</sup> Les rédactions d'Amiens et B relativisent un peu l'innocence de Robert d'Artois : « messire Robiers [...] devoit avoir gagné [le comté d'Artois] par le vertu d'une lettre qui n'estoit mie bien vraie si comme on disoit », *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 154 ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 100. *Chroniques, ms. de Rome*, p. 196-197 en revanche certifie l'authenticité des documents présentés par Robert et impute leur refus et les mesures conséquentes contre ce dernier à la reine Jeanne de Bourgogne. À propos de l'image de cette reine dans la dernière rédaction du livre I voir aussi N. NEJEDLÝ, *La représentation des pouvoirs*, p. 277-278.

<sup>21</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 39.

*Chronicle* ou *Scalacronica* de Thomas Gray, toutes les deux à peu près contemporaines aux événements),<sup>22</sup> Froissart ne critiqua jamais les termes dans lesquels fut conclue la paix de 1360. L'inclusion de la clause « assavoir », qui permit aux Français de justifier la réouverture de la guerre en 1369, n'est pas non plus glosée. Signalons seulement que dans la rédaction d'Amiens, Froissart s'appuie sur ce qu'il présente comme une sorte d'astuce de la part des légistes français pour anticiper les avantages que Charles V et ses conseillers surent plus tard tirer de ce « point par maniere de langage que li Englés au lire n'entendirent mies bien ne examinerent més le laisserent legierement passer ».<sup>23</sup> Mais la question de la reprise de la guerre n'est pas traitée en noir et blanc par notre chroniqueur. Les appels gascons sont narrativement mis en lien avec le comportement problématique du prince de Galles en Guyenne dans les années 1360. Aussi Charles V n'est-il pas accusé d'avoir brisé la paix en suivant son bon gré. Si nous pouvons percevoir une critique par rapport à la guerre – même si elle est toujours indirecte – c'est dans la victoire du parti belliqueux en Angleterre contre la politique pacifiste de Richard II. Comme l'a fort judicieusement constaté Françoise Autrand, Froissart est peut-être davantage un historien de la paix qu'un historien de la guerre.<sup>24</sup> Le paradoxe des *Chroniques*, c'est qu'elles existent comme exemplum pour ceux qui souhaitent acquérir la gloire par leurs prouesses, tout en dénonçant – dès les prologues du premier livre – les malheurs apportés par les guerres.<sup>25</sup>

Après ce premier axe d'ordre « diplomatique », examinons la position de la neutralité dans le domaine militaire. Selon Alberto Varvaro, Froissart croit à l'idéal de l'internationale chevaleresque et en plus, étant né en terre d'Empire, il « ne ressentait pas le besoin de prendre parti pour l'un des deux adversaires. Sa chronique voulait célébrer les meilleurs, quel que fût leur camp ».<sup>26</sup> De même, Peter Dembowski, même si c'est de façon bien moins affirmative, déclare que Froissart se fait surtout la voix de la chevalerie internationale que d'un État ou un autre.<sup>27</sup> Cette position se reflète dans la modification de la liste des preux

---

<sup>22</sup> Cf. Denise BAKER, « Meed and the Economics of Chivalry in Piers Plowman », in : *Inscribing the Hundred Years' War in French and English Cultures*, éd. Denise Baker, Albany 2000, p. 55-72.

<sup>23</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 245. Cf. aussi *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 47 qui fait une allusion plus discrète à cette question.

<sup>24</sup> F. AUTRAND, « Froissart, historien de la paix ».

<sup>25</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 1, p. 2 : « tant de grant mal sont avenu au monde » ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 11-12 : « c'est li poins par quoi les guerres, les pestilenses et les tribulations sont de puis incurutes et eslevées, et li grant meschief avenu par le cause dou calenge et de le deffense ». Cf. aussi pour évaluation générale Christopher ALLMAND, *La guerre de Cent Ans. L'Angleterre et la France en guerre 1300-1450*, Paris 1989, p. 63-76.

<sup>26</sup> A. VARVARO, *La Tragédie de l'Histoire*, p. 104.

<sup>27</sup> P. DEMBOWSKI, *Jean Froissart and his Meliador*, p. 16.

proposée par Jean le Bel. À la différence du chroniqueur liégeois qui ne nomme que des héros anglais, hennuyers ou brabançons,<sup>28</sup> Froissart reconnaît la vaillance du parti opposé car « li royaummez de Franche ne fu oncquez si desconfi que li Englés n’y trouvaissent grant fuison de bonne chevalerie ».<sup>29</sup> Cette volonté de donner satisfaction au camp qui se vit infliger deux défaites désastreuses au cours de la première étape de la guerre n’apparaît pas dans les rédactions B et de Rome. Là, le chroniqueur constate qu’après la France du temps de Charlemagne « a regné proèce un grant tamps en Engleterre », laissant ouverte la question de savoir où elle s’installera désormais.<sup>30</sup> Proposant néanmoins une vision de la société idéale où les preux doivent jouir d’une position privilégiée, sa perspective est universaliste.<sup>31</sup>

Les *Chroniques* abondent en preuves que l’estime pour les faits d’armes et la célébration des preux n’étaient chez Froissart soumise à aucune logique de faveur pour un camp. S’il chante les exploits du prince de Galles,<sup>32</sup> il se fait en même temps témoin d’un regard critique envers ce fils aîné d’Édouard III.<sup>33</sup> Les grands héros anglais (ou combattant aux côtés des Anglais), Gauthier Mauny, Eustache d’Auberchicourt, James Audley ou John Chandos trouvent leurs homologues dans les figures des champions français, Geoffroy de Charny et Arnoul d’Audrehem – qui furent tous les deux porte-oriflamme,<sup>34</sup> Bertrand Du Guesclin ou plus tard Boucicaut. L’héroïsme doit être apprécié au-delà des frontières nationales ou étatiques, comme l’exprime parfaitement la plainte à la mort de John Chandos : « Partout, deça et dela le mer [...] fu plains et regretés messires Jehans Chandos ; et li rois de france et li seigneur en France l’eurent tantost ploré. Ensi aviennent les besongnes. Li Englés l’amoient, pour tant qu’en li estoient toutes hautainne emprises. Li François le haioient, pour

---

<sup>28</sup> *Chronique de Jean le Bel*, t. 1, p. 3.

<sup>29</sup> *Chroniques, ms. d’Amiens*, t. 1, p. 2.

<sup>30</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 1/2, p. 6 ; *Chroniques, ms. de Rome*, p. 38. Voir aussi J.-M. MOEGLIN, « Froissart, le métier d’historien », p. 434-437. Z. STAHULJAK, « Jean Froissart’s *Chroniques* : Translatio and the Impossible Apprenticeship of Neutrality » analyse également le thème de la prouesse, mais elle conclut que dans le ms. de Rome, Froissart se montre plus hésitant quant au sort prochain de la chevalerie. Nous ne trouvons pas dans le texte de cette rédaction de support pour cette affirmation.

<sup>31</sup> Cf. par ex. L. HARE-LANCNER, « De la prouesse du chevalier à la gloire du clerc », p. 164-171.

<sup>32</sup> Citons la louange du prince après la bataille de Nájera : « Et disoient li Alemant, li Thiois, li Flamenc et li Englés, que li princes de Galles estoit la flur de toute la chevalerie dou monde et que uns telz princes estoit dignes et taillés de gouverner tout le monde, quant par sa proèce il avoit eu trois si hautes journées et si notables... », *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 53.

<sup>33</sup> Par exemple : « et li princes estoit durement grans et haus de corage et crueulz en son air », *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 232. Cf. aussi V. VEJRYCHOVA, « La fête comme l’expression des hiérarchies », p. 5-8 où sont mentionnées d’autres passages critiques envers le prince de Galles.

<sup>34</sup> Il est intéressant de noter que les funérailles de ces deux capitaines furent célébrées en même temps en janvier 1371, alors que Geoffroy de Charny était mort depuis quinze ans (à la bataille de Poitiers). Ils furent enterrés dans la nécropole importante du couvent des célestins à Saint-Pol, cf. R. CAYZELLES, *Société politique, noblesse et couronne sous Jean le Bon et Charles V*, p. 527-528.

ce qu'il le ressongoient. Si l'oy je bien, en ce temps, plaindre et regreter des bons chevaliers et des vaillans de France. Et disoient ensi que de lui estoit grans damages ». <sup>35</sup> Froissart ne s'associe pas à ce chœur ; de façon symptomatique, il reste entre les deux camps comme la voix de chacun d'eux. <sup>36</sup>

Le récit des combats constitue évidemment une preuve des plus solides pour attester de la neutralité de Froissart. Sans pouvoir parcourir le texte entier des *Chroniques*, nous illustrerons cet aspect de son écriture par quelques exemples. Regardons d'abord rapidement le récit de la bataille de Crécy, qui a été considéré comme révélateur des penchants changeants du chroniqueur. La rédaction B fait le portrait de Philippe VI qui, saisi de haine contre les Anglais, donne l'ordre imprudent et inconsidéré de commencer la bataille (après que son armée s'était déjà montrée désobéissante à ses ordres de s'arrêter). <sup>37</sup> Il n'est pas pour autant possible d'interpréter la rédaction B comme pro-anglaise car ce même détail est inclus dans le ms. de Rome. <sup>38</sup> Toutes les rédactions contiennent des paroles élogieuses à l'adresse de la chevalerie française, mais certainement la plus retentissante est la louange dans la rédaction B qui note à plusieurs reprises les faits d'armes accomplis par le comte d'Alençon et d'autres (sans parler de la mort de Jean de Bohême notée également dans toutes les versions). <sup>39</sup> Les mouvances que nous venons de noter d'une part ne correspondent en rien à une préférence tantôt française, tantôt anglaise, et d'autre part relèvent du développement de sa technique narrative et surtout des accents changeants de l'écriture historique froissartienne.

Nous prendrons encore un autre exemple, celui de la bataille d'Auray aux conséquences particulièrement pénibles pour la famille du patron de Froissart Gui de Blois. Et même s'il ne s'agit pas à proprement parler d'une bataille franco-anglaise dans le cadre de la guerre de Cent ans dans le sens conventionnel de cette désignation, les deux parties étaient évidemment engagées dans la guerre de l'héritage breton et, en tant que tel, cet événement s'inscrivait aux yeux des contemporains dans la série des autres rencontres militaires de ce temps. En réalité, les rédactions d'Amiens et ordinaires font de la même façon place à la

---

<sup>35</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 207.

<sup>36</sup> « Dieu en ait l'ame pour se deboinaireté ; car onques, depuis cent ans, ne fu plus courtois, plus gentilz ne plus plains de toutes bonnes et nobles vertus et conditions, entre les Engles, de lui ». *Chroniques*, éd. SHF, t. 7, p. 207. Le ms. d'Amiens ne formule pas l'idée d'un héroïsme supranational aussi pleinement mais note une même douleur sur la mort du champion anglais, cf. *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 4, p. 76-77.

<sup>37</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 3, p. 175.

<sup>38</sup> *Chroniques, ms. de Rome*, p. 727.

<sup>39</sup> *Chroniques*, éd. SHF, t. 3, p. 181-182, 184, 186. *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 26 : « Dieux en ait les anmes car il morurent vaillamment où srvice dou roy leur seigneur qui moult les plaindi » ; *Chroniques, ms. de Rome*, p. 734.

vaillance venant des deux côtés, en énumérant leurs champions les plus notables, tout en admettant « les merveilles d'armes » des Anglais et des Bretons dans leurs rangs, Froissart remarque aussi la défense héroïque de quelques chevaliers autour de Charles de Blois.<sup>40</sup> Et la position neutre du chroniqueur est exprimée par un commentaire qu'il insère après avoir décrit la déroute d'une des trois batailles françaises : « Encorres se combatoient les autres batailles moult vaillamment et se tenoient li baron en bon convenant. Et toutteffois, à parler **loiaument d'armes**, il ne tinrent mies si bien leur pas ne leur arroy enssi qu'il apparut, que fissent li Englés et li Breton dou costé le comte de Montfort ». <sup>41</sup>

Dans les grandes campagnes et batailles rangées, comme dit notre chroniqueur, mais aussi dans une myriade de petites rencontres dont se compose essentiellement le récit de la guerre une fois que le « sage et soutieus » Charles V mit en place une tactique plus discrète, mais efficace, de reconquête territoriale, Froissart sait reconnaître les mérites des combattants de n'importe quel camp, qu'ils soient perdants ou parmi les vainqueurs. La réécriture des scènes de combat, si elle peut modifier la part des responsabilités (pour la défaite), offrir une autre image des tactiques déployées ou apporter plus de détails provenant peut-être d'autres sources consultées, ne change rien à cette prémisse froissartienne que l'on devient héros digne de gloire par les vertus personnelles et non par l'appartenance à une communauté étatique ou ethnique. Il faut cependant nuancer cette affirmation et restreindre cette attitude de Froissart à la zone « civilisée », correspondant à la chevalerie occidentale. Comme d'autres chercheurs et nous-mêmes l'avons montré, les jugements que le chroniqueur hennuyer porte sur les Allemands ou les habitants de la Péninsule ibérique ne sont souvent pas très positifs, mais ce sont surtout les peuples des « marges de la chrétienté (Irlande, Frise) » qui créent une véritable antithèse de l'éthos chevaleresque.

#### *Froissart et la scène politique française à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle*

Certains chercheurs ont lu ou lisent encore Jean Froissart comme un historien bourguignon avant la lettre. Son penchant trouverait selon Georges Doutrepont son commencement dans le mécénat du duc Aubert de Bavière et de son fils Guillaume, marié à Marguerite de Bourgogne. C'est sous leur influence que Froissart se serait affilié à la cause bourguignonne.<sup>42</sup> La cour de Bourgogne, au XV<sup>e</sup> siècle, s'appropriant, il est vrai, le récit du

---

<sup>40</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 346-349 ; *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 164-168.

<sup>41</sup> *Chroniques, ms. d'Amiens*, t. 3, p. 347 ; de même *Chroniques*, éd. SHF, t. 6, p. 166.

<sup>42</sup> G. DOUTREPONT, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, p. 407-408.

chroniqueur valenciennois. L'histoire de cette réception est pourtant assez intrigante. En étudiant les manuscrits enluminés des *Chroniques*, dont les commanditaires provenaient de ce milieu, Laetitia Le Guay a pu montrer que le véritable intérêt pour Froissart concerne son quatrième livre, et cela surtout grâce à la Croisade de Nicopolis. En effet, ces commandes datent des années 1450 ou 1460 et l'engouement de Philippe le Bon pour les campagnes croisées explique parfaitement l'attention apportée soudainement à Froissart, qui était jusqu'alors représenté dans la bibliothèque ducal par un seul, ou tout au plus deux exemplaires (il s'agissait sûrement du livre I et peut-être d'un autre livre qui n'est pas précisé).<sup>43</sup> La prédilection du lectorat bourguignon s'inscrit donc dans une perception du passé à travers une perspective contemporaine.

Mais c'est moins la réception des *Chroniques* par ce milieu, que le parti pris du chroniqueur hennuyer à l'égard du duc et la duchesse de Bourgogne que Georges Doutrepoint a évoqué. Sans vouloir analyser tous les passages relatifs à ces parents du roi – passages d'ailleurs très nombreux – nous mettrons en relief deux affaires du livre IV qui jettent la lumière sur la précarité d'un tel avis. En effet, Froissart traite longuement du coup de pouvoir que menèrent en 1392 les oncles du roi et de la chute qui suivit des conseillers entourant jusqu'alors le jeune Charles VI.<sup>44</sup> Plusieurs remarques trahissent une certaine proximité de Froissart avec ce cercle de marmousets ; il était, lié par ailleurs de longue date avec son patron et ami Enguerrand de Coucy.<sup>45</sup> Aussi le chroniqueur n'est-il pas indifférent au destin des officiers tombés en disgrâce, notamment à celui de Bureau de La Rivière et de Jean Le Mercier. Il n'hésite pas à gloser sur leur emprisonnement et la menace d'une mise à mort.<sup>46</sup> La compassion formulée explicitement est en réalité une critique ciblée contre Philippe le Hardi, puisqu'il était l'un des principaux acteurs du renversement politique.<sup>47</sup> Mais, qui plus est, Froissart se permet de relier assez subtilement le duc de Bourgogne avec les peines diverses que doit encourir toute la famille de La Rivière. En effet, la jeune épouse de Jean de Berry, seule personne qui osât intervenir en leur faveur, devient championne de la

---

<sup>43</sup> L. LE GUAY, *Les princes de Bourgogne lecteurs de Froissart*, p. 99-100.

<sup>44</sup> Sur les tensions politiques et le rôle des marmousets voir F. AUTRAND, *Jean de Berry*, p. 190-193 ; J. HENNEMAN, *Olivier de Clisson*, p. 117-133, 155-171.

<sup>45</sup> Froissart affirme au début du livre IV qu'il voyagea en la compagnie de Bureau de La Rivière au retour de Foix et dans ce même passage, il nomme Guillaume de Melun comme son informateur sur les conférences de Leulinghem, *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 8-10 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 3 et sqq.). Cf. aussi Bernard GUENEE, « Froissart au Panthéon ? », in : *Froissart dans sa forge*, p. 183-195, notamment « note additionnelle » sur les p. 194-195.

<sup>46</sup> « Les envieux et les hayneux les condempnoient et jugoient à mort et en furent en trop grant aventure », *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 308 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 65).

<sup>47</sup> Cf. *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 35-36 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 40).



justice.<sup>48</sup> Car le duc de Berry, qui écoute ses supplications, « bien sçavoit que elle disoit et monstroit toute verité ».<sup>49</sup> Ainsi la voix du narrateur se glisse-t-elle dans le récit pour soutenir l'opinion de « moult de peuple par especial parmy le roialme de France et ailleurs » que les conseillers du roi furent accusés injustement.<sup>50</sup> Les plaintes devant cette injustice ne sont pas tournées ouvertement contre les deux ducs alors en charge des affaires publiques, mais leur responsabilité ressort clairement du texte.<sup>51</sup> Et de façon moins limpide, le chroniqueur leur reproche d'avoir oublié les prisonniers blâmés pour la maladie du roi, alors qu'une seconde crise survint durant leur incarcération.<sup>52</sup>

Une seconde affaire, d'ailleurs intimement liée à la mise à l'écart des anciens conseillers de Charles VI, concerne Olivier de Clisson et la volonté de causer sa chute politique, surtout de la part de Marguerite de Male, duchesse de Bourgogne. Froissart la dépeint comme une dame d'un caractère déterminé,<sup>53</sup> qui n'hésite pas à monopoliser l'influence politique si l'occasion s'y présente,<sup>54</sup> et qui suit passionnément la politique anti-Clisson de son père.<sup>55</sup> Le duc de Bourgogne, ne partageant pas aussi explicitement la haine de son épouse, attend pourtant le moment où il pourra accéder au pouvoir aux dépens de ce cercle soudé des officiers d'État.<sup>56</sup> Sa prudence et clairvoyance politique, que le chroniqueur met en scène fréquemment,<sup>57</sup> et qui retiennent son épouse d'actions étourdies, sont utilisées au service de sa carrière au pouvoir, mais d'une façon qui n'est pas entièrement honorable.<sup>58</sup> En réalité, les procédés de Philippe de Bourgogne à l'encontre de ses opposants

---

<sup>48</sup> « ... nulz, quel qu'il fuist, [...] n'en osoit parler ne ouvrir la bouche fors tant seullement celle vaillant joene dame madame Jehenne de Boulougne, ducesse de Berry », *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 310 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 68).

<sup>49</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 311 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 70).

<sup>50</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 310 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 68).

<sup>51</sup> Cf. *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 307-308, 309-310 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 64-65, 67).

<sup>52</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 348 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 127).

<sup>53</sup> « estoit et fu dame de hault corage », *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 217 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 317) ; « duchesse de Bourgoingne, qui estoit une crueuse et haustere dame... », *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 301 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 54).

<sup>54</sup> « duchesse de Bourgoingne [...] se tenoit à Paris delez la roynne de France et en avoit la souverainne administation, ne nulz, ne nulle ne nulle parloit à la roynne fors par le moyen d'elle », *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 301 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 54).

<sup>55</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 301 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 54).

<sup>56</sup> Nous renvoyons au livre de Françoise AUTRAND, *Naissance d'un grand corps de l'État : les gens du Parlement de Paris : 1345-1454*, Paris 1981, qui ne s'intéresse pas particulièrement aux destins des protagonistes du « coup » de 1392, mais étudie les liens de parenté entre les officiers d'État, formant un réseau social de pouvoir.

<sup>57</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 301-302, 337 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 54-5, 109).

<sup>58</sup> Cf. par exemple le jugement que Froissart émet sur Olivier de Clisson au moment où il fut dépourvu de l'office de connétable par l'effort conjoint des ducs de Berry et de Bourgogne : « Or regardés des oeuvres de Fortune, comment elles vont et se elles sont peu fermes ne estables, quant ce vaillant homme et bon

ont été jugés dans l'historiographie plutôt comme modérés, mais John Henneman l'attribue non à la capacité innée d'agir avec modération, mais à un « bon sens politique ».<sup>59</sup> Quoiqu'il en soit, l'implication du duc de Bourgogne, soit directement, soit à travers son épouse, dans des affaires qui touchent dramatiquement le cercle jouissant des sympathies de Jean Froissart, montre que celui-ci avait en réalité beaucoup de réserves vis-à-vis de sa ligne politique.

L'idée d'un Froissart pro-bourguignon pourrait être soutenue par les passages parfois peu flatteurs à l'égard de la famille d'Orléans. Le frère aîné n'est pas critiqué de façon ouverte mais son rôle dans le dépouillement de Gui de Blois de son héritage<sup>60</sup> ou bien la part suspecte qu'il joua pendant « le bal des ardents »<sup>61</sup> laissent transparaître un jugement quelque peu ambigu. Dans cette dernière affaire, des différences notables se font voir entre le manuscrit IV 467 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, édité par Alberto Varvaro, et le manuscrit de Breslau provenant du milieu bourguignon qui rajoute des marques de doutes quant à l'innocence de Louis d'Orléans. Ces ajouts doivent donc être attribués au scribe.<sup>62</sup> Toutefois, à la différence du Religieux de Saint-Denis, Froissart n'accuse pas le duc d'Orléans de convoiter le pouvoir.<sup>63</sup> C'est à sa femme qu'il attribue l'avidité de pouvoir et autres vices. Dans son article sur l'image de Valentine Visconti chez les chroniqueurs plus ou moins contemporains, Alain Marchandisse constate que Froissart est à peu près le seul à l'accuser des pires choses, surtout en lien avec la folie de Charles VI.<sup>64</sup> Et lorsqu'il réfléchit aux possibles motifs de cette perspective négative, il suggère que les racines pourraient en être à chercher dans les attitudes de ses patrons. Froissart aurait reproduit, voire adopté, leurs propres ressentiments – notamment ceux de la famille d'Anjou, apparentée aux Blois. Il se

---

chevalier, qui tant avoit traveillié pour l'onneur du roiaulme de France, fu ainsi demenez et vitupereusement degradez d'onneur et de chevanche », *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 313, encore p. 314 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 73, 75).

<sup>59</sup> J. HENNEMAN, *Olivier de Clisson*, p. 160.

<sup>60</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 252-256 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 14, p. 368-374).

<sup>61</sup> « En ce desroy advint le grant meschief sur les aultres et et tout par le duc d'Orliens qui en fu cause, quoyque joennesse et ygnorance luy feissent faire ». Et plus loin : « ... duc d'Orliens, qui nul mal n'y pensoit quant il avala la torse : joennesse luy fist faire », *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 323, 324.

<sup>62</sup> « En ce desroy advint le grant meschief sur les autres et tout par le duc d'Orléans qi en fut cause, quoyque jeunesse, **et possible est**, ygnorance luy feissent faire... ». Et plus loin : « ... duc d'Orléans, lequel, **comme il dist**, nul mal n'y pensoit, quant il dévala la torse **pour raviser les desguisés** », *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 87, 89.

<sup>63</sup> Cf. Bernard GUENEE, « Le roi, ses parents et son royaume », in : *Un roi et son historien. Vingt études sur le règne de Charles VI et la Chronique du Religieux de Saint-Denis*, Paris 1999 (= Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles lettres, nouvelle série, t. XVIII), p. 301-324, surtout p. 320-321 qui montre que Religieux de Saint-Denis accusait le duc d'Orléans de s'être arrogé (ou d'avoir voulu s'arroger) tout le pouvoir aux dépens des autres parents proches du roi et du conseil.

<sup>64</sup> A. MARCHANDISSE, « Milan, les Visconti, l'union de Valentine et de Louis d'Orléans ».

serait donc fait l'écho des milieux antiorléanais qu'il fréquentait. Une telle vision de Froissart haut-parleur de ses seigneurs ne correspond pas à nos propres conclusions. L'hypothèse sur le schéma bien défini des sympathies et antipathies distribuées toujours de la même façon ne résiste pas en outre à une étude plus détaillée du texte.

D'abord, comment Froissart articule-t-il ses affirmations et jugements sur la princesse milanaise? Il est incontestable qu'il établit un lien entre son mariage avec Louis d'Orléans et l'acquisition du comté de Blois – fait bien troublant pour notre chroniqueur – qui fut possible grâce à la dot fabuleuse de Valentine.<sup>65</sup> Si là, aucun blâme direct ne tombe encore sur sa tête, Froissart enregistre en revanche les rumeurs générales imputant à la duchesse d'Orléans la maladie du roi.<sup>66</sup> Lorsque le chroniqueur revient plus loin dans le texte à la maladie du roi, il désigne comme source des accusations « aucuns de ces arioles », qui essayèrent, sans succès, de guérir le malheureux Charles. Ils « affermoient, pour mieulx attaindre leurs gengles et pour plus donner toutes gens à penser que le roy estoit demenez par sors et par charmes ».<sup>67</sup> Or les sorciers ne semblent pas constituer une source d'information fiable et respectable, ce que Froissart confirme par l'emploi du mot « leurs gengles ». Leurs voix visant la duchesse d'Orléans dédoublent les rumeurs circulant parmi la population.<sup>68</sup> Et Froissart de confirmer que la portée de tels propos ne fut pas petite, amplifiant encore une inquiétude générale.<sup>69</sup>

Encore que le chroniqueur discrédite cette référence aux rumeurs communes, il est indéniable que la forte antipathie ressentie par le chroniqueur envers Jean Galéas Visconti se projeta également sur sa fille. Froissart décrit la princesse dans le sillon de son père en lui assignant la convoitise et le désir de la grandeur mondaine à tout prix.<sup>70</sup> Froissart note, « fame et escandèle général », que les pratiques magiques de Valentine sont la cause des troubles de santé de Charles VI. Cette remarque se trouve dans le manuscrit de Breslau.<sup>71</sup> En revanche, l'édition de Varvaro propose la leçon qui fait rapporter ces allégations néfastes non à la princesse italienne, mais à son mari : « La fille de messire Galeas [...] tenoit moult du pere et riens de sa mere, qui fille avoit esté du roy Jehan de France, car elle estoit moult envieuse et convoiteuse sur les delices de ce monde et estas. Et volentiers eüst veu que son mary le duc d'Orliens fust parvenus à la couronne de France, n'eüst cure comment. Et couroit sur **luy** fame et escandele general, que toutes les enfermetez que le roy de France avoit eues et

<sup>65</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 435 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 257-258).

<sup>66</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 437 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 261).

<sup>67</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 492 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 353).

<sup>68</sup> Cf. F. AUTRAND, *Charles VI*, p. 319 et sqq.

<sup>69</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 492 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 353-354).

<sup>70</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 328-329 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 96).

<sup>71</sup> *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 260.

avoit encoires moult souvent [...] venoient de luy... ».72 Nous pouvons cependant supposer que Froissart notait ces rumeurs à propos de la dame – l’affirme son récit de la prétendue tentative de Valentine de tuer le dauphin par une pomme empoisonnée. La scène où Froissart introduit la figure de Valentine sorcière et empoisonneuse,73 est présentée également comme preuve de la véracité de ce qui se dit : « et ce qui descouvry trop grandement ses oeuvres je le vous diray ».74

Ces passages, qui ne sont que trop connus, et qui paraissent soutenir la conviction que Froissart portait une grande haine à la duchesse d’Orléans, méritent pourtant encore une remarque. Ils sont en effet suivis de la réaction de Jean Galéas Visconti ; le mauvais traitement infligé à sa fille par le conseil du roi mais surtout par l’opinion publique provoque chez lui un grand désir de vengeance.75 Dans une perspective plus complexe, c’est donc ainsi que l’on peut expliquer sur le plan narratif la trahison de Visconti lors de la Croisade en Hongrie. La proximité textuelle de la médisance ciblée sur la duchesse Valentine et la mise en accusation des comportements déloyaux de son père fournit, à notre sens, la principale explication du peu d’amour témoigné par Froissart à l’égard de la princesse italienne. Alain Marchandisse a sans doute raison de renvoyer aussi à l’expérience du chroniqueur avec les noces malheureuses de Lionel de Clarence, décédé peu après son mariage avec Violente Visconti en 1368.76 Il est donc possible que Froissart, qui n’approuvait en rien la politique italienne des Visconti, jugeait la princesse Valentine à travers cette optique de l’histoire familiale, dont les traits semblaient prouvés par les rumeurs qu’il avait notées, peut-être assez complaisamment, dans le texte des *Chroniques*. Cependant, il ne se prête pas entièrement à une condamnation explicite, comme le montre le renvoi à des sources pas très honorables ni crédibles.

Le jugement que Jean Froissart porte sur les événements troublants le royaume de France et plus généralement le monde occidental frappé par de grands maux – le schisme

---

<sup>72</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 437.

<sup>73</sup> Cf. Franck COLLARD, *Le crime de poison au Moyen Âge*, Paris 2003, p. 115-116, 120, et Laurent HABLOT, « Valentine Visconti ou le venin de la biscia », in : *Les vénéneuses : figures d’empoisonneuses de l’Antiquité à nos jours*, éd. Lydie Bodiou – Frédéric Chauvaud – Myriam Soria, Rennes 2015, p. 179-194 qui s’appuie sur des documents héraldiques pour expliquer le lien entre Valentine et sa réputation.

<sup>74</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 437 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 260-261). Sur l’improbabilité d’une tentative d’empoisonner le dauphin A. MARCHANDISSE, « Milan, les Visconti, l’union de Valentine et de Louis d’Orléans ».

<sup>75</sup> *Chroniques*, éd. Varvaro, p. 438 (*Chroniques*, éd. Kervyn, t. 15, p. 262-263).

<sup>76</sup> A. MARCHANDISSE, « Milan, les Visconti, l’union de Valentine et de Louis d’Orléans ». Dans son étude biographique sur Froissart, J. KERVYN DE LETTENHOVE, « Étude sur la vie de Froissart », in : *Chroniques*, éd. Kervyn, t. 1/1, p. 166-167, arrive à la même constatation.

papal, la série des échecs chrétiens contre les « sarassins », couronnée par la terrible défaite à Nicopolis – ne saurait être expliqué comme une attitude relevant de l'appartenance à une coterie ou à une autre. D'ailleurs, si les tensions allaient s'accroître entre les oncles du roi et leur neveu ambitieux au cours des années 1390, il serait sans doute anachronique de projeter le climat politique des premières décennies du XV<sup>e</sup> siècle sur la fin du siècle précédent qui ne connaissait certainement pas une rupture dramatique au travers de la société entière. Froissart avait ses sympathies pour les uns et antipathies pour d'autres, mais son récit se défend de l'imposition nette de la voix narratrice. Le fil des événements qu'il raconte se débobine de façon à laisser la place à la polyphonie des sources, des opinions, des rumeurs. Classer Jean Froissart comme le défenseur des intérêts particuliers d'un parti concret serait méconnaître le véritable caractère de son écriture historique. L'œuvre de Froissart est peu soucieuse de faire avancer des intérêts communautaires quelconques et c'est surtout dans ce sens là que nous pouvons affirmer sa position de neutralité qu'il sut maintenir dans les situations changeantes de sa vie sans qu'il s'engage jamais à une objectivité absolue.

### **Les filiations froissartiennes (et pas seulement) dans l'historiographie bourguignonne**

Jean Froissart ne cesse, surtout dans les livres tardifs, d'assurer ses lecteurs de l'importance de son écriture. Il se présente en historien et il est reconnu comme tel par ses interlocuteurs éventuels, tous avides de contribuer par leur histoire personnelle à la mémoire perpétuelle captée dans les *Chroniques*. C'est du moins ce qu'affirme Froissart. Un certain intérêt de ses contemporains peut être discerné avec la saisie par ordre de Louis d'Anjou des feuillets préparés par Froissart pour Richard II en 1381. Ce geste aurait relevé du climat de la guerre : selon Laurence Harf-Lancner, Froissart avait une réputation pro-anglaise et donc dangereuse pour la cause française.<sup>77</sup> D'autres chercheurs ont cependant attiré l'attention sur la bibliophilie du duc d'Anjou sans associer son action à aucun arrière-fond idéologique. Le premier livre des *Chroniques* – le seul qui existât à ce moment – était alors probablement perçu comme une pièce bienvenue pour compléter à peu de frais la bibliothèque ducale.<sup>78</sup>

---

<sup>77</sup> L. HARF-LANCNER, « Image and propaganda : the illustration of Book I of Froissart's *Chroniques* », p. 220-250, p. 227.

<sup>78</sup> Cf. G. CROENEN – M. ROUSE – R. ROUSE, « Pierre de Liffol and the Manuscripts of Froissart's *Chronicles* », p. 278.

Force est cependant de constater, sur l'évidence des manuscrits, que la présence de Froissart dans les bibliothèques princières ainsi que dans celles des officiers royaux étaient à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle bien timide.<sup>79</sup>

La gloire de notre chroniqueur commença à croître dans les deux premières décennies du XV<sup>e</sup> siècle. La production manuscrite parisienne, liée à deux noms de copistes et libraires Raoul Tainguy et Pierre de Liffol, assura une certaine propagation des *Chroniques* dans le milieu de la noblesse au service des grands princes ou de ceux qui faisaient carrière au service de l'État.<sup>80</sup> L'appropriation bourguignonne de Froissart se situe dans le contexte postérieur du règne tardif de Philippe le Bon et de celui de Charles le Téméraire, comme l'a montré Laetitia Le Guay et comme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner. La plus ancienne mention dont nous disposons quant au livre IV des *Chroniques* est la commande de Philippe le Bon en 1452 ; le manuscrit malheureusement ne survécut pas.<sup>81</sup> La réception de l'œuvre froissartienne est néanmoins à chercher avant la fabrication de ce premier ensemble complet suivi de toute une série de manuscrits luxueux pour l'entourage du duc de Bourgogne. Grâce à la mention de Froissart dans le prologue de la chronique d'Enguerrand de Monstrelet, il est en effet certain que le texte du quatrième livre devait être connu déjà dans les années 1430, lorsque ce dernier se mit au travail, dans le milieu lié à la cour de Bourgogne. La connaissance du livre IV par Monstrelet devait probablement avoir rapport avec la famille Saint-Pol ou Croÿ, qui furent ses protecteurs.<sup>82</sup> D'ailleurs, Jean de Croÿ, premier comte de Chimay, puis ses descendants, possédaient, c'est attesté, le ms. d'Amiens.<sup>83</sup> Un intérêt pour d'autres livres de Froissart peut donc être légitimement supposé.

L'affirmation d'une filiation directe avec Jean Froissart de la part de Monstrelet, puis les travaux d'autres chroniqueurs bourguignons qui puisèrent à leur tour dans Monstrelet semblent créer une ligne de production historiographique soudée. Mais en quoi précisément cette postériorité bourguignonne de Froissart s'attache-t-elle à son œuvre? Parcourons d'abord de manière succincte la scène historiographique dans ce milieu afin de pouvoir

---

<sup>79</sup> M.-H. TESNIERE, « Les manuscrits copiés par Raoul Tainguy », p. 301-303.

<sup>80</sup> G. CROENEN – M. ROUSE – R. ROUSE, « Pierre de Liffol and the Manuscripts of Froissart's Chronicles », p. 278 ; M.-H. TESNIERE, « Les manuscrits copiés par Raoul Tainguy », p. 282-368 ; et de façon synthétique B. GUENEE, *Du Guesclin et Froissart*, p. 180-184.

<sup>81</sup> A. VARVARO, *La Tragédie de l'Histoire*, p. 28-30.

<sup>82</sup> A. VARVARO, *La Tragédie de l'Histoire*, p. 30-31. Nous devons pourtant préciser que l'auteur considère comme plus probable que les Saint-Pol et les Croÿ possédaient déjà l'archétype du livre IV peu avant 1450 et qu'il est tout à fait possible que Monstrelet (mort en 1453) n'ait pas composé sa chronique à cette date tardive de sa vie.

<sup>83</sup> Introduction à l'édition des *Chroniques*, ms. d'Amiens par G. Diller, p. v, n. 3.

dégager les concepts et lignes de conduite de cette écriture en vue de les mettre en lien avec notre chroniqueur de Valenciennes.

*Jean Froissart et les chroniqueurs du XV<sup>e</sup> siècle*

La très riche production historiographique bourguignonne a évidemment attiré beaucoup d'attention de la part des historiens aussi bien que des spécialistes de la littérature. La constatation d'Auguste Molinier, reprise à Jules Michelet, qu'au XV<sup>e</sup> siècle « l'histoire s'est faite bourguignonne » non seulement n'a pas été remise en cause, mais joue le rôle d'une affirmation quasi obligée, reprise dans bien des travaux qui se penchent sur la production bourguignonne, ne serait-ce que sur un aspect ou sur un auteur particulier.<sup>84</sup> La perspective dominante dans l'interprétation des activités de ces nombreux chroniqueurs est évidemment liée au rayonnement de la cour de Bourgogne mais aussi et surtout à des enjeux identitaires. Les ducs de Bourgogne s'étaient retrouvés à la tête d'un ensemble territorial très disparate qui, après la base jetée par le mariage de Marguerite de Flandre avec Philippe le Hardi, ne cessait de croître grâce à la politique pondérée et ambitieuse de ses successeurs dirigée vers les acquisitions successives des Hollande et Zélande, Hainaut, Brabant, Luxembourg et autres territoires plus petits dans l'orbite de leur pouvoir.<sup>85</sup> L'intérêt des ducs pour le passé est bien connu. Tant Philippe le Bon que son fils s'intéressaient à l'histoire ancienne. Leur bibliothèque possède aussi bien des textes composés auparavant que leurs propres commandes sur les grandes thématiques de l'Antiquité : *Recueil des histoires de Troie*, *Livre des conquêtes et faits d'Alexandre le Grand* de Jean Wauquelin ou *Faiz d'Alexandre* de Vasque de Lucène. Un autre héros de la culture médiévale, Charlemagne, se vit lui aussi consacrer de l'intérêt dans les *Chroniques et conquêtes de Charlemagne* de David Aubert.<sup>86</sup>

Au delà de l'inspiration que ce passé héroïque apportait à la culture contemporaine, le passé était perçu comme un instrument politique qui trouvait son utilité dans l'espace public au travers des représentations symboliques pendant les fêtes et célébrations diverses, mais aussi dans la production de textes susceptibles de véhiculer un message politique. C'est ainsi que les historiens modernes lisent le plus souvent l'instrumentalisation de l'historiographie. Selon Yvon Lacaze, les ducs de Bourgogne menaient une politique réfléchie

---

<sup>84</sup> Auguste MOLINIER, *Les sources de l'histoire de France : des origines aux guerres d'Italie, t. IV : Les Valois (1328-1461)*, Paris 1904, p. 186.

<sup>85</sup> La bibliographie est évidemment immense, contentons-nous de renvoyer à l'étude de base de B. SCHNERB, *L'État bourguignon*, p. 59-74, 197-227.

<sup>86</sup> Une synthèse récente, P. COURROUX, *L'écriture de l'histoire*, p. 408-421.

qui, à travers le processus de l'intégration des chroniques et annales plus anciennes dans leurs réécritures actualisées, visait à présenter les continuités du gouvernement sur les territoires aux identités historiques multiples dont le duché était composé et ainsi à forger le sens d'une identité partagée.<sup>87</sup> Dans la seconde moitié de son règne, Philippe le Bon réussit à recueillir les chroniques de tous les pays sous son autorité : son intérêt fut dirigé vers le duché de Bourgogne et le comté de Flandre, mais aussi vers le Brabant avec la *Chronica ducum Lotharingiae et Brabantiae* d'Edmont de Dynter, traduite vers la fin des années 1440 par Jean Wauquelin, et vers le Hainaut dont l'histoire fut présentée par la traduction des *Annales historiae illustrium principum Hanoniae* de Jacques de Guise.<sup>88</sup>

Ainsi, le passé ancien – réactualisé également par les réécritures de la matière épique, par exemple de Girard de Roussillon par Wauquelin, était-il mis au service de la légitimation des Valois sur le trône ducal et de la construction d'une identité politique bourguignonne.<sup>89</sup> Michael Zingel s'oppose à l'hypothèse de l'heureuse fusion identitaire à travers les récits disparates du passé. Ne niant point l'importance de l'écriture historique en tant qu'instrument de la propagande politique, il considère que le projet de se tourner vers les histoires des territoires particuliers en vue de créer une identité bourguignonne se solda par un échec et que ce fut l'historiographie d'actualité qui servit en définitive aux ducs à s'affirmer à la tête du vaste duché de Bourgogne.<sup>90</sup> Il ne s'agit évidemment pas de capter à la manière d'un journal l'immédiat des événements, mais de donner une forme de récit ordonné à l'histoire qui touche par ses effets et conséquences le temps présent.<sup>91</sup> Et effet, la place privilégiée dont jouissait cette historiographie contemporaine, se confirme dans la

---

<sup>87</sup> Yvon LACAZE, « Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au XV<sup>e</sup> siècle. La Bourgogne de Philippe le Bon », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 129, 1971, p. 303-385.

<sup>88</sup> Graeme SMALL, *George Chastelain and the Shaping of Valois Burgundy. Political and Historical Culture at Court in the Fifteenth Century*, London 1997, p. 102-103. Pour l'historiographie hennuyère en particulier IDEM, « Chroniqueurs et culture historique au bas Moyen Âge », p. 285-286 ; et plus récemment Pierre COCSHAW – Christiane VAN DER BERGEN-PANTENS, *Les Chroniques de Hainaut ou les ambitions d'un prince bourguignon*, Turnhout 2000.

<sup>89</sup> Jean DEVAUX, « L'identité bourguignonne et l'écriture de l'histoire », *Le Moyen Âge* 112, 2006, n° 3-4 (= Littérature et culture historiques à la cour de Bourgogne, éd. Jean Devaux – Alain Marchandise), p. 467-476.

<sup>90</sup> Michael ZINGEL, *Frankreich, das Reich und Burgund im Urteil der burgundischen Historiographie des 15. Jahrhunderts*, Sigmaringen 1995, p. 29-33 ; ID., « Les princes et l'histoire. L'exemple des ducs Valois de Bourgogne », in : *Les princes et l'histoire du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, éd. Chantal Grell – Wener Paravicini – Jürgen Voss, Bonn 1998, p. 205-220, surtout p. 206-207.

<sup>91</sup> Cf. Claude THIRY, « Historiographie et actualité », in : *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters XI/1*, p. 1025-1063.



création du poste d'historiographe officiel en 1455 qui, on le sait, s'adonna à coucher par écrit le passé récent et vécu par lui-même.<sup>92</sup>

Quelqu'interprétation que les spécialistes donnent à l'essor de l'écriture historique en Bourgogne au XV<sup>e</sup> siècle, l'on ne met pas en cause le rôle éminent de la cour ducale. Jean Devaux parle d'une « communauté d'historiographes », où il range les officiers ducaux dans l'orbite de la cour dont ils veulent rendre compte des fastes – Olivier de la Marche, Jean le Fèvre, Jean de Wavrin et évidemment Georges Chastelain.<sup>93</sup> Et puisque ces auteurs sont, d'une manière ou d'une autre, amenés à traiter des événements récents, Devaux de constater : « Or, cette proximité matérielle ou temporelle exerce une double influence sur l'ensemble du corpus. D'abord, elle détermine pour une large part le caractère résolument engagé de nos chroniqueurs », incitant ensuite les auteurs à entretenir avec l'histoire des liens affectifs.<sup>94</sup> Le caractère inévitablement partisan des chroniqueurs, leur parti pris de la cause politique bourguignonne, est constaté dès les premières grandes synthèses sur le sujet.<sup>95</sup> Georges Doutrepont écrivait : « ... par une inévitable conséquence de cet état des choses, durant cet âge de rivalités et de guerres, la politique crée, dans le domaine de l'historiographie, des clans, des écoles ». <sup>96</sup> Les jugements postérieurs, il faut l'avouer, sont portés vers une plus grande nuance de cette vision trop généralisante, mais il n'est pas facile de dégager plus clairement la production historiographique de l'ombre particulièrement puissante de la cour de Bourgogne et de sa politique. Une mise en lien nouvelle de ces différents ouvrages pourrait éclaircir davantage la question de la partialité (ou non) et de l'engagement (ou non) de l'écriture historique au XV<sup>e</sup> siècle. Nous tenterons d'esquisser notre perspective qui est nécessairement provisoire car fondée sur un corpus fort fragmentaire mais qui, croyons-nous, pourrait donner lieu à une réévaluation de certaines questions fondamentales. Passons d'abord en revue les filiations entre les différents chroniqueurs qui se rangent dans la ligne froissartienne.

---

<sup>92</sup> Cf. G. SMALL, *George Chastelain and the Shaping of Valois Burgundy*, p. 91-103 ; E. DOUDET, « La condition de l'historiographe ».

<sup>93</sup> Jean DEVAUX, « L'historiographie bourguignonne, une historiographie aveuglante ? », in : *La cour de Bourgogne et l'Europe : le rayonnement et les limites d'un modèle culturel*, éd. Werner Paravicini – Torsten Hiltmann – Frank Viltart, Ostfildern 2013, p. 83-96.

<sup>94</sup> J. DEVAUX, « L'historiographie bourguignonne, une historiographie aveuglante ? », p. 88. Cf. aussi IDEM, *Jean Molinet indiciaire bourguignon*, Paris 1996, p. 25 où il caractérise la littérature bourguignonne du XV<sup>e</sup> siècle comme dynastico-encomiastique.

<sup>95</sup> Cf. Auguste MOLINIER, *Les sources de l'histoire de France : des origines aux guerres d'Italie, t. V : Les Valois (1461-1491)*, Paris 1904, p. cxlv.

<sup>96</sup> G. DOUTREPONT, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, p. 403.

Au début de sa chronique, Enguerrand de Monstrelet se réclame être un continuateur de « prudent et très renommé historien, maistre Jehan Froissart ».<sup>97</sup> Ce noble picard, qui vivait depuis 1432 à Cambrai, où il remplissait diverses fonctions pour le duc Philippe le Bon, commença probablement dans les années 1430 à rédiger sa chronique qu'il mena jusqu'en 1444.<sup>98</sup> Sa chronique fut à son tour continuée par Mathieu d'Escouchy qui reprend le texte là où Monstrelet le délaissa.<sup>99</sup> Mais à côté de cette filiation que nous retraçons entre Froissart et Monstrelet, le texte de ce dernier se vit exploiter abondamment en tant que source, bien que cette utilisation se fit tacitement. En 1447, le chroniqueur fit à Philippe le Bon le cadeau de sa chronique et ses copies furent vite mises en circulation : quatre des manuscrits préservés datent des années 1450 et la diffusion de son œuvre fut importante pour le reste du XV<sup>e</sup> siècle.<sup>100</sup> Pouvoir montrer que les ducs eux-mêmes transmirent le texte aux mains des chroniqueurs « semi-officiels » de la cour serait une belle preuve de leur patronage, pense Michael Zingel.<sup>101</sup> Mais même si ce désir resta inassouvi, il est hors de contestation que la chronique d'Enguerrand de Monstrelet servit de source à toute une série de récits historiographiques rédigés dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

Jean Le Fèvre de Saint-Rémy, seigneur au service de la maison de Bourgogne dès la deuxième décennie du XV<sup>e</sup> siècle et décoré en 1430 du titre du roi d'armes de l'Ordre de la Toison d'or, rédigea probablement dans les années 1460 un texte qu'il qualifie lui-même de « mémoires ».<sup>102</sup> Les mémoires de Jean de Saint-Rémy servirent à leur tour de source à Georges Chastelain, et cela de manière tout à fait méditée comme l'affirme le prologue des mémoires : « Je, Jehan, seigneur de Saint Remy [...] me suis disposé à rédiger et mettre par

---

<sup>97</sup> *La chronique d'Enguerrand de Monstrelet*, t. 1, p. 5.

<sup>98</sup> Les éditeurs tout comme les historiens qui se sont arrêtés sur Monstrelet ont soigneusement évité la question de la datation de ses écrits. Le prologue du deuxième livre (1422-1444) fait savoir que celui-ci fut rédigé après l'année 1444 et en même temps signale un écart temporel non précisé entre la rédaction de deux parties. Nous suivons donc l'hypothèse de Pierre Courroux que Monstrelet n'entama le travail de rédaction qu'après son installation à Cambrai en 1432. Pour la bibliographie et une synthèse de la vie du chroniqueur, voir P. COURROUX, *L'écriture de l'histoire*, p. 421-426.

<sup>99</sup> *Chronique de Mathieu d'Escouchy*, éd. Gaston DU FRESNE DE BEAUCOURT, 3 vol., Paris 1863-1865, t. 1, p. 1-4. Signalons que plusieurs manuscrits de la chronique d'Enguerrand de Monstrelet contiennent le troisième livre, allant de 1444 jusqu'en 1467. Il est supposé depuis longtemps que l'auteur de cette troisième partie est un autre que Monstrelet ; le prologue d'Escouchy en est aussi la preuve.

<sup>100</sup> Voir Hanno WIJSMAN, « History in Transition. Enguerrand de Monstrelet's Chronique in Manuscript and Print », in : *The Book Triumphant. Print in Transition in the Sixteenth and Seventeenth Centuries*, éd. Malcolm Walsby – Graeme Kemp, Leiden – Boston 2011, p. 199-252.

<sup>101</sup> M. ZINGEL, « Les princes et l'histoire. L'exemple des ducs Valois de Bourgogne », p. 211.

<sup>102</sup> *Chronique de Jean Le Fèvre, seigneur de Saint-Rémy*, éd. François MORAND, 2 vol., Paris 1876-1881. Pour l'auteur, voir l'ancienne étude d'Émilie DUPONT, « Notice sur Lefebvre de Saint-Remy, chroniqueur du XV<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* 2, 1835, p. 1-26. Les emprunts du texte de Jean de Saint-Rémy à celui d'Enguerrand Monstrelet sont repertoriés dans la *Chronique de Jean Le Fèvre*, t. 2, p. 385-437.

escript aucunes petites recordacions et memores, esuelles sont contenues, en chiefz, pluseurs choses advenues, descuelles j'ay poeu avoir congnoissance; et, ce fait, les ay envoyés au noble orateur, George Chastelain, pour aucunement, à son bon plaisir et selonc sa discrétion, les employer ès nobles histoires et cronicques par luy faictes ». <sup>103</sup> Et le texte de Chastelain atteste effectivement de l'emploi de Saint-Rémy. <sup>104</sup> Il se dit dans sa chronique un ami « Toison d'Or » et le considère comme « homme créable », se référant à plusieurs reprises à son témoignage de première main. <sup>105</sup> Selon J.-C. Delclos, Chastelain en revanche ne cite jamais le texte de son ami, alors qu'il devait le consulter en même temps qu'il puisait dans la chronique de Monstrelet. <sup>106</sup> Le procédé n'est sans rappeler Froissart qui, sauf quelques mentions de Jean le Bel dans le ms. d'Amiens, ne se réfère jamais à une source écrite, alors qu'il cite volontiers les témoignages oraux.

Un autre chroniqueur qui s'appuyait et sur Monstrelet et sur Jean de Saint-Rémy est Jean de Wavrin, fils naturel du sénéchal de Flandre Robert de Wavrin. Il s'engagea pour la plus grande part de sa vie au service militaire des ducs de Bourgogne et dans les années 1360 se vit investi de la fonction du chambellan de Philippe le Bon. Ce grand bibliophile et anglophile, qui n'approuvait pas la ligne politique bourguignonne suivie après la paix d'Arras, commença à rédiger ses *Anchiennes cronicques d'Engleterre* probablement dans la seconde moitié des années 1440, d'abord à la base du récit fourni par son neveu Waleran de Wavrin sur l'expédition croisée vers Varna. Ce n'est qu'après qu'il revint, peut-être dix ans plus tard, aux événements plus anciens. <sup>107</sup> Et d'autres auteurs encore puisèrent le plus probablement dans le récit de Monstrelet, tels Pierre de Fénin ou Jacques du Clercq. <sup>108</sup>

---

<sup>103</sup> *Chronique de Jean Le Fèvre*, t. 2, p. 1-2.

<sup>104</sup> Jean-Claude DELCLOS, « Jean le Fèvre : l'une des sources du livre II de Georges Chastelain », in : *Rencontres médiévales en Bourgogne*, t. 1, Reims 1991, p. 7-18. L'auteur propose aussi une solution à une question épineuse de chronologie : Jean de Saint-Rémy n'aurait, selon son prologue, commencé à écrire qu'au début des années 1460, mais Chastelain devait, à cette date avoir achevé les deux premiers livres. Jean-Claude Delclos avance donc que les deux ont travaillé sur un texte rédigé par Saint-Rémy lui-même, au préalable. Ceci serait « les aucunes petites recordacions et memories [...] desuelles j'ay poeu avoir connaissance ; et ce fait, les ay envoyés au noble orateur, George Chastelain » de son prologue. Une version des mémoires aurait donc été rédigée avant la version que nous connaissons (p. 11-16).

<sup>105</sup> Les citations sont reprises à J.-C. DELCLOS, « Jean le Fèvre : l'une des sources du livre II de Georges Chastelain », p. 7.

<sup>106</sup> *Ibidem*, p. 7-8.

<sup>107</sup> *Anchiennes cronicques d'Engleterre*, 3 vol., éd. Emilie DUPONT, Paris 1858-1863. Cf. aussi Alain MARCHANDISSE, « Jean de Wavrin, un chroniqueur entre Bourgogne et Angleterre, et ses homologues bourguignons face à la guerre des Deux Roses », *Le Moyen Âge* 112, 2006, p. 507-527.

<sup>108</sup> Cf. Jean STENGERS, « Sur trois chroniqueurs. Note sur les rapports entre la continuation anonyme de Monstrelet, les Mémoires de Jacques du Clercq et les Chroniques d'Angleterre de Jean de Wavrin », *Annales de Bourgogne* 18, 1946, p. 122-130.

Ce survol rapide montre quels sont les liens entre différents ouvrages historiographiques bourguignons du XV<sup>e</sup> siècle. Ces rapports peuvent être compris comme une double ligne de filiation. D'abord, c'est le système d'intertextualité qui se laisse repérer dans les textes majeurs traitant de l'histoire contemporaine. Le texte fondateur est celui d'Enguerrand de Monstrelet, même s'il était évidemment réducteur de considérer les chroniques postérieures comme des récits serviles. Une deuxième ligne est d'ordre discursif. Il s'agit, pour plusieurs auteurs, de se mettre dans une continuité et de se réclamer d'un héritage à travers la référence directe à un prédécesseur. En ce sens, Froissart se place en tête d'une ligne d'écriture qui continue par Monstrelet jusqu'à Mathieu d'Escouchy. Mais cette mise en lien n'est pas gratuite. Si Froissart n'est directement évoqué par aucun des chroniqueurs actifs après la moitié du XV<sup>e</sup> siècle dans l'espace bourguignon, même s'il devait être bien connu comme le prouvent les commandes de ses *Chroniques*, une exception reflète la conception de sa place dans la production historiographique : Jean Molinet renvoie en effet à ce que « messire Jehan Froissart [...] et *aultres ses successeurs* nous aprennent en leurs livres ». <sup>109</sup> Il y eut donc, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, une conscience de la lignée historiographique avec Jean Froissart à son commencement.

#### *L'écriture historique dans une société divisée*

L'invocation de l'impartialité appartient aux *loci communes* des prologues chroniqueurs médiévaux. Rien de très étonnant d'en trouver également chez les chroniqueurs bourguignons, jugés le plus souvent tout sauf impartiaux. La comparaison des prologues de Froissart et de Monstrelet montre cependant une préoccupation particulière de l'auteur picard de composer un récit non engagé : « je prie et requiers très instamment à toutes nobles personnes de quelque estat qu'ilz soient, qui ce présent livre liront ou oront, qu'il leur plaise me tenir pour excusé s'ilz y treuvent aucune chose qui à leur entendement ne soit agréable, puis que je me suis délibéré d'escripre vérité selon la relacion qui faite m'en esté ». <sup>110</sup> Mais outre la volonté d'écrire la vérité, Monstrelet étale les difficultés inhérentes à l'accès à des informations justes : un événement ne saurait être raconté de la même façon par ceux même qui y prirent part, et cela peut être du à autre chose qu'au « faveur aux parties ». <sup>111</sup> Ainsi, le chroniqueur picard enchaîne-t-il certains passages que nous trouvons

---

<sup>109</sup> La citation reprise de G. SMALL, « Chroniqueurs et culture historique au bas Moyen Âge », p. 291.

<sup>110</sup> *La chronique d'Enguerran de Monstrelet*, t. 1, p. 1-6 pour le prologue entier, p. 5 pour la citation.

<sup>111</sup> *Ibidem*, p. 3.

chez Froissart, mais le problème de la subjectivité des témoins directs amène le chroniqueur à énoncer une véritable méthode du travail : « mectant arriere tous rapors que je ay doubté ou esperé estre non prouvables par continuacion, pour jamais actaindre le cas, après que sur eulx ay eu plusieurs considérations et grans dilacions de moy informer comme dessus, ay prins mon arrest en la déclaracion et raport des plus vénérables, et l'ay fait grosser au bout d'un an, et non devant ». <sup>112</sup> Cette exposition de sa méthode critique, que Jacques Lemaire qualifie de « précurseur », <sup>113</sup> établit un rapport rhétorique bien plus étroit que ne le fait Jean Froissart avec la prétention à la vérité et à l'impartialité de son œuvre. Aussi le prologue de Mathieu d'Escouchy, qui se veut le continuateur de Monstrelet, reprend-il dans son prologue cette attitude critique et prudente en vue d'atteindre le récit impartial. <sup>114</sup>

Si nous avons constaté qu'à la différence des historiens du début du XX<sup>e</sup> siècle, les chercheurs actuels tendent vers une nuanciation de l'évaluation du parti pris des chroniqueurs bourguignons, c'est surtout à Enguerrand de Monstrelet et Mathieu d'Escouchy que cette constatation s'applique. Mais malgré « l'influence considérable » que leurs chroniques avaient sur les chroniqueurs bourguignons postérieurs, ceux-ci leurs étaient tributaires pour le contenu sans l'être pour leur position impartiale. <sup>115</sup> Dans une analyse rapide des textes de Monstrelet, Saint-Rémy et Wavrin, nous nous interrogerons sur la question de savoir à quel point il est justifié de considérer ces auteurs attachés fermement à

---

<sup>112</sup> Ibidem, p. 4.

<sup>113</sup> Jacques LEMAIRE, « La conception de l'histoire chez les chroniqueurs bourguignons d'après les prologues de leurs œuvres », in : *Histoire et littérature au Moyen Âge*, éd. Danielle Buschinger, Göppingen 1991, p. 235-249, ici p. 248.

<sup>114</sup> « Et, pour eschiever de commettre faulte, à mon devoir et pooir, en ce present traictié, ay poursievvy ma matière sans partialité ny faveur aucune à l'une des parties plus que à l'autre ; et me suis tousjours infourmé dilligamment, ung an auparavant que aye riens mis ne couchié par escript ». *Chronique de Mathieu d'Escouchy*, t. 1, p. 1-4, la citation p. 3.

<sup>115</sup> Cf. M. ZINGEL, *Frankreich, das Reich und Burgund*, p. 56-57 ; IDEM, « Les princes et l'histoire », p. 210-211 applique ce jugement à Monstrelet. P. COURROUX, *L'écriture de l'histoire*, p. 426-429 note la modération de Monstrelet dans son jugement sur les ennemis des Bourguignons mais conclut : « Enguerrand de Monstrelet est un Bourguignon tempéré et un fidèle sujet du roi de France ». Pour une évaluation de la chronique de Mathieu d'Escouchy, cf. J. DEVAUX, « L'historiographie bourguignonne, une historiographie aveuglante ? », p. 86 qui constate que cette chronique sert à Chastelain comme l'une de ses sources majeures, qu'elle exerça une grande influence sur Le Fèvre et Wavrin, mais que leur vision partisane l'emporte toutefois, bien souvent, « sur l'impartialité sans faille de leur modèle ». Avec une certaine ironie, nous pouvons aussi citer l'avis de l'éditeur de la chronique d'Escouchy qui constate : « Son impartialité est remarquable. Il ne se laisse pas entraîner, comme son devancier Monstrelet, par une évidente sympathie pour la maison de Bourgogne », *Chronique de Mathieu d'Escouchy*, t. 1, p. xxviii-xix.

la cour de Bourgogne (ce qui vaut pour les deux derniers) comme partisans et défenseurs de la politique bourguignonne.<sup>116</sup>

Ces textes historiographiques se situent dans une période le plus souvent conçue comme « l'éveil national » où se forment les identités nationales modernes des Français, mais aussi de leur « ancien ennemi ».<sup>117</sup> La position des auteurs bourguignons vis-à-vis des Anglais pose a priori un problème car l'alliance entre Philippe le Bon et les rois anglais se rompit en 1435 avec la paix d'Arras. Tandis que certains chroniqueurs comme Monstrelet continuèrent à ressentir l'appartenance à la monarchie française, d'autres comme Jean de Wavrin souhaitaient que le duc de Bourgogne continuât dans l'orientation pro-anglaise. Les uns comme les autres devaient appréhender le conflit armagnaco-bourguignon. Le meurtre du duc d'Orléans en 1407 en présente naturellement l'événement fondateur. Or, aucun de ces chroniqueurs ne témoigne d'aucun ressentiment vis-à-vis du duc Louis et les chroniques de Monstrelet et Saint-Rémy expriment même de la compassion avec la famille d'Orléans.<sup>118</sup> Les trois chroniques n'ont pas non plus recours à un vocabulaire ou des images de diffamation du parti opposé. En effet, l'ennemi n'est pas une catégorie qui est définie par rapport au narrateur. Si le mot apparaît dans le texte, c'est toujours en rapport avec les figures du récit même – les Bourguignons peuvent donc être appelés les ennemis lorsque le chroniqueur décrit la perspective des Armagnacs.<sup>119</sup> Si, dans la chronique de Monstrelet, l'opposant politique est dénigré, c'est uniquement dans les pièces diplomatiques que le chroniqueur insère dans son récit. Ainsi, dans une lettre issue par la chancellerie royale le 30 août 1416 contre les pillages commis au nom du duc de Bourgogne, les auteurs de ces actions sont comparés aux « bestes vives » et les maux commis par eux « ne vouldroient ou pourroient plus faire noz anciens ennemis les Anglois que iceulx desssunommez obstinez en péchez ».<sup>120</sup> Quand les deux partis s'accusent mutuellement de collaboration avec les Anglais, c'est aussi

---

<sup>116</sup> La partie suivante s'appuie sur notre étude « Heterodoxie, etnická odlišnost a zobrazení nepřítelů ve francouzských a burgundských pramenech 15. století », in : *Kacíři, barbaři, nepřátelé. Odlišnost a stereotypy v pozdním středověku*, éd. Vojtěch Bažant – Věra Vejrychová, Praha 2016, p. 85-114.

<sup>117</sup> Cf. surtout les travaux de Peter LEWIS, « War Propaganda and Historiography in Fifteenth-century France and England », *Transactions of the Royal Historical Society* 15, 1965, p. 1-21 ; IDEM, « Jean Juvénal des Ursins and the Common Literary Attitude towards Tyranny », et Nicole PONS, « La propagande de guerre française avant l'apparition de Jeanne d'Arc », *Journal des savants* 1982, n° 2, p. 191-214 ; EADEM, « Propagande et sentiment national pendant le règne de Charles VI : l'exemple de Jean de Montreuil », *Francia. Forschungen zur Westeuropäischen Geschichte* 8, 1980, p. 127-145.

<sup>118</sup> *La chronique d'Enguerran de Monstrelet*, t. 1, p. 154-165 (par ex. : « ceste doloureuse mort »). Cf. le récit dans *la Chronique de Jean Le Fèvre*, t. 1, p. 6-8.

<sup>119</sup> Cf. à titre d'exemple *La chronique d'Enguerran de Monstrelet*, t. 2, p. 196, 258-259 ; *Anchiennes cronicques d'Engleterre*, t. 1, p. 266.

<sup>120</sup> *La chronique d'Enguerran de Monstrelet*, t. 3, p. 152-160, en particulier p. 156-157.

dans le cadre des actes diplomatiques.<sup>121</sup> Une lettre établie au nom du duc de Bourgogne, le conseil armagnac est en qualifié de « besterie et ordure » « de petit fait et condicion ».<sup>122</sup>

Les rencontres militaires sont également relatées dans les trois chroniques examinées de manière généralement désengagée. Un exemple des plus frappants est offert par la chronique de Jean de Saint-Rémy dans l'épisode où il raconte la prise de Soissons par l'armée orléanaise en mai 1414. Les Anglais qui étaient parmi les défenseurs de la ville au nom de Jean de Bourgogne avaient eu « débat et noize en la ville » et, pour se venger, ils avaient négocié avec les Anglais de l'armée opposée, rendant ainsi la ville à l'ennemi. Les ravages des Armagnacs qui s'ensuivirent se firent sans scrupules, si bien que l'auteur nota : « Or, fault parler de la pitié et cruaulté qui en la ville fut faicte ».<sup>123</sup> Et le chroniqueur de raconter longuement toutes les horreurs imaginables commises par l'armée armagnaque. Le récit de Saint-Rémy est en réalité repris presque exactement de celui de Monstrelet.<sup>124</sup> Son successeur ajoute quelques détails précédant la prise de la ville : la mort du bâtard de Bourbon, Hector, qui suscita la colère de son frère le duc de Bourbon qui désirait le venger. Tentative d'expliquer une action cruelle?<sup>125</sup> De toute façon, le bâtard se voit louer par le chroniqueur pour sa vaillance.<sup>126</sup> Le passage montre en tout cas que le récit du chroniqueur jugé comme engagé n'est pas différent de celui fourni par le chroniqueur vu davantage comme impartial. Ni la trahison des Anglais, ni le comportement peu glorieux des troupes armagnagues ne sont instrumentalisées pour caractériser les ennemis du duc de Bourgogne d'une façon ou d'une autre, ni pour porter un jugement personnel témoignant d'une prise de position.

Malgré l'absence quasi générale de commentaires de la part des chroniqueurs à l'adresse des conflits, quelques mentions dévoilent pourtant le contexte émotionnel chargé. Jean de Wavrin participa à la bataille de Verneuil qui opposa en août 1424 l'armée du régent le duc de Bedford et les troupes de Charles VII.<sup>127</sup> L'auteur note la vaillance des deux parties qui luttèrent pendant longtemps avec les forces égales et la dureté du combat lui fait soupirer : « Mainte princes et mainte rescousse y furent faites, et maintes gouttes de sang

---

<sup>121</sup> Ibidem, p. 192-196, 196-206.

<sup>122</sup> Ibidem, p. 202.

<sup>123</sup> *Chronique de Jean Le Fèvre*, t. 1, s. 162-166.

<sup>124</sup> *La chronique d'Enguerran de Monstrelet*, t. 3, p. 5-12.

<sup>125</sup> D'autres sources, si elles notent l'exécution du capitaine de la ville Enguerrand de Bournonville, ne font point état du terrible saccage de la ville, cf. Richard VAUGHAN, *John the Fearless. The Growth of Burgundian Power*, London 1966, p. 147, et n. 1 ; de même Bertrand SCHNERB, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre 1407-1435*, Paris 2009, p. 199-200.

<sup>126</sup> « Et, si il fut fort plains, ce ne fut pas merveille ; car, à vérité dire, c'estoit l'un des vaillans chevaliers de la compagnie ; et ne sçay point se plus vaillans y estoit », *Chronique de Jean Le Fèvre*, t. 1, p. 163.

<sup>127</sup> C. ALLMAND, *La guerre de Cent ans*, p. 56 et sqq.

espandues, quy estoit grant horreur et pitié inreparable de ainsy veoir crestinneté destruire l'un l'autre ; car, durant ceste pitoyable et mortele bataille, misericorde n'y avoit lieu, tant heoient les parties l'un l'autre ».<sup>128</sup> Certes, il est indéniable que le chroniqueur se range du côté des ceux pour lesquels il se combattait et sa position s'exprime pas la titulature de Henri VI comme « roy de France et d'Engleterre »,<sup>129</sup> et pourtant il se refuse à une rhétorique de diffamation, étant capable de reconnaître les qualités militaires de l'ennemi.

Cette conception d'écriture historique contraste nettement avec un texte comme le *Livre des trahisons de France envers la maison de Bourgogne*.<sup>130</sup> Le texte anonyme, qui n'a quasiment pas attiré l'attention des chercheurs modernes, se présente comme un pamphlet dirigé contre le royaume de France.<sup>131</sup> À la différence des chroniques analysées et en désaccord avec la réalité, le duc Jean Sans Peur se vante selon ce texte du meurtre de Louis d'Orléans instantanément après l'événement.<sup>132</sup> Quant à la désignation des ennemis, le *Livre des trahisons* l'insère dans un contexte clairement négatif : le premier emploi du nom « Armagnacs » apparaît au moment où, selon le texte, le duc de Berry commence une guerre ouverte en ordonnant à ses hommes de piller sans merci les terres du duc de Bourgogne.<sup>133</sup> Et la dénigration de l'ennemi se fait plus concrète lorsque l'auteur plaint la mort des frères du duc Jean de Bourgogne à la bataille d'Azincourt, déclarant : « ce fut grand domaige, car ils n'estoient point polus, ne soulliés de trayson, comme estoient les autres princes, quy tousjours avoient soustenu l'Ermaingnaerie ».<sup>134</sup>

Arrêtons-nous un moment sur le terme « Ermaingnaerie ». Il semble qu'il est créé de façon analogique à partir de deux autres désignations diffamatoires – jacquerie et praguerie. Le deuxième de ces termes, dérivé d'une dénomination commune dans les textes des chroniqueurs français pour désigner l'hérésie hussite, se répandit dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle pour signifier révolte.<sup>135</sup> « L'Ermaingnaerie » ne s'applique ni à un groupe social défavorisé, ni à un mouvement hérétique, mais ces connotations peuvent résonner fortement, rendant l'insulte plus efficace. Il peut aussi s'agir d'un exemple unique d'une telle désignation des Armagnacs non seulement dans le cadre du conflit avec les Bourguignons,

---

<sup>128</sup> *Anchiennes cronicques d'Engleterre*, t. 1, p. 261-270, citation de la p. 265.

<sup>129</sup> *Ibidem*, p. 263.

<sup>130</sup> *Livre des trahisons de France envers la maison de Bourgogne*, in : *Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne*, éd. Joseph KERVYN DE LETTENHOVE, Bruxelles 1873, t. 2, p. 1-258.

<sup>131</sup> Une édition moderne de ce texte est préparée depuis plusieurs années par Bertrand Schnerb.

<sup>132</sup> *Livre des trahisons*, p. 24-27.

<sup>133</sup> *Ibidem*, p. 78-80.

<sup>134</sup> *Ibidem*, p. 129.

<sup>135</sup> Cf. Olivier MARIN, « Histoires pragoises. Les chroniqueurs français devant la révolution hussite », *Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte* 34, 2007, p. 39-63.



mais aussi dans le sens politique de façon générale. Le dernier exemple que nous citerons du *Livre des trahisons* concerne le commentaire de Jean de Bourbon après le pillage de la ville de Hamm par les troupes du duc Jean Sans Peur. L'un des chefs armagnacs essaie de rehausser l'esprit abattu du duc d'Orléans déclarant que « s'il besongnoit tant qu'il peuist tenir le duc de Bourgongne à sa volonté, il-meismes en feroit la justice telle que il prenderoit un gras boeuf, le feroit escorchier et luy feroit roster les entrailles, et puis le bouteroit tout vestu et tout chauffiet dedens, et le feroit tourner en rot par devant ung grand fu tant que le char du beuf seroit cuitte ». <sup>136</sup>

Le détail pittoresque que nous venons de citer ainsi que les exemples précédents illustrent le mécanisme de la stéréotypisation dans la façon dont l'ennemi est dépeint, lui assignant ainsi un caractère perfide et brutal. Cette vision claire de l'ennemi, qui est défini par un ensemble de traits typiques, manque complètement dans les chroniques que nous avons rapidement analysées. Et cette constatation vaut non seulement pour ces textes appartenant à la sphère bourguignonne, mais également au côté opposé. Notre lecture de la *Geste des nobles François*, provenant probablement de la fin des années 1420, <sup>137</sup> et de la *Chronique de la Pucelle*, qui puisa dans l'ouvrage précédent et dont la rédaction est à situer probablement dans les années 1450, <sup>138</sup> nous a convaincu que ces textes ne relèvent pas plus d'un parti-pris pro-orléanais ou pro-dauphinois. Les quelques remarques sur la haine entre les camps opposés sont notés sans un commentaire engagé de la part de leur auteur. <sup>139</sup>

Ce parcours rapide de quelques textes historiographiques du XV<sup>e</sup> siècle, dont quelques-uns ont les liens particuliers avec Jean Froissart, nous amène à constater la volonté des chroniqueurs de se désengager en tant que voix narratrice du récit des événements, de ne pas s'exposer explicitement avec leurs opinions et orientations politiques, de répartir justement les fautes et vertus à chaque parti. Pour citer encore une fois Jean de Saint-Rémy dans le contexte de la reprise de Paris par les Orléanais : « la partie d'Orléans se tenoit devers le roy et le duc de Guienne. Pourquoi ceulx de la partie de Bourgoingne n'avoient quelque

---

<sup>136</sup> *Livre des trahisons*, p. 101.

<sup>137</sup> Le texte publié dans *La chronique de la Pucelle ou chronique de Cousinot suivie de la Chronique normande de P. Cochon*, éd. Auguste VALLET DE VIRIVILLE, Paris 1859, p. 105-204 (texte intégral seulement pour les années 1402-1428, texte fragmentaire pour les années 1380-1402). Cf. Philippe CONTAMINE, « Une chronique pour un prince ? La Geste des nobles François », in : *Les princes et l'histoire du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, éd. Chantal Grell – Werner Paravicini – Jürgen Voss, Bonn 1998, p. 231-241.

<sup>138</sup> Pour l'édition voir la note précédente (p. 210-339). Cf. aussi l'introduction de Françoise Michaud-Fréjaville à la réédition du texte : *Chronique de la Pucelle attribuée à Guillaume Cousinot*, Caen 1992, p. 7-16.

<sup>139</sup> « [le duc de Bedford] se partit à très grand haste de Paris et se retira au bois de Vincennes, où il manda gens de toutes parts ; mais peu y en vint ; car les Picards et autres nacions du royaume qui tenoient son party, se prinrent à deslaiser les Anglois, et à les hair et despriser », *La chronique de la Pucelle*, p. 297.

ayde ne gouvernement devers le roy, mais estoient traictiés à rigueur de justice, très durement. Et en pareil cas, le duc de Bourgoingne traictoît rigoureusement ceulx de la partie d'Orléans, qui luy avoient esté contraires, la guerre durant ». <sup>140</sup> Il ne s'agit donc pas de dire que ces auteurs n'avaient pas une perspective personnelle, qui pouvait laisser une empreinte dans leur récit. Dans le cas de Jean de Wavrin, une prise de position plus prononcée s'affirme, selon Alain Marchandise, dans le récit des affaires contemporaines concernant la cause York dans la guerre des roses. <sup>141</sup> Livia Visser-Fuchs juge, au contraire, que même si Wavrin révisait ses opinions selon le contexte historique et surtout en fonction du développement de ses héros, il ne s'engage que modérément dans la critique. Pour l'auteur, cela tient principalement aux buts de son écriture qui est d'enregistrer les faits héroïques qu'il observe en tant qu'héraut d'armes, sans émettre de jugement. <sup>142</sup>

L'évaluation de Wavrin par Livia Visser-Fuchs nous amène à réfléchir finalement aux liens qui unissent les œuvres que nous avons étudiées dans cette dernière partie avec les *Chroniques* de Jean Froissart. Les prologues de Froissart et de Monstrelet étalent exactement les mêmes préoccupations. Le chroniqueur picard parle de son inclination précoce à écouter dès sa jeunesse les récits de guerre et, comme Froissart, il ne regrette pas de prendre « volontiers peine et labeur en continuant à ce faire [...] pour la vérité d'icelles enquérir par mainte diligence ». <sup>143</sup> De même que son prédécesseur se donna pour but d'éclaircir le commencement des guerres franco-anglaises, Monstrelet veut raconter les « divisions, discordes et guerres » qui « s'esmurent entre la très noble, très excellente et très renommée seigneurie de France ». <sup>144</sup> L'identification des sources consultées, nobles et surtout hérauts, qui sont les « vrais relateurs », témoigne également de la conception similaire des deux auteurs. <sup>145</sup> Et finalement, la déclaration d'impartialité du prologue de Monstrelet articule avec une clarté absolue les valeurs qui doivent nourrir son récit :

« Je me sis determiné et conclud de poursuivre ma dessus-dicte matière [...] et ainsi l'ay fait, sans favoriser à quelque partie, ains, à mon pover, ay voulu, comme raison donne, rendre à chascune partie vraie déclaration de son fait, selon ma congnoissance. Car, autrement faire, seroit embler et taire l'onneur et proesse que les

---

<sup>140</sup> *Chronique de Jean Le Fèvre*, t. 1, p. 199.

<sup>141</sup> A. MARCHANDISSE, « Jean de Wavrin, un chroniqueur entre Bourgogne et Angleterre ».

<sup>142</sup> Livia VISSER-FUCHS, « „Warwick by himself“ : Richard Neville, earl of Warwick, „the Kingmaker“, in the Recueil des croniques d'Enleterre of Jean de Wavrin », in : *Le Nord de la France entre épopée et chronique*, éd. Emmanuelle Poulain-Gautret – Jean-Pierre Arrignon – Stéphane Curveiller, Arras 2005, p. 145-156.

<sup>143</sup> *La chronique d'Enguerran de Monstrelet*, t. 1, p. 3.

<sup>144</sup> *Ibidem*, p. 6.

<sup>145</sup> *Ibidem*, p. 4.

vaillans hommes et prudens auroient acquis à la peine, travail et péril de leur corps, dont la gloire et louenge doit estre rendue et perpétuellement denoncée à l'exaltacion de leurs nobles fais ».

Écrire une histoire partielle ne signifierait nuire aux intérêts de telle ou telle communauté, d'une cour ou d'une autre ; ce serait de nier l'honneur qui appartient aux individus qui s'en montrent dignes. Il s'agit donc là d'une vision profondément chevaleresque, qui est très loin des historiographies nationales ou proto-nationales, orientées à célébrer une dynastie et à créer un sentiment de cohésion. Pour Froissart, cette perspective représente la manière fondamentale d'appréhender le monde, celle qui préside à son écriture historique. Même avec les évolutions du monde et de ses valeurs, avec les crises politiques dont il est témoin, il ne renonce pas à cette prémisse qui fut au commencement de sa carrière d'historien. Et c'est également cette idée qui détermine le projet de Monstrelet en tant que continuateur de Froissart. De façon significative, la vérité historique se situe pour lui dans le fait de ne pas nier la gloire et l'honneur à ceux qui les méritent.

Si la chronique d'Enguerrand de Monstrelet se place au début d'une lignée d'œuvres qui en puisent des informations, ce n'est pas seulement la trame événementielle qu'elles suivent, et parfois de très près, mais aussi la perspective historienne dont elles s'inspirent, adoptant ainsi le modèle froissartien. Le concept d'une histoire cousue de conflits militaires a évidemment trouvé un terrain particulièrement propice dans le contexte historique dans lequel s'inscrivent ces chroniques. La lutte entre Armagnacs et Bourguignons, les aléas de la guerre franco-anglaise reprise avec une nouvelle vigueur sous Henri V, l'installation progressive de la domination anglaise dans toute la partie nord du royaume, tout cela pouvait bien nourrir les auteurs qui se proposaient d'écrire l'histoire de leur temps. Les seigneurs que nous avons placés sous le signe de la continuité froissartienne sont en même temps ceux qui jouent à la cour de Bourgogne un rôle important dans la promotion des arts littéraires, soit en tant que patrons et mécènes, soit en fournissant des livres à la bibliothèque de Philippe le Bon. Leur bibliophilie se remarque également dans leur engagement personnel dans l'écriture en dehors du genre historique à proprement parler. Jean de Saint-Rémy est peut-être l'auteur du *Livre des faits de Jacques de Lalaing*.<sup>146</sup> Quant à Jean de Wavrin, sa riche bibliothèque contenait une belle collection de romans de chevalerie et lui-même composa

---

<sup>146</sup> Voir Élisabeth GAUCHER, « La confrontation de l'idéal chevaleresque et de l'idéologie politique en Bourgogne au XV<sup>e</sup> siècle : l'exemple de Jacques de Lalaing », in : *Rencontres médiévales en Bourgogne (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Reims 1992, t. 2, p. 3-24. Pour une synthèse des liens personnels et des intérêts de ces seigneurs liés à la cour de Bourgogne cf. EADEM, *La biographie chevaleresque*, p. 22-26.

*Gérard de Nevers*.<sup>147</sup> Cet engouement pour la culture chevaleresque, qui imprègne toute la cour de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire, se reflète également dans les choix en matière d'écriture historiographique.

La production bourguignonne relève évidemment encore d'autres modèles et concepts d'histoire. Si nous avons dans notre analyse laissé de côté Georges Chastelain, c'est parce qu'il s'écarte de Froissart mais aussi de ses trois « successeurs » bourguignons par une recherche beaucoup plus poussée des significations profondes des faits passés. Par sa méthode narrative, ayant recourt à un entrelacement sophistiqué correspondant à des interventions plus radicales sur la matière, il se rattache au *modus operandi* de notre chroniqueur hennuyer.<sup>148</sup> Mais certains enjeux identitaires de l'écriture sont très différents chez Chastelain. Au début de sa chronique, il se dit « léal François avec mon prince ». <sup>149</sup> L'alliance souhaitée entre le Bourgogne et le royaume de France crée en effet un fil rouge de son œuvre, qui amène le chroniqueur à représenter les Anglais en ennemis.<sup>150</sup> L'écriture de Georges Chastelain est reconnue comme partielle et biaisée, vouée à la célébration du duc de Bourgogne. Mais Jean-Claude Delclos explique cette position autrement qu'en termes de flagornerie irréflichte ; l'interprétation qu'il propose du chroniqueur bourguignon officiel est le désir de marier une écriture historique impartiale et subjective, engagée pour porter les jugements moraux, pour dispenser la louange ou critique selon les mérites, non selon les haines, envies, flatteries ou faveurs. Son panégyrique de Philippe le Bon n'est donc autre chose que l'expression d'une admiration sincère. L'impossibilité de son projet historique se montre au moment où Chastelain est confronté à la politique de Charles le Téméraire qui suscite chez lui une déception profonde.<sup>151</sup>

Les différences, que nous venons de signaler, entre l'œuvre de Georges Chastelain et trois auteurs du cercle bourguignon (même si Monstrelet ne jouissait évidemment pas de la même position vis-à-vis de la cour que ses successeurs) instaurent une perspective importante dans la façon dont nous pouvons comprendre ces textes divers. L'appartenance à

---

<sup>147</sup> Cf. Antoinette NABER, « Jean de Wavrin, un bibliophile du XV<sup>e</sup> siècle », *Revue du Nord* 69, 1987, p. 281-293.

<sup>148</sup> Cf. Hélène WOLFF, « Prose historique et rhétorique. Les Chroniques de Chastelain et Molinet », in : *Rhétorique et mise en prose au XV<sup>e</sup> siècle*, Milano 1991, t. 2, p. 87-104.

<sup>149</sup> *Œuvres de Georges Chastelain*, éd. KERVYN DE LETTENHOVE, 8 vol., Bruxelles 1863-1866, t. 1, p. 12.

<sup>150</sup> G. SMALL, *George Chastelain and the Shaping of Valois Burgundy*, p. 162 et sqq. Pour une discussion sur l'identité du chroniqueur avec les références bibliographiques voir Catherine EMERSON, *Olivier de La Marche and the rhetoric of fifteenth-century historiography*, Woodbridge 2004, p. 92-93. Pour le rapport que la chronique établit avec les Anglais voir Estelle DOUDET, « De l'allié à l'ennemi : la représentation des Anglais dans les œuvres politiques de George Chastelain, indiciaire de la Cour de Bourgogne », in : *Images de la guerre de Cent Ans*, éd. Daniel Couty – Jean Maurice – Michèle Guéret-Laferté, Paris 2002, p. 81-94.

<sup>151</sup> J.-C. DELCLOS, « Je doncques, George Chastelain », p. 84-85.

l'entourage des ducs, l'engagement dans le service militaire et diplomatique du duché de Bourgogne, joue finalement un rôle bien moins important, nous semble-t-il, que la conception de l'écriture historique. Si, pour Chastelain, il importait d'effectuer « esplucemens de vérité, oster le superflu, radouber le mauvais », c'est qu'il s'engageait dans la recherche de la « leçon » morale de l'histoire. Les auteurs comme Enguerrand de Monstrelet, Jean Le Fèvre de Saint-Rémy et Jean de Wavrin se voulaient surtout être ceux qui gardaient mémoire des hauts faits d'armes. À la différence de Jean Froissart, ils étaient hommes d'armes, pris dans la guerre dont ils voulaient noter les aléas. La guerre de Cent ans certainement donna un nouvel essor au culte des héros. En même temps que « s'affirme le désir de perpétuer les traditions chevaleresques » par le renouvellement du genre de la biographie chevaleresque,<sup>152</sup> et l'écriture de l'histoire s'insère dans ce goût de la prouesse qu'il contribue à façonner. Les *Chroniques* de Froissart constituent quasiment un genre, ou du moins un modèle de chronique chevaleresque, qui n'est pas aveugle à la « grande politique » de son temps, bien au contraire, mais dont le but ultime est la recherche de la vertu chevaleresque, et non l'expression d'un parti pris identitaire. C'est dans ce sens que nous pouvons comprendre les « filiations froissartiennes » dans la production historiographique du XV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>152</sup> É. GAUCHER, *La biographie chevaleresque*, p. 12. Cf. aussi B. GUENEE, *Du Guesclin et Froissart*.

## CONCLUSION

Après les études imposantes de la « forge » historique froissartienne, que les connaisseurs de l'œuvre de ce chroniqueur ont proposées il y déjà quelques décennies, nous-mêmes avons entrepris une enquête consacrée aux méthodes de l'écriture de cette figure fascinante qui se situe, si nous acceptons la perspective de Johan Huizinga, à l'aube d'une crise du Moyen Âge.

Dans sa typologie des écrits historiques en fonction de leur objectif principal, Jörn Rüsen distingue en premier lieu la commémoration du passé pour construire une identité du temps présent, ensuite la fonction exemplaire selon le *motto* « *historia magistra vitae* », puis la fonction critique de l'historiographie qui se donne pour but de créer une discontinuité du passé avec le temps présent et futur, et enfin l'écriture « génétique ».<sup>1</sup> L'écriture froissartienne s'insère bien dans les deux premières catégories – aussi n'est-il peut-être pas tout-à-fait utile de considérer cette typologie comme un système fonctionnel imperméable. Dans son prologue, le chroniqueur hennuyer adoptait, de tous les motifs de la tradition historiographique antique, surtout (et peut-être même seulement) la rhétorique démonstrative orientée vers la louange des faits dignes de commémoration. Cette démonstration se liait naturellement avec la fonction didactique du texte historique, tendant aux lecteurs le miroir d'un comportement à imiter. Dans la conception cicéronienne, ainsi que dans l'appropriation de celle-ci par les auteurs chrétiens, c'étaient surtout les vertus et leurs manifestations qui devaient faire l'objet de louange.<sup>2</sup> Et il en va ainsi chez Froissart. S'il fut amené à traiter d'événements contredisant l'éthique qu'il avait faite sienne et dont il voulait se faire le médiateur et, dans un sens, le dispensateur aussi, il ne laissa jamais complètement échapper cet idéal de vertu chevaleresque, de vertu politique aussi et, bien sûr, de vertu courtoise.

Les *Chroniques* sont de toute évidence fortement imprégnées de ce substrat idéologique et culturel. Notre exploration ne s'est pas néanmoins attachée à continuer cette recherche sur les idéaux dont les textes froissartiens devinrent le véhicule, tant pour la société de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle que pour les lecteurs des siècles suivants, à commencer par

---

<sup>1</sup> Jörn RÜSEN, « Annäherung : Funktionstypologie der historiographischen Narration », in : *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters XI/1*, p. 40-49, en particulier p. 44-46.

<sup>2</sup> Cf. Matthew KEMPSHALL, *Rhetoric and the Writing of History, 400-1500*, Manchester 2011, p. 138-171.

l'auditoire bourguignon. Nous n'avons pas voulu non plus envisager l'œuvre historiographique de Froissart comme un miroir de son temps. Notre enquête s'est tournée vers les méthodes du travail chroniqueur, vers les principes qui le régissent, vers les conceptions de l'écriture historique et leur mise en pratique. Afin de comprendre les positions de notre auteur, il a été inévitable d'étudier son activité dans le contexte social dans lequel il avait à évoluer. Sa naissance en Hainaut détermina de façon décisive ses repères identitaires fondamentaux : ceux-ci étaient liés moins à une solidarité d'ordre « national » qu'à un sentiment d'appartenance linguistique au-delà des frontières politiques. Cette identification culturelle empreignit profondément sa conception du monde contemporain avec sa pluralité, même si – et cela n'a pas été suffisamment souligné – son optique changea à bien des égards à force de rencontrer d'autres perspectives et discours sur les identités collectives.

Si ce facteur orientait de façon importante la construction du récit historique de Jean Froissart, il en allait tout autrement de son existence prise dans les réseaux sociaux de différentes cours occidentales. Les relations du patronage étaient une nécessité absolue pour notre chroniqueur et il ne manqua pas de les mettre à lumière. Nous en trouvons quelques mentions déjà dans le prologue de la version A et ensuite dans le manuscrit d'Amiens à travers les renvois à la reine Philippa de Hainaut et à d'autres maîtres chers de notre chroniqueur. Avec la maturité de l'écriture et le développement de sa conscience de l'importance du rôle de l'historien, les liens de prestige entrèrent dans le récit avec une force et une insistance bien différentes. La dépendance de notre chroniqueur de la bienveillance des seigneurs, anglais, français, ou autres, ne le conduisit cependant pas à des distorsions dans son récit historique. Les divergences que nous trouvons dans les différentes versions à propos de ses patrons sont dues à l'économie du récit qui, elle, est pleinement sous la gestion du chroniqueur, et non de ses protecteurs.

Le discours que Froissart tient à propos du patronage dans les *Chroniques* diffère de façon substantielle de l'image qu'il donne dans ses poésies de cette institution sociale-clé de la société médiévale. Malgré une très grande unité de l'œuvre froissartienne, qui a été à juste titre soulignée par les chercheurs, nous constatons que Froissart soumet son écriture aux lois du genre. Et là, nous devrions plutôt dire, en usant des concepts de Hans Robert Jauss, qu'il se soumet à « l'horizon d'attente » de son public.<sup>3</sup> Évidemment, le public de ces *Chroniques* était en principe exactement le même comme celui de sa poésie. Mais la poésie se présente

---

<sup>3</sup> Hans Robert JAUSS, *Literatur als Provokation der Literaturwissenschaft*, Konstanz 1967 ; IDEM, « Littérature médiévale et théorie des genres », *Poétique* 1, 1970, p. 79-101.

comme un échange – une production à la gloire du seigneur contre la reconnaissance que celui-ci fait de la qualité du poète, accompagnée, bien sûr, par un don matériel. L'écriture historique, elle, est ancrée dans un discours sur la vérité qui exclue par définition toute flatterie obligée. Malgré les jugements parfois sévères des chercheurs à ce propos, nous sommes convaincus que Froissart prenait très au sérieux le défi de se fonder sur l'enregistrement véridique des faits. Certes, les affections diverses qu'il ressentait pour les seigneurs qui l'aidèrent d'une façon ou d'une autre, ou qu'il croisa simplement pendant son riche parcours, le poussèrent à rapprocher ces personnages de figures quelque peu héroïques, vertueuses, exceptionnelles – chacune selon un idéal particulier. Froissart fléchit donc son histoire, mais certainement pas en fonction des « partis » engagés dans la guerre de Cent ans. Sa perspective est profondément personnelle, et non politique ; elle n'est pas non plus perçue comme une trahison de la vérité.

La condamnation traditionnelle du caractère engagé à un degré inconvenant et, en outre, fautif à l'excès sur le plan factuel des *Chroniques* allait de pair avec la reconnaissance des qualités littéraires de premier ordre de ce monument de la littérature médiévale. La qualité de la narration froissartienne – que nous ne songeons pas à remettre en cause – est cependant inséparable de sa préoccupation de construire un récit véridique, et cela souvent à travers les moyens « littéraires ». Les *Chroniques* voient le jour dans un contexte culturel où il est tout à fait habituel pour les auteurs de marquer leurs textes avec une « signature ». À la différence de son prédécesseur et modèle le chanoine liégeois Jean le Bel, Froissart se pourvoit dès le début d'une identité sociale, extratextuelle. Cette signature d'auteur se lit dans presque tous les prologues et signale qu'un Froissart historique se réclame de son œuvre. L'instance narrative est donc dès le début identifiable afin d'orienter la lecture du texte. Dans les livres I et II, il est vrai, cette voix est très peu individualisée. Froissart emprunte à la technique narrative héritée des genres épiques, et pourtant, il assume dans le récit les fonctions différentes que nous avons qualifiées comme le « je-conteur », le « je-metteur en mémoire », le « je-moralisateur », le « je-régisseur des informations ». À travers ces rôles, Froissart donne les contours de sa figure d'auteur-historien qui gère sa matière historique et l'organise de façon à créer à partir d'elle un récit cohérent et véridique.

Traditionnellement, l'historiographie médiévale appréciait au-dessus de toutes les sources possibles un témoignage oculaire. Le prédécesseur de Froissart, Jean le Bel, a voulu se positionner dans cette perspective comme il l'expose dans son prologue. Dans son célèbre récit de la campagne écossaise d'Édouard III en 1327, il n'associe cependant pas son



témoignage, fondé sur l'expérience directe, à la voix du narrateur. Froissart le savait témoin oculaire, il savait aussi que le Bel avait voulu fonder sa chronique sur ce qu'il avait vu. Et pourtant, notre chroniqueur n'adhère pas à cette perspective. Il mentionne les sources écrites et surtout les témoins fiables des événements qu'il se propose d'enregistrer – les combattants eux-mêmes et les hérauts qui en doivent être les justes médiateurs. Nulle trace, dans les prologues du livre I, de l'importance du parcours personnel du chroniqueur pour rendre compte de l'histoire. Quelques mentions pourtant renvoient à sa vie, à ses liens sociaux et enfin aussi à ses voyages. Dans le manuscrit d'Amiens, le chroniqueur note comme en marge du récit sa proximité avec la reine Philippa de Hainaut, avec le roi d'Écosse David Bruce, avec Édouard de Berkeley, dont il dit être justement informé. Grâce à cette remarque discrète, il nous apprend son voyage à Rome.

Les miettes de vie où Froissart se fait voir en train de rassembler les témoignages disparaissent pourtant dans les réécritures du premier livre au profit de la figure du chroniqueur-témoin oculaire. À quelques rares occasions, il atteste effectivement avoir vu *de visu* pour confirmer la gloire des faits d'armes enregistrés – celui du vaillant abbé d'Honnecourt dont les moines gardent toujours en mémoire perpétuelle l'épée conquise à leur ennemi ou celles des participants au combat des trente. La présence de Froissart à Sandwich apporte la preuve que le cadeau qu'Édouard III avait fait au roi Pierre de Lusignan, ce navire qui devait lui servir dans son pèlerinage croisé, était resté sans utilité. Ainsi, les objets *vus* de ses propres yeux deviennent-ils le signe d'une réalité (parfois glorieuse, parfois un peu moins) dont le chroniqueur devient le médiateur. Ce n'est pourtant qu'à partir du livre III, le fait est bien connu, que les *Chroniques* connaissent une « irruption » de la vie du chroniqueur dans le récit. Froissart prend conscience qu'il est « acteur » de l'histoire qu'il raconte.

Notre analyse des passages où Froissart s'identifie comme « acteur de ceste histoire » montre que cette notion ne doit pas être comprise comme une invitation dans le monde intime du chroniqueur mais comme une explicitation des liens entre lui-même, les événements et l'écriture véridique. La vie de Froissart, tant celle du passé lointain, marquée par la nostalgie d'un auteur vieillissant, que sa vie contemporaine des événements récents, ne s'offre jamais dans une perspective purement autobiographique. Le « moi » de l'acteur est là pour dévoiler la quête de la vérité : nous l'avons illustré sur l'exemple de son voyage en Angleterre en 1395. S'il se dit alors « acteur », par exemple pendant la conversation avec Richard Stury, c'est pour signaler ses recherches infatigables d'événements historiques. Mais

lorsqu'il se donne à voir au moment où il remet à Richard II le codex contenant sa poésie – moment hautement personnel – il ne s'introduit pas dans le texte par sa signature d'auteur. Celle-ci donc doit être lue comme une marque d'autorité, comme une mise en rapport du chroniqueur avec le contexte historique et social dans lequel il réalisait son entreprise historiographique.

Cette entreprise historiographique est inséparablement liée à la recherche des informations, c'est-à-dire à la recherche des sources. Les *Chroniques*, on le sait, reposent sur trois piliers classiques de l'écriture historique médiévale : les sources écrites, les sources orales et le témoignage oculaire. Or, le discours que le chroniqueur tient de ces sources est toute autre chose que la manière dont il les utilise et intègre dans son texte. S'il est notoire que la seule source narrative identifiée par Froissart est la chronique de Jean le Bel, les attitudes que Froissart adopte vis-à-vis de son prédécesseur dans le texte n'ont pas en revanche reçu l'attention qu'elles méritent. Si l'on met de côté les prologues du premier livre, la seule rédaction contenant les références au chanoine liégeois est celle d'Amiens. Contrairement à une certaine reconnaissance exprimée dans le prologue de cette version, dans le récit même, Froissart assume une position critique à l'égard de Jean le Bel. Il se présente comme un historien plus accompli et mieux placé pour connaître la vérité (dans le fameux épisode du viol d'Alice de Salisbury qu'aurait commis Édouard III). Ce procédé nous semble relever du besoin de se positionner par rapport à son prédécesseur afin d'appuyer sa propre autorité – besoin propre à la première rédaction et qui n'était plus ressenti dans les rédactions ultérieures. Aucune des versions du premier livre ne fait pas véritablement écho à la louange du chroniqueur liégeois contenue dans le prologue de la version A, où celui-ci est érigé en modèle d'écriture véridique.

La manière dont Froissart travailla dans ses différentes rédactions du livre I avec son hypotexte est évidemment très complexe. L'analyse comparée du traitement des deux premières campagnes écossaises contenues dans le récit de Jean le Bel fait ressortir un aspect important du travail de notre chroniqueur. Tandis que le premier récit de Jean le Bel, basé sur son expérience, ne subit que des transformations minimales dans toutes les versions de Froissart, le deuxième récit, pour lequel le Bel n'était pas bien renseigné, se voit complètement retravaillé. Ces différences ne relèvent pas, à notre sens, d'une meilleure qualité de renseignement (d'ailleurs, le récit de la deuxième campagne diffère largement dans toutes les versions froissartiennes) ; elles tiennent à un principe plus profond qui touche au statut de la source : cette partie que Froissart sait véridique puisque provenant d'un

témoignage authentique se voit attribuer la même autorité que les informations qu'il tenait des témoins oculaires mais qui lui parvinrent par communication orale. Envisager ce témoignage comme un « document », c'est-à-dire comme un compte-rendu « immédiat » de la réalité sans qu'il s'y insère d'autres couches de médiation, permet de replacer notre compréhension de l'écriture froissartienne : le discernement ne s'opère pas tant entre les sources écrites ou orales qu'entre les témoignages authentiques et les témoignages transmis. La forme, écrite ou orale, n'influe finalement pas sur la façon dont le chroniqueur le perçoit. Le récit authentique de Jean le Bel resta donc chez Froissart presque intact ; le récit du héraut Chandos, qui avait participé à la campagne du prince de Galles pour soutenir les prétentions du roi Pierre I<sup>er</sup> de Castille, se voit relativement bien respecté dans la version d'Amiens, moins dans les rédactions postérieures, mais les modifications de Froissart sont surtout dues à la nécessité de transformer la forme épique en prose.

L'application de la notion de document, dans le sens large du terme, à tout témoignage authentique, permet aussi de comprendre la place des pièces diplomatiques dans les *Chroniques*. Depuis toujours, les chercheurs savaient que Froissart copia dans son récit plusieurs actes et lettres. Dans la masse d'autres informateurs et surtout d'autres événements qui ne peuvent que difficilement provenir du domaine sérieux des actes, ces quelques « intrus » d'un autre monde ne semblaient avoir beaucoup d'importance aux yeux de notre chroniqueur. La comparaison de la rédaction d'Amiens avec les versions ordinaires a montré cependant un souci grandissant d'appuyer le récit par la copie d'un document diplomatique. Ce souci se manifeste aux moments importants que connurent les relations entre les royaumes de France et d'Angleterre : l'hommage-lige prêté par Édouard III à Philippe VI en 1329 et confirmé en 1331 et le traité de Brétigny-Calais. Notre chroniqueur était très sensible aux possibilités ouvertes par la communication publique et les campagnes de persuasion. Aussi l'insertion de ces documents à visée politique est-elle accompagnée des discours et arguments des parties respectives. Si le ms. d'Amiens n'inclut pas la lettre de confirmation de l'hommage lige, il contient en revanche la copie de trois pièces du dossier de Brétigny-Calais, et cela au moment du récit où Charles V s'apprête à recommencer la guerre en 1369. Les actes diplomatiques sont donc non pas la preuve d'une réalité concrète, mais des arguments sur lesquels s'appuie un côté ou l'autre. Froissart découvrit cette possibilité que lui offrait l'utilisation des actes diplomatiques indépendamment de son prédécesseur et il intégra progressivement cette méthode de combiner la narration avec le renvoi au domaine de la diplomatie si bien que dans les versions ordinaires, l'usage des actes est encore plus

important. Dans cette dernière rédaction, le chroniqueur fait également preuve d'un plus grand souci de restituer le document de façon fidèle, c'est-à-dire avec les signes qui sont censés l'accompagner pour attester de son authenticité (titulature, date, renvoi à l'apposition du sceau).

Un écart colossal sépare les concepts modernes de reconstitution de la réalité historique dans un récit des convictions qui guidaient l'écriture de l'histoire au Moyen Âge. Si les historiens médiévaux pouvaient être intrigués par l'impossibilité d'atteindre la vérité absolue et complète des événements par manque de sources ou par l'incapacité des hommes de percevoir la complexité du monde réel, ils ne se posaient pas de questions sur la nature de la transformation de la réalité sociale en réalité textuelle. L'absence de cette thématique, à l'époque qui nous intéresse, n'empêche pas d'étudier à travers ces interrogations les œuvres historiques pré-modernes. Cette étude est en effet parfaitement susceptible d'élucider les principes de la construction de la réalité historique.

Dans sa lecture de tissu narratif des *Chroniques*, William Calin propose comme une notion-clé la discontinuité et la fragmentarité du récit. Histoire fragmentée, certes. Froissart nous le rappelle lui-même dans le prologue de la version A du premier livre par la métaphore du bâtiment composé du grand nombre de pierres, ou du fleuve composé d'une multitude de ruisseaux. Mais faut-il en conclure pour autant que Froissart n'y perçoit pas des causalités, qu'il ne construit pas un réseau événementiel ?<sup>4</sup> William Calin admet les répercussions à long terme, les effets qui se produisent cent ou mille pages plus loin dans le texte. Il est sûrement très délicat de trouver la juste frontière dans la logique causale qui nous est proposée par l'auteur des *Chroniques* et qui pouvait être la sienne, et notre lecture qui se pose au-dessus du texte pour le scruter non dans la progression temporelle, mais dans un raccourci quasiment synchronique qui nous invite à faire des connections logiques plus complexes. Mais notre enquête montre que chez Froissart, il y a une volonté manifeste de chercher les causalités. Dès le début de son récit, les événements qu'il raconte sont reliés afin de créer une véritable « intrigue ». Il est vrai que le manuscrit d'Amiens est sur le plan de la cohérence narrative plus décousu que les rédactions postérieures, mais le récit est soumis à l'ordre de la matière, et non à la contingence historique. C'est pourquoi Froissart ouvre son récit par la description des situations en Angleterre et en France, avec les problèmes qui accompagnèrent les successions dans les deux royaumes à la fin des années 1320.

---

<sup>4</sup> Froissart « was undoubtedly the most important chronicler of his time, and in spite of his inability to perceive and set down historical causality his work stands out in the literature of the entire Middle Ages as a unique achievement in history writing », D. TYSON, introduction à la *Vie du Prince Noir*, p. 23.

Évidemment, il reprend ce début à sa source. Mais Jean le Bel, quoiqu'il opère un travail d'abstraction et d'interprétation considérable afin d'exposer le sens des événements vécus, se place tout d'abord dans la perspective d'un témoin. Ne pouvant pas adopter une telle position, Froissart doit « conceptualiser » sa matière et il le fait dans les prologues. Il ne se propose pas simplement d'enregistrer les faits dont il devient le témoin ou qui parviennent jusqu'à lui par l'intermédiaire d'autres témoins. En exprimant la volonté de célébrer les faits d'armes dignes d'être notés et gardés pour une mémoire perpétuelle, il pose en même temps un limite historique, fondant ceux-ci dans un contexte, dans une temporalité – celle des la guerre de Cent ans. Naturellement, puisqu'il se place lui-même à l'intérieur de ce que l'on percevra plus tard comme un tout, comme un phénomène bien défini, avec un début et une fin, il n'était pas en mesure de le cerner de cette façon-là. Mais, même s'il ne voyait pas le grand conflit franco-anglais comme un ensemble, et plutôt comme une suite de conflits, il les regardait comme la matière propre de ce qu'il s'était proposé de faire. Il choisit ces guerres pour le cadre historique de son écriture et c'est dans ce sens que s'explique la place de la Prouesse avec son cheminement dans les prologues de la version B et de Rome. C'est grâce à cette figure rhétorique qu'il réussit un détachement « idéologique » de Jean le Bel, tout en restant collé à son récit.

La tendance à mettre en lumière les cohérences et continuités des événements, les causes lointaines et leurs effets multiples se complexifie au fil de l'écriture. L'expression « traiter tout au long de la matière » apparaît dans le livre III pour désigner les voyages en amont du temps pour sonder les racines de l'état présent. En définitive, il est impossible d'enfermer Froissart dans la case de la naïveté vis-à-vis des événements. Hayden White a proposé l'idée que les chroniques, étant simplement amenées jusqu'au récit du temps contemporain au chroniqueur, manquent de véritable signification parce qu'elles ne sont pas pourvues de « narrative closure », d'une morale finale qui remplirait de sens profond le texte entier.<sup>5</sup> C'est, nous pensons, méconnaître la nature du récit chroniqueur : celui-ci peut se proposer, comme c'est le cas pour Jean Froissart, comme une multitude d'histoires, chacune avec une morale et une signification particulière. Ces histoires s'étendent parfois sur un très grand ensemble créant certaines lignes thématiques (le conflit entre le duc de Bretagne et Olivier de Clisson ayant les conséquences fatales jusqu'à l'éclatement de la folie chez Charles VI, la belligérance d'une partie des Anglais jusqu'aux tensions politiques et la déposition de Richard II).

---

<sup>5</sup> H. WHITE, « The Value of Narrativity in the Representation of Reality », p. 9.

Ces cohérences que notre chroniqueur construit avec de plus en plus de soin et de sophistication, doivent être mises en lien avec la reconstitution du temps. Un texte à caractère narratif représente nécessairement un raccourci, une transposition du temps réel dans un nouveau régime temporel propre au récit. Le modèle de l'écriture romanesque a fourni à Froissart la possibilité d'appréhender l'histoire comme un tout, de déployer des événements simultanés grâce à l'usage d'analepses et de prolepses, typiques des récits épiques. Mais il faut en même temps souligner que la reconstitution de la réalité passe chez lui souvent par la progression chronologique. Mêmes ses célèbres excursions dans les différentes couches temporelles se présentent chacune comme une unité close où les événements obéissent à la logique de la linéarité.

La volonté de reconstruire la réalité historique dans le récit doit s'appuyer aussi sur les moyens mimétiques. Selon Gérard Genette, seule la simple « illusion mimétique » est possible ; ou bien, en faisant appel aux termes de Roland Barthes, nous pouvons dire que le chroniqueur s'efforce de créer « l'effet du réel » à travers la reconstitution des lieux, des itinéraires, des situations et de l'espace de l'intimité, qui permet aux personnages du récit d'agir de façon familière aux lecteurs, à travers des occurrences qui contribuent à augmenter le sens dramatique, de même que la reconstitution des dialogues. Si personne ne doute qu'un grand nombre des dialogues et discours directs dans les *Chroniques* sont inventés, certains chercheurs ont avancé, en revanche, que les discussions du chroniqueur avec ses sources, qui apparaissent dans le récit dès le livre III, sont des retranscriptions fidèles des échanges entre Froissart et ses informateurs. Or, l'analyse de ces passages montre l'usage des mêmes termes rhétoriques et des mêmes formulations comme dans les conversations indubitablement fictives. En réalité, Froissart met en place une technique narrative d'imitation qui, d'une part recrée les situations d'énonciation en toute vraisemblance, et surtout permet aux sources de s'approprier de l'autorité du narrateur.

Les historiens modernes ont souvent considéré Froissart comme un peintre ingénieux qui ne rend compte que des surfaces. Sa peinture est vive, colorée, fascinante même, mais vide de sens. Symptomatique est l'affirmation d'Alfred Jeanroy : « Il a merveilleusement peint son époque, et il l'a peu comprise ; il n'a pas réfléchi sur les événements, dont le récit lui plaisait tant ».<sup>6</sup> Nous nous sommes attachés à montrer au contraire que Froissart veut transmettre plus qu'un éclat de la culture chevaleresque dans un moment correspondant à son chant du cygne. La construction du récit repose chez lui sur la capacité de faire appel à

---

<sup>6</sup> Cité par G. DILLER, *Attitudes chevaleresques*, p. 2.

des moyens littéraires, il recrée la réalité avec l'art de détail, avec une psychologie des personnages qui n'est certes pas individualisée mais contribue à la courbe dramatique. D'ailleurs, la préoccupation de raconter dans un beau langage est évidente chez Froissart. Tout cela ne devrait pourtant obscurcir le fait qu'il s'était fermement dévoué à l'écriture de l'*histoire* avec toutes les implications que ce genre devait comporter. L'histoire qu'il écrit est peut-être plus « culturelle » que « politique » mais elle ne fait pas fi des événements et phénomènes majeurs qui déterminèrent le cours des affaires au XIV<sup>e</sup> siècle. En effet, il sut intégrer dans son projet initial tourné vers la glorification des preux les aléas et malices des relations princières, les tentatives de croisades déçues, les déchirements au sein des communautés politiques ou au sein de l'Église... Et, malgré toutes ces leçons de la *Realpolitik*, la recherche de la vertu chevaleresque sous-tend l'ensemble des *Chroniques* et en font quasiment un genre particulier de l'écriture historique.

Benjamin Deruelle a constaté que la littérature chevaleresque exprime une forme cohérente du rapport de l'homme au réel : les romans peuvent avoir une matière historique, mais leurs auteurs placent moins leur vérité dans l'*historia*, l'authenticité de l'aventure ou des faits rapportés, que dans sa lecture allégorique, tropologique et anagogique, c'est-à-dire dans l'exemplarité morale, spirituelle et éternelle des mœurs et des comportements de leurs héros.<sup>7</sup> Si Froissart peut être situé à la source de ce grand essor de la culture chevaleresque tardo-médiévale, qui cherche à proposer un idéal à toute une couche sociale et de justifier sa raison d'être, il ne peut être simplement cloisonné dans la catégorie des auteurs qui se préoccupent davantage de transmettre une vérité intrinsèque au système de valeurs qui participent de la construction de leur récit. L'ambiguïté repose certes sur la réception de son œuvre, surtout dans le milieu bourguignon, où les *Chroniques* de Froissart purent nourrir la même passion de la prouesse et de rêves du passé que les récits de fiction. Or, Froissart s'attachait à la quête de la vérité des faits. S'il ne pratiquait pas la critique historique, c'était parce que sa méthode reposait essentiellement sur la valeur des témoignages. Le système complexe de références qu'il développa au cours de son écriture relevait moins d'une volonté de raconter de façon plus intéressante et plus originale, que du désir de faire accréditer son récit. Le discours de Froissart sur son écriture historique n'était pas, à bien des égards, très innovant, mais la conscience de la qualité et de la valeur de son histoire le distinguaient parmi les historiens de son temps.

---

<sup>7</sup> Benjamin DERUELLE, « La culture chevaleresque entre histoire et fiction poétique au XVI<sup>e</sup> siècle », in : *La vérité. Vérité et crédibilité*, p. 553-587, surtout p. 568-569.

## BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES

*Adae Murimuth Continuatio chronicarum. Robertus de Avesbury De gestis mirabilibus regis Edwardi Tertii*, éd. Edward Maunde THOMPSON, London 1889

Alain de LILLE, *La plainte de Natura*, Grenoble 2013

*Anchiennes cronicques d'Engleterre*, 3 vol., éd. Emilie DUPONT, Paris 1858-1863

*Chronicon Galfridi Le Baker de Swynebroke*, éd. Edward Maunde THOMPSON, Oxford 1889

*Chronique de Jean le Bel*, éd. Jules VIARD – Eugène DEPREZ, 2 vol., Paris 1904-1905

*Chronique de la Pucelle attribuée à Guillaume Cousinot*, Caen 1992

*Chronique de Mathieu d'Escouchy*, éd. Gaston DU FRESNE DE BEAUCOURT, 3 vol., Paris 1863-1865

*Chronique de Mont Saint-Michel*, éd. Siméon LUCE, Paris 1879-1883

*Chronique des quatre premiers Valois*, éd. Siméon LUCE, Paris 1862

*Chronique des règnes de Jean II et Charles V*, éd. Roland DELACHENAL, 3 vol., Paris 1910-1920

*Chronique latine de Guillaume de Nangis, de 1113 à 1300, de 1300 à 1368 avec les continuations de cette chronique*, éd. Hercule GERAUD, 2 vol., Paris 1843

*Chronique normande du XIV<sup>e</sup> siècle*, éd. Auguste MOLINIER – Émile MOLINIER, Paris 1882

*Chroniques de J. Froissart*, éd. Siméon LUCE – Gaston RAYNAUD – Léon MIROT – Albert MIROT, 15 vol., Paris 1869-1975

*Chronographia regum francorum*, éd. Henri MORANVILLE, 3 vol., Paris 1891-1897

*Istore et croniques de Flandres*, éd. Joseph KERVYN DE LENTTENHOVE, 2 vol., Bruxelles 1879-1880

Jean BODEL, *Chanson des Saisnes*, éd. Anette Brasseur, Genève 1989

Jean D'OUTREMEUSE, *Ly myreur des histors*, éd. Stanislas Bormans, 6 vol., Bruxelles 1864-1880

Jean FROISSART, *Chronique de Flandre*. Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 5004

Jean FROISSART, *Chroniques*. Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 2655

Jean FROISSART, *Chroniques*. Berlin, Staatsbibliothek Preußischer Kulturbesitz, Dépôt Breslau I, Rhediger 3 (nous nous référons à l'édition électronique : *The Online Froissart*, éd. Peter Ainsworth – Godfried Croenen, v. 1.5, Sheffield : HRIONline, 2013, consultable à l'adresse <http://www.hrionline.ac.uk/onlinefroissart>)



Jean FROISSART, *Chroniques*. Besançon, Bibliothèque municipale, ms. 865, fol. 331r (nous nous référons à l'édition électronique : *The Online Froissart*, éd. Peter Ainsworth – Godfried Croenen, v. 1.5, Sheffield : HRIOOnline, 2013, consultable à l'adresse <http://www.hrionline.ac.uk/onlinefroissart>)

Jean FROISSART, *Chroniques*. Chicago, Newberry Library, MS f. 37, 2 vol. (nous nous référons à l'édition électronique : *The Online Froissart*, éd. Peter Ainsworth – Godfried Croenen, v. 1.5, Sheffield : HRIOOnline, 2013, consultable à l'adresse <http://www.hrionline.ac.uk/onlinefroissart>)

Jean FROISSART, *Chroniques*. London, British Library, MSS Harley 4379-4380 (nous nous référons à l'édition électronique : *The Online Froissart*, éd. Peter Ainsworth – Godfried Croenen, v. 1.5, Sheffield : HRIOOnline, 2013, consultable à l'adresse <http://www.hrionline.ac.uk/onlinefroissart>)

Jean FROISSART, *Chroniques de France et d'Angleterre. Livre quatrième*, éd. Alberto Varvaro, Bruxelles 2015

Jean FROISSART, *Chroniques. Début du premier livre. Édition du manuscrit de Rome Reg. Lat. 869*, éd. George Diller, Genève 1972

Jean FROISSART, *Chroniques. Livre I (première partie, 1325-1350) et livre II, rédaction du manuscrit de New York, Pierpont Morgan Library M. 804*, éd. George Diller – Peter Ainsworth, Paris 2001

Jean FROISSART, *Chroniques. Livre I. Le manuscrit d'Amiens, Bibliothèque municipale n° 486*, éd. George Diller, 5 vol., Genève 1991-1998

Jean FROISSART, *Chroniques. Livre III (du Voyage en Béarn à la campagne de Gascogne) et livre IV (années 1389-1400)*, éd. Peter Ainsworth – Alberto Varvaro, Paris 2004

Jean FROISSART, *Chroniques. Livre III. Le manuscrit Saint-Vincent de Besançon, Bibliothèque municipale, ms. 865*, éd. Peter Ainsworth, Genève 2007

Jean FROISSART, *Dits et débats*, éd. Anthime Fourrier, Genève 1979

Jean FROISSART, *La Prison amoureuse*, éd. Anthime Fourrier, Paris 1974

Jean FROISSART, *Le Joli Buisson de Jonece*, éd. Anthime Fourrier, Genève 1975

Jean FROISSART, *Méliador : roman comprenant les poésies lyriques de Wenceslas de Bohême, duc de Luxembourg et de Brabant*, éd. Auguste Lognon, 3 vol., Paris 1895-1899

Jean FROISSART, *Melyador. Roman en vers de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle*, éd. Nathalie Bragantini-Maillard, 2 vol., Genève 2012

*La chronique de la Pucelle ou chronique de Cousinot suivie de la Chronique normande de P. Cochon*, éd. Auguste VALLET DE VIRIVILLE, Paris 1859

*La chronique d'Enguerran de Monstrelet*, éd. Louis DOUËT-D'ARCQ, 6 vol., Paris 1857-1862

*La Vie du Prince Noir*, éd. Diana TYSON, Tübingen 1975

*Les Grandes chroniques de France*, éd. Paulin PARIS, 6 vol., Paris 1836-1838

*Les grands traités de la guerre de Cent ans*, éd. Eugène COSNEAU, Paris 1889

*Livre des trahisons de France envers la maison de Bourgogne*, in : *Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne*, éd. Joseph KERVYN DE LETTENHOVE, Bruxelles 1873, t. 2, p. 1-258

*Œuvres de Froissart. Chroniques*, éd. Joseph KERVYN DE LETTENHOVE, 25 vol., Bruxelles 1867-1877 (réédition Osnabrück 1967)

*Œuvres de Froissart. Poésies*, éd. Auguste SCHELER, 3 vol., Bruxelles 1870-1872

*Œuvres de Georges Chastellain*, éd. KERVYN DE LETTENHOVE, 8 vol., Bruxelles 1863-1866

Pero LOPEZ DE AYALA, *Crónica del Rey Don Pedro y del Rey Don Enrique, su hermano, hijos del rey don Alfonso Onceno*, éd. Germán Orduna, 2 vol., Buenos Aires 1994-1997

*Staročeská kronika tak řečeného Dalimila*, éd. Jiří DANHELKA, 3 vol., Praha 1988-1995

Thomas RYMER, *Fœdera, conventiones, literae et cujuscunque generis acta publica*, t. 2/2, 4<sup>e</sup> édition, London 1821 ; t. 3/1, 3<sup>e</sup> édition, Den Haag 1740 ; t. 3/2, 3<sup>e</sup> édition, Den Haag 1740 ; t. 3/2, 4<sup>e</sup> édition, London 1830 ; t. 7, 2<sup>e</sup> édition, London 1728

## LITTÉRATURE

*Actes du colloque international Jehan Froissart*, éd. Marie-Madeline CASTELLANI – Jean-Charles HERBIN, Paris 2006 (= Perspectives médiévales, suppl. au n° 30)

ADAMS, Tracy, « Moyennerresse de traictié de paix : Christine de Pizan's Mediators », in : *Healing the Body Politic*, éd. Karen Green – Constant Mews, Turnhout 2005, p. 176-200

ADDE-VOMACKA, Éloïse, *La chronique de Dalimil. Les débuts de l'historiographie nationale en langue vulgaire au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris 2016

AINSWORTH, Peter, « Contemporary and Eyewitness History », in : *Historiography in the Middle Ages*, éd. Deborah Mauskopf Deliyannis, Leiden 2003, p. 249-276

AINSWORTH, Peter, « A Parisian in New York : Pierpont Morgan Library MS M. 804 Revisited », in : *Text and Image : Studies in the French Illustrated Book from the Middle Ages to the Present Day*, éd. David Adams – Adrian Armstrong, Manchester 1990, p. 127-151

AINSWORTH, Peter, « Ceci n'est pas un conte : The Story of Mérigot Marchès in the Fourth Book of Froissart's Chroniques », *Fifteenth-Century Studies* 16, 1990, p. 1-22

AINSWORTH, Peter, « Collationnement, montage et jeu parti : le début de la campagne espagnole du Prince Noir (1366-67) dans les *Chroniques* de Jean Froissart », *Le Moyen Âge* 100, 1994, p. 369-411

AINSWORTH, Peter, « Du berceau à la bière : Louis de Male dans le deuxième livre des *Chroniques* de Froissart », in : *Dies illa : Death in the Middle Ages*, éd. Jane Taylor, Liverpool 1984 (= Vinaver Studies in French 1), p. 125-152

- AINSWORTH, Peter, « Froissart et ses manuscrits : textes, images, codex et ressources électroniques », in : *Froissart dans sa forge*, éd. Michel Zink – Odile Bombarde, Paris 2006, p. 213-230
- AINSWORTH, Peter, « Froissart and his Second book », in : *War, Government and Power in Late Medieval France*, éd. Christopher Allmand, Liverpool 2000, p. 21-36
- AINSWORTH, Peter, « Heralds, Heraldry and the Colour Blue in the *Chronicles* of Jean Froissart », in : *Medieval Chronicle 1*, éd. Erik Kooper, Amsterdam – Atlanta 1999, p. 40-55
- AINSWORTH, Peter, « Knife, Key, Bear and Book : poisoned metonymies and the problem of translatio in Froissart's later *Chroniques* », *Medium Aevum* 59, 1990, p. 91-113
- AINSWORTH, Peter, « Le vaillant homme, li peuples (...) et auquns clers : Froissardian Perspectives on Late Fourteenth-Century Society », in : *Orders and Hierarchies in Late Medieval and Renaissance Europe*, éd. Jeffrey Denton, London 1999, p. 56-73
- AINSWORTH, Peter, « Les familles royales dans les *Chroniques* de Jean Froissart : entre textes et images », in : *Familles Royales, vie publique, vie privée aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, éd. Christiane Raynaud, Aix-en-Provence 2010, p. 19-37
- AINSWORTH, Peter, « Les représentations de villes dans les manuscrits de Froissart : d'un codex à l'autre », in : *Villes en guerre*, éd. Christiane Raynaud, Aix-en-Provence 2008, p. 13-42
- AINSWORTH, Peter, « Representing royalty : kings, queens and captains in some early fifteenth-century manuscripts of Froissart's *Chroniques* », in : *The medieval chronicle IV*, éd. Erik Kooper, Amsterdam – New York 2006, p. 1-37
- AINSWORTH, Peter, « Rois, reines et capitaines : échos de parti pris dans quelques manuscrits des *Chroniques* de Froissart », in : *Actes du colloque international Jehan Froissart*, éd. Marie-Madelaine CASTELLANI – Jean-Charles HERBIN, Paris 2006, p. 9-51
- AINSWORTH, Peter, « Royalty Reflected in the *Chronicles* of Froissart », in : *Every Inch a King : Comparative Studies in Kings and Kingship in the Ancient and Medieval Worlds*, éd. Lynette Mitchell, Leiden 2012, p. 215-244
- AINSWORTH, Peter, « Style direct et peinture des personnages chez Froissart », *Romania* 93, 1972, p. 498-522
- AINSWORTH, Peter, « Technologies nouvelles, manuscrits virtuels : la guerre de Cent Ans à travers les *Chroniques* de Jean Froissart », *Reading Medieval Studies* 34, 2008, p. 21-34
- AINSWORTH, Peter, *Jean Froissart and the Fabric of History*, Oxford 1990
- ALLMAND, Christopher, « The reporting of war in the Middle Ages », in : *War and Society in Medieval and Early Modern Britain*, éd. Diana Dunn, Liverpool 2000, p. 17-33
- ALLMAND, Christopher, *La guerre de Cent Ans. L'Angleterre et la France en guerre 1300-1450*, Paris 1989
- ALTHOFF, Gerd, *Inszenierte Herrschaft. Geschichtsschreibung und politisches Handeln im Mittelalter*, Darmstadt 2003

- ANDERSON, Benedict, *Imagined communities : reflection on the origin and spread of nationalism*, London – New York 1983
- ARMITAGE-SMITH, Sydney, *John of Gaunt. King of Castile and Leon, Duke of Aquitaine and Lancaster, Earl of Derby, Lincoln and Leicester, Seneschal of England*, Letchworth 1873
- ARMSTRONG, Charles, « La politique matrimoniale des ducs de Bourgogne de la maison de Valois », *Annales de Bourgogne* 40, 1968, p. 5-58, 89-139
- ARNAUT, Salvador Dias, « Froissart e João Fernandes Pacheco », *Revista Portuguesa de História* 3, 1947, p. 129-159
- AUERBACH, Erich, *Mimesis. La représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, Paris 1997
- AUTRAND, Françoise, « Froissart, historien de la paix », in : *Froissart dans sa forge*, éd. Michel Zink – Odile Bombarde, Paris 2006, p. 67-82
- AUTRAND, Françoise, « Jean de Berry, un diplomate de carrière », in : *Auswärtige Politik und internationale Beziehungen im Mittelalter (13. bis 16. Jahrhundert)*, éd. Dieter Berg – Martin Kintzinger – Pierre Monnet, Bochum 2002, p. 259-269
- AUTRAND, Françoise, « La déconfiture. La bataille de Poitiers à travers quelques textes français des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », in : *Guerre et société en France, en Angleterre et en Bourgogne, XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, éd. Philippe Contamine – Charles Giry-Deloison – Maurice Keen, Villeneuve d'Ascq 1991, p. 93-121
- AUTRAND, Françoise, « La paix impossible : les négociations franco-anglaises à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle », in : *Nicopolis 1396-1996*, éd. Jacques Paviot – Martine Chauney-Bouillot, Dijon 1997 (= *Annales de Bourgogne* 68), p. 11-22
- AUTRAND, Françoise, « L'écrit et l'oral dans les négociations diplomatiques entre France et Angleterre XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle », in : *Negociar en la edad media/Négociar au Moyen Âge*, éd. María Teresa Mallol – Jean-Marie Moeglin – Stéphane Péquignot – Manuel Sánchez Martínez, Barcelona 2005, p. 303-319
- AUTRAND, Françoise, *Charles V*, Paris 1994
- AUTRAND, Françoise, *Charles VI*, Paris 1986
- AUTRAND, Françoise, *Jean de Berry : l'art et le pouvoir*, Paris 2000
- AUTRAND, Françoise, *Naissance d'un grand corps de l'État : les gens du Parlement de Paris : 1345-1454*, Paris 1981
- AYTON, Andrew, « Crécy and the Chroniclers », in : *The Battle of Crécy, 1346*, éd. Andrew Ayton – Philip Preston, Woodbridge 2005, p. 287-350
- BADEL, Pierre-Yves, « Rhétorique et polémique dans les prologues de romans au Moyen Âge », *Littérature* 20, 1975, p. 81-94
- BAKER, Denise, « Meed and the Economics of Chivalry in Piers Plowman », in : *Inscribing the Hundred Years' War in French and English Cultures*, éd. Denise Baker, Albany 2000, p. 55-72

- BARBER, Richard, *Edward, Prince of Wales and Aquitaine. A Biography of the Black Prince*, Woodbridge 1996
- BARRAL-BARON, Marie, « Fides et libertas : l'historien peut-il dire vrai ? », in : *La vérité. Vérité et crédibilité : construire la vérité dans le système de communication de l'Occident (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, éd. Jean-Philippe Genet, Paris – Rome 2015, p. 589-608
- BARTHES, Roland, « La mort de l'auteur », in : *Le bruissement de la langue : Essais critiques IV*, Paris 1984, p. 61-67
- BARTHES, Roland, « Le discours de l'histoire », in : *Le bruissement de la langue : Essais critiques IV*, Paris 1993, p. 153-166
- BARTHES, Roland, « L'effet du Réel », *Communications* 11, 1968, p. 84-89
- BARTLOVA, Milena, *Skutečná přítomnost. Středověký obraz mezi ikonou a virtuální realitou*, Praha 2012
- BASTIN, Julia, *Froissart. Chroniqueur, romancier, poète*, Bruxelles 1948
- BAUMGARTNER, Emmanuèle, « Écosse et Écossais : l'entrelacs de la fiction et de l'histoire dans les *Chroniques* et dans le *Méliador* de Froissart », in : *L'image de l'autre européen, XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, éd. Jean Dufournet – Adelin Charles Fiorato – Augustin Redondo, Paris 1992, p. 11-21
- BAUMGARTNER, Emmanuèle, « Sur quelques constantes et variations de l'image de l'écrivain (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle), in : *Auctor et auctoritas : invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, éd. Michel Zimmermann, Paris 2001, p. 391-400
- BAZANT, Vojtěch – VEJRYCHOVA, Věra, « Narativní utváření odlišnosti v pozdním středověku », in : *Kacíři, barbaři, nepřátelé Odlišnost a stereotypy v pozdním středověku*, éd. Vojtěch Bažant – Věra Vejrychová, Praha 2016, p. 11-30
- BEAUNE, Colette, *Naissance de la nation France*, Paris 1985
- BEER, Jeanette, *Narrative Conventions of Truth in the Middle Ages*, Genève 1981
- BENNETT, Philip, « Chansons de geste and Chansons d'aventures : Recent Perspectives on the Evolution of a Genre », *French Studies* 66, 2012, p. 525-532
- BENNETT, Philip, « Jean le Bel, Froissart et la Comtesse de Salisbury : entre histoire et mythe chevaleresque », *Bien Dire et Bien Apprendre* 23, 2005, p. 211-224
- BERIAC-LAINE, Françoise – GIVEN-WILSON, Chris, *Les prisonniers de la bataille de Poitiers*, Paris 2002
- BERTHIAUME, Pierre, *Personae et personnages dans les récits médiévaux : l'illusion anthropomorphique*, Laval 2008, p. 301-308
- BESSE, Jean-Marc, *Voir la terre. Six essais sur le paysage et la géographie*, Arles – Versailles 2000
- BIGNAMI-ODIER, Jeanne, *Études sur Jean de Roquetaillade (Johannes de Rupescissa)*, Paris 1952
- BLAHOVA, Marie, « ...ad probos mores exemplis delectabilibus provocemus... Funkce oficiální historiografie v představách Karla IV. », in : *Ad vitam et honorem. Profesoru Jaroslavu*

*Mezníkovi přátelé a žáci k pětasedmdesátým narozeninám*, éd. Tomáš Borovský – Libor Jan – Martin Wihoda, Brno 2003, p. 105-118

BLÁHOVÁ, Marie, « Die Hofgeschichtsschreibung am böhmischen Herrscherhof im Mittelalter », in : *Die Hofgeschichtsschreibung im mittelalterlichen Europa*, éd. Rudolf Schiefer – Jarosław Wenta, Toruń 2006, p. 51-73

BLÁHOVÁ, Marie, « Poznámka k recepci České kroniky Jana Marignoly z Florencie », in : *Querite primum regnum Dei. Sborník k životnímu jubileu prof. PhDr. Jany Nechutové*, éd. Helena Krmíčková – Anna Pumprová – Dana Růžičková – Libor Švanda, Brno 2006, p. 333-341

BLAHOVA, Marie, « Sic et ego ea, que vidi, que certissime cognovi, ruditer conscribere laborabo. Zur Arbeitsweise Peters von Zittau », in : *Chronicon Aulae regiae – Die Königsaal-Chronik : eine Bestandsaufnahme*, éd. Stefan Albrecht, Frankfurt am Main 2013, p. 95-107

BLOCKMANS, Wim – PREVENIER, Walter, *The Promised Lands. The Low Countries under Burgundian Rule (1369-1530)*, Philadelphia 1999

BÖCK, Matthias, *Herzöge und Konflikt. Das spätmittelalterliche Herzogtum Geldern im Spannungsfeld von Dynastie, ständischen Kräften und territorialer Konkurrenz (1339-1543)*, Geldern 2013

BOFFA, Sergio, « The Duchy of Brabant between France, Burgundy and England : geopolitics and diplomacy during the Hundred Years War (1383-1430) », in : *The Hundred Years War III. Further Considerations*, éd. L. J. Andrew Villalon – Donald J. Kagay, Leiden – Boston 2013, p. 475-497

BOIVIN, Jeanne-Marie, « L'Irlande et les Irlandais dans l'œuvre de Froissart : métamorphoses d'un mythe », in : *Et c'est la fin pour quoy sommes ensemble. Hommage à Jean Dufournet. Littérature, Histoire et Langage du Moyen Âge*, éd. Emmanuèle Baumgartner, Paris 1993, t. 1, p. 227-241

BOONE, Marc, *Gent en de Bourgondische hertogen ca 1384 – ca 1453 : Een sociaal-politieke studie van een staatsvormingsproces*, Bruxelles 1990

BOSSY, Michel-André, « Donnant, donnant : les échanges entre Froissart et ses interlocuteurs à la cour de Gaston Phébus », in : *Courtly literature and clerical culture/Höfische Literatur und Klerikerkultur/Littérature courtoise et la culture cléricale*, éd. Christoph Huber – Henrike Lähnemann – Sandra Linden, Tübingen 2002, p. 29-38

BOUCHET, Florence, « Froissart à la cour de Gaston Febus : lire et être lu », in : *Froissart à la cour de Béarn. L'écrivain, les arts et le pouvoir*, éd. Valérie Fasseur, Turnhout 2009, p. 179-190

BOUCHET, Florence, « Froissart et la matière de Bretagne : une écriture „déceptive“ », in : *Arturus Rex*, éd. Willy Van Hoecke – Gilbert Tournoy – Werner Verbeke, Leuven 1991, t. 2, p. 367-375

BOUCHET, Florence, *Le discours sur la lecture en France aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : pratiques, poétique, imaginaire*, Paris 2008

- BOUDREAU, Claire, « Messagers, rapporteurs, juges et „voir-disant“. Les hérauts d'armes vus par eux-mêmes et par d'autres dans les sources didactiques (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) », in : *Information et société en Occident à la fin du Moyen Âge*, éd. Claire Boudreau – Kouky Fianu – Claude Gauvard – Michel Hébert, Paris 2004, p. 233-245
- BOUILLOT, Carine, « Au carrefour de l'épopée et de la chronique? À propos de l'épisode de Bouvines dans la *Chronique rimée* de Philippe Mousket », in : *Palimpsestes épiques. Réécritures et interférences génériques*, éd. Dominique Boutet – Camille Esmelin-Sarrazin, Paris 2006, p. 217-233
- BOUREAU, Alain, *L'événement sans fin. Récit et christianisme au Moyen Âge*, Paris 1993
- BOURGAIN, Pascale, « Les verbes en rapport avec le concept d'auteur », in : *Auctor et auctoritas : invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, éd. Michel Zimmermann, Paris 2001, p. 362-374
- BOUSQUET, Christiane, « L'image de l'ennemi dans les chroniques de la guerre de Cent Ans », in : *Images de la guerre de Cent Ans*, edd. Daniel Couty – Jean Maurice – Michèle Guéret-Laferté, Paris 2002, p. 65-79
- BOUTET, Dominique, « L'épopée », in : *Histoire de la France littéraire, t. 1 : Naissances, Renaissances. Moyen Âge – XVI<sup>e</sup> siècle*, éd. Frank Lestringant – Michel Zink, Paris 2006, p. 850-872
- BOUTET, Dominique, *La chanson de geste. Forme et signification d'une écriture épique du Moyen Âge*, Paris 1993
- BROWN-GRANT, Rosalind, « Narrative style in Burgundian chronicles of the later Middle Ages », *Viator* 42, 2011, p. 233-282
- BROWNLEE, Kevin, « Mimesis, authority and murder : Jean Froissart's voyage en Béarn », in : *Translatio studii : Essays by his students in honor of Karl D. Uitti*, éd. Renate Blumenfeld-Kosinski – Kevin Brownlee – Mary B. Speer – Lori Walters, Amsterdam – Atlanta 2000, p. 65-85
- BUMKE, Joachim, *Literarisches Mäzenatentum. Ausgewählte Forschungen zur Rolle des Gönners und Auftraggebers in der mittelalterlichen Literatur*, Darmstadt 1982
- BUMKE, Joachim, *Mäzene im Mittelalter. Die Gönner und Auftraggeber der höfischen Literatur in Deutschland 1150-1300*, München 1979
- BUSBY, Keith, « Froissart's Poetic Prison : Enclosure as Image and Structure in the Narrative Poetry », in : *Froissart Across the Genres*, éd. Donald MADDOX – Sara STURM-MADDOX, Gainesville 1998, p. 81-100
- CALIN, William, « Narrative technique in Fourteenth-Century France : Froissart and his Chronicles », in : *Studies in honor of Hans-Erich Keller*, éd. Rupert Pickens, Kalamazoo 1993, p. 227-236

CAMPBELL, James, « England, Scotland and the Hundred Years War in the Fourteenth Century », in : *The Wars of Edward III : sources and interpretations*, éd. Clifford Rogers, Woodbridge 1999, p. 207-230

CARRUTHERS, Mary, *The Book of Memory. A Study of Memory in Medieval Culture*, Cambridge 2008

CARTIER, Normand, « The Lost Chronicle », *Speculum* 36, 1961, p. 424-434

CAZELLES, Raymond, « Le parti navarrais jusqu'à la mort d'Étienne Marcel », *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques* 2, 1960, p. 839-869

CAZELLES, Raymond, *La société politique et la crise de la royauté sous Philippe de Valois*, Paris 1958

CAZELLES, Raymond, *Société politique, noblesse et couronne sous Jean le Bon et Charles V*, Genève 1982

CERQUIGLINI-TOULET, Jacqueline, « Écrire le temps. Le lyrisme de la durée aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », in : *Le temps et la durée dans la littérature au Moyen Âge et à la Renaissance*, éd. Yvonne Bellenger, Paris 1986, p. 103-114

CERQUIGLINI, Bernard, *Éloge de la variante : histoire critique de la philologie*, Paris 1989

CERQUIGLINI-TOULET, Jacqueline, « Polyphème et Prométhée. Deux voies de la „création“ au XIV<sup>e</sup> siècle », in : *Auctor et auctoritas : invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, éd. Michel Zimmermann, Paris 2001, p. 402-410

CERQUIGLINI-TOULET, Jacqueline, « Soleil d'or, soleil noir. Des princes et de leurs noms chez Jean Froissart », in : *Froissart à la cour de Béarn. L'écrivain, les arts et le pouvoir*, éd. Valérie Fasseur, Turnhout 2009, p. 64-71

CERQUIGLINI-TOULET, Jacqueline, *La couleur de la mélancolie. La fréquentation des livres au XIV<sup>e</sup> siècle, 1300-1415*, Paris 1993

CHALLET, Vincent, « Une reconstruction mémorielle. Écriture et réécritures du Petit Thalamus de Montpellier », in : *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge. Contraintes génériques et contraintes documentaires*, éd. Étienne Anheim – Pierre Chastang – Francine Mora-Lebrun – Anne Rochebouet, Paris 2015, p. 277-291

CHALON, Louis, « À propos d'une expression de Froissart : „deviser et ordonner“ », *Cahiers d'analyse textuelle* 16, 1974, p. 130-132

CHAPLAIS, Pierre, « The Court of Sovereignty of Guyenne (Edward III – Henry VI) and its Antecedents », in : *Documenting the Past. Essays in Medieval History Presented to George Peddy Cuttino*, éd. Jeffrey Hamilton – Patricia Bradley, Woodbridge 1989, p. 137-153

CHAREYRON, Nicole, « L'Amour d'Édouard III d'Angleterre pour la Comtesse de Salisbury : Histoire, Conte de Fées ou Tragédie? », *Revue de littérature comparée* 70, 1996, p. 341-356

CHAREYRON, Nicole, *Jean le Bel. Le Maître de Froissart, Grand Imagier de la guerre de Cent Ans*, Bruxelles 1996

CHARTIER, Roger, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris 1998



- CHASTANG, Pierre, « Cartulaires, cartularisation et scripturalité médiévale : la structuration d'un nouveau champ de recherche », *Cahiers de civilisation médiévale* 193, 2006, p. 21-31
- CHASTANG, Pierre, « Le passé, le présent et l'écriture médiatrice », in : *Le passé à l'épreuve du présent : appropriations et usages du passé du Moyen Age à la Renaissance*, éd. Pierre Chastang, Paris 2008, p. 7-12
- CHASTANG, Pierre, « Le passé, le présent et l'écriture médiatrice », in : *Le passé à l'épreuve du présent : appropriations et usages du passé du Moyen Age à la Renaissance*, éd. Pierre Chastang, Paris 2008, p. 7-12
- CHAZAN, Mireille, « Jean de Mailly et la Chronique de Robert d'Auxerre : hagiographie, histoire et „autorité“ », in : eadem, *Études d'historiographie médiévale*, Metz 2008, p. 361-377
- CHAZAN, Mireille, « La méthode critique des historiens dans les chroniques universelles médiévales », in : eadem, *Études d'historiographie médiévale*, Metz 2008, p. 437-477
- CHAZAN, Mireille, « Les lieux de la critique dans l'historiographie médiévale », in : eadem, *Études d'historiographie médiévale*, Metz 2008, p. 417-435
- CHAZAN, Mireille, « L'usage de la compilation dans les chroniques de Robert d'Auxerre, Aubri de Trois-Fontaines et Jean de Saint-Victor », in : eadem, *Études d'historiographie médiévale*, Metz 2008, p. 379-416
- CHENU, Marie-Dominique, *L'éveil de la conscience dans la civilisation médiévale*, Montréal – Paris 1969
- CHENU, Marie-Dominique, « Auctor – actor – autor », *Bulletin Du Cange – Archivum Latinitatis Medii Aevi* 3, 1927, p. 81-86
- Chronicling History : chroniclers and Historians in Medieval and Renaissance Italy*, éd. Sharon DALE – Alison WILLIAMS LEWIN – Duane OSHEIM, Pennsylvania 2007
- CIZEK, Alexandru, « L'Historia comme témoignage oculaire. Quelques implications et conséquences de la définition de l'historiographie chez Isidore de Séville », in : *Histoire et littérature au Moyen Âge*, éd. Danielle Buschinger, Göppingen 1991, p. 69-84
- CLOUZOT, Martine, « Roi des ménestrels, ménestrel du roi ? Statuts, fonctions et modèles d'une „autre“ royauté aux XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », in : *Les Autres rois : Études sur la royauté comme notion hiérarchique dans la société au bas Moyen Âge et au début de l'époque moderne*, éd. Torsten Hiltmann, München 2010, p. 24-43
- COCSHAW, Pierre – VAN DER BERGEN-PANTENS, Christiane, *Les Chroniques de Hainaut ou les ambitions d'un prince bourguignon*, Turnhout 2000
- COHN, Dorrit, *The Distinction of Fiction*, Baltimore – London 1999
- COLLARD, Franck, *Le crime de poison au Moyen Âge*, Paris 2003
- COMPAGNON, Antoine, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », cours en ligne 2003, cinquième leçon : L'auctor médiéval, <http://www.fabula.org/compagnon/auteur5.php> [17. 3. 2016]

*Concepts of National Identity in the Middle Ages*, éd. Simon FORDE – Lesley JOHNSON – Alan MURRAY, Leeds 1995

CONTAMINE, Philippe, « Froissart et Écosse », in : *Des chardons et des lys. Souvenir et présence en Berry de la vieille alliance franco-écossaise*, Bourges 1992, p. 30-44

CONTAMINE, Philippe, « Froissart : art militaire, pratique et conception de la guerre », in : *Froissart : Historian*, éd. John J. N. Palmer, Woodbridge 1981, p. 132-144

CONTAMINE, Philippe, « Froissart and Scotland (Survey of Froissart observations on Scotland, including his use of the chronicler Jean le Bel of Liège) », in : *Scotland and the Low Countries, 1124-1994*, éd. Grant Simpson, East Linton 1996, p. 43-58

CONTAMINE, Philippe, « La royauté française à l'origine de la patria occitana ? », in : *Identité régionale et conscience nationale en France et en Allemagne du Moyen Âge à l'époque moderne*, éd. Rainer BABEL – Jean-Marie MOEGLIN, Sigmaringen 1997, p. 207-217

CONTAMINE, Philippe, « Le château dans le *Chroniques* de Jean Froissart », *Revue du Nord* 1997, n° 5 hors série : Collection Art et Archéologie, p. 89-101

CONTAMINE, Philippe, « Les compagnies d'aventure en France pendant la Guerre de Cent An », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen-Âge, Temps modernes* 87, 1975, p. 365-396

CONTAMINE, Philippe, « Une chronique pour un prince? La Geste des nobles Français », in : *Les princes et l'histoire du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, éd. Chantal Grell – Werner Paravicini – Jürgen Voss, Bonn 1998, p. 231-241

COOTE, Lesley, *Prophecy and Public Affairs in Later Medieval England*, York 2000

COUHAULT, Pierre, *Et les premiers furent nommés Honneur et Foi... L'office d'armes dans la monarchie des Habsbourg au XVI<sup>e</sup> siècle, entre mythes et réalités*, thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris-Sorbonne en 2014

COURROUX, Pierre, « Ni vaine ni plaisante ? La matière de Bretagne et les chroniqueurs », *Circé. Histoire, cultures, sociétés* 7, 2015, p. 1-22

COURROUX, Pierre, *L'Écriture de l'histoire dans les chroniques française (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris 2016

CROENEN, Godfried – LOOMANS, Sofie, « Scribes or Copy Editors ? Scribal Behaviour and the Production of Manuscript Versions of Jean Froissart's *Chronicles* in Fifteenth-Century Paris », in : *The Online Froissart*, éd. Peter Ainsworth – Godfried Croenen, v. 1.5, Sheffield : HRIOonline, 2013, <http://www.hrionline.ac.uk/onlinefroissart/apparatus.jsp?type=intros&intro=f.intros.GC-Slo>

CROENEN, Godfried – ROUSE, Mary – ROUSE, Richard, « Pierre de Liffol and the manuscripts of Froissart's *Chronicles* », *Viator* 33, 2002, p. 261-283

CROENEN, Godfried, « Les manuscrits 864-865 de Besançon et la production parisienne », in : *Jean Froissart, Chroniques. Livre III. Le manuscrit Saint-Vincent de Besançon, Bibliothèque municipale, ms. 865*, éd. Peter Ainsworth, Genève 2007, p. 39-47

- CROENEN, Godfried, « Patrons, Authors and Workshops. Book and Book Production in Paris around 1400 », in : *Patrons, Authors and Workshops. Book and Book Production in Paris around 1400*, éd. Godfried Croenen – Peter Ainsworth, Louvain – Paris – Dudley 2006
- CROENEN, Godfried, « A „refound“ manuscript of Froissart revisited : Newberry MS F.37 », *French Studies Bulletin* 31, 2010, p. 56-60
- CROENEN, Godfried, « Chronicles of Revolt. Galbert of Bruges's *De Multro* and Jean Froissart's *Chronique de Flandre* », in : *Galbert of Bruges and the Historiography of Medieval Flanders*, éd. Jeff Rider – Alan Murray, Washington 2009, p. 240-259
- CROENEN, Godfried, « Froissart et ses mécènes : quelques problèmes biographiques », in : *Froissart dans sa forge*, éd. Michel Zink – Odile Bombarde, Paris 2006, p. 9-27
- CROENEN, Godfried, « La tradition manuscrite du Troisième Livre des *Chroniques* de Froissart », in : *Froissart à la cour de Béarn. L'écrivain, les arts et le pouvoir*, éd. Valérie Fasseur, Turnhout 2009, p. 15-59
- CROENEN, Godfried, « Regions, Principalities and Regional Identity », in : *Regions and landscapes : reality and imagination in late medieval and early modern Europe*, éd. Tom Scott – Peter Ainsworth, Berlin 2000, p. 139-153
- CROENEN, Godfried, « The Battle of Crécy according to Jean Froissart : Dating the „Amiens“, „Abridged“, „B“ and „C“ Redactions of Book I of Froissart's *Chronicles* », in : *The Battle of Crécy : A Casebook*, éd. Michael Livingston – Kelly DeVries, Liverpool 2015, p. 396-405, 407-411
- CROIZY-NAQUET, Catherine, « Écrire l'histoire : le choix du vers ou de la prose aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », *Médiévales* 38, 2000, p. 71-85
- CROIZY-NAQUET, Catherine, « Traces épiques dans l'historiographie au XIII<sup>e</sup> siècle », in : *Palimpsestes épiques. Réécritures et interférences génériques*, éd. Dominique Boutet – Camille Esmelin-Sarrazin, Paris 2006, p. 203-216
- CROIZY-NAQUET, Catherine, *Écrire l'histoire romaine au début du XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris 1999
- CUBITT, Geoffrey, *History and memory*, Manchester 2007
- CURTIUS, Ernst Robert, *Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter*, Bern – München 1984
- CUSHWAY, Graham, *Edward III and the War at Sea. The English Navy 1327-1377*, Woodbridge 2011
- DAMIAN-GRINT, Peter, *The New Historians of the Twelfth-Century Renaissance. Inventing Vernacular Authority*, Woodbridge 1999
- DARMESTETER, Mary, *Froissart*, Paris 1894
- DAUPHANT, Léonard, *Le royaume des quatre rivières. L'espace politique français (1380-1515)*, Paris 2012
- DE LOOZE, Laurence, *Pseudo-Autobiography in the Fourteenth Century*, Gainesville 1997
- DELACHENAL, Roland, *Histoire de Charles V*, 5 vol., Paris 1909-1931

- DELCLOS, Jean-Claude, « Je doncques, George Chastellain : de l'histoire commandée au jugement personnel », *Revue des langues romanes* 97, 1993, p. 75-92
- DELCLOS, Jean-Claude, « Jean le Fèvre : l'une des sources du livre II de Georges Chastellain », in : *Rencontres médiévales en Bourgogne*, Reims 1991, t. 1, p. 7-18
- DELOGU, Daisy, « Armes, amour, écriture. Figure de l'écrivain dans le *Méliador* de Jean Froissart », *Médiévales* 41, 2001, p. 133-148
- DELSAUX, Olivier, « Variantes d'auteur ou variance de copiste : „l'escriptvain“ en moyen français face à la mouvance de ses manuscrits », in : *Le texte médiéval : de la variante à la recreation*, éd. Cécile Le Corner-Rochelois – Anne Rochebouet – Anne Salamon, Paris 2012, p. 145-158
- DEMBOWSKI, Peter, *Jean Froissart and his Meliador. Context, Craft and Sense*, Lexington 1983
- DEMUYNCK, Roger, « De Gentse Oorlog (1379-1385). Oorzaken en karakter », *Handelingen Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent* 5, 1951, p. 305-318
- DEPREZ, Eugène– MIROT, Léon, « Les Ambassades anglaises pendant la guerre de Cent ans : catalogue chronologique (1327-1450) », in : *Bibliothèque de l'École des Chartes* 59, 1898, p. 550-577 ; 60, 1899, p. 177-214 ; 61, 1900, p. 20-58
- DEPREZ, Eugène, « La querelle de Bretagne. De la captivité de Charles de Blois à la majorité de Jean IV de Montfort (1347-1362) », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne* 7, 1926, n° 1, p. 25-60
- DEPREZ, Eugène, *Les préliminaires de la guerre de cent ans. La papauté, la France et l'Angleterre (1328-1342)*, Paris 1902
- DERUELLE, Benjamin, « La culture chevaleresque entre histoire et fiction poétique au XVI<sup>e</sup> siècle », in : *La vérité. Vérité et crédibilité : construire la vérité dans le système de communication de l'Occident (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, éd. Jean-Philippe Genet, Paris – Rome 2015, p. 553-587
- DEVAUX, Jean, « Froissart et les troubles de Flandre », in : *Actes du colloque international Jehan Froissart*, éd. Marie-Madelaine Castellani – Jean-Charles Herbin, Paris 2006, p. 81-98
- DEVAUX, Jean, « From the court of Hainaut to the court of England. The exemple of Jean Froissart », in : *War, Government and Power in Late Medieval France*, éd. Christopher Allmand, Liverpool 2000, p. 1-20
- DEVAUX, Jean, « La *Vie du Prince Noir* et le modèle biographique », *Bien Dire et Bien Apprendre* 20, 2002, p. 53-65
- DEVAUX, Jean, « L'historiographie bourguignonne, une historiographie aveuglante ? », in : *La cour de Bourgogne et l'Europe : le rayonnement et les limites d'un modèle culturel*, éd. Werner Paravicini – Torsten Hiltmann – Frank Viltart, Ostfildern 2013, p. 83-96
- DEVAUX, Jean, « L'identité bourguignonne et l'écriture de l'histoire », *Le Moyen Âge* 112, 2006, n° 3-4 (= *Littérature et culture historiques à la cour de Bourgogne*, éd. Jean Devaux – Alain Marchandise), p. 467-476

- DEVAUX, Jean, « L'image du chef de guerre dans les sources littéraires », in : *Images et représentations princières et nobiliaires dans les Pays-Bas bourguignons et quelques régions voisines (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, Neuchâtel 1997 (= Publication du Centre européen d'études bourguignonnes 37), p. 115-129
- DEVAUX, Jean, *Jean Molinet indiciaire bourguignon*, Paris 1996
- DEVRIES, Kelly – LIVINGSTON, Michael, « Froissart's herce and Crécy », in : *The Battle of Crécy. A Casebook*, éd. Michael Livingston – Kelly DeVries, Liverpool 2015, p. 469-475
- DEVRIES, Kelly, « The Tactics of Crécy », in : *The Battle of Crécy. A Casebook*, éd. Michael Livingston – Kelly DeVries, Liverpool 2015, p. 447-467
- DILLER, George, « Froissart : patrons and texts », in : *Froissart : Historian*, éd. John J. N. PALMER, Woodbridge 1981, p. 145-160
- DILLER, George, « Froissart historiography, the university curriculum and Isabeau of Bavière », *Romance Quarterly* 41, 1994, p. 148-155
- DILLER, George, « Froissart's 1389 Travel to Béarn. A Voyage Narration to the Center of the Chroniques », in : *Froissart Across the Genres*, éd. Donald Maddox – Sara Sturm-maddox, Gainesville 1998, p. 50-60
- DILLER, George, « Pour la cause de ce que j'estoie françois. Langue(s) et loyauté(s) dans les Chroniques de Froissart », *Le Moyen Âge* 104, 1998, p. 461-471
- DILLER, George, « Robert d'Artois et l'historicité des Chroniques de Froissart », *Moyen Âge* 86, 1980, p. 217-231
- DILLER, George, *Attitudes chevaleresques et réalités politiques chez Froissart. Microlectures du premier livre des Chroniques*, Genève 1984
- DIVERRES, Armel, « Jean Froissart's Journey to Scotland », *Forum for Modern Language Studies* 1, 1965, p. 54-63
- DIVERRES, Armel, « Jean Froissart's Journey to Scotland », *Forum for Modern Language Studies* 1, 1965, p. 54-63
- DIVERRES, Armel, « Froissart's *Meliador* and Edward III's Policy towards Scotland », in : *Mélanges offerts à Rita Lejeune*, Gembloux 1969, t. 2, p. 1399-1409
- DIVERRES, Armel, « The Geography of Britain in Froissart's *Meliador* », in : *Medieval Miscellany presented to Eugene Vinaver*, éd. F. Whitehead – A. H. Diverres – F. E. Sutcliffe, Manchester 1965, p. 97-112
- DIVERRES, Armel, « Two versions of Froissart's *Meliador* », in : *Studies in Medieval French Language and Literature presented to Brian Woledge*, Genève, 1988, p. 37-48
- DOLEŽEL, Lubomír, *Heterocosmica : fiction and possible worlds*, Baltimore – London 1998
- DOSSE, François, *Renaissance de l'événement*, Paris 2010

- DOUDET, Estelle, « De l'allié à l'ennemi : la représentation des Anglais dans les œuvres politiques de George Chastelain, indiciaire de la Cour de Bourgogne », in : *Images de la guerre de Cent Ans*, éd. Daniel Couty – Jean Maurice – Michèle Guéret-Laferté, Paris 2002, p. 81-94
- DOUDET, Estelle, « La condition de l'historiographe : enquête sur une figure et un status dans l'œuvre de George Chastelain », *Le Moyen Âge* 112, 2006, n° 3-4 (= *Littérature et culture historiques à la cour de Bourgogne*, éd. Jean Devaux – Alain Marchandise), p. 545-555
- DOUDET, Estelle, « Par le non connu à l'œuvre, désignations et signatures de l'auteur, du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle », in : *Constitution du champ littéraire : limites, intersections, déplacements*, éd. Pierre Chiron, Paris 2008, p. 105-124
- DOUTREPONT, Georges, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, Genève 1970 (reprint)
- DRAGONETTI, Roger, *Le mirage des sources : l'art du faux dans le roman médiéval*, Paris 1987
- DUGGAN, Joseph, « The Experience of Time as a Fundamental Element of the Stock of Knowledge in Medieval Society », in : *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters XI/1 : La littérature historiographique des origines à 1500*, éd. Hans-Ulrich Gumbrecht – Ursula Link-Heer – Peter-Michael Spangenberg, Heidelberg 1987, p. 127-134
- DUMOLYN, Jan – HAEMERS, Jelle, « „A bad chicken was brooding“ : subversive speech in late medieval Flanders, *Past and Present* 214, 2012, p. 45-86
- DUMOLYN, Jan – LECUPPRE-DESJARDIN, Élodie, « Propagande et sensibilité : la fibre émotionnelle au cœur des luttes politiques et sociales dans les villes des anciens Pays-Bas bourguignons. L'exemple de la révolte brugeoise de 1436-1438 », in : *Emotions in the heart of the City (14<sup>th</sup>-16<sup>th</sup> century)*, éd. Élodie Lecuppre-Desjardin – Anne-Laure Van Bruaene, Turnhout 2005, p. 41-62
- DUPONT, Émilie, « Notice sur Lefebvre de Saint-Remy, chroniqueur du XV<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* 2, 1835, p. 1-26
- DUPONT-FERRIER, Gustave, « Sur l'emploi du mot „province“ notamment dans le langage administratif de l'ancienne France », *Revue historique* 161, 1929, p. 278-303
- DUVAL, Frédéric, « Quels passés pour quel Moyen Âge ? », in : *Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles). Étude et répertoire*, éd. Claudio Galderisi – Vladimir Agrigoroaei, Turnhout 2011, vol. 1, p. 47-92
- EAKIN, Paul John, *Fictions in Autobiography : Studies in the Art of Self-Presentation*, Princeton 1985
- Écriture et pouvoir à l'aube des temps modernes*, éd. Joël BLANCHARD – Jean-Claude MÜHLETHALER, Paris 2002
- EDBURY, Peter, *The Kingdom of Cyprus and the Crusades, 1191-1374*, Cambridge 1993
- EMERSON, Catherine, *Olivier de La Marche and the rhetoric of fifteenth-century historiography*, Woodbridge 2004

*Emotions in the heart of the City (14<sup>th</sup>-16<sup>th</sup> century)*, éd. Élodie LECUPPRE-DESJARDIN – Anne-Laure VAN BRUAENE, Turnhout 2005

ENGSTOVÁ, Kateřina, « Marignolova kronika jako obraz představ o moci a postavení českého krále », *Mediaevalia historica Bohemica*, 6, Praha 1999, p. 77-94

FABRY-TEHRANCHI, Irène, « Écrire l'histoire de Stonehenge. Narration historique et fiction romanesque », in : *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge. Contraintes génériques et contraintes documentaires*, éd. Étienne Anheim – Pierre Chastang – Francine Mora-Lebrun – Anne Rochebouet, Paris 2015, p. 131-146

*Faire de l'événement au Moyen Âge*, éd. Claude CAROZZI – Huguette TAVIANI-CAROZZI, Aix-en-Provence 2007

*Fälschungen im Mittelalter*, t. III-IV : *Diplomatische Fälschungen I-II*, Hannover 1988 (= Schriften der Monumenta Germaniae Historica 33)

*Fama. The Politics of Talk and Reputation in Medieval Europe*, éd. Thelma FENSTER – Daniel LORD SMAIL, Ithaca – London 2003

FANTYSOVA-MATEJKOVA, Jana, *Wenceslas de Bohême. Un prince au carrefour de l'Europe*, Paris 2013

FENTRESS, James – WICKHAM, Chris, *Social Memory*, Oxford 1992

FIGG, Kristen, « Accounts of a royal entry : genre, audience, and history in Froissart's *Chronicles* and *Pastourelles* », *Queeste : Tijdschrift over middeleeuwse letterkunde in de Nederlanden* 12, 2005, p. 127-140

FINDLEY, Brooke H., « Deadly Words, Captive Imaginations : Women and Poetic Creation in Jean Froissart's *Prison Amoureuse* », *French Forum* 32, 2007, n° 3, p. 1-21

FLEISCHMAN, Suzanne, « On the Representation of History and Fiction in the Middle Ages », *History and Theory* 22, 1983, p. 278-310

FOUCAULT, Michel, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », in : idem, *Dits et écrits I*, Paris 2001, p. 789-821

FOULET, Lucien, « Ordonnance », *Romania* 67, 1942-1943, p. 145-216

FOULET, Lucien, « Sire, messire », *Romania* 71, 1950, p. 1-48, 180-221; 72, 1951, p. 31-77, 324-367, 479-528

FOWLER, Keneth, *Medieval Mercenaries, vol. I : The Great Companies*, Oxford 2001

FRANK, Robert, « Qu'est-ce qu'un stéréotype ? », in : *Une idée fausse est un fait vrai. Les stéréotypes nationaux en Europe*, éd. Jean-Noël Jeanneney, Paris 2000, p. 17-26

FRITZ, Jean-Marie, « Figures et métaphores du corps dans le discours de l'histoire : du „Mundus senescens“ au monde malade », in : *Apogée et déclin*, éd. Claude Thomasset – Michel Zink, Paris 1993, p. 69-85

*Froissart : Historian*, éd. John J. N. PALMER, Woodbridge 1981

*Froissart à la cour de Béarn. L'écrivain, les arts et le pouvoir*, éd. Valérie FASSEUR, Turnhout 2009

- Froissart Across the Genres*, éd. Donald MADDOX – Sara STURM-MADDOX, Gainesville 1998
- Froissart dans sa forge*, éd. Michel ZINK – Odile BOMBARDE, Paris 2006
- Funktion und Formen mittelalterlicher Geschichtsschreibung. Eine Einführung*, éd. Franz-Josef SCHMALE, Darmstadt 1985
- GALDERISI, Claudio, « Vers et prose en Moyen Âge », in : *Histoire de la France littéraire, t. 1 : Naissances, Renaissances. Moyen Âge – XVI<sup>e</sup> siècle*, éd. Frank Lestringant – Michel Zink, Paris 2006, p. 745-766
- GALLY, Michèle, « L'avenir du héros médiéval : entre élection et aventure », *Nouvelle revue du XVI<sup>e</sup> siècle* 21, 2003, p. 89-106
- GAUCHER, Élisabeth, « La confrontation de l'idéal chevaleresque et de l'idéologie politique en Bourgogne au XV<sup>e</sup> siècle : l'exemple de Jacques de Lalaing », in : *Rencontres médiévales en Bourgogne (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Reims 1992, t. 2, p. 3-24
- GAUCHER, Élisabeth, « Joinville et l'écriture biographique », in : *Le Prince et son historien. La Vie de saint Louis de Joinville*, éd. Jean Dufournet – Laurence Harf, Paris 1997, p. 101-122
- GAUCHER, Élisabeth, « Le vrai et le faux dans l'écriture de quelques biographies du XV<sup>e</sup> siècle : écrire la vie, une autre histoire », in : *Écritures de l'histoire (XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle)*, éd. Danielle Bohler – Catherine Magnien-Simonin, Genève 2005, p. 205-217
- GAUCHER, Élisabeth, « Les joutes de Saint-Inglevert : perception et écriture d'un événement historique pendant la guerre de Cent ans », *Moyen Âge* 102, 1996, p. 229-243
- GAUCHER, Elisabeth, *La biographie chevaleresque : typologie d'un genre (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris 1994
- GAUTIER-DALCHE, Patrick, *L'Espace de l'histoire. Rôle de la géographie dans les chroniques universelles*, in : *L'historiographie médiévale en Europe*, éd. Jean-Philippe Genet, Paris 1991, p. 287-300
- GAUVARD, Claude, « Rumeur et stéréotypes à la fin du Moyen Âge », in : *La circulation des nouvelles au Moyen Âge*, Rome 1994, p. 157-177
- GEARY, Patrick, *Phantoms of remembrance. Memory and oblivion at the end of the first millennium*, Princeton 1994
- GEARY, Patrick, *Women at the beginning. Origin myths from the Amazons to the Virgin Mary*, Princeton – Oxford 2006
- GEMENNE, Louis, « Trois auteurs en quête de texte : les débuts de la guerre de Cent Ans selon Jean Le Bel, Jean Froissart et Jean d'Outremeuse », in : *Convergences médiévales – épopée, lyrique, roman. Mélanges offerts à Madeleine Tyssens*, éd. Nadine Henrard – Paola Moreno – Martine Thiry-Stassin, Bruxelles 2001, p. 173-179
- GENET, Jean-Philippe, « Paix et guerre dans les sermons parlementaires anglais (1362-1447) », in : *Prêcher la paix et discipliner la société. Italie, France, Angleterre (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, éd. Rosa Maria Dessì, Turnhout 2005, p. 167-200



- GENET, Jean-Philippe, « Scotland in the Later Middle Ages : A Province or a Foreign Kingdom for the English? », in : *Contact and Exchange in Later Medieval Europe. Essays in Honour of Malcolm Vale*, éd. Hannah Skoda – Patrick Lantschner – R. L. J. Shaw, Woodbridge 2012, p. 127-143
- GENET, Jean-Philippe, *La genèse de l'État moderne. Culture et société politique en Angleterre*, Paris 2003
- GENETTE, Gérard, *Fiction et diction*, Paris 1991
- GENETTE, Gérard, *Figures III*, Paris 1972
- GENETTE, Gérard, *Seuils*, Paris 1987
- GIESEY, Ralph, *Le rôle méconnu de la loi salique. La succession royale (XIV-XVI<sup>e</sup> siècles)*, Paris 2007
- GILE, Jessica, « The History of Dalkeith House and Estate », *UW-L Journal of Undergraduate Research* 6, 2003, p. 1-10 (consultable sur <http://www.uwlax.edu/urc/jur-online/PDF/2003/gile.pdf>)
- GIVEN-WILSON, Chris, *Chronicles. The Writing of History in Medieval England*, Londres – New York 2004
- GOETZ, Hans-Werner, « Die Gegenwart der Vergangenheit im früh- und hochmittelalterlichen Geschichtsbewusstsein », *Historische Zeitschrift* 255, 1992, p. 61-97
- GOETZ, Hans-Werner, « On the Universality of Universal History », in : *L'historiographie médiévale en Europe*, éd. Jean-Philippe Genet, Paris 1991, p. 248-261
- GOETZ, Hans-Werner, *Geschichtsschreibung und Geschichtsbewußtsein im hohen Mittelalter*, Berlin 1999
- GOFFMAN, Erving, *The Presentation of Self in Everyday Life*, London 1956
- GOODMAN, Anthony, « Richard II's Councils », in : *Richard II. The Art of Kingship*, éd. Anthony Goodman – James Gillespie Oxford 1999, p. 59-82
- GOODMAN, Anthony, *John of Gaunt. The Exercice of Princely Power in Fourteenth-Century Europe*, Harlow 1992
- GOUREVITCH, Aron, *La Naissance de l'individu dans l'Europe médiévale*, Paris 1997
- GOUVEIA MONTEIRO, João, « The Battle of Aljubarrota (1385) : A Reassessment », *The Journal of Medieval Military History* 7, 2009, p. 75-103
- GRANDSEN, Antonia, « The alleged rape by Edouard III of the Countess of Salisbury », *The English Historical Review* 87, 1972, p. 333-344
- GRANT, Alexander, « The Otterburn war from the Scottish Point of View », in : *War and Border Societies in the Middle Ages*, éd. Anthony Tuck – Anthony Goodman, Londres – New York 2002, p. 30-64
- GRAUS, František, « Funktionen der spätmittelalterlichen Geschichtsschreibung », in : *Geschichtsschreibung und Geschichtsbewusstsein im späten Mittelalter*, éd. Hanz Patze, Sigmaringen 1987, p. 11-55

- GRAUS, František, *Die Nationalbildung des Westslawen im Mittelalter*, Sigmaringen 1980
- GRAUS, František, *Die Nationenbildung der Westslawen im Mittelalter*, Sigmaringen 1980
- GREVIN, Benoît, « Métaphore et vérité : la *transumptio*, clé de voûte de la rhétorique au XIII<sup>e</sup> siècle », in : *La vérité. Vérité et crédibilité : construire la vérité dans le système de communication de l'Occident (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, éd. Jean-Philippe Genet, Paris – Rome 2015, p. 149-182
- GUENEE, Bernard, « L'histoire entre l'éloquence et la science. Quelques remarques sur le prologue de Guillaume de Malmesbury à ses *Gesta regum Anglorum* », *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres* 126, 1982, p. 357-370
- GUENEE, Bernard, « Fiction et réalité dans l'œuvre du Religieux de Saint-Denis : l'exemple de la paix de Tournai (1385) », *Revue des langues romanes* 97, 1993, n° 1 (= *Écrire l'histoire à la fin du Moyen Âge*, éd. Jean Dufournet – Liliane Dulac), p. 3-13
- GUENEE, Bernard, « Froissart au Panthéon ? », in : *Froissart dans sa forge*, éd. Michel Zink – Odile Bombarde, Paris 2006, p. 183-195
- GUENEE, Bernard, « Documents insérés et documents abrégés dans la Chronique du religieux de Saint-Denis », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 152, 1994, p. 375-428
- GUENEE, Bernard, « Ego, je. L'affirmation de soi par les historiens français (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.) », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 149, 2005, p. 597-611
- GUENEE, Bernard, « État et nation en France au Moyen Âge », *Revue historique* 237, 1967, p. 17-30
- GUENEE, Bernard, « Histoire et chronique. Nouvelles réflexions sur les genres historiques au Moyen Âge », in : *La chronique et l'histoire au Moyen Âge*, éd. D. Poirion, Paris 1984, p. 3-11
- GUENEE, Bernard, « Histoire, mémoire, écriture : contribution à une étude des lieux communs dans les préfaces des œuvres historiques », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres* 127, 1983, p. 441-456
- GUENEE, Bernard, « Histoires, annales, chroniques. Essai sur les genres historiques au Moyen Âge », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 28, 1973, p. 997-1016
- GUENEE, Bernard, « Jean Le Bel et le „noble roi Édouard“ », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 152, 2008, p. 1685-1693
- GUENEE, Bernard, « Le roi, ses parents et son royaume », in : *Un roi et son historien. Vingt études sur le règne de Charles VI et la Chronique du Religieux de Saint-Denis*, Paris 1999 (= *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles lettres, nouvelle série*, t. XVIII), p. 301-324
- GUENEE, Bernard, « L'historien et la compilation au XIII<sup>e</sup> siècle », *Journal des savants* 1985, p. 119-135
- GUENEE, Bernard, « Paris, le roi de France et la boue. Comment Primat a écrit l'histoire à Saint-Denis au XIII<sup>e</sup> siècle », in : *Écrire l'histoire à Metz au Moyen Âge*, éd. Mireille Chazan – Gérard Nauroy, Bern – Berlin – Bruxelles – Frankfurt am Main – New York – Oxford – Wien 2011, p. 359-371

- GUENEE, Bernard, *Comment on écrit l'histoire au XIII<sup>e</sup> siècle. Primat et le Roman des roys*, Paris 2016
- GUENEE, Bernard, *Du Guesclin et Froissart. La fabrication de la renommée*, Paris 2008
- GUENEE, Bernard, *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, Paris 2011
- GUION, Béatrice, « Langues et nations XIII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles », *Revue française d'histoire des idées politiques* 36, 2012, p. 227-232
- GUYOT-BACHY, Isabelle, « Le lexique de la „nation“ dans l'historiographie royale française (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) », in : *Nation et nations au Moyen Âge. Actes du congrès de la SHMESP à Prague*, Paris 2014, p. 93-105
- GUYOT-BACHY, Isabelle, *La Flandre et les Flamands au miroir des historiens du royaume*, à paraître en 2017
- GUYOT-BACHY, Isabelle, *Le Memoriale historiarum de Jean de Saint-Victor. Un historien et sa communauté au début du XIV<sup>e</sup> siècle*, Turnhout 2000
- HABLOT, Laurent, « Valentine Visconti ou le venin de la biscia », in : *Les vénéneuses : figures d'empoisonneuses de l'Antiquité à nos jours*, éd. Lydie Bodiou – Frédéric Chauvaud – Myriam Soria, Rennes 2015, p. 179-194
- HAEMERS, Jelle, « A Moody Community ? Emotion and Ritual in Late Medieval Urban Revolts », in : *Emotions in the heart of the City (14<sup>th</sup>-16<sup>th</sup> century)*, éd. Élodie Lecuppre-Desjardin – Anne-Laure Van Bruaene, Turnhout 2005, p. 63-81
- HARF-LANCNER, Laurence – LE GUAY, Laetitia, « L'illustration du livre IV des *Chroniques* de Froissart : les rapports entre texte et image », *Le Moyen Âge* 96, 1990, p. 93-112
- HARF-LANCNER, Laurence, « Chronique et roman : les contes fantastiques de Froissart », in : *Autour de roman. Études présentées à Nicole Cazauran*, Paris 1990, p. 49-65
- HARF-LANCNER, Laurence, « De la prouesse du chevalier à la gloire du clerc : les prologues des *Chroniques* de Froissart », in : *Seuils de l'œuvre dans le texte médiéval*, éd. Emmanuèle Baumgartner – Laurence Harf-Lancner, Paris 2002, p. 147-175
- HARF-LANCNER, Laurence, « Froissart, les Anglais et leur roi », in : *Froissart dans sa forge*, éd. Michel Zink – Odile Bombarde, Paris 2004, p. 53-66
- HARF-LANCNER, Laurence, « Froissart, les Anglais et leurs rois », in : *Froissart dans sa forge*, éd. Michel Zink – Odile Bombarde, Paris 2006, p. 33-66
- HARF-LANCNER, Laurence, « Image and propaganda : the illustration of Book I of Froissart's *Chroniques* », in : *Froissart Across the Genres*, éd. Donald Maddox – Sara Sturm-Maddox, Gainesville 1998, p. 220-250
- HARF-LANCNER, Laurence, « La chasse au blanc cerf dans le *Méliador*. Froissart et le mythe d'Actéon », *Marche romane* 30, 1980, p. 143-152

- HARF-LANCNER, Laurence, « La merveille donnée à voir : la chasse fantastique et son illustration dans le livre III des *Chroniques* de Froissart », *Revue des langues romanes* 100, 1996, n° 2 (= *Merveilleux et fantastique au Moyen Âge*, éd. Francis Dubost), p. 91-110
- HARF-LANCNER, Laurence, « La Tragédie du roi Richard II de Jean Froissart », in : *Actes du colloque international Jehan Froissart*, éd. Marie-Madelaine Castellani – Jean-Charles Herbin, Paris 2006, p. 99-109
- HARF-LANCNER, Laurence, « Les *Chroniques* de Froissart : du bon usage du merveilleux », *L'Histoire* 142, 1991, p. 16-22
- HARTOG, François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris 2003
- HAUG, Hélène, « Le passage de la lecture oralisée à la lecture silencieuse », *Le Moyen Français* 65, 2009, p. 1-22
- HELARY, Xavier, *Courtrai. 11 juillet 1302*, Paris 2012
- HEMPTINNE, Thérèse de, « Marguerite de Male et les villes de Flandre. Une princesse naturelle aux prises avec le pouvoir des autres (1384-1405) », in : *Femmes de pouvoir, femmes politiques durant les derniers siècles du Moyen Âge et au cours de la première Renaissance*, éd. Éric Bousmar – Jonathan Dumont – Alain Marchandise – Bertrand Schnerb, Bruxelles 2012, p. 477-492
- HENNEMAN, John Bell, *Olivier de Clisson and Political Society in France under Charles V and Charles VI*, Philadelphia 1996
- HENNEMAN, John, « The Age of Charles V », in : *Froissart : Historian*, éd. John J. N. Palmer, Woodbridge 1981, p. 36-49
- HENRIET, Partick, « Le jour où la „reconquête“ commença : jeux d'écritures et glissements de sens autour de la bataille de Covadonga (VIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles), in : *Faire de l'événement au Moyen Âge*, éd. Claude Carozzi – Huguette Taviani-Carozzi, Aix-en-Provence 2007, p. 41-58
- HERWAARDEN, Jan van, « The War in the Low Countries », in : *Froissart : Historian*, éd. John J. N. Palmer, Woodbridge 1981, p. 101-117
- HLEDÍKOVÁ, Zdeňka, « Peter von Zittau. Das Beispiel des Autographs einer schöpferischen Persönlichkeit des 14. Jahrhunderts und Möglichkeiten der Autographienatlanten », in : *Medieval autograph manuscripts : proceedings of the XVIIth colloquium of the Comité international de paléographie latine*, éd. Nataša Golob, Turnhout 2013, p. 163-180
- HOLZKNECHT, Karl Julius, *Literary Patronage in the Middle Ages*, London 1966 (1<sup>ère</sup> édition en 1923)
- HOSCHEK, Theodor, *Der Abt von Königsaal und die Königin Elisabeth von Böhmen*, Prag 1900
- HOUSLEY, Norman, *The Later Crusades. From Lyons to Alcazar 1274-1580*, Oxford 1992
- VAN HOUTS, Elisabeth, « Genre aspects of the use of oral information in medieval historiography », in : *Gattungen mittelalterlicher Schriftlichkeit*, éd. Barbara Frank – Thomas Haye – Doris Tophinke, Tübingen 1997, p. 297-311

HUNEYCUTT, Lois, « Intercession and the High-Medieval Queen : The Esther Topos », in : *Power of the Weak. Studies on Medieval Women*, éd. Jennifer Carpenter – Sally-Beth MacLean, Urbana 1995, p. 126-146

*Identité régionale et conscience nationale en France et en Allemagne du Moyen Âge à l'époque moderne*, éd. Rainer BABEL – Jean-Marie MOEGLIN, Sigmaringen 1997

*Imagining a medieval English nation*, éd. Kathy LAVEZZO, Minneapolis – London 2004

*Intersections : cultures, sexualités et genres*, éd. Shari BROTMAN – Joseph LÉVY, Québec 2008

JANSEN, Philippe, « L'écho de l'événement : Boncompagno da Signa et le siège d'Ancône (1173) », in : *Faire de l'événement au Moyen Âge*, éd. Claude Carozzi – Huguetta Taviani-Carozzi, Aix-en-Provence 2007, p. 59-83

JAUSS, Hans Robert, « Littérature médiévale et théorie des genres », *Poétique* 1, 1970, p. 79-101

JAUSS, Hans Robert, *Literatur als Provokation der Literaturwissenschaft*, Konstanz 1967

JODOGNE, Omer, « La personnalité de l'écrivain d'oïl du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle », in : *L'humanisme médiéval dans les littératures romanes du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, éd. Anthime Fourier, Paris 1964, p. 84-104

JONES, Michael, « The Breton Civil War », in : *Froissart : Historian*, éd. John J. N. Palmer, Woodbridge 1981, p. 64-81

JONES, Michael, *Ducal Brittany 1364-1399. Relations with England and France during the reign of Duke John IV*, Oxford 1970

JONES, William, « The Image of the Barbarian in Medieval Europe », in : *Medieval Ethnographies. European Perceptions of the World Beyond*, éd. Joan-Pau Rubiés, Farnham 2009, p. 349-378

JORGA, Nicolas, *Philippe de Mézières (1327-1405) et la croisade au XIV<sup>e</sup> siècle*, London 1973

KAGAY Donald – VILLALON L. J. Andrew, « Winning and recalling honor in Spain : pro-English poetry in celebration of the battle of Nájera (1367) », *Journal of Medieval Military History* 11, 2013, p. 133-166

KEEN, Maurice, « Chivalry, Heraldry, and History », in : idem, *Nobles, Knights, and Men-at-Arms in the Middle Ages*, London 1996, p. 63-81

KEEN, Maurice, « Coucy, Enguerrand (VII) de, earl of Bedford (c. 1340-1397) », in : *Oxford Dictionary of National Biography*, éd. Colin Matthew – Brian Harrison, Oxford 2004, consultable sur l'adresse <http://www.oxforddnb.com/view/article/53074?docPos=1>

KELLER, Hans-Erich, « La Chanson de geste au XV<sup>e</sup> siècle : bilan », in : *La Recherche : bilan et perspectives*, éd. Giuseppe Di Stefano – Rose Bidler, Montréal 2000, t. 1, p. 297-307

KELLY, Douglas, « The Genius of the Patron : the Prince, the Poet and Fourteenth-Century Invention », *Studies in the Literary Imagination* 20, 1987, p. 77-97, réédition in : *Chaucer's French Contemporaries : the poetry-poetics of self and tradition*, éd. R. Barton Palmer, New York 1999, p. 1-27

- KELLY, Douglas, « Les inventions ovidiennes de Froissart : réflexions intertextuelles comme imagination », *Littérature* 41, 1981, p. 82-92
- KELLY, Douglas, *The art of medieval French romance*, Madison 1992
- KEMPSHALL, Matthew, « The rhetoric of Giles of Rome's *De regimine principum* », in : *Le prince au miroir de la littérature politique de l'Antiquité aux Lumières*, éd. Frédérique Lachaud – Lydwine Scordia, Mont-Saint-Aignan 2007, p. 161-190
- KEMPSHALL, Matthew, *Rhetoric and the Writing of History, 400-1500*, Manchester 2011
- KERVYN DE LETTENHOVE, Joseph, « Étude sur la vie de Froissart », in : *Œuvres de Froissart. Chroniques*, t. 1/1, Bruxelles 1870 (réédition Osnabrück 1967), p. 1-464
- KERVYN DE LETTENHOVE, Joseph, « Recherches sur l'ordre et la date des diverses rédactions des *Chroniques* », in : *Œuvres de Froissart. Chroniques*, t. 1/2-3, Bruxelles 1873 (réédition Osnabrück 1967), p. 1-536.
- KIBLER, William, « Poet and Patron : Froissart's *Prison amoureuse* », *L'esprit créateur* 18, 1978, p. 32-46
- KIBLER, William, « Self-delusion in Froissart's *Espinette amoureuse* », *Romania* 97, 1976, p. 77-98
- KIRSCH, Frank, « Mécénat littéraire à la maison de Luxembourg, l'exemple de Guillaume de Machaut et Jean Froissart », in : *Le Luxembourg en Lotharingie. Luxembourg im lotharingischen Raum. Mélanges Paul Margue*, éd. Paul Dostert – Michel Pauly – Jean Schroeder, Luxembourg 1993, p. 321-337
- KOSELLECK, Reinhart, *L'expérience de l'histoire*, Paris 1997
- KOSELLECK, Reinhart, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris 1990
- KRYNEN, Jacques, *Idéal du prince et pouvoir royal en France à la fin du Moyen Âge (1380-1440)*, Paris 1981
- La Terre. Connaissance, représentations, mesure au Moyen Âge*, éd. Patrick GAUTIER-DALCHE, Turnhout 2013
- LACAZE, Yvon, « Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au XV<sup>e</sup> siècle. La Bourgogne de Philippe le Bon », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 129, 1971, p. 303-385
- LALANDE, Denis, « Un grand reporter médiéval dans le Midi : Froissart en Béarn », *Midi : revue de sciences humaines et de littérature de la France du Sud* 2, 1987, p. 39-47
- LAMARRIGUE, Anne-Marie, *Bernard Gui (1261-1331) : un historien et sa méthode*, Paris 2000
- LAMAZOU-DUPLAN, Véronique, « Froissart à Orthez : prince modèle ou modèle pour le prince? De la réécriture de l'histoire au miroir », in : *Froissart à la cour de Béarn. L'écrivain, les arts et le pouvoir*, éd. Valérie Fasseur, Turnhout 2009, p. 85-109
- LAMAZOU-DUPLAN, Véronique, « Froissart et le drame d'Orthez : chronique ou roman ? », in : *Actes du colloque international Jehan Froissart*, éd. Marie-Madelaine Castellani – Jean-Charles Herbin, Paris 2006, p. 111-141

*L'artiste et le commanditaire aux derniers siècles du Moyen Âge (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.)*, éd. Fabienne JOUBERT, Paris 2001

LASSABATERE, Thierry, « Bertrand du Guesclin et la société militaire de son temps. Une gloire fabriquée ? », in : *Hommes, cultures et sociétés à la fin du Moyen Âge. Liber discipulorum en l'honneur de Philippe Contamine*, éd. Patrick Gilli – Jacques Paviot, Paris 2012, p. 205-220

LAURENT, Françoise, « Les sources documentaires dans l'historiographie normande et anglo-normande des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles », in : *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge. Contraintes génériques et contraintes documentaires*, éd. Étienne Anheim – Pierre Chastang – Francine Mora-Lebrun – Anne Rochebouet, Paris 2015, p. 59-71

LE GOFF, Jacques, « Au Moyen Âge : temps de l'Église et temps du marchand », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations* 15, 1960, p. 417-433

LE GUAY, Laetitia, *Les princes de Bourgogne lecteurs de Froissart. Les rapports entre le texte et l'image dans les manuscrits enluminés du livre IV des Chroniques*, Turnhout 1998

*Le prince au miroir de la littérature politique de l'Antiquité aux Lumières*, éd. Frédérique LACHAUD – Lydwine SCORDIA, Mont-Saint-Aignan 2007

LECHAT, Didier, « Les chevaliers-poètes dans le *Meliador* de Froissart », *Bien Dire et Bien Apprendre : Revue de médiévistique* 25, 2007, p. 71-85

LECHAT, Didier, « Prolixité et silences dans les prologues de quelques dits de Machaut et de Froissart », in : *Seuils de l'œuvre dans le texte médiéval*, éd. Emmanuèle Baumgartner – Laurence Harf-Lancner, Paris 2002, p. 131-144

LECUPPRE-DESJARDIN, Élodie, *La ville des cérémonies : essai sur la communication politique dans les anciens Pays-Bas bourguignons*, Turnhout 2004

LEFEVRE, Sylvie, « Décrire, écrire, s'écrire : les langages de l'identité dans le livre III des Chroniques de Froissart », in : *Froissart à la cour de Béarn. L'écrivain, les arts et le pouvoir*, éd. Valérie FASSEUR, Turnhout 2009, p. 129-143

LEMAIRE, Jacques, « Une copie prestigieuse du Trésor amoureux : le ms. Bruxelles, BR, 11140. Considérations philologiques et codicologiques », in : *Actes du colloque international Jehan Froissart*, éd. Marie-Madelaine CASTELLANI – Jean-Charles HERBIN, Paris 2006, p. 143-163

LERNER, Robert, « Introduction », in : Johannes de RUPESCISSA, *Liber secretorum eventuum. Édition critique, traduction et introduction historique*, éd. Robert Lerner – Christine Morerod-Fattebert, Fribourg 1994, p. 13-85

LEROY, Béatrice, « Espagnols et Portugais dans les Chroniques de Froissart », *Revue de Pau et du Béarn* 3, 1975, p. 57-80

*Les Prologues médiévaux*, éd. Jacqueline HAMESSE, Turnhout 2000

*L'espace public au Moyen Âge. Débats autour de Jürgen Habermas*, éd. Patrick BOUCHERON – Nicolas OFFENSTADT, Paris 2011

- LEWIS, Peter, « Jean Juvénal des Ursins and the Common Literary Attitude towards Tyranny in Fifteenth-Century France », *Medium Aevum* 39, 1965, p. 103-121 (réédition in : *Essays in Later Medieval French History*, London 1985, p. 169-187
- LEWIS, Peter, « War Propaganda and Historiography in Fifteenth-century France and England », *Transactions of the Royal Historical Society* 15, 1965, p. 1-21
- LUBLINSKI-BODENHAM, Henry, « The interpreter or interpreters in Froissart Account of the siege of Mahdia (1390) », *Romanische Forschungen* 90, 1978, p. 254-259
- LUCE, Siméon, « Introduction au premier livre des *Chroniques* de J. Froissart », in : *Chroniques de J. Froissart*, t. 1/1, éd. Siméon Luce, Paris 1869, p. i-cclvi
- LUCKEN, Christopher – SEGUY, Mireille, « L'invention de l'histoire », *Médiévales* 38, 2000, p. 5-16
- LYDON, James, « Nation and Race in Medieval Ireland », in : *Concepts of National Identity in Middle Ages*, éd. Simon Forde – Lesley Johnson – Alan Murray, Leeds 1995, p. 103-124
- MAIREY, Aude, « Nation, identité, communauté ? Quelques réflexions sur la littérature anglaise des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », in : *Nation et nations au Moyen Âge*. Actes du congrès de la SHMESP à Prague, Paris 2014, p. 107-122
- MARCHANDISSE, Alain, « Jean de Wavrin, un chroniqueur entre Bourgogne et Angleterre, et ses homologues bourguignons face à la guerre des Deux Roses », *Le Moyen Âge* 112, 2006, p. 507-527
- MARCHANDISSE, Alain, « Milan, les Visconti, l'union de Valentine et de Louis d'Orléans, vus par Froissart et par les auteurs contemporains », in : *Autour du XV<sup>e</sup> siècle. Journées d'étude en l'honneur d'Alberto Varvaro*, éd. Paola Moreno – Giovanni Palumbo, Genève 2008, p. 93-116
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane, « L'historien et son prologue : forme littéraire et stratégies discursives », in : *La Chronique et l'histoire au Moyen Âge*, éd. Daniel Poirion, Paris 1986, p. 13-25
- MARGUE, Michel, « L'épouse au pouvoir. Le pouvoir de l'héritière entre pays, dynasties et politique impériale à l'exemple de la maison de Luxembourg (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.) », in : *Femmes de pouvoir, femmes politiques durant les derniers siècles du Moyen Âge et au cours de la première Renaissance*, éd. Éric Bousmar – Jonathan Dumont – Alain Marchandise – Bertrand Schnerb, Bruxelles 2012, p. 269-310
- MARIN, Olivier, « Histoires pragoises. Les chroniqueurs français devant la révolution hussite », *Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte* 34, 2007, p. 39-63
- MARNETTE, Sophie, « The Experiencing Self and the Narrating Self in Medieval French Chronicles », *The Medieval author in medieval French literature*, éd. Virginie Greene, New York 2006, p. 117-136
- MARNETTE, Sophie, « Narrateur et point de vue dans les chroniques médiévales », in : *The Medieval Chronicle I*, éd. Erik Cooper, Amsterdam – Atlanta 1999, p. 174-190



- MATHEY-MAILLE, Laurence, « L'Écriture des commencements dans le *Roman de Rou* de Wace et la *Chronique des ducs de Normandie* de Benoît de Saint-Maure », in : *Seuils de l'œuvre dans le texte médiéval*, éd. Emmanuèle Baumgartner – Laurence Harf-Lancner, Paris 2002, p. 79-93
- MATHEY-MAILLE, Laurence, *Écritures du passé : histoires des ducs de Normandie*, Paris 2007
- MATON, Karl, « Habitus », in : *Pierre Bourdieu. Key Concepts*, éd. Michael Grenfell, Durham 2008, p. 49-65
- MEDEIROS, Marie-Thérèse de, « De l'Ourthe à la Tyne : Jean le Bel, un précurseur de la destruction des mythes? », in : *Et c'est la fin pour quoy sommes ensemble. Hommage à Jean Dufournet. Littérature, Histoire et Langage du Moyen Âge*, éd. Emmanuèle Baumgartner, Paris 1993, t. 2, p. 949-953
- MEDEIROS, Marie-Thérèse de, « La besogne de Juberot : Froissart et la bataille d'Aljubarrota », *Nord* 25, 1995, p. 25-28
- MEDEIROS, Marie-Thérèse de, « Le pacte encomiastique. Froissart, ses *Chroniques* et ses mécènes », *Le Moyen Âge* 94, 1988, p. 237-255
- MEDEIROS, Marie-Thérèse de, « Voyage et lieux de mémoire. Le retour de Froissart en Angleterre », *Le Moyen Âge* 98, 1992, p. 419-428
- MEDEIROS, Marie-Thérèse de, *Hommes, terres et histoire des confins. Les marges méridionales et orientales de la Chrétienté dans les Chroniques de Froissart*, Paris 2003
- MEDEIROS, Marie-Thérèse de, *Jacques et chroniqueurs. Une étude comparée de récits contemporains relatant la Jacquerie de 1358*, Paris 1979
- MEIZOZ, Jérôme, *La fabrique des singularités : postures littéraires II*, Genève 2011
- MELVILLE, Gert, « Le problème de connaissances historiques au Moyen Âge. Compilation et transmission des textes », in : *L'Historiographie médiévale en Europe*, éd. Jean-Philippe Genet, Paris 1991, p. 21-41
- MENEGALDO, Silvère, « Les relations entre poète et mécène dans la *Prison amoureuse* de Jean Froissart », in : *Patrons, Authors and Workshops. Books and Book Production in Paris around 1400*, éd. Godfried Croenen – Peter Ainsworth, Louvain 2006, p. 239-254
- MEYER, Sylvie, « Des sens d'aventure au sens de l'aventure : essai de redéfinition lexicale et littéraire (XII<sup>e</sup> siècle) », *Cahiers de civilisation médiévale* 56, 2013, p. 365-380
- MINK, Louis, « Narrative Form as a Cognitive Instrument », in : *The Writing of History. Literary Form and Historical Understanding*, éd. Robert Canary – Henry Kozicki, Madison 1978
- MINNIS, Alastair, « Discussions of „Authorial Role“ and „Literary Form“ in Late-Medieval Scriptural Exegesis », *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur* 99, 1977, p. 37-65
- MINNIS, Alastair, « Nolens auctor sed compiler reputari : Medieval Discourse of Compilation », in : *La méthode critique au Moyen Âge*, éd. Mireille Chazan – Gilbert Dahan, Turnhout 2006, p. 47-63

- MINNIS, Alastair, *Medieval Theory of Authorship : Scholastic Literary Attitudes in the Later Middle Ages*, Philadelphia 1988
- MIROT, Léon, « Isabelle de France, reine d'Angleterre, comtesse d'Angoulême, duchesse d'Orléans (1389-1409) », *Revue d'histoire diplomatique* 18, 1904, p. 545-573
- MISCOIU, Sergiu, *Naissance de la nation en Europe : théories classiques et théorisations constructivistes*, Paris 2010
- MOAL, Laurence, *Auray 1364. Un combat pour la Bretagne*, Rennes 2012
- MOEGLIN, Jean-Marie – GUYOT-BACHY, Isabelle, « Comment ont été continuées les *Grandes Chroniques de France* dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* 163, 2006, p. 385-433
- MOEGLIN, Jean-Marie *Les bourgeois de Calais : essai sur un mythe historique*, Paris 2002
- MOEGLIN, Jean-Marie, « Froissart, le métier d'historien et l'invention de la guerre de Cent Ans », *Romania* 124, 2006, p. 429-470
- MOEGLIN, Jean-Marie, « La Guerre de Cent Ans : une création historiographique ? », *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 154, 2010, p. 843-862
- MOEGLIN, Jean-Marie, « La vérité de l'histoire et le moi du chroniqueur », in : *La vérité. Vérité et crédibilité : construire la vérité dans le système de communication de l'Occident (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, éd. Jean-Philippe Genet, Paris – Rome 2015, p. 521-538
- MOEGLIN, Jean-Marie, « Qui a inventé la guerre de Cent ans ? Le règne de Philippe VI dans l'historiographie médiévale et moderne (vers 1350-vers 1650) », in : *Écritures de l'histoire (XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle)*, éd. Danielle Bohler – Catherine Magnien-Simonin, Genève 2005, p. 521-543
- MOEGLIN, Jean-Marie, « Récrire l'histoire de la Guerre de Cent Ans. Une relecture historique et historiographique du traité de Troyes (21 mai 1420) », *Revue historique* 314, 2012, p. 887-919
- MOEGLIN, Jean-Marie, *L'Empire et le Royaume : entre indifférence et fascination : 1214-1500*, Villeneuve d'Ascq 2011
- MOEGLIN, Jean-Marie, *Les Ancêtres du prince : propagande politique et naissance d'une histoire nation*, Genève – Paris 1985
- MOGHADDASSI, Fanny, « Ni tout à fait le même, ni tout à fait un autre : le sens du topos dans la représentation de l'étranger à la fin du Moyen Âge », in : *Texte et contexte : Littérature et histoire de l'Europe médiévale*, éd. Marie-Françoise Alamichel – Robert Braid, Paris 2011, p. 507-518
- MOLINIER, Auguste, *Les sources de l'histoire de France : des origines aux guerres d'Italie, t. IV : Les Valois (1328-1461) ; t. V : Les Valois (1461-1491)*, Paris 1904
- MONNET, Pierre, « Nation et nations au Moyen Âge : introductions », in : *Nation et nations au Moyen Âge. Actes du congrès de la SHMESP à Prague*, Paris 2014, p. 9-34

- MORAN, Patrick, « Le texte médiéval existe-t-il ? Mouvance et identité textuelle dans les fictions du XIII<sup>e</sup> siècle », in : *Le texte médiéval : de la variante à la recreation*, éd. Cécile Le Corner-Rochelois – Anne Rochebouet – Anne Salamon, Paris 2012, p. 13-25
- MORANVILLE, Henri, « Conférences entre la France et l'Angleterre, 1388-93 » *Bibliothèque de l'École des Chartes* 1, 1889, p. 355-380
- MORELLE, Laurent, « La mise en œuvre des actes diplomatiques. L'auctoritas des chartes chez quelques historiographes monastiques (IX<sup>e</sup> – XI<sup>e</sup> siècle) », in : *Auctor et auctoritas : invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, éd. Michel Zimmermann, Paris 2001, p. 73-96
- MUHLBERGER, Steven, « The Combat of the Thirty against Thirty : an example of medieval chivalry? », in : *The Hundred Years War II : Different Vistas*, éd. Andrew Villalon – Donald Kagay, Leiden 2008, p. 284-294
- MULA, Stefano, « Les modèles d'autorité religieuse dans la narration profane (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle) », in : *Auctor et auctoritas : invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, éd. Michel Zimmermann, Paris 2001, p. 161-173
- MURRAY, Alan, « The Saracens of the Baltic : Pagan and Christian Lithuanians in the Perception of English and French Crusaders to Late Medieval Prussia », *Journal of Baltic Studies* 41, 2010, p. 413-429
- NABER, Antoinette, « Jean de Wavrin, un bibliophile du XV<sup>e</sup> siècle », *Revue du Nord* 69, 1987, p. 281-293
- NACHTWEY, Gerald, « The murder of Pierre Arnaut : Jean Froissart, William Morris and the changing image of chivalric violence », *Medieval Perspectives* 20, 2005, p. 57-78
- NACHTWEY, Gerald, « Scapegoats and conspirators in the chronicles of Jean Froissart and Jean le Bel », *Fifteenth-Century Studies* 36, 2011, p. 103-125
- NADOT, Sébastien, *Le spectacle des joutes. Sport et courtoisie à la fin du Moyen Âge*, Rennes 2012
- NAEGLE, Gisela, « „Qui desiderat pacem, preparat bellum“ : guerre et paix chez Jean Juvénal des Ursins et Enea Silvio Piccolomini », in : *Frieden schaffen und sich verteidigen im Spätmittelalter/Faire la paix et se défendre à la fin du Moyen Âge*, éd. Gisela Naegle, München 2012, p. 267-314
- NAEGLE, Gisela, « À la recherche d'une parenté difficile : miroirs des princes et écrits de réforme (France médiévale et Empire) », in : *Le prince au miroir de la littérature politique de l'Antiquité aux Lumières*, éd. Frédérique Lachaud – Lydwine Scordia, Mont-Saint-Aignan 2007, p. 259-276
- Nation et nations au Moyen Âge. Actes du congrès de la SHMESP à Prague*, Paris 2014
- NEJEDLÝ, Martin, « Froissartovy Kroniky, diplomatický materiál a heroldové », *Acta Universitatis Carolinae – Philosophica et Historica* 2. Z pomocných věd historických 12, 1995, p. 91-102
- NEJEDLÝ, Martin, « „Do jakého Pruska nás to ten admirál zavlék!“ Periferie Evropy pohledem kronikáře Jeana Froissarta », in : *Staletí objevů, diplomacie a válek. Sborník*

k 60. narozeninám Aleše Skřivana, Praha 2005 (= Acta Universitatis Carolinae – Philosophica et historica 1, 2003, Studia Historica 55), p. 345-360

NEJEDLÝ, Martin, « La Bohême et ses habitants vus par quatre auteurs français du Moyen Âge (Guillaume de Machaut, Eustache Deschamps, Jean Froissart, Jean d'Arras) », *Listy filologické* 128, 2005, p. 21-34

NEJEDLÝ, Martin, « Le concept de la nation en Bohême au XIV<sup>e</sup> et au début du XV<sup>e</sup> siècle », in : *Nation et nations au Moyen Âge*. Actes du congrès de la SHMESP à Prague, Paris 2014, p. 231-243

NEJEDLÝ, Martin, « Les relations internationales dans les Chroniques de Jean Froissart (l'image de l'autre au service de sa vision du monde) », *Prague Papers on History of International Relations* 1, 1998, p. 22-44

NEJEDLÝ, Martin, « O podivuhodném promíchání pražských mnichů a dívek : Bohemikální a lucemburské pasáže Georgese Chastelaina z let 1455-1459 jako historiografický a metodologický problém », *Studia mediaevalia Bohemica* 4, 2012, n° 2, p. 233-257

NEJEDLÝ, Martin, *La représentation des pouvoirs et des hiérarchies dans les Chroniques de Jean Froissart*, Villeneuve d'Ascq 1998

NICHOLAS, David, *Medieval Flanders*, London – New York 1992

NICHOLAS, David, *The Van Arteveldes of Ghent : The Varieties of Vendetta and the Hero in History*, Leiden – New York 1988

NICHOLS, Stephen, « Discourse in Froissart's Chroniques », *Speculum* 39, 1964, p. 279-287

NICHOLSON, Ranald, *Edward III and the Scots. The Formative Years of Military Career 1327-1335*, Oxford 1965

OFFENSTADT, Nicolas, *Faire la paix au Moyen Âge. Discours et gestes de paix pendant la guerre de Cent Ans*, Paris 2007

ORMROD, William Mark, *Edward III*, New Haven – London 2011

OTTER, Monika, *Inventiones : fiction and referentiality in twelfth-century English historical writing*, Chapel Hill 1996

PAILHES, Claudine, *Gaston Fébus : le prince et le diable*, Paris 2007

*Palimpsestes épiques. Réécritures et interférences génériques*, éd. Dominique BOUTET – Camille ESMELIN-SARRAZIN, Paris 2006

PALMER, John J. N., « Book I and its Sources », in : *Froissart : Historian*, éd. John J. N. Palmer, Woodbridge 1981, p. 7-24

PALMER, John J. N., « Froissart et le Héraut Chandos », *Le Moyen Âge* 88, 1982, p. 271-292

PALMER, John J. N., *England, France and Christendom, 1377-99*, London 1972

PALMER, John, « Anglo-French peace negotiations, 1390-1396 », *Transactions of the Royal Historical Society* 16, 1966, p. 81-94

PALMER, John, « Book I (1325-78) and its sources », in : *Froissart : Historian*, éd. John J. N. Palmer, Woodbridge 1981, p. 7-42

PARAVICINI, Werner, *Die Preußenreisen des europäischen Adels*, t. 1, Sigmaringen 1989

PARIS, Paulin, *Nouvelles recherches sur la vie de Froissart et sur les dates de la composition de ses Chroniques*, Paris 1860

PARSONS, John, « The Pregnant Queen », in : *Medieval Mothering*, éd. John Parsons – Bonnie Wheeler, London – New York 1996, p. 39-61

PARSONS, John, « The Queen's Intercession in Thirteenth-Century England », in : *Power of the Weak. Studies on Medieval Women*, éd. Jennifer Carpenter – Sally-Beth MacLean, Urbana 1995, p. 147-177

*Patrons and Professionals in the Middle Ages*, éd. Paul BINSKI – Elizabeth A. NEW, Donington 2012

PAULMIER-FOUCART, Monique – DUCHENNE, Marie-Christine, « La matière de l'histoire selon Vincent de Beauvais : les titres des chapitres du Speculum Historiale », in : *Saint-Denis et la Royauté : études offertes à Bernard Guenée*, éd. Françoise Autrand – Claude Gauvard – Jean-Marie Moeglin, Paris 1999, p. 405-420

PAULMIER-FOUCART, Monique – SCHMIDT-CHAZAN, Mireille, « La datation dans les chroniques universelles françaises du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 126, 1982, p. 778-819

PEDWELL, Carolyn, *Gender, embodiment and cultural practice : towards a relational feminist approach*, thèse de doctorat soutenue à London School of Economics and Political Science en 2007, accessible à l'adresse électronique <http://etheses.lse.ac.uk/81/>

PEPIN, Guilhem, « Les cris de guerre „Guyenne !“ et „Saint Georges !“. L'expression d'une identité politique du duché d'Aquitaine anglo-gascon », *Le Moyen Âge* 112, 2006, p. 263-281

PÉPIN, Guilhem, « The Parliament of Anglo-Gascon Aquitaine : the three estates of Aquitaine (Guyenne) », *Nottingham Medieval Studies* 52, 2008, p. 131-163

PÉPIN, Guilhem, « Towards a rehabilitation of Froissart's credibility : the non fictitious Bascot de Mauléon », in : *The soldier experience in the fourteenth century*, éd. Adrian Bell – Anne Curry, Woodbridge 2011, p. 175-190

PERROY, Édouard, *L'Angleterre et le grand schisme d'Occident*, London 1933

PETIT, Aimé, *Naissances du roman : les techniques littéraires dans les romans antiques du XII<sup>e</sup> siècle*, Lille 1985

PETIT, Ernest, *Itinéraire de Philippe de Hardi et de Jean sans Peur, ducs de Bourgogne (1363-1419) d'après les comptes de dépenses de leur hôtel*, Paris 1888

PINCHART, Alexandre, « Études sur l'histoire des arts au Moyen Âge. La cour de Jeanne et Wenceslas et les arts en Brabant pendant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle », *Revue trimestrielle* 6, 1855, n° 2, p. 5-31; 13, 1857, n° 1, p. 25-67

- PIRON, Sylvain, « L'ecclésiologie franciscaine de Jean de Roquetaillade. À propos d'une édition récente », *Franciscan Studies* 65, 2007, p. 281-294
- PLESSOW, Olivier, « Mechanisms of Authentication in Late Medieval North German Chronicles », in : *Strategies of Writing. Studies on Text and Trust in the Middle Ages*, éd. Petra Schulte – Marco Mostert – Irene van Renswoude, Turnhout 2008, p. 135-163
- POHL, Walter, « Archeology of identity : introduction », in : *Archaeology of identity – Archäologie der Identität*, éd. Walter Pohl – Mathias Mehofer, Wien 2010, p. 9-23
- POIRION, Daniel, « La fête dans les *Chroniques* de Froissart », in : *Feste und Feiern im Mittelalter. Paderborner Symposion des Mediävistenverbandes*, éd. Detlef Altenburg – Jörg Jarnut – Hans-Hugo Steinhoff, Sigmarigen 1991, p. 95-107
- POIRION, Daniel, « Écriture et réécriture au Moyen Âge », *Littérature* 41, 1981, n° 1 (= *Intertextualité et roman en France, au Moyen Âge*), p. 109-118
- POIRION, Daniel, *Le poète et le prince. L'évolution du lyrisme courtois de Guillaume de Machaut à Charles d'Orléans*, Paris 1965
- POLO DE BEAULIEU, Marie-Anne, « L'émergence de l'auteur et son rapport à l'autorité dans les recueils d'exempla (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », in : *Auctor et auctoritas : invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, éd. Michel Zimmermann, Paris 2001, p. 175-200
- POMEL, Fabienne, « Les sens enclos : potentialités allégoriques de la métaphore carcérales dans la *Prison amoureuse* de Froissart », in : *Réalités, images, écritures de la prison au Moyen Âge*, éd. Jean-Marie Fritz – Silvère Menegaldo, Dijon 2012, p. 117-133
- PONS, Nicole, « La propagande de guerre française avant l'apparition de Jeanne d'Arc », *Journal des savants* 1982, n° 2, p. 191-214
- PONS, Nicole, « Propagande et sentiment national pendant le règne de Charles VI : l'exemple de Jean de Montreuil », *Francia. Forschungen zur Westeuropäischen Geschichte* 8, 1980, p. 127-145
- PONS, Nicole, « La guerre de Cent ans vue par quelques polémistes français du XV<sup>e</sup> siècle », in : *Guerre et société en France, en Angleterre et en Bourgogne, XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, éd. Philippe Contamine – Charles Giry-Deloison – Maurice Keen, Villeneuve d'Ascq 1991, p. 143-169
- Princely Virtues in the Late Middle Ages, 1200-1500*, éd. István BEJ CZY – Cary NEDERMAN, Turnhout 2007
- PUMPROVÁ, Anna, « Svědectví autografu o práci Petra Žitavského s textem Zbraslavské kroniky », *Časopis Matice moravské* 131, 2012, p. 239-263
- QUICKE, Fritz, « Itinéraire de Jeanne, duchesse de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg (1383-1404) », *Bulletin de la Commission Royale* 98, 1934, p. 155-218
- QUICKE, Fritz, *Les Pays-Bas à la veille de la période bourguignonne, 1356-1384*, Paris – Bruxelles 1947
- RADKOVSKA, Marie, « Le Songe du Vieil Pelerin : l'idée de croisade rêvée et vécue chez Philippe de Mézières », *La noblesse et la croisade à la fin du Moyen Âge*, éd. Martin Nejedlý – Jaroslav Svátek, Toulouse 2009

RAYNOLDS, Susan, « Medieval Origins Gentium and the Community of the Realm », *History* 68, 1983, p. 375-390

RAYNOLDS, Susan, *Kingdoms and Communities in Western Europe*, Oxford 1984

ŘEZNÍKOVÁ, Lenka, « Identita/alterita », in *Koncepty a dějiny. Proměny pojmů v současné historické vědě*, éd. Lucie Storchová et alii, Praha 2014, p. 233-243

RIBEMONT, Bernard, « L'entrée d'Isabeau de Bavière à Paris : Une fête textuelle pour Froissart », in : *Feste und Feiern im Mittelalter. Paderborner Symposion des Mediävistenverbandes*, éd. Detlef Altenburg – Jörg Jarnut – Hans-Hugo Steinhoff, Sigmarigen 1991, p. 515-522

RIBEMONT, Bernard, « Les realia : un concept à définir. L'exemple de l'*Espinette amoureuse* de Froissart (les jeux de l'enfance) », in : *Les „realia“ dans la littérature de fiction au Moyen Âge*, éd. Danielle Buschinger – Wolfgang Spiewok, Greifswald 1993, p. 153-167

RICOEUR, Paul, *Le temps et le récit. La configuration dans le récit de fiction*, Paris 1984

RICOEUR, Paul, *Le temps et le récit. L'intrigue et le récit historique*, Paris 1983

RIDOUX, Charles « Deux éditeurs de Froissart : Kervyn et Siméon Luce », in : *Actes du colloque international Jehan Froissart*, éd. Marie-Madelaine Castellani – Jean-Charles Herbin, Paris 2006, p. 213-225

RIEGER, Dietmar, « Le motif du viol dans la littérature de la France médiévale entre norme et réalité courtoises », in : idem, *Chanter et dire. Études sur la littérature du Moyen Âge*, Paris 1997, p. 111-154

RIFFATERRE, Michael, « Illusion référentielle », in : *Littérature et réalité*, Paris 1982, p. 91-118

DA ROCHA CARNEIRO, François, « La bataille de Cassel dans les récits des Chroniques », in : *Le Nord de la France entre épopée et chronique*, éd. Emmanuelle Poulain-Gautret – Jean-Pierre Arrignon – Stéphane Curveiller, Arras 2005, p. 309-318

ROCHEBOUET, Anne, « Épitaphes et espace funéraire dans les récits de la chute de Troie. Entre „effet de vérité“ et construction d'un univers de fiction », in : *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge. Contraintes génériques et contraintes documentaires*, éd. Étienne Anheim – Pierre Chastang – Francine Mora-Lebrun – Anne Rochebouet, Paris 2015, p. 115-129

ROGERS, Clifford, « Edward III and the Dialectics of Strategy, 1327-1360 », in : *The Wars of Edward III : sources and interpretations*, éd. Clifford Rogers, Woodbridge 1999, p. 265-283

ROTHEMBURGER, Anne-Bérengère, « Les Chroniques de Froissart dans la bibliothèque communale d'Amiens : histoire d'une appropriation 1794-1900 », in : *Actes du colloque international Jehan Froissart*, éd. Marie-Madelaine CASTELLANI – Jean-Charles HERBIN, Paris 2006, p. 227-257

ROUSE, Richard – ROUSE, Mary, *Manuscripts and their makers : Commercial book producers in medieval Paris, 1200-1500. Illiterati et uxorati*, 2 vol., London – Turnhout 2000

RÜSEN, Jörn, « Annäherung : Funktionstypologie der historiographischen Narration », in : *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters XI/1 : La littérature historiographique des*

- origines à 1500*, éd. Hans-Ulrich Gumbrecht – Ursula Link-Heer – Peter-Michael Spangenberg, Heidelberg 1987, p. 40-49
- RUSSELL, Peter, « The War in Spain and Portugal », in : *Froissart : Historian*, éd. John J. N. Palmer, Woodbridge 1981, p. 83-99
- RUSSELL, Peter, *The English Intervention in Spain and Portugal in the time of Edward III and Richard II*, Oxford 1955
- SAENGER, Paul, « A lost manuscript of Froissart refound : Newberry Library Manuscript f 37 », *Manuscripta* 19, 1975, p. 15-26
- SAUL, Nigel, *Richard II*, New Haven 1997
- SCHLIEB-LANGE, Brigitte, « Sprechhandlungen und ihre Bezeichnungen in der volkssprachlichen Historiographie des romanischen Mittelalters », in : *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters XII/1 : La littérature historiographique des origines à 1500*, éd. Hans-Ulrich Gumbrecht – Ursula Link-Heer – Peter-Michael Spangenberg, Heidelberg 1987, p. 771-796
- SCHMITT, Jean-Claude, « La découverte de l'individu : une fiction historiographique », in : idem, *Le corps, les rites, le temps. Essais d'anthropologie médiévale*, Paris 2001, p. 241-262
- SCHMITT, Jean-Claude, *L'histoire en lignes et en rondelles. Les figures du temps chrétien au Moyen Âge*, Wiesbaden 2015
- SCHMITT, Jean-Claude, *Les rythmes au Moyen Âge*, Paris 2016
- SCHNERB, Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre 1407-1435*, Paris 2009
- SCHNERB, Bertrand, *L'État bourguignon*, Paris 1999
- SCHROEDER, Horst, *Der Topos des Nine Worthies in Literatur und bildender Kunst*, Göttingen 1971
- SCHWARZE, Michael, « Froissart sous l'empreinte du pouvoir », in : *Froissart à la cour de Béarn. L'écrivain, les arts et le pouvoir*, éd. Valérie FASSEUR, Turnhout 2009, p. 73-84
- SCHWARZE, Michael, *Generische Wahrheit – höfischer Polylog im Werk Jean Froissarts*, Stuttgart 2003
- SCORDIA, Lydwine, « L'amour du roi est-il une composante politique de la „nation France“ au XIII<sup>e</sup> siècle? », in : *Nation et nations au Moyen Âge. Actes du congrès de la SHMESP à Prague*, Paris 2014, p. 217-229
- SCORDIA, Lydwine, « Le roi doit vivre du sien ». *La théorie de l'impôt en France, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Paris 2005
- Seuils de l'œuvre dans le texte médiéval*, éd. Emmanuèle BAUMGARNTNER – Laurence HARF-LANCNER, Paris 2002
- SHAW, David Gary, *Necessary conjunctions : the social self in medieval England*, New York 2005
- SHEARS, Frederick, « The Language of the First and Third Versions of Froissart's Chronicles », *Medium Aevum* 1, 1932, p. 56-60



- SHEARS, Frederick, *Froissart : Chronicler and poet*, London 1930
- SLEIDERINK, Remco, *De stem van de meester. De hertogen van Brabant en hun rol in het literaire leven (1106-1430)*, Amsterdam 2003
- ŠMAHEL, František, *Idea národa v husitských Čechách*, Praha 2000
- SMALL, Graeme, « Chroniqueurs et culture historique au bas Moyen Âge », in : *Valenciennes aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, éd. Ludovic Nys – Alain Slamagne, Valenciennes 1996, p. 271-296
- SMALL, Graeme, *George Chastelain and the Shaping of Valois Burgundy. Political and Historical Culture at Court in the Fifteenth Century*, London 1997
- SPĚVÁČEK, Jiří, *Václav IV. K předpokladům husitské revoluce*, Praha 1986
- SPIEGEL, Gabrielle, « Forging the Past : The Language of Historical Truth in the Middle Ages », *The History Teacher* 17, 1984, p. 267-283
- SPIEGEL, Gabrielle, « Political Utility in Medieval Historiography : A sketch », *History and Theory* 14, 1975, p. 314-325
- SPIEGEL, Gabrielle, « Social Change and Literary Language : The Textualization of the Past in 13<sup>th</sup>-Century Old French Historiography », *Journal of Medieval and Renaissance Studies* 17, 1987, p. 129-148
- SPIEGEL, Gabrielle, *The Past as Text. The Theory and Practice of Medieval Historiography*, Baltimore – London 1997
- SPONSLER, Claire, « The Captivity of Henry Chrystede : Froissart's *Chroniques*, Ireland, and Fourteenth-Century Nationalism », in : *Imagining a medieval English nation*, éd. Kathy Lavezzo, Minneapolis – London 2004, p. 304-339
- STAHULJAK, Zrinka, « Jean Froissart's *Chroniques* : Translatio and the Impossible Apprenticeship of Neutrality », in : *The Politics of Translation in the Middle Ages and Renaissance*, éd. Renate Blumenfeld-Kosinski – Luise von Flotow – Daniel Russell, Tempe – Ottawa 2001, p. 121-142
- STAHULJAK, Zrinka, « Neutrality affects : Froissart and the Practice of Historiographic Authorship », in : *The Medieval author in medieval French literature*, éd. Virginie Greene, New York 2006, p. 137-156
- STENGERS, Jean, « Sur trois chroniqueurs. Note sur les rapports entre la continuation anonyme de Monstrelet, les Mémoires de Jacques du Clercq et les Chroniques d'Angleterre de Jean de Wavrin », *Annales de Bourgogne* 18, 1946, p. 122-130
- STROHM, Paul, *Hochon's Arrow : The Social Imagination of Fourteenth-Century Texts*, Princeton, 1992
- STRUBEL, Armand, « Le discours de nature dans le Roman de la Rose : une mise en scène des savoirs ? », in : *Savoirs et fiction au Moyen Âge et à la Renaissance*, éd. Joëlle Ducos – Dominique Boutet, Paris 2015, p. 321-334

- SUARD, Françoise, « La question de la vérité dans les chansons de geste », *Bien Dire et Bien Apprendre* 23, 2005, p. 175-193
- SUCHÝ, Marek, « England and Bohemia in the Time of Anne of Luxembourg. Dynastic Marriage as a Precondition for Cultural Contact in the late Middle Ages », in : *Prague and Bohemia. Medieval Art, Architecture and Cultural Exchange in Central Europe*, éd. Zoë Opačić, London 2009
- SUMPTION, Jonathan, *The Hundred Years War I : Trial by Battle*, Philadelphia 1991
- SUMPTION, Jonathan, *The Hundred Years War II : Trial by Fire*, Philadelphia 1999
- SUMPTION, Jonathan, *The Hundred Years War III : Divided Houses*, Philadelphia 2009
- TANNIOU, Florence, « Mémoire des lettres et des lois. Modalités d'insertion et interprétation des traces documentaires dans les Mémoires de Philippe de Novare », in : *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge. Contraintes génériques et contraintes documentaires*, éd. Étienne Anheim – Pierre Chastang – Francine Mora-Lebrun – Anne Rochebouet, Paris 2015, p. 89-101
- TAYLOR, Rupert, *Political prophecy in England*, Columbia – New York – London – Toronto 1911
- TESNIERE, Marie-Hélène, « Les manuscrits copiés par Raoul Tainguy : un aspect de la culture des grands officiers royaux au début du XV<sup>e</sup> siècle », *Romania* 107, 1986, p. 282-368
- THIRY, Claude, « Allégorie et histoire dans la *Prison amoureuse* de Froissart », *Studi francesi* 61-62, 1977, p. 15-29
- THIRY, Claude, « Historiographie et actualité », in : *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters XI/1 : La littérature historiographique des origines à 1500*, éd. Hans-Ulrich Gumbrecht – Ursula Link-Heer – Peter-Michael Spangenberg, Heidelberg 1987, p. 1025-1063
- THIRY-STASSIN, Martine, « Jean de Hainaut, comte de Beaumont et de Chimay, entre Jean le Bel et Jean Froissart », in : *Autour du XV<sup>e</sup> siècle. Journées d'étude en l'honneur d'Alberto Varvaro*, Genève 2008, p. 229-240
- TONKIN, Elizabeth, *Narrating our pasts. The social construction of oral history*, Cambridge 1992
- Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles). Étude et répertoire*, éd. Claudio GALDERISI – Vladimir AGRIGORAEI, 3 vol., Turnhout 2011
- TRAXLER, Richard, *Disjointures – conjointures. Étude sur l'interférence des matières narratives dans la littérature française du Moyen Âge*, Tübingen – Basel 2000
- TUCHMAN, Barbara, *A Distant Mirror : The calamitous 14th century*, London 1979
- TUCOO-CHALA, Pierre, « Froissart dans le Midi pyrénéen », in : *Froissart : Historian*, éd. John J. N. Palmer, Woodbridge 1981, p. 118-131
- TUCOO-CHALA, Pierre, « Froissart, le grand reporter du Moyen Âge », *L'Histoire* 44, 1982, p. 52-63

- TUCOO-CHALA, Pierre, « Littérature, roman et histoire : le cas de Gaston Fébus », in : *Béarn et Gascogne : de la réalité historique à la fiction romanesque*, Pau 1985 (= Cahiers de l'Université de Pau 6), p. 55-70
- TUCOO-CHALA, Pierre, *Gaston Fébus et la vicomté de Béarn (1343-1391)*, Bordeaux 1959
- TURVILLE-PETRE, Thorlac, *England the nation : language, literature and national identity*, New York 1996
- TYSON, Diana, « Patronage of French Vernacular history Writers in the Twelfth and Thirteenth Centuries », *Romania* 100, 1979, p. 180-222
- TYSON, Diana, « Jean le Bel : portrait of a chronicler », *Journal of Medieval History* 12, 1986, p. 315-332
- UITTI, Karl, « Remarks on Medieval *Courtoisie* : Poetry and Grace », *Modern Philology* 1, 1994, p. 199-210
- VARVARO, Alberto, « Due note sui manoscritti delle *Chroniques* di Jean Froissart », *Medioevo Romano* 19, 1994, p. 293-301
- VARVARO, Alberto, « Il libro I delle *Chroniques* di Jean Froissart. Per una filologia integrata dei testi e delle immagini », *Medioevo Romano* 19, 1994, p. 3-36
- VARVARO, Alberto, « Jean Froissart, la déposition et la mort de Richard II. La construction du récit historique », *Romania* 124, 2006, p. 112-161
- VARVARO, Alberto, « Problèmes philologiques du Livre IV des *Chroniques* de Jean Froissart », in : *Patrons, Authors and Workshops. Books and Book Production in Paris around 1400*, éd. Godfried Croenen – Peter Ainsworth, Louvain 2006, p. 255-277
- VARVARO, Alberto, *La Tragédie de l'Histoire. La dernière œuvre de Jean Froissart*, Paris 2011
- VAUGHAN, Richard, *John the Fearless. The Growth of Burgundian Power*, London 1966
- VAUGHAN, Richard, *Philip the Bold. The Formation of the Burgundian State*, Woodbridge 2002
- VEJRYCHOVA, Věra, « La fête comme l'expression des hiérarchies culturelles dans les *Chroniques* de Jean Froissart », *Camenuae* 9, 2013, p. 1-17 (publié en ligne à l'adresse <http://www.paris-sorbonne.fr/Camenuae-no-9-novembre-2013>)
- VEJRYCHOVA, Věra, « Conclure la paix avec les révoltés. La Paix de Tournai (1385) dans les *Chroniques* de Jean Froissart », *Questes – Bulletin des jeunes chercheurs médiévistes* 26, 2013, p. 57-73 (accessible à l'adresse <http://questes.free.fr>)
- VEJRYCHOVA, Věra, « Figures des reines dans les chroniques tchèques du XIV<sup>e</sup> siècle : idéal, pouvoir, transgressions », *Médiévales* 67, 2015, p. 31-48
- VEJRYCHOVA, Věra, « Heterodoxie, etnická odlišnost a zobrazení nepřítelů ve francouzských a burgundských pramenech 15. století », in : *Kacíři, barbaři, nepřátelé. Odlišnost a stereotypy v pozdním středověku*, éd. Vojtěch Bažant – Věra Vejrychová, Praha 2016, p. 85-114
- VEJRYCHOVA, Věra, « La réécriture de l'histoire chez Jean Froissart. Le chroniqueur face à ses sources », in : *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge. Contraintes génériques et contraintes*

*documentaires*, éd. Étienne Anheim – Pierre Chastang – Francine Mora-Lebrun – Anne Rochebouet, Paris 2015, p. 103-114

VEJRYCHOVA, Věra, « Le concept de la nation chez Jean Froissart », *Revue de l'IFHA* (Institut français d'histoire en Allemagne) 6, 2014, p. 1-7 (publié en ligne à l'adresse <https://ifha.revues.org/8043>)

VEJRYCHOVA, Věra, « Role královny a jejich reflexe ve Zbraslavské kronice », *Studia mediaevalia Bohemica* 7, 2015, p. 55-79

VERKOOREN, Alphonse, *Inventaire des chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des pays d'Outre-Meuse*, 4 parties en 14 vol., Bruxelles 1910-1988

VERMIJN, Yvonne, « Bertrand Du Guesclin, dixième preux », *Bien Dire et Bien Apprendre* 31, 2016, p. 47-59

VEYNE, Paul, *Comment on écrit l'histoire*, Paris 1978

VILLALON, Andrew, « Spanish Involvement in the Hundred Years War and the Battle of Nájera », in : *The Hundred Years War I : A wider focus*, éd. Andrew Villalon – Donald Kagay, Leiden – Boston 2005, p. 3-57

VILLELA-PETIT, Inès – AINSWORTH, Peter, « Deux cycles d'illustrations des *Chroniques* de Froissart comparés », *Art de l'enluminure* 31, 2009, p. 46-89

VINCENSINI, Jean-Jacques, « Transfert des cultures et art narratif médiéval. Les enjeux de la translation », in : *Translatio médiévale*, éd. Claudio Galderisi, Paris 2000, p. 215-230

VISSER-FUCHS, Livia, « „Warwick by himself“ : Richard Neville, earl of Warwick, „the Kingmaker“, in the *Recueil des croniques d'Enleterre* of Jean de Wavrin », in : *Le Nord de la France entre épopée et chronique*, éd. Emmanuelle Poulain-Gautret – Jean-Pierre Arrignon – Stéphane Curveiller, Arras 2005, p. 145-156

WALES, Susan, *Froissart, Book I : manuscripts and texts*, thèse soutenue à l'Université de Sydney en 1988 (inérite)

*War and Border Societies in the Middle Ages*, éd. Anthony TUCK – Anthony GOODMAN, London – New York 2002

WERNER, Karl, « Les nations et le sentiment national en France médiévale », *Revue historique* 244, 1970, p. 285-304

WHITE, Hayden, « The Value of Narrativity in the Representation of Reality », *Critical Inquiry* 7, 1980, p. 5-27

WHITE, Hayden, *Tropics of Discourse. Essays in Culture Criticism*, Baltimore – London 1978

WIJSMAN, Hanno, « History in Transition. Enguerrand de Monstrelet's *Chronique* in Manuscript and Print », in : *The Book Triumphant. Print in Transition in the Sixteenth and Seventeenth Centuries*, éd. Malcolm Walsby – Graeme Kemp, Leiden – Boston 2011, p. 199-252

WOLFF, Hélène, « Prose historique et rhétorique. Les *Chroniques* de Chastelain et Molinet », in : *Rhétorique et mise en prose au XV<sup>e</sup> siècle*, Milano 1991, t. 2, p. 87-104

ZINGEL, Michael, « Les princes et l'histoire. L'exemple des ducs Valois de Bourgogne », in : *Les princes et l'histoire du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, éd. Chantal Grell – Wener Paravicini – Jürgen Voss, Bonn 1998, p. 205-220

ZINGEL, Michael, *Frankreich, das Reich und Burgund im Urteil der burgundischen Historiographie des 15. Jahrhunderts*, Sigmaringen 1995

ZINK, Michel, « Froissart dans sa forge », in : *Froissart dans sa forge*, éd. Michel Zink – Odile Bombarde, Paris 2006, p. 85-89

ZINK, Michel, « Froissart et la nuit du chasseur », *Poétique* 41, 1980, p. 60-77m , repris in : *Les voix de la conscience. Parole du poète et parole de Dieu dans la littérature médiévale*, Caen 1992, p. 117-134

ZINK, Michel, « La fin des *Chroniques* de Froissart et le tragique de la cour », in : *The Court and Cultural Diversity : Selected Papers from the Eighth Triennial Congress of the International Courtly Literature Society*, éd. Evelyn Mullally – John Thompson, Woodbridge – Rochester 1997, p. 79-95

ZINK, Michel, « Les chroniques médiévales et le modèle romanesque », *Mesure* 1, 1989, p. 33-45

ZINK, Michel, « *Meliador* and the inception of a new poetic sensibility », in : *Froissart Across the Genres*, éd. Donald Maddox – Sara Sturm-Maddox, Gainesville 1998, p. 155-175

ZINK, Michel, *Froissart et le temps*, Paris 1998

ZINK, Michel, *La subjectivité littéraire : autour du siècle de saint Louis*, Paris 1985

ZUMTHOR, Paul, « Les narrativités latentes dans le discours lyrique médiéval », in : *The Nature of Medieval Narrative*, éd. Minnette Grundmann-Gaudet – Robin Jones, Lexington 1980, p. 39-55

ZUMTHOR, Paul, *Essai de poétique médiévale*, Paris 1972

ZUMTHOR, Paul, *Le masque et la lumière. La poétique des Grands Rhétoriciens*, Paris 1978

## Résumé

### La construction de la réalité historique chez le chroniqueur Jean Froissart

Jean Froissart est un chroniqueur des plus célèbres du bas Moyen Âge, reconnu généralement davantage pour les qualités littéraires de son œuvre historiographique que pour la fiabilité de son récit. Notre recherche s'est donnée pour but de se placer dans la continuité des travaux qui visent à réhabiliter cet auteur en l'étudiant non à partir des principes qui régissent notre compréhension actuelle de l'histoire en tant que discipline académique, mais à partir des mouvements conceptuels qui présidaient à l'écriture historique à l'époque du XIV<sup>e</sup> siècle, en prenant en compte les traditions sur lesquelles la conception médiévale de l'histoire s'était construite. En d'autres termes, il s'agit, pour nous, de scruter la « forge d'histoire » froissartienne.

Le projet historique de Jean Froissart s'inscrit évidemment dans un discours particulier sur les genres historiques, sur les rapports entre la forme et la vérité que le récit des faits est censé véhiculer, sur la manière de construire l'autorité de l'histoire racontée. C'est au croisement entre, d'un côté, ce contexte et l'individualité de l'auteur, de l'autre, que nous avons voulu sonder les perspectives du chroniqueur sur l'écriture historique. Préoccupé dès le début par les questions de l'impartialité et de la crédibilité de son propos, Froissart met en place un système référentiel de plus en plus complexe qui a pour but d'authentifier son récit des grands événements qui secouaient les royaumes occidentaux depuis presque un siècle. Au début de sa carrière historiographique, tributaire qu'il est de son prédécesseur Jean le Bel, il ne s'introduit que de façon rarissime dans son texte en tant que témoin oculaire des événements, et les sources auxquelles il se réfère sont le plus souvent anonymes. Sa méthode historique connaît cependant des évolutions importantes au cours des décennies du travail et l'historien mûri qu'il devint se place au cœur de l'enquête pour mettre à nu devant ses lecteurs sa collecte d'informations, se présentant lui-même comme un gage à part entière de la véracité. Les passages intimement personnels ne rentrent dans le récit froissartien que dans la mesure où ils contribuent à forger l'autorité du texte.

La réalité historique que Jean Froissart recrée dans ses *Chroniques* est de toute évidence dépendante des facteurs personnels qui conditionnaient son appréhension du monde, des manières dont il s'identifiait dans la société de son temps. Elle est recrée certes avec un grand talent de raconter, mais aussi – ce que l'on a trop souvent méconnu – avec un souci de plus en plus accru de découvrir et d'exposer les réseaux de causes qui sont à l'œuvre dans le cours des événements. Cependant, les moyens littéraires auxquels Froissart faisait appel et qui sont associés notamment à l'art du conteur qu'il était, participent eux aussi à la reconstitution textuelle de la réalité historique. La nature mimétique de tout récit se voit, chez Froissart, particulièrement élaborée : son sens du détail dramatique, sa volonté de reconstruire le circonstanciel n'ont autre but que de susciter « l'effet du réel » et de contribuer ainsi à l'authenticité de l'histoire. Car si le chroniqueur se veut celui qui éternise les faits dignes de mémoire, il se refuse en même temps à écrire une autre histoire que véridique. Et cette préoccupation première de son écriture ne doit pas être obscurcie par le fait que son approche ne corresponde pas à nos critères contemporains de l'écriture de l'histoire.

**Mots-clés :** Historiographie, Jean Froissart, Chroniques, XIV<sup>e</sup> siècle, construction narrative, récit, vérité historique, moyens d'authentification, système référentiel

## Shrnutí

### Konstrukce historické reality v díle kronikáře Jeana Froissarta

Jean Froissart je jeden z nejslavnějších středověkých kronikářů, jenž se těší všeobecnému uznání pro literární hodnotu svého historiografického díla, méně však pro věrohodnost svého vyprávění. Náš výzkum se vydal po stopách badatelů, jejichž snaha směřovala k rehabilitaci tohoto autora : jeho studium nevychází z principů, které určují naše porozumění historii jakožto akademické disciplíně, nýbrž z konceptuálních proudů, které ovlivňovaly psaní dějin ve 14. století, přičemž je samozřejmě zapotřebí vzít v úvahu tradice, na nichž středověká historiografie spočívala. Jinými slovy, cílem naší práce bylo zkoumání Froissartovy „historické dílny“.

Historiografické dílo Jeana Froissarta je přirozeně zasazeno do určité dobové diskuze o historických žánrech, vztazích mezi formou a pravdou, již by vyprávění dějinných událostí mělo být nositelkou, o způsobech, jakým se utváří autorita historického příběhu. Naše zkoumání Froissartových perspektiv a pohledů na psaní historie vychází z průniku tohoto dobového kontextu na jedné straně a individualitou autora na straně druhé. Od počátku jeho kariéry stály v centru kronikářova zájmu otázky nestrannosti a věrohodnosti vyprávění. Froissart proto vypracoval čím dál komplexnější systém referencí, jejichž smyslem bylo dosvědčit pravdivost příběhu velkých událostí, které tou dobou otrásaly západními královstvími již téměř sto let. V začátcích své činnosti se Froissart, v mnohém poplatný svému předchůdci Jeanu le Belovi, jen velmi zřídka zobrazuje v textu jako očitý svědek a prameny, na které odkazuje, zůstávají povětšinou anonymní. Během několika desetiletí kronikářské práce jeho historická metoda nicméně prošla zásadními proměnami; Froissart se stal vyzrálým historikem, jenž se staví na odiv při pátrání nevyhnutelně provázejícím shromažďování informací, které takto plně obnažuje před zraky čtenářů, a sám se stává zárukou pravdivosti svého vyprávění. Autobiografické pasáže z jeho života do příběhu vstupují pouze tou měrou, jakou se podílejí na budování autority textu.

Historická realita, kterou Jean Froissart ve svých *Kronikách* vytváří, je přirozeně odvislá od osobních faktorů, jež určovaly jeho uchopení světa a způsob, jakým se v rámci společnosti své doby identifikoval. Je vytvářena s velkým vypravěčským talentem, ale také – a to bylo často opomíjeno – s čím dál citelnější snahou rozkrýt síť příčin ovlivňujících běh událostí. Literární prostředky, které Froissart využívá a které jsou spojovány především s jeho vypravěčským uměním, se nicméně rovněž významně podílejí na rekonstrukci historické reality v textu. Mimetická povaha každého vyprávění je ve Froissartově případě obzvláště rozvinutá : jeho cit pro dramatický detail, podrobný popis okolností konkrétní situace mají v první řadě vytvořit „effet du réel“ (dojem skutečnosti) a tak přispět k autentičnosti vyprávění. Neboť ač se kronikář prezentuje jako ten, kdo zvětčuje činy hodné zaznamenání, zároveň odmítá psát jinou než pravdivou historii. A tato základní premisa jeho práce by neměla být přehlédnuta jenom proto, že jeho přístup neodpovídá současným kritériím historiografie.

**Klíčová slova:** Historiografie, Jean Froissart, Kroniky, 14. století, narativní konstrukce, vyprávění, historická pravda, formy autentifikace, referenční systém

## Abstract

### The Construction of Historical Reality in Jean Froissart's Chronicles

Jean Froissart, one of the most famous chroniclers of the Middle Ages, is generally recognized for the literary qualities of his work, less so for the credibility of his account. In my research I have endeavoured to follow those scholars whose aim has been to rehabilitate the author by studying him not on the basis of principles which govern our contemporary understanding of history as an academic discipline, but rather on the basis of conceptual movements which conditioned historical writing in the 14<sup>th</sup> century, taking into account the traditions upon which medieval conception of history was built. Put differently, this work seeks to examine closely the "historical forge" of Jean Froissart.

Clearly, Froissart's historical project falls within a specific discourse on historical genres, on relationships between form and truth which an account of deeds is expected to convey, on the manner in which the authority of a story being told is constructed. It is on the very intersection of this context, on the one hand, and the individuality of the author, on the other, that I based my search for the chronicler's perspectives on the writing of history. Froissart was from the outset concerned with the issues of impartiality and credibility of his account and created a system of references, which grew more and more complex, designed to authenticate his version of important events which had been shaking the West for almost a century. In the early stages of his work, still owing much to his predecessor Jean le Bel, he but rarely introduced himself into the text as an eyewitness while the sources to which he referred typically remained anonymous. Froissart nevertheless evolved his historiographical method, gradually and significantly, throughout the decades of his writing and, having become a mature historian, began to place himself at the heart of his investigation in order to uncover in front of his readers the ways in which he gathered information, presenting himself personally as a guarantee of veracity in his own right. Intimately personal passages are let into the account only inasmuch as they can contribute to the authority of the text.

The historical reality which Jean Froissart recreates in his *Chronicles* is, obviously, dependent on personal factors which determined his understanding of the world as well as his self-identification within the society of his time. It is undeniably recreated with great storytelling talent, but also – and this has often been overlooked – with growing desire to discover and expose the relations of causes which were at work in the course of the events. Nonetheless, Froissart's literary means, which are often associated with his artistry as a storyteller, do contribute, for their part, to the textual re-composition of the historical reality. The necessarily mimetic nature of every account is particularly elaborated : Froissart's sense of dramatic detail, his effort to reconstruct the circumstances have no other objective than to create the "effet du réel" and thus to support the authenticity of the story. For if the chronicler presents himself as the one who eternalizes deeds worthy of remembrance, he refuses at the same time to write any other history than the true and truthful one. This primary concern of his should not be obscured by the fact that his approach and methods do not correspond to our contemporary criteria of historical writing.

**Keywords:** Historiography, Jean Froissart, Chronicles, Fourteenth Century, Narrative Construction, Account, Historical Truth, Means of Authentication, System of References